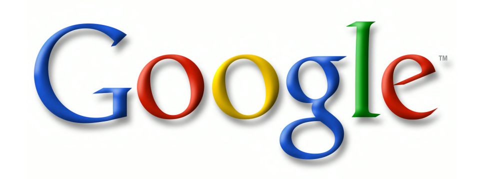




Lyon. — Typ. d'A. Vingtrinier.

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ

PENDANT LE XVe SIÈCLE

AVEC DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR

L'ABBÉ J.-B. CHRISTOPHE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON ET DE NÎMES, CURÉ DU DIOCÈSE DE LYON,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ET DU CERCLE LITTÉRAIRE DE LYON.

Maxima quæque ambigua sunt, dùm alii quoquomodo audita pro compertis habent, alii vera in contrarium vertunt; et glisci utrumque in posteritate.

TACITI ANNALIUM lib. III, c. XIX.

—

TOME DEUXIÈME.

—

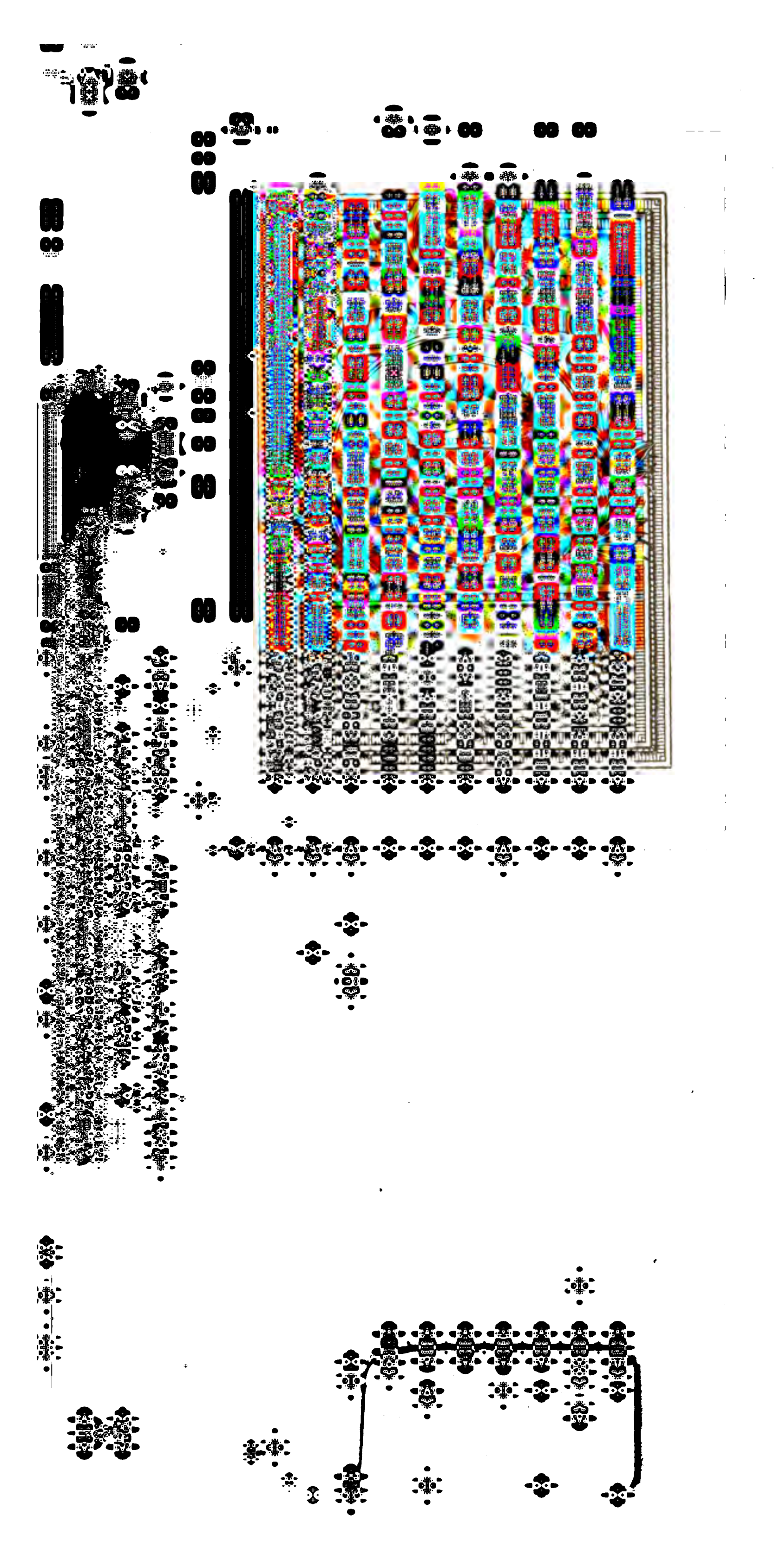
LYON
BAUCHU ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Place Bellecour, 6.

—

PARIS
A. BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue des Saints-Pères, 66.

—

1863



Jean d'Anjou. — Succès de ce dernier prince suivis des plus grands revers. — Conjuration de Tiburzio à Rome. — Elle est promptement réprimée. — Scanderbeg en Italie. — Triomphe de Ferdinand. — Humiliation de Gismondo Malatesta.

Calixte III était le premier pape, depuis soixante-dix-sept ans, qui montait les degrés du trône pontifical, dans le silence des discordes politiques ou religieuses. A l'exception de la lutte qui se poursuivait en Orient contre les Turcs, aucune guerre sérieuse ne troublait l'Europe. Si une parfaite union ne régnait pas parmi les princes chrétiens, aucun démêlé ne les armait les uns contre les autres. Les schismes étaient éteints ; toutes les parties de la catholicité reconnaissaient un seul et indubitable vicaire de Jésus-Christ. Un instant l'Allemagne voulut essayer de circonscrire l'autorité papale. On s'y plaignait que la libre Germanie était traitée en esclave, et que la cour romaine ne tenait point suffisamment compte des conventions passées entre l'Empire et Eugène IV. On se disposait même à ne jurer obéissance au successeur de Nicolas V, qu'après en avoir obtenu certaines franchises. Mais la sagesse et l'éloquence d'Æneas Sylvius triomphèrent de ce commencement d'opposition (1). Non-seulement tous les Etats de la Péninsule, mais encore tous ceux situés au-delà des monts, envoyèrent à Rome de solennelles ambassades pour porter, aux pieds de Calixte III, l'expression de leur révérence et de leur soumission (2).

Plusieurs de ces ambassades avaient reçu la mission

(1) Commentarii Pii II, libr. I, p. 25.
(2) Saint Antonin, c. XIV, tit. XXII.

d'exciter le nouveau pape à poursuivre les projets de croisade de Nicolas V, et à recouvrer, s'il était possible, Constantinople. Calixte entendit plusieurs harangues, où les motifs d'entreprendre une guerre sainte étaient plus ou moins éloquemment exposés. Saint Antonin nous a conservé, dans sa chronique, celle qu'il prononça lui-même au nom de la république de Florence (1). Æneas Sylvius en fit une autre pour l'Empereur Frédéric III, prince qui se montrait toujours parmi les excitateurs les plus zélés de la croisade, et que l'on ne vit jamais armer un seul homme (2).

Toutes ces harangues s'accordaient à signaler le malheur et l'humiliation de la chrétienté, l'insolence victorieuse de Mahomet, son agressive ambition, les desseins probables qu'il méditait contre l'Occident, la nécessité d'y mettre un terme. Æneas Sylvius, en particulier, avec cette connaissance positive des choses qui le distinguait, exposait les immenses moyens dont on pourrait disposer sur terre et sur mer, si l'on parvenait à s'entendre. Calixte III n'ignorait ni les desseins des Osmanlis, ni les ressources que l'Europe chrétienne pouvait y opposer; il n'avait besoin non plus d'aucune excitation, pour se placer à la tête d'un mouvement qui entraînerait l'Occident vers l'Orient. La généreuse ambition de refouler la puissance ottomane par delà le Bosphore, parlait depuis longtemps à son noble cœur. Au sein même du conclave et avant de quitter la chaire papale où il venait de recevoir l'adoration des cardi-

(1) C. XVI, titul. XXII.
(2) Epist. CCCXVIII.

naux, il avait juré en ces termes l'engagement de faire la guerre aux ennemis du nom chrétien : « Moi, Calixte III, pape, promets et fais vœu, en présence de la Très-Sainte-Trinité, de la Mère de Dieu, toujours vierge, des saints apôtres Pierre et Paul, de toute la Cour céleste, d'employer tous mes efforts, dussé-je verser mon propre sang, pour recouvrer la cité de Constantinople saccagée et occupée par Mahomet, l'ennemi du Christ et le fils de Satan, d'affranchir les chrétiens captifs, de faire triompher la foi orthodoxe et d'exterminer l'infernale secte du faux prophète (1). »

Fidèle à son serment, Calixte III, dès qu'il eut mis la main au gouvernail de l'Eglise, sembla n'avoir plus qu'une idée, celle d'organiser une puissante croisade. Pendant qu'il faisait équiper, aux frais du Saint-Siége, une escadre formidable, destinée à inquiéter les rivages de l'Asie, il expédiait le cardinal Carvajal en Allemagne, pour y réunir les contingents que Frédéric III et les princes de l'Empire s'étaient engagés à fournir. D'un autre côté, Alain de Coëtivi se rendait en France, pour y réveiller l'ardeur guerrière de Charles VII. Calixte fondait les plus grandes espérances sur le monarque qui avait si glorieusement arraché son royaume aux Anglais, et il se plaisait à dire, tout fier Espagnol qu'il était : « Si, avec le secours du Très-Haut nous avons l'appui de la France, la ruine des Turcs est assurée (2). »

(1) Cochlée, Hist. Hussit., libr. XI, p. 396. — Bonincontr. Annales, Murat., t. XXI, p. 158.

(2) Raynald., anno 1456, n 4. — S. Antonin, c. XIV, tit, XXII.

Pour appeler sur la sainte entreprise la protection du Dieu des armées, le pontife ordonna, par des lettres apostoliques, que chaque jour les fidèles réciteraient au son de la cloche, trois fois, l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique. Touchante origine de cette belle prière de l'*Angelus* que l'Eglise a retenue, comme une commémoraison pieuse du grand mystère de notre rédemption spirituelle; alors qu'elle ne sert plus à conjurer l'esclavage temporel dont les infidèles menaçaient les chrétiens (1)! De zélés prédicateurs parcouraient les villes et les campagnes, afin d'exciter les peuples à la guerre sainte, recueillir leurs offrandes et leur accorder le pardon de leurs péchés (*pièces justifi. n°*1) (2).

Le plus actif, comme le plus renommé de ces prédicateurs était sans contredit Jean de Capistran. Depuis que cet homme de Dieu avait reçu de Nicolas V la mission d'appeler la Germanie à la défense de la cause chrétienne, il n'avait cessé d'exercer son zèle apostolique dans les diverses parties de l'Europe centrale. Après avoir évangélisé l'Allemagne, converti seize mille hussites en Bohême, et remué la Pologne, il se sentit poussé, par une inspiration céleste, à se rendre en Hongrie. Il y arriva au mois de mai de l'année 1455. La nouvelle s'en répandit aussitôt et produisit une immense sensation parmi la nation magyare. Le peuple faisait éclater sur son passage une inexprimable allé-

— Marino Sanuto, Vita dei duchi, Murat., t. XXII, p. 1159. — Platina in Calixtum III.

(1) S. Antonin., c. XIV, tit. XXII. — Platina in Calixtum III.

(2) Bonincontrii Annales, p. 158.

gresse et déployait, pour le recevoir, toutes les pompes religieuses (1). Jamais peut-être l'homme de Dieu, dans sa carrière apostolique, n'avait vu une explosion plus vive et plus spontanée de l'enthousiasme public à son égard.

C'était comme l'instinct d'une reconnaissance anticipée qui inspirait aux Hongrois cette jubilation triomphale, par laquelle ils fêtaient la présence de Capistran au milieu d'eux. Cet humble disciple de saint François venait, sans le savoir peut-être, s'unir au héros de la Hongrie pour la sauver. En effet, Mahomet s'apprêtait à fondre sur elle. Il pensait que s'il parvenait à se rendre maître de la ligne du Danube, rien ne pourrait l'empêcher d'envahir l'Europe orientale. Exalté par la conquête de Byzance, il ne donnait plus de bornes à ses projets. « Il n'y a qu'un Dieu dans le ciel, disait-il, il faut qu'il n'y ait qu'un maître sur la terre (2). » Et quand il parlait ainsi, son bon sens lui disait que les princes chrétiens n'étaient point encore disposés à le combattre, et son orgueil lui persuadait que, quand ils auraient compris la nécessité de se défendre, lui Mahomet aurait frappé de trop grands coups et serait devenu trop puissant pour les craindre. Il y avait là une inqualifiable présomption, mais les événements semblaient prendre à tâche de la justifier.

Malgré les prédications de Capistran, aucune des tentatives, accomplies en Allemagne pour y émouvoir

(1) Wading. Annales Minorum, t. VI, anno 1455, nus 43. — Thwrocz, Chronic. Hungar., part. III, c. LII.

(2) Thwrocz, part. III, c. LV.

l'ardeur guerrière des princes, ne réussit; les décrets des diètes restèrent sans effet, et Frédéric ne songea pas un instant à prendre la croix. En France, Charles VII s'opposa à la levée des décimes et ne fit aucune réponse satisfaisante aux propositions du cardinal de Coëtivi (1). L'Angleterre demeura également sourde aux exhortations du cardinal de Cusa. Le duc de Bourgogne et ses preux ne se souvenaient plus des tournois de Lille et de leurs serments. Enfin, le roi de Naples, occupé de ses querelles personnelles, n'avait plus d'attention pour le bien général de la chrétienté.

Au milieu de cette indifférence des souverains, Mahomet agissait. A la tête d'une armée de 150,000 hommes, il vint mettre le siége devant Belgrade. Cette place, située au confluent de la Save et du Danube, était la clef du pays, le point vulnérable de la Hongrie et de l'Europe chrétienne. Mahomet le savait bien, il lui fallait Belgrade. Deux cents brigantins couvraient la Save et le Danube, destinés, soit à approvisionner l'armée turque, soit à fermer à la ville toute ressource du côté des fleuves. La Hongrie n'avait rien à opposer à un tel déploiement de forces. Le roi Ladislas, les princes, les peuples étaient consternés. Mais à défaut d'armée, Belgrade avait, pour la défendre, les prières d'un pauvre moine et l'invincible courage d'un héros.

Pendant quarante jours, les Turcs battirent Belgrade de tous les feux de leur artillerie; les tonnerres en étaient entendus de Szégédin, et les fortifications de la

(1) Raynald., anno 1456, nus 3 et 5. — Jean Chartier, Hist. de Charles VII, p. 288 et suiv.

place ne présentaient plus qu'un monceau de ruines. Tout à coup Huniady paraît à la tête d'un secours de milices hongroises et de croisés polonais. Capistran est au milieu de ces braves, un crucifix à la main, les animant de ses brûlantes exhortations. La victoire précède leurs pas. En un seul combat, ils incendient ou dispersent les vaisseaux ottomans, et pénètrent dans la ville dont ils relèvent le courage. Mais tout n'est pas fait. Mahomet, qui compte pour rien les pertes pourvu qu'il atteigne son but, espère tout réparer par la prise de la ville, et ordonne presque aussitôt un assaut général dont le résultat ne lui semble pas douteux, vu l'immense supériorité de ses forces. Soutenus par les paroles et l'exemple du sultan, les Turcs envahissent les brèches. Les défenseurs, pendant longtemps, leur opposent une énergique résistance. Mais le nombre va triompher du courage. Déjà les phalanges ottomanes ont pénétré dans la place, et l'étendard du prophète se dresse sur les remparts. Belgrade va succomber. Dans cet instant suprême, Capistran accourt, élève son crucifix, et les yeux et les mains tournés vers le ciel, il crie : *Jésus ! Jésus !* A ce cri, les Hongrois qui fuyaient déjà, se rallient, en répétant à leur tour : *Jésus ! Jésus !* A la tête de ces soldats enflammés tout d'un coup d'un courage surhumain, Huniady exécute une charge impétueuse. Incapables de soutenir ce choc furieux, les Turcs reculent en désordre et épouvantés, entraînant dans leur déroute le sultan blessé et demi mort. Revenu à lui, Mahomet se hâta de lever le siége, laissant, sur les décombres de la ville, l'élite de ses soldats, et entre les mains des vainqueurs, tout son matériel de

guerre (1). Capistran et Huniady annoncèrent cette magnifique victoire au pape, en lui envoyant seize tentes d'or et d'argent, celle de Mahomet lui-même avec ses armes. La chrétienté était sauvée.

(1) On peut voir les détails de cette célèbre victoire dans Thwrocz, Chronica Hungarorum, part. III, c. LV.—Petri Ranzani Epitome rerum Hungaricarum, indic. XXV et XXVI.— Bonfini, rerum Hungar., decad. III, libr. VIII, p. 512 et seq. — Æneæ Sylvii Bohemica Hist., c. LXV. — Dubravii Hist. Bohemica, libr. XXIX, p. 753 et seq. — Dlugossi, Hist. Polon., libr. XIII, t. II, p. 186 et seq., et surtout dans les récits de Nicolas de Faro, de Jean Capistran, de Jean de Tagliacozzo, rapportés dans Raynaldi à l'année 1457, depuis le n° 29 jusqu'au n° 37.

M. Camille Paganel, dans sa savante et intéressante histoire de Scanderbeg, livre V, page 246 et suivantes, nous a donné à son tour une narration circonstanciée de la délivrance de Belgrade. Malgré l'autorité de cet écrivain, toutefois, nous avons peine à croire aux 60,000 hommes qu'il dit avoir pris la croix et les armes pour venir au secours de la ville assiégée. Petrus Ranzanus dit que 500 Polonais à peine avaient répondu à l'appel de Capistran. Thwrocz n'en cite que 300 ; Dlugossi seul en porte le nombre à 800. Quant aux Hongrois qui s'étaient adjoints à ces étrangers et suivaient Capistran, ils étaient sans doute plus nombreux. Mais Dubraw, Hist. Bohem., libr. XXIX, p. 753, dit qu'ils formaient une multitude confuse dont un tiers à peine était armé. Le reste portait des faulx et d'autres instruments d'agriculture. Æneas Sylvius, Hist. Bohem., c. LXV, confirme le témoignage de Dubraw. Les seuls défenseurs sérieux étaient les compagnons disciplinés d'Huniady, et ils ne devaient pas composer une très-forte masse. Si soixante mille hommes eussent pénétré dans la ville après l'importante victoire qui venait d'être remportée sur la flottille turque, jamais Mahomet n'aurait osé risquer un assaut. Il y a du reste beaucoup de confusion dans les relations des témoins oculaires. Nicolas de Faro et Jean de Tagliacozzo évaluent la perte des Turcs à vingt-quatre mille morts.

Les deux grands hommes, qui pouvaient se partager l'honneur d'avoir délivré Belgrade, survécurent à peine à cet événement. Huniady succomba le 11 août 1456 ; Capistran le suivit deux mois après. L'Eglise a consacré la gloire du religieux en le plaçant au rang des saints ; les annales de l'héroïsme ont immortalisé celle du guerrier. Calixte III pleura Huniady, et quand on annonça à Mahomet le trépas de l'homme qui avait été pour l'empire du croissant, un ennemi si redoutable, ce sultan, qui n'était point un barbare, parut s'attrister, et s'écria après un long silence : « Nul parmi les mortels ne peut être comparé à cet homme (1) ! » Ses restes reposent dans la cathédrale de Carlsbourg, en Transylvanie, et encore aujourd'hui aucun Hongrois, digne de ce nom, ne s'en approche sans orgueil.

Le lion était vaincu, mais non terrassé. Pour tous ceux qui connaissaient Mahomet, il était évident que le danger pour la Hongrie n'était point passé, parce que le sultan était trop fier pour ne pas vouloir laver dans le sang chrétien la honte de sa défaite. Aussi, bien loin de s'endormir sur les lauriers de Belgrade, Calixte III ne fit que presser plus vivement les princes chrétiens de s'unir contre l'ennemi commun, leur montrant à la fois ce qu'ils avaient à craindre de l'inaction et à espérer d'un puissant et énergique effort. Lui-même joignait l'exemple aux exhortations. Une flotte pontificale de seize bâtiments croisait déjà dans les mers du Levant, et

(1) Sæculorum ab initio, hominem sub principe nunquàm talem fuisse (Thwrocz, c. LVI).

opérait une inquiétante diversion pour Mahomet (1), sous la conduite du cardinal Scarampo. Il voulut doubler ces forces maritimes. Dans la prévision que les Musulmans pourraient bien attaquer l'île de Rhodes, il envoya aux chevaliers des munitions de guerre et de bouche. Il écrivait au roi de France en lui apprenant ces faits : « Plût à Dieu que les autres princes catholiques eussent le même zèle que nous pour la destruction des infidèles (2) ! » Malgré le peu de succès qu'avait obtenu la mission du cardinal Coëtivi, il comptait encore sur Charles VII pour entraîner les autres souverains de la chrétienté dans une expédition sainte. Il ne pouvait se persuader qu'un petit-fils de saint Louis pût rester sourd aux plaintes de l'Eglise. Il lui envoya la rose d'or en accompagnant ce présent flatteur de ces paroles embaumées comme la fleur dont elle est l'image : « Recevez ce don, notre très-cher fils, comme un gage de notre amour envers Votre Sérénité : de toutes les fleurs que produit la terre, nulle ne peut être comparée à la rose pour le parfum et la beauté. Fasse le ciel qu'un parfum divin pénètre vos sens, et qu'excité par sa vertu vous déployiez la générosité de votre cœur, en embrassant de toutes vos forces la défense de la foi (3). »

L'activité de Calixte III était incroyable. Dans l'espace d'une année, il n'y avait pas un prince de l'Europe

(1) Voir les exploits du cardinal d'Aquilée dans l'opuscule de Leodrisio Cribelli : De expeditione Pii papæ II in Turcos, Muratori, t. XXIII, p. 57.

(2) Raynald., anno 1456, nos 50 et anno 1457, nus 6.

(3) Raynald., anno 1457, nus 52.

qui ne reçût une ou plusieurs de ses lettres. Ses légats en étaient comme assaillis (1). Depuis la mort d'Huniady, le seul boulevard des Chrétiens en Orient était Scanderbeg; Calixte témoigne la plus vive sollicitude pour cet héroïque champion de la foi. Apprenant que les Turcs préparent contre l'Albanie une formidable expédition, il lui écrit à plusieurs reprises pour relever son courage et l'assurer de son secours (2). Enfin il lui envoie un nonce chargé de lui faire connaître sa volonté apostolique et verser entre ses mains le produit des décimes imposées à la Grèce (3). Le vieux pontife paraît s'exalter par toutes ces préoccupations qui se pressent dans son âme comme des flots. Il lui semble voir déjà les peuples de l'Europe rangés en ordre de bataille et marchant contre les Osmanlis. Une ardeur guerrière s'empare de son noble cœur, et il les harangue dans une lettre adressée au cardinal Carvajal : « Puissances des Hongrois, qu'attendez-vous ? quand vous avez une flotte commandée par un de nos légats, quand une armée est déjà debout sous la bannière du Portugal, quand nous nous fortifions sans cesse sur la terre et sur la mer, qu'attendez-vous ? Quiconque n'est pas avec nous n'est qu'un étranger et un profane. O magnanimité des Allemands, pourquoi dormez-vous? Défenseurs des chrétiens, jusques à quand ajournerez-vous la gloire et le triomphe qui vous sont offerts ? Nous exposons tout, nous affli-

(1) Raynald., anno 1456, n[i] 40-44. Anno 1457, n[i] 1-26, 27-36, 40-69.

(2) Id., anno 1457, n[us] 21.

(3) Id., n[us] 26.

geons notre vie pour préparer la victoire. Suivez-nous, et la ruine de nos ennemis est assurée (1). »

Ce n'était pas seulement en Europe que Calixte III cherchait des adversaires à Mahomet, sa politique intelligente pénétrait jusqu'en Éthiopie et en Perse. Nous avons des lettres adressées à Zara Jacoub, souverain des régions où le Nil prend sa source, dans lesquelles le pape lui rappelle l'amitié contractée avec le Saint-Siége du temps d'Eugène IV, amitié cimentée par le rétablissement de l'unité de foi. Au nom de cette amitié, il exhorte le prince éthiopien à déclarer la guerre à l'ennemi du nom chrétien, il lui indique pour intermède de ses relations avec le Saint-Siége sur ce point, le cardinal Scarampo qui commandait la flotte pontificale dans le levant (2).

D'après la position géographique qu'occupait Zara Jacoub, il ne pouvait tout au plus qu'inquiéter le soudan d'Egypte, avec lequel Mahomet cherchait à s'entendre pour accabler les chrétiens. Une guerre sérieuse était impossible. La Perse offrait à Calixte un allié plus formidable. Cette vaste monarchie, qui joint la Turquie à l'Orient, obéissait alors à Uzun-Hassan-Beg ou Uzum Cassan. Ce prince, le plus illustre de la dynastie du *Mouton-Blanc*, ne devait sa puissance qu'à son épée. D'abord, simple souverain du Diarbekr, il avait, par une longue suite de victoires, remportées sur les fils de Timur Beg, ajouté à sa domination toutes les

(1) Raynald., anno 1456, nos 50.
(2) Id., anno 1456, ni 45 et seq.

provinces qui l'entouraient (1). Maître des régions qui s'étendent du golfe persique à la mer Caspienne, Uzum Cassan embrassait, dans les projets de son ambition, la conquête de la Syrie et de l'Egypte. Il devait donc être l'ennemi naturel de Mahomet II, et disposé à saisir toute occasion de limiter l'extension de sa puissance. Calixte envoya un religieux Mineur pour lui montrer qu'un même intérêt devait unir la Perse à l'Europe, lui persuader de faire cause commune avec le chef de l'Eglise et engager ce monarque à attaquer les Osmanlis en Orient, en même temps que les chrétiens les presseraient du côté d'Occident (2).

Un moment Calixte put croire que le succès allait couronner ses efforts. Au début de 1457, il écrivait au cardinal Scarampo de poursuivre activement ses opérations, que des renforts étaient sur le point de lui arriver. Puis, il annonçait que, de jour en jour, il attendait le roi de Portugal. Effectivement ce monarque devait mettre en mer une escadre puissante, rallier les contingents de Gênes et faire voile vers la Propontide pour menacer Constantinople (3). D'un autre côté, le roi de France s'était décidé à équiper, avec le produit des décimes, trente galères (4). Mais on attendit vainement la flotte portugaise. Il ne vint rien de France; au contraire, la levée des décimes y souleva des ora-

(1) D'Herbelot, Bibliothèque orientale.

(2) Raynald., ann. 1452, nus 66.—Bizarii hist. rerum Persicar., libr. X.

(3) Raynald., ibidem, ni 1 et 2.

(4) Id., ibidem, nus 34.

ges. Les docteurs de l'Université de Paris, le clergé de Normandie, celui d'Autun résistèrent vivement à la perception de cet impôt, et allèrent jusqu'à interjeter appel au concile général. Ce fut inutilement que le pape employa les voies de rigueur pour mettre les récalcitrants à la raison (1).

Malgré ces difficultés toutefois, il se fit, dans le royaume, une collecte de subsides assez forte, pour permettre au roi d'équiper les galères promises. Charles VII voulait peut-être sincèrement la croisade. Ce qui le prouverait, c'est l'alliance qui fut conclue, pendant l'année 1457, entre la France et la Hongrie, dans le but de faire la guerre aux Turcs; alliance que devait cimenter un mariage entre Ladislas et la princesse Madeleine de France, fille de Charles VII. A cette occasion, une brillante ambassade hongroise vint à Paris, où des fêtes magnifiques eurent lieu pour la recevoir. Mais toutes les espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. Le mariage de Madeleine avec le roi de Hongrie fut empêché par la mort imprévue de Ladislas. Charles VII, vieux et dégoûté des combats, ne songea plus à aucune expédition, et la flotte, équipée avec le produit des décimes, fut, partie employée contre les Anglais, partie enrôlée sous les étendards du fils de René d'Anjou, pour servir plus tard à conquérir le royaume de Naples (2).

(1) Id., ni 54 et seq.

(2) Bonfini, Rer. Hungar. decad. III, libr. VIII, p. 524 et 526. — Æneæ Sylvii epist. 324. — Jean Chartier, Hist. de Charles VII, p. 295 et 296. — Raynald., an. 1457, nus 59. — S. Anton., tit. XXII, c. xvi.—Commentarii Pii II, libr. IV, p. 94.

L'entreprise sainte échoua aussi en Allemagne. Ce n'est point que là de beaux projets n'eussent été formés. Nous lisons, dans un de nos chroniqueurs de l'époque, un message envoyé par Frédéric III au duc de Bourgogne, dans lequel il est dit, que sa majesté impériale veut que : « par toutes les Allemagnes et pays voisins sujets à l'Empire, trente messages ordonneront deux hommes à pied, armés et embâtonnés suffisamment, propres à passer à monstres (revues), et par cette manière l'on lèvera bien deux cent mille hommes combattants (1). » Cette masse imposante devait être employée non-seulement à résister aux Turcs, mais encore à les chasser de l'Europe. Et le duc de Bourgogne était près d'unir ses efforts à ceux de l'Allemagne. Mais Frédéric et les princes de l'Empire, au lieu de prendre les armes, aimèrent mieux accuser la cour de Rome de détourner, à son profit, les dons volontaires, ainsi que les contributions qu'elle faisait lever, pour subvenir aux frais de l'expédition, et d'accabler la nation germanique de charges intolérables.

A propos de ces récriminations, on reprochait à la cour de Rome de porter atteinte aux décrets de Constance et de Bâle, d'attirer à elle d'inutiles richesses, de se livrer à un luxe fastueux. Puis venaient les plaintes habituelles au sujet des réserves, des commandes, des grâces expectatives. Ces divers griefs furent exprimés, d'une manière officielle, dans un *memorandum*, par Martin Meyer, chancelier de l'archevêque de Mayence. Et il faut convenir que le puritanisme de ce ministre,

(1) Matthieu de Coucy, p. CXXV.

dans cette pièce, laissait au puritanisme de la future réformation peu de choses à ajouter. Meyer ne voulait rien moins que ramener le pape et les cardinaux à la situation primitive du collége apostolique, et rétablir, au milieu du quinzième siècle, les humbles formes de l'Eglise des catacombes.

Calixte III fit réfuter ces griefs et ces idées par Æneas Sylvius, devenu cardinal et premier ministre. L'ancien secrétaire de Frédéric III, releva une à une les plaintes germaniques du chancelier Meyer (1), montra que plusieurs de ces plaintes n'avaient aucun fondement, et que les autres étaient de beaucoup exagérées. Æneas Sylvius ne niait pas qu'il ne se fît, parfois, dans la cour romaine, des choses dignes de blâme; que les souverains pontifes eux-mêmes, en tant qu'ils sont hommes, ne pussent faillir ou se laisser tromper (2); qu'à l'endroit du luxe, en particulier, il n'y eût à reprendre. Mais il faisait observer avec raison que, ce n'était point sur des abus isolés et inséparables de la faiblesse humaine, qu'on devait juger la cour romaine; qu'il fallait, du reste, tenir compte de la position des papes, des cardinaux, des temps, des circonstances; qu'on n'en était plus à l'époque où le christianisme se révélait au monde; que depuis qu'il s'était incarné dans la société civile, il en subissait les conditions et avait

(1) Voir les lettres 334, 338, 369.

(2) Fatemur, aliquando in romana curia quam regunt homines, aliqua fieri quæ digna essent emendatione, nec dubitamus ipsos romanæ urbis præsules etiam in quantum homines falli, errare, labi aut decipi posse. (epist. CCCLXIX).

dû en revêtir les formes extérieures; que les chefs de l'Eglise étaient des princes, auxquels il fallait, comme aux autres princes, une certaine magnificence pour frapper les regards du vulgaire, le tenir à distance; que le prestige de l'autorité ne se conserve qu'à ce prix, et qu'en cela il n'y a que l'excès qui soit condamnable (1).

Æneas Sylvius touchait après cela à la question des subsides qui avait été le prétexte des plaintes. Il avouait également, qu'il se glissait parfois, dans la perception des décimes et des aumônes, des irrégularités regrettables. Les collecteurs n'étaient pas toujours si délicats, qu'il ne se mêlât, dans l'exercice de leurs fonctions, des industries plus ou moins répréhensibles. Mais ces industries, disait-il, étaient, jusqu'à un certain point, excusables à cause des intentions louables qu'on s'y proposait, et l'on devait dire que les aumônes allaient au but en ce qui concernait le pape.

Dans cette réponse, l'argumentation d'Æneas Sylvius était franche, claire, modérée et forte. Elle ne fit pourtant point cesser les plaintes des Allemands, et les murmures devinrent si forts que Calixte se vit dans la nécessité de leur imposer silence, en y répondant directement lui-même. Dans une apologie, adressée à l'Empereur Frédéric, il exposa, avec cette franchise noble et fière qui convient à la probité méconnue, l'usage qu'il faisait de l'argent qui arrivait au Saint-Siége. Cet usage consistait à soutenir l'héroïque Scanderbeg en Albanie, à entretenir une puissante escadre dans les mers du Le-

(1) De moribus Germaniæ, p. 1035.

vant, à distribuer des secours à tous les défenseurs de la cause chrétienne tant en Grèce qu'en Asie. « L'argent que nous recevons de quelque part qu'il vienne, ajoutait-il, nous ne le prenons point pour nous, nous ne l'enfermons point dans des coffres, nous ne le dépensons point en joyaux ou à entretenir la mollesse, nous le consacrons tout entier à la défense de la foi (1). »

En effet, pendant que tous les autres princes chrétiens semblaient dormir, Calixte soutenait seul la lutte contre les Turcs. Si l'on en excepte le roi de Hongrie et le prince d'Albanie, Mahomet n'avait d'adversaire chrétien devant lui que le cardinal Scarampo qui parcourut, pendant trois ans consécutifs, l'Archipel, reprit les îles de Mytilènes, de Lemnos, de Stalimène, d'Imbros, de Naxos, protégea celles qui n'avaient point encore subi le joug, et inquiéta sérieusement les infidèles en Asie et en Afrique (2).

A son tour, Calixte, usant de récriminations, se plaint, dans une foule de lettres, que la guerre sainte imposait à l'Église romaine d'intolérables sacrifices; que, pour subvenir aux armements et faire face aux secours dont la charge retombait en entier sur elle, la charité des fidèles était insuffisante, qu'il se voyait forcé d'engager les domaines pontificaux, les joyaux du trésor, la tiare elle-même, de fondre l'argenterie de sa maison et jusqu'aux vases sacrés des Églises (3). Si

(1) Raynald., anno 1457, nus 40.

(2) Raynald., anno 1456, nus 50. Anno 1457, nus 40. — Marino Sanuto, Vita dei ducchi, t. XXII, p. 1159. — Jacobi Philip. Bergom. chronic. supplem., libr. xv, p. 377.

(3) Raynald., anno 1456, nus 49.

quelqu'un était en droit de se plaindre, c'était bien le pape auquel il ne revenait qu'une faible partie des décimes et des aumônes, parce que la cupidité des princes s'en emparait, sous divers prétextes, et les faisait servir, comme cela eut lieu en France, à soutenir d'autres querelles que celles de l'Eglise (1).

En Italie, ce furent d'autres obstacles qui traversèrent les projets de Calixte III. Si le roi de Naples ne tint pas la promesse qu'il avait faite de marcher en personne contre les Turcs, le motif de cette abstention, chez un prince si belliqueux, ne fut pas l'amour du repos. Ce monarque savait, quand la voix de l'intérêt ou celle de la gloire se faisait entendre, retrouver l'ardeur et les vertus guerrières. Mais il y avait, entre le pape et lui, des levains de discorde qui allaient s'aigrissant de jour en jour.

Tant qu'Alphonse Borgia avait vécu dans la condition privée, il s'était montré l'ami et le confident du monarque aragonais. Depuis qu'il s'était assis dans la chaire de Pierre, il avait cessé d'être l'un et l'autre. La souve-

(1) On peut citer plusieurs exemples de ces détournements de la part des princes : 1° de la part de Casimir, roi de Pologne, qui, d'après ce que rapporte Albert Krantz, Wandalia, libr. XII, c. XXXIII, vola tout simplement le collecteur apostolique. *Teneri* jussit hominem, ut omnibus diligentius perquireret et quos in usus veniret tanto molimine acervata per provincias pecunia, præferens suo regno magis opus videri tali supplemento quam Italiæ ; 2° de la part de Christiern, roi de Danemark, qui, au rapport du même Albert Krantz, in Dania, libr. VIII, c. XXX, trouva le moyen de soustraire au collecteur une partie de sa recette, pour faire la guerre à de prétendus schismatiques.

raine puissance est naturellement exigeante, et les princes se persuadent aisément que la reconnaissance pour leurs bienfaits ne doit admettre ni considération ni limites. Conséquemment, Alphonse, qui pouvait se flatter d'avoir fait une bonne partie de la fortune de Borgia, osa croire que Calixte III ne devait rien refuser à ses volontés, et dans cette persuasion, demanda au pape, de lui céder, en fiefs, la Marche d'Ancône et d'autres terres de l'Eglise (1). Mais il dut bien vite revenir de son illusion. Calixte III qui avait été, sans bassesse, le courtisan du roi d'Aragon, sut lui montrer que, devenu le prince des monarques, rien ne pourrait le faire transiger avec son devoir. Non seulement il lui refusa les fiefs demandés, il ne voulut même point admettre, pour évêque, un certain nombre de sujets, présentés par le roi, et qui n'avaient d'autre mérite que d'être ses créatures (2). « Que le roi d'Aragon gouverne son royaume, dit-il, et nous laisse la direction du suprême apostolat. » (3). Alphonse ne pouvait pardonner à son ancien conseiller cette généreuse et noble indépendance.

D'autres griefs vinrent s'ajouter à cette première cause de mécontentement. Jacopo Piccinino, poussé par Alphonse, s'était jeté sur le territoire de Sienne, contre laquelle le monarque nourrissait des projets de vengeance. C'en était fait de cette petite république, si Sforza, si Venise, si Calixte ne fussent accourus à son

(1) Commentarii Pii II, libr. II, p. 35.

(2) Platina in Calixtum III. — Naucleri chronogr. generat. XLIX, p. 1085.

(3) Æneæ Sylvii Hist. Europæ, c. LVIII.

secours. Æneas Sylvius, évêque de Sienne, envoyé près d'Alphonse, parvint bien à arranger politiquement les affaires de sa cité, mais il ne réussit point à faire oublier au roi qu'il avait trouvé le pape sur son passage (1).

Il y eut autre chose. Alphonse et Sforza, jusque là ennemis, se rapprochèrent tout à coup si étroitement qu'il fut question entre eux de s'unir par des mariages. Hippolyte-Marie, fille de Sforza, dut épouser Alphonse, fils aîné de Ferdinand, duc de Calabre, et Isabelle d'Aragon en retour fut promise au troisième fils de Sforza. Calixte III vit avec inquiétude ces projets de parenté et s'efforça de les traverser, car, s'il voulait qu'Alphonse et Sforza vécussent en paix, il craignait, pour la balance politique de l'Italie, l'alliance de princes si puissants (2). Le pontife n'approuvait pas non plus la guerre que le monarque napolitain avait déclarée aux Génois, il supportait surtout impatiemment d'avoir été sans influence, sur Alphonse, pour en empêcher l'explosion, et de ne pouvoir l'amener à des dispositions pacifiques. Enfin il refusait à Ferdinand, fils naturel d'Alphonse, l'investiture du royaume des Deux-Siciles que celui-ci sollicitait du vivant de son père, parce que Ferdinand n'était point enfant légitime du roi (3).

Alphonse ne vécut point assez pour voir éclater les orages qui s'amassaient; il mourut le 27 juin 1458.

(1) Commentarii Pii II, libr. I, p. 26.

(2) Summonte dell' istor. di Napoli, t. III, libr. V, p. 179 et seq. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, libr. XXVI, c. VII. — Muratori, Annali d' Italia, anno 1456.

(3) Murat., Annali d' Italia, anno 1457.

Mais Calixte ne tarda pas à montrer que son refus d'investiture n'avait point été un mouvement d'humeur, mais était le résultat d'un plan profondément concerté. Sitôt Alphonse mort, bien que Ferdinand eût envoyé à Rome des lettres pleines de soumission, Calixte déclara le royaume de Naples dévolu au Saint-Siége, et défendit aux barons napolitains de prêter serment de fidélité à l'héritier du feu roi (1).

On ne peut mettre en question que le pape, en sa qualité de suzerain, n'eût le droit de transférer, dans ce cas comme toujours, à qui il lui plaisait, la couronne des Deux-Siciles. Mais il est des choses incontestables en droit, que la prudence défend quelquefois de faire. On se demande, ici, quel but pouvait se proposer Calixte III, en voulant détruire l'œuvre de ses deux prédécesseurs, et en embrassant une politique dont l'inévitable conséquence devait être d'armer l'Italie contre elle-même et d'anéantir tout espoir de croisade. Voulait-il ressusciter les prétentions de René d'Anjou dont le fils, Jean, se trouvait déjà à Gênes, pour y faire prévaloir l'autorité de la France? Mais cela serait incroyable de la part d'un Espagnol, d'un Aragonais. Voulait-il plutôt substituer, sur le trône de Naples, à la vieille et royale maison d'Aragon, la famille nouvellement parvenue des Borgia? Des historiens le disent (2), et l'amour que té-

(1) Lunig, Codex Ital. diplomaticus, t. II, p. 1255.—S. Antonin., tit. XXII, c. XVI. — Raynald., anno 1458, nos 32. — Tristani Carraccioli, Opuscula historica, Murat., t. XXII, p. 69.

(2) Costanzo, istor. di Napoli, libr. IX. — Johannis Simonettæ Vita Franc. Sfortiæ, Murat., t. XXI, libr. XXVI, p. 686. — Gior-

moignait Calixte III pour ses neveux semblerait corroborer cette insinuation. Mais on n'a, à cet égard, que de vagues conjectures, et il répugne à admettre que Calixte, si pieux, si désintéressé jusque là dans le gouvernement de l'Eglise, ait voulu donner un démenti à toute sa vie et bouleverser le monde, pour laisser une couronne à sa famille. Nous aimons mieux croire que ce pontife s'était épris de l'idée d'agrandir la puissance de l'Eglise romaine, en rattachant au pouvoir direct du Saint-Siége le plus beau de ses fiefs. Plan gigantesque, mais trop gigantesque pour n'être pas chimérique, au point où en étaient les choses ! Rêve d'un vieillard, chez qui l'énergie de la volonté avait survécu à la force de l'esprit ! Quoi qu'il en soit, Calixte n'eut pas le temps de donner suite à ses projets, ni même de les faire connaître. Il cessa de vivre le 8 août 1458, moins de deux mois et demi après Alphonse (1). Toujours heureux jusqu'à la fin, la mort vint à propos pour sauver sa gloire, en le dérobant au monde, à l'instant même, où une grande faute, la seule peut-être qu'il eût commise, allait compromettre la renommée de sagesse qu'il s'était acquise, et précipiter dans l'oubli le bien qu'il avait fait. (*Pièces justificatives n° 2.*)

Les deux factions, qui avaient partagé le conclave

nali napolit., Murat., t. XXI, p. 1132. — Pigna, De principibus atestin., libr. VII, p. 574.

(1) Commentarii Pii II, libr. I, p. 29. – Une dépêche manuscrite d'Otton Carrette à Sforza, dans la correspond. de ce duc conservée à la bibliothèque ambrosienne de Milan établit officiellement cette date de la mort de Calixte III.

précédent, reparurent lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Calixte III. La candidature du cardinal d'Estouteville fut remise, plus sérieusement que jamais, sur le tapis, par les partisans de la France. Les Italiens, à défaut de Capranica qui venait de suivre Calixte au tombeau, s'attachèrent aux cardinaux de Bologne et de Sienne. Le premier était le frère de Nicolas V, le second était le célèbre Æneas Sylvius Piccolomini. Tous deux, Æneas Sylvius surtout, possédaient ce mérite supérieur qui appelle les grandes dignités. La cour et le peuple, en voyant ces deux prélats faire leur entrée dans Rome, s'accordaient à dire que l'un ou l'autre serait pape (1).

Dix-huit cardinaux entrèrent au conclave. Le premier jour se passa sans rien faire. Le lendemain, on rédigea une série d'articles par lesquels chacun des cardinaux s'engageait, s'il était élu, à poursuivre, contre les Turcs, le projet d'une expédition sainte; à réformer la cour romaine; à ne point transférer cette cour d'une province à l'autre, sans l'aveu du Sacré Collége; à payer, sur le trésor apostolique, cent florins par mois aux cardinaux pauvres; à ne nommer personne aux grands bénéfices sans le consentement du Sacré Collége; à ne point aliéner les droits de l'Eglise, à ne faire ni guerre, ni traité d'alliance, sans ce même consentement; à ne point augmenter les impôts; enfin, à exiger des feudataires, des gouverneurs des villes et des provinces du domaine ecclésiastique, le serment d'obéir pendant la vacance

(1) Commentarii Pii II, libr. I, p. 29.

du Saint-Siége, au Sacré Collége (1). L'élu devait ratifier la teneur de ces articles et en jurer de nouveau l'exécution, avant que son élection fût annoncée au peuple.

Le jour suivant, le scrutin donna cinq voix au cardinal de Bologne, et cinq également à Æneas Sylvius. Le candidat, après eux, qui en compta le plus, en eut trois. Rien n'annonçait une tendance prononcée dans les électeurs. Le reste de la journée et la nuit suivante se passèrent en conférences. Le quatrième jour, lorsqu'on en vint à l'épreuve, les choses avaient changé de face. Il ne fut plus question du cardinal de Bologne, mais Æneas Sylvius eut neuf voix ; tandis que d'Estouteville, qui ne paraissait pas la veille, en compta six. Les neuf suffrages d'Æneas Sylvius ne suffisant pas, on essaya de l'*accesso*. Tous les Pères s'assirent sur leur siége, pâles, silencieux et comme secrètement agités par l'Esprit-Saint. Leur corps immobile ne laissait échapper aucun geste, et sans le mouvement des yeux qu'ils portaient avec anxiété les uns sur les autres, on les aurait crus pétrifiés. Cette scène d'attente solennelle dura quelques instants. Le vice-chancelier, Rodrigue Borgia, l'interrompit tout à coup, pour dire : « J'accède au cardinal de Sienne. » Le silence suivit de nouveau ces paroles. Il ne fallait plus que deux voix. Dans le but d'arrêter l'élection, ce jour-là, d'Estouteville et Saint-Sixte sortirent ; mais comme personne ne les imita, ils rentrèrent aussitôt. Alors Jacopo Theobaldo se levant : « Et moi aussi j'accède au cardinal de Sienne. » Il restait encore

(1) Raynald., anno 1458, n[i] 5-8.

une voix. Prosper Colonna, devançant ses collègues : « Eh bien, dit-il, en se tournant du côté des électeurs, je donne mon suffrage à Æneas Sylvius, et je le fais pape. » En même temps tous les cardinaux se précipitèrent aux pieds de l'élu et le saluèrent souverain pontife. Piccolomini ne répondit que par ses larmes, et ses amis l'engageant à se réjouir au contraire : « Vous pouvez, s'écria-t-il, vous réjouir vous autres de mon élévation à la suprême puissance, vous n'avez à vous préoccuper ni des travaux ni des périls qui l'accompagnent, mais moi à qui vient d'échoir la grave obligation d'accomplir tout ce que j'ai tant de fois demandé de mes prédécesseurs, soit en Allemagne, soit en Hongrie, soit en Italie, puis-je faire éclater ma joie » ? (1).

Les cardinaux s'étant assis de nouveau, confirmèrent l'élection. On demanda à l'élu, quel nom il voulait prendre ; il choisit celui de Pie II, jura une seconde fois l'exécution des articles convenus, avec cette clause toutefois : « Autant que Dieu, l'honneur et la justice du Saint-Siége apostolique le permettront (2). » Puis on le plaça sur l'autel où les cardinaux l'adorèrent, et l'on annonça au peuple, qu'on avait un pape (3).

(1) Campano, in Vita Pii II, Murat., t. III, part. II, p. 974.

(2) Voir cette clause au bas du compromis, ap. Raynald., anno 1458, nos 8.

(3) Commentarii, Pii II, libr. I, p. 30 et seq. — Entre les divers récits de l'élection d'Æneas Sylvius, les mémoires de J. du Clerq, livre III, c. XXXIX, ajoutent seuls, relativement à la candidature du cardinal d'Estouteville et du cardinal de Sienne, quelques détails qui ne se rencontrent pas dans les Commentaires de Pie II. Nous ne savons vraiment où l'histoire des

Tous les faits, que nous avons racontés jusqu'ici, nous ont familiarisé avec Æneas Sylvius. Nous l'avons constamment rencontré partout où se réunissait une grande assemblée, où se poursuivait une importante négociation, où il était question de politique, d'ambassades, de guerre sainte, d'éloquence surtout. Cette vie si active, si laborieuse, avait usé ses forces. On retrouvait bien toujours chez lui la vaste érudition, la vivacité de l'intelligence, la science des affaires, l'éclat de la parole. Mais sa santé était détruite ; il avait perdu l'usage des jambes, son corps pliait sous le poids des infirmités. Une précoce vieillesse l'accablait. Dans certaines circonstances, ses facultés physiques semblaient tellement paralysées, que de l'homme il ne restait plus que la voix. Plusieurs de ses collègues avaient hésité à lui donner leur suffrage, uniquement dans la crainte qu'il ne pût vaquer aux fonctions de la Papauté. Mais Pie II avait une âme de fer. A défaut du corps, sa pensée devait suffire à tout. Tout puissant sous Calixte III, il ne fit qu'échanger le rôle de ministre contre celui de souverain. Ses habitudes restèrent les mêmes. En dépit de la faiblesse de sa santé, il ne passait jamais au lit plus de cinq ou six heures, se levait, en été, à l'aurore, en hiver,

conclaves a puisé ce qu'elle raconte des intrigues de ce conclave. Les historiens postérieurs ont trouvé tout simple de la copier, sans s'inquiéter de l'exactitude des circonstances qu'elle leur fournit. Avec un peu de réflexion, ils auraient vu que celles-ci sont tout à fait dépourvues de vraisemblance ; que les discours surtout d'Æneas Sylvius et du cardinal de Rouen renferment trop peu de sens pour avoir jamais été prononcés par deux hommes si renommés par leur sagesse et leur expérience.

avant le jour, célébrait le service divin ou y assistait, puis vaquait à ses affaires. Son repas était frugal, il ne souffrait sur sa table aucun mets recherché, mangeait et buvait vite et peu. Pour cette action, il n'aimait point à se trouver seul, et préférait, à l'intérieur de son palais, les ombrages de ses jardins. Quand il était en voyage, il avait toujours soin de se faire servir près d'une fontaine, ou sous le dôme solitaire des forêts. Alors il se plaisait à parler de littérature, ou même à s'égayer par quelques plaisanteries fines et délicates (1).

Aucun nom n'était, à cette époque, plus généralement célèbre et populaire que celui d'Æneas Sylvius. Rome et l'Italie firent éclater une joie extraordinaire à la nouvelle de son élévation. L'Espagne et l'empire y applaudirent également. Mais la France, la Hongrie, la Pologne, la Suède et le Danemark virent, avec une sorte d'inquiétude, un ami personnel de l'empereur, devenu chef de l'Église (2). Heureusement, le caractère du nouveau pape était de nature à effacer ces préventions, et à réunir toutes les parties de la chrétienté dans les sentiments d'une même sympathie. Pie II ne tarda pas à montrer, par son désintéressement, son impartialité et sa justice, qu'il ne tenait à faire prévaloir ni vue personnelle, ni affection étrangère, mais n'avait que la noble ambition de faire concourir toutes les forces politiques du monde chrétien au bien de l'Église.

Le premier soin de Pie II fut d'établir fortement l'au-

(1) Campano, Murat., t. III, part. II, p. 985 et 987. — Platina, in Pium II.

(2) Commentarii Pii II, libr. I, p. 31 et 32.

torité du Saint-Siége dans le domaine ecclésiastique. Rome était tranquille et soumise, bien que les factions eussent eu un moment quelque velléité de s'agiter (1). Mais il n'en était pas de même ailleurs. Jacopo Piccinino, fils du célèbre Francesco Piccinino, imitant l'exemple donné naguère par Sforza, avait profité de la vacance du Saint-Siége, pour se faire une principauté aux dépens de l'Église, et s'était déjà emparé d'Assise, de Gualdo, de Nocera. Marchant sur ces traces, quelques gouverneurs de villes et de provinces essayaient de se rendre indépendants notamment dans Narni, Soriano, Orvieto, Veturio, Citta di Castello, Spoleto et Foligno. Il aurait fallu leur faire la guerre, pour les réduire, Pie II qui avait d'autres projets et qui d'ailleurs n'était point en mesure, préféra acheter avec de l'argent la fidélité des gouverneurs. De son côté, le Sacré Collége, moyennant une somme de 20,000 florins, recouvra la possession du Château-Saint-Ange qui était resté aux mains d'un neveu de Calixte III (2). Seul, Piccinino se refusa à toute espèce de transaction, mais Pie II avait déjà entamé, avec Ferdinand de Naples, des négociations dont le premier résultat devait être de forcer l'ambitieux condottière à lâcher prise.

Nous avons vu que le pape défunt, au moment de descendre dans la tombe, nourrissait, à l'égard du royaume des Deux-Siciles, des desseins capables de troubler le repos de l'Italie. Pie II, qui n'avait, pour y

(1) Ibidem, libr. I, p. 31.

(2) Campano, p. 974 et seq. — Commentarii Pii II, libr. II, p. 36.

donner suite, ni les mécontentements, ni les intérêts, ni les idées de Calixte III, se hâta de les démentir. Il accueillit donc, avec bienveillance, l'ambassade napolitaine qui vint, de la part de Ferdinand, le féliciter sur son avènement, et écouta, avec faveur, la proposition qu'elle lui fit d'accorder l'investiture du royaume, à l'héritier d'Alphonse. Mais en ouvrant à ce prince le trésor des grâces apostoliques, Pie II n'oublia pas les intérêts du Saint-Siége, et avant de concéder à Ferdinand le trône qu'avait occupé son père, il stipula les conditions suivantes : 1° Que Ferdinand paierait désormais, avec fidélité, le cens de 8,000 onces d'or, dont la solution avait été interrompue depuis la reine Jeanne; 2° qu'il respecterait les droits des églises violés par son père; 3° qu'il expulserait Piccinino des terres pontificales; 4° qu'il restituerait Bénévent à l'Eglise et rendrait aussi, au bout de dix ans, Terracine que le Saint-Siége lui permettait d'occuper, cet espace de temps, moyennant une redevance.

Ces conditions parurent dures à Ferdinand, et il s'efforça, par des messages répétés, d'engager le pape à en adoucir les rigueurs. Pie II répondit, qu'il ne traitait pas en marchand, mais en souverain, et se montra inflexiblè. Ferdinand se résigna, car il avait besoin de la faveur du Saint-Siége, n'importe à quel prix. Quand cette affaire fut portée au consistoire, la grande majorité du Sacré Collége approuva la résolution du souverain pontife. Les cardinaux français firent seuls quelque opposition. En cela, ils n'étaient que les échos du doyen de Chartres, ambassadeur de Charles VII, et de l'évêque de Marseille, représentant du roi René. Ce dernier, par-

leur intarissable, faisait ressortir, à tout propos, l'avantage qu'il y aurait, pour la cour romaine, à favoriser le parti de René. Pour imposer silence à sa loquacité, Pie II lui demanda, si le Saint-Siége pouvait compter sur René, pour expulser Piccinino des terres de l'Eglise. Sur la réponse négative de l'évêque : « Eh ! bien, qu'avons-nous donc, s'écria le pape, à attendre d'un prince incapable de nous secourir dans la détresse ? Il nous faut, sur le trône de Naples, un prince qui soit en état de protéger ses droits et les nôtres. » Ainsi donc, les décrets de Calixte III furent abrogés, et l'investiture accordée à Ferdinand (1). Piccinino évacua aussitôt les places qu'il avait usurpées.

Pie II avait à cœur d'affranchir la Papauté de toute préoccupation, parce qu'une grande pensée agitait son âme, celle de faire la guerre aux Osmanlis. Secrétaire de Frédéric, évêque, cardinal, Æneas Sylvius n'avait cessé de prêcher la croisade, Pie II semblait plus engagé qu'aucun de ses prédécesseurs à réaliser ce grand dessein. Nul n'en sentait mieux que lui la nécessité. Aussi avait-il d'abord porté sur ce point son attention tout entière. La difficulté, insoluble jusque-là, avait été de réunir la chrétienté ; tous les efforts, tentés dans ce but, avaient constamment échoué. Pie II essaya de s'y prendre d'une autre manière, et d'applanir les obstacles, en convoquant un congrès général des princes et des peuples de l'Europe, congrès auquel le chef de l'Eglise assisterait

(1) Commentarii Pii II, libr. II, p. 36. — Campano, in Vita Pii II, p. 974. — Muratori, Annali d'Italia, ann. 1458, ad calcem. — Lunig, Codex Ital. diplom., t. II, p. 1159.

en personne, et où tous ceux qui devraient concourir à l'expédition sainte, viendraient eux-mêmes apporter leur part de conseil, comme leurs promesses de secours.

Dans le consistoire où Pie II proposa ce moyen, il entraîna tout le monde par son éloquence. Personne ne songea à faire la moindre opposition; le lieu du congrès fit seul l'objet d'une discussion. On finit par s'arrêter à Mantoue et à Udine, et le pape annonça aussitôt, àl a chrétienté, qu'une solennelle assemblée aurait lieu aux calendes de juin 1459, dans l'une de ces deux villes (1). Plus tard Mantoue fut préféré à Udine.

Libre, par le prompt dénouement de la question napolitaine, de s'occuper exclusivement de la guerre sainte, Pie II n'attendit pas la fin de l'hiver pour se rendre au lieu désigné. Il partit de Rome vers les derniers jours de janvier. Il espérait que l'exemple du Père commun des fidèles, partant au milieu des frimas, malgré les infirmités de la vieillesse, inspirerait le zèle aux indifférents. Il espérait encore, en traversant lentement l'Italie, répandre l'enthousiasme, pacifier les dissensions et préparer le succès de l'assemblée.

Avant de quitter la cité des Apôtres, le pontife se transporta au Mont-Esquilin pour visiter la basilique de Sainte-Marie-Majeure et se placer sous la protection de la Mère de Dieu; puis il sortit par la porte Flaminienne, au milieu d'une multitude qui se pressait sur ses pas, en

(1) Voir la bulle de convocation, inter Pii II epist. editas ab Antonio Zarotho, Novaræ, in-4, anno 1487. — Comment., libr. I, p. 34. — Leodrisii Cribelli de exped. Pii papæ II in Turcos, p. 66-70.

versant des larmes. Les cardinaux d'Estouteville, de Coëtivi, Philippe Calendrini, Pierre Barbo, Prosper Colonna et le vice-chancelier, Rodrigue Borgia, accompagnaient le pape. Les autres restèrent dans la ville, où le cardinal de Cusa fut chargé de représenter l'autorité pontificale, en qualité de légat (1).

Pie II prit sa route par Campagnano, où les Orsini le reçurent avec toute la cour romaine; puis il se dirigea sur Florence, par Nepi, Citta di Castello, Foligno, Assise, Pérouse, Arezzo et Sienne. Rentrant ensuite, au sortir de la Toscane, dans les terres de l'Eglise, il visita Bologne, Ferrare et arriva le 27 mai à Mantoue (2). Partout le chef de l'Eglise fut accueilli avec des honneurs qui s'adressaient autant à la brillante renommée d'Æneas Sylvius qu'à la dignité suprême dont il était revêtu. Cosimo de Médicis, à Florence, Borso d'Este, à Ferrare, y ajoutèrent la magnificence. Jamais pape peut-être n'avait voyagé, au milieu d'un concours d'hommages plus spontanés, plus sincères.

Mais à Mantoue, Pie II éprouva une douloureuse déception. Au lieu d'une grande assemblée, quelques membres seulement, et non les plus importants, s'offrirent à lui. Le pontife s'en plaignit avec amertume dans son discours d'ouverture. « Quoi ! s'écria-t-il, le zèle de la religion n'existe-t-il plus parmi les chrétiens ? Nous avions fixé un long terme à cette réunion, afin que personne ne pût accuser la brièveté du temps et la difficulté

(1) Commentarii Pii II, libr. II, p. 38. — Platina in Pium II.

(2) Commentarii libr. II. — Cristoforo da Soldo, Istor. Bresciana, Muratori, t. XXI, p. 891.

du voyage; nous avons donné l'exemple. Malgré notre vieillesse et la maladie, nous avons bravé les rigueurs de l'hiver et franchi les âpres sommités des Apennins. Nous avons laissé Rome et le patrimoine de saint Pierre exposés à mille dangers. Nous venions plein d'espérance, parce que nous pensions, qu'à notre exemple, on aurait quelque souci de la foi catholique. Nous ne saurions exprimer combien la solitude dans laquelle nous nous trouvons afflige notre cœur. Oui, l'indifférence des chrétiens nous fait monter la rougeur au front. Nos ennemis savent verser leur sang pour leur fausse religion, et les disciples du Christ, quand il s'agit de défendre l'Evangile, reculent devant les plus légers sacrifices. C'en est fait de nous, si nous continuons à marcher dans une telle voie (1). »

Les jours suivants n'amenèrent aucun changement dans la situation que déplorait le noble pontife. Le découragement commençait à gagner la cour romaine. Tous les cardinaux, excepté Bessarion et S. Sixte, désespéraient du succès de l'entreprise. Le pape était triste, mais inébranlable. Il avait dit qu'il resterait à Mantoue, jusqu'à ce qu'il eût sondé les intentions des princes(2). Les choses changèrent pourtant. Les envoyés de Thomas Paléologue, despote de Morée, arrivèrent les premiers. Ils furent suivis bientôt par ceux de Chypre, de Rhodes, de Lesbos, de Hongrie, d'Albanie, d'Epire et de

(1) Commentarii libr III, p. 60.

(2) Nos hic tamdiù manebimus, donec animos principum exploremus (Commentarii ibidem, p. 60).

Bosnie. Mais tous ces envoyés venaient moins pour promettre des secours que pour en solliciter (1).

Enfin parurent les ambassadeurs de Frédéric III et ceux de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Francesco Sforza vint en personne. Il avait été précédé par les députés de Sienne, de Florence, de Lucques, de Bologne. On vit ensuite arriver Gismondo Malatesta, seigneur de Rimini, puis, l'archevêque de Bénévent et le duc d'Adria, pour le roi de Naples, enfin, l'évêque de Cracovie, pour le roi de Pologne. Les Vénitiens et les Savoyards se montrèrent les derniers.

Entouré des représentants de tant de puissances, Pie II reprit courage, et crut devoir, sans attendre l'arrivée des Français et des Anglais, aborder les grandes questions pour lesquelles le congrès avait été réuni. On était déjà au mois de septembre. Quelques-uns des membres, Sforza entre autres, ne pouvaient prolonger leur séjour à Mantoue; il y aurait eu de l'inconvénient à ajourner encore. Le pape débuta par un discours qui ne dura pas moins de trois heures (2). L'auguste orateur s'efforça de prouver à l'assemblée que la guerre contre les Turcs était nécessaire, et qu'il était plus facile qu'on ne le pensait de vaincre ces redoutables ennemis. Bessarion prit la parole, après le souverain pontife, et s'exprima dans le même sens. L'assemblée entendit ensuite Fran-

(1) Ibidem Libr. III, p. 61 et 63.

(2) Le discours qu'on lit dans les œuvres de Pie II, epist. CCCXCVII, n'est pas à beaucoup près aussi long; mais probablement qu'il ne renferme que la quintescence de l'improvisation pontificale.

cesco Sforza protester, avec une énergie toute militaire, de son dévouement à l'expédition sainte (1).

A cette brillante séance, préparée pour émouvoir les esprits, et les disposer aux résolutions généreuses, succédèrent des conférences, pour s'entendre sur le plan à suivre dans la guerre sacrée et les moyens de la soutenir. L'opinion de tous fut qu'on devait attaquer les Ottomans par mer et par terre. Sforza conseilla de laisser aux nations de l'Orient, accoutumées à combattre les musulmans, le soin de lutter contre eux, et de les aider par les subsides de l'Italie. Gismondo Malatesta, qui parla pour contredire Sforza, soutint, au contraire, que les Hongrois, les Serbes, les Bosniens, les Albanais, ne valaient rien pour vaincre l'ennemi commun, et qu'il fallait mettre en ligne les phalanges italiennes; c'est-à-dire, qu'il fallait envoyer, contre des hordes féroces, fanatiques et singulièrement aguerries et audacieuses, des soldats sans énergie, sans esprit militaire, qui faisaient consister tout l'art de la guerre, dans une vaine parade d'évolutions. Le système de Sforza était insuffisant, celui de Malatesta ridicule. Et toutefois ces deux hommes étaient des guerriers de renom. On n'avait aucune idée juste sur la manière de combattre les Turcs. Le pape, tout en adoptant un avis plus raisonnable, donna dans une autre erreur qui consistait à supposer, que les chrétiens, avec 50,000 hommes, étaient capables de vaincre des ennemis qui pouvaient leur en opposer plus de 200,000.

En général, dans tous les projets de croisade de ce

(1) Johan. Simonettæ Vita Sfortiæ, Muratori, t. XXI, libr. XXVI, p. 689. — Commentarii, libr. 111, p. 82.

siècle, on se livrait à une choquante contradiction. Après avoir effrayé les imaginations, par la puissance des Osmanlis, l'audace de leurs entreprises, la rapidité de leurs succès, on rassurait tout le monde en disant qu'il était facile d'en triompher (1); ce qui aboutissait à laisser faire les Hongrois et les Albanais. Les représentants des autres princes opinèrent ensuite, tour à tour, chacun exposant ses vues et ses moyens, mais avec les froides réserves de la politique, et non avec cette ardente spontanéïté qui arrachait naguère à d'autres hommes ce cri puissant : *Dieu le veut* (2) !

Comme on en était aux dernières séances, les Français et les Anglais se présentèrent enfin, mais ce fut pour exprimer des doléances. Les députés de Charles VII étaient l'archevêque de Tours, l'évêque de Paris, le docteur Thomas de Corcelle, et le bailli de Rouen. Avec eux était l'évêque de Marseille, représentant du roi René. Tous ces députés se plaignirent amèrement de ce que le pape avait préféré pour le trône de Naples, un bâtard d'Aragon à un prince de l'illustre sang de France. Quand on leur demanda ce qu'ils prétendaient faire pour la croisade, ils répondirent : qu'il était inutile de songer à faire la guerre aux Turcs, tant que la France et l'Angleterre ne seraient point en paix; ils ajoutèrent qu'on n'était point éloigné, en France, de consentir à ce qu'un

(1) Dans une lettre adressée à Lodovico Foscarino, libr. XIX, Filelfo s'efforce de montrer que la faiblesse numérique des Turcs, leur lâcheté offrent aux Chrétiens un moyen facile de les vaincre. Pauvre humaniste !

(2) Leodri. Cribell., de exped. Pii II in Turcos, p. 77-80.

congrès des deux nations eût lieu, sous la présidence d'un légat apostolique, pour accommoder leurs différents, mais ils finirent par déclarer que leurs instructions ne leur permettaient de faire aucune promesse. En définitive, les Français n'étalèrent au congrès que de la mauvaise humeur. Moins passionnés ou plus politiques, les Anglais donnèrent quelques vagues espérances (1). Il fallut se résoudre à une autre déception, et cela de la part de Venise. Les représentants de cette république, après de longues tergiversations, avouèrent que, la majeure partie des possessions vénitiennes étant située sur les frontières turques, le sénat ne voulait, pour aucun motif, se brouiller avec les Ottomans, à moins toutefois qu'il fût hors de doute que les princes chrétiens se réuniraient contre eux (2).

Malgré ces déconvenues, les conclusions du congrès de Mantoue furent satisfaisantes. On décréta, pour trois ans, la levée d'un décime sur le clergé, d'un trentième sur les fidèles, d'un vingtième sur les Juifs. L'empereur s'engagea à fournir 32,000 hommes d'infanterie et 10,000 de cavalerie ; le duc de Bourgogne, 6,000 de toutes armes ; la Hongrie, 20,000 hommes d'infanterie, autant de cavalerie. Les États italiens prirent à part l'obligation de seconder le zèle du chef de l'Eglise. Ils devaient, à frais communs, équiper une puissante flotte à laquelle se rallieraient les contingents des autres petites puis-

(1) Commentarii libr. III, p. 83-88.

(2) Johan. Simonettæ Vita Sfortiæ, libr. XXVI, p. 690. — Les actes du congrès de Mantoue se trouvent dans Labbe, Conciliorum t. XIII, p. 1748.

sances de la chrétienté (1). On comptait beaucoup sur Scanderbeg et ses braves Albanais, sur les Grecs, et sur une ligue des musulmans et des chrétiens d'Asie. Pie II nomma Frédéric III généralissime de l'expédition, lui envoya une épée, un casque bénit de sa main, et fit partir pour l'Allemagne, avec le titre de légat, le cardinal Bessarion, dans le but de poursuivre, auprès du prince, la ratification de ses engagements (2). En congédiant le congrès, le pape exprima l'espoir que les potentats, qui ne s'étaient point décidés dans le Conseil, se laisseraient entraîner, lorsqu'ils verraient l'expédition glorieusement commencée.

Mais les effets ne devaient point répondre à cet espoir. Le congrès de Mantoue n'avait ni remué l'Europe, ni changé les dispositions des princes. Charles VII, chagrin et mécontent, continua de se tenir à l'écart. L'Italie retourna à ses divisions. Quant à l'Angleterre, elle était plus que jamais ensanglantée par ses discordes intestines (3). Bessarion trouva l'Allemagne pleine de dissensions. Une partie des princes était en révolte contre Frédéric III, qu'on accusait, non à tort, de faiblesse et d'incapacité. On ne parlait de rien moins que de déposer

(1) La pièce qui renferme cet engagement se trouve à la bibliothèque ambrosienne de Milan, dans la correspondance manuscrite de Sforza, Codex, n° 219, sous ce titre : *Copia* instrumenti conficti in dieta Mantuana.

(2) Commentarii, libr. III, p. 90 et 92. — Platina, dans son histoire de Mantoue, Murat., t. XX, libr. VI, p. 858 et seq., résume très-bien les faits de ce congrès.

(3) Campano, dans sa vie de Pie II, p. 977, résume la situation politique de l'Europe à cette époque.

cet empereur, et de lui substituer Georges Podibraski, roi de Pologne. Trois diètes successives, tenues à Egra, à Nuremberg et à Francfort furent employées à discuter cette mesure extrême (1). Le légat essaya vainement de ramener les esprits au projet de l'expédition sainte. Il se transporta à Nuremberg, à Mayence, exhortant partout les souverains et les peuples à s'unir contre l'ennemi commun. Mais Bessarion parla dans le désert, et son éloquence n'arracha pas une seule promesse, un seul élan généreux (2). D'un autre côté, la Hongrie, depuis la mort de Ladislas, ne s'entendait plus avec l'empire. Mathias Corvin, élu pour succéder au feu roi, ne plaisait point à Frédéric III, qui traitait le fils d'Huniady en usurpateur. Tous les efforts du cardinal Carvajal pour amener les esprits à un accord avaient déjà échoué, et Bessarion eut la douleur de l'entreprendre inutilement (3).

Pie II lui-même avait des ennemis secrets, dont la sourde activité travaillait à lui susciter des embarras. Outre Jacopo Piccinino, il en était deux autres qui, par des voies différentes, s'étaient acquis une égale célébrité. Le premier de ces personnages était le comte Everso, seigneur d'Anguillara, petite ville, située sur le lac de ce nom, à quatorze mille pas de Rome. A toutes les époques, la maison d'Anguillara s'était montrée Guelfe dévouée. Everso rompit avec ces traditions de famille, se

(1) William Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. I, c. XVII, p. 432.

(2) Commentarii, libr. V, p. 125 et seq.

(3) Commentarii, libr. XII, p. 327 et 328.

rangea du côté des Gibelins et fit cause commune avec les Colonna. D'abord tuteur de ses neveux, il finit par enlever leur héritage (1). S'il faut en croire un historien contemporain des plus respectables (2), nul prince d'alors n'était plus décrié qu'Everso. Il n'y avait en lui aucune religion, aucune bonne foi, aucun principe de morale, aucun sentiment humain. C'était moins un homme qu'un monstre. Le détail de ses cruautés ferait horreur. On aurait dit un brigand. Il ne se plaisait qu'au meurtre et aux spoliations. Dans les commencements de son pontificat, Eugène IV avait essayé de gagner Everso par des bienfaits, et avait même agrandi son domaine. Mais le lion, apprivoisé un moment, ne put longtemps contenir ses instincts farouches. Il devint un ardent partisan de Sforza, quand ce condottière envahit les terres de l'Eglise, et répandit la désolation autour de Rome. Nous l'avons vu se mêler aux querelles des Norciens, et donner à Nicolas V le seul désagrément politique qui ait troublé le calme de son règne (3). Calixte III, impatienté, annonça à plusieurs reprises le dessein de l'anéantir, mais autant de fois, les amis influents du comte détournèrent l'orage de dessus sa tête. La perverse nature d'Everso parut redoubler de turbulence sous Pie II. Soit qu'il nourrît, à l'égard de ce pontife, une haine personnelle, soit qu'il conçût l'espoir d'être moins réprimé dans ses brigandages, il ne connut plus de repos. Pendant la diète de Mantoue, il ne cessa d'exciter la jeu-

(1) Commentarii libr. II, p. 39.
(2) Commentarii Jacobi card. Papiensis, libr. II, p. 373.
(3) Georgi, Vita Nicolai V, p. 183.

nesse romaine au désordre, soit en fomentant des séditions, soit en donnant asile aux séditieux. Les choses en étaient au point, grâce au mauvais génie du comte d'Anguillara, que l'état de Rome ressemblait à celui d'une ville au pouvoir de l'ennemi (1).

Le second de ces personnages était Gismondo Malatesta, seigneur de Rimini. Il appartenait à cette vieille et noble famille Malatesta, qui avait plus d'une fois figuré parmi les adversaires de l'Eglise romaine, mais lui avait aussi rendu, à diverses époques, d'importants services. Dans ses commentaires (2), Pie II rend hommage aux qualités personnelles de ce seigneur, à son éloquence, à sa valeur militaire, à ses connaissances littéraires. Mais il l'accuse de mœurs déréglées, de cruauté, de tyrannie, d'impiété, et en cela, les autres historiens sont loin de le contredire (3). Lui aussi était impatient du repos, mauvais voisin, et ami perfide, quand ses intérêts ou son ambition se trouvaient en jeu. Naguère, au service d'Alphonse, dans la guerre que ce monarque faisait à Florence, Gismondo avait tout simplement passé du côté de la république, sous le plus

(1) Commentarii Jacobi card. Papiens., libr. II, p. 374.

(2) Libr. II, p. 51 et seq.

(3) Sigismundus Malatesta, in territorio Veronensi, quamdam nobilem Dominam Burgundiæ accedentem Romam pro indulgentia stupravit et exinde jugulavit et societatem Ariminum transmisit. (Annales foroliviensos, Murat., t. XXII, p. 223). — Marino Sanuto, Vita dei duchi, ibid., p. 1157. — Gismondo Malatesta avait répudié une première femme, empoisonné une seconde et étranglé de ses propres mains une troisième. (Brantôme, Vie de César Borgia).

léger prétexte. La conséquence de cette trahison, pour Malatesta, fut d'abord de le faire exclure du traité de paix conclu entre la république et le roi, puis d'attirer sur lui toutes les forces du royaume de Naples. Cette guerre continuait encore, au moment où allait s'ouvrir le congrès de Mantoue. Avant de quitter Rome, Pie II évoqua, à son tribunal, les deux parties belligérantes, dans le but de moyenner un accord entre elles. Des difficultés s'élevèrent. Le pape aurait pu imposer la paix, il aima mieux laisser aux intérêts réciproques, la liberté de discuter.

En effet, il y avait pour le pape à examiner si, dans l'état des choses, la paix, entre Naples et Rimini, importait plus au Saint-Siége que la guerre. Jacopo Piccinino combattait Gismondo pour Ferdinand. Il fallait une occupation aux troupes du condottière, car il était dangereux que, rendues à l'inaction, elles ne se jetassent sur les terres de l'Eglise. D'un autre côté, Malatesta, par son caractère, n'offrait aucune garantie, et l'on pouvait craindre que cet esprit inquiet, une fois libre, ne tournât aussi contre le Saint-Siége l'activité de son mauvais génie.

Comme on devait s'y attendre, les conférences n'aboutirent point à une réconciliation, et les parties contestantes reparurent à Mantoue devant le pape. Là, la situation n'était plus la même, et il fallait se prononcer. Pie II, qui avait besoin, pour l'accomplissement de ses grands desseins, de la concorde entre tous les princes, passa sur toutes les considérations, et ordonna, en vertu de son autorité arbitrale, à Ferdinand et à Malatesta, de poser les armes. Cette sentence ne plut qu'à ceux qui

voulaient la paix par modération, ou la désiraient par nécessité. Piccinino et Malatesta en surent tous deux mauvais gré au pontife; nous verrons bientôt qu'ils n'attendaient que l'occasion de s'en venger (1).

Mais l'obstacle qui annula surtout les conclusions du congrès de Mantoue, vint de la succession au trône des Deux-Siciles. Ferdinand se trouva, inopinément, sous le coup d'une guerre qui menaçait sa couronne, et à laquelle le pape et Sforza se virent obligés de prendre une part active. Pie II avait vu, de Mantoue même, éclater les premières étincelles de cette guerre. Elles furent excitées par les intrigues de Gian Antonio dei Orsini, prince de Tarente, et à ce titre, le plus puissant seigneur du royaume. Soit qu'Antonio eut surpris, dans les procédés de Ferdinand à son égard, une secrète jalousie de la grandeur des Orsini, soit que ce fier baron répugnât à avoir pour maître un homme d'une origine méprisable, il résolut de le renverser, et trouva, dans le prince de Rossano, un compagnon disposé à servir ses projets. Comme il lui importait d'amoindrir la puissance du roi et d'augmenter la sienne, Gian Antonio sollicita, auprès de Ferdinand, la réintégration dans leurs domaines, dont ils avaient été dépossédés, de deux seigneurs, parents des Orsini, et réussit à l'obtenir. Par ce rétablissement qui avait dû coûter beaucoup à son amour-propre, le roi s'était flatté de gagner à sa cause deux barons de plus, il se trompait. Les deux seigneurs ne furent pas plutôt réinstallés dans leurs possessions, qu'ils entrèrent dans le complot des princes de Tarente et

(1) Commentarii Pii II, libr. III, p. 74 et seq.

de Rossano; tous ensemble, ils envoyèrent à Jean, roi d'Aragon et oncle de Ferdinand, de secrets agents, pour le prier de venir à Naples, prendre possession d'un royaume qui lui appartenait en sa qualité de frère d'Alphonse.

Le hasard voulut, qu'à l'époque même où il reçut un tel message, Jean eût à soutenir une lourde guerre en Catalogne et en Navarre et qu'il ne se trouvât nullement disposé à entreprendre une lointaine et aventureuse expédition. Déçus du côté du roi d'Aragon, les barons rebelles se retournèrent vers le duc Jean, fils de René d'Anjou (1). Ce prince était alors à Gênes, où Charles VII l'avait envoyé, deux ans auparavant, prendre en son nom le gouvernement de cette ville, lorsque les menaces d'Alphonse obligèrent la république à se ranger sous le patronage de la France.

Ces manœuvres, dans le secret desquelles Charles VII avait été mis, expliquent l'attitude de la France au congrès de Mantoue. Il ne fut pas difficile de persuader à Jean d'Anjou de saisir l'occasion de recouvrer l'héritage de ses ancêtres. L'escadre française, armée avec le produit des décimes pour faire la guerre aux Turcs, était dans le port de Marseille. Jean d'Anjou s'en empare. La république de Gênes y ajoute un certain nombre de bâtiments, et ces forces navales arrivent le 5 octobre 1459, en vue de Naples. Le prince comptait entrer dans cette capitale, à l'aide des intelligences qu'il y avait. Il n'en fut rien. Sans perdre le temps à attendre,

(1) Joviani Pontani Hist. rerum suo tempore gestarum, in-8, Basileæ, libr. I, p. 418.

il alla se présenter aux bouches du Volturno, où il fut reçu à bras ouverts, par Márino Mozrano de Rossano. En un clin d'œil, la terre de Labour se déclara pour lui. De là, il passa en Capitanate, où il n'eut qu'à se montrer pour trouver des partisans. Lucera ouvrit ses portes; Troïa, Foggia, Manfredonia, tous les châteaux du Monte Gargano suivirent l'exemple de Lucera. Giovanni Caracciolo, duc de Melfi, son frère, le comte d'Avellino, celui de Buccino, presque tous les seigneurs du pays, à l'imitation les uns des autres, élevèrent la bannière angevine. Jean d'Anjou ne fut pas moins heureux en Basilicate et en Calabre. Sans avoir tiré l'épée, il se vit maître de la moitié du royaume, et le prince de Tarente l'accueillit à Bari, avec toute la pompe et tous les hommages dus à un roi (1).

Dans une position si critique, Ferdinand s'adressa aux puissances de l'Italie, et leur demanda des secours. Il n'eut point de peine à intéresser à sa cause Pie II et Francesco Sforza. Pie II, qui venait de couronner roi le fils d'Alphonse, ne pouvait voir, avec indifférence, la destruction de son ouvrage, et l'autorité du Saint-Siége foulée aux pieds de la conquête. Quant à Sforza, sa cause ne différait pas de celle de Ferdinand, car, lui aussi était menacé par les prétentions du duc d'Orléans au duché de Milan, et il lui fallait combattre les Français à Naples, s'il ne voulait avoir à compter avec eux sur les rives du Tessin. Mais les autres Etats restèrent sourds à ses sollicitations. Ils avaient été en guerre avec Alphonse, ils

(1) Joviani Pontani Hist. rer. suo temp. gestar., libr. I, p. 426-434.

avaient appris à redouter sa politique, et son fils s'était déjà acquis la réputation d'un monarque fourbe, avare et cruel (1). Leurs sympathies étaient pour les Français. La bonté, la franchise, le caractère chevaleresque des princes angevins avaient laissé, dans toute la péninsule, d'agréables souvenirs qui y rendaient leur cause populaire. Aussi, malgré le traité d'alliance qui unissait quelques-uns de ces Etats à la maison d'Aragon, refusèrent-ils tous obstinément de prendre part à la querelle. Florence alla plus loin, et résolut de voter, en faveur du prince Jean, un subside annuel de quatre-vingt mille florins jusqu'à ce qu'il eût terminé sa conquête. Francesco Sforza combattit, auprès de Cosimo de Médicis, une politique qui lui paraissait opposée aux véritables intérêts de l'Italie (2). De son côté, Pie II, à son retour de Mantoue, eut une conférence avec Cosimo, et essaya de lui faire comprendre que la sympathie des Florentins pour les Français n'aboutirait qu'à rendre ceux-ci plus redoutables, et que, soutenir la cause de Ferdinand, c'était défendre l'indépendance de la péninsule (3). L'autorité du souverain pontife et l'influence de Sforza réussirent bien à arrêter le vote du subside, mais elles n'eurent point assez de crédit pour déterminer le gouvernement à se prononcer en faveur du successeur d'Alphonse.

(1) Giannone, Storia civile del regno di Napoli, t. VII, libr. XXVII, c. I.

(2) Voir le livre XXVII de la vie de Sforza, par Johan. Simonetta.

(3) Commentarii Pii II, libr. IV, p. 96.

Pendant que Pie II et Sforza négociaient à Florence, on apprit que Jacopo Piccinino avait traité avec Jean d'Anjou, et qu'il allait mettre, à son service, ses talents militaires et 7,000 hommes de troupes aguerries. A son tour, Gismondo Malatesta, libre de ses mouvements, s'apprêtait à déclarer la guerre à l'Eglise. Il n'y avait pas à balancer. Pie II, en dépit de l'opposition des cardinaux, s'unit avec Sforza et envoya à Ferdinand quelques troupes, qu'il fit suivre bientôt par de plus importantes forces, sous la conduite de Simonetto da Castello di Piero et de Rinaldo Orsini. De son côté, Sforza fit partir, au mois de mars 1460, 2,000 chevaux, sous le commandement de Borzo Sforza, son frère, avec ordre de se réunir à Alessandro Sforza, son autre frère, et Federigo di Montefeltro, seigneur d'Urbino (1).

Le succès ne couronna point les premiers efforts des alliés. D'abord, le comte d'Urbino et les frères Sforza, placés sur la frontière des Abbruzzes, ne purent fermer l'entrée de cette province à Piccinino (2). Puis, Ferdinand et Simonetto, ayant tenté de se mesurer avec Jean d'Anjou, près de Sarno, essuyèrent une désastreuse défaite, dans laquelle Simonetto perdit la vie. Un brillant avantage remporté presque aussitôt, dans les Abbruzzes, par Piccinino, sur le corps d'armée de Sforza, compléta cette grande victoire des armes angevines (3).

(1) Summonte dell' Istor. di Napoli, t. III, libr. V, p. 255, 266, 272, 276 et seq.

(2) Commentarii Pii II, libr. IV, p. 100.

(3) Commentarii, libr. IV, p. 104, 105. — Joviani Pontani Hist., libr. I, p. 466-469. — Johan. Simonettæ vita Sfortiæ,

Ces deux actions étaient décisives ; Ferdinand n'avait plus d'armée. Si le duc d'Anjou eût poursuivi sa fortune et marché sur Naples, le sort du royaume était décidé. Mais le prince de Tarente dominait le fils de René et il s'opposa à une opération qui aurait, trop tôt à son gré, terminé une guerre qu'il avait peut-être alors un secret intérêt à prolonger. Ferdinand fut sauvé (1).

Toutefois, les affaires des Aragonais se trouvaient dans le plus triste état. Il ne restait à Ferdinand ni soldats, ni argent ; son royaume dépassait à peine les murs de sa capitale qu'une trahison pouvait lui enlever d'un moment à l'autre. En même temps, la position du pape lui-même devenait critique. Piccinino, après avoir dissipé ses adversaires dans les Abbruzzes, pensant que le duc d'Anjou suffirait à achever une conquête qui ne semblait plus douteuse, se retourna contre les terres de l'Eglise, pendant que Gismondo Malatesta se révoltait dans la Marche. On apprit tout à coup à Sienne, où se trouvait alors Pie II, que Picccinino avait envahi le comté de Tagliacozzo, occupé le monastère de Farfa dans la Sabine, et se portait sur Rome ; que Rieti, Tivoli, une partie de la campagne se déclaraient pour lui ; enfin que les Colonna, les Savelli, le comte d'Anguillara, secondaient ses projets et qu'une révolution était imminente dans la capitale de l'Eglise.

libr. XXVII, p. 709 et seq. — Tristani Caraccioli opuscula historica, Murat., t. XXII, p. 70. — Summonte, dell' histor. di Napoli. t. III, libr. V, p. 286-290.

(1) Giornali napolit., Murat., t. XXI, p. 1133. — Summonte, libr. cit., p. 291 ét seq. — Commentarii, libr. IV, p. 105. — Joviani Pontani hist., libr. I, p. 456.

En effet, les revers que venaient d'essuyer Ferdinand et ses alliés, avaient mis en mouvement tous les adversaires du pape. Excités, par la proximité de l'ennemi et par l'espoir d'un changement, les factieux s'agitaient dans Rome. Un certain Tiburzio et son frère Valeriano étaient les acteurs principaux dans ces manœuvres séditieuses. Le projet des démagogues ne différait point de celui de Stefano Porcaro. Tiburzio et Valeriano voulaient aussi renverser l'autorité pontificale, pour y substituer le régime populaire. Un corps de 300 bandits devait leur servir à exécuter ce projet.

Le sénateur Lodovico Petroni, qui gouvernait la ville, en l'absence du souverain pontife, n'avait rien à opposer à cette troupe d'hommes perdus, faits aux meurtres et aux rapines. Tiburzio et Valeriano devinrent maîtres de Rome qu'ils remplirent de confusion et d'épouvante (1).

On ne tarda pas à découvrir, par les révélations d'un certain Luca, employé par le cardinal Colonna à correspondre avec le prince de Tarente, et arrêté dans l'accomplissement de sa mission, que tous ces désordres dont la ville était affligée, se rattachaient à un complot, formé par le prince de Tarente lui-même, le comte d'Anguillara, Jacopo Savelli, et les Colonna contre Pie II et les Orsini; que l'irruption de Piccinino, dans le domaine pontifical, était le commencement de l'exécution de ce complot; que Tiburzio avait des relations avec le prince de Tarente, le duc d'Anjou et le condottiere

(1) Commentarii Pii II, libr. IV, p. 106. — Vitale, Storia diplomatica de' senatori di Roma, t. II, p. 441.

Piccinino; que le cardinal d'Aquilée s'était engagé à remettre Rome entre leurs mains, que le neveu du pape, Antonio Piccolomini devait être égorgé lorsqu'il se rendrait près du cardinal; enfin, que le pillage des maisons des riches, des marchands et des membres les plus opulents de la cour romaine, avait été promis aux bandits pour salaire de leurs crimes (1)

Cette conjuration, comme celle de Porcaro, ne réussit point. Le bon sens de la population suffit pour en faire justice. Forcé, par l'horreur qu'il inspirait, de quitter Rome, Tiburzio s'enfuit avant d'avoir pu faire aucune sérieuse tentative. Le retour de Pie II acheva de déconcerter les factieux. Ce pontife revint triomphalement au Vatican, le 7 octobre 1460 (2). Le peuple l'accueillit avec son enthousiasme accoutumé, et la tranquillité reparut dans la ville.

Cependant les fauteurs de sédition ne perdirent pas tout espoir d'exciter un mouvement. Ils rentrèrent dans Rome, à l'occasion de l'arrestation d'un de leurs amis, pour le délivrer. Tiburzio comptait sur la coopération de la jeunesse romaine, et il essaya de s'en faire suivre,

(1) Commentarii, libr. IV, p. 108 et 109. — Quoique ces révélations eussent été faites, écrites et signées spontanément par Luca, quoiqu'elles soient rapportées sans aucun démenti dans les commentaires de Pie II, nous croyons qu'elles contenaient beaucoup de faux. Il n'est pas probable que le cardinal Scarampo ait pu consentir au meurtre du neveu du pape, ainsi qu'au pillage de Rome. Nous ne voyons pas, en effet, que les accusations de Luca aient eu aucune suite plus tard pour ce prince de l'Église

(2) Commentarii, libr. IV, p. 115.

mais on répondit à sa harangue : il n'est plus temps (1). Poursuivi par la milice pontificale, il fut pris avec quatre de ses complices, et le lendemain, la populace, qu'il voulait ameuter la veille, contempla, avec des t ansports de joie, son cadavre suspendu aux fenêtres du capitole(2).

Cette énergique et prompte répression des factieux ne délivrait pourtant pas Rome de toute appréhension. Piccinino la menaçait encore, et l'on ne doutait pas que, victorieux et secondé par des alliés actifs, tels que les Colonna et les Savelli, il n'en devînt tôt ou tard le maître. L'activité des partisans du Saint-Siége la délivra de ce péril. Federigo de Montefeltro sut contenir Gismondo Malatesta. Les frères Sforza accoururent sur les pas de Piccinino et, par d'habiles manœuvres, le forcèrent tout vainqueur qu'il était à reprendre le chemin des Abbruzzes (3). Enfin Everso échoua dans un complot contre la vie du pape.

Sans avoir ni l'audace de Malatesta, ni les talents militaires de Piccinino, ni la puissance de tous deux, le comte d'Anguillara n'en était pas moins un adversaire dangereux. Il avait embrassé la cause du duc d'Anjou, non qu'il tînt plus à la maison de France qu'à celle d'Aragon, mais parce que le parti français était opposé

(1) Gridava al popolo e a giovanni romani : Seguitatemi. E alcuni di loro risposero e dissero: none più tempo. (Diario di Stefano Infessura, Murat., t. III, part. II, p. 1139).

(2) Commentarii, libr. V, p. 117 et seq. — Infessura, loc. cit. — Platina in Pium II. — Orlando Malevolti, Hist. di Sienna, IIIe part., libr. IV, p. 64.

(3) Commentarii, libr. V, p. 117.— Muratori, Annali d'Italia, anno 1460.

au pape. Trop borné dans ses possessions pour être un ennemi redoutable, Everso se contentait d'être un ennemi incommode. Tandis qu'un de ses fils combattait sous les drapeaux angevins, lui s'efforçait, d'une autre manière, de nuire à l'Eglise. Tous ceux qui portaient des armes, de l'argent, des correspondances pour le parti d'Anjou, trouvaient, dans les Etats du comte d'Anguillara, faveur et sécurité. Quiconque nourrissait de mauvais desseins contre le pape, était sûr d'avoir Everso pour protecteur. Les affaires des Aragonais n'allaient point assez mal à son gré, et jugeant que Pie II était le plus grand obstacle au triomphe des Angevins, Everso conçut le projet d'assassiner ce pontife, et trouva un complice que n'effraya pas l'horreur d'un tel crime. Ce complice était un certain Brocardo, chancelier de Piccinino. Des lettres furent surprises par lesquelles ces deux scélérats s'écrivaient l'un à l'autre que, plusieurs moyens avaient déjà été employés inutilement contre la vie du pontife, et que l'on devait en tenter de nouveaux. Brocardo se vantait d'avoir trouvé un poison si subtil, qu'il répondait de la mort de Pie II, pourvu qu'on pût enduire de ce poison le siége sur lequel le pape devait s'asseoir. Pour cela, il fallait gagner un des serviteurs qui portaient le siége du pontife. Mais il ne se rencontra point de traitre autour de Pie II, et Everso, voyant son coup manqué, pour anéantir les témoins d'un si odieux attentat, fit mettre à mort tous ceux de ses serviteurs qui avaient trempé dans le complot, comme s'ils eussent conspiré contre sa propre vie (1).

(1) Commentarii Pii II, libr. XI, p. 305.

Nonobstant les échecs de ses ennemis, l'abattement avait gagné le cœur du pontife jusque-là si ferme. Il était sur le point de céder à des conseils timides et d'abandonner Ferdinand à son sort. Francesco Sforza l'en empêcha (1). Quant à Ferdinand, bien que dénué de ressources, il n'avait pourtant pas perdu courage. Les fautes de ses adversaires lui permirent d'abord de respirer. Pendant ce temps-là, la reine Isabelle, sa femme, en faisant appel à la générosité des habitants de Naples, recueillit une somme assez abondante pour remettre quelques troupes sur pied (2). D'autre part, la politique bien entendue de Sforza enlevait à la fois au prétendant et un de ses plus puissants soutiens, le prince de Salerne, et la source la plus abondante de ses subsides, par la révolte de Gênes, contre la domination française. Enfin le neveu du pape, Antonio Piccolomini, amenait mille quatre cent trente chevaux et huit cents fantassins, qui, joints à d'autres renforts venus de Milan, mirent Ferdinand en état de reprendre la terre de Labour (3).

Les Angevins avaient bien encore la supériorité, mais tout faisait prévoir qu'ils ne la garderaient pas longtemps. La fidélité des barons commençait à chanceler; on doutait de la fortune de la France. Dans cet état de

(1) Johan. Simonettæ vita Sfortiæ, libr. XXVII, p. 716.

(2) Tristani Carraccioli Opuscula historica, t. XXII, p. 70. — Joviani Pontani hist., libr. I, p. 473.

(3) Commentarii, libr. V, p. 131 et seq. — Joviani Pontani hist., libr. II. p. 482, dit seulement 1,000 chevaux et 500 fantassins.

[illegible] cause aragonaise
[illegible] la guerre. C'était
[illegible] ait sa gigantesque
[illegible] secours de Ferdi-
[illegible] ire avait reçu, en
[illegible] lphonse, d'impor-
[illegible] gner sa reconnais-
[illegible]

[illegible] rier souleva contre
[illegible] x. On accusa ce
[illegible] de n'ordonner des
[illegible] contre la France.
[illegible] peine de les réfuter,
[illegible] r les faire taire, il
[illegible] de l'expédition
[illegible] Albanais en Italie
[illegible] aires de Ferdinand
[illegible] queur de Mahomet
[illegible] ec les condottieri de
[illegible] é en Grèce par une
[illegible] 1). Mais dès ce mo-

[illegible] XXVIII, p. 728. —
[illegible] Commentarii, libr. VI,
[illegible] tenir au guerrier alba-
[illegible] *Sommarium* des gestes
[illegible] vu à la bibliothèque
[illegible] régé du biographe de
[illegible] eg remporta, sur les
[illegible] orça de retourner en
[illegible] ent rien de ces faits
[illegible] tentent d'affirmer que

ment les affaires des Aragonais se relevèrent. La bataille de Troïa, qui eut lieu le 18 août 1462, fut une sanglante revanche de celle de Sarno, et Ferdinand sut ou put mieux en profiter. La conséquence de la défaite des Angevins fut le complet abandon de leur cause par la plupart des seigneurs de la Pouille et de la Calabre; et ce qui dut être plus malheureux encore pour le fils de René, le prince de Tarente fit sa paix avec Ferdinand (1). La défection de Jacopo Piccinino suivit de près celle du prince de Tarente, et le duc d'Anjou, privé à son tour de toutes ressources, se retira dans l'île d'Ischia, d'où il ne tarda pas à faire voile vers la Provence (2).

De tous les alliés du duc d'Anjou, il ne restait plus sous les armes que Gismondo Malatesta. De prime abord, la révolte de ce seigneur avait porté l'alarme dans la cour romaine et chez les alliés du Saint-Siége. L'audace de Malatesta, sa réputation militaire, le nombre et la force de ses places de guerre, étaient connus de toute l'Italie. Les cardinaux, Ferdinand, Florence, Sforza lui-même s'étaient réunis pour dissuader Pie II d'entreprendre une lutte contre ce redoutable adversaire. Mais

Scanderbeg ravagea les terres du prince de Tarente, s'empara par surprise de la forteresse de Trani, et qu'après quelques provocations fastueuses de la part du prince de Tarente, auxquelles Scanderbeg répondit sur le même ton, celui-ci se vit obligé d'abandonner le théâtre de la guerre pour aller combattre un ennemi plus redoutable que le prince de Tarente.

(1) Johan. Simonettæ vita Sfortiæ, libr. XXIX, p. 738 et seq. Joviani Pontani hist., libr. IV, p. 547-561. — Summonte, t. III, libr. V, p. 378 et seq. et 387 et 439.

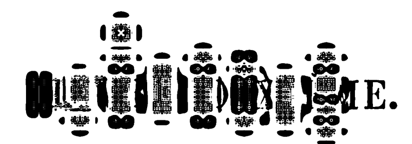
(2) Commentarii, libr. X, p. 247 et 249.

persuadé que la Providence ne pouvait abandonner le Saint-Siége, dans une conjoncture si critique, Pie II essaya d'opposer, à l'invincible Gismondo, Federigo de Montefeltro (1). L'événement ne tarda pas à montrer que le chef de l'Eglise n'avait pas trop présumé des talents du comte d'Urbino. Le prestige de Malatesta s'évanouit comme la fumée, dans une suite non interrompue de revers; et à l'époque où les Angevins succombaient à Troïa, il ne restait plus au seigneur de Rimini que les murs de sa capitale. Excommunié par le pape, désespérant de sa cause, Gismondo s'enfuit sur un vaisseau, espérant trouver un refuge auprès du duc d'Anjou; comme si ce prince, vaincu lui-même, avait pu être une ressource pour ses partisans malheureux, encore ne put-il arriver jusqu'à lui. Repoussé par la tempête sur les côtes de la Dalmatie, il traversa, à l'aide d'un déguisement, les Alpes Juliennes, et se rendit à Venise, où il se plaça sous la protection de la république. Le Sénat ne l'abandonna pas dans cette extrémité, et envoya à Pie II, pour implorer sa miséricorde en faveur de son vassal repentant. Le pontife se montra d'abord inflexible, et bien que les ambassadeurs cherchassent à lui faire craindre que Gismondo, s'il était poussé à bout, ne livrât Rimini aux Français ou peut-être aux Turcs, Pie II répondit de ne pas insister davantage sur une demande que le sénat refuserait lui-même, à coup sûr, dans un cas semblable (2). Cependant les Florentins ayant joint leurs supplications à celles des Vénitiens, Pie II se laissa

(1) Jacobi cardin. Papiensis epist. 282.
(2) Commentarii Pii II, libr. X, p. 269.

fléchir et accorda la paix à son ennemi, à la condition qu'il abjurerait l'hérésie, s'humilierait devant l'autorité pontificale, recevrait de nouveau, de la libéralité apostolique, le vicariat de Rimini, et payerait un tribut annuel de mille écus d'or. Jusque-là indomptable, le superbe Gismondo se résigna à faire toutes les soumissions qu'on exigeait de lui. Mais en revenant dans son domaine, il ne retrouva point son ancienne puissance, car, pour s'indemniser des frais de la guerre, le Saint-Siége avait retenu une notable portion de la principauté de Rimini, encore ce qui restait à Malatesta devait-il rentrer après sa mort dans le domaine de l'Eglise romaine (1).

(1) Johan. Simonettæ vita Sfortiæ, libr. XXVIII, p. 729 et seq. et libr. XXX, p. 742 et seq. — Chronic. Engubium, Murat., t. XXI, p. 1006. — Commentarii, libr. X, p. 266, libr. XI, p. 298, et et libr. XII, p. 341.



SOMMAIRE.

[illegible] avec Charles VII sur cette [illegible] de l'évêché de Tournay. [illegible] VII. — Louis XI. — [illegible] négociations touchant la [illegible] Geoffroy. — Abolition de la [illegible] XI à Rome. — Mécontent[illegible] de Naples. — Il essaie, [illegible] pe. — Querelle du Saint- [illegible] des chrétiens d'Orient. [illegible] du côté de la guerre [illegible] engager à se convertir au [illegible] les princes chrétiens. — [illegible] Bourgogne et Venise seuls [illegible] la guerre à Mahomet. — [illegible] Pie II déclare, devant les [illegible] à la tête de la croisade. [illegible] italiennes sont résolues [illegible] chrétienté. — Effet prodi- [illegible] — Activité du zèle de ce [illegible] vers Ancône. — Départ du

pape. — Il arrive malade au rendez-vous. — Déceptions qu'il éprouve. — Sa mort. — Jugement sur ce pontife.

Pendant que la querelle des maisons royales d'Anjou et d'Aragon se vidait sur les champs de bataille de la Pouille, et malgré le parti que Pie II avait embrassé dans cette querelle, ce pontife eut le talent de mener à bout à la Cour de France une affaire qu'Eugène IV, Nicolas V et Calixte III avaient poursuivie en vain. Cette affaire était l'abolition de la Pragmatique-Sanction, constitution sortie des orages du schisme, et qui formait, depuis vingt-quatre ans, en dépit des réclamations réitérées du Saint-Siége, la loi disciplinaire de l'Église gallicane. Rien d'abord n'avait été de nature à faire pressentir une solution pacifique à cette affaire. Le début en avait été violent, car elle avait commencé dans les dernières séances du congrès de Mantoue, au milieu des vives explications échangées entre le pape et les ambassadeurs de France, au sujet de la succession au trône des Deux-Siciles. Dans la chaleur de l'improvisation, sans intention peut-être d'entamer aucun débat sur ce sujet, et simplement pour opposer reproche à reproche, il était arrivé à Pie II de dire de la Pragmatique-Sanction, qu'elle était offensante pour l'autorité apostolique, destructive de l'unité et de la liberté ecclésiastiques, fatale à la dignité sacerdotale ; qu'elle confondait la hiérarchie et énervait la religion de Jésus-Christ ; enfin, qu'il était incroyable qu'un prince, aussi catholique que Charles VII, eût jamais pu, sans être abusé, l'introduire dans un royaume chrétien (1).

(1) Labbe concili., t. XIII, p. 1792.

La Pragmatique-Sanction méritait sans réserve toute la sévérité de ces qualifications. Un de nos chroniqueurs, témoin des abus que cette loi arbitraire avait introduits, en jugeait ni plus ni moins comme Pie II. « Le pape, ni collateurs de bénéfices ne donnoient nuls bénéfices, que touts ne fussent embrouillés par les nominations des universités, et estoit grand pitié comme on s'embrouilloit en procès pour avoir les bénéfices (1). » Cet exemple, qui n'a été que trop imité depuis, montre ce que valent ces constitutions inventées pour servir de contrepoids à l'autorité instituée de Dieu pour régir son Eglise. Réformes prématurées et irréfléchies qui, en voulant ramener dans une société, étrangère aux vertus des premiers âges, une discipline qui suppose ces vertus, ne servent qu'à porter le trouble dans la religion et à rendre plus difficile la véritable réforme.

Si justes toutefois que fussent les plaintes du souverain pontife, on conçoit aisément l'impression fâcheuse qu'elles avaient dû produire sur l'esprit superbe et mécontent de Charles VII, qui regardait d'ailleurs la Pragmatique-Sanction, comme un des monuments les plus glorieux de son règne. Pie II avait achevé d'aigrir le roi, en publiant à la fin du congrès une solennelle condamnation d'un abus qui avait sa source dans l'esprit même de la Pragmatique-Sanction, et qui consistait, pour les esprits indociles, à appeler du souverain pontife au concile général. Le pape motivait cette condamnation sur ce que de semblables appels étaient à la fois funestes et ridicules : funestes, en ce qu'ils ouvraient la porte à l'impu-

(1) Mémoires de J. Duclerq, livre IV, c. XXXVIII.

nité, fomentaient l'esprit d'insoumission envers le Saint-Siége et bouleversaient la hiérarchie ; ridicules, parce qu'il y a effectivement une sorte d'absurdité à invoquer l'autorité d'un tribunal qui n'existe point, et dont l'existence future est complètement inconnue (1).

L'effet immédiat de cette bulle qui frappait indirectement la Pragmatique-Sanction avait été d'amener, de la part de Charles VII, une protestation publique, dans laquelle, nonobstant les graves censures fulminées par la constitution apostolique contre les appelants de l'autorité du Saint-Siége au tribunal de l'Eglise assemblée, le procureur général Jean Dauvet, agissant au nom du roi, en présence de témoins et de notaires, accusa le pape de vouloir rompre avec la France, et appela de sa sentence à la haute juridiction d'un concile général qui serait convoqué, autant que faire se pourrait, sur les terres de la domination française (2).

Pie II ne répondit point à cet outrage fait à son autorité. Il avait à cœur de ménager le roi, pour ne pas éteindre en lui les faibles sympathies qui pouvaient l'attacher à l'expédition sainte, et surtout pour ne pas le pousser à quelque parti violent dans la lutte que soutenait le duc d'Anjou contre Ferdinand. De son côté, Charles VII, le premier mouvement passé, ne parut plus songer à donner suite à la protestation de Jean Dauvet. Il avait lui-même besoin du pape, et il ne tarda pas à le montrer par les vives instances qu'il fit, en cour de Rome,

(1) Bulle *Execrabilis*, Labbe, t. XIII, p. 1801.

(2) Joannis Dauvet, procuratoris generalis protestatio, Preuves des libertés de l'Église gallicane, 2e partie, p. 40.

pour obtenir l'évêché de Tournay, en faveur du cardinal Richard Olivier, évêque de Coutances. Un malheureux hasard voulut que la sollicitation de cette grâce devînt une nouvelle occasion de froissement au milieu des rapports déjà si délicats qui existaient entre le pape et le roi. Le siége de Tournay était alors occupé par un prélat qui, succombant à l'âge et aux infirmités, demandait à échanger son église contre une autre de moindre étendue. Or, il arriva que, dans le temps même que Charles VII cherchait à faire échoir l'évêché de Tournay au cardinal Richard Olivier, le duc de Bourgogne qui avait la majeure partie du diocèse de Tournay sous sa domination, priait le pape de transférer à cette place l'évêque de Toul, Guillaume Filastre. Ne consultant que l'intérêt de l'Église, Pie II se décida en faveur de Guillaume Filastre (1). Mais Charles VII ne vit, dans ce choix, qu'une préférence blessante pour lui, accordée à une puissance rivale de la sienne, et s'en montra vivement offensé. La lettre qu'il écrivit, à cette occasion, pour en exprimer son mécontentement, parut au pape d'un style si étrange qu'il ne lui fallut rien moins que la signature du monarque et l'empreinte du sceau royal pour l'empêcher de croire à une supposition (2).

Les principaux reproches que le roi se permettait d'adresser au chef de l'Église étaient que, dans le fait de l'évêché de Tournay : 1° le pape avait failli à une

(1) Æneæ Sylvii epist. 374.

(2) Nisi tua signata manu et tuo fuisset impressa sigillo, nunquam tuam putavissemus esse epistolam (epist. 375).

promesse de son prédécesseur; 2° qu'il n'avait écouté qu'avec impatience les ambassadeurs français; 3° qu'il avait fait affront à la couronne des lis. La réponse de Pie II fut digne et ferme. Le pape disait d'abord : qu'aucun pontife régnant ne peut être lié par les promesses personnelles de son prédécesseur; il niait ensuite hautement que les envoyés de France eussent été entendus avec défaveur; invoquait, à cet égard, deux témoins de la plus grande distinction, et se plaignait, à son tour, du traitement peu honorable que les nonces du Saint-Siége recevaient à la cour de Charles VII, et des superbes dédains que leur faisaient essuyer les officiers du palais, chaque fois qu'ils se présentaient pour obtenir une audience du roi (1); enfin il assurait le monarque que la translation à Tournay de l'évêque de Toul n'avait d'autre motif que le bien des deux églises, et qu'il n'était jamais entré dans son esprit de blesser un grand prince. Mais, comme le roi, à la suite de ses récriminations, avait protesté néanmoins de son attachement et de sa soumission filiale à l'Église romaine, le pape revenait sur le compte de la Pragmatique-Sanction, et avec le ton d'un père justement offensé lui-même, se permettait de dire : qu'il doutait un peu de la sincérité des sentiments exprimés dans ce passage de la lettre royale. « Si vous êtes un fils soumis de l'Église, pourquoi votre Sérénité garde-t-elle cette constitution ? Eugène IV, Nicolas V, Calixte III, trois pontifes romains, vous ont successivement supplié, par leurs lettres ou par leurs nonces, de faire disparaître

(1) Nostri vix pluribus in mensibus copiam habent, nec et uis curialibus benigne visuntur (epist. 375).

grand cas et mettait en lui une confiance illimitée (1).

Pie II, un des plus grands négociateurs de son siècle, vit d'un coup d'œil le parti qu'il pouvait tirer de l'évêque d'Arras, et le nomma son légat en France, en Bourgogne, en Angleterre et en Écosse (2). L'habile prélat qui entrevit, au bout d'une mission si importante, l'éclat de la pourpre, terme de ses désirs, mit en jeu, pour réussir, toutes les ressources de son intelligence. Il savait que l'éloignement du dauphin pour la Pragmatique-Sanction n'était point une raison suffisante pour empêcher le même dauphin, devenu roi, d'en mettre l'abolition à un haut prix. Il savait encore que ce prix serait pour le pape l'abandon de la cause aragonaise, dans le royaume de Naples. Enfin, il savait que Pie II n'accepterait jamais une telle condition. Il fallait donc trouver le moyen d'aboutir à la suppression de la Pragmatique, sans avoir besoin de toucher à la question délicate, quoi qu'il dût arriver après. Ce moyen était de jouer à la fois le pape et le roi, les deux hommes les plus avisés qu'il y eût alors. Ce tour d'adresse, l'évêque d'Arras ne le jugea pas au-dessus de ses forces. Il fit entendre à Louis XI que le pape, dans son ardent désir de l'extinction de la Pragmatique, était décidé à accorder toutes les satisfactions que réclamait Sa Majesté; qu'il enverrait en France un légat pour y disposer sur les lieux des bénéfices, afin que l'argent ne sortît point du royaume (3). Quant à la question angevine, ce ne pouvait être une

(1) Aubery, ubi supra.

(2) Raynald., anno 1461, n[os] 116.

(3) Mémoires de J. Duclerq, libr. V, c. IV.

difficulté, la Pragmatique une fois abolie ; le pape serait naturellement engagé par la reconnaissance à déserter la cause aragonaise, surtout si on promettait d'inféoder à son neveu, Antonio Piccolomini, une portion de la Calabre. Ce qui acheva de donner du poids aux paroles de Jean Geoffroy, c'est qu'il était aidé dans son œuvre de mystification par un autre nonce apostolique, l'évêque de Terni, que Pie II désavoua plus tard, comme ayant outrepassé sa commission (1).

Le succès de l'évêque d'Arras, auprès du roi, fut tel qu'un mois après son départ de Rome, il put informer le souverain pontife, que les dispositions de Louis XI, à l'égard de l'Église romaine, ne laissaient rien à désirer, et que l'abolition de la Pragmatique-Sanction était assurée. Transporté de joie, Pie II remercia le monarque français par une lettre flatteuse du 26 octobre 1461, dans laquelle il comparait Louis XI à Constantin et à Théodose, et faisait l'éloge le plus brillant de sa piété (2).

Le roi ne fit point attendre sa réponse à ce message gracieux, et un mois après, il écrivait à Rome, que, conformément au vœu qu'il en avait fait, étant dauphin, il cassait, annulait la Pragmatique-Sanction dans toute l'étendue de ses États, rétablissait le pouvoir que le pape y exerçait précédemment, et donnait sa parole royale de forcer les récalcitrants, quels qu'ils fussent, à l'obéissance (3). En vain le Parlement adressa à Louis XI de

(1) Pius contemnenda interamnensis episcopi scripta censuit : qui se ultro injecisset ad res sibi non commissas. (Commentar. Pii II, libr. VII, p. 186.)

(2) Pii II, epist. 387.

(3) Pii II, epist. 388.

vives remontrances, le roi n'en tint aucun compte et passa outre (1). De son côté Jean Geoffroy écrivit au pape pour lui annoncer cette heureuse nouvelle et une ambassade prochaine que le roi se proposait d'envoyer à Rome, dans la vue de donner à la ratification des engagements convenus une solennité plus imposante. La lettre de l'évêque d'Arras était pleine d'adulation, et le prélat, courtisan à la fois du monarque et du pape, y déployait cet artifice, si sûr auprès des grands, qui consiste à leur rapporter tout l'honneur d'un succès obtenu et à écarter jusqu'à l'idée d'aucune obligation de leur part (2).

Pie II n'apprit pas, sans verser des larmes de joie, l'extinction d'un ordre de choses qui continuait en France le concile de Bâle. Le 18 décembre 1461, il y eut une promotion de six cardinaux, aux nombre desquels compta l'évêque d'Arras. Les sollicitations de Louis XI sur ce point avaient été pressantes et répétées. Dans la ferveur de sa reconnaissance et pour réveiller dans le roi le zèle de la guerre sainte, Pie II lui envoya une magnifique épée, bénite de ses mains, la nuit de Noël, et qui portait gravés sur la lame ces deux distiques :

Exerat in Turcas tua me Lodoice furentes
Destera, Graiorum sanguinis ultor ero;
Corruet imperium Mahumetis et inclyta rursus,
Gallorum virtus te petet astra duce (3).

(1) Histoire de la Pragm. et des concordats, dans le traité des droits et des libertés de l'Église gallicane, t. I, part. II, p. 36 et 37.

(2) Duclos, Hist. de Louis XI, livre II, p. 146, édition in-12.

(3) Commentarii Pii II, libr. VII, p. 184.

On était chaque jour à Rome dans l'attente de l'ambassade française, lorsque arrivèrent tout à coup de Paris des lettres qui parlaient, pour la première fois, des affaires de Naples, du désir qu'éprouvait le roi de voir le pape abandonner la cause aragonaise, et insinuaient que la Pragmatique-Sanction n'avait été abolie que dans ce légitime espoir; on y disait que Louis XI ayant promis en mariage une fille de France au petit-fils de René d'Anjou, voulait, pour son gendre futur, le royaume des Deux-Siciles, et se préparait à l'aider, dans ses prétentions, de toutes les forces de la France. Or, il n'était pas dans l'usage que le pape se trouvât en guerre avec le fils aîné de l'Église.

L'auteur de ces lettres était l'évêque d'Arras lui-même qui, en possession du prix de ses services, abordait enfin le point délicat de la négociation, ne craignant plus qu'il nuisît à sa fortune (1). Avant de répondre à cette note qui n'était toutefois qu'un avis et n'exprimait qu'à demi la pensée du roi, Pie II jugea à propos d'attendre l'ambassade française. Elle n'arriva à Rome que le 13 mars 1462. Les personnages principaux qui la composaient étaient les cardinaux de Coutances et d'Arras, l'évêque d'Angers, celui de Saintes, et Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont. Pie II déploya, pour la recevoir, toute la majesté du souverain pontificat. Le nouveau cardinal d'Arras porta la parole le premier. Il s'étendit longuement, avec complaisance et en termes empoulés sur la noblesse, la gloire, la grandeur et la puissance du royaume de France, sur la piété, la soumission à l'Église

(1) Commentarii Pii II, libr. VII, p. 186.

romaine dont le roi Louis avait fait preuve en supprimant la Pragmatique-Sanction; enfin, sur l'intention où était ce monarque, si la maison d'Anjou obtenait le royaume de Naples, d'envoyer contre Mahomet 40,000 hommes de cavalerie et 30,000 d'infanterie.

Ce dernier point du discours de Geoffroy était un artifice oratoire pour surprendre Pie II par son faible. Mais ce pontife le devina sur le champ, en écouta avec un ennui peu déguisé les exagérations et les mensonges, et n'y fit pas même allusion dans sa réponse (1). Dans une seconde audience, le seigneur de Chaumont, parlant au nom de l'ambassade, toucha d'une manière plus directe la question napolitaine, se plaignit hautement que le pape eût pris parti pour Ferdinand contre René, émit le désir que les troupes pontificales fussent rappelées, et ajouta qu'une telle satisfaction était due au prince qui avait aboli la Pragmatique-Sanction.

Ces nouvelles instances n'ébranlèrent point la politique de Pie II; il répondit franchement que, si Ferdinand avait reçu l'investiture du royaume de Naples, c'est qu'il en avait été trouvé l'héritier naturel; que si le Saint-Siége s'était mêlé à la querelle survenue entre les deux maisons royales, c'est qu'il n'avait pu voir avec indifférence le duc d'Anjou tenter de substituer, à l'acte pacifique d'une investiture légale, l'acte violent de la conquête. Au surplus, ajouta le pape, comme on ne nous demande que le rappel de nos troupes, que le roi de France arme sans délai les 70,000 croisés annoncés par l'organe de l'évêque d'Arras, que cette armée se mette en mouve-

(1) Commentarii Pii II, libr. VII, p. 187.

ment et aille attaquer Mahomet, et nous accordons tout.

Ce n'était point un monarque aussi égoïste, aussi peu chevaleresque que Louis XI, qui pouvait former sérieusement le projet de lancer 70,000 hommes contre les Turcs. En mettant ainsi le marché à la main du roi, Pie II montrait qu'il le connaissait bien et avait trouvé le vrai moyen de le réduire au silence. Comme il fallait nécessairement conclure, on finit par consentir à ce que le pape négociât, entre les parties contendantes, une trêve pendant laquelle les rivaux seraient mis d'accord, soit par un traité, à l'amiable, soit par l'autorité d'une sentence arbitrale ; deux moyens que les chances de la guerre tendaient, chaque jour, à rendre moins praticables (1).

Le roi cacha d'abord son dépit sous le voile d'une soumission visiblement forcée et mécontente. Mais informé que le pape n'avait point retiré les secours qu'il fournissait au rival de René, il renvoya à Rome le cardinal d'Arras avec Hugues Massip, surnommé Bournazet, sénéchal de Toulouse. Dans l'audience qui fut donnée à ces députés, Bournazet s'exprima ainsi : « Saint Père, le roi Louis, notre maître, vous a déjà supplié de retirer les secours que vous fournissez à Ferdinand, et de cesser de persécuter le sang de France ; dans la vue de vous y engager, il a supprimé la Pragmatique-Sanction, et restitué à votre Sainteté l'obéissance pleine et entière. Or, vous avez rendu le mal pour le bien. Le roi vous prie donc une seconde fois de céder à ses désirs, et de vous montrer sincèrement l'ami de la

(1) Commentarii, libr. VII, p. 188.

France, sinon j'ai ordre de sommer tous les sujets Français attachés à la cour romaine, sans en excepter les cardinaux, de quitter Rome. »

Ce ton impérieux porta le trouble dans la cour, l'effet en fut tel que les cardinaux allèrent jusqu'à conseiller au pape de calmer l'indignation du roi en lui donnant satisfaction. Mais Pie II, fait au langage de la diplomatie, avait déjà deviné que les menaces de Louis XI n'étaient pas plus réelles que ses promesses n'étaient sincères. « On veut, dit-il, nous effrayer, il n'y a là que des paroles. » Quelques jours après, le sénéchal étant venu solliciter son audience de congé et prier le pape de ne pas trouver mauvais qu'il obéît à l'injonction de son souverain : « Allez, lui dit Sa Sainteté, obéissez au roi, vous avez même trop différé. » Le sénéchal ne partit point et aucun Français ne sortit de Rome (1). Vaincu par la fermeté du pape, Louis XI ne rétablit pas la Pragmatique-Sanction, malgré le désir qu'il en avait, parce que le ressentiment qui l'animait contre la cour de Rome, ne l'emportait point encore dans son esprit sur les motifs qu'il avait de maintenir la suppression de cette loi disciplinaire, mais il permit aux parlements de l'exécuter, sauf quelques réserves (2).

Une querelle dont le prétexte était la possession de quelques fiefs, et le but réel, la limitation de l'autorité ecclésiastique, occupait aussi l'attention de Pie II en Allemagne. L'auteur de cette querelle était Sigismond,

(1) Commentarii Pii II, libr. VIII, p. 207 et 208.

(2) Duclos, Hist. de Louis XI, livre II, p. 149-151. — Histoire de la Pragmatique et des concordats, p. 37 et 38.

un des princes de cette maison d'Autriche, à laquelle notre pontife devait une partie de sa fortune (1). Pendant son long séjour en Allemagne, Æneas Sylvius avait autrefois connu Sigismond; il lui avait même servi de précepteur, et l'on doit dire que le disciple se montrait digne d'un si grand maître. Ses goûts étaient relevés, son ardeur pour l'étude extrême; il aimait les lettres, cultivait les savants, et savait apprécier le vrai mérite. Mais Sigismond avait un de ces caractères faibles que l'orgueil du pouvoir corrompt, qui ne savent point résister aux séductions de la toute puissance, et qui identifient l'honneur du prince avec les fantaisies de l'homme (2). Bien que Sigismond eût été nourri, près de son père et de son oncle, l'Empereur Frédéric III, dans un respect traditionnel pour la Papauté, il ne rougit pas de s'en déclarer l'adversaire, et voici à quelle occasion.

L'évêché de Brixen, situé dans le Tyrol, était alors un des plus importants de cette partie de l'Allemagne qui confine à l'Italie. Il communiquait la dignité de prince du saint Empire au titulaire qui recevait, sans intermède, des mains de l'Empereur lui-même l'investiture de l'autorité temporelle et les droits régaliens. Quelques années avant la mort de Nicolas V, l'évêché de Brixen étant venu à vaquer, le pape nomma pour l'occuper le cardinal de Cusa. On avait pu quelquefois murmurer, en Allemagne, contre des nominations qui plaçaient, à

(1) Il était le fils de Frédéric qui avait été, pendant le concile de Constance, le protecteur de JeanXXIII.

(2) Commentarii Pii II, libr. III, p. 90 et 91.

la tête des Eglises, des pasteurs étrangers, par la naissance, les mœurs, la langue, aux fidèles qu'ils étaient appelés à régir. Mais on ne pouvait faire aucune plainte de ce genre contre Cusa qui, Allemand d'origine, avait encore passé une partie de sa vie en Germanie, par les nombreuses légations qu'il y avait exercées. C'était, d'ailleurs, un de ces hommes d'élite qui, par leurs talents, leurs vertus, l'élévation du caractère, la renommée, sont dignes de tous les postes et dont le choix suffit pour honorer une Église (1).

Le mérite bien connu de l'élu de Brixen ne rassura pourtant pas Sigismond qui, se portant pour défenseur à la fois et de l'indépendance nationale et des intérêts ecclésiastiques, s'opposa à la prise de possession du cardinal (2). Cette résistance, toutefois, n'eut pas de suite, et l'élu finit par s'établir dans son siége. Mais l'opposition du duc se réveilla bientôt plus vive et plus hostile lorsque le nouveau pasteur voulut porter la réforme dans le monastère de Sormeberg. Sigismond prétendit que cet acte de juridiction ne pouvait être accompli sans son consentement. A son tour, le cardinal se plaignit que le prince ne lui avait rendu aucun hommage pour plusieurs fiefs importants qu'il savait bien relever de l'Eglise de Brixen. On ajoute même qu'une autre cause de dissidence, beaucoup moins noble, vint se joindre à celle-ci, et que Sigismond voulut disputer

(1) Joannis Andreæ episcopi Aleriensis epist. ad Paulum II, ap. card. Quirini, in vita Pauli II, p. 24 et seq.

(2) Sigismundi austriaci adventus Constantiam et adpellatio a Pio II, ap. Freher rerum Germanic. scriptores, t. II, p. 184.

à l'évêque la propriété de quelques mines de métaux récemment découvertes près de Schwartz (1). Mais ce n'était là qu'un grief secondaire.

Sigismond se moqua des prétentions de l'évêque à une suzeraineté quelconque, prit sous sa protection les mécontents du monastère de Sormeberg, fomenta parmi les moines l'esprit de révolte, et ne recula pas devant l'horrible projet conçu par quelques-uns de ces misérables d'assassiner le cardinal. Instruit de ces faits, Calixte III qui régnait alors adressa au duc un monitoire sévère, dans lequel il lui intimait la défense de troubler l'évêque de Brixen dans le légitime exercice de son ministère pastoral, le menaçant de l'anathème de l'Eglise s'il persistait dans son système d'opposition.

Sigismond ne répondit au souverain pontife qu'en niant les faits contenus dans le monitoire, et en appelant du pape mal informé au pape mieux informé. Calixte III mourut avant d'avoir pu donner suite à ses procédures. Pie II, qui aimait le duc d'Autriche comme un fils, conçut le dessein d'apaiser, par des moyens de conciliation, un différent qui semblait n'avoir d'autre motif de la part du duc, qu'un amour propre froissé. Le cardinal et le prince parurent tous deux au congrès de Mantoue. Là, plusieurs personnages de la plus haute distinction s'interposèrent entre Sigismond et Cusa sans aucun effet. Plus tard, le duc objecta, qu'il n'avait pas tenu alors à lui, que le démêlé ne se terminât; il n'avait, disait-il, exigé que l'insertion dans le traité de cette formule : « si nous tenons plusieurs fiefs qu'on les

(1) William Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. I, p. 369.

ait pour acceptés et reconnus. » Mais ces paroles avaient l'air de mettre en question des droits incontestables. Il n'est pas étonnant que le cardinal eût refusé de les admettre. Ce qui prouve que Sigismond sentait la faiblesse de ses prétentions, tout en les poursuivant avec obstination, c'est qu'on ne put jamais le faire consentir à soumettre le démêlé à l'arbitrage de l'autorité pontificale, et qu'il partit de Mantoue plein de colère et de menaces.

Malgré le mauvais succès d'une médiation si auguste, quelques personnes d'autorité ne désespérèrent pas d'amener les deux parties à une amiable composition. Une trêve fut d'abord proposée. Mais si pacifique que parût cette offre, l'évêque ne s'y fia pas tellement qu'il ne se tînt renfermé dans la ville forte de Brunic, où il s'environna de quelques moyens de défense, de peur d'une surprise. Sigismond prit cette mesure de prudence pour une hostilité, et rassemblant ses milices ducales, mit le siége devant Brunic, le jour même de Pâques 1460, et emporta cette ville d'assaut. Retiré dans la citadelle et incapable de s'y défendre longtemps, le cardinal se rendit à son ennemi qui le retint en prison et ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir extorqué le pardon d'un si odieux attentat, la possession de Brunic, le paiement d'une somme considérable et la remise de tous les titres de créance qu'on pouvait avoir à son égard.

Pour justifier ces faits, Sigismond allégua plus tard les prétentions de l'évêque sur les mines de Schwartz, certaines hostilités des alliés du cardinal sur les terres du duc, enfin les précautions dont Cusa s'était entouré

à Brunic pendant la trêve. Trois motifs que personne de sensé ne pouvait croire sérieux. Mais ce que Sigismond n'avoua pas, c'est qu'il avait choisi, pour attaquer son adversaire, le moment même où celui-ci était sous la protection du droit des gens, et avait joint à la violation de l'immunité ecclésiastique une odieuse trahison. En revanche, il trouvait tout naturel d'avoir prévenu les desseins qu'il supposait gratuitement à l'évêque de Brixen, et s'applaudissait de sa perfide activité comme d'un trait d'une incomparable sagesse (1).

Pie II apprit à Sienne l'attentat de Brunic ; il se hâta par un monitoire, affiché aux portes des églises, d'exprimer l'horreur qu'il en ressentait, et de déclarer au coupable : qu'il avait encouru, par ce crime, les peines contenues dans les constitutions de ses prédécesseurs (2). Puis il le cita à comparaître devant le Saint-Siége apostolique, pour s'y expliquer sur une accusation d'hérésie relativement à l'article du symbole : « Je crois à l'Église une, sainte, catholique et apostolique (3). » Mais Sigismond, persévérant dans son erreur, ne répondit à cette citation que par un appel du pape au concile général, et en faisant afficher cet acte schismatique à Florence même par son envoyé à la cour

(1) O quantum cachinum excitasset sacerdos ille, si nos oscitantes aut dormientes prævenisset ! Ces faits sont rapportés par le duc et par le pape, et les deux narrations sont dans Freher, p. 187 et seq., p. 193 et seq., et p. 203 et seq. Voir aussi celle de Pie II, dans le recueil des lettres de ce pape, publié par Zarothus, p. 1.

(2) Raynald., anno 1460, nus 33.

(3) Ap. Freher, t. II, p. 191, 193 et 194.

[illegible] II refusa d'enten-
[illegible] présenta en cour de
[illegible] te, et, dans une
[illegible] 'une sentence d'ex-
[illegible] jeta l'interdit sur
[illegible] nt pas là, il alla
[illegible] le la confédération
[illegible] it qu'impatiemment
[illegible] et au nom de l'in-
[illegible] faire la guerre à
[illegible]

[illegible] essement aux exhor-
[illegible] mes, traversèrent le
[illegible] , assiégèrent Win-
[illegible] ission volontaire des
[illegible] cipitèrent comme un
[illegible] qui avoisinent le lac
[illegible] llement préparé à
[illegible] ssion, il n'obtint la
[illegible] avait été enlevé (3).
[illegible] même à cette époque,
[illegible] devenaient fatales
[illegible] e de ses Etats héré-
[illegible] à lui-même, aban-
[illegible] ouloir se repentir de
[illegible] eta toutes les suppli-

[illegible] onogr. generat. XLIX,

[illegible]

[illegible] l'Autriche, t. II, p. 370.

cations, parce qu'il exigeait de la part du prince une soumission pleine et entière. Mais enfin il ne put refuser un pardon que le chef même de l'empire demanda à genoux aux pieds d'un légat apostolique (1). Du reste, Pie II, sur le point de réaliser ses grands projets contre les Turcs, s'estima heureux de pouvoir consommer, par cet acte de clémence, la pacification de l'Eglise.

La situation des chrétiens en Orient s'aggravait de plus en plus. L'activité conquérante de Mahomet ne cessait d'ajouter, soit par sa politique, soit par la terreur de ses armes, de nouvelles provinces à sa vaste domination. Après la chute de Constantinople, des lambeaux encore considérables du vieil empire conservaient leur indépendance. Athènes et la Livadie obéissaient à un prince de la maison des Acciajoli de Florence; la Morée était partagée entre les despotes Démétrius et Thomas, frères du dernier empereur. L'Epire et l'Albanie gardaient leurs frontières intactes sous l'héroïque Scanderbeg; la Bosnie formait un royaume à part; la Servie, toujours gouvernée par son vieux krâle Georges Brankowitz, n'avait point été sérieusement entamée. Faibles, séparés les uns des autres, ces Etats auraient pu devenir forts, unis par une confédération dont la communauté d'intérêts devait leur faire sentir le besoin. Mais les conseils et les exhortations des souverains pontifes, à cet égard, n'étaient point compris; la crainte, d'une part, et la jalousie, de l'autre, maintenaient l'isolement. Les relations de ces Etats entre eux étaient rares, timides, sans franchise,

(1) Jacobi card. Papiensis, epist. 282. — Raynald., anno 1464, nos 35.

incapables de produire aucun effet énergique et durable. On le voit par l'abandon où se trouva constamment l'Albanie, le seul qui osât défier la toute puissance du conquérant. Mahomet, par sa politique intelligente, ne contribuait pas peu à entretenir l'esprit de séparation entre ces Etats, tantôt en s'immisçant dans leurs démêlés, tantôt en les protégeant les uns contre les autrês ; ne les attaquant que lorsqu'il avait à s'en plaindre, sachant attendre l'occasion, et la faisant naître habilement lorsque la patience venait à échapper à son ambition. C'est ainsi qu'il s'empara, en 1456, d'Athènes et de la Livadie (1).

Les deux souverains de la Morée, qui devaient tant avoir de motifs de ne point éveiller l'attention du sultan, furent assez imprudents pour lui refuser le tribut annuel qu'ils s'étaient engagés à lui payer. Une première campagne de Mahomet, en 1458, dépouilla ces princes d'une portion de leur domaine déjà si limité (2). Cette sévère leçon ne les rendit pas plus sages. Ils eurent la folie de se diviser et de se disputer, les armes à la main, les quelques places que la modération du vainqueur leur avait laissées. Plus insensé encore que son frère, Démétrius appela à son aide la dangereuse puissance du sultan. Ce fut le terme de la domination de tous deux. Fatigué de si misérables luttes, Mahomet ordonna, en 1460, à Démétrius, de déposer le sceptre. Pour Thomas, hors d'état de défendre ce qui lui restait et ne sachant qu'en faire, il laissa à Corfou sa femme et ses enfants, et

(1) Laonic. Chalcondil. de rebus Turcicis, libr. IX, p. 187.
(2) Id. p. 183 et seq.

vint demander un asile au pape, comptant, pour rentrer dans sa principauté, sur la croisade projetée à Mantoue (1).

L'année suivante, Mahomet tourna ses armes contre le Pont. Ce coin de terre se décorait du nom fastueux d'empire de Trébizonde et ceux qui le gouvernaient du titre d'empereur, depuis le jour où les Franks unis aux Vénitiens détruisirent le premier empire d'Orient. C'était la célèbre maison de Comnène qui avait hérité de ce débris. Elle s'y soutenait depuis 1204 ; David Comnène en était le dernier représentant. Le prétexte que saisit Mahomet pour attaquer ce faible Etat fut que David faisait partie de la confédération que plusieurs souverains de l'Asie avaient formée pour se défendre contre les agressions des Osmanlis, Le sultan ne tira même pas l'épée pour faire disparaître cette ombre de la monarchie constantinienne, il n'eut besoin que de se montrer sous les murs de Trébizonde. Effrayé à la vue seule de l'armée ottomane, David Comnène descendit du trône au signe que lui en fit Mahomet, et paya sa lâcheté de la perte de la vie et du massacre de sa famille (2). De Trébizonde, le vainqueur accourut en Europe pour soumettre la Valachie ; puis, sans s'arrêter, il fondit sur l'île de Lesbos, et couronna tant de conquêtes par celle de la Bosnie dont il mit le roi à mort (3).

(1) Id. libr. IX, p. 200. — Phrantza Protovest., libr. III, c. XXI-XXVI.

(2) Laonic. Chalcond., libr. IX, p. 205. —Ducas, Hist. Byzant., c. XLV. — Phrantza, libr. III, c. XXVII.

(3) Laonic. Chalcond., libr. IX, p. 206, 215, 221. — Ducas, c. XLV.

Ces succès inouïs, qui n'étaient compensés que par la victoire de Belgrade et les exploits plus brillants qu'utiles de la flotte pontificale dans l'Archipel, pénétraient Pie II de mortels chagrins. Son cœur paternel saignait de toutes les blessures que recevaient les malheureux chrétiens. Plus éclairé qu'aucun autre homme d'alors sur les desseins probables des Turcs, il pressentait le moment où Mahomet, après avoir rangé sous son sceptre les peuples d'Orient, viendrait lui-même réveiller les princes d'Occident, en les attaquant dans leurs propres foyers, et en vengeant sur Rome peut-être les vieilles injures que les musulmans avaient reçues des Franks. Dans son impuissance à persuader les souverains chrétiens de déclarer la guerre à Mahomet, la pensée lui vint d'engager Mahomet lui-même à embrasser le christianisme. La lettre qu'il écrivit dans cette intention au sultan est doublement remarquable, et par l'importance de la pièce en elle-même, et par le sentiment extraordinaire qui l'a dictée. Pie II commence par dire à Mahomet, que les flatteurs qui l'entourent l'abusent en lui persuadant qu'il peut soumettre la chrétienté à ses lois, qu'il s'abuse lui-même, s'il en a formé sérieusement le dessein, comme tout semble l'indiquer. Puis, pour montrer que la chrétienté réunie est bien supérieure à la puissance ottomane il passe en revue, l'une après l'autre, les forces dont elle pourrait disposer dans le cas d'une agression de la part des Turcs. Ici le pape laisse visiblement percer l'intention d'effrayer le sultan, par une retentissante énumération, quand, pour augmenter le nombre des potentats dont il prétend le menacer, il cite le duc de Savoie, celui de Modène et le marquis de Mantoue, faibles roseaux

qu'un coup de cimeterre eût suffi pour briser. Mais ce début n'est qu'une sorte de prodrome pour arriver à convaincre Mahomet, qu'il serait plus grand, plus glorieux et plus puissant, s'il était chrétien. Le pape ose dire en face au musulman, que le Christianisme est la vérité, l'Islamisme l'erreur. De longues pages sont consacrées à établir ces deux propositions. La dialectique, l'érudition, le talent oratoire et l'art d'écrire de Pie II brillent de tout leur éclat dans cette exposition qui se termine par ces mots : « Ne perdez pas de vue, ô prince, nos paroles et ne négligez pas notre conseil. Recevez le baptême du Christ, régénérez-vous dans l'Esprit-Saint, embrassez l'Evangile, et vous sauverez votre âme, vous accomplirez vos grandes pensées, l'Europe vous admirera, et la gloire de votre nom sera célèbre dans la postérité (1). »

Quand on réfléchit que Pie II adressait une semblable exhortation au plus fanatique des souverains ottomans, au monarque qui se faisait gloire d'être le fléau des chrétiens, qui devait ses triomphes, son prestige, l'irrésistible ascendant qu'il exerçait sur les siens, au dessein hautement avoué et énergiquement poursuivi d'élever l'empire du coran sur les ruines de l'Evangile, la lettre du pape est inexplicable. Le conquérant ne daigna point y répondre, et Pie II dut se convaincre que la force seule était capable de sauver le Christianisme menacé.

Lorsque le despote Thomas vint demander à Rome l'hospitalité de l'exil, le pape reçut le prince fugitif avec

(1) Dans le recueil de Zarothus in-4, et dans Raynald., anno 1461.

les témoignages de la plus vive sympathie, il le logea au monastère du Saint-Esprit, non loin du palais apostolique, lui assigna, pour son entretien, trois cents scudi d'or par mois, et lui fit présent de la rose d'or (1). Pie II crut voir, dans l'arrivée de cet hôte illustre, une occasion favorable de rappeler aux potentats et aux chrétiens de l'Occident les décrets du congrès de Mantoue, et leur adressa de pathétiques exhortations pour les décider à prendre en main la cause du catholique, du prudent, du magnanime prince qu'il possédait à sa cour (2).

Thomas ne justifiait ni par ses actions, ni par son caractère, les éloges que lui prodiguait le chef de l'Eglise, mais c'était le frère de l'héroïque Constantin, le dernier des Paléologues, une illustre victime de Mahomet, et le pape ne croyait devoir rien omettre de ce qui pouvait inspirer, à l'égard de ce prince, l'intérêt ou la pitié. Aux exhortations du pape vint alors s'ajouter une circonstance capable d'entraîner les souverains. Des ambassadeurs asiatiques parcouraient les cours de l'Europe ; ils venaient y annoncer que les princes musulmans eux-mêmes, redoutant, pour leur indépendance, l'ambition conquérante de Mahomet, s'étaient réunis dans une ligue sainte pour lui opposer une barrière, que le roi de Perse, le glorieux Uzum-Kassan, était à la tête de cette ligue, que les confédérés pouvaient mettre en ligne deux cent mille hommes, et ils sollicitaient les princes chrétiens de l'Occident de vouloir s'entendre avec eux pour un puissant et

(1) Commentarii, libr. V, p. 130.
(2) Raynald., anno 1462, n[i] 36 et seq.

décisif effort (1). Ces envoyés désiraient surtout le concours de la France dont l'influence en Orient n'avait rien perdu de son prestige. Ils allèrent jusqu'à la flatterie pour l'obtenir. Charles VII vivait encore : Ils l'appelèrent roi des rois. « Nous ne demandons point d'argent, disaient-ils, mais seulement l'*enseigne du roi de France et ung capitaine en son nom*, cela vaudra pour nous plus que cent mille hommes (2). »

Mais ni l'éloquence du pape, ni les sollicitations de la ligue asiastique n'ébranlèrent des guerriers qui semblaient n'avoir d'énergie et de courage que pour leurs propres querelles. Désolé, mais non rebuté, l'infatigable pontife prit une résolution à laquelle aucun de ses prédécesseurs n'avait encore songé, celle de se mettre lui même à la tête de la croisade. Il communiqua d'abord ce dessein, par mode de consultation, à six cardinaux qui entraient plus avant dans sa confiance. Etonnés, ceux-ci demandèrent quelques jours pour méditer la réponse qu'ils avaient à lui faire. Mais les progrès des Turcs étaient si effrayants, les princes chrétiens si oublieux des intérêts de la religion, le pape avait développé sa résolution avec une éloquence si entraînante, que les six conseillers ne virent, dans l'idée de Pie II, qu'une sublime inspiration. Toutefois, comme l'exécution d'un si grand dessein ne pouvait être prudemment confiée aux caprices mouvants de l'enthousiasme qu'il inspirerait, il fut convenu qu'on ne le rendrait public, qu'après s'être assuré de la coopéra-

(1) Ameilhon, Continuation de l'hist. du Bas-Empire, t. XXVII, part. I, p. 278.

(2) Mémoires de J. Du Clerq, livr. IV, c. XXVII.

[illegible] de Venise (1). On
[illegible] er que Louis XI,
[illegible] te-dix mille hom-
[illegible] gagé, par un vœu
[illegible] tre l'ennemi com-
[illegible] ndonner le vicaire
[illegible] nt il serait le chef.
[illegible] reuve, à Mantoue,
[illegible] t sur elle, car, la
[illegible] sirer, à provoquer
[illegible] reté. En effet, sa
[illegible] ussi ; ses colonies
[illegible] olées les unes des
[illegible] ses établissements
[illegible] rées, au mépris des
[illegible] s frontières mena-
[illegible] t d'avertissements
[illegible] quer. L'heure était
[illegible] e se préparer à une
[illegible] soutenir seule et
[illegible] prise, comme celle
[illegible] par elle comme la
[illegible] manlis avec l'aide
[illegible] pour son propre
[illegible] el était l'avantage
[illegible]

[illegible] ppé à la politique
[illegible] chosés, s'adressa-
[illegible] ant à entendre que

[illegible] et seq.

la conduite du Saint-Siége, près des autres puissances, serait réglée par la détermination du sénat (1). Une réponse favorable ne se fit pas attendre. Le sénat déclarait, par l'organe de son chef, que la république était disposée à seconder la résolution du souverain pontife. Aussitôt, Pie II fit partir pour la France l'évêque de Ferrare. Mais le projet du pape ne rencontra pas à Paris les mêmes sympathies qu'à Venise. Mécontent de la politique pontificale dans la querelle napolitaine, il profita de l'occasion pour le faire sentir. D'ailleurs, personne n'avait moins de goût que lui pour les guerres lointaines. Il regarda le plan projeté comme un beau rêve et un expédient imaginé pour détourner son attention de l'Italie (2).

Louis XI ne s'en tint pas là : dans une lettre que Pie II jugea indigne de la majesté d'un si grand roi (3), il osa censurer la conduite du pape si pure et si généreuse, l'accuser d'être l'ennemi de la paix et de souffler partout le feu de la guerre. Poursuivant sa pointe, il rendit plusieurs décrets par lesquels il se proclamait seul juge compétent en matière de régale, déclarait le parlement et les officiers royaux investis, en ce qui concernait les causes bénéficiales, des priviléges dont le Saint-Siége avait gratifié l'Université de Paris, défendait à tous collecteurs et agents pontificaux de procéder par la voie des censures, et ordonnait au procureur général d'appeler au futur concile général de toutes entreprises et procé-

(1) Epist. XLIV Pii II, dans le recueil de Zarothus.
(2) Commentarii Pii II, libr. VII, p. 191, et libr. XII, p. 340.
(3) Sua dignitate indignas.

[illegible] encore plus loin. [illegible] gne de prêter son [illegible] ait engagé avec le [illegible] ean Césarini à cet [illegible] e affaire de fief ne [illegible] nonce et saisir ses [illegible] qui avait conseillé [illegible] ses bénéfices con- [illegible] fut menacé d'une [illegible] n'y avait donc rien [illegible]

[illegible] urut en Bourgogne. [illegible] ppe-le-Bon, comme [illegible] ent à connaitre les [illegible] ur règne, éprouva [illegible] repos. Le souvenir [illegible] que d'une vie plus [illegible] estins, des tournois [illegible] aient à toute réso- [illegible] t-ils, était bien éloi- [illegible] quitter une position [illegible] périls lointains? Et [illegible] xposer aux travaux [illegible] batailles? Et le duc [illegible] conseils. Mais une [illegible] ut attaqué, et qu'il [illegible] ciel, le fit changer

[illegible] 21. — Duclos, Hist. de [illegible]

[illegible] Duclos, libr. II, p. 202.

d'avis. Il appela ses chevaliers : « Souvenez-vous, dit-il, du vœu que nous avons fait ensemble, et préparez-vous au départ, lorsque le chef de l'Eglise vous en donnera le signal. » En même temps il écrivit à Pie II, qu'il était prêt à recevoir ses ordres, et que ses ambassadeurs seraient à Rome, au milieu d'août 1463 ; qu'en conséquence, il voulût bien convoquer, pour cette époque, les représentants des Etats de l'Italie, afin de s'entendre et de conclure. Philippe promettait de marcher en personne, à la tête de 6000 hommes, à moins que la mort ou la maladie ne l'en empêchât (1).

Dans ces entrefaites, la nouvelle de la chute de la Bosnie tomba comme un coup de foudre. Cette conquête, en découvrant la Dalmatie, livrait de ce côté, les frontières vénitiennes aux insultes de Mahomet. La terreur à Venise fut extrême. Il était évident que l'ambition du sultan en voulait à la chrétienté tout entière, que ni les traités, ni les concessions n'étaient plus un abri contre ses attaques, qu'il fallait lui apprendre une bonne fois à trembler lui-même pour ses foyers, et le sénat envoya au pape pour hâter son entreprise. Des députés qui venaient au nom de plusieurs princes grecs encore indépendants, réclamer des secours, appuyèrent ce message, et Pie II se hâta d'expédier à Venise le cardinal Bessarion (2).

Ce légat fut reçu par la république au milieu des plus grands honneurs. Il parla en plein sénat avec cette élo-

(1) Mémoires de J. Du Clerq, livre IV, c. XLVI. — Commentarii, libr. XII, p. 323.

(2) Commentarii Pii II, libr. XII, p. 315.

quence qui lui était naturelle et que la gravité des circonstances rendait encore plus puissante. Le génie de la guerre semblait agiter l'auguste assemblée, à mesure que le cardinal poursuivait son discours. Tous se laissent entraîner ; les Turcs sont, sur le champ, proclamés ennemis de la république. La flotte était équipée et prête à prendre la mer, on y ajoute encore un renfort de galères et un supplément de troupes. Bessarion bénit solennellement l'étendard de l'amiral, et elle part pour les côtes du Péloponèse sous le commandement d'Ursacio Justiniani (1).

Pendant que Venise déclarait si audacieusement la guerre au sultan et couvrait l'Adriatique de ses vaisseaux, des événements également favorables à l'expédition sainte s'accomplissaient en Allemagne. Frédéric III et Matthias Corvin dont les divisions avaient usé les efforts de deux légats, en venaient enfin à une réconciliation sincère, par les soins de l'évêque de Toricelli et de Rodolphe de Robenstrain, deux nonces apostoliques (2). Puis, comme pour célébrer cette pacification, Matthias Corvin, dans une campagne heureuse, forçait le vainqueur de la Bosnie à lever le siége de Jaïkza et à s'enfuir honteusement en abandonnant son matériel de guerre (3). D'autre part, Jacopo Piccinino et Alessandro Sforza qui avaient jusque là continué entre eux la lutte provoquée par la rivalité de l'Anjou et de l'Aragon, s'abouchaient

(1) Commentarii, libr. XII, p. 329.

(2) Raynald., anno 1463, n[os] 3 et seq. et 11 et seq. — Commentar., libr. XII, p. 328.

(3) Petri Ranzani epitome rer. Hungar. index XXXI.

ensemble et complétaient la pacification de l'Italie en s'unissant par un traité (1).

Cependant, les députés des puissances étaient arrivés à Rome. Dans l'audience que le Saint Père leur donna, il leur annonça que l'exécution des décrets de Mantoue, jusque là suspendue par les guerres de la Péninsule, ne pouvait plus être différée, et qu'il fallait songer sérieusement à arrêter les progrès des Turcs. Mais, contre son attente, les députés de Venise seuls dirent que la république était prête à la guerre. L'envoyé de Florence refusa nettement d'entrer dans aucune négociation à cet égard. Les autres, tout en approuvant les plans du pape, répondirent qu'ils manquaient de pouvoirs pour prendre une décision ; seulement, sur la demande du pontife, ils promirent d'aller solliciter, près de leurs gouvernements respectifs, de plus amples instructions (2).

Malgré cette froideur de la part des puissances qui avaient le plus d'intérêt à la guerre, Pie II crut devoir se prononcer. Il réunit ses cardinaux en consistoire. Là, il résume devant eux l'histoire de son pontificat, en justifie les actes ; il montre que son regard n'a jamais abandonné la guerre sainte, même à travers les luttes qui y paraissaient contraires, que tout ce qu'il a fait n'était qu'une préparation à une grande expédition contre les Turcs. « Vous m'avez souvent excité, dit-il, à réaliser cette expédition, eh ! bien, si votre religion, votre foi, votre zèle étaient sincères, le moment est venu de le montrer avec éclat. Je vous donnerai l'exemple, vous

(1) Commentarii, libr. XII, p. 319 et seq.
(2) Commentarii, libr. XII, p. 333.

n'aurez qu'à me suivre. De même que Jésus-Christ, le modèle des pasteurs, a donné sa vie pour ses brebis, de même je suis résolu à donner la mienne pour que le troupeau qui a été confié à mes soins ne soit pas désolé par les musulmans. Nous allons armer une flotte aussi puissante que le permettra l'état de l'Eglise, puis malgré notre vieillesse et nos infirmités, nous monterons sur cette flotte, et nous abandonnant au souffle des vents, nous irons en Grèce et jusqu'en Asie, s'il le faut. Ne demandez pas de quelle utilité sera la majesté du suprême sacerdoce sur les champs de bataille, et de quoi peut être capable le trésor épuisé de l'Eglise? Nous vous répondrons que, sans être déshonoré aux yeux du monde entier, nous ne pouvons différer plus longtemps la guerre sainte. En effet, que faire? Tous les moyens ont été essayés, sans résultat. Nous avons fait retentir nos exhortations, on n'y a répondu que par l'indifférence. Nous avons imposé des décimes, on en a appelé au concile général. Nous avons publié des indulgences, on s'est écrié que nous voulions extorquer de l'argent pour nous enrichir. Le crédit de la cour romaine est anéanti, le souverain sacerdoce livré au mépris. Un moyen extraordinaire est devenu nécessaire pour recouvrer la confiance. Ce moyen est de payer de notre personne. Eh! bien, nous ne dirons plus aux princes: allez: ils ne nous écoutent plus, nour leur dirons: suivez nous. Or, quand ils verront le pontife romain, le Père commun des fidèles, le vicaire de Jésus-Christ, un vieillard infirme et malade, partir pour la guerre, peut-être auront-ils quelque pudeur de rester immobiles dans leurs foyers, peut-être saisiront-ils leurs armes pour

venger enfin les outrages de la religion opprimée. La carrière où nous nous engageons est périlleuse sans doute, nous ne nous le dissimulons point. Mais nous ne marcherons pas seul à l'ennemi ; nous aurons, pour nous seconder, la puissance maritime de Venise, les armements des autres États de l'Italie, le duc de Bourgogne et ses vaillants chevaliers. Pendant que les Hongrois et les Polonais attaqueront au nord, au midi la Grèce révoltée nous tendra la main. Albanais, Serbes, Epirotes, attendent, avec impatience, l'heure de lever le drapeau de l'indépendance. En Asie, le Kan de Caramanie, et tous les musulmans qui haïssent à bon droit la domination ottomane deviendront nos auxiliaires. »

Les larmes avaient plus d'une fois interrompu Pie II, les cardinaux n'avaient pu retenir les leurs. Un indicible élan d'enthousiasme accompagna ce discours. Le cardinal d'Estouteville, quoique d'un avis différent : « Saint-Père, dit-il, je ne sais plus que louer votre dessein et admirer votre courage, je vous suivrai partout où vous irez. » Le cardinal Carvajal, d'une voix entrecoupée par les sanglots : « O pontife, je vous avais cru jusque-là un homme, aujourd'hui vous êtes pour moi un ange; je serai à vos côtés sur mer, sur terre, et quand il me faudrait traverser les flammes. » A l'exception du cardinal d'Arras, créature de Louis XI, tous les autres exprimèrent de la même manière leur admiration et leur dévouement ; l'héroïsme du chef de l'Eglise les avait tous subjugués (1).

Les députés des Etats italiens ne tardèrent pas à re-

(1) Commentarii, libr. XII, p. 338 et seq.

venir avec les instructions qu'ils étaient allés demander à leurs gouvernements. Ces instructions étaient généralement favorables. Le roi de Naples, le duc de Milan, Borsio de Modène, le marquis de Mantoue, Bologne, Lucques, Sienne, acceptaient le décret de Mantoue relatif aux décimes, et manifestaient le désir de concourir à la croisade (1). Fort de ces garanties, Pie II adressa à tous les chrétiens une solennelle exhortation à la guerre sainte. Après avoir d'abord dénoncé l'ambition démesurée de Mahomet, tracé un rapide et touchant tableau des conquêtes, des cruautés et des profanations de cet ennemi de Dieu ; puis déploré l'indifférence et la lenteur des princes et des peuples à venger tant d'outrages, et à éloigner un danger qui les menaçait tous, le pape déclarait son dessein de marcher lui-même à la croisade, d'exposer la tête du Père commun des fidèles aux hasards de la guerre. Son intention n'était pas sans doute de tirer le glaive et de combattre, disait-il, mais de soutenir les combattants de sa présence et de ses bénédictions. Placé sur une éminence ou bien sur la poupe d'un navire, il se proposait d'élever les mains, comme Moïse, vers celui qui donne la victoire, et il espérait que le Seigneur ne dédaignerait pas l'offrande d'un cœur contrit et humilié. « Nous paraîtrons au milieu de vous, ajoutait-il, avec les vénérables cardinaux de la sainte Eglise romaine, entouré d'évêques et de prêtres, avec l'étendard de la croix déployé, l'eucharistie sacrée et les reliques des saints. Jésus-Christ sera avec nous et nous avec lui. Y a-t-il un chrétien si dur qu'il soit qui se re-

(1) Id., libr. XII, p. 342.

fuse à suivre Jésus-Christ et son vicaire? Quand le chef de l'Eglise, quand les cardinaux, quand des prêtres marcheront au combat, soldats, barons, comtes, marquis, ducs, rois et empereurs, pourrez-vous rester dans l'inaction? » Venaient ensuite la nomenclature des forces chrétiennes, et la réfutation des vaines excuses que chacun pourrait alléguer pour se dispenser de prendre part à la guerre. Enfin, le pape indiquait, pour époque à l'expédition, le mois de juin de l'année 1464, pour rendez-vous, la ville d'Ancône, et pour récompense, la rémission des péchés (1).

Cette exhortation fut lue dans toutes les églises du monde chrétien. Jamais l'éloquence de Pie II n'avait été plus pathétique, plus entraînante. L'effet en fut extraordinaire. L'imprévu, la soudaineté de la résolution émut tous les cœurs, et du nord au midi, les chrétiens s'ébranlèrent pour seconder le chef de l'Eglise. Du moment où il eut publié sa bulle, Pie II ne connut plus le repos. Se considérant, à juste titre, comme l'âme et la tête de l'entreprise, il ne se fia plus qu'à lui-même du soin de l'organiser. Quoique accablé d'infirmités, son activité s'étendait à tout. Par son entremise, un traité d'alliance fut conclu entre les Vénitiens et le duc de Bourgogne, d'une part, les Vénitiens et le roi de Hongrie, de l'autre (2). Pendant qu'il s'efforçait d'émouvoir la Castille et le Portugal (3), il excitait, en Albanie, l'ardeur guerrière de Scanderbeg qui répondait, aux paroles du

(1) Epist. 54 dans le recueil de Zarothus.
(2) Commentarii, libr. XII, p. 344.
(3) Epist. 47 et 48 du recueil de Zarothus.

Saint-Père, par une déclaration de guerre aux Turcs (1). Il fallait un chef à l'expédition. Longtemps il avait espéré que le duc de Bourgogne accepterait ce titre, mais Philippe-Le-Bon ayant décliné ce dangereux honneur, le pape prie alors le duc de Milan de s'en charger. Il emploie, pour l'y déterminer, tout ce que la raison, l'amour de la gloire, l'autorité peuvent avoir d'influence. Tantôt il s'adresse à sa renommée militaire ; tantôt à cet orgueil, si naturel dans un guerrier, de commander une grande armée ; tantôt à ce sentiment intime et fier de sa valeur personnelle que n'oublient jamais les hommes qui ont parcouru une carrière éclatante. Il va jusqu'à lui faire un mérite de cette fatalité heureuse qui s'attache à certaines destinées, et qui n'avait cessé de favoriser les entreprises de Sforza. Il ne lui laisse pas ignorer que sa longue expérience des batailles et le souvenir de ses victoires inspirent à tous et au duc de Bourgogne en particulier une confiance sans bornes. Comme le guerrier objectait ses soixante ans, le pontife lui fait observer qu'il n'est pas plus avancé en âge que le duc Philippe, son compagnon d'armes et le vicaire de Jésus-Christ. « Eh ! bien, dit-il, les vieillards suivront les vieillards ; cette guerre s'appellera la guerre des vieillards (2). » La tendresse de la duchesse de Milan pour son époux pouvait devenir un obstacle à ce que Sforza se rendît à l'armée. Dans cette crainte, Pie II écrit à cette princesse et la sup-

(1) Marin. Barlet., de vita et gestis Scanderbegi, libr. XI, p. 201.

(2) Senes sequemur senes. Bellum hoc senum appellabitur. (Epist. 49, recueil de Zarothus).

plie de ne pas entraver l'œuvre de Dieu par une aveugle affection (1). La nouvelle d'un échec essuyé par les Vénitiens dans le Péloponèse a produit, sur l'esprit du duc Philippe, une fâcheuse impression, Pie II l'apprend et se hâte de rassurer le prince, en l'informant que l'envoi d'un renfort et un succès ont déjà réparé ce malheur (2). Puis, il lui fait observer combien l'abandon de ses promesses compromettrait la cause des chrétiens.

Pie II n'interrompt sa correspondance avec le duc de Bourgogne que pour écrire à la république de Gênes qui avait déjà décrété l'armement de dix galères, afin de la rassurer, à son tour, et l'exhorter à la constance (3). Les moindres détails préoccupent son zèle. On lui écrit qu'une foule de croisés a déjà abordé à Pise, il répond à son légat, qu'il faut en faire un choix, les encourager, leur fournir des aliments. Puis il envoie sur les lieux le cardinal de Saint-Ange, afin de procurer à ces pèlerins le moyen d'arriver au terme de leur voyage (4). Il veut que partout où les soldats de la Croix se montrent, ils soient bien accueillis, et dans l'appréhension que l'on ne manque quelque part à ce devoir, il écrit au duc de Milan de faire veiller à ce que les croisés qui traversent ses Etats, trouvent partout bienveillance et faveur; que leur passage ne devienne pas le sujet d'indignes spéculations, et de menacer des plus sévères châtiments quiconque serait assez osé pour les molester ou leur nuire (5).

(1) Epist. 50, ibidem.
(2) Epist. 53, ibidem.
(3) Raynald., anno 1464, n[os] 10.
(4) Epist. XXXIV, Jacob. card. Papiensis.
(5) Epist. Pii ad Sfortiam ap. Bzovium anno 1464, n[us] 5.

Enfin, grâce à son héroïque dévouement et à sa persévérante activité, Pie II allait voir se réaliser ce qui avait été le rêve de toute sa vie. Une expédition, comparable aux anciens armements de l'Europe, allait partir au printemps de l'année 1464 pour l'Orient. Attaqué à la fois en Asie, par la Perse et la ligue musulmane, en Europe, par la Hongrie et la grande armée commandée par Sforza, enfin dans l'Archipel, par les escadres réunies de Venise et de Gênes, Mahomet ne pouvait manquer de succomber. C'était l'espérance des chrétiens, et le sultan, à la vue de ces immenses préparatifs qui se faisaient autour de lui, n'était pas sans inquiétudes.

Si puissamment remuée par Pie II, l'Europe chrétienne semblait avoir retrouvé son antique enthousiasme. De toutes parts des pèlerins accouraient pour se ranger sous l'étendard de la croix. En France, on les rencontrait sur les routes, voyageant par bandes de dix, de vingt, quelquefois de quarante. Le duché de Bourgogne seul en fournit jusqu'à vingt mille. Il en venait de tous les pays, et un témoin oculaire assure que si tous ceux qui se dirigeaient vers Ancône eussent pu arriver au terme, ils auraient formé une armée de 300,000 hommes. Mais aucun seigneur ne marchait avec eux. Ils étaient sans chefs, sans armes, sans argent, et ressemblaient plutôt à des mendiants qu'à des soldats (1). La voix du Père commun des fidèles n'avait atteint que les classes inférieures, les grands, les nobles étaient restés immobiles et voyaient, du haut des murailles de leurs châteaux, passer ce mouvement extraordinaire sans s'y

(1) Mémoires de J. Du Clerq, livre V, c. x.

laisser entraîner et sans presque le comprendre. Pour l'Italie qu'ils allaient littéralement inonder, cette misère des soldats de la croix pouvait devenir une calamité publique ; elle commença par être un embarras sérieux et une sollicitude de plus pour Pie II qui n'en avait déjà que trop.

Fidèle à sa promesse, ce pontife, après avoir imploré la protection divine dans l'église des saints Apôtres, quitta le palais du Vatican, le 18 juin 1464. Une fièvre lente, fruit de l'inquiétude et des veilles, tout en respectant l'énergie morale de l'homme, consumait le peu de force physique qui lui restait encore. Mais, pour que le mal ne devînt pas un obstacle au départ, il enjoignit à ses médecins d'en garder le secret (1), et fut obéi. Les plus sombres pressentiments agitaient son âme, et en quittant la ville sainte, il se retourna vers ses murailles et leur adressa un éternel adieu (2). On voyagea d'abord par eau, en remontant le Tibre; puis le Saint-Père monta en litière, mode de transport qu'il préférait à tout autre, à cause de ses infirmités. Partout, sur son passage, les populations accourues faisaient entendre des acclamations et des prières. Mais chaque jour aussi, on rencontrait des troupes de ces pèlerins qui avaient quitté leur patrie, sans en rien emporter, dans l'espérance que le chef de l'Eglise pourvoirait à leurs besoins. Leur aspect était celui du plus hideux denûment, et en regagnant leur foyer, ils semblaient accuser le souverain

(1) Campanus in vita Pii II, Murat., t. III, part. II, p. 989.

(2) Conversus ad mœnia : Vale, inquit, Roma, nunquam amplius vivum me visura. (Campanus, p. 988).

nomie du pape
sait de douleur,
our lui éviter les
e triste specta-
aque fois qu'une

hrent s'ajouter à
ne l'attendait au
ncer à y voir le
et les vaisseaux
t pas prêts (2).
a pas même la
es conventions,
rouva une multi-
nations. Le plus
se de téméraires
e, à la solde de
ssource. Pie II se
leur avoir préa-
la croisade. Il
une armée re-
e servir pendant
x à leurs frais,
général pour les
ansporter, s'im-
haque jour An-
ompliquée par le
éceptions, la ma-

. I, p. 361.

ladie du pape faisait de si rapides progrès que les médecins déclarèrent qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Les voiles vénitiennes, si vivement attendues, parurent enfin à l'horizon. Malgré sa faiblesse, Pie II voulut les contempler. On le conduisit avec beaucoup de peine à la fenêtre de son appartement qui regardait la mer. Cette vue sembla un instant ranimer le vieillard, mais se repliant aussitôt sur lui-même : « Hélas, s'écria-t-il, hier c'était l'occasion qui me manquait pour m'embarquer, aujourd'hui, c'est moi qui vais manquer à l'occasion (1) ! » On le rapporta presque mourant dans son lit. La nuit suivante fut mauvaise. Les forces abandonnaient visiblement le malade. Il manda les cardinaux, et ramassant toute son énergie, leur annonça sa fin prochaine, protesta devant eux, qu'il mourait dans la foi catholique, recommanda à leur zèle la défense de la cause chrétienne, les rappela aux devoirs de leur ministère, à l'honneur de leur dignité, les pria de lui pardonner ses torts à leur égard, leur donna sa paix et leur dit adieu. Les sanglots éclatèrent de toutes parts. Bessarion essaya de répondre au nom de tous, et ne fit qu'augmenter la douleur commune. Tous, à genoux près du lit, ces princes de l'Eglise baisaient les mains du moribond, lui demandant pardon à leur tour. Il reçut alors les sacrements de l'Église et expira la veille de l'Assomption 1464. Il n'avait que

(1) Ea inspecta subgemuit, una edita voce, nuper sibi navigandi occasionem defuisse, nunc occasioni se defuturum. (Campanus, p. 990).

cinquante-neuf ans, et la sixième année de son pontificat n'était point encore achevée (1).

Pie II était digne de la place éminente qu'il a occupée. Jeune, il avait cédé aux orages des passions, c'est par l'aveu ingénu qu'il en a fait que nous l'apprenons (2). Mais les chutes qui dépravent les autres n'avaient servi qu'à lui donner l'expérience de la vie, et à le prémunir contre les piéges que le monde tend à la faible humanité. Sur le trône, il porta les vertus qui font les saints et les qualités qui distinguent les grands pontifes. Il était grave dans ses manières, simple dans ses mœurs, zélé pour la discipline, ne connaissant d'autre règle de ses actions que le devoir, dévoué à l'Eglise, comme un fils à sa mère, désintéressé et trop désintéressé peut-être pour un prince (3), fidèle à l'amitié jusqu'aux sacrifices les plus extrêmes. Comme toutes les natures douées d'une grande sensibilité, Pie II était prompt à s'émouvoir; alors son regard, ordinairement d'une suave placidité, prenait une expression toute particulière de menace (4). Mais l'émotion chez lui ne faisait que passer, tant il avait l'habitude de se commander (5). Il haïssait mortellement les fourbes et les délateurs, et avait l'âme assez élevée pour ne point s'offenser du mal qu'on se permettait de dire de sa personne. Quelqu'un se plaignant un jour en sa présence

(1) Commentarii Jacob. card. Papiens., libr. I, p. 368 et seq. et epist. XLI. — Campanus, p. 990.

(2) Epist. XV.

(3) Campanus, p. 980 et 981.

(4) Id. p. 987.

(5) Iram facile collegit, collectam facillime repressit. (Platina).

d'avoir été atteint dans sa réputation : « Allez, dit-il, au Champ de Flore, vous en rencontrerez plus d'un qui m'attaque moi. » Sa conversation était brève et sentencieuse. On a conservé de lui un certain nombre de mots remarquables. En général, ils ont le cachet de la profondeur et de la finesse diplomatiques.

Malgré les agitations de son pontificat, sa munificence s'est signalée par plusieurs importantes constructions. Il fit refaire les chapelles de l'église du Vatican, dans un ordre plus régulier, ainsi que l'escalier de l'église et du palais, et rebâtit la forteresse de Tivoli. A Corsiniano, sa patrie, dont il changea le nom en celui de Pienza, il éleva une cathédrale et un palais. Son dessein était d'exécuter des travaux sur le modèle de ceux des anciens empereurs. Par exemple, il voulait rendre l'Anio navigable jusqu'à Tivoli, déblayer le port de Trajan, former, à Pientino, un lac avec les eaux de l'Orcia. Quelle pouvait-être l'utilité de la réalisation de ces idées dignes d'un édile? Le pontife le savait sans doute. Mais le temps lui manqua même pour y donner une attention sérieuse. Il lui manqua également pour continuer l'œuvre de Nicolas V, à l'égard des lettres. Tous les humanistes, en le voyant monter les degrés du trône pontifical, s'étaient attendus à une protection éclatante (1). Lui-même l'avait annoncé. Ses embarras politiques et ses projets de croisade absorbèrent ses pensées et ses moyens. Tout ce qu'il put faire

(1) Francesco Filelfo epist., libr. XIV, epist. Pio II : Illuxisti tu profecto bonis atque doctis omnibus quasi sol oriens.

fut de distribuer quelques encouragements partiels isolés (1).

Si l'on regarde Pie II comme lettré on est étonné de la variété et de la plénitude de ses facultés. C'est le premier homme, sans contredit de son époque. En tant qu'humaniste, il l'emporte, sur ses contemporains, même les plus illustres, par l'étendue de ses connaissances, l'emploi de l'érudition, le goût, l'élégance du style. S'il se mêle de poésie, il rencontre l'harmonie et la grâce, et on lui décerne la couronne de Pétrarque (2). S'il touche à l'histoire, il la revêt de formes

(1) Platina in Pium. — Campanus, p. 980, 984-986. — Jacobi card. Papiens., epist. XLVII et XLIX.

(2) Il s'était exercé dans le genre épigrammatique, et Platina, juge compétent en cette matière, affirme que les épigrammes d'Æneas Sylvius étaient pleines d'esprit : *Extant ejus epigrammata referta salibus.* Du reste, Pie II n'aimait pas la médiocrité dans ce genre : *Invertens nonnunquam aliorum epigrammata, visusque contemsisse mediocritatem* *. Campano cite un poème intitulé *Neraphilenticum*, d'une versification plus facile que correcte **. Platina affirme encore que Pie II était l'auteur de 3,000 vers sur toutes sortes de sujets ; mais il ajoute que la plus grande partie de ces compositions avaient déjà péri de son temps *** ; soit que la légèreté de quelques-unes de ces pièces aient été pour l'auteur un motif de les détruire, soit que ceux qui avaient été rendus dépositaires des autres les aient plus tard négligées. L'on doit rapporter à ses poésies l'opuscule

* Campanus, p. 986.

** Neraphilenticum scripsit versu magis facili et expedito quam accurato (p. 986).

*** Ad tria millia variorum versuum scripsisse dicitur, quorum pars magna periit.

nouvelles, lui rend sa dignité par la critique, et porte dans ce tableau mouvant de la scène du monde, tout à la fois et cette philosophie qui lie les effets aux causes, et cet art dramatique qui fait paraître chaque acteur avec son caractère et ses allures propres (1). Il lui

connu sous le titre d'*Histoire des amours de Lucrèce et d'Euryale*, *Historia de Eurialo et Lucrecia se amantibus*, espèce de roman qui repose sur un fait véritable arrivé à Sienne, lors du passage de l'empereur Sigismond, en 1432 *. Ce récit, qui n'a d'ailleurs rien que de décent, se trouve dans le recueil des lettres de Pie II, nº 114, et a été imprimé plusieurs fois séparément. Apostolo Zeno cite, comme étant la plus célèbre, l'édition de Venise, in-8, 1526. Les amateurs recherchent également celle de Lyon. Pie II déplore amèrement, dans une de ses lettres **, cette œuvre d'Æneas Sylvius : *Tractatum de amore olim sensu pariterque ætate juvenis cum nos scripsisse recolimus pœnitentia immodica pudorque ac mœror animum nostrum vehementer excruciant.*

(1) Pie II a laissé plusieurs œuvres historiques qui ont été livrées à l'impression. La plus considérable est celle qui a pour titre *Commentarii Pii II.* Il est indubitable aujourd'hui que le pape est le véritable auteur de ce livre si intéressant, si précieux et si bien écrit. Le témoignage de Platina à cet égard est exprès : *De rebus a se gestis libros duodecim scripsit, tertium decimum inchoavit.* Celui de Campano ne l'est pas moins : *Rerum sui temporis in Italia gestarum libros duodecim quod opus nondum absolutum cum vita finivit, vetuitque publicari nisi emendaretur.* Ces paroles du biographe de Pie II, en même temps qu'elles établissent la réalité de l'autobiographie, nous expliquent pourquoi cette œuvre n'a vu le jour que 120 ans après la mort de Pie II. Si ce livre porte en tête le pseudonyme de Gobelin, vicaire de Rome et secré-

* Epist. CXIII Mariano Sozio.

** Epist. CCCXCV.

vient en idée de rédiger les observations qu'il a faites dans ses voyages, les renseignements qu'il a recueillis, et l'on dirait qu'il a écrit sous la dictée de Strabon. Mais l'éloquence est par-dessus tout le domaine de Pie II; c'est là qu'il règne sans partage, bien que le

taire de Pie II, c'est, comme le remarque judicieusement Tiraboschi *, que le pape plaça lui-même ce nom sur le frontispice, pour éviter l'inconvénient d'avoir narré sa propre vie. Le style de ce livre est, du reste, partout celui de Pie II à ne pouvoir s'y méprendre. Pour de plus amples détails, sur ce sujet, voir les réflexions du savant Apostolo Zeno, Dissertazioni vossiane, t. I, p. 321 et seq.

Pie II avait commencé une histoire universelle des faits arrivés de son temps; mais il renonça à y donner suite, faute de renseignements sûrs **. Platina assigne un autre motif, à l'abandon de cette œuvre, celui de la masse d'affaires dont ce pape était accablé. Il est permis de croire que les ébauches de ce grand travail ont été fondues dans la partie historique de la Cosmographie. Quoiqu'on ait eu la prétention d'imprimer à Bâle les œuvres complètes de Pie II, une grande partie de ses lettres et de ses autres productions est encore en manuscrit, à Milan, à Florence et surtout au Vatican. Quelques-unes ont paru à part, comme l'histoire de Frédéric III, celle des Goths, ainsi que les deux commentaires sur les faits accomplis au concile de Bâle.

Nous ne savons pourquoi Hallam, dans sa savante *Histoire de la littérature de l'Europe au moyen âge*, ne dit pas un mot de Pie II. Ginguené *** a fait plus de cas de notre pontife, sans lui rendre toutefois pleinement justice, puisqu'il le regarde comme un ambitieux habile qui a su à propos changer de caractère et d'opinion pour aller à la fortune.

* T. IV, libr. II, p. 668.

** Campanus, p. 986.

*** Histoire de la littérature italienne, t. III, p. 421.

quinzième siècle ait eu plusieurs grands orateurs. Dans les diètes, dans les consistoires, il éclaire sur le champ une discussion par la netteté soudaine de ses idées et sa facilité à les exprimer d'une manière saisissante. Il improvise pendant des heures entières, avec un mouvement, une chaleur, une passion, une magnificence de langage dont on ne connaissait pas encore d'exemple. Son auditoire est suspendu à ses lèvres; il lui arrache, tantôt des larmes, tantôt des cris d'admiration, et l'entraîne après lui sans qu'il puisse se défendre.

Comme souverain, Pie II domine tout ce qui l'environne par l'autorité de son caractère. Son action se fait sentir partout avec une irrésistible supériorité. Sa volonté n'hésite jamais, parce qu'elle est toujours l'expression d'une détermination éclairée. Immuable, il ne compose point avec les ennemis de l'Eglise, sa fermeté les combat à outrance et sa clémence n'accepte que leur soumission. Aucune menace ne l'effraye, aucune promesse ne le séduit, aucun obstacle ne le déconcerte, parce qu'il a une longue expérience des choses humaines. Il ne fait aucun cas des protections les plus hautes, pour peu qu'elles contrarient les devoirs ou les intérêts de la Papauté, et se permet de donner aux princes, quelle que soit leur puissance, de sévères leçons. La crainte de son nom suffit pour tenir en respect les seigneurs remuants, et sous son règne l'autorité de la tiare recouvre quelque chose de son antique influence.

Il y a, dans la physionomie historique de Pie II, quelque chose d'exceptionnel qui en fait un personnage à part, au milieu des hommes illustres du XVe siècle. D'abord, nous le voyons agité par ces vagues aspira-

tions, si naturelles aux âmes qui ont la conscience de leur valeur, se tourner du côté d'une brillante renommée littéraire. Puis déviant tout à coup, par l'effet des circonstances, de cette carrière commencée, il nous apparaît au milieu des orageuses discussions du concile de Bâle, prêtant à l'opposition de cette assemblée contre son chef l'appui d'un incontestable talent oratoire. Alors commence pour lui une série non interrompue de voyages, provoqués par mille causes diverses et qui lui permettent de sillonner l'Europe dans tous les sens. Il passe et repasse les Alpes; il n'y a aucune province chrétienne qu'il ne visite, aucune mer connue dont il ne fende les flots, aucun fleuve qu'il ne traverse ou dont il ne suive le cours, aucune montagne dont il ne franchisse le sommet, aucune cité qu'il n'explore (1). Appelé à la cour impériale, les vastes champs de la politique s'ouvrent devant lui, il n'y rencontre point de rival, et devient bientôt nécessaire au faible monarque, dont il soutient seul, par son génie, le trône chancelant. Attacher son nom à la réputation de grand ministre semblait devoir être le terme de sa destinée, quand la Providence, le ramenant en Italie, pose sur son front la triple couronne. Du haut de ce faîte des grandeurs humaines, il ne paraît régner que pour imprimer au monde un dernier grand élan vers les guerres saintes. Puis, après tant de phases diverses, il vient s'éteindre au milieu du mouvement qu'il avait provoqué. Digne tombeau d'une existence si agitée, si active et si glorieuse!

(1) Tiraboschi, libr. VI, p. 667.

LIVRE ONZIÈME.

—

SOMMAIRE.

Election de Paul II. — Notice sur le nouveau pape. — Il donne son attention à la guerre contre les Turcs. — Mahomet II cherche à lier des rapports avec Ferdinand, roi de Naples. — Paul II réclame auprès de ce prince les arrérages du cens. — Ambassade de Ferdinand à Rome. — Congrès des principaux Etats de l'Italie au sujet de la guerre contre les Turcs. — Résultats insignifiants de ce congrès. — Mort de Sforza. — Héroïsme de Scanderbeg. — Ce prince vient à Rome. — Ses derniers combats contre Mahomet II. — Sa mort. — Paul II vient à bout d'anéantir la puissance des comtes d'Anguillara. — Intervention de Ferdinand dans cette affaire en faveur du pape. — Cosimo Médicis. — Politique, grandeur, richesses et magnificence de ce seigneur. — Troubles à sa mort. — Pietro Médicis. — Conjuration contre le successeur de Cosimo. — Pietro triomphe de ses ennemis. — Rivalité de Venise et de Florence. — Le condottiere Bartolomeo Colcone passe à la solde des exilés florentins et fait la guerre à Florence. — Neutralité intéressée de Paul II. — Il finit par s'interposer pour ramener la concorde. — Pacification de l'Italie. — Second voyage de l'empereur Frédéric III à Rome. — Paul II s'allie à la république de Venise. — Mort de Gismondo Malatesta, seigneur de Rimini. — Robert, fils naturel de Gismondo, s'offre au pape pour ramener Rimini à l'Eglise. — Robert trahit le pape et s'allie avec Ferdinand de Naples. — Succès de Robert. — Querelle de Paul II avec Ferdinand. —

[illegible] Jean d'Anjou pour en [illegible] d'Anjou. — Désastre [illegible] ts de juste vengeance [illegible] taliennes pour faire la [illegible] l'Allemagne, la Bohême [illegible] — Insuffisance des *com-* [illegible] Rockyzane, archevêque [illegible] devenu roi de Bohême, [illegible] -Siége pour les abroger. [illegible] à ce sujet. — Excom- [illegible] roi de Hongrie, est excité [illegible] cette lutte.

[illegible] rent de s'occuper [illegible] possible. Ils remi- [illegible] ducats destinés à la [illegible] à donner un suc- [illegible] nde venait de per- [illegible] besoin de rassurer [illegible] pontificaux que des [illegible] nt déjà à troubler, [illegible] ter. Ils eurent, un [illegible] on à Ancône même, [illegible] religieuses et politi- [illegible] ds ramenèrent avec [illegible] leur donner la sé- [illegible] della-Valle, que ce [illegible]

[illegible] para du sénat apos- [illegible] entre les mains du

[illegible] ezia, Murat., t. XXII,

duc d'Amalfi, neveu de Pie II. L'influence des Orsini, à laquelle ce prince obéissait, inspirait de fâcheux soupçons, et l'on craignait surtout celle de Ferdinand, dans le cas où la future élection déplairait au roi. On avait même des appréhensions pour la liberté du conclave, et dans un conseil, tenu chez le cardinal Scarampo, il fut sérieusement question de faire l'élection non au Vatican, mais à la Minerve, où l'on serait plus à portée d'être secouru par le peuple romain, dans le cas d'un attentat à l'indépendance des électeurs. La loyauté connue et les serments répétés d'Antonio Piccolomini finirent par imposer silence à ces perplexités. Le Sacré Collége avait d'ailleurs en ôtage deux neveux du feu pape. On conclut donc à ne point déroger à l'antique usage, et le 27 août, vingt cardinaux entrèrent au conclave dans le palais du Vatican (1).

Le premier jour fut consacré, selon une coutume déjà ancienne, à dresser un compromis par lequel chaque membre du conclave, dans l'éventualité de son élection, s'engageait : 1° à continuer l'expédition contre les Turcs et à y consacrer le produit d'une carrière d'alun, récemment découverte à Tolfa ; 2° à réformer le Sacré Collége ; 3° à ne point faire voyager la cour romaine sans le consentement des cardinaux ; 4° à convoquer un concile général, dans l'espace de trois ans, soit pour extirper les abus, soit pour exciter les princes à défendre la religion ; 5° à ne point dépasser le nombre de vingt-quatre cardinaux, à n'élever à la dignité éminente de prince de l'Eglise que des sujets âgés au moins de trente

(1) Commentarii Jacobi card. Papiens., libr. I, p. 367.

ans, et qui eussent étudié le droit ou les lettres sacrées, de n'en décorer qu'un seul de ses parents, enfin de ne se permettre aucune promotion qui n'aurait pas été préalablement consentie par le Sacré Collége ; 6° à ne conférer les évêchés qu'en consistoire ; 7° à ne déposer aucun évêque ou abbé, sur la demande des princes, sans avoir suivi les formes juridiques ; 8° à ne rien aliéner du patrimoine de Saint-Pierre, à ne point diminuer le cens, à ne déclarer la guerre, ni conclure de traité d'alliance, sans l'aveu des cardinaux, à ne confier les milices du Saint-Siége à aucun chef pris parmi les parents du pape, enfin, à se faire relire chaque mois, en consistoire, le texte de ce compromis afin de ne pas l'oublier, et à souffrir que, deux fois l'an, les cardinaux examinassent, hors de la présence du chef de l'Eglise, s'il y avait été fidèle (1).

Ces préliminaires accomplis, on procéda à l'élection. Au premier tour de scrutin, le cardinal de Saint-Marc, Pierre Barbo, vénitien, eut douze suffrages. Il en fallait quatorze pour le faire pape, on alla à l'*accesso*. Aussitôt quatre cardinaux donnèrent leurs voix avec une telle simultanéité qu'on ne put distinguer celui des quatre qui avait parlé le premier (2). Bessarion qui occupait le premier rang, comme doyen, demanda alors à chaque membre du conclave, si cette élection lui plaisait, et après avoir entendu distinctement leur réponse, se tournant du

(1) Ibidem, p. 371.

(2) Francesco Filelfo, epist., libr. XXIII, epist. Guillelmo, card. Rothom., dit que le cardinal d'Estouteville influa puissamment sur l'élection de Pierre Barbo.

côté de Barbo : « Ceux-ci, dit-il, vous ont élu souverain pontife, eh ! bien, moi, à mon tour, je vous élis au nom de tous. » A ces mots, tous les cardinaux se prosternèrent aux pieds de l'élu et l'adorèrent. Barbo apposa ensuite une seconde fois sa signature au bas du compromis. Il voulait prendre le nom de *Formose*, mais on lui fit observer que cette dénomination avait trop de rapport avec la beauté extérieure de sa personne, il choisit alors le nom de *Marc*. On fit encore observer que Saint-Marc étant le cri de guerre de Venise, on pourrait soupçonner en lui une trop vive affection pour sa patrie, et il s'arrêta au nom de Paul (1). Il devait être le second de ce nom (2).

Le nouveau pape avait vu le jour à Venise. Sa famille comptait au nombre des familles sénatoriales. Un biographe (3) essaie de rattacher l'origine de cette fa-

(1) Commentarii Jac. card. Pap., p. 368.

(2) L'histoire des conclaves dit : 1° que le Château-Saint-Ange était occupé par un gouverneur de la main du cardinal d'Ancône: 2° que le conclave se tint à la Minerve ; 3° qu'il commença le 28 août ; 4° qu'il y avait 21 cardinaux ; 5° que Pierre Barbo était fort avancé en âge, approchant de 84 ans. Ce sont-là tout autant d'erreurs. 1° Il n'y avait point de cardinal d'Ancône dans le Sacré Collége ; le gouverneur du Château-Saint-Ange était de la main de Pie II ; 2° le conclave se tint au Vatican et non à la Minerve, bien qu'il eût été question de ce lieu dans le conseil des cardinaux ; 3° il commença le 27 et non le 28 ; 4° il y avait 20 cardinaux, au lieu de 21 ; 5° Pierre Barbo, né le 22 février 1417, avait à peine 48 ans. Il n'est pas possible de faire plus de fautes en aussi peu de mots.

(3) Michael Canensius de Viterbio in vita Pauli II, ap. card. Quirini Vindicias, in-4, p. 4.

mille à l'antique maison de *Domitius Ænobarbus*, dont le nom de Barbo, selon lui, serait une corruption. Mais si l'auteur de cette singulière généalogie a prétendu honorer Pierre Barbo, il a complètement manqué son but, car c'est la famille *Ænobarbus* qui a fourni au monde le cruel Néron. Une illustration plus réelle et plus glorieuse, pour Paul II, était d'appartenir à une maison qui avait déjà donné deux souverains pontifes à l'Eglise, Eugène IV et Grégoire XII. Un pronostic, qui lui aurait annoncé, dit-on, sa grandeur future, ne nous semble pas plus digne de considération que sa généalogie. Nous ne savons pourquoi les chroniqueurs de ce siècle veulent que des visions ou des oracles aient prédit la tiare à tous les pontifes qui l'ont portée de leur temps (1).

Si l'on en excepte une précoce gravité dans les mœurs, un amour et un respect particulier pour les auteurs de ses jours, l'enfance de Pierre Barbo n'eut rien de remarquable. Il suivit le cours d'études qu'exigeait sa condition et paraissait devoir être destiné au négoce (2). L'élévation d'Eugène IV, son oncle, changea sa vocation. Ce pontife l'appela auprès de lui, à l'époque du concile de Ferrare. Quelque temps après, il le fit protonotaire apostolique et archidiacre de Bologne ; puis enfin cardinal de Saint-Marc, dans sa promotion du 22 juin 1440 (3). Ce qui dénote à la fois un rare mérite, une

(1) Michaël Canensius, p. 10, mais surtout Gaspard de Vérone: De gestis Pauli II, libr. I, ap. Abate Marini, degli archiatri pontef. in appendice, p. 180. On rapporte de pareilles prophéties à l'égard de Nicolas V et de Pie II.

(2) Platina, in Paulum II.

(3) Michael Canensius, p. 11 et 12. — Platina, in Paulum.

grande habileté et beaucoup de souplesse dans le caractère, c'est que Pierre Barbo jouit d'une égale faveur sous les quatre pontificats qui précédèrent le sien. Eugène IV, qui l'aimait comme un fils, ne savait rien lui refuser. Nicolas V l'honora d'une affection toute spéciale. L'on remarquait que les yeux de ce pape ne rencontraient jamais ceux de Pierre Barbo, sans qu'un sourire de bienveillance ne se peignît aussitôt sur ses lèvres. Calixte III l'admit fort avant dans l'intimité de ses confidences, et se rendait volontiers à ses conseils. Enfin, Pie II, qui mettait son estime au plus haut prix, faisait le plus grand cas du cardinal de Saint-Marc (1).

Un crédit si persévérant fixait l'attention des membres inférieurs de la cour romaine, si soigneux d'observer ce qui se passe dans la haute région du pouvoir, et l'opinion commune était que, si l'on voulait conduire à bien une affaire, il fallait s'adresser au cardinal de Saint-Marc (2). Aussi Pierre Barbo était-il devenu le refuge de tous ceux qui avaient quelques grâces à demander. Il semblait avoir accepté, comme une mission, ce rôle d'intercesseur, en faveur de ses nombreux amis et de leurs protégés, et il s'en acquittait avec tant d'habileté, de zèle, et une telle puissance de persuasion, qu'il manquait rarement son but (3), et que Pie II l'appelait,

(1) Canensius, p. 13 et 14. — Platina, in Paulum.

(2) Opinio usque adeo apud pontificios curiales invaluit oportere deferri ad Petrum card. Venetum, si quid quispiam optasset illico, ac recte curatum obtinere. (Canensius, p. 14).

(3) Nulla fuit unquam tam ardua tamque difficilis res, quam cum operam diligenter navare volebat, plane non sit assecutus. (Id. loc. cit.)

en plaisantant : *La pieuse Marie* (1). Les contemporains, qui ont cru devoir blâmer les actes de Paul II, louent, sans aucune réserve, la conduite de Pierre Barbo. La modestie, la douceur, la libéralité, la charité envers les pauvres, l'amour de la paix, l'esprit de conciliation du cardinal de Venise, étaient proverbiaux dans la cour romaine. Gracieux et affable envers tout le monde, on ne pouvait dire de lui qu'il eût jamais fait la moindre peine à personne. Son affection pour ses amis allait jusqu'à l'héroïsme. Après la mort de Calixte III, les neveux de ce pontife s'étant trouvés en butte à la vengeance des Orsini, dont l'un d'eux avait encouru la haine, Pierre Barbo vola à leur secours, et parvint, non sans danger pour lui même, à les dérober aux coups de leurs ennemis. Pie II, à l'époque où il était le cardinal de Sienne, éprouva, dans un autre genre, la générosité de Barbo. Comme ses revenus étaient très-bornés, Barbo lui céda l'abbaye de Saint-Mentiola, l'un de ses bénéfices. Il fit plus tard une pareille libéralité envers le cardinal de Cusa, pendant la lutte de ce prélat contre le duc d'Autriche. Il paya même, en cette occasion, tous les frais exigés par la commutation du bénéfice qu'il cédait (2). Sa complaisante sollicitude ne s'arrêtait pas à ses amis, ses familiers y avaient une large part. Il s'inquiétait de leurs besoins, les visitait dans leurs maladies, les consolait alors par de douces paroles, les servait quelquefois de ses propres mains, et avait, à

(1) Hanc ob rem Pius pontifex hominem Mariam Pientissimam appellare interdum per jocum solebat. (Platina in Paulum).

(2) Canensius, p. 27, 29 et 30.

leur disposition, une petite pharmacie dont il leur faisait passer gratuitement les remèdes (1).

Cette noble conduite, qui ne s'était jamais démentie un instant, avait gagné tous les cœurs au cardinal de Venise, au dehors comme au dedans de la cour romaine; et bien qu'il se trouvât, parmi ses collègues, des hommes d'une plus haute valeur que la sienne, aucun d'eux ne se présenta, dans l'arène électorale, entouré de plus de sympathies. C'est ce qui explique comment les suffrages du conclave se réunirent si vite et avec tant de spontanéité sur la tête de Pierre Barbo, alors qu'il n'était la personification ni d'une grande idée religieuse, ni d'un grand intérêt politique. Le peuple romain, qui chérissait le cardinal de Venise, pour les mêmes qualités qui lui avaient gagné l'affection de ses collègues, salua l'avénement de Paul II par des manifestations sans précédents. On le proclamait : Père de la patrie, fondateur de la paix, amateur de la justice, pontife envoyé du ciel. On se congratulait publiquement; les feux de joie n'avaient jamais été ni plus nombreux ni plus brillants (2).

Le premier soin de Paul II fut la guerre contre les Turcs. La nécessité lui en faisait un devoir. L'expédition de Pie II était anéantie, mais le danger qu'elle devait conjurer existait plus que jamais. Il était facile de prévoir que le sultan ne laisserait pas échapper l'occa-

(1) Canensius, p. 16. — Gaspard de Vérone, De gestis Pauli II, libr. I, ap. Marini, degli archiatri, append., p. 178 et 179. — Platina in Paulum.

(2) Canensius, p. 33.

sion de se venger de l'inquiétude qu'elle lui avait causée. En face de cette prévision, la situation de Venise, de la Hongrie, de l'Albanie, livrées à leurs propres forces, devenait alarmante. Cette situation préoccupait vivement le nouveau pontife. Il convoqua, à Rome, un congrès de toutes les puissances de l'Italie, dans le but de s'entendre avec elles sur les moyens de pourvoir aux circonstances, et, pour suivre le fil des négociations avec les envoyés des divers Etats, discuter les projets et préparer les conclusions utiles, il institua une commission, composée des cardinaux Bessarion, Carvajal et d'Estouteville (1).

En effet, Mahomet ne restait pas oisif. En même temps qu'il préparait ses forces, il avait recours à la politique. Sans déconcerter son audace, l'expédition d'Ancône lui avait appris que l'Occident pouvait être ébranlé, que le foyer du mouvement était en Italie, que l'influence exercée sur le reste de la chrétienté, par cette péninsule, grâce à la présence du chef de l'Église, était une menace permanente contre l'empire des Osmanlis, et que c'était là qu'il fallait attaquer les chrétiens. Il ne pouvait le faire encore à force ouverte, parce que l'Italie était défendue par sa redoutable marine, à laquelle les Turcs n'avaient rien à opposer; mais il pouvait tenter de la diviser par l'intrigue; et dans cette vue, il essaya de lier des relations avec le roi de Naples. Sous le rapport du territoire, ce monarque était le premier potentat de la péninsnle. De plus, ses possessions n'étaient séparées des frontières ottomanes

(1) Canensius, p. 47. — Jacob. card. Papiens. epist XCV.

que par un étroit canal. Mettre dans ses intérêts un tel prince, franchir moralement des limites encore inaccessibles à ses armes, devait être un résultat aussi important, pour la grandeur musulmane, que flatteur, pour ce fier génie qui ambitionnait tous les genres de triomphes.

En jetant ses vues sur Ferdinand, Mahomet montrait qu'il connaissait bien l'homme aux yeux duquel il convenait de faire briller les séductions de la politique musulmane. Le fils du magnanime Alphonse était, en effet, le prince dont le caractère aurait pu, dans un cas donné, se trouver le moins à l'épreuve d'une proposition engageante. L'agent turc, envoyé à la cour de Naples, complimenta d'abord le roi, sur la victoire qui lui assurait la tranquille possession de son royaume, l'exhorta à ne point borner son ambition à ces premiers succès, mais à élever son esprit vers de plus grandes choses. Puis, abordant le point capital de sa mission, il déclara que le sultan désirait voir le roi agrandir sa domination, que, pour cela, il offrait de lui payer un subside annuel de 80,000 écus d'or, s'il s'engageait à entretenir la guerre en Italie. A ce prix, ce n'était pas simplement de vagues sympathies que son maître offrait au roi, mais une véritable alliance, cimentée par des mariages qui, en confondant les intérêts de la maison d'Aragon avec ceux de Mahomet, unirait par une éclatante et solide amitié Naples et Constantinople.

Si avantageuses que fussent ces ouvertures, aux regards de l'ambition, un prince chrétien ne pouvait y prêter une attention sérieuse sans se couvrir d'infa-

mie. Ferdinand, nous n'en doutons pas, était bien résolu à décliner les offres du sultan, quoi qu'il en pût arriver, mais il était trop intéressé pour ne pas tirer parti de cette circonstance, et il lui vint en pensée d'exploiter, à son profit, près du pape, l'espèce de mérite qu'il semblait acquérir, en refusant de devenir l'ennemi de la chétienté. Une occasion s'en présentait. La détresse du trésor pontifical, au début du nouveau règne, avait forcé Paul II de s'adresser aux débiteurs du Saint-Siége, et ce pontife venait, tout récemment, de demander à Ferdinand les arrérages du cens annuel que le royaume de Naples devait à l'Eglise romaine. Le roi, dont la lutte avec la maison d'Anjou avait épuisé le trésor, et qui ne se sentait, d'ailleurs, nulle envie de payer, vit aussitôt à quoi l'ambassade turque pourrait lui être utile, dans le cas où le pape exigerait obstinément les arrérages de sa dette. Après avoir donné à l'agent de Mahomet une réponse évasive, il envoya promptement à Rome, dénoncer la démarche du sultan à son égard, protester de son inviolable attachement à la cause chrétienne, et demander des conseils pour faire tourner, au bien de cette cause, les projets de l'ennemi commun.

Dans le consistoire, où fut entendu l'envoyé napolitain, personne ne soupçonna le motif caché qui provoquait ce message du roi. On s'y étonna de la hardiesse de Mahomet, on y applaudit à l'heureuse inspiration qu'avait eu Ferdinand de recourir à la sagesse du Saint-Siége, on donna quelques conseils, et l'on s'en tint là, dans l'assurance où l'on était qu'un prince, qui devait tout à l'Eglise, ne pouvait rien faire d'indigne de lui.

Mais Ferdinand avait atteint son but, il avait jeté une semence dont il espérait plus tard recueillir les fruits (1).

Cependant les représentants des principaux Etats de l'Italie étaient arrivés à Rome. Paul II leur fit proposer le plan de Sforza au congrès de Mantoue, lequel consistait à laisser au roi de Hongrie la charge de faire la guerre aux Turcs, moyennant un subside annuel qui le mettrait en état de la soutenir. Ce plan rejeté, à l'époque du congrès, comme insuffisant, était devenu, grâce aux circonstances, le seul praticable. Les négociations s'engagèrent sur cette base mais avec des difficultés et des répugnances qui faisaient pressentir un résultat peu satisfaisant. En effet, après six mois écoulés, l'on était moins avancé que le premier jour. Il y avait, chez quelques gouvernements, un mauvais vouloir évidemment inspiré par la jalousie contre Venise. Plusieurs autres refusaient de donner une réponse quelconque. Sienne, Lucques, Modène, Mantoue, étaient de ce nombre. Paul II se montrait profondément affecté de cette indifférence, quand les Osmanlis redoublaient leurs menaces, et que la chrétienté était désarmée devant eux. De guerre lasse, il réunit un consistoire pour demander aux représentants ou une solution, ou une déclaration formelle qui justifiât le Saint-Siége de la stérilité de tant de négociations. Sommés par le souverain pontife de s'expliquer, les députés firent des promesses, en apparence assez brillantes, mais ils placèrent à côté des réserves cauteleuses qui en neutralisaient l'effet. Plusieurs

(1) Jacobi, card. Papiens. epist. LXXXV.

subordonnèrent les leurs à la perception de la taxe décrétée à Mantoue, du dixième, sur les biens du clergé, du vingtième, sur les biens des Juifs, du trentième, sur les biens des fidèles. Ce qui équivalait à ne rien promettre du tout. Le roi de Naples mit ses offres à la condition de la remise des arrérages qu'il devait à l'Eglise (1). Cette libéralité, aux dépens du Saint-Siége, était le gage que le monarque donnait de son dévouement à la cause chrétienne. L'inanité d'une telle conclusion prouvait une fois de plus, qu'il n'était pas possible de pousser sérieusement les puissances chrétiennes à une guerre sainte.

Le congrès dissous, les Etats ne songèrent même plus à ces misérables promesses qu'ils avaient faites. Du reste, plusieurs d'entre eux se trouvaient à la veille où déjà sous le coup de ces changements politiques qui annulent ou font ajourner du moins les plus utiles projets. Florence venait de perdre l'illustre Cosimo Médicis, par qui elle avait été gouvernée, pendant trente ans, et cette république ne trouvant, dans son fils Pietro Médicis, ni le caractère, ni les talents du père, était déjà agitée par le mouvement des partis. La Lombardie, parvenue, sous la nouvelle dynastie des Sforza, au plus haut point de puissance, allait être privée à son tour du duc Francesco qu'une maladie lente conduisait au tombeau, et qui ne devait laisser à ses héritiers que la grandeur de son nom. Seul, entre tous, Paul II tint ses engagements et paya les subsides convenus (2).

(1) Epist. XCV. Jacobi card. Papiensis.
(2) Jacob. card. Papiens. epist. CLXIII.

Venise, Matthias Corvin et Scanderbeg restèrent exclusivement chargés de tenir tête aux ennemis du nom chrétien.

C'est sur Scanderbeg que devaient tomber les plus rudes coups. Il ne s'en effraya point. Quoique âgé de soixante ans, le héros n'avait rien perdu de sa vigueur corporelle, de l'énergie de son caractère, et de la puissance de son génie guerrier. Accoutumé à ne compter que sur lui-même, il mesura, d'un œil calme, le danger auquel l'exposait l'avortement de l'expédition d'Ancône, et s'apprêta à y faire tête. Ce devait être la dernière phase, mais aussi la plus glorieuse de cette noble vie de patriotisme et de dévouement, digne de l'épopée. A peine la sinistre nouvelle de la mort de Pie II s'était-elle répandue, que l'un des plus habiles généraux de Mahomet, Balaban Badéra, envahissait l'Épire, à la tête de 15,000 chevaux et de 3,000 fantassins. Mais au bout de quelques mois, de cette armée et d'une seconde, guidée par le même général, il ne restait plus que quelques débris fuyant à travers les montagnes; la plus grande partie était tombée sous les coups de l'Albanais.

Mahomet devint furieux. Fortuné dans toutes ses entreprises, le vainqueur de l'Orient ne pouvait plus supporter qu'un coin de terre résistât seul à sa puissance, et pour en finir, il résolut de ne plus se confier à ses lieutenants, mais de marcher lui-même en Albanie. Une nombreuse armée suivit les pas du sultan (1).

(1) Si l'on en croit le récit exagéré de Marinus Barletius, libr. XII, cette armée était de 200,000 hommes, mais il faut

Ce fut en laissant derrière elle une longue traînée de sang et de ruines, que cette masse ennemie vint mettre le siége devant la capitale de l'Albanie. Contre une si terrible invasion, l'héroïsme seul ne suffisait plus. Abandonnant donc un instant à ses valeureux compagnons d'armes le soin de défendre les remparts de Croïa, Scanderbeg passa la mer et courut à Rome solliciter l'appui du Père commun des fidèles. Paul II accueillit, avec les plus grands honneurs, l'intrépide adversaire de Mahomet, le Gédéon de la chrétienté comme on le nommait alors. Ce ne fut pas sans étonnement que Rome, veuve depuis si longtemps de grands capitaines, vit dans ses murs le guerrier qui, depuis vingt-trois ans, reproduisait, contre ses modernes ennemis, les vertus et les merveilles des héros de son antique histoire (1).

Admis dans le consistoire, Scanderbeg traça, en quelques mots énergiques, le tableau des ravages, des cruautés des Osmanlis dans l'Europe orientale, ainsi que celui de la triste position où il se trouvait personnellement réduit. Puis s'adressant au pape : « Si Votre Sainteté, Père des princes chrétiens, ne vient promptement à notre secours, c'en est fait de moi et de mon royaume. Epuisée par tant de batailles et de ravages, l'Epire est aux abois. A l'heure où je parle, mon pays est en proie à la désolation, une innombrable armée en assiége la capitale. Je viens implorer votre aide. Tous les princes

considérablement rabattre de cette évaluation faite sans critique et sur des *ouï-dire*.

(1) M. Camille Paganel, libr. VII, p. 366.

grecs, de la Servie, de la Valachie, de l'Esclavonie, de la Bosnie ont été soumis ou massacrés. Je reste seul, Père Saint, avec mes guerriers éclaircis, et ma faible principauté tellement mutilée qu'elle n'a plus dans son corps de place pour recevoir de nouvelles blessures. Venez à notre secours, Père Saint, pendant qu'il en est temps encore, si vous ne voulez pas que les derniers défenseurs de la chrétienté en Grèce périssent (1). »

Ce discours émut profondément le sénat apostolique, car les paroles de Scanderbeg n'étaient que trop vraies. Mais Paul II n'avait point de soldats pour remonter les milices albanaises. Il se contenta de donner au guerrier une épée, un casque bénit, et versa entre ses mains 3000 scudi, auxquels les cardinaux joignirent quelques libéralités, et le héros reprit le chemin de l'Epire (2). Il n'y trouva plus Mahomet. Ce sultan, après avoir accompli son œuvre de dévastation, s'était retiré, laissant à Balaban le soin d'achever une conquête qui ne lui semblait plus douteuse. Mais, si faibles que fussent les moyens qu'il avait recrutés, Scanderbeg en eut assez pour forcer les Ottomans à la retraite. Il se disposait à repousser une nouvelle invasion, quand une maladie mortelle atteignit à Alessio celui que le sort avait respecté dans tant de batailles.

Les derniers moments du héros de l'Albanie appartiennent à l'histoire de cette Papauté dont il avait été, pendant vingt-quatre ans, tour à tour un sujet d'anxiété

(1) Marinus Barlet., libr. XII, p. 222.

(2) Marin. Barlet., libr. XII, p. 223. — Michael Cancnsius, p. 74. — Camille Paganel, libr. VII, p. 357.

et d'espérance. Aux rapides progrès du mal, Scanderbeg sentit que sa dernière heure n'était pas éloignée. Il manda près de lui les princes ses alliés, l'ambassadeur de Venise, ainsi que les vieux compagnons de sa fortune militaire. Là, après leur avoir rappelé la carrière de travaux, de combat, de dévouement et de gloire qu'ils avaient parcourue ensemble : « Maintenant, dit-il, arrivé à la vieillesse et saisi d'un mal inconnu, je me sens défaillir, et comprends qu'il me faut partir pour d'autres lieux. Ainsi le veut la Providence. Je subis sans murmure cette nécessité de l'humaine nature. Ma tâche est remplie, la vôtre ne l'est pas encore. Continuez, après ma mort, la lutte sainte que vous avez commencée avec moi, pour la foi catholique. Soyez unis ; la discorde ruine les plus grands empires. Avec la concorde, de petits Etats accomplissent de grandes choses. Je confie à votre courage et à votre fidélité la tendre jeunesse de mon fils Jean, défendez le contre le tigre, altéré de sang, qui ne manquer apas d'accourir pour le dévorer, sitôt qu'il saura que son père ne sera plus là pour le protéger : défendez le, comme j'ai défendu votre pays, vos enfants, votre gloire » on lui amena ce cher fils pour qu'il lui donnât ses derniers avis et sa bénédiction.

Il était occupé à lui parler, lorsque le bruit se répandit que les Osmanlis portaient le ravage dans la campagne. A cette nouvelle, Scanderbeg mourant sent se ranimer son ardeur guerrière, et se soulevant sur son lit, il demande ses armes et son cheval. Mais ses membres affaiblis tremblent sous un poids qu'ils ne sont plus faits pour porter. Il retombe sur sa couche et se tournant vers ses compagnons : « Allez, allez les premiers, je vous

rejoindrai bientôt. » Hélas! il ne devait plus avoir que le temps de se disposer à paraître devant le souverain juge!

Un corps de cavalerie albanaise sortit de la ville. Les Turcs ne l'attendirent pas. Croyant apercevoir Scanderbeg en personne à la tête de cette poignée de braves, ils s'enfuirent épouvantés dans les montagnes. L'ombre du héros avait suffi pour les dissiper. Quand ses capitaines revinrent de la poursuite, le prince avait rendu sa grande âme à Dieu. L'un d'eux, en entendant les lamentations et les cris qui annonçaient le trépas de son souverain, courut sur la place publique; là, égaré par la douleur : « Accourez, accourez, s'écria-t-il, princes albanais, aujourd'hui sont tombés les boulevards de l'Epire et de la Macédoine. Aujourd'hui nos forteresses se sont écroulées; aujourd'hui nos forces se sont évanouies; aujourd'hui nos cités, nos Etats sont menacés, nos espérances sont éteintes! »

Du jour de la mort du héros, son cheval de bataille devint furieux, sombre et indomptable; personne ne put le monter, et il survécut peu de temps à son maître. Douze années après, les domaines de Scanderbeg passaient sous le joug des Ottomans. Quand ceux-ci s'emparèrent d'Alessio, ils coururent à son tombeau. Ces hommes, qui n'avaient pu contempler sans frissonner le héros pendant sa vie, déterrèrent son corps, et entourant d'une superstitieuse vénération ses restes mortels, ils se les partagèrent, comme il auraient fait un trésor. Ceux qui parvinrent à en posséder quelques parcelles, les portèrent ensuite dans les batailles, en guise de talis-

man, pour s'inspirer du courage et se rendre invulnérables (1).

Si Paul II échoua dans ses efforts pour armer la chrétienté contre les Turcs, il réussit à délivrer les domaines de l'Eglise de la tyrannie de la maison d'Anguillara. Nous avons vu comment le comte Everso s'était montré, pendant quatre pontificats consécutifs, le fléau du Saint-Siége. Les circonstances s'étaient constamment refusées à ce que justice fût faite des excès de ce seigneur. La mort se chargea enfin, quoique tardivement, de ce soin. Paul II commençait son règne. On crut alors toucher à la délivrance. Personne ne pensait que les fils d'Everso voulussent continuer l'opposition de leur père. Francesco et Deiphobe avaient des obligations au nouveau pape qui, étant cardinal, avait témoigné de la sympathie pour leur famille et rendu quelques services à Everso. Paul II pensait que ceux-ci auraient à cœur de s'en souvenir et de manifester leur soumission envers le Saint-Siége. Ses espérances furent trompées, et il dut se convaincre bientôt que les héritiers du domaine d'Everso l'étaient aussi de son caractère remuant et intraitable. Ils en donnèrent une preuve, le jour même du couronnement de Paul. Soit défiance, soit dédain, ils ne parurent point dans la foule des seigneurs qui vinrent présenter leurs hommages au nouveau pape. Deiphobe se rendit pourtant à Rome, au bout de quelques jours, appelé par des affaires personnelles, non sans s'être préalablement assuré qu'on ne nourrissait aucun ressentiment contre la maison d'Anguillara. Paul II accueillit avec bonté le fils d'Everso,

(1) Marin. Barlet., libr. XII, ad calcem.

lui rappela qu'il avait été l'ami de son père, l'exhorta à ne point marcher sur ses traces, à s'abstenir de brigandage, à honorer le Saint-Siége apostolique, à restituer enfin quelques forteresses enlevées à leurs légitimes seigneurs.

Fait à l'hypocrisie, Deiphobe répondit aux bienveillantes observations du souverain pontife par des protestations d'obéissance, de dévouement même, et par la promesse de rendre au plus tôt les forteresses réclamées. Mais, lorsque les commissaires pontificaux se présentèrent pour prendre, au nom du Saint-Siége, possession de ces places, Deiphobe les traita avec mépris et les renvoya avec menaces. Paul II, si indignement outragé, menaça à son tour le fils d'Everso d'en venir aux extrémités, et d'arracher par la force ce qu'on refusait à ses justes et pacifiques demandes. A cette sommation, les deux frères, qui ne se sentaient point préparés à la guerre, cédèrent et rendirent les forteresses.

Mais, ils ne tardèrent pas à donner au Saint-Siége de nouveaux sujets de plainte. Les citoyens de Caprarola, ne pouvant supporter la tyrannie de leurs seigneurs Securanza et Ménélas, deux fils de l'ancien prefetto de Vico, eurent la pensée de se donner aux comtes d'Anguillara. Flattés dans leur ambition, les deux frères, sans avoir égard à un traité qui existait entre eux et les enfants de Vico, acceptèrent avec empressement la seigneurie de Caprarola, y rappelèrent les exilés et rassemblèrent des provisions pour la défendre en cas d'attaque.

Quels que fussent les torts de Securanza et de Ménélas, il est évident que la démarche des habitants de Caprarola, accomplie sans l'aveu et à l'insu de l'autorité suze-

raine du pape, ne conférait aux fils d'Everso aucune espèce de droit sur l'héritage des enfants de Vico. Ces derniers en appelèrent au pape. Paul II, mettant à part la question de justice, se contenta de défendre la légalité et adressa aux deux comtes d'Anguillara message sur message, pour les engager à replacer Caprarola sous l'empire de ses premiers maîtres, leur offrant toute liberté de plaider leur cause devant le tribunal du Saint-Siége.

Les fils d'Everso, ainsi rappelés au respect de l'ordre, eurent le front d'accuser le souverain pontife d'injustice, ne craignirent pas de répondre à ses injonctions : que les comtes d'Anguillara avaient bien la coutume d'infliger des outrages aux autres, mais non celle d'en recevoir eux-mêmes; qu'ils étaient disposés à garder Caprarola, dût-on leur faire la guerre pour la leur enlever. Poussé à bout par cette dernière insulte, Paul II résolut enfin de venger l'opprobre de quatre pontificats. La prudence et le secret, avec lesquels il prépara l'exécution de son dessein, en assurèrent le succès.

Ferdinand venait de faire marcher des troupes vers le duché de Sorano, dans le but réel ou supposé d'en châtier le souverain. La présence de ces troupes, sur un territoire où elles semblaient menacer l'Eglise, servit d'abord à tromper les comtes d'Anguillara qui crurent à une rupture, entre le pape et le roi. Bien d'autres s'y méprirent aussi. Pendant qu'on faisait mille conjectures sur ce fait, Paul négociait avec le roi de Naples pour utiliser, au service de l'Eglise romaine, l'armée destinée à opérer contre le prince de Sorano. Ferdinand saisit avec avidité une occasion qui lui fournissait à la fois les

moyens de faire repentir la maison d'Anguillara de sa partialité en faveur du duc d'Anjou, et de rendre le pape l'obligé de la maison d'Aragon. Au moment où personne ne s'y attendait, Paul II dénonça publiquement la guerre contre les fils d'Everso, et les troupes napolitaines, s'unissant tout à coup aux milices pontificales, sous le commandement du cardinal Nicolas de Fortiguerra, envahirent la seigneurie d'Anguillara. Les deux frères, pris au dépourvu et justement effrayés, n'essayèrent point de résister, quoiqu'ils eussent encore dans l'excellent état de leurs nombreuses forteresses, de quoi arrêter leurs adversaires. Deiphobe s'enfuit à Venise qui le prit à son service ; Francesco traita avec le légat dont il devint le prisonnier. Ainsi, treize villes, remarquables par la force de leur assiète et pourvues abondamment de munitions, rentrèrent sous l'autorité de l'Eglise romaine, comme d'elles-mêmes, sans combat ni effusion de sang. Plusieurs d'entre elles ouvrirent leurs portes à l'armée pontificale, et s'applaudirent, en la recevant, de recouvrer la liberté. Onze jours suffirent à cette importante conquête (1).

Aucune des puissances italiennes ne se trouvant intéressée à défendre les comtes d'Anguillara que tout le monde abhorrait, la tranquillité de la péninsule ne fut point troublée par cette expédition. Toutes les pensées de Paul II étaient d'ailleurs dirigées vers le maintien d'un repos, nécessaire à la prospérité des peuples, et

(1) Commentarii Jacob. card. Papiens., libr. II, p. 375 et seq. — Mich. Canensius in vita Pauli II, p. 51 et seq. — Platina, in Paulum.

sans lequel il était impossible d'opposer la moindre résistance aux progrès des Ottomans. Dans la crainte que la mort de Sforza ne devînt un prétexte, pour quelques ambitions longtemps contenues, de remuer, le pontife envoya des nonces à toutes les puissances, afin de les exhorter à ne pas accompagner les funérailles du grand capitaine par des discordes fatales (1). Mais, en dépit des efforts de Paul II, le calme n'allait pas tarder à être troublé par le contrecoup des révolutions qui agitaient la république de Florence depuis la mort de Cosimo.

L'absence presque complète de relations politiques, entre Florence et Rome, depuis le grand concile, ne nous a pas permis de parler de cet homme célèbre, dont le monde entier répétait le nom, qui eut le rare mérite de changer la constitution de son pays, sans opprimer la liberté, et exerça, après Nicolas V, sur la renaissance des arts et des lettres, la plus large part d'influence. Cosimo réunissait des qualités et des talents, dont l'ensemble se rencontre rarement dans la même personne, et qui, dans les états populaires, assurent à l'homme qui les possède, une prépondérance souveraine. Politique habile, magistrat intègre, particulier aimable, un sens exquis, une étude assidue des hommes et des choses lui avaient appris l'art précieux de paraître et de s'abstenir à propos, celui de prévoir le mal de loin, de l'arrêter à temps ou de se ménager un abri impénétrable à ses atteintes. Ce qui explique comment, au milieu des intrigues des partis, de la jalousie de ses rivaux et de l'extrême versatilité de ses concitoyens, il sut se main-

(1) Canensius, p. 71.

tenir, pendant trente ans, au pouvoir, sans perdre un seul jour son crédit et son influence. Simple et grand à la fois, recherchant la popularité sans s'avilir, magnifique sans ostentation, libéral sans prodigalité, parce que ses largesses avaient toujours un but honorable et utile. Son vaste esprit menait de front les affaires de la république, un négoce qui embrassait l'Europe entière, et trouvait encore du loisir pour s'occuper d'architecture, de peinture, de statuaire, d'académie, de vieux manuscrits, entretenir une active correspondance avec des artistes et des savants.

On a parlé souvent de ses richesses, elles étaient alors bien supérieures à celles des rois, et nos capitalistes modernes les ont relativement à peine dépassées. Plusieurs gouvernements étaient les débiteurs de la banque des Médicis. L'Angleterre si riche aujourd'hui, mais gênée alors, y avait recours et y puisa, quelquefois d'un seul coup, plus de 120,000 écus. Les Etats de l'Italie dépendaient financièrement de Cosimo, ce qui le rendait, dans certains cas, l'arbitre de la paix et de la guerre entre eux. Lorsque Venise et Naples se liguèrent contre Florence, Cosimo, en s'y prenant à temps, vint à bout, par la rentrée de ses fonds, d'épuiser d'argent les adversaires de la république et de leur imposer la paix.

L'emploi qu'il faisait de cette grande fortune était digne d'un souverain. Sa magnificence éclata surtout dans le nombre et l'importance des édifices qu'il fit construire. A Florence, il rebâtit le couvent et l'église de Saint-Marc, le couvent et l'église de Saint-Laurent, ainsi que le monastère de Sainte-Verdiane ; dans les montagnes de Fiesole, l'abbaye de San-Girolamo, dans

le Mugello, un couvent et une église de Frères Mineurs. Il éleva encore plusieurs églises et chapelles, les décora splendidement et les enrichit de tout ce qui contribue à la pompe des cérémonies. Outre ces édifices religieux, il fit bâtir des maisons particulières; celle qu'il occupait à Florence; quatre autres, dont une à Carreggi, une à Fiesole, une à Caffagiuolo, une à Trebbio. C'étaient autant de palais qu'un grand monarque n'eût pas dédaigné. On y rencontrait tout ce qui rend la vie agréable, et l'œil y admirait les monuments de l'art antique, des vases, des statues, des bustes, des médailles, à côté des productions de l'art nouveau. D'ordinaire, Cosimo passait à Carreggi ou à Caffagiuolo tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires publiques. C'est là qu'il aimait à recevoir les humanistes dont sa libéralité patronnait les talents; c'est là qu'il aimait à discourir sur les idées platoniciennes avec Marsile Ficin; c'est là que Masaccio et Philippe Lippi venaient exposer, à la critique exercée du maître, leurs beaux dessins, précurseurs de ceux de Raphaël, de Michel-Ange, et que Brunelleschi élaborait le plan de son élégant campanile.

Non content de doter sa patrie de ces monuments princiers, il fit bâtir à Jérusalem un asile pour les pèlerins pauvres et infirmes. Tous ces édifices lui coûtèrent des sommes considérables, et pourtant, malgré ces dépenses, ces palais, ces richesses, Cosimo sut si heureusement tempérer l'éclat de sa magnificence qu'elle n'atteignit jamais le faste. Ses manières, ses discours, l'intérieur de sa maison, ses relations, ses alliances, ses équipages, tout annonçait le citoyen simple qui n'aspire point au rang suprême. Car il savait que, dans une ré-

publique, la possession du pouvoir est à la condition de l'exercer avec modestie, que le faste éveille l'envie, et que le peuple ne subit pas longtemps une domination qui blesse son orgueil.

Grâce à sa prudence, il maintint l'Etat en paix au dedans, sut le faire respecter au dehors, en étendit le territoire et le fit triompher de ses ennemis. Jamais Florence n'avait été plus prospère et plus puissante que sous son gouvernement. Sa mort fut un deuil public, mais elle excita bientôt les espérances de ceux que la supériorité de ce grand homme avait réduits à un rôle secondaire (1).

Parmi ces derniers, était Lucas Pitti, personnage opulent, vain, ambitieux et médiocre. Il devait beaucoup à la maison de Médicis, mais le désir du pouvoir parlait à son cœur plus haut que la reconnaissance, et il visait à s'emparer de la place, dans laquelle Pietro Médicis, fils de Cosimo, infirme de corps et faible d'esprit, n'avait apporté qu'un grand nom. Mais ce nom était environné d'un tel prestige, qu'il était difficile de lui en substituer un autre. Pour arriver à son but, Lucas Pitti se ligua avec les Acciajuoli, les Soderini, les Diotisalvi Neroni. Il s'agissait, avant toute chose, de ruiner la popularité de Pietro. Diotisalvi se chargea de ce soin. Cosimo avait accordé naguère à ce personnage une confiance si entière, qu'il recommanda, en mourant, à son fils de s'inspirer de ses conseils, dans sa conduite publique et

(1) Macchiavelli, Storia Fiorentina, libr. VII. — Roscoë, Vie de Lorenzo Medicis, c. I. — Mémoires de Philippe de Commines, libr. VII, c. V.

privée. Mais Diotisalvi unissait, à la capacité d'un homme d'État, la perfidie d'un traitre; il résolut de profiter de la confiance de Médicis pour le perdre. Sous prétexte qu'il y avait du désordre dans les comptes de Pietro, il lui conseilla, pour ne pas compromettre, avec son crédit, l'opinion qu'on avait de sa fortune, d'exiger la rentrée des sommes prêtées par son père. C'était précisément le moyen de porter le trouble dans les affaires d'une foule de maisons. Car l'extrême libéralité de Cosimo l'avait rendu créancier de la plupart des citoyens de distinction, et la conséquence de cette mesure fut de tourner contre Médicis tous ces débiteurs, pris au dépourvu et menacés de la banqueroute. Heureusement Pietro, mieux conseillé, s'aperçut assez à temps du piége qu'on lui avait tendu, pour mettre un terme à ses imprudentes exigences et sauver les restes de sa popularité. Lucas Pitti et ses partisans, après avoir essayé, avec les magistrats et le conseil de Florence, d'autres intrigues qui échouèrent, résolurent de faire assassiner Pietro qui se trouvait alors malade à sa campagne de Carreggi, d'appeler le marquis de Ferrare avec ses troupes près de Florence, de se rendre en armes sur la place, une fois Pietro mort, et de forcer la seigneurie à organiser le gouvernement selon leurs désirs.

Pietro n'évita la mort que par la présence d'esprit de Lorenzo, son fils qui, bien que très-jeune encore, déploya, dans cette lutte de son père avec ses ennemis, les talents qui devaient plus tard en faire le plus noble et le plus brillant successeur de Cosimo (1). Déjoués dans

(1) Valori, Vita di Lorenzo.

leurs projets de meurtre, les adversaires des Médicis retournèrent à l'intrigue. Mais ils n'y trouvèrent plus Luccas Pitti. Soit que l'ambition se fût refroidie dans son cœur, soit que l'horreur de l'abominable attentat, auquel il avait consenti un instant, l'eût dégoûté de ceux qui l'avaient conçu, Lucas Pitti, sans se déclarer ouvertement pour Pietro, cherchait à se rapprocher de lui. Plusieurs des mécontents suivirent son exemple. La faveur publique revenait à Pietro, à mesure que ses adversaires perdaient du terrain. Robert Lions, un des plus chauds partisans des Médicis, devint Gonfalonier de la justice, au moment même où la seigneurie devait être renouvelée. A peine entré en charge, le magistrat convoque le peuple sur la place, fait nommer un conseil extraordinaire tout composé des amis des Médicis. Ce conseil élit à son tour une magistrature dans le même sens.

Battus dans cette lutte électorale, les chefs de l'opposition redoutèrent pour eux-mêmes les suites de la victoire de leurs rivaux. Agnolo Acciajuoli, Nicolas Soderini, Diotisalvi Neroni, s'enfuirent, le premier à Naples, les deux autres à Venise. On déclara les fugitifs rebelles et ennemis de l'Etat. La famille Neroni fut dispersée; Giovanni Neroni, archevêque de Florence, se retira à Rome. Plusieurs autres citoyens furent envoyés en exil. Dès ce jour, les Médicis régnèrent plus que jamais à Florence.

Quoique expulsés de l'Etat, les ennemis de Pietro n'abdiquèrent point leur rôle de conspirateurs. La plupart s'étaient réfugiés sur le territoire de Venise; ils se mirent en rapport avec le sénat, par l'entremise de Bar-

tolomeo Coleone, général de la république, et l'un des plus renommés condottieri de cette époque. Ce ne leur fut pas chose difficile de persuader à la rivale de Florence de s'associer à leurs projets de vengeance contre leur patrie. Venise qui tenait tête à Mahomet, Venise qui régnait dans la Méditerranée par ses nombreuses colonies et sa formidable marine, l'orgueilleuse Venise ne voyait qu'avec un secret dépit Florence lui disputer la prépondérance dans la Péninsule. Elle se trouva enchantée de rencontrer un moyen d'affaiblir sa puissante rivale.

Cependant, comme on était en paix avec Florence, on ne voulut point se déclarer ouvertement. Le sénat se contenta de licencier Bartolomeo Coleone qui passa aussitôt avec toute sa compagnie à la solde des exilés. Sous la bannière de ce chef se rangèrent plusieurs princes italiens. On y vit Alessandro Sforza, seigneur de Pesaro, Costanzo, son fils, Ercole d'Este, Pino degli Ordelaffi, seigneur de Forli, Marco et Lionello de Pii, seigneurs de Carpi, et Galeotto Pico, comte de la Mirandole.

Menacée d'une si formidable attaque, la seigneurie de Florence envoya au pape, pour lui représenter la justice de sa cause, le supplier d'interposer son autorité auprès du sénat vénitien, afin de l'engager à étouffer ces principes de guerres, et dans le cas où il n'y réussirait pas, le déterminer à se tourner contre les perturbateurs de l'Italie. La seigneurie comptait se faire un allié du pape. Son attente fut trompée; Paul II n'accueillit qu'avec indifférence les propositions de la république. Il blâma, il est vrai, à plusieurs reprises, devant les cardinaux l'entreprise des exilés, taxa les Vénitiens d'injus-

tice et appela Bartolomeo Coleone, un chef de brigands, mais il répondit aux envoyés, que sa qualité de Père commun des fidèles lui interdisait de prendre une part active à leur querelle. Seulement, il promit d'employer, en leur faveur, les moyens de la persuasion : paroles, en apparence, d'une certaine valeur mais dans le fond purement évasives et qui ne furent suivies d'aucun effet (1).

En réalité, Paul II était disposé à laisser aller les choses. Il ne voyait point, avec de trop grandes appréhensions, les commencements de cette lutte, espérant même que les événements lui procureraient une occasion favorable de ramener, à l'obéissance de l'Eglise, un certain nombre de villes qui s'y étaient soustraites (2). Mais Florence n'avait pas attendu l'issue de son ambassade à la cour pontificale pour faire tête à l'orage. Déployant une activité extraordinaire, elle avait conclu une ligue avec le nouveau duc de Milan, Galeazzo Sforza et le roi de Naples. C'était Lorenzo Médicis en personne qui, par d'habiles négociations, avait conquis à la cour florentine ce dernier et puissant allié. La république choisit, pour général, Federigo di Montefeltro, seigneur d'Urbino.

Les deux armées entrèrent en campagne, mais elles ne firent rien de digne des chefs illustres qui les commandaient. Leurs manœuvres aboutirent simplement,

(1) Commentarii Jacobi card. Papiens., libr. IV, p. 391-393.

(2) Cogitabat autem civitates nonnullas, quæ partim peccato possidentium, partim, neglectis pontificibus alienam fidem erant secutæ, in possessionem veterem revocare, idque in tanta rerum perturbatione oblaturum sibi casum aliquem judicabat. (Comment., libr. IV, p. 391).

près de Molinello, à une mêlée sanglante, dans laquelle la victoire ne pencha d'aucun côté, et qui fut suivie de la retraite des deux armées. Bientôt l'argent manqua pour payer les troupes, et l'on parla de paix (1). Ce fut le duc de Ferrare, Borso d'Este, qui proposa, le premier, aux parties belligérantes, ce moyen de terminer leur querelle; il ne réussit point à concilier les esprits. Un autre médiateur, Paul II, se présenta alors. Ce pontife n'avait plus les mêmes motifs de se montrer indifférent à la lutte, les résultats dont il s'était flatté n'en découlaient point, et puis il fallait imposer silence aux murmures d'un certain monde qui l'accusait d'être la cause de cette guerre (2).

Les ambassadeurs des puissances intéressées se trouvaient à Rome. Paul II entama avec eux des conférences qui se prolongèrent pendant quatre mois, sans que l'on pût arriver à la concorde. Il allait échouer, à son tour, lorsqu'il prit un parti nouveau et étrange, celui de rédiger lui-même secrètement un traité de paix, en ayant plutôt égard à l'équité qu'à la politique, et de le publier d'autorité, du haut du Capitole, en présence des ambassadeurs étonnés, avec menace d'excommunication réservée pour quiconque se refuserait à l'accepter, dans l'espace de cinquante jours.

Les conditions de la paix se résumaient dans le pardon réciproque des injures et le rétablissement des choses

(1) Macchiavelli, libr. VII. — Comment. Jac. card. Papiens., libr. III et IV.

(2) Erat enim opinio quorumdam hominum non vulgarium Bartolomæum connivente pontifice Padum trajecisse. (Platina).

en l'état où elles étaient avant la guerre. Mais à ces conditions, de nature à satisfaire tous les intérêts, le pape ajoutait la nomination de Bartolomeo Coleone, comme chef de la ligue italienne destinée à combattre les Turcs, avec un traitement annuel de 100,000 florins, au payement duquel les principaux Etats de l'Italie devraient concourir, chacun en proportion de ses ressources. Le souverain pontife, le roi de Naples, Venise, le duc de Milan, étaient taxés à 19,000 florins chacun; Florence à 15,000; Sienne à 4,000; le duc de Modène, le marquis de Ferrare, à 3,000; Mantoue et Lucques, à 1,000 chacun (1).

Venise ne fit aucune difficulté de souscrire à un acte qui lui était en tout favorable. Mais Florence, le roi de Naples, le duc de Milan, rejetèrent d'un commun accord, l'article qui concernait le généralat de Coleone, alléguant, pour motif de leur rejet : qu'il n'était point juste de concéder un titre d'honneur et un salaire à l'homme qui avait troublé le repos de l'Italie, et méritait plutôt un châtiment qu'une récompense; qu'il l'était bien moins encore de charger des frais de cette récompense ceux-là mêmes que Coleone avait combattus; qu'après tout, il n'était nullement d'une bonne politique de forcer l'Italie à faire les affaires des Vénitiens, et à leur fournir des armes que, dans une occasion donnée, ils pourraient tourner au profit de leur ambition.

(1) Andrea Navagiero, Storia Venezian., Murat., t. XXIII, p. 1127. — Raynald., anno 1468, n[i] 15-21. — Commentar. Jac. card. Papiens.. libr. IV, p. 392.

Malgré ces oppositions, Paul II, essaya de faire prévaloir son décret. Mais les opposants menacèrent d'en appeler au concile général. En voulant éteindre une discorde, le pape courait risque d'en allumer une autre plus dangereuse. Borso d'Este sut prévenir une complication si funeste, il finit par persuader à Paul II d'abandonner le généralat de Coleone, et le traité de paix fut solennellement accepté et publié le 25 avril 1468, aux applaudissements répétés de tous les peuples de la péninsule (1).

L'Italie jouissait, depuis six mois, des bienfaits de cette pacification, lorsque l'Empereur Frédéric III vint la visiter pour la seconde fois. Ce fut un nouveau sujet de graves pensées pour le chef de l'Eglise ; car les passions politiques, que réveillait toujours la présence du chef de l'Empire, s'agitaient de toutes parts. Il y avait surtout à craindre pour la tranquillité de la ville éternelle. Aussi, tout en se préparant à recevoir le mornarque allemand, avec la splendeur due à sa dignité, Paul II n'oublia-t-il pas les précautions nécessaires pour obvier aux mouvements qu'on tenterait d'exciter parmi le peuple romain (2).

Mais l'indolent Frédéric allait prouver encore une fois, par la nullité de son caractère, qu'il n'était point dangereux. D'ailleurs, ce n'était aucune pensée politique qui le poussait en Italie, il y venait simplement pour s'acquitter d'un vœu, et afin de ne pas réveiller

(1) Raynald., ubi supra, ni 21-25. — Commentarii Jac. card. Papiens., libr. IV, p. 292 et 293. — Canensius, p. 82.

(2) Platina, in Paulum.

même le plus léger soupçon, il ne s'était fait accompagner que d'une escorte de cinq cents chevaux.

Parti de l'Allemagne, au commencement de décembre 1468, le prince traversa la péninsule, sans s'arrêter, jusqu'à Rome où il fit son entrée la veille de Noël. Paul avait donné des ordres, pour que le chef de l'Empire reçût partout, sur les terres de l'Eglise, les plus grands honneurs. Lui-même l'accueillit avec une magnificence extraordinaire, mais surtout avec une courtoisie et une cordialité qui s'allient rarement aux formes calculées d'une cérémonie officielle. Il institua, à sa prière, dans l'église de Saint-Jean de Latran, pour l'Allemagne, un nouvel ordre militaire, sous le vocable de Saint-Georges (1). De son côté, Frédéric témoigna le plus grand respect, pour tout ce que l'usage antique prescrivait aux empereurs, alors qu'ils se trouvaient en présence du chef de l'Eglise. Il chanta l'Evangile en habit de diacre, baisa les pieds, les mains et la bouche du pape et lui tint l'étrier pendant qu'il montait à cheval.

Admis au consistoire, Frédéric parla des progrès des Osmanlis, des désastres des chrétiens ; il excusa les princes de l'Empire et lui-même de l'inanité des efforts qui avaient été jusque là tentés, pour refouler l'ennemi commun, et ouvrit l'avis de réunir, à Constance, un nouveau congrès où l'on pourrait discuter les moyens de mettre enfin un terme à la honte de la chrétienté.

Cet avis ne plut point au pape. Il ne savait que trop à quoi avaient abouti tant de diètes tenues en Allemagne, et, tout récemment celle de Mantoue avait prouvé que

(1) Canensius, p. 90.

l'on ne devait rien attendre de réunions, d'où toute générosité chrétienne était absente, et où chacun apportait ses intérêts et ses passions. Mais les Vénitiens et l'empereur insistèrent, Frédéric, dans le but de montrer son zèle pour la foi, les Vénitiens, par les motifs d'une politique toute personnelle, et l'on finit par conclure, que le pape inviterait les souverains à envoyer leurs ambassadeurs à Rome, vers la fin d'octobre de l'année 1469, et que les Vénitiens seraient autorisés, pour les aider à soutenir la guerre, à lever, dans l'étendue de leur domination, le dixième, le vingtième et le trentième, décrétés à Mantoue.

L'empereur partit le 9 janvier 1469 pour retourner en Allemagne; il arriva à Ferrare le 17. Borso d'Este ne lui épargna aucun des honneurs qui pouvaient flatter la vanité d'un souverain. A ne voir que les hommages qui l'entourèrent à Ferrare et à Venise, Frédéric put se croire revenu aux jours où ses plus puissants prédécesseurs dictaient la loi à l'Italie. Jaloux de donner des marques de suzeraineté, il distribua des titres de comte, de palatin, de chevalier, de docteur et de notaire à une foule d'avides personnages qui vinrent acheter bien cher ces vaines dénominations d'un ordre de choses qui n'existait plus (1).

Aux soucis peu graves que Frédéric III avait causés à Paul II, la politique de l'Italie en fit succéder d'autres

(1) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. VII, p. 339-341. — Canensius, p. 98 et seq. — De Frederici III in Italiam profectione, ap. Freher, rer. German. script., t. III, p. 19. — Raynald., ann. 1469, ni 1-6. — Chronica di Ferrara, Murat., t. XXIV.

plus sérieux. La ligue formée entre le roi de Naples, Florence et Galeazzo Sforza venait d'éveiller l'attention de ce pontife. Jusque là, il n'avait voulu s'unir à aucune puissance, dans la vue de rester neutre et de se ménager, par cette situation indépendante, l'avantage d'être l'arbitre des États qui l'environnaient. Mais l'opposition récente qu'il avait éprouvée de la part des puissances alliées, opposition qui avait failli se tourner en hostilité, lui fit comprendre, qu'il y avait danger, pour l'Eglise romaine, à se trouver isolée, dans l'éventualité d'une complication politique, et il fit avec Venise, le 28 mai 1469 pour vingt-cinq ans, une alliance par laquelle les deux puissances contractantes s'obligeaient à la défense réciproque de leurs États (1).

Les événements ne tardèrent pas à justifier les prévisions du pape. Nous avons vu comment, sous le règne de Pie II, Gismondo Malatesta avait soutenu contre l'Eglise une guerre obstinée, et comment, à la suite d'une soumission forcée, il avait été reçu en grâce. Il ne devait posséder, sa vie durant, qu'une faible portion de ses anciens domaines, et encore cette portion, faute d'héritier direct, devait-elle rentrer sous le pouvoir immédiat du Saint-Siége. Dominique Malatesta Novello, frère de Gismondo, ayant suivi sa rébellion, avait partagé son sort. Or, ce seigneur étant mort le premier en 1465, sans enfant, Paul II fit saisir Césène et Bertinoro, les seules villes qui restassent de ses possessions (2). Gismondo, occupé à commander alors l'armée véni-

(1) Raynald., ann. 1469, nos 24. — Canensius, p. 75 et 91.

(2) Commentarii Jac. card. Pap., libr. II, p. 378.

tienne dans le Péloponèse, ne put s'opposer à ce fait qui s'accomplit pacifiquement. Mais, vers la fin de 1468, Gismondo mourut à son tour, ne laissant que deux fils, Robert et Saluste, tous deux issus d'une concubine. L'aîné des deux, Robert se trouvait au service du pape qui lui avait confié la garde de Ponte-Corvo, avec une garnison de 400 hommes. Isota, veuve de Gismondo, détestait Robert, mais elle savait que le Saint-Siége allait revendiquer les États de son mari. Or, comme son beau-fils était le seul capable de la défendre, dans la conjoncture présente, elle lui écrivit secrètement de venir sans délai recueillir l'héritage paternel.

Bien moins attristé de ce message qui lui annonçait la mort de son père, que ravi des espérances qu'il lui faisait concevoir, Robert forma le plan de tromper à la fois le pape et sa belle-mère. Il accourt à Rome, annonce à Paul II la mort de son père, lui dit que la ville de Rimini est entre les mains d'une faible femme, qu'il lui sera facile, si Sa Sainteté le permet, de s'y transporter, de s'emparer de la ville et de la citadelle, et s'engage à remettre le tout, au bout de six jours, entre les mains des officiers du Saint-Siége. Paul aurait voulu douter de la sincérité de Robert que cela ne lui aurait pas été possible, car celui-ci remit au pape une déclaration, écrite et signée de sa main, par laquelle il reconnaissait que Rimini appartenait au Saint-Siége par le décès de son père, et que lui Robert n'avait d'autre intention que de rendre cette ville à son légitime seigneur, appelant sur sa tête les plus terribles anathèmes, s'il venait à manquer à sa parole.

Charmé d'une semblable proposition, le pontife promit en récompense à Robert la seigneurie de Sinigaglia

et de Mondavi, et lui avança encore 1000 florins pour le mettre en état d'accomplir ses projets. En même temps, ordre fut envoyé aux gouverneurs des villes voisines de Rimini de se tenir prêts à seconder Robert. Mais Robert avait à peine pris congé du pape qu'il envoyait à Naples un courrier pour apprendre à Ferdinand, qu'il quittait le service de l'Eglise pour celui de la ligue, et promettre à ce prince la seigneurie de Rimini, trois ans durant, s'il voulait l'aider à recouvrer les États de son père.

Arrivé à Rimini, Robert s'appliqua à gagner les cœurs des citoyens par la douceur de ses manières. Isota, annulée bientôt par la supériorité de son beau-fils, ne tarda pas à se retirer, et toute l'autorité resta aux mains de Robert. Celui-ci avait soin, par de fréquents messages, de tenir le pape au courant de ces heureux progrès; et Paul II, ne soupçonnant aucune trahison, se berçait de l'espoir de rattacher bientôt au domaine de l'Eglise une province entière. Dans la persuasion où il était que Malatesta ne pouvait tarder longtemps à accomplir ses promesses, il envoya, à Césène, l'évêque de Spalatro, questeur du trésor, pour recevoir, quand l'heure en serait venue, au nom du Saint-Siége, le serment de fidélité des citoyens. Mais le prélat ne vint que pour être témoin de la perfidie de Malatesta, surprendre une conjuration qui avait pour but d'enlever Césène à l'obéissance de l'Eglise, intercepter le courrier qui rapportait de Naples l'acceptation par Ferdinand des propositions de Robert, enfin s'assurer que le Saint-Siége avait été indignement joué (1).

(1) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. V, p. 433 et seq.

Irrité non moins que surpris d'une telle déloyauté, Paul II s'apprêta sur le champ à en faire repentir Robert. Il prit à sa solde Alessandro Sforza, seigneur de Pesaro avec Napoléon des Orsini, demanda du secours à Venise qui, en vertu du traité d'alliance qui l'unissait à l'Eglise, envoya 4,000 chevaux, 2,000 fantassins, et avec toutes ces forces réunies fit commencer le siége de Rimini. Mais l'armée pontificale trouva Robert prêt à la recevoir. Outre ses propres milices, il pouvait compter sur d'autres forces nombreuses. Les Florentins, le duc de Milan, envoyèrent chacun un corps de troupes. Le duc de Calabre amena en personne 1,000 chevaux et 2,400 fantassins. Tous ces contingents se réunirent, sous le commandement supérieur de Federigo di Montefeltro qui, devenu le beau-père de Robert, avait pris des premiers la défense de son gendre. A la tête de ces puissants renforts, ce général n'hésita pas à attaquer l'armée pontificale, qu'il mit dans une complète déroute. Le résultat de cette victoire fut la conquête de plus de quarante châteaux dans le territoire de Rimini et de Fano (1).

L'intervention du roi de Naples, dans cette querelle du pape avec un de ses vassaux révoltés, se rattachait à cette question du cens que nous avons vue, dès le début du règne de Paul II, refroidir les relations du pape et de Ferdinand. D'abord le pontife, s'en tenant à sa première demande, n'avait point réitéré ses somma-

(1) Vespasiano, Vita di Federigo duca d'Urbino, spicilegium romanum da Angelo Mai, in-8, t. I, p. 106. — Comment. Jac. card. Papiens., libr. V, loc. cit. — Canensius, p. 91 et 92.

tions, parce qu'il avait alors eu besoin du roi pour châtier les comtes d'Anguillara. Mais, cette entreprise accomplie, il réclama de nouveau le payement des redevances arriérées. Ferdinand qui, pour excuser la première fois son refus de payer, avait allégué l'épuisement de ses finances par une guerre de six ans, objecta cette fois le service qu'il venait de rendre à l'Eglise, en l'aidant à dompter un vassal rebelle. A son tour et avec plus de raison, Paul II rappela les obligations que Ferdinand avait au Saint-Siége, pour l'appui que la maison d'Aragon en avait reçu contre la maison d'Anjou, au risque de brouiller la Papauté avec la France. Cet échange de réclamations n'amena rien (1). Le pape redoubla ses sommations.

Bien loin d'obtempérer, Ferdinand répondit en définitive que, non seulement il prétendait ne pas payer les cens arriérés, en raison des dépenses qu'il avait faites pour la guerre d'Anguillara, mais encore qu'il entendait bien qu'à l'avenir le cens annuel de 8,000 onces d'or ou de 40,000 florins fût réduit, vu que la Sicile était possédée par Jean d'Aragon, son oncle. Poussant même plus loin ses prétentions, il réclamait une somme de 60,000 ducats que Pie II avait promise au seigneur Gismondo, et demandait en outre la seigneurie de Sinigaglia et d'autres faveurs (2). Ces dernières réclamations du roi étaient peut-être fondées en droit, mais le pape les mettait à néant en y opposant l'énorme dépense de plus de 900,000 florins que Pie II avait faite dans la

(1) Platina, in Paulum.
(2) Chronic. Eugubium, p. 1016, Murat., t. XXI.

d'Aragon et la (1).

plus. Les am- ome, apporter, l'hommage lige més, consistant rejeta avec dé- peuples, dit-il, qu'autant qu'ils ent les contri- faulx dans la des ambassa- é d'effectuer le es : « Si votre maintenant, il t de la bonne crurent que le ent que Ferdi- « Saint-Père, si age du roi, il est ne se tourne du malheur pour la trevit la portée, otre maître que, Turcs, nous fe- roi sera expulsé hrétiennes (3). »

IV, p. 395.

Pauli II, libr. III,

Sans doute Ferdinand n'avait pas plus l'intention de s'unir à Mahomet, que Paul II le pouvoir de réaliser sa menace. Mais on voit que ce monarque, fidèle à son plan, ne rougissait pas de faire servir, au succès d'une politique égoïste et vile, l'inquiétude légitime que devait inspirer au chef de l'Eglise les rapports de Mahomet avec Naples. Il ne réussit pourtant point à effrayer, et la réponse énergique du pape montra que, pour cette fois du moins, le but du roi était manqué (1).

Cependant cet échange officiel de paroles irritantes indiquait que des nuages gros de tempêtes s'amassaient entre les deux puissances. Plus d'un politique pensa alors que l'indifférence de Paul II à empêcher la lutte entre Florence et les exilés, avait pour but de créer au roi de Naples des embarras dont on profiterait pour le châtier de ses résistances (2). Mais le pontife prouva bien que l'esprit de conciliation ne l'avait pas abandonné un instant. Nous allons voir que les dispositions du roi étaient loin de répondre à celles du pape.

La forteresse de Tolfa dominait l'exploitation d'une

(1) La chronique d'Eugubio, p. 1019, renferme deux pièces curieuses qui prouvent que si Mahomet pensait toujours à gagner Ferdinand, ce monarque résistait noblement à la séduction. Ce sont deux lettres, l'une du sultan, datée de Négrepont en 1470, par laquelle il se plaît à annoncer au roi de Naples, comme s'il eût été son ami, la prise de cette île ; l'autre de Ferdinand, par laquelle ce monarque répond au sultan qu'il ne peut exister aucune amitié entre lui et l'ennemi des chrétiens, et qu'il est disposé plus que jamais à envoyer ses vaisseaux au secours des Vénitiens, aussi bien qu'à défendre la religion autant qu'il le pourra.

(2) Platina, in Paulum.

mine d'alun, récemment découverte et qui était devenue une source de revenus pour le Saint-Siége. Pie II avait commis la garde de cette citadelle à un seigneur allié à la maison des Orsini. Paul, dans la crainte que l'occupation de cette place, par une autorité étrangère, ne devînt un inconvénient, dans un cas donné, pour l'exploitation de l'alun, forma le projet de la ramener au pouvoir de l'Église. Mais il rencontra dans Ferdinand un obstacle insurmontable à ce projet (1). A cette occasion, le roi osa faire menacer Rome même par un corps de troupes napolitaines que le duc d'Ascoli, Orso dei Orsini, ramenait de la Toscane. Paul II, qui avait désarmé après la conclusion de la paix, et qui ne pouvait rien opposer à ces forces, se vit un moment sur le point de quitter sa capitale. Déjà les effets les plus précieux du palais avaient été transportés dans le Château-Saint-Ange (2). Mais Ferdinand, satisfait de la terreur qu'il avait inspirée, ne poussa pas plus loin ses opérations; il aima mieux diriger ses hostilités contre le duché de Sora dont il contestait au Saint-Siége la souveraineté, bien qu'il l'eût solennellement concédée à Pie II. Et non seulement il voulait recouvrer ce domaine, mais il revendiquait encore Terracine, Civita Ducale, dans la terre de Labour, Accumoli et Lionessa, dans les Abbruzzes (3).

Déjà le duché de Sora était à demi conquis, lorsque, pour sauver des possessions qu'il était dans l'impossibi-

(1) Comment. Jacobi card. Papiens., libr. IV, p. 394.

(2) Canensius, p. 84.

(3) Comment. Jacobi card. Papiens., libr. IV, p. 394 et 395. — Canensius, loc, cit. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, libr. XXVII, c. II.

lité de défendre, Paul II eut recours aux négociations, et envoya à Naples le cardinal Bartolomeo Roverella, évêque de Ravenne. On ne pouvait faire un meilleur choix. Roverella était un personnage du plus haut mérite, qui avait accompli, sous les trois pontificats précédents, avec prudence, habileté et bonheur, plusieurs missions importantes. Il était surtout cher à Ferdinand auquel il avait rendu les plus signalés services pendant sa lutte avec Jean d'Anjou. Ce monarque apprit avec plaisir son arrivée, et le reçut à Aversa avec les plus grands honneurs (1).

Roverella, grâce à son esprit conciliant et à son influence personnelle, obtint quelques concessions; par exemple, il détermina le roi à soumettre ses prétentions au jugement d'un arbitre, mais il ne parvint pas à extirper de ce cœur ingrat, perfide et ulcéré, la haine qu'y avait excitée la question des cens arriérés (2). Il ne fallait qu'une occasion pour la raviver; Robert Malatesta vint la lui offrir, et Ferdinand sembla l'accepter comme une bonne fortune. Nous avons vu que la victoire s'était rangée du côté de la perfidie et de la vengeance.

Mais ce triomphe inattendu d'une si détestable cause, loin d'abattre Paul II, lui inspira une énergie extraordinaire. Non seulement il ne désespéra pas de réduire Malatesta, il forma encore le dessein de donner une terrible leçon à Ferdinand. En même temps qu'il répare ses pertes, réorganise son armée dispersée, l'augmente d'un renfort de cavalerie, écrit à Napoléon des Orsini,

(1) Canensius, p. 85 et seq.
(2) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. IV, p. 396.

son général, de ne point s'abandonner au découragement et de reprendre l'offensive (1), il s'adresse à l'ancien adversaire du roi, et invite le fils de René à tenter de nouveau la fortune des armes pour conquérir un royaume dont Ferdinand venait de se rendre indigne par son ingratitude et sa félonie.

Le fils de René se trouvait alors dans la plus singulière des positions; cet ancien rival de la maison d'Aragon en Italie, venait d'être appelé par les Catalans, pour remplacer un autre souverain de cette même maison, dont ceux-ci s'étaient dégoûtés. Lorsque les propositions du pape lui arrivèrent, Jean, proclamé roi à Barcelonne, s'occupait activement de se mettre en possession de sa nouvelle royauté (2).

Bien qu'engagé dans une rude guerre avec les souverains héréditaires de la Catalogne, ce valeureux prince ne crut pas même devoir ajourner l'entreprise de Naples. Il envoya immédiatement à Rome une ambassade chargée de demander l'investiture du royaume des Deux-Siciles et annoncer qu'il allait partir au premier jour du port de Marseille à la tête d'une escadre de vingt grands navires. Paul II devait s'engager à fournir des subsides (3). Et le dessein de détrôner Ferdinand n'était pas le seul qui agitât l'esprit du souverain pontife, le bruit

(1) Canensius, p. 92. — Commentarii Jac. card. Papiens., libr. V, p. 418.

(2) Mariana, de rebus hispan., libr. XXIII, c. XII et XVI. — Bouche, Hist. de Prov., libr. IX, sect. IV, t. II, p. 468.

(3) Pigna de rebus atestinis, libr. VIII. — Antonii Galli commentar. de reb. Genuensi., Murat., t. XXIII, p. 245-262. — Giornali napolit., Murat., t. XXI, p. 1135.

courut alors que des négociations avaient été entamées avec l'empereur Frédéric, avec le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, enfin avec le duc de Savoie, pour attaquer le duc de Milan et lui enlever la Lombardie. On ne sait trop ce qui serait advenu, si ces projets eussent pu recevoir un commencement d'exécution. Les politiques faisaient, il est vrai, peu de cas des alliances lointaines; ils savaient, par l'expérience, que les secours d'outre-monts s'obtenaient difficilement, arrivaient rarement à propos et étaient presque toujours insuffisants (1). Le fils de René dont l'intérêt était personnel, paraissait seul devoir être redoutable à ceux que menaçait la colère du pape. Mais heureusement pour le repos de l'Italie, Jean d'Anjou, atteint d'une maladie contagieuse, mourut à Barcelone, le 16 décembre 1470, à l'âge de quarante-cinq ans, sans avoir pu donner même une attention sérieuse à cette dernière entreprise de son aventureuse et héroïque vie (2). D'autre part, Paul II fut tout à coup ramené à des sentiments pacifiques par le désastre de Nègrepont, que Mahomet emporta d'assaut le 12 juillet 1470, événement qui frappa de nouveau l'Occident et l'Italie surtout de douleur et d'effroi.

En sa qualité de Père commun des fidèles, Paul II ressentit plus vivement qu'aucun autre le coup que le terrible conquérant venait de porter à la chrétienté. Oubliant aussitôt les injures qu'il avait reçues, ses desseins, ses négociations, les intérêts particuliers du Saint-Siége, il convoqua à Rome les représentants de toutes les puis-

(1) Epist. CCCXXIV, de Pierre Arivabene au card. de Pavie.
(2) Mariana, ibidem, c. XVI. — Bouche, idem, p. 469.

sances de l'Italie, et pour que les conférences qu'on allait entamer, trouvassent moins d'obstacles, il renonça, tout le premier, à poursuivre ses prétentions sur Rimini. Ce trait de générosité exerça une salutaire influence (1). Tous acceptèrent la paix et consentirent à renouveler la ligue générale formée sous le pontificat de Nicolas V, ligue par laquelle chaque État s'était engagé, dans la mesure de ses forces, à faire la guerre aux Osmanlis (2).

Le pape écrivit à l'empereur pour lui annoncer cette ligue, le prier d'engager les princes allemands à imiter l'exemple des Etats italiens, et à unir tous ensemble leurs efforts, pour arrêter les progrès de l'ennemi commun. Dans le but d'appuyer l'influence impériale par l'autorité apostolique, il envoya, en Allemagne, le cardinal Francesco Piccolomini. Ce légat devait assister à la diète de Ratisbonne, convoquée pour la fin d'avril 1471 (3). Paul II s'adressa également au roi d'Aragon et à d'autres princes chrétiens. Les ambassadeurs du puissant roi de Perse, Uzum-Cassan, vinrent à Rome imprimer un nouvel essor à ce mouvement de croisade, en demandant le renouvellement de l'ancienne alliance du Saint-Siége avec leur maître, et en proposant, contre Mahomet, une combinaison d'attaques qui éclateraient à la fois en Orient et en Occident (4). Mais lorsque ce

(1) Canensius, p. 94.

(2) Chronic. Eugubium, Murat., t. XXI, p. 1019. — Raynald., anno 1470, nus 42.

(3) Raynald., anno 1741, ni 1 et 2.

(4) Raynald., anno 1471, ni 48 et 49.

projet de guerre sainte semblait ne plus rencontrer d'obstacles en Italie, il se brisait, dans le reste de l'Europe, contre les discordes qui divisaient l'Allemagne, la Bohême et la Hongrie, discordes qui avaient leur source dans l'hérésie mal éteinte du hussitisme.

Nous avons perdu de vue les fameux sectaires, depuis le moment où le concile de Bâle réussit à faire accepter le concordat des *compactata* par l'assemblée générale de la nation bohémienne. L'on peut dire que la pacification religieuse aurait été complète, à cette époque, s'il se fût trouvé un homme de moins en Bohême. Cet homme était Jean Rockyzane. Né de parents pauvres et obscurs, il était parvenu jusqu'à la célébrité, par ses talents, son éloquence, ses intrigues et son caractère surtout (1). C'était un de ces hommes artificieux et souples qui, dans les révolutions, s'attachent au parti mitoyen, qui ne sont franchement ni pour le désordre ni pour l'ordre, et se donnent de faux airs de modération auxquels les esprits honnêtes mais faibles se laissent prendre. Dans le fond, Rockyzane était partisan obstiné de Jean Huss, mais en public, il savait prêter à ses opinions religieuses mille formes diverses. Ainsi, contre les Taborites, il soutenait la transsubstantiation, et contre les catholiques, la communion sous les deux espèces ; il déplorait la licence des premiers et déclamait contre le relâchement des seconds. Grâce au tact parfait de sa prudence, il n'était trop mal avec aucun parti. Les orthodoxes ne pouvaient le haïr, parce qu'il n'avait jamais approuvé les excès des hérétiques, et ceux-ci ne pouvaient le repousser, parce

(1) Cochlée, Hist. Hussit., libr. V, p. 215.

qu'il n'avait jamais donné pleine satisfaction aux orthodoxes. Par cette conduite à double face, il conservait un pied dans les deux camps, ne contentant personne sans doute, mais ne déplaisant point trop à aucun et se rendant nécessaire à tous, comme point de conciliation.

C'était avec ce caractère équivoque que Rockyzane avait paru parmi les députés bohémiens au concile de Bâle. Il s'était montré partisan des *Compactata*, uniquement parce que ce concordat était un milieu. Mais ce qu'il voyait, dans cet acte solennel, était moins une concession disciplinaire, faite par le concile aux circonstances, dans l'intérêt de la paix, qu'une authentique approbation des erreurs, débitées par les Calixtins, sur la présence réelle. Ce fut, dans cet esprit de perfidie concertée, que Rockyzane contribua, en 1434, à l'adoption du concordat par les États du royaume; car, en même temps qu'il consentait de bouche et par écrit à l'unité de foi, les vrais sentiments de son cœur étaient pour l'hérésie. Ses partisans et lui simulaient la concorde et ne la voulaient pas, ils voulaient le triomphe de leur secte, et croyaient le préparer, en trompant, tantôt les légats du concile, tantôt les barons du royaume. De là vint que les *Compactata* assoupirent seulement les dissensions religieuses et ne les éteignirent point (1).

Rockyzane, qui, sous le masque de l'abnégation, cachait une ambition profonde, parvint à se faire élire archevêque de Prague, pour prix de ses services. L'empereur Sigismond, cédant à d'importunes prières, confirma avec peine son élection ; mais ayant bientôt aperçu

(1) Cochlée, libr. VIII, p. 287.

le loup dévorant sous la peau de brebis, il se hâta de rétracter son approbation. Rockyzane, pour éviter de plus grands désagréments, se condamna à un exil volontaire (1). Plus tard, il s'attacha à la fortune de l'un des principaux barons du royaume qui, par ses talents politiques et guerriers, jetait les fondements de sa grandeur future. Ce seigneur était Gyrziko Podibraski. Grâce à l'autorité de sa science et aux séductions de son esprit artificieux, Rockyzane réussit à persuader à ce seigneur que la doctrine des Calixtins n'était nullement hérétique, puisqu'elle avait été approuvée par les *Compactata* du concile de Bâle. L'austérité des mœurs, la modestie apparente du hussite venant à l'appui de ses paroles, Podibraski se laissa entraîner (2).

En 1448, ce seigneur étant devenu seul gouverneur du royaume, Rockyzane, rappelé de l'exil, vint à Prague et fut réintégré dans son siége archiépiscopal (3). Avec lui reparurent les hérétiques, auxquels il distribua les dignités de l'Eglise, les enlevant aux prêtres orthodoxes, et disposant du spirituel avec la même autorité que son protecteur du temporel.

Cependant les souverains pontifes ne cessaient point d'envoyer des légats en Bohême, pour y maintenir une pacification que les intrigues des hérétiques rendaient de jour en jour plus précaire. Mais leurs efforts cons-

(1) Æneæ Sylv. Hist. Bohem., c. LII. — Dubraw, Hist. Bohem., libr. XXVII, p. 712 et seq. — Commentar. Jacob. card. Papiens., libr. VI, p. 427.

(2) Cochlée, libr. XII, p. 429.

(3) Id. libr. X, p. 359.

tamment neutralisés, soit par l'influence du gouverneur, soit par l'action latente de l'archevêque, n'aboutissaient à rien (1).

Enfin, en 1458, les souhaits ambitieux de Gyrziko furent accomplis, la diète du royaume le choisit pour remplir le trône de Bohême devenu vacant par la mort de Ladislas le Posthume. Dans l'enivrement de sa fortune, le nouveau monarque promit aux barons orthodoxes : qu'il défendrait de toutes ses forces la foi de l'Eglise romaine; qu'il aurait, pour le souverain pontife, une obéissance filiale; enfin, qu'il rétablirait l'unité religieuse dans le royaume, en en chassant les hérétiques (2).

Au milieu de la solennité d'une diète tenue à Égra, en 1461, les mêmes barons sommèrent Podibraski de s'expliquer avec netteté sur le sens qu'il donnait à la promesse par lui faite lors de son couronnement. Il le fit, mais en ajoutant qu'il était dans l'intention de défendre les *Compactata*. Sommé de nouveau d'avoir à chasser les hérétiques du royaume, il satisfit à cette sommation en expulsant les Taborites, les Picards, les Boleslaviens, les Adamites (3). En outre, il publia un décret portant que tous ses sujets devaient se considérer comme membres de l'Eglise romaine, qu'ils communiassent sous une ou deux espèces.

Si explicites que parussent ces actes, les catholiques

(1) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. VI, p. 427.

(2) Cochlée, libr. XII, p. 426. — Dubraw, Hist. Bohem., libr. XXX, p. 769 et seq.

(3) Bohuslaus Balbinus, epitome rer. Bohem., libr. V, c. v, p. 520.

ne s'en montrèrent pas satisfaits. Regardant avec raison les Calixtins comme des hérétiques, ils exigèrent du monarque, ou qu'il annulât les *Compactata*, ou qu'il obtînt, sur le sens précis de ce concordat, une décision formelle du Saint-Siége (1). Poussé dans ses dernières limites, Podibraski envoya, en 1462, à Rome, une solennelle ambassade dont le chef était Procope de Rabenstein, chancelier du royaume. Pie II régnait alors. Ce pontife, lorsqu'il était Æneas Sylvius et secrétaire de Frédéric III, avait séjourné en Bohême, avec la qualité d'envoyé de l'empereur. Là, il avait vu, de ses yeux, comment les Calixtins et Rockyzane leur chef, entendaient les *Compactata* de Bâle et l'usage qu'ils en faisaient. Ce n'était pas chose facile d'en imposer à un tel homme. Aussi, lorsque Procope de Rabenstein déclara que le roi acceptait l'unité de l'Eglise romaine, à la condition que le pape approuverait les *Compactata*, Pie II répondit-il : que cette condition était inadmissible, soit, parce que ce concordat n'ayant jamais été observé avec les clauses qu'y avait mises le concile, le bénéfice en devenait inutile; soit, parce que le sens en ayant été faussé par des interprétations hétérodoxes, il devenait dangereux de le maintenir plus longtemps (2); et pour que sa réponse eût plus d'autorité, il adjoignit aux députés bohémiens Fantino della Valle, en qualité de nonce apostolique. Celui-ci ne fut pas plus tôt arrivé, qu'il intima à Podibraski, de la part du souverain pontife, d'abolir

(1) Balbin., libr. V, c. VI, p. 525. — William Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. I, p. 443.

(2) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. VI, p. 433.

l'usage du calice dans le royaume, le priant de ne pas faillir à la promesse qu'il avait faite, en montant sur le trône, de rétablir l'unité en Bohême.

Quoique irrité de sa déconvenue, le roi cacha son dépit sous le voile de la modération, et ajourna la réponse qu'on lui demandait à la solennité d'une diète qu'il convoqua et à laquelle assista Fantino della Valle.

Lorsque les ambassadeurs eurent rendu compte, devant l'assemblée, de l'accomplissement de leur mission à Rome, Podibraski prit la parole : « Le pape m'étonne vraiment, dit-il; veut-il donc diviser de nouveau un royaume que les *Compactata* avaient si heureusement uni? Comment se fait-il qu'il ait la prétention d'abolir ce que le saint concile de Bâle, ce que le pape Eugène IV nous ont octroyé? Si chaque pape s'arroge le droit d'abroger les concessions de ses prédécesseurs, sur quoi pourra-t-on compter? Le pape veut que notre communion et nos *Compactata* soient une hérésie! Certes, il n'en est rien, puisque ces deux choses sont fondées sur l'institution même du Christ, sur l'usage de l'Eglise primitive et sur l'approbation du saint concile de Bâle. La reine et moi les avons pratiqués dès l'enfance, et nous ne les abandonnerons qu'à la mort. »

Si l'on eût pu douter jusque-là du sens que les partisans de Rockyzane attachaient aux *Compactata,* les applaudissements, dont les hérétiques de l'assemblée accompagnèrent le discours royal, étaient faits pour rendre ce sens incontestable. Leur joie était au comble. Ils se confondirent en actions de grâces, et offrirent au monarque leur fortune et leur sang pour maintenir le concordat du concile.

L'effet théâtral de cette scène, visiblement préparée à l'avance, fut contrebalancé par l'attitude et les dispositions des catholiques qui firent cette déclaration : « Nous ne faisons, quant à nous, aucun cas des *Compactata*, et nous sommes résolus à n'en faire jamais aucun usage. » Embarrassé de cette réponse, Podibraski s'efforça en vain d'en obtenir une autre, et, ne sachant que faire, il déchargea son courroux sur le chancelier, Procope de Rabenstein, qu'il priva de sa dignité de chancelier et sur le légat qu'il menaça de la mort, et retint plusieurs mois prisonnier dans le château de Podiebrack (1).

Pie II n'eut pas plus tôt appris cet outrage sanglant infligé à la majesté du Saint-Siége apostolique, qu'il cassa, solennellement et pour toujours, le concordat des *Compactata*, prit sous sa protection les habitants de Wratislas qui refusaient l'hommage à Podibraski, en haine de son hérésie, et le menaça lui-même des plus graves procédures (2). Ce coup d'autorité produisit en Bohême une fermentation dont Gyrzyko redouta, à bon droit, les conséquences. Il se hâta d'écrire au pape une lettre, rédigée dans les termes les plus humbles, par laquelle il cherchait à excuser la captivité de Fantino della Valle, et suppliait Sa Sainteté d'engager les habitants de Wratislas à la soumission. L'empereur et le duc de Bavière joi-

(1) Cochlée, libr. XII, p. 426-429. — Dubraw, Hist. Bohem., libr. XXX, p. 775-779. — Bohuslaus Balbin., libr. V, c. VI, p. 525 et 526. — Commentarii Jac. card. Papiens., libr. VI, p. 432-435.

(2) Cochlée, ubi supra, p. 430. — Bohuslaus Balbin., libr. V, c. VI, p. 528.

gnirent à cette lettre leur médiation officieuse, promirent d'obtenir du roi un retour franc et sincère à l'unité de l'Eglise, et Pie II suspendit la sentence d'excommunication, mais il cita Podibraski à comparaître devant le Saint-Siége, dans le terme de cent quatre-vingts jours, pour y rendre compte de sa conduite (1). Pie II mourut avant l'expiration de ce terme.

Lorsque Podibraski apprit la mort de Pie II et l'exaltation de Paul II, il ne put contenir un mouvement de joie : « L'ennemi de la Bohême n'est plus, s'écria-t-il, et nous avons à sa place un Vénitien dont il n'y a rien à craindre (2). » Podibraski se trompait. Le pontife vénitien reprit les procédures au point où son prédécesseur les avait laissées, et voyant que le monarque ne donnait aucune satisfaction au Saint-Siége, il envoya en Allemagne un légat pour exciter le parti catholique de la Bohême contre Podibraski, afin de triompher de son obstination. Lui-même, quelques mois après, lança l'excommunication contre ses partisans, cita de nouveau ce prince à venir rendre compte de sa conduite, délia les cités de la Bohême, de la Silésie, de la Moravie, de l'obéissance qu'elles devaient au roi, et, par d'autres lettres, nomma Zdenko de Sterneberg général de la guerre sainte que les catholiques avaient ordre de déclarer au monarque.

Menacé de toutes parts, Podibraski essaya de nouveau de fléchir le souverain pontife, par une lettre dans laquelle il protestait de son attachement au Saint-Siége

(1) Cochlée, libr. XII, p. 432-436. — Bohuslaus Balbin., loc. cit., p. 528.

(2) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. VI, p. 435.

apostolique, s'efforçait de prouver qu'il n'avait pas manqué à la promesse, par lui faite à son couronnement, demandait qu'on désignât une ville sûre, voisine de la Bohême, où il pourrait, en présence des légats de Sa Sainteté, répondre aux chefs d'accusation qui lui étaient objectés, et montrer qu'il n'était point hérétique (1).

Podibraski s'était fait de nombreux amis parmi les souverains des Etats voisins de la Bohême. En tout ce qui ne touchait point à la religion et où, libre de la perverse influence de Rockysane, il pouvait être lui-même, Podibraski se montrait vraiment digne de la majesté royale. L'Europe admirait son courage, sa sagesse, sa générosité. Plus d'une fois, il s'était acquis la reconnaissance de ses voisins en pacifiant leurs querelles. Tout récemment il avait rendu un signalé service à Frédéric III, en intervenant à propos au milieu des dissensions qui agitaient l'Empire, et en délivrant ce monarque des plus grands périls (2). La plupart des princes s'intéressèrent donc à la cause du roi de Bohême, et écrivirent au pape ou lui envoyèrent des ambassadeurs pour l'engager à la mansuétude. Paul II y était naturellement disposé. Mais le funeste conseiller de Podibraski ne lui permit pas de renoncer aux *Compactata*. Cette obstination rendit toutes les médiations inutiles, et le pape, au mois de septembre 1466, excommunia Podibraski, et publia, contre lui et ses partisans, une guerre sainte (3).

(1) Bohuslaus Balbin., libr. V, c. VI, p. 530-533.

(2) Bohuslaus Balbin., libr. V, c. VI, p. 527. — Dubraw, libr. XXX, p. 779.

(3) Bohusl. Balbin., libr. V, c. VI, p. 533-535.

Bien loin de se soumettre, Podibraski répondit au manifeste pontifical par une solennelle protestation, et en en appelant du pape mal informé au concile général, si Paul II, disait-il, persistait dans sa colère(1). Le pontife ne fit aucun cas d'un appel que son prédécesseur avait anathématisé d'avance dans le congrès de Mantoue. Du reste, il avait de puissants moyens pour réduire au silence ces menaces hautaines. Le parti catholique, c'est-à-dire, les deux tiers de la Silésie, de la Moravie, de la Bohême, approuvaient la conduite du Saint-Siége et se montraient disposés à seconder une expédition sainte. Paul II offrit à Casimir, roi de Pologne, la conduite de cette expédition, lui faisant espérer la couronne de Bohême, pour prix de son zèle, mais Casimir resta immobile (2). Le chef de l'Eglise réussit mieux auprès du roi de Hongrie, Matthias Corvin. Ce monarque était pourtant le gendre de Podibraski, toutefois l'appât d'un trône, ou, si l'on veut, un motif plus digne d'un noble caractère, l'amour de la religion, étouffa dans son cœur le cri de la parenté et, en 1468, il envahit la Bohême, à la tête d'une armée hongroise, renforcée d'un corps de croisés. Mais l'héroïque adversaire de Mahomet ne soutint pas, contre les Bohémiens, cette supériorité qui le rendait si formidable aux Ottomans. Podibraski remporta sur lui plus d'un avantage, bien qu'il eût à lutter en même temps contre les attaques du parti catholique (3).

(1) Id. p. 539.

(2) Cromer, de reb. Polon., libr. XXVI, p. 389. — Dlugossi, Hist. Polon., t. II, libr. XIII, p. 394.

(3) Bohusl. Balbin., libr. V, c. IX, p. 551-554. — Bonfini, rerum Hungaric., decad. III, libr. II, p. 574 et 578.

Egalement fatigués de cette lutte, le gendre et le beau-père conclurent ensemble, au commencement de 1469, une trêve, et on traita avec Sterneberg. Mais le légat du pape s'interposa, rompit ces préliminaires, déclara qu'on ne pouvait faire la paix avec un prince hérétique, sans l'assentiment du Saint-Siége, et força Matthias Corvin à reprendre les armes. La guerre continua donc, pendant les années 1469 et 1470, jusqu'à ce qu'enfin les deux partis, de nouveau las de se nuire sans résultat, conclurent un armistice qui mit fin aux hostilités (1).

C'est ainsi que le mouvement belliqueux des puissances chrétiennes contre les Turcs fut encore une fois paralysé. Le désir, peut-être la nécessité d'en finir avec ce terrible hussitisme, qui avait si longtemps couvert de sang et de ruines le centre de l'Europe, empêcha Paul II de profiter de l'impulsion qu'il avait lui-même si heureusement provoquée. Sa mort qui survint dans ces entrefaites ajourna tous les projets.

Un écrivain (1) qui a débrouillé, avec une érudition, une sagacité et une critique peu communes, les monuments historiques de la Bohême, nous a laissé le récit de cette dernière lutte de la Papauté contre le hussitisme. L'exactitude des faits, la sagesse des opinions ne s'y démentent pas un seul instant. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'une admiration sincère, pour les talents et le caractère élevé de Podibraski, s'y allie au respect

(1) Bohusl. Balbin., libr. V, c. x, p. 555-558. — Dubraw, Hist. Bohem., libr. XXX, p. 781-785. — William Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. I, p. 447.

(2) Bohuslaus Balb., dans son Epitome rerum Bohemicarum.

le plus profond pour l'autorité du Saint-Siége. Si nous l'avons bien compris, il nous semble que l'historien s'attristerait de la tournure que prit la résistance pontificale; qu'il ne serait pas éloigné de croire, avec les princes d'alors, que le pape était mal informé, et que, tout en blâmant les violences, l'obstination de Podibraski et les moyens qu'il employa pour extorquer une nouvelle ratification des *Compactata*, il inclinerait à penser qu'on aurait pu, avant de recourir aux procédures extrêmes, chercher à s'entendre sur le terrain même de ce célèbre concordat, car, aussi bien, plus tard, les papes jugèrent-ils convenable, à la sollicitation des souverains les plus catholiques, et pour ménager de graves circonstances, de permettre, de nouveau, une exception à la discipline générale de l'Eglise, touchant l'usage du calice (1).

La pensée nous est venue plus d'une fois de nous ranger à cette opinion. Mais, quand nous voyons, d'autre part, la répulsion que les catholiques de la Bohême manifestaient pour cette transaction, la valeur qu'y attachaient les hérétiques, le péril qu'il y avait à ce que le hussitisme ne rassît sur ce piédestal sa formidable puissance, nous hésitons à nous prononcer, et laisserons à un historien plus éclairé que nous le soin de dire si Paul II outrepassa les bornes de la prudence et de la modération en usant des moyens que le droit public européen, que l'esprit de l'époque lui permettaient pour défendre l'unité de l'Eglise.

(1) Bohuslaus Balbin., libr. V, c. x, p. 559.

LIVRE DOUZIÈME.

—

SOMMAIRE.

Caractère, goûts, qualités et défauts de Paul II. — Il se brouille avec les cardinaux en voulant abroger les articles jurés dans le conclave, lors de son élection. — Réflexions sur ce fait. — Administration de Paul II tournée vers la réforme. — Abrogation du collége des *Abréviateurs*. — Désagréments qu'en éprouve le pape. — Plaintes de Platina. — Emprisonnement de cet humaniste. — Pomponius Lætus, il fonde l'Académie romaine. — Mauvais esprit de ce corps. — Il est accusé de conspiration contre le pape. — Paul II en fait arrêter les principaux membres et le dissout bien que l'accusation de conspiration ne soit pas prouvée. — Irritation des humanistes contre Paul II. — Calomnies qui en sont la suite. — Réfutation de ces calomnies. — Etat de la cour romaine sous Paul II. — Bernardo Capranica. — Turrecremata. — D'Estouteville et Jean d'Albret. — Bessarion. — Jacopo dei Ammanati. — Prélats secondaires. — Gravité de ces personnages. — Coup d'œil sur les pontificats précédents. — Mort de Paul II. — Election de Sixte IV. — Notice sur le nouveau pape. — Il s'éloigne de la sévérité de ses prédécesseurs. — Il élève plusieurs neveux. — Mérite de Giuliano de la Rovère. — Sixte IV donne ses soins à la guerre sainte. — Pour cela il prend le parti de traiter la chose par des légats. — Rodrigue Borgia est envoyé en Espagne. — Bessarion en France. — Marco Barbo en Allemagne. — Aucune de ces légations ne réussit. — Sixte IV s'allie avec Venise et Naples et équipe

une flotte qui inquiète les côtes d'Asie. — Ambassade de Louis XI à Rome au sujet de la guerre sainte. — Sixte IV en est lui-même détourné pour faire rentrer dans le devoir Todi et Citta di Castello. — Niccolo Vitelli. — Le cardinal Giuliano della Rovère, aidé de Federigo di Montefeltro, soumet Niccolo Vitelli. — Influence hostile au Saint-Siége dans cette affaire de la part de Florence.—Cette république se rapproche de Venise. — Sixte IV se tourne du côté de Naples. — Lorenzo Médicis.

Quoique Paul II n'ait pas régné avec éclat, une critique passionnée s'est attachée à sa mémoire, et un des plus savants hommes d'entre les princes de l'Eglise a écrit tout un livre pour l'en venger (1). C'est qu'en effet il y a, dans le caractère comme dans l'administration de ce pape, d'étonnants contrastes.

Paul II aimait l'ostentation ; il en donna une preuve dans la *Cavalcata* qui suivit son couronnement. Depuis longtemps on n'en avait vu d'aussi splendide (2). La tiare du pape, ornée de diamants du plus grand prix, étincelait aux regards et lançait des gerbes de lumière(3). Toutefois il ne se montra pas satisfait de cet ornement monté à la hâte, et quelques années après il en fit fabriquer une autre par les mains de Paolo Jordano, l'orfèvre le plus renommé de l'époque. Cette couronne dépassait effectivement de beaucoup la première. Elle était chargée d'un triple rang de dorures et de pierreries, parmi

(1) Pauli II Veneti pontif. maximi gesta vindicata et illustrata, in-4, Roma, 1711, par le cardinal Quirini.

(2) Mss. d'Egidius de Viterbe, Hist. XX sæculorum, Bibliothèque angélique, p. 236.

(3) Gaspard de Vérone, libr. I, p. 186. — Michaël Canensius, p. 43.

lesquelles on en citait plusieurs qui avaient coûté près de 22,000 scudi. L'ouvrier y avait joint la délicatesse du travail à la richesse de la matière. Canensius en évalue le prix total à 180,000 scudi, en faisant observer que les connaisseurs l'évaluaient à plus de 200,000 (1).

Ce goût de la magnificence, Paul II l'avait puisé dans son origine patricienne, dans les habitudes fastueuses que fait naître l'usage d'une grande fortune, enfin dans des inclinations artistiques fortement prononcées. Il recherchait de préférence les joyaux, soit que telle fût la nature de sa propension, soit qu'il éprouvât dans la possession exclusive de ces riches bagatelles, une satisfaction particulière. Il devait même une partie de sa popularité au prix qu'il attachait à ces brillants objets, les payant en vrai prince. On admirait aussi au pied du Capitole, près de l'église de Saint-Marc, dont il était titulaire pendant son cardinalat, le splendide palais qu'il avait fait construire, les spacieux jardins qui l'entouraient, les nombreuses statues antiques dont il s'était plu à le décorer (2), enfin, les tables, les tapis et les autres raretés tant des Grecs que des Latins qu'il y avait réunis (3). On citait la quantité prodigieuse de médailles, frappées à son effigie,

(1) P. 43 et 44. — Agostino Rosso, dans la correspondance manuscrite de Sforza, bibliothèque Ambrosienne, cite le chiffre de 90,000 ducats.

(2) Qui statuas veterum undique ex tota urbe conquisitas in suas illas ædes quas sub capitolio extruebat congereret. (Platina in Paulum).

(3) Gaspard de Vérone, de gestis Pauli, libr. I, ap. Marini in append., p. 180.

qu'il avait fait jeter dans les fondements de cet édifice (1), les sommes immenses qu'il avait comptées aux architectes et aux ouvriers (2).

Devenu pape, Paul II tourna plus particulièrement vers la splendeur du culte divin, son goût pour le luxe. Aucun pontife n'avait encore paru dans les cérémonies religieuses avec une pompe plus solennelle. Il voulut que la dignité du Sacré-Collége répondît à la sienne; c'est pourquoi il entreprit de relever le costume des cardinaux qui ne différait guère auparavant de celui des simples évêques, tint à ce qu'ils se servissent exclusivement d'une mitre en soie blanche, qu'ils portassent la barette rouge, revêtissent un manteau de même couleur, et étalassent, dans leurs équipages, des livrées également rouges (3). Mais il y avait des hommes qui voyaient avec peine cette somptuosité et l'accusaient de porter atteinte à la gravité ecclésiastique. Peut-être Paul II aurait-il donné une plus ample carrière à ses propensions en ce genre, s'il n'avait pas craint de blesser autour de lui certaines opinions rigides (4).

A part ces inclinations fastueuses, Paul déployait les qualités et les vertus d'un vrai pontife. Il était sévère à

(1) Cujus fondamenta ceremoniali cum benedictione, atque aliquanta auri argentique numismatici depositione jecit. (Canensius, p. 15).— Platina dans son style d'humaniste parle de numismata propè infinita ex auro, argento æreve sua imagine signata.

(2) Gaspard de Vérone, libr. I, p. 182.

(3) Canensius, p. 45. — Commentarii Jac. card. Papiens., libr. II, p. 370.

(4) Jovianus Pontanus, in libro de magnificentia. — Commentarii Jac. card. Papiens, libr. II, p. 371.

l'endroit de la justice, lent à se déterminer, ferme dans ses volontés; et bien que personne plus que lui n'eût joui de la faveur, ennemi du favoritisme, il répugnait profondément à ce que les dignités ecclésiastiques fussent accordées aux sollicitations, il voulait avoir son jugement libre sur ce point et ne récompensait que le mérite et la vertu. Il se faisait donner des renseignements précis à l'égard des sujets capables, et il arriva plus d'une fois que des hommes distingués furent étonnés de se voir portés à l'épiscopat, en leur absence et sans y avoir songé (1).

Son exacte régularité ne pardonnait point aux pasteurs l'oubli du devoir. Jacopo Zeno, évêque de Padoue, son parent, étant venu à Rome avec une suite de quarante chevaux, pour le visiter, Paul II lui refusa audience pendant un mois, et lorsqu'il consentit à le recevoir, ce fut pour l'interpeller ainsi : « Eh! bien, monseigneur, qu'êtes-vous venu faire ici? » Sur la réponse de l'évêque, qu'il était venu pour baiser les pieds de Sa Sainteté, le pape reprit durement : « Il aurait beaucoup mieux valu rester dans votre évêché et me féliciter par une lettre, que de vous rendre ici avec tant de dépenses (2). »

La première et la plus forte recommandation qu'il faisait aux officiaux, était celle d'exercer les fonctions de leur charge avec désintéressement, d'éviter la simonie et de garder leurs mains des présents. Malgré une douceur

(1) Canensius, p. 48. — Manuscrit d'Egidius de Viterbe. — Filelfo, epist., libr. XXV, epist. Augustino Rufo.

(2) Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, Murat., t. XXII, p. 1181.

de caractère qui le faisait frissonner à la seule pensée d'une peine capitale, il sut faire respecter l'autorité par sa fermeté, ne souffrit aucun désordre, exerça une police active et sévère, n'épargna aucun malfaiteur et bannit le brigandage des Etats de l'Eglise (1).

Sa discrétion était extrême. Quelle que fût sa préoccupation, quelle qu'eût été l'agitation des conseils, on ne surprenait jamais sur sa physionomie la moindre trace de ses pensées ou de ses émotions. Du reste, il y avait défense expresse, pour ses officiers de service, de l'interroger et il ne recevait de suppliques que de la main de ceux qui avaient la charge de les lui présenter (2).

Les raisons politiques, si puissantes chez les souverains, exerçaient peu d'influence sur les déterminations de Paul II. Un ambassadeur écrivait de lui à son maître : « Je dis que le pape est ainsi fait, que la vue du bien le détermine toujours plus promptement à prendre un parti qu'aucune autre considération. Dise le contraire qui voudra. Et même je maintiens que, de peur de se ménager des regrets, il serait disposé à abandonner la Papauté, le siége apostolique, la vie même, plutôt que d'embrasser tel parti préférablement à tel autre (3). »

Comme son prédécesseur, Paul II attachait peu d'importance au mal que l'on pouvait dire de sa personne ou de son administration, et ne gardait nulle rancune aux détracteurs. En revanche, il haïssait profondément

(1) Canensius, p. 36 et seq. — Manuscrit d'Egidius de Viterbe.

(2) Canensius, p. 48 et 49.

(3) Lettre d'Agostino Rosso, 2 janvier 1466, dans la correspondance manuscrite de Sforza, bibliothèque ambrosienne.

l'adulation, et lorsqu'on se la permettait en sa présence, un froncement de sourcils et un redoublement de gravité avertissaient bien vite le flatteur de se taire (1).

Un des beaux côtés de son caractère était le désintéressement. Jamais, même étant cardinal, il n'avait consenti à recevoir des présents, à moins qu'ils ne lui vinssent de ses plus intimes amis et ne consistassent qu'en objets de peu de valeur. Tous ceux qui arrivaient d'autre part étaient impitoyablement renvoyés, avec défense d'y revenir. Sous Nicolas V, il refusa un don de 300 écus d'or qu'offrait Philippe de Lévis, dans la vue de se reconnaître des bons offices que Marco Barbo lui avait rendus pour l'élever à l'archevêché d'Auch. Il refusa également, au début de son pontificat, tous les cadeaux que les ambassadeurs des couronnes et des républiques étaient en usage d'offrir au nouveau chef de l'Eglise, en leur disant avec le ton le plus gracieux : « Nous n'avons aucun besoin de ces largesses, il nous suffit de votre soumission et de votre fidélité envers notre personne et le Saint-Siége apostolique (2). »

Et pourtant Paul II a été accusé d'avarice (3) ! Nous ne saurions comprendre sur quoi peut être fondé un tel reproche, répété depuis Platina, et que repoussent à la fois les goûts, les instincts, les libéralités du pape. Il est vrai que ceux qui le lui adressent le bornent aux pre-

(1) Canensius, p. 17 et 18.

(2) Canensius, p. 30 et 31.

(3) Platina, in Paulum.— Gaspard de Vérone, libr. I, ap. Marini, appendice, p. 182. — Voir le chapitre III des Vindiciæ, par le card. Quirini.

miers temps de son pontificat. Or, le triste état où se trouvaient les finances de la Papauté, à la mort de Pie II, exigeait une sévère économie dans les dépenses. Ainsi, la parcimonie que Paul II montra alors était de la bonne administration non de l'avarice (1). Plus tard, lorsque l'équilibre eut été rétabli, entre les besoins et les ressources du Saint-Siége, Paul II put déployer la munificence qui était dans son caractère, et il le fit largement. Il acheva le palais Saint-Marc, restaura avec une splendeur royale l'église qui y est contiguë, et dépensa, pour ces deux ouvrages, plus de 116,000 scudi. La basilique de Saint-Pierre, celle de Saint-Paul, reçurent aussi de nouveaux embellissements (2). Il commença, au palais du Vatican, des travaux qui avaient pour but d'agrandir cet édifice, mais que la mort l'empêcha d'achever (3). Il répara les portes antiques et plusieurs arcs de triomphe qui tombaient en ruines (4). Aucun pape ne prit plus de soins que Paul II du bien-être des Romains. Il s'occupa, à plusieurs reprises, de faire nettoyer les cloaques et les aqueducs, de faire construire des canaux pour conduire les immondices de la ville dans le Tibre. Sa sollicitude se portait surtout du côté des subsistances, question qui intéresse à un si haut degré les masses, et qui fut toujours le grand problème des gouvernements. Grâce à son industrieuse prévoyance, les aliments ne dépassèrent

(1) Tenacitas seu parcimonia non sine prudentia fuit. (Gaspard de Verone, libr. I, p. 182.)

(2) Canensius, p. 81. — Oldoinus ap. Ciacconium.

(3) Canensius, p. 100. — Platina in Paulum.

(4) Canensius, p. 100.

jamais le prix le plus modéré. Aussi ne vit-on aucune sédition sous son règne (1). Il était l'idole du peuple. Pour marquer sa reconnaissance, celui-ci donnait des fêtes au pape qui les payait, à son tour, par des réjouissances où les largesses n'étaient pas oubliées (2).

La manière de vivre de Paul était simple, sévère même. Il ne faisait qu'un seul repas dans le jour. On ne voyait sur sa table aucun mets recherché, à moins qu'il ne reçût quelque convive étranger. Hors ce cas, des légumes et les plus modestes poissons du Tibre composaient son ordinaire. Il mangeait peu, buvait à peine de vin et se contentait quelquefois de l'eau pure (3). Après les repas et lorsque les affaires étaient terminées, il se livrait à l'étude, à celle de l'histoire qu'il préférait à toute autre, et la prolongeait fort avant dans la nuit. Il se couchait vers le matin et dormait seulement quelques heures.

Pendant son cardinalat, Pierre Barbo était réputé, parmi ses collègues, pour son exactitude à s'acquitter des ministères dont il était chargé. Dans le souverain pontificat, Paul II se fit une réputation contraire. Soit que l'habitude des veilles le forçât à emprunter au jour le temps du repos, soit que sa santé lui fît une nécessité de ce régime bizarre, il s'isolait de la cour, se montrait difficile à accorder des audiences, se rendait invisible les jours où il n'y avait pas de consistoire. Les cardinaux

(1) Manuscrit d'Egidius de Viterbe.

(2) Canensius, p. 65 et passim.

(3) Canensius, p. 98 et 99. — Platina in Paulum. — Filelfo, epist., libr. XXXV, epist. Sixto IV.

eux-mêmes se plaignaient de n'être point admis ou de ne l'être que rarement. Il s'était mis à ne recevoir que la nuit, ce qui devenait très-incommode pour tous ceux qui avaient des affaires à traiter (1). Ce pontife compensait, en quelque sorte, la rareté et la difficulté des audiences, par le temps qu'il y consacrait et l'agrément qu'il savait y répandre quand il les accordait. Mais ces avantages ne dédommageaient pas les grands dignitaires et les ministres des souverains des sacrifices d'amour-propre par lesquels il les leur avait fait acheter, et ils s'en plaignaient amèrement (2).

On dirait qu'une sorte de fatalité s'attache parfois à certains princes, qu'il y a comme une conspiration des circonstances contre leur gloire. Au lieu de ces occasions favorables où leurs qualités personnelles pourraient se déployer avec éclat, il ne s'offre à eux que d'ingrates occurrences qui les entraînent à des actes nuisibles à leur réputation. Paul II s'est trouvé dans ce cas. Aucun avénement de pape n'avait fait naître de plus grandes espérances que le sien. On n'attendait rien moins, pour l'Église, qu'une ère inconnue de félicité et un pontificat, comme il ne s'en était point vu depuis le Prince des

(1) Manuscrit d'Egidius de Viterbe, p. 244. — Chronica di Bologna, Murat., t. XVIII, p. 788. — Canensius, p. 69. — Platina in Paulum. — Commentarii Jac. card. Papiens., libr. II, p. 370. — Agostino di Rosso, epist. 18 junii 1465, dans la correspondance manuscrite de Sforza. — Jac. card. Pap., epist. LXXVII Gregor. Lollio et epist. CLXVI, card. Rothomag. et Avenion.

(2) Canensius, p. 69.

Apôtres (1). C'était beaucoup dire après un règne tel que celui de Pie II ; mais à en juger par le caractère connu de Paul II, on ne peut nier qu'une partie des espérances ne fût fondée. Et pourtant, cette attente si vive et si légitime n'aboutit, par une suite de positions fâcheuses, qu'à un règne sans grandeur, pendant lequel Paul II ne put réaliser que la plus faible portion des idées généreuses qu'il avait conçues.

Son premier pas, dans le souverain pontificat, le brouilla avec les cardinaux. On se rappelle qu'un concordat avait été posé dans le conclave où Pierre Barbo fut élu. Les articles de ce concordat ne différaient guère pour le fond, des actes du même genre qui avaient précédé celui-ci, si ce n'est par la clause qui obligeait le pape à souffrir que, deux fois l'an, les cardinaux examinassent, hors de sa présence, s'il avait été fidèle à ses engagements; clause odieuse, il faut le dire, et de nature à humilier le chef de l'Eglise. Si nous en croyons un témoignage qui renferme une confidence de Paul II, ce pontife n'aurait pas participé à la rédaction de cette pièce, il ne l'aurait pas même vue, se trouvant indisposé lorsqu'elle fut faite, et il n'y aurait donné son acquiescement que pour ne pas désapprouver ses collègues. (2) Mais il dé-

(1) Sperabamus respiraturam Ecclesiam, futurum pontificatum, qualem a Petro non vidimus.(Epist. CLXXXI, Jac. card. Papiens., ad Paulum II.

(2) Dolsesi Sua Santita aliquanto... dicendo che tali capitoli furono fatti unana (*sic*) che intrasseroin conclavi essendo lui infermo et che may non gli havesse veduti, fino poi quando intro in conclavi, et ben che non gli piaccessero, pure vendoli (*sic*) approbare dal altri, non gli volse lei improbare.(Dépêche manuscrite d'Othon

clara en y apposant sa souscription papale, qu'il était disposé à en accomplir les articles, quand bien même il ne s'y engagerait pas par serment (1). Or, nous devons croire qu'une semblable déclaration était sérieuse.

Cependant, à peine fut-il installé dans la chaire de Pierre, que Paul II songea à s'affranchir du joug de ce compromis. Alors certains conseillers lui firent observer : qu'il ne convenait point que le pouvoir du vicaire de Jésus-Christ fût soumis à des conditions humaines, que le libre arbitre du pape, non une direction étrangère, devait régler ses actions, que le droit de gouverner l'Église appartenait à lui non aux cardinaux. Et ceux qui tenaient ce langage n'étaient pas de ces courtisans vulgaires qu'on méprise, c'étaient des hommes d'un mérite supérieur à l'influence desquels il était difficile de se soustraire (2).

On peut faire bien des questions sur ces compromis qui avaient, depuis longtemps, passé en usage dans les conclaves. On peut se demander : si c'était bien prendre le vrai chemin des réformes, que de circonscrire ainsi l'autorité du chef de l'Eglise ; si c'était bien recommander au respect des peuples la dignité du successeur de Pierre, que de la placer sous le contrôle de ceux qui n'étaient rien que par lui ; on peut se demander : Si tous les cardinaux étaient bien libres en prenant de tels en-

de Carrete, 21 septembre 1464, dans la correspondance de Sforza).

(1) Dixisti, cum scriberes, etiam sine voto servaturum te eas fuisse. (Jac. card. Pap. in epist. ad Paulum, ubi supra).

(2) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. II, p. 372.

gagements, si l'élu l'était surtout en les jurant. On peut se demander enfin, si le vœu d'un cardinal peut lier un pape, et si le Sacré Collége était compétent pour recevoir le serment du chef qu'il venait d'élire.

Il appartient au canoniste, non à l'historien de résoudre ces difficiles et graves questions. Nous nous contentons de les rappeler, parce que bien des gens les faisaient alors publiquement (1). Mais en supposant que le compromis passé dans le conclave ne fût point de nature à lier Paul II, il serait permis encore de se demander, s'il convenait de l'abroger. Dans la pratique des choses humaines, on se trouve quelquefois placé en face de ce principe: Ce qui est permis n'est pas toujours expédient; et il semble que c'était ici le cas d'en tenir compte. Pierre Barbo avait approuvé, bien que de mauvaise grâce, les articles de ce compromis; il n'était aucun membre du Sacré Collége qui doutât alors que le pape ne fût engagé, par cette promesse solennelle, à l'observation de ces articles; en les abrogeant, Paul II avait l'air de se donner un démenti à lui-même, blessait vivement les sentiments des princes de son conseil, semblait renoncer aux réformes et vouloir le maintien des abus contre lesquels ces articles étaient dirigés. Ses prédécesseurs avaient évité cette faute, Paul II la commit, et l'aggrava encore par la manière dont il abrogea le compromis qui le gênait. Au lieu de l'anéantir, comme indécent ou impraticable par un acte solennel de l'autorité apostolique, il prit le parti de subs-

(1) Card. Quirini Vindiciæ, c. II, p. 29. — Voir Jacobatius, De conciliis, libr. VII, de capitulis conclavis, p. 328 et seq.

tituer aux articles jurés, devenus, disait-il, inutiles, d'autres articles de sa main et de les faire signer par les membres du Sacré Collége, sans presque leur en communiquer la teneur. Quelques uns, ou séduits par des promesses ou captivés par des caresses, se hâtèrent d'obéir au vœu du pape. Mais ceux qui composaient la portion la plus grave du sénat apostolique, se montrèrent plus difficiles à amener. Il alla avec eux jusqu'à la menace. Bessarion, entre autres, fut l'objet d'une sorte de coaction dans le cabinet du souverain pontife. Paul II voulait en faire arrêter plusieurs, et ne renonça à ce dessein que sur les instances de l'ambassadeur de Sforza (1). Tous finirent par céder, non à la conviction, l'emploi violent de l'autorité ne la produit point, mais à la crainte, à l'importunité, au besoin de maintenir la concorde. Carvajal seul refusa jusqu'au bout de fléchir et répondit constamment : « Je n'ai pas changé de sentiment, sans motif, même dans ma jeunesse, je ne le ferais pas maintenant que je suis vieux (2). »

Cet acte sans précédent produisit les conséquences les plus fâcheuses. Les cardinaux perdirent, à l'égard de Paul II, l'estime et la confiance qu'ils avaient accordées au cardinal de Venise (3). Ils se plaignaient amèrement entre eux de sa conduite administrative, regrettaient de l'avoir élu, et le cardinal d'Avignon ne craignit pas de

(1) Dépêche d'Othon de Carrette, ubi supra.

(2) Commentarii Jac. card. Papiens., libr. II, p. 372. — Epist. ejusdem. ad Paulum II, ubi supra, et epist. CLXXXII ad card. Theanensem.

(3) August. Oldoinus ap. Ciacconium, p. 1084.

lui dire en face : « Qu'il avait travaillé, pendant vingt-quatre ans, à les tromper un jour (1). » De son côté, Paul II, qui ne se dissimulait point leurs dispositions secrètes, ne montrait plus, dans ses relations avec eux, que sècheresse, dureté, morosité (2). Il les voyait rarement et ne supportait qu'avec impatience leurs observations. Le cardinal de Pavie fut visiblement disgracié.

Quelles étaïent les nouvelles lois auxquelles Paul II avait si malheureusement sacrifié les premières? Nous ne les connaissons point. Le pape défendit aux cardinaux d'en garder des exemplaires (3). Il est donc impossible d'en juger.

D'après un écrivain des plus graves (4), le pape aurait agi, dans cette affaire, sans témérité et pour le bien de l'Église. S'il nous était permis d'avoir un avis, nous dirions que Paul II y apporta plus d'amour propre que de mauvais vouloir; qu'il prit à cœur de venger, sur le Sacré Collége, les humiliations infligées à l'autorité pontificale. Ce qui nous semblerait le prouver, c'est que satisfait d'avoir amené les cardinaux à se rétracter, il ne

(1) Cardinalis Avenion., festivi pater ingenii ridens jocansque cum illo : recte, ait, Paule, annos viginti quatuor adhibuisti studium ut semel nos falleres. (Epist. CLXXXII, card. Papiensis).

(2) Nihil pristinum video : Pro caritate in nos tua successit duritas, pro blandimentis asperitas, pro læto initio, tristis successus. (Epist. ejusdem, CLXXXI).

(3) Libellum quem pontifex ad conventorum fidem subscripsit, in suas arculas condens, nec protulit postmodum, nec cuiquam esse ejus exemplum est passus. (Commentarii Jac. card. Papiens., libr. II, p. 372).

(4) Card. Quirini, Vindiciæ, c. II, p. 28.

chercha jamais à se prévaloir de l'abrogation du compromis, pour se donner plus de latitude dans le gouvernement. Nul ne se montra plus sévère à l'égard des abus ; nul ne fit moins pour sa famille, et peu de pontifes déployèrent plus de zèle contre les Ottomans. On aurait dit que Paul II s'étudiait à observer le compromis, précisément parce qu'il s'y sentait moins obligé.

L'administration spirituelle de ce pape fut constamment dirigée par des idées de réforme. Il répétait comme une maxime : Qu'il était permis à un pape d'être un homme dans les choses ordinaires, mais que, dans le soin de donner des pasteurs aux Eglises, il fallait qu'il fût un ange (1). Au début de son pontificat, on agita sérieusement, dans un consistoire, la question d'abolir les grâces expectatives. La suppression avait des partisans. Ce fut le cardinal Carvajal qui entraîna le pape et le Sacré Collége dans le sentiment de les maintenir (2). Toutefois il ne voulut jamais souffrir qu'elles fussent en usage sous son règne (3). On résolut aussi de mettre un frein à l'abus des commandes, effrayé qu'on était par le nombre de monastères qui, depuis dix ans, étaient soumis à des titulaires qui ne résidaient point et par le relâchement qui était la suite de cet abus (4). Enfin Paul II

(1) Manuscrit d'Egidius de Viterbe.

(2) Epist. XCII, Jac. card. Papiens.

(3) Filelfo epist., libr. XXXV, epist. ad Sixtum IV.

(4) Epist. XCIII, Jacobi card. Papiensis. — Une enquête faite alors prouva que, depuis Calixte III jusqu'à Paul II, plus de cinq cents monastères avaient été réduits en commande. (Gesta de' sommi romani pontefici, da J. C. a Pio Sesto, in-4, Venezia, 1777, t. IX, p. 469.)

poursuivit la simonie à outrance dans la cour romaine, et abolit les indulgences que les besoins pécuniaires du Saint-Siége avaient fait accorder (1). Ses adversaires eux-mêmes ont loué la bonne composition de sa famille et le soin assidu qu'il apportait à maintenir ses serviteurs dans la simplicité et l'accomplissement de leurs devoirs (2). Pur dans tous ses actes, il voulait que ceux qui environnaient le Siége apostolique le fussent pareillement. C'est pourquoi il cassa sans pitié le collége des abréviateurs. Mais cette réforme, si louable qu'elle fût, devait, par les circonstances qui l'accompagnèrent, lui causer d'amers chagrins et nuire à sa renommée.

Le collége des abréviateurs avait été porté par Pie II au nombre de soixante et dix (3). La corruption envahit cette institution dès le début. Tout s'y vendait à prix d'argent, et l'opprobre de ce trafic rejaillissait sur l'Église romaine (4). Nul doute que les abréviateurs ne méritassent leur sort. Mais c'étaient des poètes, des orateurs, des humanistes, des érudits, pour qui leur emploi était un moyen d'existence autant qu'une rémunération. Or l'exécution d'un corps, composé de soixante et dix membres de ce caractère, ne pouvait s'accomplir pacifiquement. Le pape fut accusé d'être l'ennemi des lettres, et l'un des abréviateurs, plus hardi que les autres, se

(1) Novaës, elementi della Storia de' sommi pontifici, t. V, p. 230.

(2) Platina in Paulum. — Voir les détails sur la famille de Paul II dans le Ier livre de Gaspard de Vérone, ap. Marini appendic., p. 190 et seq., et libr. III, ap. Murat., p. 1042.

(3) Campanus, ap. Murat., t. III, part. II, p. 981.

(4) Manuscrit d'Egidius de Viterbe.

chargea de réclamer au nom de tous. Ce personnage était Bartolomeo Platina. Il occupait un rang distingué parmi les hommes qui honoraient leur époque par leurs talents. Ses vies des papes que les savants lisent encore, et où nous avons puisé bien souvent d'utiles renseignements, méritent leur réputation. On y trouve de l'érudition, d'heureuses recherches, et de plus elles joignent, à l'énergie et à l'élégance du style, un esprit de critique alors encore peu connu. Mais il s'y rencontre aussi de la passion et par la même plus d'une injustice envers les augustes personnages dont il raconte les actions.

Dans la circonstance dont il s'agit, Platina déploya une témérité voisine de la folie. Il eut l'audace de se présenter au souverain pontife, et de lui demander que la cause des abréviateurs fût remise aux auditeurs de rote. Paul II rejeta avec mépris cette insolente requête, répondit que, en sa qualité de chef suprême de l'Eglise, il pouvait ce qu'il faisait et n'était justiciable d'aucun tribunal. Tout ce que put faire Platina, par lui et par ses protecteurs, pour engager le pape à modérer sa sentence, devint inutile. Alors notre biographe en vint aux extrémités, il écrivit à Paul II une lettre dans laquelle il lui disait que : puisqu'il plaisait à Sa Sainteté de dépouiller les abréviateurs d'une possession juste et légitime, il leur était permis à eux de se plaindre publiquement de l'injustice et de l'outrage ; il ajoutait, qu'ils allaient s'adresser aux rois et aux princes de la chrétienté, pour les prier de faire réunir un concile général afin que l'Eglise se prononçât elle-même dans leur affaire. Il ne se peut imaginer d'outrecuidance plus ridicule que cette prétention d'en appeler à l'Eglise tout entière, parce que le pape

avait jugé à propos de renvoyer des employés qui malversaient dans leurs fonctions. Evidemment Platina déraisonnait. Aussi tout le fruit, que le malheureux humaniste retira de son arrogante lettre, fut une dure prison à laquelle Paul II le condamna, comme coupable de lèze-majesté, et dans laquelle il le retint quatre mois. Les instances du cardinal de Gonzague obtinrent son élargissement (1).

Si coupable que se fût montré Platina, nous ne savons pas s'il n'eût pas mieux valu, pour le pape, le mépriser que le punir. L'appel au concile général n'était qu'un trait de folie; le bon sens public suffisait à en faire justice. Le traitement qu'on infligea à l'auteur de cet appel insensé en fit un martyr aux yeux des partisans du collége déchu, et confirma le reproche qu'on faisait déjà au pape de haïr la science, puisqu'il en persécutait les représentants. Encore si les choses en fussent restées là !

Mais, trois ans après, lorsque l'opinion publique ne devait plus s'occuper du fait des abréviateurs, un événement vint obliger Paul II à déployer de nouvelles rigueurs contre les savants. Les nombreux humanistes, que Nicolas V avait attirés, à Rome, de tous les pays du monde, par ses largesses et par des emplois, avaient établi entre eux d'étroites relations, dans le but de s'encourager mutuellement à parcourir la carrière des lettres. Le chef et l'âme de cette société toute littéraire était un personnage connu sous le nom prétentieux de Julius Pomponius Lætus ; car son nom patronymique n'a jamais

(1) Platina, in Paulum.

été su avec certitude. Bien que son origine fût illustre, il ne s'en flatta jamais, parce qu'elle n'était point honorable (1). Il vint jeune à Rome où il eut pour maître dans les lettres humaines, deux célèbres professeurs, Pietro Montopoli d'abord, puis Lorenzo Valla. Il profita si bien de leurs leçons qu'il fut jugé digne, par le sénat romain, à la mort de Lorenzo Valla, de lui succéder dans sa chaire de professeur public.

Que Pomponius Lætus fût un des littérateurs les plus distingués de son temps, il n'est qu'une voix pour le dire. On voit, par la nomenclature des ouvrages sortis de sa plume, qu'il cultivait à la fois l'histoire, la poésie et l'érudition classique. Il se mêlait aussi de philosophie platonicienne, quoiqu'il n'ait rien publié à cet égard. Mais le sujet favori de ses études était l'antiquité romaine et l'épigraphie. Il n'y avait pas, dans Rome, un angle de muraille, une ruine, un débris, si peu considérable qu'il parût, dont il n'eût profondément étudié l'origine et duquel il ne pût rendre raison. On le voyait souvent errer seul et pensif à travers les décombres de la cité impériale, occupé à reconstruire, par l'imagination, les glorieux monuments de l'ancienne maîtresse du monde, et s'arrêter, comme en extase, devant le moindre objet qui offrait une empreinte historique. Sa maison était remplie de fragments de marbre, de débris de sculpture, d'inscriptions lapidaires, de médailles (2). Et nul ne l'égalait dans l'art de remuer la poussière des siècles passés.

(1) Il était bâtard de la maison calabraise de San Severino.

(2) Apostolo Zeno, Dissertazioni Vossiane, t. II, p. 232 et seq. — Tiraboschi, Storia della letteratura ital., t. VI, p. 646 et seq.

Aujourd'hui, en dépit de son antique réputation, on ne lit plus ni les poésies, ni les commentaires, ni même les recherches archéologiques de Pomponius Lætus, et s'il est encore connu des érudits, c'est par le titre de fondateur d'un cercle littéraire, et par les malheurs que ce titre lui attira. Effectivement Pomponius Lætus avait réussi à former, grâce à son mérite supérieur, à l'urbanité de ses manières, et à l'avantage d'une riche bibliothèque, une nombreuse société de lettrés. Ceux-ci se réunissaient chez lui. On y discourait, tantôt sur quelque question de philosophie, tantôt sur la découverte d'anciens auteurs classiques, mais le plus souvent, sur les souvenirs qui se rattachaient aux monuments de Rome antique. Cette société avait pris la dénomination d'*Académie.* Les membres qui la composaient appartenaient, en grande partie, à ce collége d'abréviateurs dissous par Paul II. Quelques-uns d'entre eux, guidés par un amour fanatique de l'antiquité, avaient quitté leurs vrais noms pour des pseudonymes empruntés aux Grecs ou aux Romains. Ainsi, on voyait dans l'Académie romaine, outre Julius Pomponius Lætus, un Lucillus, un Petreius, un Glaucus, un Asclépiade, un Callimaque (1).

Rien ne devait sembler plus innocent que ces séances où des hommes, animés des mêmes goûts, se réunissaient pour parler de ce qu'on estimait le plus alors, les lettres grecques et latines. Mais la réputation équivoque de plus d'un membre de l'Académie, le culte presque

(1) Canensius, p. 78.— Platina in Paulum.—Tiraboschi, t. VI, p. 107. — Renazzi, Storia dell' universita degli studi di Roma, in-4, t. I, p. 174.

payen qu'on y professait pour l'antiquité, les hardiesses philosophiques qu'on s'y permettait, les formes exclusivement profanes qu'y revêtait la science, cette affectation de noms empruntés à la gentilité, certaines pratiques superstitieuses auxquelles on s'y livrait, peut-être la vie déréglée de plusieurs académiciens (1), éveillèrent l'attention du pape, devenu ombrageux, depuis les requêtes séditieuses de Platina.

Tout néanmoins porterait à croire que son intention n'était point de dépasser, à l'égard du cercle littéraire romain, les bornes d'une surveillance active et sévère, mais de sinistres révélations le déterminèrent tout à coup à le traiter en conventicule révolutionnaire. On était au carnaval de l'année 1469. Paul II, pour amuser, à son ordinaire, le peuple romain pendant ces jours consacrés à la réjouissance, l'avait invité à des festins publics et à des jeux comiques, accompagnés de largesses. Toute la ville prenait part à ces fêtes, lorsqu'on vint annoncer au pape qu'une conspiration, ourdie au sein de l'Académie et ayant pour chef Callimaque, était sur le point d'éclater. On ajoute qu'un certain Lucas Tozzi, démagogue connu et exilé à Naples pour ses méfaits, arrivait suivi d'une troupe de réfugiés, afin de prêter main-forte aux conjurés, et qu'il avait été vu dans la forêt de Velletri.

Justement effrayé, Paul II, pour ne point se laisser

(1) Sectam... sustulit nonnullorum juvenum qui depravatis moribus asserebant, nostram fidem orthodoxam, potiùs quibusdam sanctorum astutiis quam veris rerum testimoniis subsistere, ac licere unicuique pro arbitratu voluptatibus uti. (Canensius, p. 78).

prévenir, s'assure de plusieurs citoyens romains et même de quelques personnages de sa cour. Plus spécialement menacés, les académiciens prirent la fuite. On eut le temps néanmoins d'en arrêter un certain nombre, parmi lesquels se trouvait encore l'infortuné Platina. Callimaque (1) parvint à s'échapper, et courant à travers l'Europe, ne s'arrêta qu'en Pologne, où il devait passer le reste de sa vie. Pomponius Lætus ne se trouvait point à Rome, quand éclata cette tempête, il était à Venise, on ne sait pour quelle cause. L'absence ne le protégea pas. Le pape obtint de la république l'extradition de ce savant. Il s'agissait d'éclairer le complot qui était encore un mystère. On appliqua, à plusieurs reprises, les prisonniers à la question, mais rien de positif ni de sérieux ne vint corroborer les préventions. La charge la plus forte, qui parut dans ce procès contre les accusés, fut une lettre de Pomponius Lætus à Platina, dans laquelle il appelait celui-ci : *Père très-saint* (2), ce qui put faire penser un instant que les conjurés avaient dessein de créer Platina pape, après s'être défait de Paul II. Mais il n'y avait en cela qu'une ridicule plaisanterie. L'on eut bientôt acquis la certitude que Lucas Tozzi n'avait point quitté Naples, que les réfugiés ne s'étaient réunis nulle part, enfin que la conjuration n'était qu'une rumeur sans fondement répandue par la malveillance.

Rassuré du côté du complot, Paul II se rabattit sur les griefs motivés par le caractère excentrique et les tendances peu chrétiennes de l'Académie. Il inquiéta pen-

(1) Philippe Buonaccorsi.

(2) Patrem sanctissimum.

dant quelque temps les prisonniers, sur ces deux points, sans arriver à un résultat bien net. Toutefois, en renvoyant absous, après un an de détention, les académiciens incarcérés, il leur interdit, par mesure de précaution, de continuer leurs séances (1).

Rien ne se pouvait imaginer de plus malencontreux que ces rigueurs, exercées contre des personnages que l'opinion publique entourait d'une espèce d'inviolabilité, pour aboutir à constater leur innocence. Les académiciens incarcérés et mis à la question par Paul II, ne le lui pardonnèrent jamais. De bonne foi ou par esprit de vengeance, ils regardèrent le traitement qu'ils avaient subi, comme un outrage à la science elle-même, et s'en plaignirent à la postérité. C'est encore Platina qui s'est chargé d'être leur organe. « Paul II, dit-il, haïssait et méprisait à un tel point les études humanistes, que tous ceux qui les cultivaient méritaient à ses yeux le nom d'hérétiques (2). »

Ce mensonge, bien que cent fois réfuté, n'en a pas moins traversé les siècles, et nous le retrouvons dans les historiens les plus modernes, poursuivant avec la même ténacité la mémoire de notre pontife (3). Que l'on

(1) Platina, in Paulum. — Apostolo Zeno, t. II, p. 232. — Tiraboschi et Renazzi, ubi supra.

(2) Humana studia ita oderat et contemnebat, ut studiosos uno nomine hæreticos appellaret. (Platina, in Paulum.— Manuscrit d'Egidius de Viterbe, p. 242).

(3) Paul II est indignement traité par Sismondi, Hist. des républ. italiennes, t. X, p. 323, — Ginguené, Hist. littéraire de l'Italie. t. III, c. xx, p. 394, — Hallam, Hist. de la littérature de l'Europe, t. I, p. 164. Et pourtant ces écrivains avaient sous

dise que Paul II se soit laissé trop facilement entraîner, par des insinuations aveugles ou perfides, à maltraiter quelques lettrés, on ne fera que répéter ce que déploraient les sages qui jugeaient alors librement et sans partialité la conduite du pape (1). Mais avancer, sur un témoignage aussi récusable que celui de Platina, que Paul II persécuta les savants en haine de la science, c'est une calomnie à laquelle le caractère et la vie intime du pape donnent un solennel démenti. Georges de Trébizonde, Jean-André d'Alice, Théodore Gaza, Bartolomeo Sicco, Francesco Filelfo, Biondo Flavio, sont là pour dire le bien que Paul II leur fit comme savants (2). C'est un fait incontestable que Paul II éleva plusieurs sujets aux grandes dignités ecclésiastiques, uniquement parce qu'ils étaient des hommes lettrés (3); qu'il se chargeait de l'éducation des enfants pauvres qui annonçaient des dispositions pour les études, les confiait aux

les yeux l'apologie du pontife par le cardinal Quirini, œuvre d'érudition et de critique, ainsi que les judicieuses réflexions de Tiraboschi. Mais c'est un si grand plaisir de dire d'un pape qu'il fut un tyran ! Nous éprouvons un véritable regret d'être obligé de compter, parmi ces injustes détracteurs de Paul II, William Roscoë (Vie de Lorenzo Médicis, t. I, c. III), d'ordinaire si raisonnable et si modéré. Nous y lisons cette phrase, copiée dans Platina : « Pendant le pontificat de Paul II, les sciences et les lettres éprouvèrent à Rome une persécution cruelle et qui ne se ralentit point. » Il cite à l'appui de sa narration fausse et passionnée le grave Tiraboschi qui dit tout le contraire.

(1) Epist. XLVII, Jac. card. Papiens.

(2) Gaspard. de Vérone, libr. III, Murat., t. III, part. II, p. 1039. — Filelfo, epist., libr. XXIII.

(3) Canensius.

professeurs les plus renommés, et fournissait libéralement à leurs besoins (1). Or, de tels faits ne sont point ceux d'un pontife qui hait et méprise les lettres. Quand Filelfo dit : que d'immortelles actions de grâces étaient dues à Paul II, parce qu'il avait rappelé les muses dans la cour romaine, après un long exil, et que tous les savants avaient des obligations à ce pontife, il s'adressait à des lettrés du plus haut mérite et ne craignait pas d'en être contredit (2).

Paul II ne favorisait pas seulement les lettrés, à l'occasion, il cultivait lui-même les lettres, avait formé une riche bibliothèque de manuscrits, qu'il lisait fréquemment, et prêtait, avec une complaisance peu commune (3). Nous connaissons déjà ses goûts artistiques pour les objets de sculpture et de peinture, il ne sera pas inutile d'ajouter qu'il était, en ce genre, un juge des plus compétents, des plus distingués (4), et qu'il n'avait point de rival comme numismate. Paul II est peut-être le premier qui ait fait une collection de médailles. Et il ne se contentait pas de ce que Rome et ses environs pouvaient fournir de ces objets antiques, il employait les bons offices de ses amis pour lui en chercher au loin. Un ar-

(1) Gaspard de Vérone, libr. III, p. 1044.

(2) Immortales gratiæ sunt habendæ Paulo quod ab exilio musas veluti lungo post in romanam curiam aliquando revocaverit. (epist. Theodoro Gazæ, libr. XXVIII). — Quid enim non debetur et a me et a doctis omnibus summæ immortalique sapientiæ Pauli II? (Epist. Leonardo Datho, libr. XXX).

(3) Gaspard de Vérone, libr. I, ap. Marini, appendice, p. 179.

(4) Nec illud tacebo quod picturæ atque sculpturæ elegantissimus spectator fuit. (Gaspard de Vérone, ibid., p. 179).

chevêque de Valaresso mandait de Venise au cardinal de Saint-Marc, comme une bonne fortune, qu'il lui avait trouvé une figure de Vierge brodée et ornée de pierres précieuses. Le même personnage écrivait encore de Zara, que tous ses soins, dans la recherche des médailles, avaient été infructueux, mais, quelque temps après, il annonçait, avec une sorte de triomphe, qu'il allait expédier de Padoue dix-huit médailles d'or, accompagnées de quelques-unes en argent, avec d'autres objets dont il faisait personnellement peu de cas, mais auxquels il savait que Son Eminence attachait le plus grand prix (1).

Le grand plaisir de Pierre Barbo, soit cardinal, soit pape, était de montrer aux amateurs, qu'il invitait à sa table, ces richesses archéologiques. L'habitude de les étudier lui en avait rendu la connaissance si familière, qu'à la seule inspection de la forme d'une médaille, il pouvait dire à quel empereur romain elle appartenait (2).

Ce fut sous le pontificat de ce pape, que l'art de l'imprimerie parut à Rome. Deux Allemands, Conrad Sweinheim et Arnold Pannartz, vinrent s'y établir en 1467, après quelque séjour au monastère de Subiaco, où ils éditèrent plusieurs ouvrages anciens. Or, que Paul II ait protégé de sa faveur les travaux de ces deux

(1) Marini, dei archiatri pontifici, append., p. 198.

(2) Aureas Cæsarum imagines, alteriusque metalli in ipsis numismatibus tam probe dignovit, ut primo aspectu illico Cæsaris nomen exprimeret. (Canensius p. 31). — Gaspard de Vérone, libr. I, p. 179.

célèbres typographes, c'est ce que prouve le rapide développement qu'obtint l'imprimerie dans la capitale de l'Eglise. Les ouvrages anciens, auxquels les presses de Sweinheim et de Pannartz donnèrent le jour à Rome, sont les Lettres familières de Cicéron, les Offices, les Paradoxes, le livre *de Amicitia,* celui *de Senectute,* du même auteur, les Lettres de saint Jérome, la Bible, les Œuvres de saint Cyprien, de saint Léon, les Commentaires de Jules César, l'Histoire romaine de Tite-Live, les poèmes de Virgile, ceux d'Ovide, Annœus Lucanus, Silius Italicus, Julius Calpurnius, l'Histoire naturelle de Pline-l'Ancien, Quintilien, les vies des Césars de Suétone, Aulus Gellius, Apulée, Alcinoüs, la Géographie de Strabon, avec la Traduction de Guarino de Vérone et de Grégoire Tiphernas, la Cosmographie de Ptolomée, les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse, et une foule d'autres écrits moins importants. La plupart de ces éditions sont dédiées à Paul II, par Jean-André de Bussi, évêque d'Alice, lequel déclara, dans ses préfaces, que c'est sous le patronage et par les libéralités du souverain pontife, que l'art typographique devient de jour en jour plus florissant à Rome (1).

Après cela, on persuadera difficilement à qui que ce soit : que le rémunérateur des savants, l'amateur de statues et de tableaux, l'antiquaire, le numismate, le protecteur de l'imprimerie, ait pu être le contempteur et l'ennemi des lettres. Notre intention n'est point de placer Paul II sur la ligne de Nicolas V; mais il y a tout un

(1) Voir les intéressantes dissertations du card. Quirini, ad calcem Vindiciarum. — Renazzi, p. 177 et seq.

monde entre un pape qui ne fut pas un grand souverain et un *tyran farouche*, *un barbare* (1).

Le tableau du règne de Paul II serait incomplet si nous ne faisions connaître quelle était la face de la cour romaine à cette époque. On peut dire que, depuis longtemps, tout ce qui environnait le trône apostolique marchait dans le sens de la rigidité la plus absolue. Des pontifes, comme Eugène IV, Nicolas V, Calixte III, Pie II, donnaient l'exemple de la simplicité, de la règle, du travail, de la gravité religieuse, tout le reste suivait. La réaction contre le relâchement atteignit, sous Paul II, son plus haut point de sévérité. Seul, Scarampo abusait de sa haute position, et donnait le spectacle d'une magnificence purement fastueuse.(2). Mais on se croyait obligé de passer quelque chose à ce prince de l'Eglise, parce qu'on avait besoin de ses talents politiques et militaires. Quant à Rodrigue Borgia qui occupait la vice-chancellerie, sa conduite était enveloppée d'un voile si impénétrable, que l'on ne soupçonnait même pas qu'il dépassât les bornes de la simple mondanité (3).

A part ces deux personnages, le Sacré Collége était en général composé d'hommes irréprochables, et qui, de plus, s'étaient acquis une réputation méritée dans les

(1) Nous trouvons ces qualifications odieuses dans Ginguené, Hallam et Sismondi. Roscoë renchérit presque sur eux quand il dit que Paul II laissa la mémoire d'un prêtre orgueilleux et vain, sans mœurs et sans lettres. On ne s'était pas avisé avant Roscoë d'accuser les mœurs de Paul II.

(2) Luigi Tosti, Storia della Badia di Monte-Cassino, t. III, p. 162.

(3) Gaspard de Vérone, libr. II, p. 1036.

affaires ou dans les lettres. Jean Carvajal, l'ami de Pie II, avait vieilli dans les légations. Il s'y était fait constamment admirer par sa sagesse, son activité, son désintéressement, son art de manier les esprits. C'était un homme d'un caractère et de mœurs antiques, un vrai Père de l'Eglise, et qui aurait paru avec éclat dans les graves assemblées des premiers siècles.

Bernardo Capranica, frère du célèbre Dominique Capranica, Felippo Calandrini, frère de Nicolas V, Francesco Piccolomini, neveu de Pie II, Marco Barbo, neveu de Paul II, n'étaient point au-dessous de Carvajal pour la régularité sacerdotale. Le premier aimait et protégeait les hommes lettrés, et avait lui-même, en littérature, des connaissances distinguées qu'il joignait à une profonde science du droit canonique et du droit civil. Marco Barbo, non moins favorable aux lettrés que Capranica, menait de plus la vie d'un saint, et mourut dans une pauvreté volontaire (1). On admirait, dans Nicolas de Fortiguerra, le vainqueur des comtes d'Anguillara, les talents du patriarche d'Aquilée, sans être obligé d'y blâmer les défauts de ce dernier. On vantait surtout sa prudence, et il n'était pas étranger à l'étude de l'antiquité.

Turrecremata vivait encore. Les infirmités de la vieillesse avaient augmenté chez lui la sévérité naturelle du caractère, sans y éteindre l'activité de l'esprit. Il se li-

(1) Marino Sanuto, Vitæ de' duchi di Venezia, Murat., t. XXII, p. 1247.—Jacob. Volaterrani diarium romanum, Murat., t. XXII, p. 118 et 125.— Petrus Bembus, Hist. Venet., libr. I, in-4, Paris, 1551, p. 18.

vrait à l'étude avec l'ardeur du jeune âge. Comme théologien, il n'avait pas de rival, même en Italie (1). Les bibliothèques de Rome et des autres villes étaient pleines de ses ouvrages. On citait, comme étant particulièrement remarquables, quatre volumes de commentaires sur le décret de Gratien, et un traité de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, quoiqu'il s'y éloignât de l'opinion déjà générale alors, que la mère du Sauveur avait été exempte de la tache originelle.

Parmi les ornements du Sacré Collége, il faut encore compter le vieux cardinal d'Estouteville, et le jeune d'Albret que Pie II avait décoré de la pourpre, sur les instances de Louis XI. Ces deux personnages, tous deux rejetons de la royale maison de France, se distinguaient, au milieu du sénat apostolique, par la noblesse des actions, plus encore que par celle de la naissance. Ce qu'il y avait de prudence, de maturité, d'expérience, chez d'Estouteville, semblait avoir devancé l'âge chez d'Albret. C'était un sujet de la plus grande espérance. Un de ses collègues l'a appelé : les délices du Sacré Collége (2). Malheureusement il ne fit que passer dans la cour romaine, une mort prématurée l'enleva bientôt à l'Eglise.

Nous connaissons déjà Bessarion, c'était alors le

(1) Cui vix universa Italia parem habet. (Gaspard de Vérone, libr. II, p. 1034). — Primas inter theologos sui temporis. (Jac. card. Papiensis Commentarii, libr. II, p. 369.

(2) Deliciæ collegii nostri. (Comment. Jac. card. Pap., libr. II, p. 370.)— Le fond de ce tableau est tiré de Gaspard de Vérone, libr. II, passim.

doyen des princes de l'Eglise; il restait en Occident le dernier et le plus noble représentant de cette Eglise orientale, qui avait figuré au concile de Florence, et les autres cardinaux le regardaient comme leur Père. Soit que ce fût chez lui un don naturel, soit que cela tînt à la culture particulière de son esprit, il déployait, dans son langage, dans ses relations, une politesse, une bienveillance, une aménité, dont il avait seul le secret, et qui s'annonçait tout d'abord par la sérénité et la douceur des traits de son visage (1). Les lettres grecques et latines étaient la vie de Bessarion; il écrivait et s'exprimait avec une égale distinction dans les deux idiomes. Sa protection éclairée allait chercher les talents honnêtes que la faveur du pouvoir semble délaisser, et plus d'un lettré lui fut redevable de sa fortune (2). Les savants formaient sa cour, et il faisait le plus bel usage qui se puisse faire de l'opulence. Etant légat de Bologne, il releva, à ses frais, les bâtiments de l'université qui tombaient en ruine. Il renouvela les lois et les règlements qui n'étaient pas moins détruits par le temps que les murs. Il y fit venir les plus habiles professeurs et les paya largement. Lui-même allait souvent encourager les élèves, par des promesses, des distinctions et des prix. Il venait au secours de ceux à qui leur pauvreté ne permettait pas de suivre les études, et y entretenait surtout plu-

(1) Hic dulci et screna facie, vultuque jucundo. (Gaspard de Vérone, p. 1033).

(2) Molto gli furono obligati gli uomini dotti da bene. (Vespasiano, Vita di Bessarione, ap. spicilegi. roman. da Angelo Mai, t. I. p. 194).

sieurs jeunes gens de son pays. La collection de manuscrits grecs et latins qu'il avait rassemblés était une des plus riches de l'Italie, elle lui avait coûté 30,000 scudi d'or. Il la donna à sa mort à Venise, où elle devint le premier fonds de la riche bibliothèque de Saint-Marc (1).

Mais celui des membres du sénat apostolique, dont la renommée avait le plus d'éclat, était Jacopo dei Ammanati. L'histoire de ce personnage est pleine d'intérêt. Pauvre, à son début, il s'était attaché, comme Æneas Sylvius, au cardinal Dominique Capranica, en qualité de secrétaire. Puis il avait rempli les fonctions de la même charge, auprès de Calixte III. Æneas Sylvius, qui avait remarqué la capacité d'Ammanati, dans l'exercice de son emploi, devenu pape, le plaça sur le siége épiscopal de Pavie, lui donna le nom et les armes de la famille Piccolomini, et compléta sa fortune en le faisant cardinal du titre de Saint-Chrysogone (2). On ne le nommait que le cardinal de Pavie. Paul II l'aimait peu et le craignait, parce que Ammanati avait opposé la plus vive résistance à l'abrogation des articles jurés dans le conclave, et qu'il poussait l'indépendance jusqu'à dire en face la vérité au pape. Le cardinal de Pavie figurait à la tête de la portion du Sacré Collége qui voulait, dans l'administration ecclésiastique, la restauration des principes les

(1) Littera card. Nicœni ad ducem et senatum Venet., ap. Marino Sanuto, p. 1187. — Gaspard de Vérone, p. 1033. — Platina, paneg. Bessarionis, ad calcem.—Ginguené, t. III, c. xx, p. 359.

(2) Bruti, Hist. Florent., libr. V, p. 257.

plus sévères. Du reste, dans le commerce de la vie, c'était le plus aimable des hommes. Il partageait son temps entre la piété et l'étude, et les contemporains nous ont transmis d'unanimes éloges de son savoir et de sa vertu. Il reste de lui plusieurs ouvrages. Le plus connu comme le plus important est un volume de commentaires en sept livres, sur les événements dont il avait été le témoin, suivi d'un grand nombre de lettres adressées aux personnages illustres de son temps. Bien que notablement inférieurs aux Mémoires de Pie II, dont ils sont la suite et le complément, les Mémoires du cardinal supportent, néanmoins, sans pâlir, la proximité de l'œuvre du pape. Si l'on n'y admire pas, au même degré, l'éloquence, la manière large, les grands coups de pinceaux, l'élégance de style du maître, on y retrouve la même sagacité, la même finesse, le même bon sens, la même connaissance des hommes et des choses. C'est surtout dans le recueil de ses lettres qu'il déploie avec éclat ces qualités précieuses. Sa vue porte juste et loin, et ses confidences projettent la plus vive lumière sur la politique du moment, aussi bien que sur les faits qui se sont accomplis à sa portée (1).

A côté de ces prélats si éminents, on comptait encore, dans les rangs inférieurs de la cour romaine, une foule d'hommes dignes de leur être comparés. Parmi les ca-

(1) Gaspard de Vérone, p. 1036. — Apostolo Zeno, Dissertaz. Vossiane, t. II. p. 87. — Il existe, dans la correspondance de Sforza (Bibliothèque Ambrosienne) plusieurs lettres inédites du cardinal de Pavie. Malheureusement, nous n'en avons trouvé aucune qui eût trait à la matière de notre histoire.

mériers, Léonoro, disciple de Théodore de Thessalonique, l'un des meilleurs hellénistes de l'époque; Léonardo Dathi, évêque de Massa, naguère, sous Calixte III, le collègue du cardinal de Pavie dans le secrétariat, qui exerçait encore le même emploi sous Paul II, et qui, au milieu des fonctions de sa charge, trouvait le loisir pour composer des vers auxquels les érudits prodiguaient des éloges (1). Parmi les référendaires, Théodoro Lelio, évêque de Trévise, et Stefano Nardi, archevêque de Milan, chez qui la prudence, la science des affaires s'unissaient à une vaste érudition; Angelo Faseolo, évêque de Feltro, qui avait rassemblé, à ses frais, une bibliothèque considérable de manuscrits, remarquables par la beauté et la correction; bibliothèque, au sein de laquelle il venait se délasser des travaux de l'administration (2).

Dans cette nomenclature, nous ne devons pas oublier Gian-Antonio Campano, évêque de Terana, le biographe de Pie II, le correspondant le plus intime du cardinal de Pavie; poète, orateur, historien, philosophe, homme d'État, tout cela à un degré distingué (3). Il y avait encore le trésorier Lorenzo Zane, évêque de Spalatro, Pietro Ferrici, plus tard cardinal, mais alors simple au-

(1) Tiraboschi, Storia della letteratura ital., libr. III, t. VI, p. 900.

(2) Habet enim egregiam bibliothecam, optimos codices et perornatos simul et multos. (Gaspard de Vérone, libr. III, p. 1043.

(3) Apostolo Zeno, t. I, p. 196. — Tiraboschi, Storia della letterat. ital., t. VI, libr. III, p. 930. — Gianonne, Storia civile del regno di Napoli, libr. XXVIII. c. III.

diteur de rote et évêque de Tirasona, tous deux renommés pour leur profonde connaissance du droit. Ces personnages et une foule d'autres avec eux n'illustraient pas seulement la cour romaine par leurs talents, ils l'honoraient encore par la dignité de leur conduite et la gravité de leurs mœurs (1). Filelfo ne flattait donc pas quand il disait à Théodore Gaza ces remarquables paroles : « Qui ignore que la cour romaine ne soit l'unique asile de la doctrine et de l'éloquence, et qu'elle ne retire un grand lustre des lettrés et des sages qu'elle renferme dans son sein (2). »

Ainsi cardinaux, évêques, prêtres, simples curiaux, tout ce qui se mouvait, dans la sphère pontificale, tenait la route du progrès littéraire qui était celui du siècle, et la route d'un autre progrès plus important qu'on nommait la réforme et qui était le grand besoin de l'époque. On était encore loin de la perfection, mais on abandonnait cette mondanité qui avait été l'objet des blâmes les plus sévères.

En somme on était aussi près du bien que possible. Ceux qui trouvent que la Papauté n'avait pas assez fait jusque là pour la restauration du catholicisme austère, ne tiennent point compte des difficultés au milieu desquelles elle marchait; de cette politique italienne qu'il

(1) Gaspard de Vérone, libr. I, ap. Marini, Appendice, p. 192 et seq., libr. II et III, ap, Murat., p. 1026 et 1044. — Card. Quirini, Pauli II Vindiciæ, c. II et VI.

(2) Quis enim ignorat et romanam curiam unicum esse domicilium doctrinæ atque eloquentiæ, et per viros disertos eosdemque sapientes illustrem gloriam curiæ Romanæ afferri solet ? (epist. libr. XXVIII).

fallait suivre pour ne pas être débordé, de ces ambitions seigneuriales toujours renaissantes, qu'il fallait réprimer, de cette pacification européenne à laquelle il fallait travailler, afin de résister à la puissance constamment menaçante des Osmanlis, enfin de ces circonstances imprévues qui dominent toujours plus ou moins les volontés les plus fortes, et les empêchent d'atteindre tout le but qu'elles se proposent. On aurait pu désirer mieux, on ne pouvait qu'applaudir aux résultats obtenus. Le mal luttait encore obstinément contre le bien, mais la somme du bien l'emportait sur le mal.

Nous touchons à une époque où cet ordre de choses va être interrompu. Avec Paul II se termine, pour nous, la série des glorieux pontifes qui relevèrent la Papauté des humiliations que lui avait infligées le grand schisme d'Occident. Si nous regardons en arrière, les gigantesques événements de Constance nous apparaissent suivis d'une période de treize années de calme, troublées seulement par les guerres du hussitisme. L'Église a retrouvé une partie de sa sérénité. Alors semblable au voyageur qui, fatigué d'une pénible course, s'assied pour reprendre haleine, elle se repose sous l'administration à la fois conciliatrice et vigoureuse de Martin V. Il est vrai que ce pontife mort, nous sommes reportés au milieu des orages par les luttes du concile de Bâle avec Eugène IV. Mais, si affligeantes que puissent être ces contentions qui se prolongèrent pendant dix-huit années, l'on est quelquefois tenté d'en excuser l'audace et la vivacité, par les motifs de réforme qui les provoquaient, par la renommée des hommes qui les soutinrent, et par cet intérêt naturel qui s'attache à un grand mouvement des esprits. Nous y

trouvons, du reste, une sorte de compensation en voyant, au sein d'une autre assemblée, l'imposant spectacle de l'Orient et de l'Occident, s'embrassant dans les étreintes d'une réunion, devenue plus touchante encore, par la proximité des derniers instants de cette ville, qui avait remplacé la Rome des Césars et continuait leur empire. C'est sous Nicolas V que s'accomplit cette catastrophe; mais c'est aussi le moment où la Papauté se place à la tête du mouvement artistique et littéraire de la renaissance, encourage les efforts des savants et, en même temps qu'elle soutient le flambeau de la foi, si prodigieusement agité par le souffle de l'islamisme, de l'hérésie et du schisme, va recueillir, dans les parties les plus lointaines du globe, les dernières étincelles de la civilisation antique près de s'éteindre, et qu'une invention merveilleuse va rendre immortelles.

Pendant le règne trop court de Calixte III, de généreux guerriers vengent, par de célèbres exploits, la honte des armes chrétiennes, et la Papauté s'associe à ces héroïques triomphes. Après Calixte III, le grand Æneas Sylvius, par un incroyable effort de génie, ressuscite, un instant, au milieu d'une société indolente, égoïste et divisée, le zèle éteint des croisades. A côté de ce règne si brillant, celui de Paul II semble terne. Toutefois, si l'homme n'y occupe point la place du génie, il s'y montre quelquefois au niveau de sa position. Sa piété, la droiture de ses intentions, son respect pour la règle, la libéralité de son gouvernement, le maintiennent au rang des pontifes dignes de mémoire. Jusqu'à la fin du siècle, nous n'aurons plus à contempler de si glorieux spectacles. Dans ce sénat apostolique, jusque là composé de prêtres austères, pé-

nètreront des hommes imbus des maximes séculières. Il en sortira naturellement des pontifes moins rigides. A cette politique large qui embrassait les intérêts généraux de l'Eglise, nous verrons succéder trop souvent une politique étroite et personnelle. Sur le trône du vicaire de Jésus-Christ siégeront des souverains formés à l'image des princes terrestres. La Papauté va subir encore une fois une de ces épreuves qui l'exposent aux attaques de ses ennemis. L'unité ne lui manquera plus, mais sa considération morale sera affaiblie. Toutefois, dans cette éclipse même de sa gloire, la Papauté ne faillira pas à sa mission divine. Elle saura conserver intact et pur le dépôt sacré de la doctrine et refouler l'erreur. Pierre sera encore une fois coupable, mais il ne cessera point d'être le prince des Apôtres, et sa foi, toujours immuable, confirmera la foi de ses frères.

Le 25 juillet 1471, Paul II, après avoir présidé le consistoire, voulut souper à l'air, la tête découverte, dans le jardin du palais; il mangea avec appétit. Rien n'annonçait le plus léger dérangement dans sa santé, il était même plus gai qu'à l'ordinaire. Le lendemain, ses serviteurs le trouvèrent mort dans son lit (1).

Le 6 août, dix-neuf cardinaux entraient au conclave (2). Le jour suivant fut consacré à remettre sur le tapis les articles du concordat de 1464. Ils ne devaient pas avoir plus d'effet que par le passé, quoique les cardinaux pa-

(1) Canensius, p. 103. — Platina, in Paulum.— Stefano d'Infessura, Diario, Murat., t. III, part. II, p. 1142.

(2) L'Infessura en compte 18 et en nomme 19. — Voir Ciacconius, t. III, p. 1.

russent y attacher la plus grande importance. Le 8, on commença à s'occuper d'élection. Le premier scrutin donna des voix aux cardinaux d'Estouteville, Calendrini, de Gonzague, de Capranica, de Spolète, de Naples, de La Rovère, des Orsini, de Nicée et de Pavie. Mais entre tous ces candidats, quatre seulement étaient sérieux : c'étaient d'Estouteville, Orsini, Ammanati et Bessarion. Le débat électoral semblait devoir se vider entre eux, lorsque, dans la soirée, Rodrigue Borgia et Gonzague ourdirent une intrigue en faveur du cardinal de Ravenne, Bartolomeo Roverella qui n'avait pas même été nommé le matin. Renonçant aussitôt à lutter contre ce nouveau candidat, Orsini se joignit à cette nouvelle faction pour exclure d'Estouteville et Ammanati, ses deux plus puissants concurrents. La cabale eut un plein succès. Déjà on pouvait compter sur les deux tiers des suffrages. Roverella était pape, il ne lui manquait plus que la formalité du scrutin. Alors, ceux qui avaient travaillé à sa fortune voulurent s'assurer de la reconnaissance de celui dont ils croyaient satisfaire l'ambition. Ils allèrent donc trouver le candidat et lui déclarèrent qu'ils étaient en mesure de le faire pape, s'il voulait s'engager à accomplir certaines conditions. Mais Roverella, qui ne voulait que le bien de l'Eglise, répondit noblement : qu'une élévation dépendante d'un marché ne pouvait être agréable à Dieu ; qu'il ferait ce qu'il croirait devoir faire, et ne voulait se lier à l'avance par aucun engagement contraire (1).

(1) Vespasiano, Vita di Bartolomeo Roverella, ap. spicilegium romanum, da Angelo Mai, t. I, p. 198. — Ciacconius se trompe donc lorsqu'il attribue ce fait au cardinal Bessarion.

Repoussés par cette sainte fierté, Borgia et Gonzague se rejetèrent sur le cardinal de la Rovère qui, plus faible ou moins scrupuleux que Roverella, promit ce qu'on lui proposa, et, le lendemain, sortit du scrutin pape avec le nom de Sixte IV (1). Les trois cardinaux, qui avaient mené l'intrigue, reçurent immédiatement, Orsini, la charge de camerlingue, Borgia, l'abbaye de Subiaco, Gonzague, celle de Saint-Grégoire (2).

Les historiens ne sont d'accord ni sur la patrie, ni sur la condition de la Rovère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il naquit le 21 juillet 1414, qu'il reçut au baptême le prénom de Francesco, et qu'il était connu dans le monde sous le nom de l'illustre maison de la Rovère dont il portait les armes. Dès l'âge le plus tendre, Francesco se fit remarquer par la vivacité de son esprit et une rare aptitude pour les sciences. Il étudia la philosophie et la théologie, d'abord, à Pavie, puis à Bologne, avec un succès non pareil, et fit profession de la vie religieuse chez les Frères Mineurs. A vingt-sept ans, il assista au chapitre de l'Ordre qui eut lieu, cette année-là, à Gênes. Quoiqu'il ne fût point encore docteur, il disputa devant l'assemblée, dans une langue si polie, et avec une telle puissance de dialectique, qu'il remporta la palme de la science, et mérita des éloges spéciaux que lui adressa le général Guillaume Casoli.

Devenu docteur, Francesco della Rovère se fit bien

(1) Epist. CCCXCV et CCCCCXXXIV Jac. card. Papiensis. — Bzovii annales, anno 1471, n[os] 2.

(2) Infessura, p. 1142. — Manuscrit de la Biblioth. Corsini, conclavi della romana Chiesa, n[os] 226, t. II.

vite un nom par une foule d'argumentations publiques, dans lesquelles éclataient la vivacité de son intelligence et la solidité de son jugement. Padoue, Bologne, Pavie, Sienne, Florence, l'admirèrent successivement comme professeur. Pérouse lui donna place au rang de ses citoyens. Il n'y avait aucun homme instruit en Italie qui n'eût été l'auditeur de la Rovère. Bessarion, par l'habitude de l'entendre, en vint à l'amitié la plus intime. A plusieurs reprises, il voulut l'avoir dans son palais, et le docte cardinal ne publiait aucun écrit, sans l'avoir fait passer par la critique du brillant Franciscain. La prédication, à laquelle se livra ensuite Francesco, ne fit qu'accroître sa renommée (1). Quatre généraux franciscains, les uns après les autres, crurent les talents d'un si habile homme nécessaires au gouvernement de l'Ordre, et se l'associèrent dans l'exercice de leur charge. Enfin, il fut lui-même élu général. Revêtu de cette haute dignité, Francesco tourna ses vues du côté de la réforme de son Ordre, et se mit à faire la visite des couvents, restaurant partout l'esprit de saint François, et relevant les études.

Sur la recommandation de Bessarion, Paul II le fit cardinal du titre de Saint-Pierre-in-Vincula, bien qu'il fût absent et ne s'attendît à rien moins qu'à cet insigne honneur (2). La pourpre romaine ne changea point les mœurs de celui dont la vie s'était jusque-là écoulée entre la pratique des vertus religieuses et le culte de la

(1) Pigna de principibus atestinis, libr. VIII, p. 647. — Commentarii histor. di Monaldo Monaldeschi, libr. XVI, p. 144.

(2) Vespasiano, in vita Bessarionis, ap. spicilegium roman., p. 194.

science. Comme il avait réglé son Ordre, de même il régla sa famille Dans le palais du prince de l'Eglise, ainsi qu'il l'avait fait dans l'humble cellule franciscaine, il consacrait à l'étude les loisirs que lui permettaient les affaires. C'est même aux quatre années qui s'écoulèrent depuis sa promotion au cardinalat jusqu'à son élection à la Papauté, que se rapportent ses principaux écrits (1).

Quand les suffrages de ses collègues l'élevèrent au souverain pontificat, la Rovère était âgé de cinquante-sept ans. D'Estouteville lui donna la consécration épiscopale, et, le 25 août, Rodrigue Borgia le couronna sur les marches de l'église de Saint-Pierre. Dans la *Cavalcata* qui eut lieu à Saint-Jean de Latran, Sixte IV courut risque de perdre la vie. Les cavaliers de la garde pontificale ayant refoulé le peuple avec trop de rudesse, il s'ensuivit une rixe violente, au milieu de laquelle la litière du pape fut assaillie à coups de pierre. Le cardinal des Orsini ne parvint qu'à grand'peine à apaiser le tumulte (2).

A peu d'exceptions près, les historiens s'accordent à dire que Sixte IV, par l'intégrité des mœurs, l'étendue du savoir, l'élévation des idées, l'expérience des affaires, était digne du souverain pontificat (3). C'est néanmoins au règne de ce Franciscain sévère, de ce réformateur de

(1) Vita Sixti IV, ab anonymo, ap. Murat., t. III, part. II, p. 1053 et seq. — Ciacconius in Sixtum IV, p. 3 et seq., et Oldoinus in additis, p. 16-19.

(2) Ciacconius, p. 5. — Anonymus, ap. Murat., p. 1056. — Infessura, p. 1143. — Novaës, t. VI, p. 7.

(3) Filelfo, epist. Sixto IV, in libro, XXXIII. — Naucleri chronograph., generat. L, p. 1098.

son Ordre, que l'on fait remonter le reproche de sécularisation qu'on adresse à l'administration papale de la fin du XVe siècle ; et, à cet égard, si l'on s'est permis des exagérations et de regrettables calomnies, il faut avouer que tout n'est pas faux (1).

Energique et résolu quand il s'agissait de la politique, du gouvernement, ou lorsque sa volonté était contrariée, Sixte IV devenait faible lorsque rien ne stimulait la fierté naturelle de son caractère, et qu'il était laissé à la libérale propension de son cœur. Alors il subissait, sans y prendre garde, les influences de ceux qui l'entouraient. On a remarqué que, s'il avait accepté, dans le conclave, les conditions offertes par Borgia et Gonzague, c'avait été aux instances de Pierre Riario, son neveu et son conclaviste (2). Sur le trône pontifical, il ne sut presque rien refuser (3), et la facilité avec laquelle on obtint des grâces de tous genres n'avait pas eu encore de précédent, même au milieu du schisme (4).

A côté de cette faiblesse de caractère, éclata chez Sixte IV une faiblesse de cœur plus malheureuse encore, l'amour des parents. Le palais apostolique fut rempli d'une foule de neveux que leur oncle se hâta d'associer à sa grandeur. Quelques mois seulement après son couron-

(1) Nescio voluntate an facilitate potius id evenerit, ita molliri omnia permisit, ut si quæ veteris sanctimoniæ severitatis supererant... nunquam impressa fuisse videantur. (Manuscrit d'Egidius de Viterbe, p. 248).

(2) Ciacconius, t. III, p. 1.

(3) Neque ulli prorsus negare quidquam sciret, id. p. 6.

(4) Epist. CCCCCXII, Jac. card. Papiensis. — Novaës, t. VI, p. 29.

nement, Sixte fit cardinaux un fils de sa sœur, Pietro Riario, et un fils de son frère, Giuliano della Rovère. Plus tard, le Sacré-Collége ouvrit encore ses rangs à deux autres neveux du pape, Girolamo Basso della Rovère, et Raphaël Riario, jeune homme âgé seulement de dix-sept ans (1).

Dans cette distribution de faveurs, les laïcs ne furent pas oubliés. Jéronimo, frère de Pietro Riario eut la qualité de comte et épousa une fille du duc de Milan, laquelle lui apporta en dot la souveraineté de Bosco, à laquelle le pape ajouta le vicariat d'Imola qu'on racheta au prix de 40,000 ducats, des mains de Taddeo dei Manfredi (2). On donna la préfecture de Rome à Leonardo della Rovère, auquel on procura une position princière, en lui faisant épouser une fille naturelle du roi de Naples. L'apanage de la jeune femme se composa de Sora, d'Arpino, d'une forteresse située sur le Garigliano, et d'un certain nombre d'autres places importantes. C'était là précisément le domaine que Paul II avait disputé avec tant de vivacité à Ferdinand. Cette concession du roi de Naples, que le pape paya encore de 5000 florins, mit un terme au désacord qui divisait, sur ce point, les deux puissances. Pour cimenter plus fortement l'union, Sixte IV consentit à remettre, au monarque napolitain, tout le cens qu'il devait pour son royaume, à la condition qu'il entretiendrait deux galères pour la garde des côtes du

(1) Ciacconius, t. III, p. 42, 46, 64 et 66. — Manuscrit de la Bibliothèque Corsini, conclavi della Romana Chiesa, n[us] 226, t. II.

(2) Anonymus, p. 1059 et 1060.

patrimoine de l'Eglise, et viendrait au besoin à son secours, avec des troupes et des subsides (1). Léonardo étant mort, en 1475, on lui donna pour successeur, dans la charge de préfet, Giovanni della Rovère, un autre neveu du pape.

Parmi ces personnages, élevés tout à coup de la condition ordinaire aux honneurs suprêmes, il y avait pourtant un grand homme, c'était Giuliano della Rovère, cardinal de Saint-Pierre-in-Vincula. Pendant que ses cousins compromettaient leur oncle, par leur faste et leur ambition, lui simple, austère même, se renfermait dans l'état qui convient au caractère sacerdotal. Ses familiers étaient en petit nombre et modestes. Aucune recherche ne se faisait remarquer dans son ameublement; point de luxe, point de fracas dans son train. On s'apercevait à peine de son passage, tant il éveillait peu la curiosité publique. La frugalité présidait à sa table, la simplicité à ses habillements. Ce n'est pas qu'il économisât les revenus de ses bénéfices pour les entasser, car Giuliano lui aussi, avait des instincts de somptuosité, mais il tournait ses goûts vers la construction et la restauration des églises (2), s'attachant ainsi au côté sérieux de sa dignité. On le voyait travailler, en silence, à suivre le progrès des arts et des lettres, à se former aux affaires par l'observation attentive des événements, par l'étude des hommes et celle de la politique, se préparant, sans le savoir, à devenir ce grand Jules II, qui

(1) Anonymus, p. 1058 et 1059. — Epist. CCCCXXXIX, card. Papiensis. — Infessura, p. 1143.

(2) Anonymus, p. 1058.

devait être un jour le créateur de Rome moderne, le protecteur éclairé des artistes et des savants, l'intrépide défenseur des droits du Saint-Siége, le conquérant du domaine pontifical, le libérateur de l'Italie.

Mais ce n'était point ce cardinal, d'une si grande espérance, qui entrait le plus avant dans l'intimité du pontife; Pietro Riario avait bien autrement sa confiance. C'est avec une affliction profonde que le pieux Ammanati déplore l'influence illimitée du cardinal Riario sur l'esprit de Sixte IV, la manière hautaine dont il en usait, la foule de sacerdoces que le pape réunissait sur la tête de ce jeune prélat, chez qui la finesse, la dextérité de l'esprit et quelques qualités libérales, ne compensaient pas la légèreté, l'amour du luxe et l'ambition (1). La mort se chargea de mettre un terme au crédit comme à la fortune de Riario; mais elle ne rendit point la liberté à Sixte IV qui tomba alors sous la dépendance presque absolue du comte Jéronimo, un de ces hommes qu'une sorte de fatalité porte parfois aux affaires pour tout corrompre et tout perdre.

L'élection de la Rovère notifiée au monde catholique, Venise se hâta d'envoyer à Rome une solennelle ambassade, pour jurer obéissance au nouveau pontife, et le prier de tourner ses regards vers l'Orient, où la république soutenait, depuis neuf ans, une guerre désastreuse. Bernardo Justiniani, chef de l'ambassade, prononça en cette occasion, une harangue où les fleurs de rhétorique

(1) Epist. CCCCCXLVIII Jac. card. Papiens. — Bruti, Hist. Florent., libr. V, p. 262. — Anonymus, passim. — Infessura, p. 1143 et seq. — Corio, Istoria di Milano, p. 826 et seq.

occupaient la place de l'éloquence. L'orateur traça d'abord le tableau des conquêtes de Mahomet, ce que l'Europe ne savait que trop bien; puis il s'étendit avec une complaisance fadement adulatrice sur les louanges de Sixte IV, et finit par dire que les circonstances n'avaient jamais été plus favorables pour attaquer les Ottomans. Les preuves qu'il en donna furent l'ardeur guerrière de l'Allemagne qui n'en ressentait aucune; l'espérance d'une confédération italienne, que tout rendait impraticable; enfin, le zèle du pontife, et c'était alors ce qu'il y avait de plus réel (1).

En effet, Sixte IV tournait sérieusement son attention vers la guerre sainte. Pour en concerter le plan avec plus de solennité, il voulait convoquer à Rome un nouveau congrès général dont les séances se tiendraient au Vatican, et dont le but serait de lier toutes les puissances chrétiennes par un même traité d'alliance. Mais comme il délibérait de cette affaire avec les cardinaux, il arriva, de la part de l'empereur, un message qui demandait à ce que le congrès fût convoqué à Udine. La désignation de ce lieu, si elle convenait aux Allemands, n'était point de nature à contenter les puissances italiennes. Le déplacement de la cour romaine qu'elle occasionnerait devenait aussi un inconvénient à prendre en considération. Cet incident jeta de l'incertitude dans l'esprit du pape. Il proposa Mantoue, sans succès. Les conférences traînèrent en longueur. A la fin, Sixte IV renonça à l'idée d'assembler un congrès, et prit le parti de traiter la chose par

(1) In additionibus Oldoini, ap. Ciacconium. p. 21. — Orationes clarorum virorum, in-12, Coloniæ, 1559, p. 10.

des légats. Conséquemment, Bessarion fut envoyé en France ; le neveu de Paul II, Marco Barbo, prit le chemin de l'Allemagne, et Rodrigue Borgia fit voile pour l'Espagne (1).

Il y avait, dans la cour romaine, des esprits éclairés qui regrettaient vivement qu'on se fût arrêté à cette mesure qui leur paraissait aussi inopportune qu'insuffisante (2). Effectivement, aucune de ces légations ne réussit. Borgia, qui avait brigué celle d'Espagne, s'y occupa d'intérêts tout personnels. Sa considération en souffrit auprès des princes et des peuples, il échoua complètement à calmer les dissensions, et revint en Italie, sans avoir pu obtenir aucun des buts de sa mission (3). Une violente tempête l'assaillit, à son retour, il y perdit une partie de sa suite, et ne se sauva lui-même qu'avec la plus grande peine (4). Pour Marco Barbo, il déploya du talent et du zèle. On le vit en Hongrie et en Pologne s'efforcer d'amener les souverains de ces deux royaumes à des sentiments pacifiques. Il finit par l'obtenir, après de longues et pénibles négociations. Toutefois, il n'y avait là qu'une difficulté d'applanie, il fallait ensuite réunir les volontés dans un effort commun contre les

(1) Anonymus in vita Sixti IV, t. III, part. II, p. 1056 et seq. — Jacob. Volaterran. Diarium romanum, Murat., t. XXIII, p. 89 et 91. — Raynald., an. 1471, n^us 77 et anno 1472, n^i 7. 8 et 21.

(2) Epist. CCCCXVII Jac. card. Papiens.

(3) Multa vanitatis et luxus, ambitionis et avaritiæ documenta relinquens, nullo eorum profecto quod sibi ad nomen legationis prætenderat, odio principum et populorum renavigat Romam. (Epist. CCCCCXXXIV Jac. card. Papiens.)

(4) Ibidem.

Ottomans. Le légat se transporta à Ausbourg où la diète de l'empire avait été convoquée. Mais là, au lieu d'un cri de guerre, il entendit les déclamations des Allemands contre le faste de la cour romaine, et leurs éternelles plaintes des charges que cette cour, disaient-ils, leur imposait. Là aussi, il y avait des dissensions à calmer, l'empereur à réconcilier avec l'électeur palatin. Le courage de Marco Barbo se brisa contre de tels obstacles et il reprit le chemin de Rome (1).

De ces trois légations cependant, celle de Bessarion fut la plus malheureuse. Si grave, si poli, si expérimenté, si conciliant que fût ce cardinal, il n'était point l'homme qu'on eût dû envoyer en France. Bessarion s'était permis de faire de l'opposition à Louis XI, dans une affaire où l'amour-propre de ce monarque était engagé. Or, toucher aux volontés de Louis XI, c'était blesser au vif le cœur de ce souverain qui n'était fait pour comprendre ni l'indépendance du caractère ni la conscience du devoir. Les amis du cardinal, qui connaissaient le roi, avaient d'abord cherché à le dissuader de partir, en lui faisant entrevoir peu de fruit de sa mission, et Bessarion, vaincu un instant par leurs représentations, s'était déterminé à laisser à un autre que lui le dangereux honneur de traiter avec Louis XI. Mais rassuré tout à coup par une lettre doucereuse que lui écrivit le roi, pour le complimenter sur la mission qui venait de lui être confiée, il finit par accepter.

Les tristes prévisions de ses amis ne tardèrent pas à se vérifier. A peine eut-il mis le pied sur la terre de France

(1) Epist CCCCCXCV Jac. card. Pap.

qu'il devint suspect à l'ombrageux monarque, et que défense lui fut intimée de se présenter au roi. Deux mois se passèrent de la sorte, pendant lesquels le vieux cardinal se vit le jouet de la cour. Ayant enfin obtenu audience, le roi ne l'écouta qu'avec impatience, et le congédia sans honneur. Cet affront fut si sensible à Bessarion qu'il n'arriva pas jusqu'à Rome et mourut de chagrin à Ravenne (1).

Sixte IV, qui avait peu compté sur le succès des légations, n'en prit pas moins, vis-à-vis de Mahomet, une attitude guerrière. Profitant de la crainte où étaient Venise et Naples, plus spécialement menacées par les entreprises des Turcs, il conclut, avec ces deux puissances, une alliance dont le résultat fut d'équiper une des escadres les plus formidables que les eaux de la Méditerranée eussent jusque-là portées. Elle se composait de quarante huit galères tant de l'Eglise que de Naples, et de cinquante fournies par Venise (2).

Toutes ces forces navales furent placées sous le commandement supérieur de l'amiral vénitien Mocenigo, et du cardinal napolitain, Olivier Caraffa, légat de l'expédition. Le pape bénit avec une grande solennité les vaisseaux et leurs équipages, le 29 mai 1472, et on fit voile vers l'O-

(1) Epist. CCCCXXXI, CCCCXXXVII, CCCCCXXXIV Jac. card. Papiens. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, t. XXII, p. 1197. — Duclos, Hist. de Louis XI, t. II, p. 95. — De Barante, Hist. des ducs de Bourgogne, t. IX, p. 391 et suiv.

(2) Anonymus, ap. Murat., p. 1057. — Raphaël de Volterre dit qu'il y avait 56 bâtiments de Venise, autant de Naples, il ne dit rien de ceux fournis par l'Église.

rient (1). L'escadre alliée devait combiner ses opérations avec une grande expédition d'Uzum-Cassan. On disait en Italie que ce monarque, éternel adversaire de Mahomet, était déjà en campagne, à la tête de 600,000 hommes. Cette évaluation des forces d'Uzum-Cassan reposait évidemment sur des données exagérées. Toutefois ce prince n'eût-il mené avec lui que la moitié de l'armée qu'on lui supposait, on aurait pu menacer sérieusement Constantinople. Mais on ne fit rien de ce qu'il aurait fallu faire. Au lieu de s'entendre avec le monarque persan, Mocenigo se contenta d'opérer seul, ravagea quelques côtes de l'Asie-Mineure, força le port de Satalie, pilla Smyrne et revint en Occident, rapportant, pour unique trophée de sa course maritime, vingt-cinq prisonniers turcs, douze chameaux chargés de dépouilles, et la chaîne du port de Satalie (2). C'est ainsi que, faute de sages combinaisons, on perdait le fruit des plus beaux armements.

Cependant Louis XI, qui avait bien pu se venger de Bessarion, mais qui ne voulait pas se brouiller avec le pape, envoya à Rome Thibaut de Luxembourg, évêque du Mans, pour proposer la convocation d'un concile général, dont l'objet serait d'abord de rétablir la paix parmi les princes chrétiens, puis d'organiser une expédition définitive contre l'ennemi commun. La députation de l'évêque du Mans n'était que le prélude d'une ambassade plus solennelle qui ne tarda pas à arriver. Les per-

(1) Raphaël de Volterre, ubi supra. — Jacobi Volaterrani Diarium roman., p. 90. — Epist. CCCCXLIX Jac. card. Papi.

(2) Anonymus, p. 1057. — Diario di Stefano d'Infessura, p. 1143. — Jac. card. Pap. P. epist. CCCCLV.

sonnages qui la composaient étaient Girard de Crussol, patriarche d'Antioche et évêque de Valence, de Château-Neuf, maréchal de Dauphiné, Jean l'Huilier, doyen de la cathédrale de Paris et Bernard Loret, avocat-général au parlement de Toulouse. Leur mission était 1° de jurer obéissance au nouveau pontife ; 2° de poursuivre la demande de Thibaut de Luxembourg ; 3° d'offrir la renonciation du roi à la Pragmatique-Sanction ; 4° de solliciter un concordat qui remplacerait cette constitution abolie.

Après de nombreuses conférences, Sixte IV accorda une série d'articles concernant la collection des bénéfices. Mais il repoussa la convocation d'un concile général, comme étant intempestive (1).

On aurait dit que Louis XI, ne s'était proposé d'autre but dans cette ambassade que l'ambassade même. Non seulement il n'insista pas sur l'article du concile général, il n'attacha pas même d'importance à ce qu'il avait obtenu, car l'Université refusa de se conformer aux prescriptions du concordat, et la cour vit avec indifférence l'opposition de l'Université. Louis XI, du reste, tenait fort peu à ce que les princes chrétiens fussent réconciliés, lorsque sa politique n'avait rien à gagner à la paix. Quant à faire la guerre aux Turcs, c'est de quoi il se préoccupait le moins. Sixte IV lui-même avait cessé d'en prendre un vif souci. Les événements de l'Italie fixaient alors son attention et il travaillait en particu-

(1) Raynald., an. 1472, ni 14 et 15. — Bzovii, Annales, an. 1472, ni 12 et 13.—Jac. Volaterr. Diar. rom., Murat., t. XXIII, p. 98. — Epist. CCCCXXX Jac. card. Papiensis. — Hist. de l'Egl. gallic., t. XVIII, p. 139 et seq.

lier à défendre son autorité dans le domaine ecclésiastique.

Depuis quelque temps la cité de Todi était devenue le théâtre de scènes déplorables par la rivalité des factions guelfe et gibeline. Gabriel Castellano, chef des Guélfes, ayant été tué, et Matteo Canale, chef des Gibelins, étant devenu souverain de la ville, le pays entier se souleva. Les factieux accoururent de toutes les parties de l'Ombrie. Les habitants de Spolète, conduits par le comte Giordano Orsini et le comte de Pitigliano, vinrent au secours des Guelfes; Giulio de Varano, seigneur de Camérino, se déclara pour les Gibelins. Orsini et Pitigliano firent de vains efforts pour expulser Canale. Il s'ensuivit des combats, du sang versé, et de regrettables excès. Combien les temps étaient changés! Naguère les Guelfes se montraient partout les champions de l'Eglise, dans ce moment, ils se déclaraient les adversaires du Saint-Siége. Sixte IV jugea qu'il fallait apporter une prompte et vigoureuse répression à une révolte qui menaçait de soulever tout le domaine ecclésiastique. Il chargea de cette mission le cardinal Giulano della Rovère, son neveu, qui, dans cette circonstance, donna le premier exemple de cette énergie guerrière qu'il devait plus tard déployer avec tant d'éclat et de succès, contre les envahisseurs de l'Italie.

Accompagné de Giulio de Varano, le légat marcha sur Todi, à la tête des milices pontificales. Giordano Orsini et le comte de Pitigliano n'entreprirent point de lui en disputer l'entrée. Il châtia les séditieux, partie par la prison, partie par l'exil, expulsa de la ville les campagnards qu'on y avait introduits et rétablit l'autorité du

Saint-Siége. Il se dirigea ensuite vers Spolète qui méritait aussi une punition et qu'il fit également rentrer dans l'ordre (1).

Cette première expédition, heureusement accomplie, inspira à Sixte IV la pensée de soumettre Citta di Castello. Le seigneur de cette ville, Niccolo Vitelli, donnait, depuis longtemps, de l'ombrage au Saint-Siége. Quoiqu'il protestât sans cesse de sa soumission aux ordres du pape, il ne négligeait aucun moyen de se rendre indépendant; et tout récemment il s'était défait des personnages puissants qui auraient pu mettre obstacle à ses usurpations.

Vitelli n'était point un homme vulgaire; il avait du courage, de l'audace, et une politique bien conduite lui avait procuré des alliés. Il avait prévu de longue main qu'un orage pourrait le menacer du côté de l'Eglise romaine, et en même temps qu'il se préparait à y faire tête, il s'assurait à Florence ainsi qu'à Milan de puissants secours. Florence ne fit point défaut à Vitelli, elle lui envoya sous main des armes et des soldats, puis elle fit occuper Borgo-San-Sepolcro, ville voisine, par un corps d'observation, sous le commandement de Pietro Nasi et de Giovanni Comti, condottieri, au service du duc de Milan.

Le cardinal Giuliano somma d'abord Vitelli de reconnaître l'autorité du Saint-Siége, sinon de se préparer à la guerre. Celui-ci rejeta avec hauteur les propositions du légat, accueillit vigoureusement les milices pontificales et sortit victorieux des premières attaques. Ses

(1) Anonymus, p. 1061 et seq.

moyens de résistance croissaient à mesure que la lutte se prolongeait. Pour soutenir son protégé, Florence porta le nombre de ses troupes à 2,000 cavaliers (1). L'inquiétude commença à gagner la cour romaine. Les forces du légat étaient insuffisantes, et l'on eut recours à Federigo di Montefeltro. Ce seigneur fut mandé à Rome et accueilli avec les plus grands honneurs par le pape et les cardinaux. De comte d'Urbino, on le créa duc, et afin de l'attacher plus étroitement à la cause de l'Eglise, on sollicita la main de sa fille pour Giovanni della Rovère, déjà seigneur de Sinigaglia et de Mondavi.

La réputation militaire du vieux général et la médiation du roi de Naples déterminèrent Vitelli à la soumission. Mais l'influence secrète de la république florentine et du duc de Milan empêcha qu'on ne tirât tout le parti convenable de la position de Vitelli, car on lui accorda des conditions qu'il n'aurait pas lui-même dédaigné de tracer, si on l'eût rendu arbitre de son sort. Rien ne fut changé à son égard; on reconnut sa souveraineté sur Citta di Castello. Seulement, pour marquer qu'il reconnaissait à son tour la suzeraineté du pape, il dut souffrir qu'une des forteresses de la ville fût occupée par une garnison pontificale.

Ce traité éprouva une vive critique de la part d'un certain nombre de cardinaux (2), et Sixte IV ne par-

(1) Petri Arrivabeni epist. CCCCCLXII, inter epist. Jac. card. Papiens.

(2) Epist. CCCCCLXII, CCCCCLXVIII Jac. card. Papiensis. — Bulle *Iniquitatis filius*, ap. Raynald., an. 1478, nos 5. — Anonymus, p. 1062 et seq.

donna point à Florence d'avoir obligé le Saint-Siége à cette transaction désavantageuse. Cette république, à son tour, ne se dissimula pas qu'elle n'eût profondément blessé le pape dans cette affaire. Aussi, pour se mettre à l'abri de son ressentiment, chercha-t-elle à se rapprocher de Venise qui avait fait jusque-là cause commune avec l'Église romaine, mais qui ne voyait pas, sans inquiétude et sans jalousie, l'entente qui régnait, entre le nouveau pontife et Ferdinand. Ce revirement de politique fut surtout déterminé par un voyage que fit, à Naples, le duc d'Urbino, et d'où le vieux général revint comblé d'honneurs, et avec le titre de chef de la ligue du pape et du roi (1).

Venise oublia, dans cette occasion, ses vieilles rancunes contre Florence. Le 20 novembre 1474, Galeazzo Sforza, Venise et Florence conclurent à Milan une alliance par laquelle ces trois puissances s'engageaient à défendre réciproquement leurs intérêts, et dans laquelle le pape et le roi de Naples ne furent point compris. Toutefois un article, habilement ménagé dans le traité, laissait à Rome et à Naples, la faculté d'y entrer, si elles le jugeaient convenable. Mais cet accord était trop évidemment formé contre Sixte IV et Ferdinand, pour qu'ils songeassent un seul instant à en faire partie. Ferdinand, qui n'avait pu en empêcher la conclusion, bien qu'il eût envoyé, dans cette intention, son fils Frédéric à la cour de Milan (2), se transporta sitôt après à Rome, afin de s'entendre avec le pape pour en annuler l'effet. Le grand

(1) Macchiavelli, Storia Fiorent., libr. VII.
(2) Muratori, Annali d'Italia, anno 1474.

jubilé de l'année 1475 venait de commencer. Cette circonstance servit à déguiser le vrai but du monarque dans ce voyage. Pendant trois jours qu'il passa dans la capitale de l'Eglise, Ferdinand reçut les plus grands honneurs, et fut l'objet des attentions les plus délicates de la part du pape. On confirma de nouveau au roi la remise qui lui avait été faite de la redevance féodale. Mais nous ne voyons pas que les deux alliés aient trouvé le moyen de troubler la confédération des trois puissances. En revanche, ils parvinrent à attirer à leur parti Sienne et les seigneurs de la Romagne (1).

La protection accordée à Vitelli par Florence, la ligue formée par cette république avec Venise et Milan, étaient le fait de Lorenzo Médicis dont l'influence dominait alors toute la politique italienne. Nous avons déjà vu Lorenzo Médicis mêlé aux affaires de Florence, sous Pietro Médicis, son père, et donner d'éclatantes preuves de ses talents. Depuis l'année 1469, époque de la mort de Piétro, il se trouvait à la tête de l'Etat, et l'administrait comme il aurait fait une partie de son patrimoine (2).

Lorenzo retraçait son aïeul Cosimo tant aimé des Florentins. C'était la même élévation dans les idées, le même amour pour les savants, le même goût pour les arts, la même libéralité, avec plus d'éclat encore dans le caractère, avec quelque chose de royal qui lui a mérité le surnom de *magnifique* que lui décernèrent ses contemporains. Comme Cosimo, Lorenzo savait l'art de gou-

(1) Macchiavelli, libr. VIII. — Diario di Stefano d'Infessura, p. 1144. — Muratori, Annali d'Italia, anno 1475.

(2) Roscoë, Vie de Laurent de Médicis, t. I, c. III, p. 151.

verner sans régner. Rien ne paraissait au dehors le distinguer des autres citoyens. Mais, à l'exemple de son aïeul, il jetait, sans qu'on s'en aperçût, par le simple exercice d'un pouvoir tutélaire et bienfaisant, les fondements de cette puissance grand-ducale qui devait remplacer un jour le régime turbulent de la liberté.

Florence était gouvernée par une seigneurie, composée de huit prieurs et d'un gonfalonier de la justice. Cette magistrature se renouvelait six fois par an. Une constitution qui appelait si fréquemment le peuple à changer le personnel de son administration, était faite pour entretenir dans l'Etat une agitation perpétuelle, et favoriser les rivalités des partis qui, dans une république, se disputent le pouvoir. Aussi, nulle cité de la Péninsule ne s'était-elle montrée, dans sa carrière politique, moins paisible que Florence ; nulle cité n'avait-elle été plus souvent ensanglantée par ces tristes luttes qui déshonorent la liberté et préparent les voies à la domination d'un seul. Au temps de la jeunesse des peuples, ces luttes sont comme des issues par où s'échappe l'exubérance de leur énergie ; mais, de même que l'abus de ses forces épuise la vigueur de l'homme, et amène la lassitude, de même les excès des sociétés usent leur activité et les font aspirer au repos. Florence en était arrivée là. Or, au milieu d'un peuple fatigué des discordes civiles, mais fier de son indépendance, Lorenzo était, sous tous les rapports, le maître qu'il fallait pour inaugurer le gouvernement absolu.

A la campagne, sous les frais ombrages de Carreggi et de Caffaggiolo, Lorenzo s'entourait de philosophes, d'humanistes, de poètes ; il faisait lui-même des vers,

aujourd'hui oubliés, mais qui jouissaient alors d'une grande réputation. De toutes parts, on lui apportait des marbres antiques, des manuscrits récemment découverts, que son immense fortune lui permettait de payer en roi, et dont il enrichissait son musée et sa bibliothèque (1). A la ville, il caressait les familles puissantes, de peur qu'elles n'aspirassent à la rivalité, les enchaînait à sa grandeur, par des services habilement calculés, et n'oubliait pas la multitude, captivant son affection, par une heureuse alliance de la magnificence et de la simplicité, et surtout par des largesses distribuées à propos. Florence s'abandonnait au charme de ce nouvel Auguste ; elle aimait à se personnifier dans l'homme qui la faisait briller, au dedans, de toutes les splendeurs des arts et des lettres, en même temps qu'il la rendait puissante au dehors, et sans s'en douter, elle glissait doucement dans la servitude.

(1) Valori, Vita di Lorenzo. — Bruti, Hist. Florent., libr. VIII, p. 421.

LIVRE TREIZIÈME.

—

SOMMAIRE.

Origine des brouilleries entre les Médicis et Sixte IV. — Les Pazzi. — Ces seigneurs conspirent avec Jeronimo Riario contre Lorenzo et Giuliano Médicis. — Organisation du complot. — Le pape s'oppose au meurtre des Médicis. — Le cardinal Riario à Florence. — Les conjurés se proposent d'exécuter leur dessein pendant les fêtes qui lui seront données. — Scène affreuse dans l'église de la *Reparata*. — Mort de Giuliano Médicis. — Coup manqué à l'égard de Lorenzo. — Arrestation et supplice des conjurés. — Excès du peuple. — Sixte IV frappe les Florentins des censures ecclésiastiques. — Les Florentins à leur tour accusent Sixte IV de trahison. — Conciliabule à Florence. — Le pape déclare la guerre aux Florentins. — Louis XI embrasse la cause des Florentins, parce qu'il était mécontent du pape. — Mission de Philippe de Commines à Florence. — Trouble de la cour romaine. — Assemblée du clergé de France à Orléans. — Ambassade de Louis XI à Rome. — Habileté et fermeté du pape. — Menace des ambassadeurs français anéantie par les sympathies de l'empereur et de son fils pour Sixte IV. — Succès militaires de Sixte IV. — Ce pontife se décide à faire des concessions aux ambassadeurs. — Fin de la négociation. — Sixte IV excite les Suisses contre Milan. — Détresse des Florentins. — Dévouement de Lorenzo Médicis. — Il se rend à Naples secrètement et déter-

mine Ferdinand à faire une paix séparée avec Florence. —Prise d'Otrante par les Turcs. — Impression produite par ce fait. — Sixte IV tourne son attention du côté de la guerre sainte. — Réconciliation des Florentins avec le Saint-Siége. — Pacification de l'Italie. — Congrès des puissances italiennes à Rome.— Ligue contre les Turcs.— Reprise d'Otrante. — Mort de Mahomet II. — Avantages que cet événement donne à la ligue contre les Turcs. — On n'en profite point. — L'Italie se divise de nouveau. — Sixte IV allié à Sienne, Gênes et Venise. — Naples, Florence et Milan unis ensemble. — Ambition du comte Jeronimo Riario. — Avec l'aide de Venise il forme le dessein de renverser la maison d'Este. — Sixte IV refuse au duc de Calabre le passage pour aller au secours de la maison d'Este. — Le duc de Calabre se retourne contre le pape. — Robert Malatesta envoyé au secours du pape. — Bataille de Campo Morto et destruction de l'armée napolitaine.—Mort de Robert Malatesta. — Détresse de la maison d'Este. — Le pape fait la paix avec Naples, Florence et Milan. — Politique de Sixte IV. — Ce pontife prend la maison d'Este sous sa protection. — Les Vénitiens deviennent ennemis du pape et sont frappés de censure. — Insignifiance des opérations militaires. — Paix de Bagnolo. — Querelle du pape avec les Colonna. — Mort de Sixte IV. — Jugement sur ce pontife. — Ses constructions. — Son zèle pour le progrès des lettres.. — Sa libéralité envers les savants. — Académies diverses. — Humanistes de la fin du XV[e] siècle. — Lorenzo Médicis, protecteur des sciences et des arts.

Quoique les Médicis eussent toujours professé le plus grand respect pour l'autorité spirituelle du Saint-Siége, leur politique avait rarement fait cause commune avec celle des papes. Elle s'était quelquefois tournée du côté de Naples, mais le plus souvent, on l'avait vu s'unir à la politique des ducs de Milan. Cette conduite ne peut s'expliquer que par la jalousie qui animait Florence et Venise l'une contre l'autre et par l'alliance constante de la reine de l'Adriatique avec l'Eglise romaine. Mais à l'avénement de Sixte IV, les Médicis semblèrent vouloir se rapprocher de Rome. Florence envoya alors, pour

féliciter le nouveau pontife, une ambassade composée de six de ses plus distingués citoyens, à la tête desquels figurait Lorenzo Médicis. Sixte IV, qui avait l'intention de gagner ce dernier, lui donna des preuves réitérées de sa bienveillance. Il lui permit d'établir à Rome une maison de banque dont l'agent aurait le titre et l'office de trésorier du Saint-Siége, lui loua les mines d'alun de Tolfa; lui fit présent de deux bustes en marbre, représentant l'un Auguste et l'autre Agrippa, avec une grande quantité de camées et de médailles; richesses que Lorenzo mettait bien au-dessus des trésors; lui vendit, à bas prix, les pierres précieuses laissées par Paul II; enfin il s'engagea à revêtir de la pourpre son frère Giuliano de Médicis (1).

Mais ces relations amicales cessèrent bien vite pour faire place à de funestes antipathies. Quelle fut la cause de ce changement? L'histoire ne le dit point; seulement les premiers traits de mésintelligence qu'elle raconte appartiennent incontestablement à Lorenzo. Valori, son biographe, cite une convention passée entre Galeazzo Sforza et Lorenzo, en vertu de laquelle, Florence, moyennant une somme d'argent, devait entrer en possession d'Imola, cité qui relevait du Saint-Siége, et dont Sixte IV voulait investir le comte Jeronimo, son neveu (2). La protection, si odieusement accordée à Vitelli, suivit de près cette injuste convention qui, du reste, fut décou-

(1) Fabroni, Laurentii Medicis Magnifici vita, t. I, p. 40. — Valori, Vita di Lorenzo. — Bruti, Hist. Florent., libr. V, p. 239. — Roscoë, Vie de Laurent de Médicis, ch. III.

(2) Valori, Vita di Lorenzo. — Voir aussi Bruti, libr. V, p. 240.

verte assez à temps pour échouer. Lorenzo ne s'en tint pas là. Abrité derrière les articles d'une ligue puissante, il semblait s'être fait un système de susciter des affaires à l'Eglise. On sut, à Rome, que Deiphobe d'Anguillara, ce comte dépossédé par Paul II, avait été appelé à Florence, et que le projet des Médicis était d'exploiter l'ambition et le ressentiment de ce vieil ennemi de la Papauté. La même chose avait déjà été tentée à l'égard de Charles de Montone, fils du célèbre Braccio de Montone. Celui-ci avait un projet tout formé, le projet de se rendre maître de la ville de Pérouse, ancien patrimoine de son père. Les Médicis auraient vivement désiré faire réussir cette entreprise; mais une alliance de la république avec Pérouse l'ayant rendue impossible, Lorenzo permit au condottiere, en dédommagement, de ravager les terres des Siennois qui se plaignirent de cette insulte à la république, et qui, pour s'en venger, entrèrent dans la ligue du pape et du roi de Naples (1). Enfin, Sixte IV, ayant réuni des troupes pour assiéger le château de Montone et châtier le condottiere qui s'était permis un tel acte d'hostilité en pleine paix, les Florentins soutinrent par dessous main cette forteresse qui ne vint point, grâce à cette sourde protection, au pouvoir de l'armée pontificale (2).

(1) Allegretto Allegretti, Diarii Sanesi, Murat., t. XXIII. — Instructions de Sixte IV à ses légats, ap. Bzovii annales, anno 1479, nus 3.

(2) Bulle *Iniquitatis filius*, Raynald., anno 1478, ni 6 et 7. — Macchiavelli, libr. VII. — Fabroni, Laurentii Medicis Magnif. vita, t. I, p. 60.

Si les Florentins offensaient le pape, celui-ci, à son tour, manifestait peu de bienveillance à l'égard des Florentins. Par exemple, si à Florence on manquait d'égards envers les nonces de Sa Sainteté, en revanche, à Rome, on se permettait les critiques les plus libres sur la conduite de Lorenzo, et le pape lui-même, soit en public, soit en particulier, parlait avec amertume du chef de la république (1). Les esprits s'aigrissaient ainsi réciproquement. Un dernier fait mit le comble à tous ces griefs, et détermina une fatale explosion.

L'archevêque de Pise, Philippe de Médicis étant mort, Sixte IV nomma, pour remplir le siége vacant, Francesco Salviati, un adversaire des Médicis. Poliziano a fait de ce prélat un homme ignorant, adonné à tous les vices et chargé d'infamies. Mais, quels qu'aient été plus tard les torts de Salviati, il ne faut pas oublier que ce portrait a été tracé par la main d'un ennemi (2). La seigneurie de Florence refusa ouvertement de laisser Salviati prendre possession de son archevêché (3). On conçoit sans peine que les Médicis fussent vexés d'un choix fait évidemment contre eux, mais l'opposition qu'ils se permettaient à l'endroit d'une nomination canonique n'en était pas moins un acte schismatique et de nature à irriter à son tour le chef de l'Eglise. L'autorité du

(1) Valori, Vita di Lorenzo. — Bruti, libr. V, p. 240-243. — Antonio di San Gallo, de rebus Genuens., ap. Murat., t. XXIII, p. 281.

(2) Angeli Politiani conjurat. Pactianæ commentarius, édit. Adimari, Neapoli, in-4, 1769.

(3) Nardi, dell' Historia Fiorent., in-4, libr. I, p. 7, édit. Lugdun.

Saint-Siége prévalut toutefois, et l'élu finit par être installé, mais la seigneurie ne cessa de traverser, en toute rencontre, son administration (1).

Les ennemis des Médicis suivaient attentivement les progrès de ce mésaccord entre Sixte IV et Lorenzo, et ils se disposaient à le mettre à profit en renversant cette famille du pouvoir. Pour atteindre à ce but, une attaque ouverte offrait peu de chances parce que Lorenzo avait entre ses mains les deniers et les forces vives de la république ; on eut recours à une conjuration. Parmi les grandes familles rivales des Médicis, celle des Pazzi l'emportait alors, sur toutes les autres, par la fortune et la noblesse. Le chef de cette famille s'appelait Jacopo. Il n'avait qu'une fille naturelle, mais il possédait un grand nombre de neveux. Les plus distingués étaient Gulielmo, Francesco, Renato et Giovanni. Au dire de Poliziano, qui avait probablement sous les yeux la conjuration de Catilina, en écrivant son commentaire, tous les membres de cette nombreuse famille étaient odieux au peuple, à cause de leur avarice, de leur orgueil et de leur insolence. Jacopo, en particulier, se montrait le plus méprisable des hommes, sans principes, sans mœurs ; ne donnant aucune attention à ses affaires ; il passait son temps au jeu, et après avoir dissipé son patrimoine, il ne songeait plus qu'à confondre sa propre ruine avec celle de sa patrie (2).

La puissance et l'ambition des Pazzi avaient naguère

(1) Bulla *Iniquitatis filius*, n°s 8. — Bruti, libr. V, p. 282. — Macchiavelli, libr. VIII.

(2) Angeli Politiani conjur. Pactianæ commentarius.

fixé les regards de Cosimo, et ce grand politique s'était appliqué à en prévenir l'effet. Dans ce but, il avait marié une de ses filles à Gulielmo dei Pazzi espérant, par cette alliance, unir les deux maisons et étouffer les rivalités. Cette fois les calculs de Cosimo furent trompés. Le mariage n'identifia point les deux familles (1). Ceux qui approchaient de son petit-fils crurent devoir l'avertir de craindre pour l'autorité des Médicis la proximité de citoyens qui, comme les Pazzi, unissaient beaucoup de puissance à une grande ambition, et Lorenzo s'étudia à les écarter de la seigneurie, En conséquence, ni Jacopo, ni ses neveux n'obtinrent les places auxquelles leur position, dans la république, semblait leur donner droit. Trouvant toujours les Médicis sur leur passage, les Pazzi s'irritèrent; leur mécontentement éclata en plaintes amères et passionnées, de nature à inspirer aux deux frères Médicis de légitimes inquiétudes (2). Cependant ni l'un ni l'autre ne pensaient que les Pazzi songeassent, pour se venger, à ourdir de funestes complots. Ils y songeaient pourtant. Mais peut-être n'en eurent-ils point l'initiative et ne s'y laissèrent-ils aller que par occasion.

Francesco, le plus actif et le plus audacieux des Pazzi, séjournait depuis longtemps à Rome, où sa famille possédait une maison de banque. Le pape, délaissant les Médicis, l'avait choisi pour son trésorier. Francesco lia d'étroites relations avec Jeronimo Riario. Celui-ci nourrissait un profond ressentiment contre Lorenzo, depuis

(1) Bruti, libr. V, p. 283.

(2) Macchiavelli, libr. VIII. — Nestor, Histoire des hommes illustres de la maison de Médicis, p. 79.

le fait d'Imola, et redoutait surtout les desseins qu'il pourrait former, dans l'éventualité de la mort de Sixte IV. Jeronimo et Francesco, dans leurs fréquentes confidences, se communiquaient leurs griefs réciproques contre les Médicis, et attisaient leur haine commune par le contact journalier de leurs passions. Ils arrivèrent à se persuader qu'il était nécessaire, pour qu'ils trouvassent de la sécurité l'un dans ses États, l'autre dans sa patrie, de changer le gouvernement de Florence en renversant la dictature des Médicis. Or, tous deux demeurèrent d'accord que le seul moyen d'atteindre ce but capital était de mettre à mort les Médicis (1).

Une fois fixés sur ce point, ils s'ouvrirent de leur projet au nouvel archevêque de Pise, Salviati, qui promit volontiers d'y concourir, excité par le ressentiment des injures récentes qu'il avait reçues des Médicis. Francesco Pazzi courut alors à Florence pour décider son oncle Jacopo à se joindre à eux; et, comme il fallait à la conjuration un homme d'action, Jeronimo et Salviati se chargèrent de gagner Gian Batista de Montesicco, condottiere au service du pape, et y réussirent. Les autres personnages, qui consentirent à courir les chances de l'événement, furent Jacopo Salviati, frère de l'archevêque, Jacopo Poggio, un des fils du savant Poggio Bracciolini, Antonio Maffei de Volterra, Stefano da Bagnone, prêtre qui servait de secrétaire à Jacopo dei Pazzi, en même temps qu'il enseignait la langue latine à

(1) Diarium Parmense, Murat., t. XXII, p. 277. — Macchiavelli, libr. VIII. — Angel. Politiani comment., ubi supra. — Murat., Annali d' Italia, anno 1478.

sa fille, enfin Bernardo Bandini, jeune homme perdu de débauches, mais intrépide, audacieux, et qui avait les plus grandes obligations à la famille des Pazzi (1).

Le complot étant organisé, Jeronimo, Montesicco et Salviati se hasardèrent à communiquer au pape leur projet de renverser à Florence la puissance des Médicis. La politique de Lorenzo avait été trop hostile envers le Saint-Siége, et Sixte IV la redoutait trop pour ne pas prêter l'oreille à un dessein qui avait pour but de la châtier. Mais ici le pape se souvint que, s'il était un souverain offensé, il était aussi le père commun des fidèles, et il demanda aux conjurés : si, pour arriver à leur fin, il était nécessaire de répandre le sang. Sur leur réponse, qu'un projet, comme le leur, ne pouvait réussir sans la mort de Lorenzo et de Giuliano Médicis, le pape répartit avec vivacité : « Nous ne voulons, pour aucune raison, la mort de personne, parce que notre caractère nous le défend. » Et il ajouta : « Quoique Lorenzo soit un vilain et qu'il ait cherché en toutes choses à nous nuire, nous ne voulons que le renversement de son pouvoir (2). » Le comte Jeronimo ayant répliqué : qu'on ferait ce qu'on pourrait, mais que Sa Sainteté pardonnerait bien, le résultat obtenu, ce qu'il y aurait eu de répréhensible dans le fait ; le pape indigné lui imposa silence, le traita de brute et

(1) Macchiavelli, ubi supra. — Angel. Politiani comment.

(2) Io non voglio la morte di niuno per niente, perche non e offizio nostro acconsentire alla morte di persona ; e benche Lorenzo sia un villano, e con noi si porte male, pure io non vossia la morte sua per niente, ma la mutazione dello stato. (Depositione de Montesicco, dans les notes du commentaire de Politziano).

répéta de nouveau qu'il voulait un changement de gouvernement à Florence et non la mort de personne (1). Dans le cours de l'entretien, le pape s'étant étendu, avec une certaine complaisance, sur les avantages que retirerait le Saint-Siége de la chute des Médicis, les conjurés flattèrent cette opinion, dans l'espoir d'amener le pontife à consentir au meurtre des Médicis. Mais chaque fois que la conversation toucha ce point délicat, Sixte IV se montra inflexible, et il leur répéta, en les congédiant : « Allez, exécutez votre dessein, pourvu que vous ne fassiez aucune victime (2). »

Après un si formel désaveu, tiré d'un acte authentique, on est autorisé à affirmer que le pape ne fut jamais informé que du but que se proposaient les conjurés, qu'on se garda bien de le renseigner sur les moyens concertés pour atteindre ce but, et que le comte Jeronimo plus tard, dans la vue d'encourager ses complices, ne craignit pas de changer le désir qu'avait manifesté le pape d'une révolution politique à Florence, en une approbation de son infâme complot (3). En effet, cet homme immoral ne s'inquiétait point d'outrager la

(1) Il papa rispuose al conte : Tu sii una bestia. Io te dico : non voglio la morte de niuno, ma la mutazione dello stato. (Depositione, ubi supra.)

(2) Andate e fate quello volete voi, perchè non intervinga morte. (ibidem).

(3) Non desunt qui Xistum a tanti sceleris infamia vindicant, Hieronimumque affirment, cum ejus auctoritate ad cæteros confirmandos abuteretur, ut hæc suspicio in pontificc hæreret, plus æquo illi in omnibus indulgente, effecisse. (Bruti, libr. VI, p. 285.)

religion et l'humanité, de compromettre le Saint-Siége, pourvu qu'il assurât ses plans, se flattant que le succès légitimerait tout.

Satisfait des paroles de Sixte IV, les conjurés se mirent à l'œuvre. Afin d'avoir sous la main une force militaire prête à toute occurrence, on donna l'ordre à Gian Francesco da Tolentino, capitaine du pape, de se rapprocher de Florence avec un corps de 2,000 hommes. Pour ne point éveiller d'inquiétude chez les Médicis, ces troupes filèrent par diverses routes. Le siége de Montone devait servir de prétexte et d'excuse à leur déplacement (1). D'un autre côté, le comte Jeronimo écrivit à Raphaël Riario, son neveu, tout récemment créé cardinal, de se rendre à Florence et de se conformer en tous points aux instructions que lui communiquerait l'archevêque Salviati. Riario, jeune homme de dix-sept ans, se trouvait alors à Pise où, tout prince de l'Eglise qu'il était, il étudiait les matières ecclésiastiques. L'entrée solennelle de ce cardinal à Florence devait servir d'abord à introduire dans la ville les complices dont les conjurés avaient besoin, puis on espérait tirer un autre parti de sa présence. Riario, qui ne savait rien du complot, se rendit sans défiance à l'appel de son oncle, et

(1) Machiavelli, libr. VIII. — Muratori, Annali d'Italia, anno 1478. — Le manuscrit intitulé *Citta di Firenze*, Codex XVII class. XXV de la Biblioth. Magliabechi, dit simplement que Sixte IV voulait *col* conte Hieronimo di mutare stato di Firenze et supprimere l'autorita de' Medici. — Nerli, Commentarii de' fatti civili occorsi dentro la citta di Firenze dall' anno 1215 ad ann. 1537, dit aussi que Sixte IV desiderava rimuovere i Medici del governo di Firenze per rederla in liberta. libr. III, p. 54.

fut reçu par Jacopo dei Pazzi, dans sa belle campagne de Montughi.

Les conjurés avaient présumé que les Médicis, qui saisissaient toutes les occasions de déployer leur munificence, inviteraient le cardinal avec sa suite, et ils se proposaient d'accomplir leur projet au milieu de la fête qu'ils lui donneraient. Ils ne se trompaient pas. Lorenzo donna effectivement un grand festin pour honorer le cardinal. Mais Giuliano n'y parut point. Déçus dans leur attente, les conjurés convinrent alors que, pour ne pas différer l'exécution d'un dessein que chaque instant de retard rendait plus périlleuse, ils porteraient les coups dans l'église cathédrale de la *Reparata,* au milieu même du Saint-Sacrifice auquel devaient assister les Frères Médicis. L'élévation de l'hostie fut indiquée pour signal de l'attentat. Francesco Pazzi et Bernardo Bandini se chargèrent de frapper Giuliano, le meurtre de Lorenzo fut confié à Montesicco. Mais ce dernier déclara au moment même de l'exécution qu'il ne se sentait point le courage de commettre un tel crime dans l'église. Pressés par le temps, les conjurés remplacèrent, comme ils purent, Montesicco par Antonio de Volterra et Stefano da Bagnone, qui eurent assez de scélératesse pour accepter cet horrible mandat, mais à qui la résolution et l'expérience manquaient pour un semblable coup.

Le 26 avril 1478 était le jour fixé pour la cérémonie religieuse. Déjà le peuple remplissait l'église; le cardinal Riario, Lorenzo étaient présents, l'office divin commençait et Giuliano n'était point arrivé. On aurait dit qu'un pressentiment sinistre éloignait ce jeune seigneur de toutes ces fêtes. Francesco Pazzi et Bandini allèrent le

chercher eux-mêmes et, dissimulant leurs noirs projets sous les caresses les plus séduisantes, l'obligèrent de céder à leurs instances. Les conjurés étaient à leur poste. Au signal donné, Bandini frappe Giuliano dans la poitrine d'un coup de poignard qui le renverse mort. Mais les meurtriers de Lorenzo ne lui font qu'une légère blessure à la gorge et prennent la fuite. Bandini qui le voit, s'élance pour réparer leur faute. Mais il fait de vains efforts pour percer le groupe d'amis qui se sont rangés autour de Lorenzo, lui font un rempart de leur corps et le poussent dans la sacristie dont ils ferment les portes de bronze (1). Le coup était manqué.

Dès que les assassins s'en furent aperçus, ils se dispersèrent afin de se mettre en sûreté; Francesco Pazzi, de retour dans sa maison, voulut essayer toutefois ce qu'un appel à la liberté produirait d'effet sur le peuple ; mais affaibli par une blessure qu'il s'était faite, et ne pouvant se tenir à cheval, il pria son oncle Jacopo de continuer l'épreuve. Celui-ci cria en vain : *Liberta! liberta! popolo! popolo!* Le peuple resta immobile. De son côté, Salviati, qui s'était porté au palais pour s'emparer de la seigneurie, ne sut déployer ni activité, ni sangfroid, et donna aux magistrats le temps d'être informés de la conjuration. Tous ceux qui accompagnaient l'archevêque furent massacrés ou jetés vivants par les fenêtres. On pendit deux frères de Salviati et Salviati lui-même avec ses habits sacerdotaux. Florence fit éclater un féroce en-

(1) Macchiavelli ubi supra. — Angeli Politiani Commentar. ubi supra. — Racolta di Storia del regno di Napoli, manuscrit in-8, Bibliothèque du couvent de la Cava, anno 1478.

thousiasme pour les Médicis. On pendit Francesco Pazzi à côté de Salviati. Le lendemain, Jacopo subit le même sort. Tous ceux de leurs complices qui purent être saisis furent livrés à la vengeance populaire, toujours extrême et impitoyable. Leurs membres déchirés jonchaient les rues, on promenait leurs têtes au bout des piques. La vile multitude suivait en tumulte ces restes sanglants, faisant éclater une joie brutale et criant : *Vive le palle! Meurent les traîtres!* (1). On peignit l'exécution de Salviati sur les murailles mêmes du palais public.

Le nombre de ceux qui perdirent la vie, dans cette malheureuse circonstance, est évalué à soixante et dix (2). Presque toutes les personnes qui composaient la suite de Raphaël Riario furent sacrifiées à la fureur des citoyens. Lui-même, ramené dans son palais, y resta longtemps prisonnier, et n'échappa à la mort que par l'intercession de Lorenzo et les protestations réitérées de ce jeune cardinal, qu'il ignorait complètement la conjuration (3). Mais la frayeur que lui causèrent et les événements et les dangers qu'il courut fut si vive qu'il en garda, pendant toute sa vie, une extrême pâleur. Cette justice populaire, à laquelle Lorenzo et la seigneurie laissèrent une

(1) Fabroni, t. I, p. 61-79. — Macchiavelli, ubi supra. — Mémoires de Philippe de Commines, livr. VI, c. v. — Diarium Parmense, Muratori, t. XXII, p. 777 et seq.— Antonii Galli, de reb. Genuensibus, Murat., t. XXIII, p. 282 et seq. — Angel. Polit. commentar. — Landuccius in notis Adimari, p. 26. Les Médicis portaient dans leurs armoiries cinq *palles* ou boules d'or.

(2) Raphaël Volaterra., Geographia, libr. V.

(3) Infessura, p. 1147. — Ubertus Folicta, ap. Ciacconium, t. III, p. 76.

libre carrière, confondit l'innocent avec le coupable et fut marquée par des actes d'atrocité que ne justifiait point l'horreur qu'inspirait un si grand attentat (1). Florence ne tarda pas à éprouver les funestes conséquences de ce regrettable emportement.

Chose étrange! L'Italie, en moins d'un an, vit deux de ses princes massacrés, au milieu d'une cérémonie religieuse et dans le temple même du Dieu de paix. Le premier attentat fut accompli sur la personne de Galeazzo, fils du grand Sforza, les Médicis venaient d'être victimes du second (2). Mais le meurtre du duc de Milan, fruit d'une vengeance particulière, ne troubla point le repos général de la péninsule. Il n'en fut pas de même de l'attentat sur les Médicis. Une révolution en avait été le motif, la guerre en devait être la suite. Nous verrons que Florence faillit y périr (3).

Sixte IV n'eut pas plutôt appris ce qui s'était passé, qu'il saisit, en habile politique, ce qui était pour lui dans l'événement de la *Reparata*. Avant que la seigneurie songeât à accuser qui que ce fût, il se plaignit hautement de la violation des immunités ecclésiastiques, ainsi que du mépris des formes juridiques qu'on s'était permis, ordonna la confiscation des biens que les Médicis possédaient à Rome, et fit arrêter tous les citoyens de

(1) Valori, Vita di Lorenzo. — Nestor, p. 79-87 a tiré sa narration du commentaire de Poliziano.—Voir Bruti, Hist. Florent., libr. VI, p. 295-311.

(2) Antonii Galli, de reb. Genuensib., p. 268.— Corio, Istoria di Milano, parte sesta, p. 831.

(3) Breve Chronicon, ap. Adimari notas, p. 73.

Florence (1). Réduite de la sorte à se justifier, la République envoya à Rome Donato Acciajuoli. Mais cette marque de soumission ne désarma point le pape. Au lieu d'écouter l'ambassadeur, il voulait le faire enfermer au Château-Saint-Ange, et n'en fut détourné que par l'intervention des représentants de Venise et de Milan. Poursuivant son attaque, Sixte IV lança, contre Lorenzo, le gonfalonier, les prieurs, les huit de la Balie, qu'il appelait des enfants d'iniquité, les plus graves anathèmes, et menaça la République elle-même d'interdiction si, dans l'espace d'un mois, elle n'avait fait justice de Lorenzo et de ses complices.

La bulle, qui renfermait ces censures et ces menaces, faisait l'histoire des offenses dont le gouvernement florentin s'était rendu coupable envers le Saint-Siége, depuis les secours prêtés à Vitelli, jusqu'à la détention du cardinal Riario. Nous regrettons de ne pas voir, à côté de cette énumération de torts très-réels, un mot pour stigmatiser le sacrilége, la trahison, en un mot, l'odieux attentat de la *Reparata* (2). Mais il est à croire que ceux, qui n'avaient pas craint de compromettre le pape dans le complot, avaient su le tromper sur les véritables circonstances de l'exécution. D'ailleurs, il aurait fallu accuser de trop grands coupables, que Sixte IV ne voulait ni ne pouvait punir.

Irrités à leur tour, les Florentins n'accueillirent qu'avec un dédain passionné les censures du pape, et, pour se justifier, tous les moyens leur parurent bons.

(1) Nardi, Dell' hist. Fiorentina, libr. I, p. 7.

(2) Bulla *Iniquitatis filius*, Raynald., anno 1478, nos 5.

Ils accusèrent Sixte IV, dans l'Italie entière, de trahison envers leur gouvernement, d'injustice et même d'impiété (1), et se portèrent à un acte qui était aussi un odieux attentat. Le clergé de la République osa se réunir dans l'église de la *Reparata,* prendre le nom de concile rassemblé dans la lumière de l'Esprit-Saint, pour dissiper les ténèbres sixtiennes et formuler contre le chef de l'Eglise, un décret schismatique, qui n'était qu'un factum farci d'injures violentes, terminé par cette parole du Sauveur à saint Pierre : *Vade post me*, *sathana* (2).

Ces diatribes et cette protestation synodales poussèrent Sixte IV aux extrémités. Il lança, contre la République, une sentence d'interdiction, et lui déclara la guerre. Tout l'avantage était de son côté. Ferdinand, son allié, ne demandait qu'une occasion de faire repentir Florence de son union avec Venise et Milan ; pour cela il avait sur pied des forces imposantes, tandis que les Florentins, qui n'avaient point prévu un tel orage, étaient presque désarmés.

On ne perdit point de temps. Les sommations faites à la République, les troupes napolitaines, sous la conduite du duc de Calabre, Alphonse, et l'armée pontificale, sous le commandement de Federigo di Montefeltro, entrèrent en Toscane, publiant qu'elles n'en voulaient qu'à Lorenzo, le seul d'entre les Florentins qu'elles regardassent comme leur ennemi. Il fut facile aux alliés de faire

(1) Macchiavelli, libr. VIII.

(2) Florentina synodus in luce illa Spiritus Sancti congregata ad Sixtianæ caliginis dissipationem. Les actes de ce synode sont rapportés *in extenso* dans les notes d'Adimar., p. 140 et seq.

des progrès contre des adversaires qui ne pouvaient leur opposer qu'une faible résistance. Alphonse s'empara de Civita Castellana, le duc d'Urbino se rendit maître de Badda, ainsi que de plusieurs autres châteaux (1).

Cependant Florence, épousant la querelle des Médicis, se mettait activement en mesure de repousser l'invasion de son territoire. Elle nommait la magistrature des dix de la guerre, recueillait de l'argent, enrôlait des troupes, faisait appel à ses alliés, envoyait ses plus habiles négociateurs aux puissances chrétiennes de qui elle pouvait espérer des secours (2). Sa cause trouva des sympathies non seulement en Italie, mais même dans le reste de l'Europe. Louis XI l'embrassa avec une vivacité qui n'était pas ordinaire à ce monarque quand ses intérêts ne se trouvaient pas en jeu. Mais Florence était une vieille alliée de la France, et le roi nourrissait une vive rancune contre le pape.

D'abord, Sixte IV avait enlevé la légation d'Avignon à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, pour en investir le cardinal Giuliano, son neveu, récemment promu au siége d'Avignon. Charles de Bourbon était un prince du sang royal de France, et la fierté du roi avait été profondément blessée de cette préférence. Ensuite, le cardinal Giuliano avait été accusé d'avoir pris part à un acte préjudiciable aux intérêts de la France, en favori-

(1) Macchiavelli, libr. VIII. — Bruti, Hist. Florent., libr. VII, p. 314 et seq. — Mémoires de Philippe de Commines, livr. VI, c. v.

(2) Macchiavelli, ubi supra. — Bruti, libr. VII, p. 326. — Andrea Navagiero, Storia Veneziana, Murat., t. XXIII, p. 1158. Marino Sanuto, t. XXII, p. 1209. — Scipione Ammirato, Istorie Fiorentine, libr. XXIV, p. 116 et seq.

sant la cession que René d'Anjou, mécontent de Louis XI, voulait faire du comté de Provence au duc de Bourgogne. Enfin, des querelles avaient eu lieu, entre le légat et le sénéchal de Beaucaire, à l'occasion de droits mal définis (1). Le roi s'était montré alors fort irrité. On avait même craint un instant, à Rome, de perdre Avignon. Louis XI avait fait marcher des troupes pour occuper la Provence et Avignon qu'il prétendait n'avoir pu être aliénés en faveur du Saint-Siége. Il voulait à cette époque pousser plus loin les choses ; il voulait qu'on mît en vigueur le décret de Constance, en vertu duquel on devrait tenir, de cinq ans en cinq ans, le concile général, quand le roi de France *le verrait expédient*. Il manifesta même l'intention, dans des lettres patentes, de forcer le pape à la convocation du *dit concile*, menaçant, en cas de refus, d'assembler de sa propre autorité un concile national dans la ville de Lyon (2). Il est vrai que ces brouilleries avaient été dissipées, soit par l'habileté du légat envoyé auprès de Louis XI, soit par la promotion de Charles de Bourbon au cardinalat (3). Mais le roi n'en avait point perdu le souvenir et il venait tout récemment de le prouver par des plaintes au pape sur ce que les bulles expectatives attiraient à Rome l'argent du royaume (4). Il fallait

(1) Martene et Durand, Ampliss. collect., t. II, epist. Sixti IV regi Francorum, p. 1509 et 1510.

(2) Lettres-patentes de Louis XI, Preuves de l'Eglise gallicane, t. IV, p. 95. — Marino Sanuto, p. 1110.

(3) Cottier, Notes histor. concernant les recteurs pontificaux, p. 142.

(4) Lettres-patentes, Preuves de l'Eglise gallicane, t. II, p. 202.

à Louis XI un prétexte pour montrer son mécontentement, l'affaire des Médicis vint le lui offrir. Philippe de Commines fut d'abord envoyé en Italie. Cet historien a raconté lui-même comment, après avoir passé par Milan, d'où il amena avec lui trois cents hommes d'armes, il apporta à Florence l'assurance de la faveur du roi (1).

La mission de Philippe de Commines jeta le trouble dans la cour romaine. On disait que cet envoyé, du plus haut mérite, était porteur de graves menaces, si les censures fulminées contre les Florentins n'étaient promptement révoquées, si on ne punissait les meurtriers de Giuliano et leurs complices, si on ne mettait fin à la guerre. On ajoutait, qu'il ne s'agissait rien moins que d'une soustraction d'obédience, d'un appel au concile général, du rétablissement de la Pragmatique-Sanction. Enfin, on assurait que les ambassadeurs de Venise devaient appuyer ces sommations et ces menaces, et, en cas de refus de la part du pape d'y faire droit, se retirer (2).

On croyait que Philippe de Commines allait venir à Rome, il ne dépassa pas Florence. Mais les menaces dont on le disait porteur de la part du roi n'étaient que trop réelles. Le 18 août 1478, Louis XI commença à défendre par des lettres patentes, à tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers, de quelque qualité, nation ou condition qu'ils fussent, d'aller ou d'envoyer en cour de Rome pour chercher des bénéfices ou des grâces expectatives, de porter ou de faire sortir, par voie quelconque, de

(1) Mémoires, livr. VI, c. v.

(2) Epist. CCCCCCLXXVII, Jac. card. Papiensis.

l'argent hors du royaume (1). Puis, le 15 septembre suivant, il ouvrit à Orléans une assemblée, composée de six archevêques, quarante-six évêques , et d'un certain nombre d'abbés. Ce synode national demeura réuni jusqu'au 19 octobre, l'on y agita, en effet, toutes les questions dont le bruit public avait effrayé la cour pontificale, et une solennelle ambassade fut nommée pour en porter les conclusions à Rome (2).

Ce qui, dans l'intention du roi, avait pour but de rendre le pape plus traitable en l'intimidant, servit à le rendre plus difficile à aborder en l'avertissant de se précautionner. Sixte IV n'était pas moins grand politique que Louis XI. En même temps qu'il expédiait un nonce en France pour adoucir le roi ou peut-être surprendre le secret de ses vues, il envoyait, à l'empereur Frédéric et aux princes de l'Empire, le cardinal de Gonzague, un protonotaire et un auditeur de rote, pour les mettre dans ses intérêts, ce en quoi il réussit (3); il préparait aussi la manière dont il accueillerait l'ambassade royale. Le cardinal de Pavie, Jacopo dei Amanati, lui traça une ligne de conduite fort habile ; c'était de gagner du temps. Sa Sainteté devait d'abord s'étonner qu'un prince, aussi sage que le roi de France, se fût laissé entraîner, par une troupes d'impies, à faire des réclamations outrageantes pour la majesté du Saint-Siége ; elle devait ensuite justifier, par l'énormité du crime commis, la sentence dont les Florentins avaient été frappés ; faire contraster l'é-

(1) Lettres-patentes, preuves de l'Eglise gallicane, t. II, p. 202.

(2) Histoire de l'Eglise gallicane, t. XVII, p. 164.

(3) Bzovii Annales, anno 1479, n[i] 2 et seq.

loignement de toute soumission, de la part des Florentins, avec les dispositions miséricordieuses du Père commun des fidèles; enfin, elle devait déclarer qu'on ne refusait pas de faire droit aux réclamations du roi, mais que, chacune de ces réclamations exigeant de sérieuses délibérations, on ne pouvait y faire une prompte réponse (1). Sixte IV se conforma de point en point à ces avis.

Partie de France au mois de décembre, l'ambassade royale fit son entrée à Rome le 25 janvier 1479. Les personnages qui la dirigeaient étaient Gui d'Arpajon, vicomte de Lautrec et Antoine de Morlhon, président du Parlement de Toulouse. Par le choix que Louis XI avait fait de ces personnages, dans une affaire où le talent des négociations devait jouer le grand rôle, on est porté à croire qu'ils jouissaient d'une habileté consommée. Toutefois dès le début de leur mission, ils se laissèrent choir dans un piége. Suivant leurs instructions, ils avaient ordre de s'entendre tout d'abord avec le cardinal Giuliano. On se demande ici, comment un politique, aussi rusé que Louis XI, avait pu désigner, pour confident à ses envoyés, le neveu même du pape. Mais Giuliano, par d'adroites caresses, avait su gagner la confiance du roi, et celui-ci croyait l'avoir mis tout à fait dans ses intérêts en lui donnant l'évêché de Mende. L'erreur du monarque fit celle des ministres.

La Rovère commença par les avertir qu'on avait communiqué à son oncle des instructions royales, assurément fabriquées, dont il s'était vivement ému, les croyant

(1) Epist. Jac. card. Pap. ubi supra.

réelles. Ce n'était là qu'un stratagème pour se faire dire les véritables instructions de l'ambassade ; ce stratagème eut un plein succès , et le cardinal ravit ainsi le secret de la politique française. Dans l'audience publique que Sixte IV donna aux ministres français, le 27 janvier, le président, Antoine de Morlhon, porta la parole. Il parla des progrès des Turcs, de leurs desseins probables sur l'Italie. Il s'étendit, avec complaisance, sur le zèle que les rois de France avaient toujours déployé pour la défense de l'Eglise, puis il ajouta que le roi, son maître, dont la puissance et la piété n'étaient pas moindres que celles de ses prédécesseurs, mû par les supplications de Florence, de Milan, de Venise et de Ferrare, lesquelles se plaignaient d'être attaquées par les forces réunies du pape et du roi de Naples, pendant que Mahomet frappait aux portes de l'Italie, avait résolu de pacifier les discordes de la péninsule, et de mettre fin à une guerre aussi pernicieuse à la foi que déshonorante pour l'Eglise. Il déclara que le roi espérait arriver à ce but d'autant plus aisément, que le nonce envoyé en France l'avait assuré que toutes les parties belligérantes étaient disposées à le prendre pour arbitre de leur différent ; qu'en conséquence, ayant tenu à Orléans un synode des principaux membres du clergé de France , l'assemblée avait émis l'avis de prier le pape de déposer les armes et de convoquer un concile général, afin de s'entendre avec la chrétienté pour faire la guerre aux Turcs (1).

C'est une chose remarquable que Louis XI, qui s'était

(1) Raynald., anno 1478, nus 17. — Bzovii Annales, anno 1478, nus 15.

ri des projets de croisades quand le pape les lui avait proposés, semblât ici surbordonner tout le plan de sa politique à un projet de guerre sainte. Louis XI, qui avait beaucoup d'astuce et pas toujours de vraie habileté, montrait par ce vain étalage de zèle, qu'il avait aussi peu l'envie de faire la guerre au pape qu'aux Turcs. C'était avec une prudence autrement avisée que se conduisait Sixte IV. D'abord, il ne fit aucune espèce de réponse au discours emphatique de Morlhon, il se contenta de prier les ambassadeurs d'en rédiger par écrit les conclusions. Réduites en articles, les conclusions trahirent une arrogance que la rhétorique du président avait déguisée dans sa harangue, mais elles étaient conformes aux instructions exprimées dans la lettre royale. D'après ces con clusions, le pape devait faire justice des meurtriers de Médicis et de leurs complices, lever les censures suspendues sur les Florentins, déposer les armes, sans quoi, le roi en appellerait au concile général, rétablirait la Pragmatique-Sanction dans ses Etats, et forcerait les sujets français à quitter la cour romaine (1).

Les prétentions contenues dans ces propositions , le ton impératif avec lequel on les énonçait, cet air de dicter des lois à une puissance habituée à en donner aux autres, tout cela ressemblait à une fanfaronade. Sixte IV opposa à ces articles une réponse écrite avec une dignité, une modération qui contrastaient singulièrement avec l'insolence de la sommation royale, et qui, en même temps par sa fermeté, témoignait qu'on n'était nullement

(1) Raynald. anno 1478, nus 18. — Lettres de Louis XI à ses ambassadeurs, preuves des libertés de l'Eglise Gallic., t. II, p. 46.

effrayé des menaces. Le pape y disait que, si le roi très-chrétien avait entendu les représentants du Saint-Siége, comme il avait ouï les complices de Lorenzo, il n'aurait eu garde d'envoyer une telle ambassade ; qu'il devait présumer que l'autorité apostolique n'avait point agi légèrement et sans l'avis des sages qui forment son conseil ; que Sa Royale Sérénité, qui se glorifiait de descendre de Charlemagne, devrait imiter l'exemple de ce grand prince qui, sous prétexte que le Saint-Siége lui imposait un joug intolérable, ne rappelait point ses sujets de la cour romaine, ne parlait point de Pragmatique-Sanction, n'en appelait point au concile général, mais se soumettait humblement aux décrets apostoliques. La pape ajoutait que, si peu obligé que fussent les chefs de l'Eglise à rendre raison de leurs actes, il voulait bien descendre à le faire, par déférence pour Sa Royale Majesté ; que c'était, dans cette intention, qu'il avait déjà envoyé un nonce en France, et qu'il se proposait de donner encore aux ambassadeurs les explications qu'ils réclamaient. Sur l'article du concile général, le pape faisait observer, qu'il n'y avait aucune raison de le convoquer pour décider si les Florentins avaient eu tort ou raison de pendre un archevêque ; que la justice, que l'immunité ecclésiastique avaient été évidemment violées par un tel attentat. La cour romaine, poursuivait Sixte IV, est pleine de lettres, venues de toutes les parties de la chrétienté, pour demander le châtiment d'un crime qui outrageait l'Eglise ; d'ailleurs, avant de convoquer un concile général, la prudence faisait une loi de consulter l'empereur et les autres souverains, sur l'opportunité, l'époque, le lieu d'une telle assemblée ; qu'après tout, c'était au chef de

la grande famille chrétienne qu'il appartenait de juger de la nécessité de convoquer un concile général, non à tel ou tel prince; que le roi de France se laissait égarer, sur ce point, par des flatteurs.

La réponse abordait ensuite l'article de la Pragmatique-Sanction. « On ne peut, disait-elle, entendre sans étonnement que le sérénissime monarque parle du rétablissement de cette constitution. Il s'agit ici de son honneur et de sa conscience. Ou la Pragmatique est juste, sainte, ou elle est injuste et mauvaise. Dans le premier cas, pourquoi l'a-t-il abrogée? Dans le second, pourquoi voudrait-il la rétablir? » Et le pape ajoutait aussitôt, qu'un prince aussi grand que le roi de France était incapable d'une semblable palinodie. Mais, tout en discutant ses propres actes et les prétentions du roi, Sixte IV traitait, avec un ironique dédain, le ton d'autorité qu'on avait osé prendre à son égard, et rappelait le monarque ainsi que ses ministres au respect envers le Saint-Siége (1).

Déconcertés par cette réponse, à la fois vigoureuse et fine, les ambassadeurs tentèrent de fléchir le pape en lui parlant de l'amitié qui unissait Sa Sainteté au roi, et du prix qu'y attachait ce prince, par le soin qu'il prenait de la cultiver. Sixte IV se contenta de répliquer : qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour conserver l'amitié du roi, mais qu'il avait peine à croire, qu'un prince, chrétien comme Louis XI, pût faire cause commune avec des gens qui pendaient les évêques revêtus de leurs habits

(1) Raynald., anno 1478, n[i] 19 et seq. — Bzovii annales, anno 1478, n[os] 5.

pontificaux, et qui, bien loin de marquer le plus léger repentir de si odieuses exécutions, les faisaient peindre sur les murailles du palais public.

Les ambassadeurs se plaignirent de l'alliance qui existait entre Rome et Naples, alléguant que Ferdinand ayant fait un traité avec Mahomet, le chef de l'Eglise devait rompre avec un prince devenu l'ami des Turcs. Sixte IV avoua, en effet, que le roi de Naples avait reçu des envoyés Turcs à sa cour, mais il ajouta qu'il ne croyait pas qu'aucun traité eût été conclu entre Ferdinand et l'ennemi du nom chrétien ; qu'au surplus, lui Sixte n'était nullement éloigné d'écouter les propositions de paix qu'on voudrait faire, sauf l'honneur du Saint-Siége.

Ainsi le pape ne consentait à aucune concession. Il désavoua, même en présence des ambassadeurs, l'évêque de Fréjus, son nonce en France, au sujet de l'arbitrage qu'il s'était permis de déférer au roi, lui reprocha d'avoir outrepassé ses instructions et le chassa de sa présence. L'ascendant était visiblement du côté de Sixte IV. Il fallut bien rabattre de la rigueur des articles qu'on avait si fièrement formulés de prime abord. Sur de nouvelles instructions, les ambassadeurs proposèrent d'accommoder le différent florentin, à la condition que, d'un côté, Lorenzo Médicis et la seigneurie demanderaient pardon au pape de leur méfait, en effaceraient les indécentes représentations, institueraient des fondations pour le repos de l'âme des personnes exécutées, jureraient d'être fidèles à l'Eglise, et que, de l'autre, le pape absoudrait les Florentins et leurs alliés, et ferait une paix solide avec tous.

Ces propositions semblaient parfaitement acceptables, toutefois Sixte IV ne s'en montra point satisfait, parce que l'arbitrage s'y faisait sentir, et qu'il voulait donner la paix, non se la laisser imposer. Alors, les ambassadeurs en revinrent à menacer d'assembler en France un concile général auquel l'Espagne, l'Ecosse, la Savoie, les princes et les Etats de la ligue italienne enverraient des députés. Après ce qui s'était passé, une semblable menace était à peine un épouvantail. Pour montrer aux ambassadeurs qu'il en appréciait l'inanité, Sixte IV pria les députés de l'empereur et de son fils Maximilien, qui venaient d'arriver à Rome, d'assister au consistoire où les représentants français devaient formuler publiquement leurs propositions. L'archevêque de Strigonie y porta la parole au nom de Frédéric et dit : que son maître, ayant appris qu'on attaquait l'honneur du Saint-Siége, qu'on blâmait le pape et formait des desseins contre lui, avait résolu de s'y opposer de toutes ses forces ; qu'il désirait, à la vérité, que le souverain pontife traitât les Florentins avec indulgence, mais qu'il ne trouvait rien à redire à sa conduite. Quant au concile, il ne savait trop pourquoi on en demandait la convocation, attendu que rien n'en faisait sentir la nécessité. Les députés de Maximilien appuyèrent les paroles de l'archevêque de Strigonie. Morlhon eut beau répliquer : que le roi de France était plus obligé qu'aucun autre prince chrétien de défendre la religion, l'Eglise et le Saint-Siége, et que, si le pape ne rétablissait lui-même la paix, le roi se verrait forcé d'assembler un concile ; que l'empereur, que Maximilien y envoyassent ou non des députés, il était évident qu'on n'avait rien à craindre d'un pareil

dessein. Louis XI ne pouvait pas se rendre ridicule en prétendant être plus catholique que le pape et tous les autres souverains chrétiens.

Cependant le pape, pour montrer qu'il souhaitait la paix, fit présenter un mémoire dans lequel les conditions, offertes par les ambassadeurs français, étaient discutées. Avant tout, on refusait l'arbitrage au roi. Mais ce point excepté, on adoptait à peu près les articles proposés par l'ambassade, seulement on y ajoutait, qu'avant de remettre les choses en l'état où elles étaient avant les hostilités, il fallait que les Florentins payassent les frais de la guerre.

Pendant qu'on délibérait là dessus, Alphonse et le duc d'Urbino battaient les milices florentines, et portaient le ravage presque sous les murs de Florence (1). Les ambassadeurs menacèrent une troisième fois du concile général et même d'une soustraction d'obédience. Mais Sixte IV, fort du succès de ses armes, de l'embarras des négociateurs, et de l'appui de l'empereur, demeurait inflexible.

Toutefois, malgré l'avantage que Sixte IV avait jusque là conservé dans cette lutte diplomatique, il allait être forcé de céder, grâce à un événement qui changea la face de la situation. Au moment où personne ne s'y attendait, les ambassadeurs de la ligue italienne annoncèrent tout à coup que les Vénitiens avaient fait la paix avec le sultan. A cette nouvelle, le pape fit éclater sa douleur, il accusa hautement Venise de mettre la cause chrétienne en péril, et de compromettre la pacification

(1) Marino Sanuto, p. 1110.

de la péninsule (1). Le dépit de Sixte IV était facile à comprendre : La grande république maritime, n'étant plus obligée de faire tête à Mahomet, pourrait tourner toute son attention et toutes ses forces vers la guerre de Toscane, la ligue allait donc doubler sa puissance. Aussi, dès ce moment, le langage du pape devint moins ferme, moins absolu, celui des ambassadeurs plus assuré, plus hautain, et ils déclarèrent que si, dans huit jours, on ne posait les armes, si les censures n'étaient pas levées, ils quitteraient Rome (2).

Il y eut bien encore, de la part de Sixte IV, quelques difficultés, mais il finit par accorder une suspension d'armes, et sur les représentations des ambassadeurs du roi d'Angleterre qui vinrent se joindre à ceux de France, il se décida à accepter l'arbitrage amical de Louis XI et d'Edward, avec cette condition toutefois que, si les deux souverains ne réussissaient point à s'entendre, l'empereur et le duc Maximilien seraient pris pour juges (3). Les hostilités devaient cesser pendant tout le temps que dureraient les conférences (4). Qui le croirait pourtant! Ce célèbre arbitrage, si péniblement arraché, n'eut jamais lieu, et tout le résultat de cette ambassade,

(1) Raynald., anno 1478, nus 29 et an. 1479, bulle *Cùm oratores*, nus 16.

(2) Bulle *Cùm oratores*, nus 12.

(3) Bulle *Cùm oratores*, nus 13.

(4) Pour tous les faits de cette négociation, voir les pièces imprimées dans la grande édition de Philippe de Commines et la relation manuscrite de l'abbé Legrand qui est seulement analysée par Duclos et M. de Barante. — Voir Duclos, Hist. de Louis XI, livre VIII.

qui avait ému l'Italie entière, se borna à une trêve de trois mois que le pape, le roi de Naples et la république de Florence signèrent pour traiter de la paix (1).

On ne peut se dissimuler que Sixte IV n'ait déployé, au milieu de ces complications, un caractère élevé, beaucoup de finesse et une remarquable intelligence des affaires. D'une part, ses armées bien commandées, étaient victorieuses sur tous les points, de l'autre, les moyens politiques dont il s'était servis pour créer des embarras à ses adversaires n'avaient pas moins réussi. Ainsi, à l'aide du duc de San Severino, il était parvenu à soustraire la ville de Gênes à l'obéissance du duc de Milan; et par d'autres moyens, il avait suscité, jusque dans les montagnes de la Suisse, des ennemis à ce prince.

Les peuples, qui habitaient ces âpres contrées, venaient de révéler avec éclat à l'Europe leur importance militaire, par les récentes victoires de Granson et de Morat, où les armées du duc de Bourgogne avaient succombé. On ne parlait que de l'intrépidité de leurs soldats, de leur vigueur athlétique, de leur discipline, enfin de la pesanteur de leurs armes auxquelles rien ne résistait. Eux-mêmes se trouvaient alors dans ce premier moment d'enthousiasme qui suit un grand succès, et ils éprouvaient le besoin de produire au dehors leur puissance. Sixte IV, flattant avec adresse cette ambition de gloire, avait fait entendre à ces peuples que, plusieurs seigneurs de la Lombardie s'étant ligués pour rendre ce

(1) Scipione Ammirato, libr. XXIV. — Allegretto Allegretti, Diarii Sanesi, ap. Murat., t. XXIII, p. 797.

pays à la liberté, s'ils voulaient s'unir à eux pour soutenir cette noble cause, les trésors de Milan et de Pavie récompenseraient leur dévoûment, et une pension annuelle de 40,000 ducats leur serait assurée. A ces offres séduisantes, il avait joint un étendard bénit sur lequel saint Pierre était représenté en habits pontificaux, une bulle où il exhortait ses chers enfants à embrasser la défense de leur père spirituel, ainsi que celle de l'Eglise, et une partie de ces peuples sauvages, poussés à la fois et par le zèle de la religion et par la convoitise de l'or, s'était précipitée en Lombardie (1).

Occupé ainsi par deux guerres à la fois, le duc de Milan n'avait pris qu'une faible part à la querelle des Médicis avec Rome. Les Vénitiens engagés avec les Turcs ne s'en étaient pas mêlés davantage, ils avaient même nettement refusé les secours qu'on était venu leur demander, alléguant que le pape et le roi de Naples faisaient la guerre aux Médicis non à la république, et que, d'après le traité d'alliance, on ne devait point s'occuper des querelles particulières (2). Ces faits expliquent comment les Florentins, réduits à eux-mêmes, avaient constamment éprouvé des désastres.

Sixte IV était donc le maître de la situation, et la trêve de trois mois qui venait d'être proclamée était une faible ressource pour les Florentins. Cette trêve, en leur permettant de se replier sur eux-mêmes, servit à leur faire comprendre tout ce qu'ils avaient à redouter de l'avenir. Trois mois étaient un terme bien court; pouvait-on es-

(1) Mallet, Histoire des Suisses, t. II, p. 240.
(2) Macchiavelli, libr. VIII.

pérer que, dans cet espace de temps, les puissances médiatrices réussiraient à prononcer la paix? Et si, ce temps expiré, on n'était point d'accord, il faudrait donc recommencer la guerre? Mais on avait fait déjà tant de sacrifices! Mais le peuple avait déjà supporté de si lourdes contributions! Le trésor de l'Etat était épuisé. Fallait-il que la république souffrît toute entière pour la querelle d'un seul homme? Ces propos n'étaient pas seulement proférés dans les cercles privés, et à voix basse, on les répétait librement en public; Lorenzo devenait l'objet des reproches les plus directs, et un des mécontents porta un jour la hardiesse jusqu'à lui dire : « Cette ville est lasse, elle ne veut plus de la guerre, il faut songer à la paix (1). »

Quelque grande que soit, dans un Etat libre, la popularité d'un homme, cette popularité chancelle du jour où la fortune et la gloire de la nation ne sont plus liées à sa personne. Lorenzo comprit que la sienne en était à ce point critique, et qu'il était à la veille de perdre, peut-être sans retour, la confiance de ses concitoyens. Pour la retenir, il prit une de ces résolutions hardies qui provoquent l'admiration de ceux mêmes qui en redoutent la témérité.

Le bon sens politique de Médicis lui avait dit que Ferdinand ayant beaucoup moins que le pape d'intérêt à la guerre, il n'était pas impossible d'amener ce monarque à conclure une paix séparée. Or, ce fait une fois accompli, il était clair que la guerre finirait d'elle-même. Mais il fallait, dans une telle négociation, en

(1) Macchiavelli, libr. VIII.

même temps, et un secret impénétrable pour éviter l'intervention pontificale, et une influence presque irrésistible pour ébranler un prince aussi profondément égoïste que Ferdinand, et Lorenzo crut qu'aucun autre personnage ne convenait mieux que lui-même à une telle mission. Dans cette conviction, il résolut de se rendre secrètement à Naples, de se remettre ainsi entre les mains de son ennemi, de l'amener à des dispositions pacifiques ou bien de se sacrifier au salut de sa patrie, puisque aussi bien il était la cause de la guerre.

Cette détermination prise, Lorenzo remit le soin de l'Etat à Thomaso Soderini, gonfalonier de la justice, et quitta Florence, au commencement de décembre 1479, sans qu'aucun de ses concitoyens soupçonnât le motif de son brusque départ Mais arrivé à San Miniato, n'ayant plus à redouter d'entraves, il écrivit à la seigneurie une lettre aussi noble que touchante, pour l'informer de ses intentions (1). Les inspirations du génie ne sont point comprises du vulgaire. La démarche de Lorenzo souleva des craintes exagérées, chez les uns, des blâmes passionnés, chez les autres, personne n'en aperçut d'abord la profonde politique. Aux yeux de tous elle avait besoin d'être justifiée par le succès, elle le fnt.

Ferdinand accueillit Médicis avec la plus grande distinction, et, soit qu'il se réjouît secrètement de trouver une occasion de terminer une guerre qui ne lui rapportait aucun avantage, soit qu'il existât déjà, entre le pape

(1) Roscoë, t. I, c. IV, p. 254 et suivantes. — Macchiavelli raconte les choses un peu différemment. Mais on doit s'en tenir à la lettre de Lorenzo.

et lui, des principes de division, le roi écouta favorablement les raisons politiques que Lorenzo sut faire valoir pour l'engager à la paix. Il n'ignorait aucune de ces raisons, ni les menaces des Turcs à l'Orient, ni le projet qu'on nourrissait au-delà des Alpes, de remettre sur le tapis, à un signal donné, les prétentions de la maison d'Anjou au royaume des Deux-Siciles, ni les relations ultramontaines de Milan, ni la jalousie de Venise, ni l'instabilité de la politique papale, toujours subordonnée au caractère personnel, ou aux vues particulières des souverains qui se succédaient sur la chaire pontificale, ni l'importance, pour Naples, d'avoir à soi un Etat, aussi influent que la république de Florence, comme contrepoids dans la balance politique de la Cisalpine. Mais le prudent Aragonais, avant de s'abandonner à l'ascendant de l'habile Florentin, voulait s'assurer que les intérêts de Médicis étaient aussi ceux de la république. Il voulait la paix avec une puissance, non avec un homme. Enfin, après l'avoir retenu près de lui pendant trois mois, voyant qu'il n'y avait à Florence aucun sérieux mouvement des partis, il consentit à signer, le 6 mars 1480, un traité de paix entre son royaume et la république.

Une négociation si heureuse, due toute entière à Lorenzo, imposa silence à la critique qui se perdit dès lors au milieu des bruyants éclats de l'allégresse publique. Lorenzo rentra à Florence, couvert de gloire et avec une autorité plus grande que jamais. D'un trait de plume, il avait sauvé sa patrie et regagné sa popularité. En vain, le pape, d'une part, les Vénitiens, de l'autre, se plaignirent-ils du peu d'égard que le roi de Naples et Médicis avaient eu pour eux, en traitant de la sorte sans leur

concours; en vain se montrèrent-ils mécontents des conditions consenties par les parties contractantes, les hostilités ne recommencèrent point, la guerre était finie (1).

Toutefois, si les armes étaient déposées, Florence n'était point encore réconciliée avec Rome. Une ambassade, envoyée par la république près de Sixte IV, ne réussit point encore à apaiser son courroux. Le comte Jeronimo menaçait toujours, et, à sa prière, le duc de Calabre n'évacuait pas la Toscane. Il était à Sienne, alléguant, pour prétexte du séjour qu'il y faisait, les discordes civiles qui agitaient cette ville. L'inquiétude avait reparu à Florence, et déjà l'on s'y préparait aux événements (2), lorsqu'un coup terrible de Mahomet força le pape à songer lui-même à la paix. Le pacha, Achmet Giedik, envoyé avec une formidable armée, débarqua tout à coup, le 28 juillet 1480, sur les côtes de la Pouille, et s'empara d'Otrante. Toutes les horreurs, commises au sac de Constantinople et de Nègrepont, furent répétées dans cette ville qui perdit en un jour la moitié de ses habitants (3).

Les Vénitiens furent alors vivement accusés d'avoir préparé cette brusque invasion. On répandit, dans le public, que le sénat avait envoyé à Mahomet un agent secret chargé d'insinuer à ce monarque déjà si agressif,

(1) Valori, Vita di Lorenzo. — Nestor, Hist. des hommes illustres de la maison de Médicis, p. 92 et 94. — Macchiavelli, libr. VIII. — Scipione Ammirato, libr. XXIV, p. 143 et seq.

(2) Macchiavelli, libr. VIII.

(3) Demetrius Cantemir, libr. III, c. I. — Jacobi Volaterrani Diarium rom., Murat. XXIII, p. 210. — Bulle de Sixte IV, *Non solùm*, Raynald., anno 1480, n°s 20.

qu'étant devenu empereur de Constantinople, il avait des droits au royaume de Naples (1). Les circonstances donnaient un certain poids à ces bruits. On connaissait la haine des Vénitiens pour Ferdinand, haine que la paix séparée de Naples avec Florence venait de redoubler. Et puis on avait vu la flotte de la république, forte de soixante et dix voiles, escorter, pour ainsi dire, l'expédition ottomane, comme pour l'empêcher d'entrer dans l'Adriatique et lui indiquer le point qu'elle devait attaquer (2).

Quoi qu'il en soit, le désastre d'Otrante frappa d'une inexprimable terreur l'Italie entière. Sixte IV lui-même, cédant à l'effroi général, ne se crut plus en sûreté à Rome. Il eut la pensée d'abandonner l'Italie et de chercher un refuge à Avignon (3). Mais le courage revint bien vite au cœur du pontife, et l'idée de fuir les Turcs fit place au projet plus noble de chercher les moyens de les combattre. Il envoya, dans ce but, à toutes les puissances chrétiennes, et surtout à celles de l'Italie, une chaleureuse encyclique, dans laquelle il faisait le tableau des malheurs d'Otrante (4). Mais le premier moyen de repousser les Turcs était de pacifier les discordes politiques qui divisaient les fidèles. Aussi le pontife s'adressait-il, d'une manière spéciale, à cet égard, aux peuples de l'Italie : « O vous tous qui professez la foi de

(1) Andrea Navagiero, Storia Veneziana, Murat., t. XXIII, p. 1165. — Marino Sanuto, p. 1212.

(2) Marino Sanuto, p. 1213.

(3) Raynald., an. 1480, nus 19.

(4) Raynald., an. 1480, nus 20.

J.-C., mais vous surtout, princes et habitants de l'Italie, que le péril menace de plus près, nous vous exhortons, nous vous requèrons, par les entrailles de la miséricorde de N. S. J.-C., par sa Passion, par le suprême Jugement que nous subirons tous devant son tribunal, de mettre un terme à vos jalousies, à vos discordes, et de vous réunir dans les étreintes de la charité et de la paix. »

Cette exhortation fut comprise des Florentins. De son côté, Sixte IV, qui avait l'exemple à donner, leur insinua que, s'ils faisaient une soumission convenable, ils le trouveraient disposé à pardonner. En conséquence la seigneurie envoya à Rome une ambassade, composée de douze de ses plus nobles citoyens. Il y eut quelques conférences préliminaires, pour s'entendre sur la manière dont on vivrait ensemble à l'avenir; puis, le 3 décembre 1480, les ambassadeurs se présentèrent au pape qui les reçut au milieu de la cour romaine, avec la plus grande solennité. Ils se jetèrent aux pieds de Sa Sainteté, les baisèrent avec humilité, puis, toujours à genoux, Aloisio Guicciardini, vieillard septuagénaire, prit la parole au nom de ses collègues, confessa qu'ils avaient péché contre la sainte Eglise leur mère et contre le pontife, et implora leur miséricorde, tant pour eux que pour le peuple qui les avait envoyés (1).

Au début de sa réponse, Sixte IV laissa échapper quelques reproches, mais prenant bientôt le ton paternel : « Ce que nous avons fait contre vous, dit-il, nous ne l'avons fait qu'à regret, et parce que l'honneur de

(1) Raynald., anno 1480, nus 39.

l'apostolat le demandait, mais aujourd'hui que vous revenez à nous avec humilité, nous vous recevons en grâce et vous absolvons des erreurs que vous avez confessées. Nè péchez plus à l'avenir. » Le Saint Père frappa ensuite légèrement les épaules de chacun des ambassadeurs, avec une baguette, et les admit de nouveau au baisement des pieds. On lut la formule de l'absolution. Le pape ajouta comme pénitence, que les Florentins armeraient quinze galères à leurs frais, pour faire la guerre aux Turcs (1).

Cette réconciliation complétait la pacification de l'Italie, et permettait à Sixte IV de concentrer toute son attention sur le projet d'une expédition sainte. Sous le coup de l'événement d'Otrante, le pontife avait retrouvé le zèle et l'activité de ses prédécesseurs. En même temps que le roi de Naples exposait à tous les souverains de l'Europe le danger de son royaume, lui, de son côté, envoyait à Gênes le cardinal Savelli, pour y faire équiper une escadre de vingt-cinq galères; il envoyait en France, en Angleterre, en Ecosse, le cardinal Giuliano, son neveu, mettait l'Eglise en prières et convoquait à Rome un congrès de toutes les puissances chrétiennes (2).

On ne vit pourtant à cette réunion que les représentants de l'Italie. Les séances s'ouvrirent au commence-

(1) Jacobi Volaterrani Diar. rom., p. 115 et seq.—Bruti, Hist. Florent., libr. VII, p. 356-363. — Macchiavelli, libr. VIII. — Nestor, p. 95.

(2) Raynald., anno 1480, nus 33-37. — Duclos, Histoire de Louis XI, livr. IX, t. II, p. 397 et suiv.

ment de l'année 1481. Cette fois on n'eut aucune peine à s'entendre. Le péril était trop menaçant pour tous, pour que chacun ne fît point de l'intérêt général son affaire particulière. Une grande ligue fut donc arrêtée, entre le pape, le roi de Naples, Florence, le duc de Milan et tous les autres Etats de la péninsule. Seuls, entre tous, les Vénitiens refusèrent d'entrer dans le concert italien, soit qu'ils ne voulussent point rompre avec les Turcs une paix qu'ils avaient trop chèrement achetée, soit que, toujours mus par leur ressentiment contre le roi de Naples, ils vissent sans déplaisir sa puissance humiliée par les Ottomans; ce qui accrédita l'opinion que les Vénitiens n'étaient pas étrangers à la prise d'Otrante.

Les confédérés s'engagèrent, suivant les moyens dont ils disposaient, à fournir pendant trois ans, le pape, vingt-cinq galères, le roi de Naples, quarante, les Génois, cinq, le duc de Ferrare, quatre, Sienne, trois, Lucques, une, le marquis de Mantoue et celui de Montferrat une, Bologne, deux. En tout quatrevingt-une galères. De plus, le pape, le roi de Naples, le duc de Milan, Florence, devaient fournir au roi de Hongrie un subside annuel de 16,000 florins.

Pour donner une apparence plus formidable à cette ligue, les parties contractantes voulurent que le roi de France et l'empereur y fussent compris nommément, et, en général, tous les princes chrétiens, se fiant sur leur zèle (1). Mais Louis XI, engagé avec Maximilien, dans une querelle soulevée par la succession de la Bourgogne,

(1) Raynald., anno 1481, n[i] 4-13.

n'avait point encore cédé à l'influence conciliatrice du cardinal de la Rovère (1), et songeait bien moins à borner les conquêtes de Mahomet qu'à agrandir ses propres domaines. Quant à l'empereur, que pouvait-on bien attendre d'un prince chez qui les glaces de la vieillesse augmentaient encore une indolence naturelle que rien n'avait jamais pu exciter? Seuls, entre les princes chrétiens, Matthias Corvin, le roi d'Aragon et celui de Portugal ne trahirent point les espérances que la ligue avait fondées sur eux (2).

Tous les regards se tournèrent alors avec anxiété vers le siége d'Otrante que le duc de Calabre avait déjà commencé avec l'armée qui avait fait la guerre de Toscane. Les forces navales de la ligue dispersèrent l'escadre turque. Vigoureusement attaquée, la garnison ottomane se défendait avec énergie. Tout faisait présager un long et rude conflit, car, Matthias Corvin envoyait des renforts aux chrétiens, et, de l'autre côté du détroit on s'apprêtait à venir au secours d'Otrante, lorsqu'un événement inattendu fit cesser à la fois et les terreurs des chrétiens et les projets des Turcs, Mahomet II expira tout à coup le 13 mai dans une bourgade de la Bithynie, au moment où il méditait, non-seulement la conquête de l'Italie, mais encore l'annexion de l'Egypte à l'empire du Croissant (3).

Rien ne montre mieux combien le formidable génie

(1) Duclos, livr. IX.

(2) Raynald., anno 1481, nus 53.

(3) Amcilhon, Continuation de l'histoire du Bas-Empire, t. XXVII, p. 402.

de ce conquérant pesait sur le monde que l'explosion d'allégresse qui se fit partout à la nouvelle de son trépas. A Rome on le célébra à l'égal d'une grande victoire (1). La guerre civile qui suivit ses funérailles, et dans laquelle Bajazet et Gem (ou Zizim) ses deux fils se disputèrent l'héritage de sa puissance, sauva Ferdinand de la nouvelle invasion que préparait Achmet Giedik. Abandonnée à elle-même, la garnison d'Otrante rendit cette ville au duc de Calabre, le 10 septembre 1481 (2) Les escadres d'Aragon et de Portugal n'arrivèrent qu'après la capitulation de la place. Elles trouvèrent les voiles italiennes réunies. Si dans ce moment on avait su profiter de la guerre de succession qui divisait les Osmanlis, si cette flotte puissante, obéissant à une généreuse inspiration, se fût rangée sous le commandement de l'un des amiraux, et eût porté ses pavillons sous les murs de Constantinople, rien n'aurait pu empêcher cette capitale de redevenir chrétienne. C'était l'avis du duc de Calabre de marcher en avant. Peut-être ne s'était-il jamais offert d'occasion aussi favorable d'attaquer les Osmanlis que celle d'une si grande armée chrétienne réunie, lorsque les ennemis de la foi n'étaient point en état de combattre (3). Mais le mécontentement et la jalousie divisaient cette armée, depuis que le danger commun n'excitait plus son zèle. L'escadre gênoise, à la solde du pape, ne tarda pas à s'éloigner : Paolo Fregoso,

(1) Jacobi Volaterrani Diar. rom., p. 131 et seq.

(2) Raynald., anno 1481, nus 30. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, libr. XXVIII.

(3) Raynald., anno 1481, nus 91.

son chef, se rendit auprès de Sixte IV pour se plaindre de l'avarice de Ferdinand et des injustices du duc de Calabre. En vain on courut après les Gênois pour les engager à revirer de bord, en vain le souverain pontife joignit ses prières aux instances du roi, Fregoso demeura inflexible, et il fallut laisser aux Osmanlis le soin de s'affaiblir eux-mêmes (1).

Délivrées de la crainte des Turcs, les puissances italiennes retournèrent à leurs intérêts et à leurs passions. Depuis la paix de Ferdinand avec les Médicis, la situation politique de la péninsule avait changé. Le pape s'était séparé de Naples, et Venise s'était rapprochée du pape. Une alliance n'avait pas tardé à unir ces deux dernières puissances. L'Italie était ainsi partagée : Gênes, Sienne marchaient avec Sixte IV et Venise ; Naples, Florence, Milan faisaient cause commune (2). C'était le mécontentement qui avait d'abord dicté la première de ces combinaisons, mais l'intérêt était promptement venu la cimenter. Le comte Jeronimo Riario voulut profiter de l'ambition de Venise, ou du besoin de vengeance qui l'animait, pour agrandir son petit domaine d'Imola.

Déjà, l'année précédente, et pendant que l'Italie était sous le coup de la prise d'Otrante, il y avait joint la principauté de Forli. La famille des Ordelaffi possédait ce fief depuis plus de 150 ans ; mais Pino, le dernier des Ordelaffi, étant venu à mourir, sans enfant légitime, le Saint-Siége reprenait ses droits. Toutefois, Sinibaldo, fils naturel du défunt, se mit en devoir de recueillir l'hé-

(1) Raynaldi, n[i] 32-34.
(2) Bruti, Hist. Flor., libr. VII, p. 365.

ritage de son père; il eut le malheur de rencontrer, dans deux de ses cousins, des compétiteurs puissants. Riario, assisté de Federigo di Montefeltro, intervint à propos au milieu de ces prétentions rivales, trouva le moyen de s'introduire dans Forli, d'acheter l'occupation de la forteresse que possédait la veuve de Pino, enfin, de se faire donner par son oncle l'investiture de la principauté.

Excité par ce facile accroissement de puissance, et secondé, dans ses projets d'ambition, par la faveur du pape, Jeronimo portait plus haut ses regards. Il se rendit à Venise. Il y fut reçut plutôt en roi qu'en simple seigneur. Le sénat lui accorda le droit de bourgeoisie et inscrivit son nom au livre d'or de la noblesse, honneur le plus insigne que pût octroyer cette fière république (1).

Ce qui s'était passé dans les conférences que le neveu du pape eut avec les représentants de l'Etat, les faits ne tardèrent pas à l'apprendre. Les Vénitiens, qui s'effaçaient devant les Ottomans, déployaient, vis-à-vis des Etats ou des princes plus faibles qu'eux, une susceptibilité orgueilleuse et une insupportable arrogance. Ces républicains n'aimaient pas Ercole d'Este; ils l'avaient vu, avec un secret dépit, épouser Eléonore, fille du roi de Naples, et appuyer son sceptre ducal sur cette forte alliance. Ils lui reprochaient de violer les articles, les traités qui réglaient les rapports entre Venise et Ferrare, par exemple, de ne plus vouloir du vidame vénitien, chargé de rendre la justice aux sujets de la république, puis de refuser le monopole du sel, sous prétexte que,

(1) Macchiavelli, libr. VIII. — Bruti, Hist. Flor., libr. VII, p. 366. — Jacobi Volaterr. Diar. rom., t. XXII, p. 143.

d'après les conventions, Ferrare n'était plus obligée de subir de telles servitudes. Ils l'auraient puni depuis longtemps de ce qu'ils regardaient comme une injure, mais le duc, étant le vassal de l'Eglise, on ne pouvait se permettre de l'attaquer sans s'exposer à la colère du pape. Riario avait levé cet obstacle et la guerre contre Ferrare avait été résolue (1).

La querelle commença par une chicane, sur les limites qui séparaient le territoire de Venise des états du duc. La république fit élever trois redoutes sur un terrain qu'elle disait lui appartenir et que le duc revendiquait comme faisant partie de son domaine. Ercole, après avoir réclamé en vain, s'adressa au roi de Naples, au duc de Milan et aux Florentins, lesquels, par leurs ambassadeurs, en exprimèrent des doléances au Saint-Père. Mais Sixte IV n'y répondit que d'une manière évasive (2). Ni les menaces des trois puissances qui avaient pris le duc sous leur protection, ni les satisfactions que le duc offrait de donner, ne purent faire reculer les Vénitiens. La guerre fut déclarée le 3 mai 1482 (3).

L'Italie entière prit part à cette lutte, dont il était difficile à ceux qui n'en connaissaient pas le secret mobile, de comprendre le motif et le but. Les milices vénitiennes, préparées à l'avance, entrèrent en campagne sous la conduite de San Severino..Milan choisit, pour

(1) Petri Cyrnæi Aleriensis, De bello Ferrariensi, Murat., t. XXI, p. 1193 et seq. — Macchiavelli, libr. VIII.

(2) Diario Ferarese, Murat., t. XXIV, p. 157.

(3) Marino Sanuto, t. XXII, p. 1215. — Petri Cyrnæi, De bello Ferrar., p. 1196.

son général, le duc d'Urbino, Florence, Costanzo Sforza, seigneur de Pesaro. Le pape ne put longtemps garder la neutralité apparente dont il s'efforçait de couvrir son consentement tacite aux hostilités. Le duc de Calabre s'étant présenté sur le Tronto avec une armée napolitaine, pour aller au secours du duc de Ferrare, Sixte IV lui refusa le passage par les terres de l'Eglise. Alphonse, ne doutant plus que le pontife ne fût l'ennemi d'Ercole d'Este, se mit à traiter en ennemi les terres de l'Eglise (1), et trouva des alliés dans les Colonna.

Ceux-ci, mécontents du pape, on ne sait pourquoi, refusèrent d'abord de se mettre à sa solde, puis de consigner entre ses mains Castro Pagliano, quelques autres forteresses qu'il leur demandait en gage de leur fidélité, et finirent par passer dans l'armée napolitaine. C'était une félonie, le pape s'en vengea en faisant emprisonner le cardinal Colonna et deux autres cardinaux de la famille Savelli (2); puis de concert avec le comte Jeronimo, le comte de Pitigliano, les Orsini et les Conti, il se mit en devoir de faire tête à l'ennemi. Mais Sixte IV n'ayant pas prévu la guerre, ses forces étaient insuffisantes pour tenir en respect l'armée de Ferdinand. Le duc de Calabre parcourut donc, sans presque trouver de résistance, le domaine ecclésiastique et porta la désolation jusque sous les murs de Rome. Le peuple était consterné (3). Mais les Vénitiens, avec une flotte de cent

(1) Petri Cyrnæi Aleriensis, De bello Ferrar., p. 1211.

(2) Jac. Volaterrani diar. rom., p. 174.

(3) Petri Cyrnæi, p. 1202.--Andrea Navaggiero, Storia Veneziana, t. XXIII, p. 1169-1178. — Infessura, p. 1150.

voiles, firent une diversion dans les Abbruzzes et la Pouille, et envoyèrent, au secours de Rome, un de leurs condottieri, Robert Malatesta, qui, depuis sa paix avec Paul II, était devenu un grand homme de guerre.

Le 12 août 1482, Robert Malatesta, à la tête de trente-trois escadrons, sortit de Rome, accompagné des comtes de Pitigliano et de la Mirandole, des Orsini et des Conti. Huit jours après, il attaquait, à Campo Morto, près de Velletri, l'armée du duc de Calabre. Le combat, engagé à quatre heures du matin, se prolongea jusqu'au milieu du jour. On déploya, dans cette action, de part et d'autre, plus de valeur et de talents militaires que dans toutes celles qui avaient eu lieu en Italie depuis cinquante ans. La victoire se déclara pour l'Eglise. L'armée napolitaine faillit y perdre son général, et Robert Malatesta rentra en triomphe dans Rome (1).

La joie de cet important succès, qui délivrait le Saint-Siége d'un péril imminent, fut troublée par la mort presque immédiate du général qui en était l'auteur. Sixte IV montra qu'il comprenait la grandeur du service que Robert Malatesta lui avait rendu, par les attentions qu'il lui prodigua pendant sa courte maladie. Il voulut qu'on le transportât au palais pontifical, et lui envoya, pour le soigner, son propre médecin. Il fit plus, et quoique la mort de Robert eût remis le Saint-Siége en pos-

(1) Infessura, p. 1155 et seq. — Marino Sanuto, p. 1221 et seq. — Marino Sanuto, p. 1221 et seq. — Jacobi Volaterrani Diarium rom., p. 178.—Petri Cyrnæi, De bello Ferrari., p. 1202. — Sabellicus, Hist. rerum Venet. decad. III, libr. I. — Bruti, libr. VIII, p. 372.

session de son domaine, parce que le défunt ne laissait aucun héritier légitime, Sixte IV habilita, en plein consistoire, les enfants naturels de ce seigneur, les investit solennellement du vicariat que leur père avait possédé, et déclara qu'il les prenait sous sa protection (1).

La victoire de Campo Morto portait à la ligue un rude coup. Le duc d'Ercole d'Este, attaqué d'une grave maladie, ne pouvait se défendre lui-même, et le vieux Federigo di Montefeltro, après quelques opérations insignifiantes où il avait à peine soutenu sa réputation militaire contre San Severino, était mort à Bologne, le même jour que son gendre Robert Malatesta à Rome (2). Rien, ce semble, ne pouvait empêcher la ruine de la maison d'Este, et les Vénitiens, déjà maîtres d'une grande partie de ses états, voyaient, chaque jour, s'accroître l'espérance d'en achever la conquête, lorsqu'un événement, que rien ne faisait pressentir, changea tout à coup la face des choses.

Au moment où les adversaïres de Sixte IV paraissaient attérés, on apprit que le victorieux pontife avait entamé avec Ferdinand des négociations pacifiques. On essaya alors d'expliquer ce brusque retour de politique chez le Saint-Père. On dit qu'il avait été provoqué par la menace d'un concile général. Il y eut effectivement, au mois de juin 1482, une tentative faite par l'archevêque de

(1) L'abbé Marini cite, à cet égard, un témoignage irréfragable, tiré du registre des brefs, appendice, p. 219 et 222. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia. p. 1224. Tout ce que les historiens ont écrit de la conduite peu honorable de Sixte IV, touchant le général, avant et après sa mort, est donc faux.

(2) Petri Cyrnæi, De bello Ferrar., p. 1205.

Strigonie, pour ressusciter en Allemagne l'assemblée de Bâle. Le bruit courut même que l'empereur Frédéric III favorisait sous main les desseins schismatiques de ce prélat. Mais une telle tentative ne pouvait effrayer personne, ce n'était qu'une intrigue florentine dont les agents furent découverts, et le fantôme de concile s'évanouit, à la première sommation de le faire disparaître que Sixte IV adressa à Frédéric (1). La vérité est que le pape fut déterminé à ne plus combattre Ercole d'Este, par la médiation des ambassadeurs de Frédéric III, les instances des cardinaux opposés à la guerre, la promesse que la ligue fit au comte Jeronimo de le dédommager en l'aidant à acquérir les fiefs de Rimini, de Faenza et même de Ravenne et Cervia, enfin, par la réflexion que l'équilibre italien courrait le plus grand péril, si on permettait à une puissance aussi formidable que Venise d'étendre ses domaines sur le continent (2).

L'entente devint facile. On dit même que l'ambassadeur napolitain, Aniello, avait apporté avec lui un parchemin signé en blanc par Ferdinand, ce monarque laissant ainsi Sa Sainteté arbitre des conditions de la paix (3). On conclut d'abord le 28 novembre 1482 une trêve, puis le 23 décembre on signa une paix définitive,

(1) Raynald., anno 1482, n[i] 23-27. — Infessura, p. 1153. — Macchiavelli, libr. VIII.

(2) Macchiavelli, libr. VIII. — Petri Cyrnæi, De bello Ferrar., p. 1209. — Muratori, Annali d'Italia, anno 1482.

(3) Per Roma si dice che sia venuto messere Aniello ambasciatore del re per trattare la pace, e che abbia portato il foglio bianco al papa. (Diario di Nantiporto), Murat., t. III, part, II, p. 1080.

entre Rome, Naples, Florence et Milan (1). Elle devait durer vingt ans. Outre une alliance entre les parties contractantes, le traité renfermait la garantie des états du duc de Ferrare, un engagement de défense mutuelle, la restitution des conquêtes faites pendant la guerre, un subside triennal pour le comte Jeronimo, en qualité de capitaine de la ligue. Le pape se réserva de décider du sort des Colonna et des Savelli. La faculté fut laissée aux Vénitiens ainsi qu'aux autres puissances de l'Italie de prendre part à ce traité (2).

Le 27 décembre, le duc de Calabre fit son entrée à Rome, il logea au Vatican, où on le combla d'honneurs et de grâces. Trois jours après, le pape lui permit de traverser le territoire de l'Eglise, pour aller au secours du duc de Ferrare et d'emmener avec lui Virginio Orsini (3).

Ce changement inattendu de conduite attira à Sixte IV de sévères critiques. Il était difficile, en effet, de saisir les véritables motifs qui faisaient agir ce pontife. Les contemporains s'arrêtaient à ce qui frappait les regards, et voyant partout l'intervention du comte Jeronimo, disaient que l'oncle n'avait d'autre souci que l'élévation de son neveu. Les historiens postérieurs ont répété que c'était là le mobile unique de la politique de Sixte IV. Certes, nous n'entreprendrons pas de justifier la faiblesse trop réelle de Sixte IV pour Riario, mais

(1) Marino Sanuto, p. 1225.

(2) Raynald., anno 1482, nus 14.

(3) Infessura, Diario, p. 1157.—Diario di Nantiporto, p. 1081. — Jac. Volaterr. Diar. rom., p. 182. — Marino Sanuto, p. 1225.

nous répugnons à croire que ce pape, à qui on ne peut refuser une vaste intelligence, et beaucoup de bon sens, ait voulu dépenser toutes les ressources de son génie et celles de l'Eglise à la fortune de sa famille. Un historien moderne, qui dénigre trop souvent nos pontifes, mais dont les jugements favorables acquièrent par là même plus de valeur, nous semble avoir deviné une partie des vues de Sixte IV, au milieu des événements que nous avons racontés, quand il écrit ces lignes : « Sixte IV avait peut-être de grandes pensées et de nobles projets pour l'indépendance de l'Italie ; sans apprécier la liberté, il connaissait la puissance des républiques, il voulait assurer à la péninsule tous les moyens de repousser les attaques des étrangers et les Barbares, en réunissant la Lombardie à la Toscane, sous l'égide de gouvernements que la confiance et l'amour des peuples rendissent inébranlables. Le plan qu'il avait conçu dans sa tête était digne d'un homme de génie, et même d'un ami vrai de son pays (1). »

Nous nous associons volontiers à cette large manière d'apprécier la conduite d'un grand personnage histori-rique, manière que Sismondi emploie trop rarement. En effet, Sixte IV semblait entendre gronder dans le lointain l'orage des invasions qui devait bientôt éclater sur l'Italie. Dans cette prévision, il ne trouvait pas que la péninsule fût assez compacte, gouvernée qu'elle était par une foule de petits potentats parvenus, dont les intérêts ne s'identifiaient point avec ceux des peuples. Les Médicis à Florence, les Sforza à Milan, lui paraissaient

(1) Sismondi, Hist. des répub. ital., t. XI, p. 113.

beaucoup trop liés aux grandes royautés transalpines. Voilà pourquoi il ne les aimait point; voilà pourquoi il avait voulu d'abord réveiller, chez les peuples, une liberté que les premiers endormaient dans le sein des délices et de la magnificence, et que les seconds avaient enchaînée au char de triomphe d'une grande renommée militaire.

Cette politique personnelle, qui divisait les grandes puissances, se manifestait d'une manière encore plus fâcheuse à l'égard des petites. La Romagne et les Marches étaient littéralement morcelées par une foule de seigneurs, vassaux du Saint-Siége, il est vrai, mais qui n'avaient qu'un but, de s'en rendre indépendants, soit en recherchant des appuis forts, soit en se rendant nécessaires à l'autorité suzeraine. Les Malatesta, à Rimini, les Montefeltro, à Urbino, les Ordelaffi, à Forli, les Sforza, à Pesaro, les d'Este, à Ferrare, les Bentivoglio, à Bologne, les Manfredi, à Faenza, étaient tous autant de potentats qui, dans une occasion donnée, se tournaient contre l'Eglise, ou lui faisaient payer chèrement leurs services. Il n'y en avait pas un seul alors qui n'eût plusieurs fois combattu contre le Saint-Siége. Sixte IV voulait, avec raison, en finir avec un ordre de choses qui paralysait la puissance pontificale et l'humiliait; il voulait anéantir, l'une après l'autre, ces petites principautés feudataires, puis les réunir toutes sous le sceptre d'un homme qui, tenant tout du Saint-Siége, lui donnerait, en retour, son dévouement. Cette conception de Sixte IV, si elle n'était juste, était au moins grande, mais l'homme qu'il avait choisi pour la réaliser, Jeronimo, n'avait ni les talents, ni le caractère que demandent

les grandes choses, il n'était fait que pour les compromettre.

Sitôt la paix conclue; Sixte IV écrivit au duc Ercole que le Saint-Siége et les principales puissances de l'Italie l'avaient pris sous leur protection ; en même temps, par d'autres lettres, il enjoignait au doge de Venise de cesser les hostilités contre un Etat qui relevait de l'autorité de l'Eglise romaine (1). Le cardinal de Gonzague se rendit à Ferrare pour faire exécuter cette injonction (2).

Les Vénitiens ne tinrent aucun compte des sommations du pape. Aguerris par une lutte de quinze années contre les Ottomans, ils virent, avec un orgueilleux dédain, toutes les puissances de l'Italie se liguer contre eux, soit qu'ils se formassent une opinion exagérée de leur force, soit plutôt qu'une coalition de volontés et d'intérêts si divers leur parût peu redoutable. Cette dernière conjecture ne tarda pas à être justifiée. Un congrès des puissances liguées s'ouvrit à Crémone, sous la présidence du cardinal de Gonzague, pour aviser aux moyens de contraindre les Vénitiens à abandonner leur proie. Dès le début, l'assemblée montra qu'aucun des Etats engagés à l'alliance n'avait l'envie de faire la guerre. Les délibérations n'offrirent que de l'indécision. Il fut résolu pourtant que le pape frapperait d'excommunication les ennemis du duc de Ferrare, dans le cas où ceux-ci résisteraient aux sommations de déposer les armes et de restituer leurs conquêtes. Puis, on agita le projet de faire attaquer les domaines de la république à la fois, par le

(1) Petri Cyrnæi, De bello Ferrariensi, p. 1209 et seq.
(2) Diario Ferraresc, ap. Murat., t. XXIV, p. 265.

duc de Milan, le marquis de Mantoue et le duc de Calabre; mais les deux premiers se refusèrent à commencer les hostilités (1). Le résultat le plus énergique du congrès fut donc l'excommunication que Sixte IV lança, contre les Vénitiens, avec toute la solennité et toutes les rigueurs que Clément V avait autrefois déployées, dans une circonstance semblable (2).

L'on était déjà loin du temps où une simple menace de la part de Rome faisait tomber les armes des mains les plus intrépides. Les Vénitiens se raidirent contre les anathèmes du chef de l'Eglise, et en appelèrent de son autorité à celle du concile général (3). D'autant plus décidés à marcher en avant qu'ils voyaient, chez leurs adversaires, plus de mollesse et d'hésitation, ils prirent à leur solde René II, duc de Lorraine, le petit-fils même de René d'Anjou, le compétiteur de Ferdinand, dont ils voulaient exploiter les prétentions à la couronne des Deux-Siciles, et qui devait leur amener 1500 chevaux et 1000 fantassins; puis, ils poussèrent leur général San Severino sur les terres de Milan.

Malgré cette initiative, en apparence vigoureuse, les Vénitiens avancèrent peu. Charles de Lorraine ne fit que paraître sur le théâtre de la guerre; de son côté, San Severino employait toute sa prudence à éviter les engagements (4). A leur tour, les confédérés mettaient, dans

(1) Petri Cyrnæi, De bello Ferrariensi, p. 1210.

(2) Raynald., anno 1483, n[i] 8-16. —Marino Sanuto, p. 1227.

(3) Raynald., ibidem, n[us] 17. — Marino Sanuto, ibidem. — Andrea Navagiero, p. 1183.

(4) Petri Cyrnæi, De bello Ferrar., p. 1213.

leurs opérations, une langueur qui aurait été inexcusable, si elle n'eût été expliquée, d'abord, par la mort du marquis de Mantoue, ensuite par les divisions qui régnaient dans le camp allié. Le duc de Calabre et celui de Milan étaient mécontents l'un de l'autre. Les Vénitiens profitèrent de ce désaccord pour adresser secrètement au duc de Milan des propositions de paix qui refroidirent encore les hostilités. En même temps, une diversion, accomplie sur les côtes de la Pouille par une flotte vénitienne qui s'empara de Gallipoli, de Nardo, de Monopoli, dégoûta Ferdinand et le fit songer à un accommodement.

Les plénipotentiaires des puissances belligérantes se réunirent à Bagnolo. Là, le 7 août 1484, on signa, en dépit des oppositions que fit le légat du pape, un traité de paix dont Venise fut l'arbitre et dont elle retira tout l'avantage. Le marquis de Mantoue y perdit ses nouvelles acquisitions, le duc de Ferrare, la Polésine de Rovigo, c'est-à-dire, la portion de ses Etats qui avait été le prétexte de la guerre (1).

La fin de cette guerre se compliqua, pour Sixte IV, d'une querelle entre les Colonna et les Orsini, querelle qui prit, en peu de temps, un caractère alarmant pour la tranquillité du domaine pontifical. Les membres de la famille Colonna avaient été réconciliés à l'Eglise vers la fin de 1482, au moment où le pape s'était réconcilié avec le roi de

(1) Petri Cyrnæi, De bello Ferrar., p. 1217. – Sabellicus, Hist. rer. Venetar., decad. III, libr. II. — Andrea Navagiero, Storia Venez., p. 1190. — Bruti, Hist. Florent., libr. VIII, p. 376-382.

Naples. Toutefois, à cette époque, Sixte IV n'avait pas rendu la liberté aux cardinaux incarcérés au début de la querelle, bien que l'élargissement de ces prélats eût été une condition expresse de la réconciliation (1). Qu'est-ce qui arrêtait ainsi la clémence du pape? Un journaliste du temps nous l'explique.

D'après un article du traité de paix, les Colonna devaient restituer à Virginio Orsini les comtés d'Albi et de Tagliacozzo que Ferdinand avait enlevés à ce dernier, pour en investir les Colonna, et que ceux-ci n'avaient plus de raison de garder. Virginio Orsini devait, à son tour, payer aux Colonna, comme indemnité, une somme de 14,000 ducats, prix dont les Colonna étaient convenus avec Ferdinand (2). Il y avait eu alors, à cet égard, entre le souverain pontife et un des Colonna, qui avait le titre de protonotaire, une convention particulière (3), et tout porte à croire que les cardinaux prisonniers étaient des otages que le pape retenait en garantie de l'accomplissement du traité. Néanmoins, Sixte IV, cédant aux instances réitérées qui lui étaient faites, finit par les re-

(1) Infessura, Diario, p. 1157 et 1158.

(2) Bruti, Hist. Florent., libr. VIII, ajoute au comté d'Albi celui de Tagliacozzo qui lui est contigu. Effectivement, l'Infessura donne plus loin à entendre qu'il n'était pas seulement question d'un seul fief, attendu qu'il parle de la *detta restituzione di detti contadi*. Sismondi, t. XI, se trompe donc quand il dit que les écrivains postérieurs ont eu tort de donner pour motif à cette querelle la possession du comté de Tagliacozzo, parce qu'il n'en est pas question dans les journaux du temps.

(3) Intro lo detto papa e lui furono fatti certi capitoli e convenzioni (Infessura, p. 1158).

lâcher le 15 décembre 1483, après une détention de dix-huit mois (1). Mais au bout de six mois, les comtés d'Albi et de Tagliacozzo n'étaient point encore remis entre les mains du pape (2).

D'une part, cette prolongation de captivité, de l'autre, ces délais, apportés à l'accomplissement des traités, délais qui ressemblaient fort à un refus, aigrirent à la fois les deux familles rivales, déjà si disposées à se haïr. Il y eut des injures réciproques. On s'épiait mutuellement. Le protonotaire Colonna fut spécialement averti de se tenir sur ses gardes, parce que ses ennemis lui dressaient secrètement des embûches. Le protonotaire se fortifia dans sa maison où ses partisans se rassemblèrent pour lui former une garde volontaire. De leur côté, Virginio et Paolo Orsini armèrent les leurs (3). La situation se tendait de jour en jour davantage. Sur les avis qu'il recevait, à chaque instant, le protonotaire fit des préparatifs de défense qui éveillèrent des inquiétudes chez le pape. Les Orsini, le comte Jeronimo, eurent ordre de se tenir prêts à tout événement, et réunirent leurs milices sur le Monte Jordano et dans le champ de Flore.

Les choses venues à cet état, il n'y avait qu'un moyen d'éviter un conflit, celui de dissiper, s'il était possible, les soupçons qui armaient, l'une contre l'autre, les deux familles. Sixte IV prit ce parti, et envoya les conservateurs et les autres magistrats de la ville au protonotaire, pour l'inviter à se rendre auprès de Sa Sainteté, lui pro-

(1) Infessura, ibidem. — Diario di Nantiporto, p. 1083.
(2) Infessura, p. 1160.
(3) Infessura, p. 1159.

mettant, s'il obéissait, l'oubli de ses torts (1). Touché, en apparence du moins, de cette invitation pacifique, le protonotaire se disposait à se présenter au palais pontifical; déjà il était à cheval pour y aller, lorsque ses gens, à deux reprises différentes, le ramenèrent avec menace (2). Dans cette occasion, le protonotaire éprouva-t-il une sérieuse coaction, ou bien joua-t-il un rôle concerté d'avance? Nul ne saurait le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le pape crut la majesté pontificale gravement offensée par cette conduite. Déclarant donc le protonotaire rebelle au Saint-Siége, il ordonna qu'on s'emparât de sa personne à tout prix (3). Ce fut le signal d'une attaque générale des Orsini contre les Colonna. Ceux-ci se défendirent faiblement, parce que grand nombre de leurs partisans, voyant la main du pape avec les Orsini, craignirent de s'engager dans leur querelle. Le palais du cardinal Prosper Colonna fut saccagé et livré au pillage; les maisons de plusieurs autres nobles citoyens subirent le même sort. Pris de force, le protonotaire fut jeté dans les prisons du Saint-Office. On lui fit son procès et il eut la tête tranchée (4).

Cette lutte à mort des deux premières familles de Rome répandit l'effroi parmi le peuple. Le Sacré Collége et les conservateurs s'interposèrent tour à tour auprès du

(1) Idem, p. 1160. — Diario di Nantiporto, p. 1084.

(2) Diario di Nantiporto, p. 1085. — Infessura, p. 1161 et 1162.

(3) Infessura, p. 1162.

(4) Jacobi Volaterrani rom, diar., p. 196. — Allegretto Allegretti, Diarii Sanesi, Murat., t. XXIII, p. 817. — Infessura, p. 1162-1174.

pape, pour amener une réconciliation, mais inutilement (1). Aucune circonstance ne prouva mieux que celle-ci la funeste influence du comte Jeronimo sur Sixte IV. Le cardinal Giuliano de la Rovère avait embrassé ouvertement la défense des Colonna, et protégeait dans son palais même plusieurs de leurs amis. Le comte lui en fit des plaintes devant le pape, lui reprochant de soutenir les ennemis de l'Eglise. Il s'ensuivit entre eux une vive altercation, dans laquelle le cardinal osa dire que les gens qu'il cachait dans sa maison, bien loin d'être rebelles à l'Église, en étaient au contraire les plus fidèles serviteurs, et que les ennemis de l'Eglise étaient ceux-là mêmes qui voulaient chasser de Rome ces malheureux proscrits. Irrité, Jeronimo menaça d'aller en personne forcer le palais de son cousin et de le saccager, comme il avait fait de celui du cardinal Colonna, après en avoir expulsé les protégés qu'il abritait. Giuliano, qui devait être un jour le grand Jules II, s'effraya peu de cette menace, et n'en continua pas moins ses bons offices à ceux qu'il avait pris sous sa garde. Mais ni ses paroles, ni sa conduite ne firent impression sur l'esprit du pape.

Cependant les Colonna, sentant leur faiblesse, députèrent à Sixte IV pour le supplier de ne point achever leur destruction. Ils offraient de consigner, entre les mains du Sacré-Collége, trois de leurs places-fortes, savoir : Castel Marino, Rocca di Papa et Ardée, en garantie de leur soumission. Avant de répondre, Sixte IV voulut consulter le comte, son neveu. Jeronimo dit : qu'il ne voulait avoir les forteresses des Colonna, qu'à

(1) Id., p. 1167.

coups de canons, et le pape refusa la composition (1). Evidemment Riario visait à la ruine des Colonna, afin de s'approprier les dépouilles de cette puissante famille. Alors, poussés au désespoir, les Colonna s'apprêtèrent à faire payer chèrement les débris de leur fortune. Les choses ne prirent point la tournure dont le comte s'était flatté. Mais Sixte IV ne devait pas voir l'issue de cette lutte. Les inquiétudes qu'elle lui causait, jointes aux douleurs de la goutte, le firent tomber gravement malade le 2 août 1484. La nouvelle de la paix de Bagnolo arriva le lendemain même ; elle lui apportait une cruelle déception. Après avoir profondément remué l'Italie, fait deux ligues, combattu avec et contre les Vénitiens, rêvé les plus grands avantages temporels pour le Saint-Siége et pour sa famille, voilà qu'on venait de conclure une paix, sans lui, et malgré lui, et que les Vénitiens seuls recueillaient les fruits de tant de combats et de négociations ! Il n'écouta qu'avec un indicible abattement le récit du messager. A plusieurs reprises, il lui demanda : si la décision du congrès était irrévocable, et sur sa réponse que la paix était définitive, il s'écria : qu'il ne pouvait approuver un pareil traité. L'émotion lui causa un évanouissement. Il trouva pourtant encore assez de force pour bénir le messager. La fièvre redoubla, et le mal fit de si rapides progrès, qu'on n'eut pas le temps de lui administrer les sacrements de l'Eglise. On récita les prières des agonisants et il mourut le 12 août vers le soir (2).

(1) Infessura, p. 1168. — Voir Raphaël de Volterre, Antropologia, libr. XXII, p. 316.

(2) Marino Sanuto, p. 1234.— Jacobi Volaterrani Diar. rom., p. 199 et seq.

Si La Rovère, au lieu d'occuper le siége de Pierre, eût porté la couronne de Naples ou tenu le sceptre grand-ducal de Milan, il aurait été, sans contredit, le premier souverain de son époque. Nul n'avait plus d'autorité dans le caractère, nul ne réussissait mieux à se faire obéir, nul ne concevait de plus vastes plans. Il savait, dans l'occasion, déployer une royale libéralité. Il y avait de la grandeur dans ses vues et de la magnificence dans ses idées. Sa politique domina constamment celle des princes de l'Europe. Il était sans rival pour conduire une négociation, et dans ses entreprises guerrières la fortune n'avait pour lui que des faveurs. Mais, comme chef de l'Eglise, ses complaisances pour les Riario, le caractère un peu trop mondain de sa politique et sa bienveillance imprévoyante ont fait tort à sa mémoire (1).

Toutefois, si l'inexorable histoire condamne, dans Sixte IV, quelques défauts dont souffrit, sous son règne, le gouvernement de l'Eglise, elle se plait à reconnaître en lui des vertus très-réelles et une sincère piété. Sa dévotion envers la Mère de Dieu mérite d'être citée. Il avait composé, étant cardinal, un traité sur l'Immaculée conception. Devenu pape, il en institua la fête, avec celle de la Présentation, et fit élever, en l'honneur de la reine du ciel, la belle église de Sainte-Marie del Popolo (2).

(1) Bruti, Hist. Florent., libr. VIII, p. 384. — Jacobi Philippi Bergom. chron. supplement., libr. XVI, p. 384. — Naucleri Chronographia generat. XL, p. 1106. Cet historien fait observer que les procédures de Sixte IV contre les Vénitiens lui avaient suscité un grand nombre de détracteurs passionnés.

(2) Anonymus in vita Sixti IV, Murat., t. III, part. II, p. 1066. —Ciacconius, p. 9 et Oldoinus, in additamentis, p. 30.—Novaës,

Sa charité s'attachait surtout à secourir les grandes familles qu'avaient frappées les revers de fortune. Il s'occupa aussi de venir en aide aux enfants abandonnés. Cet homme si fier, si absolu dans ses volontés, si terrible à ceux qui lui résistaient, savait trouver, plus que tout autre, de bienveillantes paroles, quand il lui arrivait d'être en face de la souffrance ou du malheur (1).

La gloire sans mélange de Sixte IV est d'avoir été le restaurateur de Rome. Quoique Martin V, Eugène IV, Nicolas V et Paul II eussent déjà travaillé à rendre à cette capitale sa splendeur antique, Rome avait tant souffert des siècles et de la barbarie qu'il restait beaucoup à faire. Sixte IV dégagea les places pnbliques des bâtiments qui en brisaient les lignes ou en rétrécissaient l'enceinte, et élargit les rues trcp étroites. Les deux parties de la ville, séparées par le Tibre, n'avaient, pour communiquer entre elles, que le vieux pont Ælius, insuffisant à une circulation active; Sixte IV fit reconstruire, à l'imitation des ponts antiques, entre le palais Corsini et le palais Spada, le pont d'Antonin, ruiné depuis longtemps, et que l'on appelait *ponte rotto*. Il lui imposa son nom, qu'il garde encore aujourd'hui (2). Sa munificence répara encore les aqueducs, bâtit des palais entiers, releva celui de Latran, édifia au Vatican cette

in Sixto IV, p. 36 et seq.—Barthol. Snaregæ comment. de rebus Genuensibus, Murat., t. XXIV, p. 53. — Pompeo Pellini dell' histori. di Perugia, libr. XV, part. II, p. 816.

(1) Jac. Volaterr. Diar. rom., p. 101.—Marini, Degli Archiatri, t. I, p. 199.

(2) Anonymus, p. 1064. — Venuti, Roma moderna, t. IV, p. 1013.

Chapelle-Sixtine, que le pinceau de Michel-Ange devait rendre plus tard si splendide et si célèbre ; refit, depuis les fondements, l'hôpital du Saint-Esprit, répara ou construisit un nombre incroyable d'églises. Enfin, comme Auguste, il avait trouvé une Rome de briques, et comme cet empereur, il laissa une Rome de marbre (1).

Pour l'exécution de ces travaux, Sixte IV se servit principalement de l'architecte Baccio Pintelli, de Florence, dont le talent paraît avoir gagné toute la confiance du pape (2). Nous ne voyons pourtant pas que ce pontife, dans ses restaurations, se soit préoccupé beaucoup de la Rome impériale dont les restes intéressaient, à un si haut degré, les humanistes du XV[e] siècle. Tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour embellir cette Rome chrétienne que la Papauté avait élevée sur les ruines de la première. Dans son goût architectural, Sixte IV avait l'esprit exclusivement chrétien. Non qu'il manquât de sens pour apprécier la beauté des monuments païens, il aimait au contraire à en visiter les nobles débris ; et plus d'une fois, accompagné d'un camérier, à pied ou porté en litière suivant l'état de sa santé, on le vit errer en amateur à travers les ruines de la vieille Rome (3). Le soin qu'il prit de restaurer la fameuse statue équestre de Marc-Aurèle suffirait à montrer que Sixte IV, au besoin,

(1) Raphaël Volaterr., Antropol., libr. XXII, p. 316. — Anonymus, p. 1064 et seq. — Marino Sanuto, p. 1234. Naucleri Chronograph. generat. L, t. 1107. — Ciacconius, p. 9 et Oldoinus in additam., p. 30 et seq.

(2) Vasari, p. 334.

(3) Jacobi Volaterrani, Diar. rom., p. 185 et 189.

comprenait le mérite de l'antiquité. Mais l'idée de ce pontife perce évidemment dans ses ouvrages ; il voulait élever une Rome papale qui triomphât, par sa splendeur, de cette Rome impériale dont les souvenirs idolâtres semblaient encore disputer l'empire à la croix de Jésus-Christ. Du reste, cette affectation de montrer la victoire du christianisme sur le paganisme était dans l'esprit du XV[e] siècle, nous la retrouvons empreinte sur quelques monuments de cette époque. Par exemple, à la fameuse Chartreuse de Pavie, on voit, dans les soubassements extérieurs de l'église, les figures de plusieurs personnages célèbres de la gentilité. Elles ne sont là évidemment que pour témoigner que l'ordre de choses auxquel elles appartiennent a été vaincu par le nouveau. Quand on passe en revue les travaux accomplis par Sixte IV, pendant son règne, on se demande comment treize années ont pu suffire à ce pape pour venir à bout de tant d'entreprises ; car les édifices romains qu'il construisit ou restaura sont en tel nombre, qu'on bâtirait un vaste palais avec les seules pierres qui portent les inscriptions de ce pape (1).

Sixte IV, d'autre part, s'est acquis des titres immortels à la reconnaissance des savants, par le zèle qu'il montra pour favoriser le progrès des lumières classiques. La bibliothèque du Vatican, fondée par Nicolas V, était restée dans l'état où l'avait laissée ce grand pontife. Sans

(1) Ædificia, quæ Romæ Sixtus excitavit, tot sunt, ut ex solis lapidibus, quibus ejus nomen et insignia ad singula ædificia insculpta visuntur, ingens palatium confici posse putemus. (Oldoinus, in addit. ad Ciacconium, p. 30).

la négliger, ses successeurs ne s'en étaient point activement occupés. Sixte IV reprit l'œuvre de Nicolas. Il envoya de nouveau, à grands frais, dans toute l'Europe, des hommes habiles pour recueillir les manuscrits qui avaient échappé aux premières investigations, ou en tirer des copies authentiques. Il augmenta de la sorte beaucoup le dépôt bibliographique de Nicolas, lui donna pour conservateur le célèbre Platina, et le premier, mit à la disposition des savants ces inestimables richesses, en les rendant publiques (1).

Le journaliste Infessura calomnie Sixte IV quand il dit (2) : que ce pontife refusait aux professeurs de l'Université de Rome leurs traitements, et que Giovanni de' Marcellini, réformateur des études, s'étant, un jour, présenté à Sa Sainteté pour réclamer les prix convenus, Sixte IV aurait répondu : « Ne savez-vous pas que nous avons promis cette somme avec l'intention de ne pas la payer (3)? » Cette vile anecdote serait à peine vraisemblable d'un Caligula ou d'un Domitien. Peut-on l'admettre d'un pape, quand elle vient d'une main ennemie, et quand elle contredit le caractère et les actes de celui

(1) Ciacconius, p. 10. — L'Arioste, dans ses satires dit :

Di libri antichi anco li puoi proporre
Il numero grande, che per publico uso
Sisto da tutto il mondo fe raccorre.

—Tiraboschi, Storia della letterat. italiana, t. VI, part. I, p. 144.

(2) p. 1184.

(3) Nous nous étonnons que Renazzi, Storia dell' universita di Roma, t. I, p. 195, ait cité ce fait comme étant incontestable, surtout après les doutes émis par le judicieux Tiraboschi, t. VI, part. I, p 73.

qui en est l'objet ? Un historien qui ne flatte point d'ailleurs la Rovère dit : qu'aucun pontife ne fut plus que Sixte IV porté à la libéralité, plus gracieux dans ses dons, plus disposé à s'attacher les hommes par des bienfaits (1).

Les nécessités pécuniaires, pour un pontife qui entreprenait tant de choses, lui firent, il est vrai, à deux reprises différentes, prélever une taxe sur le traitement des professeurs de la Sapienza (2). Mais il y a loin de là au refus brutal allégué par l'Infessura. Nous avons plus d'une preuve, du reste, que Sixte IV rétribuait largement les professeurs d'une réputation méritée. Un des ornements de la Sapienza, sous son règne, fut Ambrogio da Cora. Ce personnage, né dans la campagne de Rome, était revenu dans sa patrie, après avoir étudié à Paris avec le plus grand succès, et jeté le plus vif éclat comme professeur. Sixte IV lui donna la chaire de théologie, avec un ample traitement (3).

Un autre personnage, non moins savant et célèbre qu'Ambrogio da Cora, Marco Vigerio, nous fournit une autre preuve de la munificence de Sixte IV envers les professeurs. L'histoire raconte que Marco Vigerio soutint, en présence du pape, un examen de deux heures,

(1) Nemo ad eam diem Pontificum, nec animo ad liberalitatem propensior, nec in dando hilarior, neque in promerendis hominibus promptior fuisse. (Raphaël Volaterranus., dans son Antropol., libr. XXII, p. 315, il ajoute : Liberalissimus omnium pontifex negabat nunquam).

(2) Renazzi, t. I, p. 195.

(3) Coll' assegnamento di ampio stipendio. (Renazzi, t. I, p. 112).

sur des questions ardues qui lui furent posées dans le moment même. Sixte IV voulut argumenter le répondant. Celui-ci fit face à tout, et déploya tant d'érudition et de dialectique, que le pontife émerveillé le nomma sur le champ maître en théologie, dans la Sapienza, avec trois cents scudi de provision. Or, il est dit que, loin d'amoindrir cette première faveur, Sixte y ajouta de nouvelles gratifications (1). Le vieux Francesco Filelfo nous apprend, à son tour, qu'il fut attiré à Rome par les bienfaits de la Rovère. Ermolao Barbaro, dans la dédicace de sa paraphrase de Themistius, loue notre pontife de sa libéralité envers les savants (2).

La protection que Sixte IV accordait aux lettres n'avait pourtant ni l'éclat ni l'extension de celle de Nicolas V. Il se bornait aux grands noms et aux grandes œuvres. Nicolas V accueillait les moindres opuscules par esprit d'encouragement, la Rovère ne tenait aucun compte de ces bluettes vulgaires, produits de talents médiocres et prétentieux (3). Les humanistes délaissés, à l'occasion de semblables offrandes, n'ont point épargné la calomnie au pontife. De là les témoignages contradictoires que l'on rencontre dans les auteurs contemporains sur sa libéralité.

Mais si la protection littéraire de Sixte IV fut plus restreinte que celle de Nicolas V, on doit dire que les savants n'avaient plus besoin, au même degré, du patronage souverain que les premiers débuts de la renais-

(1) Garimberto, Vite d'alcuni papi et card., libr. II, p. 167.
(2) Tiraboschi, t. VI, part. I. p. 73.
(3) Renazzi, t. I, p. 196.

sance avaient rendu nécessaire. Le mouvement une fois imprimé, la faveur publique s'était, pour ainsi dire, chargée de le continuer. Nous avons peine aujourd'hui à nous rendre compte de l'engouement qui régnait pour les savants, à cette époque du XV[e] siècle. L'imprimerie, en propageant leurs œuvres, popularisait leur renommée. Ils étaient regardés comme des demi-dieux, on leur décernait une sorte de culte. Les cités rivalisaient entre elles de zèle, pour leur offrir des chaires de philosophie, de langues, autour desquelles se pressaient des flots d'auditeurs avides de les entendre et fiers de les avoir pour maîtres. Et puis, il y avait les académies. Ces cercles littéraires servaient à entretenir l'émulation, à imprimer l'élan. Les savants apprenaient là à se connaître, à s'estimer. C'était aussi là qu'ils se communiquaient leurs idées, leurs travaux, leurs découvertes et que se formait l'opinion.

Nous avons parlé de l'Académie romaine de Pomponius Lætus, à l'occasion des rigueurs exercées contre elle par Paul II. Cette société n'avait pas tardé à sortir de ses ruines, sous Sixte IV, et à redevenir florissante (1). Grâce au patronage éclairé de la maison d'Aragon, Naples s'était également enrichi d'une Académie, connue sous la dénomination d'Académie de Pontano. Ce savant n'en était pourtant pas le premier auteur. Elle devait son origine à l'historien Antonio Beccadelli, dit Panormita. Mais elle a retenu le nom de son membre le plus illustre.

Gioviano Pontano avait vu le jour à Ceseto dans l'Ombrie. Le hasard le conduisit à Naples, où l'amitié de

(1) Tiraboschi, t. VI, part. I, p. 113.

Beccadelli et ses propres talents firent sa fortune. C'était tout à la fois un grand historien, un grand poète, un grand philosophe que Pontano. Il exerça une influence considérable sur le développement littéraire de la seconde moitié du XVe siècle. Quoique bien inférieurs à Pontano, plusieurs autres savants remarquables, comme le critique Francesco Poderico, le jurisconsulte Michele Riccio, et surtout les poètes Gabriele Attilio et Giacomo Sannazaro, illustrèrent cette académie (1). Florence en avait deux, celle du couvent du Saint-Esprit qui remontait aux premiers jours de la renaissance, et l'Académie platonique, fondée par Cosimo Médicis. La philosophie était, à la vérité, l'objet principal de ceux qui fréquentaient ce dernier cercle littéraire, mais on s'y occupait aussi de poésie, d'éloquence et de commentaires sur les auteurs classiques. Avec Marsile Ficin, deux personnages l'honoraient d'une manière spéciale, c'étaient Pico della Mirandola et Angelo Poliziano. Pico était un tout jeune homme qu'une mort prématurée empêcha d'arriver à la maturité du talent, mais son enfance avait été un phénomène et sa jeunesse était un prodige d'érudition et de science sérieuses. Pico dévorait les livres, et son incroyable mémoire ne lui laissait rien perdre de tout ce qu'il avait lu. Personne n'ignore le fameux défi, qu'il porta à l'âge de vingt-trois ans, d'argumenter, contre qui que ce fût, sur neuf cents propositions de dialectique, de morale, de

(1) Tiraboschi, ubi supra, p. 113. — Apostolo Zeno, Dissertazioni vossiane, t. I, p. 305 et seq., et t. II, p. 172 et seq. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, libr. XXVIII, c. III.

physique, de mathématique, de théologie, de magie naturelle et de cabale (1).

Angelo Poliziano, né à Montepulciano, avait autant d'étendue d'esprit que Pico della Mirandola, mais avec moins de facilité et moins d'éclat. Philologue, poète, traducteur, érudit, critique, philosophe, épistolaire, Poliziano était tout cela à un degré très-distingué. Aucun humaniste n'avait encore pénétré aussi profondément que lui dans le génie de la langue latine et nul ne s'exprimait avec plus d'élégance et de correction (2). L'académie platonique comptait encore plusieurs noms dont la célébrité est arrivée jusqu'à nous, comme Cristoforo Landino, Giovanni Cavalcanti, Felippo Valori, Francesco Bandini et l'architecte Leo Baptista Alberti (3).

Quantité d'autres villes jouissaient de semblables réunions savantes, vers les quelles se dirigeaient les humanistes de chaque pays, et qu'ils s'efforçaient à l'envi de glorifier par leurs travaux littéraires. Le service le plus important, que les protections souveraines rendaient alors aux lettres, était de procurer aux hommes studieux la faculté d'exercer leurs talents, en recueillant pour eux ces magnifiques dépôts de livres dont le prix dépassait de beaucoup les moyens des simples particuliers et dont l'acquisition ne devenait possible qu'à ceux qui disposaient de la fortune publique.

Parmi les princes qui comprenaient alors leur mission à cet égard, nous devons mentionner Lorenzo Médicis.

(1) Tiraboschi, t. VI, part. I, p. 372 et seq.

(2) Id., t. VI, part. III, p. 1068 et seq.

(3) Idem, t. VI, part. I, p. 104.

Ses agents ne cessaient de fouiller l'Europe dans tous les sens, pour y chercher des livres. A deux reprises diverses, il envoya, auprès du sultan Bajazet, le célèbre Jean Lascaris, afin de pouvoir accomplir avec sécurité ses investigations en Grèce. Lascaris parcourut deux fois les régions de l'Orient, et, dans le compte-rendu de son second voyage, il déclarait avoir recueilli, à force d'argent, deux cents manuscrits antiques, dont quatre-vingts renfermaient des ouvrages non connus (1). On ne saurait exprimer le bonheur qu'éprouvait le petit-fils du grand Cosimo, lorsqu'en la compagnie de Pico et de Poliziano, il recevait quelques-uns de ces trésors littéraires : « Je voudrais, leur disait-il dans le transport de sa joie, je voudrais que vous pussiez me fournir l'occasion d'acheter tant de livres, que ma fortune devînt insuffisante, et que je me visse obligé d'engager mes meubles pour les payer (2) ». Mais ici, nous ne devons pas oublier que notre but n'est point de raconter ce que les princes séculiers firent pour la cause de la renaissance. Il nous suffit de dire que la Papauté n'était pas la seule puissance occupée à propager les lumières, et que, si elle donnait de nobles exemples, elle avait de nobles imitateurs.

(1) Tiraboschi, t. VI, part. I, p. 137.
(2) Ginguené, Hist. litter. d'Italie, t. III, c. XX.

LIVRE QUATORZIÈME.

—

SOMMAIRE.

Election d'Innocent VIII. — Notice sur ce pape. — Son caractère. — Revirement de la politique du Saint-Siége. — Faveur du cardinal Giuliano della Rovère. — Commencement des brouilleries entre Innocent VIII et Ferdinand de Naples, à l'égard du cens. — Caractère de Ferdinand et de son fils Alphonse. — Projet de ce dernier pour abaisser les barons du royaume. — Tentative pour se rendre maître d'Aquila. — Cette ville se range sous la protection du Saint-Siége. — Conjuration des barons contre Ferdinand. — Ils se lient avec Innocent VIII. — Appel de René II d'Anjou en Italie. — Innocent VIII déclare la guerre à Ferdinand. — Florence et Milan se rangent du côté de Naples. — Mollesse de la guerre. — René II ne peut se rendre en Italie. — Innocent VIII se détermine à faire la paix avec Ferdinand. — Ferdinand, échappé au danger, méprise le traité de paix. — Vengeance exercée par ce prince contre les barons napolitains. — Indignation du pape. — Mission de l'évêque de Césène à Naples. — Insolence du roi. — Menace d'Innocent VIII. — Ferdinand, après une arrogante opposition, fait sérieusement la paix avec le pape. — Innocent VIII veut faire la guerre aux Turcs. — Histoire de Gem ou Zizim, frère du sultan Bajazet. — Il arrive à Rome. — Projet pour l'opposer à Bajazet, sans résultat. — Paix de l'Orient et de l'Occident. — Expulsion des Maures en Espagne par Ferdinand le Catholique. — Finances de la Papauté. — Situation

politique des États-Pontificaux sous Innocent VIII. — Inconvénient des vicariats. — Insolence des Orsini. — Origine du brigandage. — Révolte d'Osimo, de Pérouse, d'Aufidia. — Conjurations et assassinats. — Mort d'Innocent VIII. — Jugement sur ce pontife.

Les funérailles de Sixte IV furent célébrées par des troubles. Les partis s'agitaient. Rome entière se leva en armes. D'un côté étaient les Orsini, de l'autre, les Colonna redemandant leurs maisons et leurs châteaux. Le comte Jeronimo occupait le Château-Saint-Ange avec ses milices; les cardinaux se fortifiaient dans leurs palais. Il s'ensuivit des collisions, des meurtres, des incendies, des pillages dans plusieurs quartiers de la ville. Mais les cardinaux finirent par persuader au comte Jeronimo de remettre le Château-Saint-Ange entre les mains du Sacré-Collége, moyennant 4,000 ducats. Riario sortit de Rome à la suite de cette transaction. Son départ ramena un instant le calme; les cardinaux en profitèrent pour s'occuper de l'élection du nouveau pape (1). Il était important qu'elle ne traînât pas en longueur, car la situation était extrêmement tendue et menaçante.

Le 26 août, vingt-cinq cardinaux entrèrent au conclave. Les premiers moments furent consacrés à rédiger deux séries d'articles déstinés à devenir la règle de l'administration future. Un article de la seconde série por-

(1) Diario di Nantiporto, Murat., t. III, part. II, p. 1091. — Infessura, ibidem, p. 1185-1189. — Marino Sanuto, Murat., t. XXII, p. 1234 et seq. — Bruti, Hist. Flor., libr. VIII, p. 385. — Macchiavelli, libr. VIII.

tait que le pape, trois mois après son couronnement, s'occuperait sérieusement de réformer le chef et les membres de la cour romaine; un autre : qu'il convoquerait un concile général, sitôt que les circonstances le permettraient, pour organiser une expédition sainte, et corriger les abus et la corruption qui déshonoraient la face de l'Eglise universelle (1).

Tous les électeurs signèrent ce compromis, à l'exception de Foscaro qui se retira, disant : qu'il signerait quand tous les autres l'auraient fait. Mais, quand ensuite on lui porta l'acte dans sa cellule, il répondit qu'il ne signerait jamais. Le candidat qui se présenta d'abord avec le plus de chance fut Marco Barbo, le neveu de Paul II. Il eut onze voix au premier scrutin (2). Les cardinaux de Melfi, de Naples, de Sienne, de Lisbonne, de Borgia, furent ceux qui approchèrent le plus de Barbo. La Rovère vint alors vers ce dernier et s'engagea à lui procurer encore trois voix, s'il voulait céder son palais au cardinal d'Aragon. Mais Barbo refusa. C'était peut-être ce que désirait la Rovère, car ce candidat ne lui plaisait point, et il se tourna du côté du cardinal de Melfi, Jean-Baptiste Cibo, qui paraissait réunir le plus de sympathie après Barbo. Dailleurs, Melfi était, pour ainsi dire, la créature de la Rovère; c'était ce dernier qui l'avait fait élever à la pourpre, et il espérait, sous son règne, conserver tout pouvoir (3).

(1) Codex, 980, Diarium a Joanne Burchardo compositum, manuscrit de la bibliothèque Corsini, p. 33.

(2) Petrus Bembus, Hist. Venet., p. 18.

(3) Lettre de Guid. Antonio Vespucci à Lorenzo Médicis, Fabroni, t. I, p. 256.

La nuit du 28 au 29 fut employée à recueillir des suffrages en faveur du cardinal de Melfi. Les choses furent conduites avec tant d'habileté, qu'avant le jour le chef de la cabale pouvait compter sur dix-sept voix. Mais ceux qui consentaient à faire pape Jean-Baptiste Cibo, ne voulaient point le faire sans conditions, et ils exigèrent, dit-on, du candidat, des promesses qui les concernaient personnellement sans doute. Quelles étaient ces promesses? l'histoire ne le dit point avec certitude. L'Infessura en cite plusieurs peu canoniques, mais ce journaliste se hâte d'ajouter : que bien des bruits, répandus alors, ne s'étant pas trouvés vrais plus tard, il faut croire que l'envie et la malveillance débitèrent plus d'une calomnie (1). Ce qu'il y a de certain c'est que le candidat fut aperçu dans sa cellule, à genoux devant une table où il écrivait quelques signatures qu'attendaient plusieurs cardinaux, debout auprès de lui, et qui se retirèrent satisfaits (2). Ceux des électeurs qui s'étaient tenus à l'écart, voyant que l'élection de Cibo allait être faite sans eux, se réunirent à leurs collégues et le cardinal de Melfi fut proclamé pape sous le nom d'Innocent VIII. (*Pièces justificatives* n° 3).

Jean-Baptiste Cibo était Génois. L'illustration ne manquait pas à son nom. Sa famille se rattachait à celle des Tomacelli de Naples, qui avait déjà fourni Boniface IX. Son père, Aaron Cibo, portait le titre de comte, et avait

(1) P. 1190.

(2) Manuscrit de Burchard, p. 37-42.—Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi, in-4. t. I, par M. de Bréquigny, p. 73-76. — Diario di Nantiporto, p. 1091. — Infessura, p. 1189.

été, à Naples, successivement vice-roi de René d'Anjou et d'Alphonse d'Aragon, puis sénateur de Rome sous Calixte III, en 1455 (1). Si l'on ajoute foi à quelques historiens, la jeunesse de Cibo aurait été déréglée. La preuve que l'on en donne, c'est que deux enfants, Franceschetto et Theodorina portaient son nom. Si l'on en croit d'autres, il aurait été engagé aux liens d'un légitime mariage (2).

Nous sommes d'autant plus porté à nous ranger au témoignage de ces derniers, que nous n'avons vu nulle part que la paternité de Cibo ait nui à sa réputation dans aucune circonstance de sa vie; elle ne l'avait point empêché de devenir évêque de Savone, puis de Melfi, enfin cardinal, elle ne fit nul obstacle à son élection, et il ne vint à l'idée de personne de lui reprocher ce fait ou d'en tirer mauvaise augure. D'ailleurs, depuis qu'il était entré dans l'Eglise, la conduite de Cibo avait été constamment pleine de gravité, et dans l'exercice des divers emplois qui lui étaient échus, il s'était fait remarquer par une certaine sévérité de principes. L'estime générale lui était

(1) Marini, Degli Archiatri pontifici, t. I, p. 228. — Vitale, Storia diplomatica de' senatori di Roma, t. II, p. 430.—Infessura, p. 1189. — Bruti, Hist. Flor., libr. VIII, p. 385 et seq. — Oraison funèbre du pape Innocent VIII, par Leonello, évêque de Concordia, dans les additions d'Oldoin à Ciacconius.

(2) Ciacconius, Marino Sanuto, p. 1236, affirment que Jean-Baptiste Cibo avait été marié; Panvini et le cardinal Egidius de Viterbe ne parlent ni de mariage ni de relations illégitimes, ce qui est une forte présomption en faveur du mariage; Porcio, conjur. de' baroni del regno, t. VI, libr. IV, p. 17 Raffaele de Volterre et Philippe de Bergame accusent seuls Cibo.

acquise, et il la méritait par son caractère simple, modeste, son amour pour la justice et la paix. Nul n'était plus conciliant, nul ne savait mieux captiver l'affection de ceux qui l'approchaient; l'affabilité perçait dans toutes ses manières; il pardonnait sans peine les injures, et sa douceur était proverbiale (1). Malheureusement il résulte des nombreux portraits que les historiens nous ont laissés de lui, que c'était un homme plutôt porté au bien que susceptible de l'accomplir, et plutôt fait pour recevoir la direction d'autrui que pour l'imprimer lui-même aux autres. Plein de calme et de dignité dans les affaires, imposant dans la représentation, judicieux et fin dans le conseil, mais manquant et de cette activité d'âme qui met tout en mouvement autour de soi, et de cette énergie de volonté qui domine les hommes, il avait de l'autorité les dehors, non l'action. Mais pour tenir le gouvernail de l'Eglise dans les circonstances critiques où se trouvaient les choses, pour réformer les abus, rétablir la discipline, ramener dans le clergé l'esprit sacerdotal, il aurait fallu un pontife en qui l'énergie du caractère se fût unie à la justesse des idées et à la droiture des intentions. Innocent VIII était donc insuffisant aux besoins de la situation (2).

(1) Lettre de Guid Antonio Vespucci et de Loisius Andrea Locti à Lorenzo, dans Fabroni p. 256 et 259, t. I. — Oraison funèbre par l'évêque de Concordia. — Ubertus Folietta, dans les additions d'Oldoin. — Voir aussi le supplément aux vies des pontifes dans Platina, édition de Paris 1505, et Philippi Bergom. chron. supplem., libr. XVI, p. 399. — Novaës, t. VI, p. 76.

(2) Bonus in se fuit et semper justitiam in proposito habuit

Toutefois, malgré cette mollesse de caractère, Innocent VIII débuta par une certaine vigueur dans l'administration de Rome. Tout d'abord, il imposa silence aux hostilités que les barons exerçaient les uns contre les autres; commença par chasser de la ville les plus turbulents, et réussit, la veille de son couronnement, par les faire tous partir (1). Il s'appliqua ensuite à détruire le brigandage qui s'était emparé de la cité pendant la vacance du Saint-Siége. Les voleurs et les assassins furent activement poursuivis; il prit pour règle de ne faire grâce à aucun d'eux (2); les marchandises dérobées furent restituées aux légitimes possesseurs, ce qui ramena la sécurité et le bon ordre. Dans la nomination des officiers civils, il ne voulut point se fier au hasard, ni à des recommandations mensongères, il les choisissait lui-même sur des notes précises et sûres. Quant aux audiences, on n'avait qu'à s'en louer, parce qu'il possédait le secret de contenter tout le monde, soit qu'il accordât, soit qu'il refusât ce qui lui était demandé (3).

Il y eut un revirement complet dans la politique du Saint-Siége. Le pontificat précédent avait été tout à la guerre, celui d'Innocent s'annonça pour le maintien de la paix absolue. A l'intérieur, par exemple, au lieu de continuer avec les Orsini, contre les Colonna, la lutte

et nisi fuisset impeditus a dictis ejus æmulis et inimicis, certe ostendisset qualitatem animi sui erga Ecclesiam. (Infessura, p. 1190).

(1) Diario di Nantiporto, p. 1092.

(2) Gratias malorum non fecit. (Infessura, p. 1192).

(3) Oraison funèbre, dans les additions d'Oldoin.

engagée vers les derniers jours de Sixte IV, on laissa les Colonna se remettre en possession des places qu'ils avaient perdues (1), et on chercha à réconcilier les deux partis. Les Orsini même ne tardèrent pas à s'apercevoir que les faveurs du gouvernement nouveau n'étaient pas pour leur famille, car la préfecture du palais apostolique fut ôtée à Virginio Orsini. Il s'ensuivit de leur part une défiance qui nuisit à l'efficacité de la médiation pontificale. Innocent VIII ayant témoigné le désir d'avoir en gage quelques-unes des places occupées par les deux maisons, les Colonna se soumirent volontiers à cette condition de l'arbitrage, mais les Orsini refusèrent net de confier aucun de leurs fiefs aux mains du pape, qui se rangea dès lors ouvertement au parti des Colonna, sans toutefois épouser leur querelle (2). A l'extérieur, les princes chrétiens furent invités à renoncer à leurs discordes, pour s'unir dans la communauté d'un même intérêt, celui de combattre les Osmanlis (3). On se retourna du côté de Venise (4), et surtout de Florence. Innocent VIII manifesta à l'ambassadeur de cette dernière république l'opinion la plus avantageuse sur Lorenzo Médicis, lui déclara qu'il était dans l'intention de le consulter en toute circonstance importante, et portait à sa famille l'affection la plus sincère et la plus dévouée (5).

(1) Muratori, Annali d'Italia, anno 1484.

(2) Infessura, p. 1195.

(3) Bzovii annales, anno 1485, nus 1.

(4) Marino Sanuto, p. 1236. — Andrea Navaggiero, Storia Veneziana, p. 1192.

(5) Fabroni, t. II, p. 263.

Ce changement, qui donnait un si fier démenti à toute la conduite politique de Sixte IV, était pourtant le fait du cardinal de la Rovère, neveu de ce pape. Mais nous avons vu que ce prince de l'Eglise n'avait pas toujours applaudi aux actes du dernier règne. Il s'était irrévocablement acquis la confiance d'Innocent VIII, par la supériorité de ses talents, l'ascendant de son caractère et surtout par l'influence décisive qu'il avait exercée sur l'élection. Pour lui plaire, Innocent avait continué Giovanni della Rovère dans la charge de préfet de Rome, et l'avait de plus nommé capitaine général de l'Eglise (1). L'ambassadeur florentin écrivait confidentiellement à Lorenzo : « Envoyez une bonne lettre au cardinal de Saint-Pierre-in-Vincula, car il est pape et plus que pape (2). »

Quelque soin que se donnât Innocent VIII pour assurer la paix autour de lui, il était pourtant près de la guerre. L'attitude qu'on prit vis-à-vis de Naples eut de sérieuses conséquences et amena des complications auxquelles personne ne s'attendait, le pape moins que tout autre peut-être. A la nouvelle de l'élection de Jean-Baptiste Cibo, Ferdinand avait fait éclater sa joie. Le nouveau pape, disait-il, sortait de la cour de son père Alphonse, mille obligations l'attachaient à la maison d'Aragon, il espérait donc le mettre dans ses intérêts, et, tout d'abord, le voir confirmer la décharge du cens qu'il avait

(1) Infessura, p. 1192. — Diario di Nantiporto, p. 1093.

(2) Parebbemi dovossi... scrivere una buona lettera a S. Pier. in Vincula, perchè... lui e papa e plusquàm papa. (Lettre de Guid Antonio Vespucci à Lorenzo, dans Fabroni, t. I, p. 266).

obtenue de Sixte IV. L'ambassade qu'il envoya à Rome, pour complimenter Innocent sur son élévation, avait pour mission spéciale d'insister sur ce dernier point, en représentant que les dépenses provoquées par le siége d'Otrante, et les forces militaires que la position du royaume des Deux-Siciles, depuis qu'il touchait aux frontières de l'empire Ottoman, l'obligeait de tenir sur pied, pour s'opposer aux entreprises probables de l'ennemi commun, avaient, plus que jamais, rendu nécessaire l'exemption du tribut.

Le pape accueillit avec sa bienveillance accoutumée les félicitations du roi. Mais dès que l'ambassade toucha à la matière de l'exemption, il déclara formellement, qu'il n'était pas dans ses intentions de continuer cette faveur, réclama hautement les droits du Saint-Siége, et pour montrer qu'il ne voulait pas s'en tenir à de vaines paroles, il y ajouta un acte significatif. Le 29 janvier 1485, une seconde ambassade du roi étant venue lui offrir la haquenée blanche et l'hommage-lige, Innocent refusa l'hommage et le présent (1). D'ailleurs, le pape avait, contre Ferdinand, des griefs d'une autre nature qu'il se réservait de mettre sur le tapis dans une occasion favorable. Le monarque ne respectait nullement l'autorité ecclésiastique, touchant les grands bénéfices de son royaume, et il se permettait, à cet égard, les actes les plus arbitraires et les abus les plus criants : « il vendoit éveschés, dit Philippe de Commines, comme celle de Tarente, qu'il vendit, treize mille ducats, à un Juif pour bailler à son fils qu'il disoit chrétien. Bailloit

(1) Gianonne, Storia civile, etc., libr. XXVIII, c. I.

abbayes à un fauconnier, et à plusieurs pour leurs enfants, disant : « Vous m'entretiendrez tant d'oiseaux, et les nicherez à vos dépens, et tiendrez tant de gens à vos dépens (1). »

Pendant que les rapports se gâtaient ainsi, entre Ferdinand et le Saint-Siége, une révolution éclatait au sein de la noblesse napolitaine. Malgré l'habileté avec laquelle la maison d'Aragon maintenait son pouvoir, malgré sa gloire militaire, malgré la prépondérance politique dont jouissaient ses princes en Italie, elle n'avait jamais pu acquérir la popularité. Ferdinand y avait mis plus d'un obstacle par la dureté de son caractère, son esprit vindicatif et fourbe, son manque de libéralité. Ses vassaux, qui avaient souvent éprouvé sa mauvaise foi, lui portaient une haine implacable, son fils Alphonse acheva de les irriter. Ce prince passait alors pour le plus grand homme de guerre de l'Italie. Il avait effectivement déployé, sur une foule de champs de bataille, une remarquable intrépidité. C'était lui qui avait repris Otrante aux Turcs, et les quelques revers de sa carrière militaire, on les attribuait plutôt aux disgrâces de la fortune qu'aux fautes du général. Mais Alphonse exagérait, dans sa personne, tous les défauts de son père ; et le plus grand historien de cette époque, Philippe de Commines, a dit de lui que : « jamais nul homme n'a été plus cruel que luy, ni plus mauvais, ni plus vicieux, ni plus infect (2). » Un chroniqueur italien fait un tableau

(1) Mémoires, livre VII, c. XI.
(2) Mémoires, libr. VII, c. XI.

hideux de son immoralité, de ses instincts féroces, et va jusqu'à lui préférer Néron (1).

Ferdinand se fiait tellement à la capacité de son fils, qu'il avait à peu près remis entre ses mains les rênes du gouvernement. Alphonse usait de son pouvoir dans le sens de son génie dur et hautain. Selon lui, la puissance de la noblesse faisait ombrage au trône, et il résolut de l'abattre. Depuis l'exploit d'Otrante surtout, ce projet absorbait ses pensées, il le laissait transpirer dans ses conversations intimes avec ses confidents. « Les barons, disait-il, ne se sont point gênés pour venir en aide au trésor royal dans les temps difficiles, je vais leur apprendre comment des sujets doivent traiter avec leur seigneur. Je veux, ajoutait-il, avec ses plus bas familiers, je veux que bientôt vous soyez barons, sans posséder aucun domaine, car je placerai à un tel niveau ceux qui en possèdent que votre puissance sera l'égale de la leur. » Dans cette intention, il substitua un balai au cimier qui surmontait son casque et orna la selle de son cheval de deux épées croisées (2).

Aucun des barons ne se faisait illusion sur le sort que réservait à la noblesse le duc de Calabre, aussi depuis longtemps cherchaient-ils tous à se prémunir contre les

(1) Marino Sanuto, chron. Venet., ap. Murat., t. XXIV, p. 12 et 16. — Il y a évidemment beaucoup de passion chez cet auteur. — Camillo Porcio, Conjur. de' baroni del regno, dans le t. VI du raccolta di tutti i piu rinomati scrittori dell' istoria del regno di Napoli, in-4, Napoli, 1759, p. 46 et 47. — Luigi Tosti, Storia della Badia di Monte-Cassino, t. III, p. 193.

(2) Giannone, Storia civile del regno di Napoli, libr. XXVIII, c. I.

sourdes menaces du pouvoir suzerain. Qu'ils eussent déjà porté leurs plaintes au pied du Saint-Siége et essayé de l'intéresser à leur position, certaines froideurs qui s'étaient fait remarquer, vers les derniers temps de Sixte IV, entre la cour de Rome et celle de Naples, et les fières réclamations d'Innocent VIII, en seraient un indice sinon une preuve. Quoi qu'il en soit, un acte de perfidie, de la part d'Alphonse, ne tarda pas à fournir au nouveau pape l'occasion de se lier ouvertement avec les mécontents.

La ville d'Aquila, située à l'entrée et dans les montagnes des Abbruzzes, jouissait d'une sorte d'indépendance. Bien que soumise au roi de Naples, qui envoyait là un préfet royal pour rendre la justice en son nom, elle se gouvernait d'après une constitution propre; la famille Lallo de Montorio en avait la seigneurie, et y exerçait, depuis plus d'un siècle, une autorité presque souveraine. Or, cet état de choses déplaisait à la maison d'Aragon, elle résolut de le faire disparaître. Sous prétexte d'apaiser quelques troubles dans la contrée, Alphonse paraît tout à coup sur le Tronto, à Chieti, avec un corps d'armée. Le 28 juin 1485, il mande auprès de lui le comte de Montorio, dans le but de mettre à profit, dit-il, l'influence de ce seigneur pour rétablir l'ordre. Sans défiance, le comte va trouver le prince, avec quatre notables de la ville d'Aquila. Mais il n'a pas plutôt mis le pied dans le camp aragonais qu'il est arrêté avec son escorte et envoyé prisonnier à Naples.

Cet acte brutal, dont les habitants d'Aquila ne comprirent pas d'abord la portée, n'excita que leur étonne-

ment ; mais quelque temps après, lorsqu'ils virent les troupes du duc de Calabre entrer par petits détachements dans la ville, ils ne doutèrent plus que l'arrestation du comte ne fût un coup monté contre leur indépendance et se mirent en devoir de résister. Le 25 octobre 1485, le peuple, excité par les magistrats, court aux armes, attaque brusquement les troupes napolitaines, les chasse de la ville, met à mort le commissaire royal, arbore l'étendard de l'Eglise, et députe à Innocent VIII, pour lui déclarer que la cité d'Aquila ne veut plus reconnaître d'autre seigneur que le pape. Innocent se contenta d'abord de prendre les habitants d'Aquila sous sa protection, et de leur envoyer les Colonna dont ils avaient réclamé l'appui (1).

Pour prévenir toute intervention active du pape, dans la querelle qui venait d'éclater, Ferdinand se hâta de remettre en liberté le comte de Montorio (2), et en même temps, pour avoir sous sa main les barons dont il n'ignorait pas le secret mécontentement, il les convoqua à une diète. Ces seigneurs connaissaient trop bien le roi pour ne pas soupçonner un piége dans une telle convocation faite en pareille circonstance. Au lieu de se rendre à la diète, ils s'assemblèrent tous, excepté trois, à Melfi, sous prétexte d'assister aux noces de Tajano Carracciolo, fils du duc de Melfi. De là, ils députèrent au pape pour le supplier de les recevoir au nombre de ses vas-

(1) Historia Aquilana, ap. Murat., Antiquitates Italicæ, t. VI, p. 923 et 924. — Macchiavelli, libr. VIII. — Infessura, p. 1196. Bruti, Hist. Florent., libr. VIII, p. 395 et seq.

(2) Raynald, anno 1485, nos 41. — Camillo Porcio, p. 34.

saux, promettant, en retour, d'acquitter fidèlement le cens (1).

Une démarche, qui plaçait les barons napolitains en révolte ouverte avec le roi, parut à Innocent VIII une circonstance favorable pour se débarrasser d'un vassal qui n'avait jamais payé les bienfaits de l'Eglise romaine que par l'ingratitude et ne cessait d'être un danger pour elle. Il tint un consistoire; on y conclut que la cause des barons était celle du Saint-Siége, on enrôla les Colonna et les Savelli; le cardinal Balue fut nommé légat et l'on se prépara à la guerre (2). Il fallait un prétendant, ce qui obligea de tourner les regards vers la France. De tous les princes angevins qui avaient autrefois disputé la couronne de Naples à la maison d'Aragon, il ne restait plus qu'un petit-fils du roi de Provence, c'était René II, duc de Lorraine, prince vaillant, généreux comme tous ceux de sa race. Déjà il s'était montré sur les champs de bataille de la péninsule, et les guerriers italiens avaient pu faire connaissance avec lui. Le pape lui fit offrir l'investiture du royaume qu'avaient gouverné ses ancêtres, et il le trouva disposé à en entretreprendre la conquête (3).

Mais avant que le prince français eût préparé les éléments d'une grande expédition, Innocent VIII avait be-

(1) Camillo Porcio, p. 20.

(2) Valori, Vita di Lorenzo. — Infessura, p. 1196. — Bruti, Hist. Florent.. libr. VIII, p. 397.

(3) Summonte, t. III, libr. V, p. 517. — Giannone, libr. XXVIII, c. I. — Mémoires de Philippe de Commines, libr. VIII, c. I. — Camillo Porcio, p. 57.

soin d'alliés plus rapprochés. Déjà les barons rebelles avaient sollicité le secours des Vénitiens, le pape, à son tour, leur demanda une coopération sérieuse à la lutte qui allait s'engager, et il en reçut 600 hommes d'armes et 2,000 fantassins commandés par Robert de San Severino. Innocent VIII combla d'honneurs et de caresses ce général, à son arrivée à Rome, remit entre ses mains l'étendard de l'Eglise romaine, et lui donna le titre de gonfalonier (1).

A la vue de l'orage qui se formait, Ferdinand eut d'abord recours aux négociations. Il envoya un de ses fils, le cardinal d'Aragon, à Rome, pour détourner le pape de son entreprise. Mais une mort inattendue enleva ce prince de l'Église et anéantit de ce côté les espérances du roi (2). D'autre part, les tentatives qu'il fit auprès des barons n'aboutirent qu'à un affront. Ceux-ci ne répondirent aux avances de Ferdinand que par des propositions que l'honneur ne lui permettait pas d'accepter. Il les accepta toutefois. Mais toujours défiants, les barons exigèrent que Frédéric, second fils du monarque, vînt en personne leur apporter l'acceptation royale, et lorsque ce jeune prince se présenta à eux, au lieu de ratifier la paix aux conditions qu'ils avaient eux-mêmes tracées, ils offrirent à Frédéric le trône qu'occupait son père, et, sur son refus, ils le retinrent prisonnier (3).

Il ne restait à Ferdinand d'autre ressource que la guerre.

(1) Diario di Nantiporto, p. 1096 et 1098.

(2) Id. p. 1096. — Infessura, p. 1196.

(3) Giannone, Storia civile, libr. XXVIII, c. I.—Camillo Porcio, p. 49-51.

Bien qu'il n'y fût guère préparé, il s'y décida résolûment. La félonie des barons semblait mettre la justice de son côté, il trouva des alliés. Sans se brouiller avec le pape, Lorenzo Médicis embrassa chaleureusement le parti d'Aragon, et y entraîna les Florentins; le duc de Milan suivit Lorenzo, enfin les Orsini prirent ouvertement les armes contre le pape (1).

Cependant cette guerre qui ébranlait toute l'Italie ne fut poussée d'aucun côté avec vigueur. L'heure de la maison d'Aragon n'avait pas encore sonné. Les puissances liguées les unes contre les autres semblaient peu ardentes à mesurer leurs forces. Les opérations militaires se réduisirent à des ravages, sans qu'on osât en venir à une action décisive. Le duc de Calabre, à la tête des milices napolitaines, poussa jusque sous les murs de Rome et y jeta l'épouvante. Mais tenu en échec par San Severino, ses progrès s'arrêtèrent là (2).

Des opérations si insignifiantes, lorsque les causes de la guerre étaient si sérieuses, s'expliquent par deux circonstances. La première était la conduite molle de San Severino, conduite qui, comparée à l'activité que ce général avait déployée ailleurs, le fit soupçonner de trahir le pape (3). On prétend même qu'Innocent VIII eut, à cet

(1) Infessura, p. 1197. — Macchiavelli. libr. VIII. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, t. XXII, p. 1238. — Sabellicus, Hist. rerum Venet., decad. IV, libr. III.

(2) Sabellicus, Hist. rerum Venet., decad. IV, libr. III, raconte les détails de cette lutte dépourvue d'intérêt

(3) Macchiavelli, libr. VIII. — Raynald., anno 1486, nos 16. — Camille Porcio, p. 70.

égard, plus que des soupçons, et qu'une communication officieuse de lettres, écrites par San Severino, ne lui laissa aucun doute sur la perfidie du capitaine-général de l'Église (1). La seconde circonstance était l'absence du duc de Lorraine dont la présence pouvait seule animer la lutte en réveillant d'ardentes sympathies. Les galères, qui devaient le porter en Italie, l'attendirent vainement à Gênes. René n'était point assez puissant pour entreprendre, avec ses propres forces, une expédition si lointaine. Il trouva bien d'abord quelques faveurs à la cour de France. On lui promit cent lances, un subside de soixante mille francs et des ambassades auprès des gouvernements amis. Mais ces moyens, déjà si restreints, ne lui furent pas même tous accordés. D'ailleurs, les prétentions de René contrariaient celles du roi, à qui ses flatteurs répétaient sans cesse que le royaume de Naples appartenait à la couronne de France, et ce roi était Charles VIII (2). Le duc de Lorraine avait beau, par ses lettres et ses envoyés, bercer le pape de l'espoir d'une prochaine et formidable expédition, de menacer même, dans le cas où on ferait la paix avec Ferdinand, de tourner, contre l'Eglise romaine, les forces qu'il avait réunies pour elle, il était facile de voir qu'il y avait en cela peu de réalité, et l'on finit par ne plus y croire (3).

Cet abandon, par René, d'une cause qui était avant tout la sienne, ne pouvait plus permettre au pape de continuer une guerre désormais sans but. Cette considé-

(1) Bzovii annales, anno 1486, nus 5.

(2) Mémoires de Philippe de Commines, livre VII, c. I.

(3) Infessura, p. 1206. —Raynald., anno 1486, ni 10 et 11.

ration, les ravages du domaine ecclésiastique, les plaintes du peuple, les instances du Sacré-Collége, la conduite douteuse de San Severino, dégoûtèrent Innocent de la guerre. Dans ces entrefaites, la politique de Lorenzo Médicis mit à découvert le péril qu'il y avait, pour l'Italie, d'entretenir plus longtemps une discorde qui pouvait embraser la péninsule, et faire verser des torrents de sang (1). Innocent VIII songea à la paix, exhorta les barons napolitains à s'accommoder avec le roi, et entra lui-même en négociation avec Ferdinand.

La première semaine de juin 1486, il y eut au Vatican un grand consistoire, dans lequel les cardinaux, le vice-chancelier Borgia à leur tête, supplièrent Sa Sainteté d'accorder la paix au roi de Naples. La guerre ne rencontra, dans l'assemblée, qu'un seul partisan, le cardinal Balue qui, en sa qualité de Français, déclara que l'Eglise romaine ne pouvait traiter avec Ferdinand, sans trahir la France, le duc René et les barons qui avaient promis de prendre part à l'expédition. Il s'ensuivit une violente altercation, entre ce cardinal et Borgia, mais le pape passa outre (2), et nomma le cardinal de Saint-Ange pour représenter le Saint-Siége aux conférences qui allaient s'ouvrir à Rome. L'archevêque de Milan, au nom du duc de Milan, le comte de Tendiglia, au nom du roi de Castille, interposèrent leur médiation, et le 11 août 1486, on signa la paix. Ce fut le savant Giovanni Pontano qui l'accepta au nom du roi de Naples. Ferdinand s'y en-

(1) Valori, Vita di Lorenzo. — Summonte, libr. V, t. III, p. 520. — Camillo Porcio, p. 86-88.

(2) Infessura, p. 1204.

gageait à payer au Saint-Siége le cens annuel, à ne contrarier ni la ville d'Aquila, ni les barons qui s'étaient déclarés les vassaux de l'Eglise. Seulement il stipulait que la partie du cens, que payeraient ces derniers, serait déduite de la somme qu'il devait lui-même; il consentait de plus, à ne point se mêler à l'avenir de la nomination aux évêchés et aux grands bénéfices du royaume. Il reconnaissait encore, qu'au cas où le duc de Lorraine viendrait contre Naples, le pape ne serait point tenu de lui refuser le passage sur les terres de l'Eglise. Enfin, il donnait, pour caution de la sincérité de ses engagements, les puissances médiatrices, et laissait, à la disposition de ces mêmes puissances, la restitution des conquêtes faites de part et d'autre (1).

Ce traité ne plut pas également à tout le monde. Les Orsini, qu'il abandonnait à la merci du pape, refusèrent de s'y soumettre et continuèrent leurs hostilités. On l'accusa même de faire peu d'honneur à l'Eglise. Les cardinaux, qui n'en avaient point discuté les articles, se rendirent auprès du pape, pour demander des explications. Mais Innocent se contenta de répondre, que la paix était faite, et l'on dit que plusieurs d'entre eux sortirent très-mécontents du palais (2).

Il n'est pas facile de comprendre d'où pouvait naître un tel déplaisir. Ce traité, bien loin d'être un déshonneur

(1) Infessura, p. 1211. — Diario di Nantiporto, p. 1103. — Raynald., anno 1486, ni 13 et 14. — Gianonne, libr. XXVIII, c. I. — Camillo Porcio, p. 89.

(2) Infessura, p. 1211 et 1212. — Raynald., anno 1486, ni 15-17.

pour l'Eglise romaine, était si fort au désavantage de Ferdinand, que l'on ne saurait admettre que ce monarque se soit décidé à le signer, qu'en supposant, ou qu'il y était contraint par la dernière nécessité, ou qu'il était secrètement résolu à ne le point tenir. La conduite de Ferdinand va prouver que cette seconde supposition est la vraie. Ce prince artificieux, sans honneur, sans conscience et aux yeux duquel tous les moyens étaient bons, pourvu qu'ils le menassent au but, avait profondément étudié son adversaire, il l'avait vu, ce qu'il était en effet, faible de caractère, sans initiative, seulement entraîné par le mouvement, et il s'était dit : le pape veut la paix, bien qu'autour de lui s'agitent des éléments de guerre ; calmons ces éléments, cédons aux circonstances, faisons un traité quelconque. Plus tard le pape ne rallumera pas la guerre pour le faire exécuter, et nous rentrerons ainsi dans nos avantages. Immoral, comme il l'était, et connaissant si bien les hommes et les choses, nul doute que Ferdinand n'ait raisonné de la sorte.

En effet, un mois s'était à peine écoulé, depuis la publication de la paix, que le comte de Montorio, gagné, on ne sait comment, à la cause d'Aragon, entrait à l'improviste dans Aquila, y mettait à mort le représentant du Saint-Siége, en expulsait tous les partisans de l'Eglise, et soumettait sans réserve cette ville à l'autorité du roi (1). A leur tour, les barons ne tardèrent pas à éprouver, dans leurs personnes, ce que valaient les assurances de sécurité contenues dans le traité de Rome. Les premiers coups de la vengeance royale tombèrent

(1) Infessura, p. 1214.

sur le comte de Sarno. Jugé par un tribunal à qui la sentence avait été dictée à l'avance, il fut condamné et décapité, comme coupable de félonie et de lèze-majesté. On arrêta ensuite le prince d'Altamura, celui de Bisignano, les ducs de Melfi, de Nardo, les comtes de Morcone, de Lauria, de Melito, de Nola et une foule d'autres seigneurs. Innocent réclama en vain contre un acte qui violait la foi jurée et outrageait l'Eglise, Ferdinand répondit avec impudence : qu'il n'était tenu par aucune obligation envers les barons (1). Tous ces prisonniers furent secrètement égorgés, pour éviter l'éclat. Afin de tromper le monde sur leur sort, on continua, pendant longtemps, de porter à la prison les provisions accoutumées. Enfin, pour compléter la tragédie, on arrêta les femmes et les enfants des victimes, et tous leurs biens furent confisqués. Ceux-là seuls échappèrent à la cruauté de Ferdinand et de son fils qui se fortifièrent dans leurs châteaux, ou qui eurent le temps de fuir. Plus tard, pour se justifier, près des cours souveraines, le monarque eut l'audace de leur envoyer des copies de procédures fabriquées après coup (2). On conçoit que Ferdinand, après avoir si odieusement méprisé la foi jurée à ses barons, ne dût pas s'inquiéter beaucoup de

(1) Racolta d'istoria del regno di Napoli, manuscrit du couvent de la Cava. — Racolta di tutti i piu rinomati scritori dell' istoria del regno di Napoli, in-4, Napoli, 1759. Aux pièces justificatives, à la suite de Camillo Porcio, t. VI, p. 133 et 135. — Lettre du pape dans Bzovius, anno 1487, nus 7.

(2) Camillo Porcio, p. 105 et seq. — Summonte, t. III, lib. V, p. 523-535. — Gianonne, libr. XXVIII, c. 1.

tenir les engagements pris à l'égard du Saint-Siége. Aussi continua-t-il de disposer, à son gré, des évêchés et des autres bénéfices du royaume, et de refuser le paiement du cens annuel.

A de telles nouvelles, Innocent VIII sembla retrouver une étincelle d'énergie, et l'évêque de Césène fut envoyé à Naples, afin de rappeler le monarque à son devoir, et au besoin prendre le ton de la menace (1). Mais arrivé à Naples, le nonce sollicita vainement une audience. Pour remplir sa mission, il se vit obligé de guêter l'instant où Ferdinand partait pour la chasse. Embusqué derrière la porte par où devait sortir le cortége royal, il attendait le signal du départ, lorsque le monarque, averti de sa présence et voulant éviter un éclat, le fit venir et consentit à l'entendre : « Sa Sainteté, dit l'évêque, s'étonne, en premier lieu, que Votre Majesté ne se soit pas mise en devoir d'acquitter, au temps convenu, le cens annuel stipulé dans le traité; Sa Sainteté s'étonne en second lieu, que Votre Majesté, malgré les prohibitions du même traité, continue à conférer les bénéfices dans son royaume et récuse les sujets que Sa Sainteté y nomme elle-même ; enfin, Sa Sainteté s'étonne que Votre Majesté, toujours en dépit du traité, ait fait arrêter plusieurs barons et les retienne captifs. »

Le roi ne fit point attendre sa réponse; il dit au premier point : qu'il manquait d'argent, et qu'en eût-il, les sacrifices qu'il avait faits en faveur de l'Eglise devaient le dispenser de payer le cens au moins pendant quatre ans. Il dit au second point : que les sujets de son royaume

(1) Infessura, p. 1217. — Raynald., anno 1487, nos 10

étant mieux connus du roi qu'il ne l'étaient du pape, il convenait que le roi nommât aux bénéfices et que le pape se contentât de confirmer le choix du roi. Il dit au troisième point avec une sorte d'impatience : « Quand le pape Sixte IV eut à se plaindre des cardinaux Colonna et Savelli, il les fit arrêter et les retint prisonniers aussi longtemps qu'il le jugea à propos, je suis donc maître aussi de châtier, comme il me semble, des barons rebelles. » A ces mots, il ordonna de sonner du cor, et, sans attendre de réplique, il disparut aux regards du nonce (1). Il était évident que le traité de Rome n'était, pour Ferdinand, qu'une lettre morte.

Si Sixte IV eût régné, le prince, à coup sûr, ne se serait pas permis impunément ce mépris dérisoire de l'autorité apostolique. Mais il avait bien jugé son adversaire. Innocent, qui avait fait une fois la guerre, malgré lui, tremblait à la seule pensée de reprendre les armes. Malgré les belliqueuses excitations du prince de Salerne qui était à Rome, il dévora l'injure (2), et s'adressa au roi de Castille pour qu'il employât son influence à faire exécuter un traité que la médiation de ce monarque avait fait conclure. Effectivement, au mois d'avril 1489, les ambassadeurs espagnols s'abouchèrent à Rome avec un représentant napolitain. Mais les conférences n'aboutirent qu'à d'aigres récriminations contre la personne du souverain pontife. Ferdinand se plaignit de ce qu'Innocent cherchait des prétextes de

(1) Infessura, p. 1218 et 1219.
(2) Raynald., anno 1487, nus 13.

guerre pour enrichir son fils Franceschetto (1). L'astucieux monarque alla plus loin, il prit occasion de ce qu'il pouvait y avoir de vulnérable dans la jeunesse de Jean-Baptiste Cibo, pour attaquer la réputation du souverain pontife. Un contemporain parle de lettres, envoyées à Maximilien, nouvellement élu roi des Romains, lettres qui n'étaient qu'une violente diatribe contre Innocent VIII, la famille de ce pape et la cour romaine (2). Sans doute, à cette époque, la cour romaine était répréhensible, mais il appartenait à Ferdinand, moins qu'à tout autre, de s'en faire le censeur. D'ailleurs il n'y avait aucun rapport entre les diatribes du roi et les réclamations du pape. L'art perfide d'étouffer les questions de droit sous de retentissantes déclamations contre les abus n'est pas d'aujourd'hui.

L'impudence du roi irrita le pape, et le fit sortir encore une fois de sa débonnaireté naturelle. Le 30 juin 1489, à l'issue de la messe solennelle, Innocent cita Ferdinand, lui donna trois mois pour acquitter le cens annuel, le menaça de l'excommunication, si, ce terme expiré, la Chambre apostolique n'avait pas reçu les sommes convenues, et pour montrer qu'il n'était pas dans l'intention de s'en tenir aux simples censures, il conféra le titre de capitaine général de l'Eglise romaine au comte de Pitigliano, et lui en remit, de sa propre main, le sceptre et l'étendard (3).

Cette démonstration, en apparence énergique, n'effraya

(1) Raynald., anno 1489, nus 15.
(2) Infessura, p. 1232.
(3) Infessura, p. 1226.

pas Ferdinand, car, deux mois après, son représentant, à Rome, protestait hardiment, en présence du pape et des cardinaux, contre leurs menaces de guerre, et déclarait que, si l'on en venait aux hostilités, on trouverait son maître préparé à repousser toute agression contre son royaume; et comme Innocent fulmina en plein consistoire l'excommunication, contre les censitaires récalcitrants de l'Eglise romaine, le même ministre, prenant la parole, en appela au concile général, et demanda arrogamment, pour son maître, des juges devant lesquels il pût montrer qu'il ne devait aucun cens (1).

Jamais le Saint-Siége n'avait été plus indignement conspué. Il ne restait plus qu'à prendre les armes. Innocent VIII témoigna vouloir en appeler à ce jugement suprême, en déclarant Ferdinand déchu du titre de roi, et le royaume des Deux-Siciles dévolu à son souverain naturel, l'Eglise romaine (2). Mais le pape ne fit rien pour soutenir ces vigoureuses procédures. Les mouvements d'énergie étaient, chez lui, comme sont chez les malades les accès de fièvre, qui ne viennent que pour redoubler la faiblesse. D'ailleurs, il fallait pouvoir opposer au monarque rebelle un concurrent sérieux, et il n'y en avait aucun. Le temps n'était point venu, pour la France, de faire valoir ses droits héréditaires à la couronne de Ferdinand, il se résigna donc à son impuissance, et satisfait de sa protestation, il attendit patiemment que le roi voulût bien se décider lui-même à contenter le Saint-Siége.

(1) Infessura, p. 1228.

(2) Id. p. 1229.

Il s'y décida en effet. Eclairé par de prévoyants conseillers, il comprit que, s'il n'avait rien à craindre personnellement d'Innocent VIII, il y avait au moins une grave imprudence, lorsqu'il était sur le point de transmettre sa couronne à son fils, à laisser dans sa vigueur privative, une bulle de déchéance, dont pourraient, au besoin, se prévaloir les héritiers des prétentions angevines, et, au mois de janvier 1492, il envoya sa soumission au pape. L'obligation de payer le cens fut reconnue; on renonça à se mêler de la collation des bénéfices et l'on promit de réparer, à l'égard des enfants des barons sacrifiés, le meurtre de leurs parents. Le prince de Capoue, fils d'Alphonse, vint lui-même solliciter le pardon de son père et de son aïeul, et Innocent consentit à révoquer ses procédures et à confirmer l'investiture du royaume au duc de Calabre (1).

Les affaires de Naples remplirent presque en entier le pontificat d'Innocent VIII. Elles ne lui firent pourtant pas perdre de vue la guerre contre les Turcs. Mahomet II n'était plus, mais la terreur de son nom vivait encore, et il semblait que le fils dût continuer l'œuvre d'extermination commencée par le père. Bajazet parut un instant avoir formé le projet de tourner contre l'Occident l'activité inquiète des Osmanlis. Le bruit qu'un formidable armement se préparait dans l'empire, et que cet armement menaçait la Sicile, vint effrayer l'Italie. Pour protéger cette île, avant qu'on eût engagé les souverains de l'Europe dans une grande entreprise, Innocent proposa aux Etats de la péninsule d'équiper, à frais com-

(1) Raynald., anno 1492, n[i] 10 et 11.

muns, une escadre de quatre-vingts bâtiments (1). Mais l'armement turc n'était qu'une erreur; Bajazet, plongé dans les délices du sérail, ne songeait point sérieusement à troubler le repos de l'Occident. L'Europe s'aperçut bien vite que le fils de Mahomet n'avait pas hérité du génie de son père, et que, suivant la judicieuse expression d'un historien, il était de *petite valeur* (2).

A son tour, l'Europe chrétienne se trouva tout à coup en mesure de menacer Bajazet et d'arrêter son ambition, si elle venait à se réveiller. L'Europe possédait Gem ou Zizim, ce frère de Bajazet qui lui avait disputé l'empire. Trahi par les siens, après sa défaite, ce prince était allé demander un asile aux chevaliers de Rhodes. Espérant toujours relever sa fortune abattue, il voulait de là passer en Roumélie. Pierre d'Aubusson, alors grand-maître de l'Ordre, le reçut avec tous les égards dus à sa naissance et à ses malheurs, mais il comprit, en même temps, tout le profit que la chrétienté et l'Ordre en particulier pourraient tirer de la possession d'un réfugié de cette importance. Craignant avec raison de ne pouvoir le garder avec sécurité à Rhodes où sa présence éveillait les intrigues du gouvernement turc, il le fit passer en France, sous la conduite du chevalier de Blanchefort, son neveu. Le prince musulman débarqua à Nice, en Provence. L'intention des chevaliers était de le laisser séjourner là. Mais la peste s'étant déclarée dans cette ville, on conduisit Gem par Exiles, Saint-Jean-de-Maurienne et Chambéry, au château de Roumilly qui appartenait à l'Ordre.

(1) Raynald., anno 1485, ni 3-5.
(2) Philippe de Commines, libr. VII, c. IV.

La nouvelle que le frère du grand turc habitait la terre franke se répandit bientôt. Les seigneurs du pays vinrent le visiter; ils voulaient voir, disaient-ils, le fils du sultan qui avait conquis Constantinople. Le duc de Savoie prit de l'amitié pour Gem, et cherchait le moyen de le tirer des mains des chevaliers. Ceux-ci, s'en étant aperçus, enlevèrent le prince du château de Roumilly et l'emmenèrent dans l'intérieur de la France. Dès ce moment l'histoire de Gem est enveloppée d'un voile mystérieux. Les renseignements fournis par les chroniqueurs sont incomplets et sans précision. C'est un mémoire turc, rédigé sans doute par quelque personnage de la suite du prince, qui nous apprend, qu'on l'embarqua d'abord sur l'Isère, d'où l'on gagna le Rhône, qu'on l'amena au Puy, ensuite au château de Sassenage, qu'après un séjour de quelques mois dans chaque lieu, on le fit passer par plusieurs villes, qu'on le conduisit successivement à Bourganeuf, patrie du grand-maître, au château de Montil, à celui de Montel, enfin à la forteresse de Bois-Lamy, située au milieu d'un lac; qu'on le ramena définitivement à Bourganeuf où on le plaça dans une tour bâtie tout exprès pour lui servir de logement.

Tant de précautions qu'on employait, soit pour soustraire Gem aux regards, soit pour s'assurer de sa personne, remplissaient l'infortuné prince d'amertume. Après plusieurs vaines tentatives d'évasion, perdant tout espoir de recouvrer jamais la liberté, il se mit à charmer sa captivité par la poésie et écrivit en vers le récit de ses misères (1).

(1) Aventures du prince Gem, dans le tome III de la Bibliothèque des Croisades, p. 469.

Cependant le roi de Hongrie, le roi de Naples, le pape Innocent VIII réclamaient, avec instance, auprès du grand-maître le fils de Mahomet, afin de s'en servir dans leurs projets contre les Ottomans. Innocent VIII s'adressa au jeune roi Charles VIII, demandant que le prisonnier turc fût remis entre ses mains. Le roi finit par le promettre, moyenant l'agrément de Gem.

Les nonces, chargés de recueillir ce dépôt des mains du roi, étaient encore à la cour de France, lorsqu'il y arriva des embassadeurs de Bajazet. Le sultan manifestait une vive inquiétude au sujet de son frère. Il offrait d'envoyer au roi toutes les reliques des saints que son père avait trouvées à Constantinople, ainsi que dans les autres villes conquises par ses armes; il offrait de plus de céder au roi la Terre-Sainte, après qu'il s'en serait rendu maître. Enfin, il offrait de payer annuellement une riche pension pour l'entretien du prisonnier, pourvu qu'on ne le laissât point sortir du royaume de France.

Ces offres paraissaient bien séduisantes, et l'on conseillait fort au roi de les accepter. Mais Charles VIII *se voulut bien montrer vray fils de l'Eglise, et ne voulut pas préférer l'avarice et l'intérêt à la libéralité et à la loyauté.* En conséquence, il envoya un des seigneurs de sa cour avec 200 hommes pour tirer Gem de sa prison, et le remit aux mains des commissaires pontificaux qui l'emmenèrent à Rome (1).

(1) Guillaume de Jaligny, Histoire de Charles VIII, p. 61 et 65. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, p. 1244. — Bibliothèque des Croisades, t. III, p. 475.

Le fils de Mahomet fit son entrée dans la capitale de l'Eglise le 13 mars 1489. Le mémoire turc s'accorde avec nos historiens latins pour dire qu'Innocent VIII combla d'honneurs et de présents le prince captif. Franceschetto Cibo fut chargé d'aller, avec plusienrs nobles romains, au-devant de lui, et de le conduire à Rome. On le logea dans le palais même du Vatican. Le lendemain de son arrivée, le pape lui donna audience, devant le consistoire assemblé et en présence des ambassadeurs de toutes les puissances chrétiennes. Quoiqu'il eût été soigneusement renseigné sur le cérémonial usité en pareille circonstance, Gem ne crut pas devoir faire fléchir la fierté ottomane devant le pontife des chrétiens. Il s'avança, sans faire aucune inclination jusqu'au pied du trône. Innocent ne se fâcha point de cet acte d'orgueil musulman ; il embrassa tendrement le prince et l'entoura de caresses. On dit que, dans une audience particulière, Gem s'étant plaint au pape de sa captivité, et l'ayant supplié, les larmes aux yeux, de l'envoyer en Egypte vers sa mère et ses enfants dont il était séparé depuis sept années, Innocent pleura avec lui (1).

Mais l'envie qu'avait Gem d'aller en Egypte, contrariait les plans du pape, qui ne voulait montrer le fils de Mahomet aux musulmans qu'à la tête d'une grande expédition chrétienne. « Si vous ne songez plus à l'Empire, dit-il, vous pourrez vous retirer en Egypte, mais si vous tenez encore à accomplir vos premiers desseins, c'est en Hongrie qu'il faut vous rendre, car là on désire

(1) Bibliothèque des Croisades, t. III, p. 475. — Infessura, p. 1224 et 1225.

vivement votre présence. » Les longs malheurs de Gem avaient sans doute émoussé dans son cœur l'ambition de régner, et contre l'attente du pape, il insista pour aller en Egypte. Innocent eut encore avec son prisonnier plusieurs entretiens à ce sujet, mais Gem persévéra dans sa résolution. « A Dieu ne plaise, disait-il, que je me réunisse jamais aux infidèles pour combattre les vrais croyants; ce serait renier la religion de mes pères à laquelle je tiens plus qu'à l'empire ottoman, plus qu'à celui du monde entier (1). »

Après de telles protestations, il serait difficile de dire pourquoi le chef de l'Eglise refusa à Gem de se rendre en Egypte où on le demandait afin de l'opposer à Bajazet, surtout quand les ambassadeurs du Soudan étaient à Rome, qu'ils offraient 40,000 ducats pour la remise du prince, qu'ils s'engageaient de plus à restituer aux chrétiens la ville de Jérusalem et à donner toute liberté et sécurité aux pèlerins qui visiteraient les saints lieux (2). Innocent préféra écouter les propositions de Bajazet qui promettait simplement paix et tranquillité aux chrétiens, et 40,000 ducats de pension annuelle, à la condition que Gem resterait prisonnier (3). La politique a des mystères impénétrables.

Pendant que l'Orient et l'Occident achetaient la paix l'un de l'autre, la domination musulmane s'éteignait en Espagne, après une durée de huit siècles. Une circonstance heureuse, en réunissant les deux grandes puissances

(1) Chronique turque, p. 476.
(2) Infessura, p. 1234.
(3) Id. ibidem. — Chronique turque, p. 477.

qui se partageaient l'Espagne, avait enfin permis aux chrétiens de cette péninsule de tourner toutes leurs forces contre l'ennemi commun. Ferdinand V, le dernier héritier d'Aragon, en épousant Isabelle, la dernière héritière de Castille, avait consommé cette importante fusion des deux royaumes. Le bonheur de l'Espagne voulut que ces deux époux fussent de grands souverains, et celui de la religion que les musulmans fussent assez insensés, pour se diviser, lorsque leurs adversaires concentraient leurs forces pour les combattre. On vit se répéter à Grenade le triste spectacle que, vingt-cinq ans auparavant, les deux derniers Paléologues avaient donné à la Grèce, on vit Mahomet-El-Zagal disputer à son neveu, Mahomet Aboabdeli, les derniers lambeaux d'un royaume que l'épée victorieuse de la Castille déchirait depuis longtemps. Ferdinand intervint, au milieu de ces dissensions, en faveur d'Aboabdeli. Mais quand il eut achevé de dépouiller Mahomet-El-Zagal des faibles États qu'il possédait encore, il somma son concurrent de remettre Grenade aux chrétiens, et sur son refus, il vint fondre avec une puissante armée sur cette province que l'on appelait encore un royaume. Bientôt il ne resta plus à Aboabdeli que les murs de sa capitale; et toutefois, le courage du désespoir doublant ses forces, il prolongea plus d'une année cette lutte inégale. A la fin, à bout de moyens, il fallut céder. Pour épargner à Grenade les horreurs d'un dernier assaut, Aboabdeli consentit à la remettre, le 2 janvier 1492, à son ennemi. Les vaincus qui resteraient devaient conserver leurs biens, le libre exercice de leur religion avec le droit d'être gouvernés suivant leurs propres lois. Le monarque déchu vint lui-même présenter

les clefs de la ville à son fier vainqueur. Quelques instants après, l'étendard de la croix, uni à celui de l'Espagne, flottait sur le vieux palais de l'Alhambra et sur les tours de Grenade. Les hérauts d'armes criaient : « Castille ! Castille ! Grenade pour les invincibles rois Don Ferdinand et Dona Isabella (1) ! »

L'Europe répondit par des ovations à ce cri de victoire. Innocent VIII célèbra une messe solennelle et fêta, par des réjouissances publiques, cet important succès des armes chrétiennes (2). Toutes les Espagnes furent dès lors réunies sous un même sceptre. Mais la Papauté, qui applaudissait avec tant d'élan à l'extinction de la puissance musulmane de ce côté, la Papauté était loin de se douter que la royauté espagnole, qui venait de l'accomplir, jetait par là les fondements d'un empire formidable, que cette royauté, devenue tout à coup prépondérante par l'héritage de la maison de Bourgogne, la découverte d'un monde nouveau et l'adjonction de l'empire d'Allemagne, pèserait, pendant un siècle, sur les destinées de l'Europe, alarmerait son indépendance, envahirait l'Italie, du nord au midi, et tournerait des regards de convoitise jusque sur Rome elle-même. Mais pendant que se prépareront, de l'autre côté des Alpes, les événenements qui devront amener ces immenses résultats, examinons quelle était à l'intérieur la situation financière et politique de la Papauté, et avec quelles ressources elle

(1) Ferreras, Histoire générale de l'Espagne, t. VIII, part. XI, passim. — Mariana, de rebus hispani. libr. XXV, c. XII et XVIII.

(2) Raynal., anno 1492, ni 4 et 5.

pouvait se présenter devant une révolution qui a changé la face de l'Italie et du monde.

D'abord la situation financière. A l'époque de sa célèbre dictature, sur la chrétienté, lorsque toutes les couronnes s'abaissaient devant la tiare, la Papauté n'avait pas de finances. Cela explique pourquoi les papes, alors si puissants, par l'opinion, si respectés au dehors, étaient pourtant si faibles et si contredits chez eux. Jean XXII fut le premier qui eut la pensée de créer des finances. Avec son sens si profond et si pratique, il devina que la situation précaire, dans laquelle s'étaient trouvés ses prédécesseurs, tenait à leur pauvreté. Il comprit qu'une autorité nécessiteuse et mendiante perd bien vite son prestige et son indépendance, qu'elle devient, à l'occasion, le jouet de la politique intéressée qui spécule sur ses besoins ; qu'un trésor est le seul moyen de tenir en bride ses adversaires (1), qu'avec un trésor on trouve des alliés et des soldats, en un mot, que l'argent est la grande puissance de ce monde, et il travailla à former cette fameuse réserve qui a soulevé tant de critiques passionnées. En cela, Jean XXII devança son siècle, car, à l'exception de Benoît XII qui l'imita par esprit d'économie, aucun de ses successeurs ne le suivit dans la voie qu'il avait tracée. On continua, comme par le passé, à vivre au jour le jour.

(1) Nous avons trouvé ce trait de lumière dans un manuscrit d'ailleurs assez pauvre, intitulé : Memorie istoriche da Alessandro VI al Paolo IV, in-fol., nº 759, Bibliothèque Corsini : Hanno sempre li spagnuoli stimato che li con loro siano poco sicure in Italia, quando il pontifice habbia thesoro, col quale possa inquietare e da se stesso e unito con altri.

Il faut arriver au grand schisme pour voir la Papauté commencer à s'occuper sérieusement des finances. Non seulement alors on avait, de part et d'autre, un impérieux besoin d'argent, pour soutenir des prétentions rivales, mais la scission ayant achevé de tarir les antiques sources qui alimentaient le trésor apostolique, force était bien de chercher le moyen de suppléer à des redevances qui ne se payaient plus. On se rabattit alors, comme nous l'avons vu, sur les taxes, à l'occasion des dispenses, des exemptions, des confirmations, des réserves, sur les indulgences que l'on publiait, sous divers prétextes, enfin sur les annates et les expectatives qui devinrent la principale ressource pécuniaire du Saint-Siége. On comprend par là comment s'étaient introduits ces profits inconnus aux siècles antérieurs, profits qui excitaient les réclamations des conciles et les plaintes de certaines parties de la chrétienté. Mais comme le schisme une fois éteint, les besoins da la Papauté continuèrent à être les mêmes, que Rome était en ruines, que le domaine ecclésiastique avait passé presque en entier aux mains des tyrans, on s'explique très-bien comment on persista à maintenir ces profits arbitraires. La Papauté se vit obligée, sous peine d'être rendue à son ancienne détresse et de s'exiler de nouveau, sur les bords du Rhône, de recourir à ce système fiscal si décrié qu'il fût. Lorsque, dans sa XXI[e] session, le concile de Bâle abolit les annates et les *menus profits* (1), les légats d'Eugène IV protestèrent que cette abolition ruinerait infailliblement la dignité pontificale, compromettrait l'existence non seule-

(1) Minutorum solutiones.

ment du pape, mais du Sacré Collége et de la cour romaine, qu'il faudrait désormais renoncer à subvenir aux frais du gouvernement général de l'Eglise et à la défense du domaine pontifical (1).

C'est à l'aide de ce système fiscal que Martin V et Eugène IV après lui relevèrent l'Eglise, commencèrent la restauration de Rome et reconquirent le domaine ecclésiastique. Malgré les nombreuses entreprises de son règne, Martin V laissa, à sa mort, une réserve de 430,000 ducats, avec une argenterie et des joyaux qui pouvaient égaler le quart de cette somme (2). Billius fait observer que ces richesses, le grand Colonna les avait recueillies, sans violence, sans recourir à des impôts odieux, mais par une économie, des spéculations bien entendues, enfin par un talent de ramasser de l'argent qui lui était particulier (3). Malheureusement cette réserve, confiée à la garde de ses neveux, causa plus d'embarras à son successeur qu'elle ne servit à l'Eglise.

Nicolas V eut le même talent que Martin V pour faire de l'argent, avec beaucoup plus d'art pour le dépenser, car Othon Colonna passait pour parcimonieux. Du reste,

(1) August. Patricius, Hist. concil., Basilien., Labbe, t. III, p. 1330.

(2) Nous avons lu cette évaluation dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne intitulé : Diurnalia commentaria ad sæculum XVI. Cette évaluation nous semble plus vraie que celle de Billius qui porte seulement à 100,000 ducats le trésor de Martin V. Hist. Mediol:, ap. Murat., t. XIX, libr. VIII, ad calcem.

(3) Velut arte cumulandi, quam salva quadam humanitatis specie semper exercuit. (Billius ibidem).

les circonstances, dans lesquelles il parvint au trône pontifical, se trouvaient aussi favorables que l'avaient été peu celles où son illustre prédécesseur régna. Grâce aux vigoureuses luttes d'Eugène IV, la Papauté avait recouvré ses droits et les limites de ses domaines; la paix était partout; il ne s'agissait que d'en mettre à profit le calme bienfaisant. La Providence voulut que le génie du chef de l'Eglise se trouvât au niveau de cette heureuse situation. Déjà grand antiquaire, grand artiste, grand érudit, Nicolas V se montra grand homme d'Etat. Doué d'un sens éminemment pratique et de cette intelligence qui s'attache au côté positif des choses, il rétablit l'ordre dans toutes les branches de l'administration, et ne se fia qu'à lui-même, tant qu'il put, du soin d'en assurer le maintien. Sans imposer de nouvelles taxes, il réorganisa la répartition et la perception des anciennes, réforma le système fiscal, dans la ville de Rome surtout où l'esprit de sédition avait introduit plus d'abus. Il s'en suivit de là que, les redevances féodales et les impôts, plus exactement payés et arrivant à la Chambre apostolique par des canaux plus réguliers et plus sûrs, il y eut, pour la Papauté, une augmentation sensible de revenus; ce qui permit au souverain pontife de dégrever promptement le trésor des dettes qu'Eugène IV avait contractées (1).

(1) Quo facto omnia secundo anno ita ordinaverat... ut multo plura ac majora exinde emolumenta susciperet quam prædictis antea temporibus fieri consueverat... ærarium apostolicum ab ære alieno celeriter liberavit. (Giannozzo Mannetti, libr. II, p. 922 et 923).

Dans cette prospérité financière de Nicolas V, il faut tenir compte des richesses qu'apporta le grand jubilé de 1450. Les historiens, qui parlent de cette indulgence, affirment que le nombre des fidèles qui firent, pour la gagner, le pèlerinage du tombeau des Saints Apôtres, dépassa celui des jubilés précédents. Aucune contrée de l'Europe ne s'abstint, comme cela s'était vu au commencement du siècle. Les mêmes historiens ajoutent que la foule des pèlerins, qui couvrait les routes de Florence à Rome, était telle qu'on ne saurait mieux la comparer qu'à un essain d'abeilles ou à un fourmilier. On conçoit sans peine, que le trésor apostolique ne put que gagner beaucoup à cette affluence d'étrangers, dont la grande majorité appartenait à la portion la plus aisée de la société. Aussi le pape recueillit-il des sommes immenses d'or et d'argent, provenant, soit des gabelles, soit de la consommation journalière, soit des offrandes effectuées par la piété des fidèles (1). Et il faut bien que les profits acquis à la Papauté, dans cette occasion, aient été extraordinaires, pour permettre à Nicolas V, dont les libéralités semblaient ne connaître aucune borne, et qui conduisait de front tant d'entreprises coûteuses, de verser encore à la banque des Médicis, un excédant de plus de 100,000 florins. La réserve, qu'on trouva à sa mort, est évaluée à 200,000 ducats (2).

Simonetta ne mérite aucune foi lorsqu'il dit : que

(1) Idem, ibidem.

(2) Bonincontrii annales, Murat., t. XXI, p. 158. — Jacob. Delayto, Murat., t. XVIII, p. 1095, la porte à 500,000, mais ce compte paraît exagéré.

Calixte III épuisa la réserve de Nicolas V (1). Filelfo, qui était à portée d'être mieux informé, atteste, au contraire, qu'il l'accrut de plus de 50,000 ducats (2); ce qui est encore au-dessous de la vérité; car Othon Carrete, ambassadeur de Sforza, annonçant à ce prince la mort de Calixte III, lui dit que les cardinaux avaient fait enlever une cassette, dans laquelle étaient renfermés 300,000 ducats (3).

Malgré ces magnifiques avances, les finances ne furent point florissantes sous Pie II. Il est vrai que la guerre de Naples coûta à ce pontife 900,000 ducats et que ses entreprises, contre les Turcs, durent encore absorber beaucoup d'argent, mais la disette du trésor tint aussi à une autre cause. Æneas Sylvius, si grand souverain d'ailleurs, était mauvais financier. Il ne donnait qu'une médiocre attention aux questions de comptabilité, et Campano, son biographe, lui reproche, à cet égard, une négligence qui allait jusqu'à la faute (4). La dette pontificale atteignit, sous son règne, le chiffre de 200,000 florins (5). Le pape se vit obligé, faute de ressources, de rédimer le train de sa maison, déjà fort simple, il se trouvait même gêné pour payer les gages à ses domestiques. Toutefois, les nécessités les plus pres-

(1) Vita Francisci Sfortiæ, Murat., t. XXI, libr. XXVI, p. 687.

(2) Epist. libr. XXIII, epist. Paulo II.

(3) Lettre manuscrite datée de Rome, 5 août 1458, dans la correspondance de Sforza, Bibliothèque ambrosienne.

(4) Pecuniarum usque ad vitium negligens, ut nec aspicere quidem sustinuerit. (p. 980).

(5) Id. p. 981.

santes ne purent jamais l'engager à augmenter les taxes, de peur de grever ses sujets, accoutumés à ne point payer de tailles (1). Au reste, le peuple romain ne souffrait pas facilement qu'on lui imposât des contributions. A son retour de Florence, Eugène IV avait été accueilli par des murmures, parce qu'il avait mis un droit sur le vin, et ce pontife n'était parvenu à apaiser le peuple qu'en diminuant cet impôt (2).

Paul II, qui éprouva des besoins non moins impérieux que Pie, II et qui avait des goûts d'amateur fortement prononcés, ne se laissa point arrêter par ces considérations. Fort de sa popularité, il imposa les charbons, les bois de construction et jusqu'aux chevreaux, quoique légèrement (3). A la mort de ce pontife, inventaire fait, on trouva, tant en riches tapis, qu'en vaisselle d'or, d'argent et en pierreries précieuses, pour la valeur au moins d'un million de ducats (4). Mais le trésor ne renfermait que 5,000 scudi en argent monnayé. On s'attendait à beaucoup plus, car Paul II avait la réputation d'entasser. Le public malin l'accusait de mettre son plaisir à compter et à classer des pièces de monnaie (5), et on l'avait surpris plus d'une fois à dire : qu'il tenait entre ses mains de quoi rabattre l'insolence de certains

(1) Les habitants des terres de l'Eglise ne payoient ni tailles ni guère autre chose, dit Philippe de Commines, libr. VII, c. x.

(2) Naucleri Chronogr. generatio XLIX, p. 1072.

(3) Canensius, p. 36.

(4) Id. p. 101.

(5) Lettre manuscrite d'Agostino Rosso, 18 juin 1465, à Sforza, Bibliothèque ambrosienne.

potentats. Cette déception fit qu'on arrêta quelques-uns des camériers du pontife défunt, sous la prévention de détournement de fonds. Mais l'interrogatoire auquel ils furent soumis n'ayant amené aucune découverte, on les mit promptement en liberté.

A l'avénement de Sixte IV, la dette pontificale était presque aussi considérable qu'à la mort de Pie II. On paya aux créanciers des deux papes précédents 68,000 fl. Calixte III, Nicolas V et Eugène IV lui-même avaient laissé des comptes dont le montant n'avait jamais été soldé. Il était dû aussi aux cardinaux des sommes empruntées. On prit, sur les pierres précieuses laissées par Paul II, pour faire face à ces différentes obligations, aussi bien que pour couvrir les dépenses, occasionnées par les funérailles de Paul II et le couronnement de Sixte IV, dépenses qui s'élevaient au chiffre de 28,000 florins (1).

Sixte IV alla bien plus loin que Paul II, dans ses besoins pécuniaires, et il le dépassa de beaucoup aussi dans ses hardiesses fiscales. Il se permit des spéculations sur les grains. Ainsi, à l'époque de la moisson, il faisait acheter le blé, au prix d'un ducat le *rubbio,* le conservait en dépôt, puis lorsqu'il en avait recueilli une grande quantité, il permettait l'exportation, et vendait le sien aux marchands génois, quatre et quelquefois cinq ducats le *rubbio.* Un pareil trafic était de nature à soulever bien des plaintes. Mais Sixte IV, avec son caractère dé-

(1) Vita Sixti IV ab anonymo ap. Murat., t. III, part. II, p. 1057.

cidé, n'était pas homme à s'inquiéter des murmures. Il poussa même les choses jusqu'à imposer aux boulangers un droit, par lequel ceux-ci devaient payer au fisc un *grosso*, pour chaque sac de farine qu'ils débitaient. Bien plus, quand ses nécessités devenaient trop pressantes, il faisait afficher, à la porte d'une église, que le clergé et les officiaux eussent à payer à la Chambre apostolique une somme déterminée, à titre de décime ou de don; et comme la menace des censures accompagnait toujours de pareilles demandes, le pape ne manquait jamais son but (1). Il nous semble qu'il y avait là comme un premier essai du *sussidio* qui fut employé plus tard. Toutes ces mesures, du reste, n'étaient que des expédients, et ce n'est point, par ces inventions passagères, que le système financier de Sixte IV est remarquable. Mais avant de l'examiner, il faut finir d'indiquer les sources qui alimentaient le trésor pontifical.

Lorsque les papes voulaient exécuter quelque grande entreprise, ils avaient recours aux décimes, aux vingtièmes, aux trentièmes et aux indulgences. Mais l'emploi de ces moyens, toujours accompagné de vives réclamations, ne dépassait pas les circonstances qui l'avaient provoqué. L'usage s'établit pourtant de faire, pour les besoins courants de la Papauté, des collectes en Italie, en Espagne, en Portugal (2). L'argent arrivait à la Chambre apostolique par des canaux plus réguliers. Il y avait les redevances féodales, puis les contributions des

(1) Infessura, p. 1183.

(2) Relazione manoscrite della corte di Roma del Paolo Tiepolo, codex 487, Bibliothèque Corsini.

provinces soumises à l'administration immédiate du Saint-Siége.

Le premier état authentique, que nous ayons des revenus annuels du domaine ecclésiastique, nous est fourni par les mémoires de Pie II. Ce pape nous apprend, que ces revenus ne dépassaient pas, sous son règne, le chiffre de 300,000 scudi d'or, et il ajoute que la moitié de cette somme était employée à couvrir les frais d'administration (1). C'était donc 150,000 scudi qui restaient au chef de l'Eglise, pour tenir sa maison, payer sa garde, réparer ses forteresses et faire ses libéralités.

Ce revenu, il faut le dire, alla toujours en augmentant. Sous Jules II, il était de 350,000 scudi. Trente ans plus tard, il s'élevait jusqu'à 895,300 scudi (2); et pourtant, à cette époque d'une incontestable prospérité, c'était à peine s'il restait de cette somme, entre les mains du pape, 202,000 scudi (3). Il y avait encore le produit de l'expédition des bulles. Vers le commencement de la dernière moitié du XVI[e] siècle, Tiepolo évaluait ce produit à 900,000 scudi (4). Or, quoiqu'il faille tenir compte des circonstances et de l'augmentation du tarif qui dut avoir lieu successivement, on ne peut guère estimer que ce produit ait été au-dessous de 600,000 scudi, vers la fin du XV[e] siècle. Mais tout ce revenu ne

(1) Commentarii, libr. II, p. 339.

(2) Sommario delle intrata dell' Sede apost., class. VI, Codex manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc.

(3) Relazione ms. di Roma di Antonio Soriano, de 1533 et 1534, Codex 488 de la Bibliothèque Corsini.

(4) Relazione, loc. cit.

venait pas encore aux mains du pape. Les prédécesseurs de Sixte IV en avaient aliéné 130,000 scudi. Ce pontife en aliéna 10,200; Innocent VIII 18,000 (1). Ainsi, somme toute, on peut évaluer approximativement la fortune appréciable de la Papauté à environ 600,000 scudi, les dépenses administratives défalquées.

C'était beaucoup sans doute pour le temps, et nous ne sachons pas qu'aucun autre souverain pût disposer de semblables ressources. Mais pour un gouvernement aussi progressif que celui des papes, pour un gouvernement qui patronnait les arts et les lettres, fondait la bibliothèque du Vatican, enfantait les merveilles de Rome moderne; pour un gouvernemeut qui avait à soutenir en Italie la dignité de puissance de premier ordre et qui, dans la défense de la chrétienté, devait donner l'exemple, ce n'était point assez. Au surplus, ces richesses ne tombaient pas à la fois dans le trésor pontifical, elles n'y arrivaient, pour ainsi dire, que goutte à goutte, et les papes, en face d'entreprises toujours nouvelles avaient besoin de sommes rondes et présentes. Ils cherchèrent donc de bonne heure, un moyen de s'en procurer, en dehors de toute espèce d'impôt, et ils le trouvèrent dans la vente des offices de la cour romaine.

On a fait grand bruit du trafic de ces offices, on s'en est servi pour accuser les papes de simonie, de honteux commerce, sans prendre garde, faute d'études sérieuses, sur ce point, que les emplois en question étant purement civils ou administratifs, ou même simplement nominaux, leur vénalité ne renfermait rien d'odieux. En effet, pour

(1) Tiepolo, ibidem.

un certain nombre d'emplois sérieux et qui entraînaient une responsabilité, le prix de la vente pouvait être regardé comme un cautionnement, en vertu duquel on obtenait la faculté d'exercer une charge, sa vie durant (1). Mais, pour beaucoup d'autres, ce n'était vraiment que l'acquisition d'un droit à une rente viagère, hypothéquée sur un casuel déterminé, et dont le nom de l'emploi formait le titre. Dans le principe, le revenu du capital aliéné était, pour les possesseurs d'offices, très-considérable, puisqu'il montait jusqu'à 12,50 pour cent. Mais le taux de la rente baissa avec le temps, et il descendit à 10, à 9 et même à 4. Cet intérêt était en général acquitté sur le produit de l'expédition des bulles (2), ce qui explique les aliénations que nous avons signalées. On pouvait résigner un office, le vendre, le permuter.

La première idée de ce système a été attribuée à Sixte IV, comme l'invention des Annates a été imputée à Jean XXII (3). Mais il est beaucoup plus ancien que Sixte IV. Platina dit que les soixante-dix abréviateurs, institués par Pie II et abolis par son successeur, avaient acheté leurs charges (4). Il existe un registre qui porte à 651, en l'année 1471, le nombre des emplois vé-

(1) Quæ omnia et alia ad vitam pœcunia sumpta concessit. (Infessura, p. 1183).

(2) Posti vendibili in Roma, Codex manuscrit, 181, Bibliothèque ambrosienne.

(3) Sixtus nova collegia primus omnium romanorum pontificum quæ venirent excogitavit. (Ciacconius, t. III, p. 7.

(4) Platina in Paulum II.

naux, lesquels formaient ensemble la somme de 98,340 scudi (1).

Mais bien que la vente des offices fût en usage avant le pontificat de la Rovère, on peut dire qu'elle n'avait été employée jusque-là que d'une manière secondaire, et que ce fut Sixte IV qui, le premier, l'appliqua sur une grande échelle, et en fit le rouage principal de l'administration financière des papes. En cela, il se servit des talents du protonotaire Synolfo de Castro Octerio. Il rétablit le collége des abréviateurs, au prix de 590 scudi la place. Plus tard, il créa un collége de cent *solliciteurs* apostoliques, dans le but de pourvoir à une expédition plus prompte des suppliques (2); puis un autre d'*astipulateurs*, ou répondants, dont les places étaient évaluées 300 ducats l'une; puis un collége de *régistrateurs* des bulles, chargés de contrôler ces pièces, pour éviter les contrefaçons (3); enfin des colléges de *janissaires*, de *stradiotes* et de *mameluks*. Les *janissaires* différaient à peine des *solliciteurs*, et ils payaient leur place 300 scudi (4). Quant aux *stradiotes* et aux *mameluks*, nous ne saurions dire quel était leur emploi. Mais il faut qu'il ait été facile d'en abuser, puisque ces colléges excitèrent de violentes plaintes qui obligèrent le successeur de Sixte IV d'en abroger l'institution ainsi que celle des

(1) Ce registre se trouve dans la bibliothèque Chigi, à Rome.

(2) Codex manuscrit, III, 17. Bibliothèque Casanatense. — Jacobi Volaterr., Diar. rom., p. 175.

(3) Codex manuscrit, X, III, 17, ibidem.

(4) Cohelius, Notitia cardinalatus, c. xxv, p. 221.

astipulateurs (1). Il créa ensuite neuf notaires du fisc à chacun desquels il assigna le revenu de celui qui présidait auparavant à tous les autres. Enfin, Sixte IV fit argent de tout. Il vendit le protonotariat de la chambre, le notariat apostolique, le protonotariat des études, celui de la capitale, l'emploi de mesurer le sel, le camériat de la ville, en un mot tous les offices existants (2).

L'incontestable avantage de ce système était de fournir à la Papauté, dans l'occasion, d'abondantes sommes, sans recourir à de nouvelles taxes, de favoriser les grands projets, de prêter beaucoup d'éclat au gouvernement. Mais le désavantage, qui en découlait aussi, était d'aliéner la fortune réelle du Saint-Siége pour substituer à la place une richesse factice, fondée sur l'emprunt, de créer à l'Etat une dette permanente et, dans certains cas, disproportionnée à ses ressources, enfin, avec le temps, de préparer des embarras financiers à l'administration. Mais la commodité de ce système en faisait disparaître les inconvénients.

Une fois engagés dans cette voie, les souverains pontifes n'en sortirent plus. Innocent VIII fit faire de nouveaux progrès à la vente des emplois. Par lui, le nombre des secrétaires apostoliques, qui n'était que de six, fut porté à 30; ce qui valut au trésor 62,400 florins d'or (3). Pour solder l'intérêt de ce capital on imposa

(1) Infessura, p. 1192. — Raphaël Volateranus, Antropologia, libr. XXII, p. 316.

(2) Raphaël Volaterr., loc. cit. — Infessura, p. 1183.

(3) Constit. XV, ap. Cohelium, c. XXIII, p. 219. — Novaës in vita Innocentii, p. 77.

une taxe sur tous les offices publics, soit dans Rome, soit dans les villes du domaine ecclésiastique (1). On vit paraître aussi cinquante-deux *plombateurs* des bulles apostoliques qui achetèrent leur charge, à raison de 500 ducats; puis soixante-dix *collecteurs* de la taxe de plomb (2). C'est à Innocent VIII qu'est due encore l'institution des *proxenetes* ou intendants *de la Ripa*. Il en fixa le nombre à trente, qui achetèrent leur place 200 ducats, ce qui produisit une somme de 6,000 ducats. Les *proxenetes* étaient chargés de présider exclusivement à la vente des marchandises qui arrivaient par le Tibre (3). Enfin, Innocent VIII créa près de trois cents autres emplois de moindre importance qui, à raison de 200 ducats l'office, rendirent 60,000 ducats (4). Innocent alla jusqu'à vendre, pour neuf ans, à une compagnie de citoyens romains, le droit d'entrée et de sortie de la Chambre apostolique (5). Le journaliste, qui rapporte ce fait, ne dit point combien rendit ce singulier bail. Mais le revenu devait en être considérable, puisque le successeur d'Innocent VIII paya 200,000 ducats pour l'éteindre (6).

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes ces ressources réunies ne suffisaient point à Innocent VIII, et que le pape fut obligé, pour subvenir aux nécessités les

(1) Infessura, p. 1202.

(2) Infessura, ibidem. — Bulle d'Innocent, Codex X, III, 17, déjà citée.

(3) Infessura, p. 1233. — Ciaccon., p. 95.

(4) Novaës, ubi supra.

(5) Infessura, loc. cit.

(6) Hyeronimi Porcii in Alexandro VI commentarius Romæ 1492.

plus pressantes, de cautionner un emprunt direct de 100,000 ducats, avec l'argenterie, la tiare et les joyaux de l'Église romaine (1).

Ainsi, telle était la situation financière de la Papauté vers la fin du règne d'Innocent VIII. Elle nous présente un grand mouvement d'argent, beaucoup de dépenses, un système nouveau et qui nous paraît être l'origine de cette richesse artificielle qui repose sur le crédit. Système dangereux, en ce qu'il est difficile d'établir un juste équilibre entre la fortune publique et les entreprises croissantes d'un gouvernement, système pourtant qui est devenu depuis la condition obligée et presque fatale de toute administration progressive (2). Examinons maintenant quelle était la situation politique de la Papauté.

A cette époque comme aujourd'hui encore, le domaine pontifical s'étendait depuis Ceprano jusqu'à Ferrare, enlaçant dans ses plis la Toscane, le duché de Modène, bordant la Méditerranée, depuis Terracine jusqu'à Orbitello, et l'Adriatique, depuis Ascoli jusqu'aux bouches du Pô. Mais il s'en fallait qu'alors cette grande et belle terre reconnût uniformément l'autorité des chefs de l'Église. A la vérité, depuis leur retour définitif en Italie, ils étaient les maîtres absolus de Rome. C'était le gouvernement, reconstitué par Urbain V et composé d'un sénateur et de trois conservateurs, qui fonctionnait

(1) Cohelius, c. XXIII, p. 217. Ce fait est avoué par Innocent dans la bulle qui institue les secrétaires, const. 12, § I, Bullar. nov., t. I, p. 382.

(2) Léopold Ranke, dans sa belle histoire de la Papauté aux XVI[e] et XVII[e] siècles, a essayé avant nous de débrouiller cette obscure question. Nous nous sommes éclairé de son travail.

sous la dépendance pontificale (1). Dès le commencement du siècle, un concordat, entre Innocent VII et les officiers de la ville, avait exclusivement donné au pape la nomination du sénateur (2). Malgré les révolutions passagères qui agitèrent la ville, pendant le pontificat d'Eugène IV, révolutions provoquées par les querelles de ce pontife avec les Colonna et Visconti, l'état politique de Rome n'éprouva aucune modification. Nicolas V établit si fortement l'autorité papale, dans la constitution, qu'à partir de son règne le sénat et le peuple romain n'essayèrent plus de secouer le joug. Les quelques mouvements de révolte qui se firent encore remarquer, furent excités par des hommes isolés; l'ancien pouvoir n'y eut aucune part (3). Le représentant de la majesté sénatoriale ne s'intitulait plus que le sénateur par la grâce du Saint-Siége, et même depuis Paul II, sa dignité tendait, d'une manière sensible, à devenir un titre purement honorifique (4). Le corps turbulent des bannerets était complètement annulé. Toutes les tentatives, pour ramener le régime républicain, avaient échoué.

Mais les autres parties de l'État n'étaient point soumises de la même manière. Il n'y avait guère que la Campagne, l'Ombrie, le Patrimoine et le duché de Spolète qui reçussent les ordres immédiatement du Saint-Siége. Les deux tiers de la Marche d'Ancône, la Romagne tout

(1) Vitale, Storia diplomat., t. I, p. 302.

(2) Id., t. II, p. 596.

(3) Curtius, Commentarius de Senatu romano, libr. VIII, c. III, p. 480 et seq.

(4) Vitale, t. II, p. 464.

entière, vivaient sous un régime presque indépendant. Pérouse avait une constitution à part, choisissait ses magistrats, concluait des alliances. Le seul lien qui la rattachât au gouvernement pontifical était la présence d'un podestat, envoyé de Rome, et qu'elle n'acceptait qu'après le serment de respecter ses droits avoués. De son côté, Bologne avait conservé toutes les formes républicaines, et n'obéissait au Saint-Siége qu'avec des réserves. Nombre d'autres cités jouissaient de franchises municipales qui s'opposaient à l'exercice d'une administration souveraine. Puis, à côté de ces franchises qui se faisaient respecter, il y avait la tyrannie féodale qu'il fallait subir. Les Colonna et les Orsini environnaient Rome de leurs possessions. Les Vitelli régnaient, malgré la Papauté, à Citta di Castello: les Varani, à Camerino; La Rovère occupait Sinigaglia et Mondavio; Urbino obéissait aux Montefeltro; Ravenne et Cervia étaient possédés par les Vénitiens qui en avaient dépouillé les Polenta; Rimini appartenait aux Malatesta; Pesaro aux Sforza; Faenza aux Manfredi; Forli et Imola étaient gouvernés par le comte Riario; enfin la maison d'Este dominait à Ferrare. La plupart de ces feudataires portaient le titre de vicaire du Saint-Siége, mais de fait ils étaient à peu près indépendants de Rome, lorsqu'ils ne se montraient pas en hostilité ouverte avec elle. Plusieurs papes avaient fait des tentatives pour ramener au Saint-Siége les États de ces tyrans; la tentative de Paul II, contre les comtes d'Anguillara, avait seule réussi.

Le premier et le plus grand inconvénient de cet ordre de choses, pour la Papauté, était de ne pouvoir disposer

de ses forces, d'avoir des États étrangers dans ses propres États, des vassaux qui se faisaient la guerre, s'agrandissaient aux dépens les uns des autres, s'alliaient aux ennemis de l'Eglise. Tous, en effet, indistinctement sans la permission du pape, se mettaient à la solde des autres princes, non seulement sans stipuler, dans leurs engagements, de n'être point tenus à servir contre l'Église, mais souvent avec l'obligation formelle du contraire ; ce qui les faisait rechercher de préférence, parce qu'on affaiblissait d'autant la puissance pontificale (1). Quelquefois ils poussaient l'insubordination jusqu'à refuser de servir le Saint-Siége lorsqu'ils en étaient formellement requis. C'est ainsi que, sous Sixte IV, les Colonna devinrent les alliés du roi de Naples, parce que les Orsini, leurs adversaires, soutenaient la cause du pape. A leur tour, sous le règne suivant, les Orsini se retournèrent du côté de Ferdinand, parce que les Colonna marchaient alors avec le chef de l'Église (2). Il résultait de là une véritable anarchie, parce que chaque citoyen appartenant à une des factions dont les grands seigneurs étaient les chefs, les querelles des particuliers devenaient celles de la ville entière (3). En l'année 1481, Sixte IV convoqua le Sacré-Collége, les principaux barons et les magistrats de la ville, parce que Rome était remplie de querelles intestines, et que la discorde et la haine enfantaient des meurtres nombreux, auxquels

(1) Guicciardini, libr. IV, c. v.
(2) Jac. Volaterr., Diar. rom., Murat., t. XXIII, p. 171.
(3) Naucleri chronogr. generat. L, p. 1107.

n'étaient pas étrangers ceux qui tenaient le premier rang parmi les citoyens (1).

Lorsque le pape était habile et fort, comme par exemple Sixte IV, il parvenait à comprimer et à tenir en respect ces éléments hostiles. Mais la courte durée des pontificats ne permettait pas de détruire la cause des dissensions, et lorsque revenait un pontife faible, comme Innocent VIII, le désordre reparaissait aussitôt (2). C'est au règne d'Innocent VIII qu'il faut rapporter le commencement de ce brigandage qui prit une si rapide extension, donna tant d'inquiétudes à la Papauté, et ne fut anéanti qu'un siècle plus tard, par l'énergie de Sixte V. Les seigneurs ne favorisaient pas seulement le brigandage, par le mauvais exemple et la contagion de leurs incessantes querelles, mais encore en se servant des bandits pour l'exécution de leurs vengeances particulières, et en leur ouvrant chez eux un asile inaccessible au châtiment. Quelquefois les seigneurs eux-mêmes ne rougissaient pas de se mettre bandits. Les Colonna spoliaient les vassaux des Orsini. A leur tour, les Orsini pillaient ceux des Colonna (3). Virginio Orsini disait à ses bandes : « Épargnez les pauvres, mais acharnez-vous sur les biens des riches citoyens romains, et ne faites aucune grâce. » C'était lui qui disait encore aux magistrats et aux barons qui, pour soustraire leur bétail aux déprédations, le retiraient dans la ville : « Gardez bien

(1) Jac. Volaterr., Diar. rom., p. 126.

(2) Macchiavelli, Livre du Prince, c. XI.

(3) Diario di Nantiporto, p. 1096, 1097 et 1100. — Infessura, p. 1197.

vos troupeaux, parce que je veux les avoir, et brûler encore les propriétaires dans leurs maisons. » Il eut l'audace un jour d'avertir le souverain pontife lui-même, qu'il pourrait bien le faire jeter dans le Tibre (1). Virginio était ainsi devenu la terreur des Romains.

Le 21 janvier 1486, il y eut une alerte dans Rome. La garde du palais pontifical, en ayant abandonné les portes pour courir au secours de la milice romaine engagée dans une rencontre avec les Orsini, les témoins de cette retraite s'imaginent, ou que le pape est mort, ou que Virginio a pénétré dans la ville. Ce bruit confus se propage avec la rapidité de l'éclair. Chacun se clôt chez soi; on cache ses richesses; on se fortifie comme on peut; le Capitole est fermé, mis en état de défense. Une égale consternation gagne le peuple, les barons, les cardinaux, tant le nom de Virginio portait avec lui d'épouvante (2)!

L'aspect habituel de Rome était celui d'une ville assiégée qui redoute une surprise. La défiance y régnait au point que les habitants ne circulaient dans les rues qu'armés de toutes pièces (3), et non sans motif, car il n'était pas rare de rencontrer le matin des hommes assassinés dont les cadavres étaient dépouillés jusqu'à la nudité. On en trouvait d'ensevelis dans les églises. Au dehors la sécurité était bien moindre encore. Le caractère d'ambassadeur ne suffisait pas à protéger contre les attaques ceux qui en étaient revêtus. Les représentants

(1) Infessura, p. 1200.

(2) Id., p. 1202.

(3) Quilibet arma utriusque generis ferebat. (id., p. 1198).

du duc de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche se virent obligés de payer une escorte pour pouvoir se rendre à Rome, et au défaut des bandits, l'escorte les dépouilla elle-même. Des députés de la ville de Fermo eurent un sort plus triste encore. Ils furent assaillis entre Arrignano et Castelnuovo, tués et mis en pièces(1). On se plaignait au pape qui gémissait de ces excès, mais qui, soit faiblesse, soit impuissance, ne leur opposait que des remèdes insuffisants (2). Pour éviter d'être lui-même attaqué, Innocent VIII environna le Palais apostolique de murailles, de fossés, et le fit garder comme une place forte en face de l'ennemi (3).

Cependant, vers la fin de l'année 1486, la paix avec Naples ayant rendu quelque force à Innocent VIII, il renouvela les bulles de Pie II, de Paul II et de Sixte IV contre les vengeances privées et les homicides, fit publier par trois fois, à son de trompe, que les voleurs et les assassins eussent à quitter Rome, et menaça de l'anathème et d'une amende les barons qui leur donneraient asile dans leurs châteaux. Ces mesures que le pape avait alors la faculté d'appuyer par la répression, et qu'il fit accompagner de quelques exécutions capitales, imposèrent silence au désordre pendant un certain temps (4).

(1) Id., p. 1198. — Voir, dans le Diario di Nantiporto, d'autres faits semblables, p. 1103. — Le card. Egidius de Viterbe, p. 249.

(2) Infessura, p. 1226.

(3) Palatium papæ in fortitudinem redactum, ut cum fossatis et muris, et excubiæ fiebant (Id., p. 1198).

(4) Infessura, p. 1426.

Mais, comme nous l'avons déjà vu, l'énergie, chez Innocent, durait peu. La longanimité reprit bientôt le dessus dans son caractère, et le mal reparut comme auparavant. Notre journaliste écrit que, depuis le mois de mars 1489 jusqu'à la fin de l'année, les seuls événements de Rome furent des rapines, des meurtres et des attentats de tous genres qui restèrent impunis (1).

Quand un gouvernement laisse apercevoir qu'il manque de force, les résistances ne tardent pas à se manifester. Todi et les villes de la Marche fermèrent leurs portes aux officiers pontificaux à l'occasion de la création des secrétaires, et refusèrent de payer la taxe imposée pour rétribuer ce nouveau collége (2). A Osimo, Boccolino Guzzoni, un des citoyens, excita les habitants à la révolte, se fit déclarer seigneur, entoura la ville de fortifications et se prépara à soutenir son usurpation par les armes. Le cardinal de la Rovère marcha contre lui avec les milices pontificales pour le réduire à l'obéissance. Boccolino se défendit avec courage, et repoussa avec succès les premières attaques. L'exemple de cette révolte commençait à devenir contagieux, et cette petite guerre menaçait de prendre une tournure alarmante. Le pape fit porter à Boccolino des propositions pacifiques et promit d'oublier le passé, s'il voulait se soumettre. Boccolino se montra aussi insensible aux promesses qu'aux menaces. Venise interposa sa médiation, mais en vain. Boccolino ne refusait pas précisément de rendre Osimo à l'Eglise, il ne voulait le faire qu'après

(1) Infessura, p. 1226.
(2) Infessura, p. 1227.

le payement d'une somme d'argent. Et il fallait bien que ses prétentions, à cet égard, fussent exhorbitantes, puisqu'on hésitait à le satisfaire. Il paraît certain que ce tyran voulait se jeter entre les bras des Turcs, et qu'un corps de troupes ottomanes devait partir de Velona, pour venir prendre possession d'Osimo. La chose était même si avancée que Boccolino répondit aux dernières propositions du pape, qu'il n'était plus en son pouvoir de les accepter (1). L'apparition d'une flotille ottomane dans l'Adriatique, près des côtes de la Romagne, fit craindre un instant que la trahison ne fût déjà consommée; elle ne l'était point, heureusement. Mais il était de la dernière importance de prévenir ce malheur. On eut recours à Lorenzo Médicis qui parvint enfin à obtenir, par son influence personnelle, ce que Boccolino avait refusé à tout le monde. Le tyran consentit à remettre Osimo aux mains du Saint-Siége, moyennant 7,000 ducats, après quoi il se retira à Florence (2).

Pérouse, de son côté, causait des mortifications au pape. Depuis longtemps la faction des Baglioni et celle des Oddi s'y disputaient le pouvoir. En 1488, les Baglioni obtinrent une supériorité décisive sur leurs adversaires qui furent, les uns massacrés, les autres expulsés de la ville. Innocent VIII envoya le cardinal de Sienne,

(1) Il trattato e tanto avanti, che non si puo più rimediarvi. (Marino Sanuto, p. 1241.)

(2) Infessura, p. 1215 et 1217. — Bruti, Hist. Flor., libr. VIII, p. 413 et seq. — Valori, Vita di Lorenzo. — Raynald., anno 1487, nus 7.

Francesco Piccolomini, pour rétablir la paix. Le neveu de Pie II était connu par son caractère élevé et conciliant; mais les Pérousiens repoussaient toute espèce de composition, et ils ne consentirent à recevoir le légat dans leur ville qu'après avoir arraché de lui la promesse qu'il ne rappellerait point les exilés (1). La mission du cardinal échoua donc, et le souverain pontife n'osa point recourir aux moyens de coercition pour faire respecter l'autorité du Saint-Siége. Plus tard, les Oddi ayant tenté, avec l'appui du duc d'Urbino, de rentrer de force dans leur patrie, ils furent repoussés avec de grandes pertes. Innocent, acceptant alors les faits accomplis, se contenta d'envoyer à Pérouse, sous la conduite du comte de Pitigliano, les milices pontificales, pour empêcher les vengeances (2). Dès ce moment les Bagloni régnèrent à Pérouse, dans la personne du chef de la famille, Giovanni Paolo Baglione.

Dans la marche d'Ancône, Aufidia imita l'exemple de Pérouse. Les habitants se soulevèrent, massacrèrent dans leur fureur les commissaires pontificaux, et cherchèrent à se rendre maitres de la citadelle, qu'ils ne purent néanmoins occuper, malgré le secours de ceux d'Ascoli. Le cardinal Balue, légat dans la Marche, accourut aussitôt; on lui ferma les portes, et il fallut employer la menace pour ramener au devoir ces audacieux et faibles insurgés (3). Dans d'autres cités, comme à Horta, les factions guelfe et gibeline réveillaient leur vieille ani-

(1) Infessura, p. 1222.
(2) Id., p. 1337.
(3) Id., p. 1238.

mosité et se signalaient par des émeutes sans but et une inutile effusion de sang (1).

A ces outrages, commis envers l'autorité apostolique, vinrent s'ajouter des conjurations et des assassinats. Le signal partit de Forli. Jeronimo Riario, neveu de Sixte IV, était le souverain de cette ville. Que ce seigneur, par son caractère perfide et cruel, eût poussé ses sujets à attenter à sa vie, c'est ce qui n'aurait étonné personne. Toutefois, le complot qui éclata contre lui paraît n'avoir été que le fait d'une vengeance personnelle. Cecco d'Orso, capitaine de ses gardes, Lodovico Pansero et Jacopo de Ronco, condottieri à sa solde, réclamaient, depuis longtemps, à tort ou à raison, des arrérages que Riario refusait de payer. Mécontents, ils résolurent de se défaire de lui.

Un jour, pendant que les serviteurs du comte étaient à table, les trois officiers se présentèrent dans sa chambre, sous prétexte de lui parler, et le trouvant seul, ils le poignardent et jettent son cadavre par la fenêtre. Cette mort tragique fut suivie, à Forli, de mouvements en sens divers. Les uns voulaient rétablir la liberté, les autres l'autorité du Saint-Siége. Mais Catherine Sforza, veuve du défunt, eut assez d'habileté et d'énergie pour déjouer les tentatives, punir les meurtriers de son mari, et faire proclamer seigneur son fils aîné, Ottoviano Riario (2). Deux mois après l'assassinat du comte Jeronimo, Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, éprouvait un sort

(1) Id., p. 1222.

(2) Infessura, p. 1219, et seq. — Marino Sanuto, p. 1244. — Bruti, Hist. Flor., libr. VIII, p. 415 et seq.

semblable, dans sa chambre et en présence de sa femme, que l'on accusa de n'avoir pas été étrangère à un si grand crime (1) Enfin Bentivoglio lui-même faillit tomber à Bologne, sous le fer des Malvezzi, famille considérable, dont la puissance des Bentivoglio excitait la jalousie. Le complot fut découvert avant d'éclater et coûta la vie à un des Malvezzi et à dix-huit de leurs complices (2). Les morts violentes étaient tellement fréquentes à cette époque, que les historiens ont peine à croire qu'aucun personnage important ait pu quitter paisiblement la vie. Ils supposent toujours le poison là où ils ne voient pas briller le poignard.

Innocent VIII s'éteignit au milieu de ce désordre. La santé de ce pontife avait été constamment mauvaise. Le 27 septembre 1490, il éprouva un long évanouissement. On le crut mort. Déjà les citoyens prenaient leurs précautions contre la licence d'un interrègne. Franceschetto, ne doutant pas que son père ne fût à l'extrémité, chercha à s'emparer du trésor pontifical. Il en fut empêché par les assistants. Les cardinaux se rendirent aussitôt au palais, et firent l'inventaire du trésor. On trouva, dit-on, dans un coffre 800,000 ducats, et dans un autre 300,000 qui furent mis sous la garde du cardinal Savelli (3).

Le pape revint toutefois de cette léthargie, et attribuant

(1) Murat., Annali d'Italia, ann. 1488.

(2) Infessura, p. 1222.

(3) Infessura, p. 1234. Raphaël Volaterr., Antrop., libr. XXII, p. 316. Nous avons peine à croire que le pontife, qui pendant tout son règne fut à court d'argent, ait pu posséder alors une pareille somme.

les précautions prises par les cardinaux au désir de sa mort, il dit : qu'il les enterrerait tous (1). Mais il ne survécut que vingt mois à cet accident. Comme il s'affaiblissait de jour en jour, un charlatan juif s'offrit à lui rendre la santé, en transfusant, dans les veines du malade, une certaine quantité d'un sang humain pur et vigoureux. Cette opération devait se faire à l'aide d'un breuvage préparé avec le sang. L'empirique fit l'essai de son procédé avec le sang de trois jeunes garçons de 10 ans qui succombèrent à la phlébotomie, sans qu'il en résultât aucun effet salutaire pour le malade. Innocent VIII, à qui l'on avait caché la composition du remède, fit éclater l'indignation la plus vive lorsqu'il apprit l'horrible moyen à l'aide duquel on avait voulu lui rendre la santé. Il ordonna la punition du charlatan, mais celui-ci avait déjà pris la fuite (2).

A partir de ce moment, au lieu de chercher vainement à prolonger une vie qui lui échappait, Innocent ne songea plus qu'à en sanctifier les derniers jours. Il fit venir les cardinaux près de son lit, et là, dans une allocution pleine de piété, il leur parla de la vanité des grandeurs humaines qui éclatait en sa personne, et les exhorta à ne pas s'attacher à cette fragile gloire que le temps emporte (3). Tous ceux qui l'assistèrent, dans ce moment suprême, furent édifiés, soit par sa courageuse

(1) Papa dixit se habere spem posse videre mortem dictorum cardinalium et quod credebat illos affectare mortem. (Infessura, p. 1234).

(2) Infessura, p. 1241. — Raynald., anno 1492, nus 19.

(3) Petri martyris, libr. V, epist. CXVI.

résignation, soit par la ferveur de sa piété (1). Il reçut, avec ces dispositions, les derniers sacrements de l'Eglise, et le 25 juillet 1492, il rendit son âme à Dieu (2).

Qu'on nous permette de ne tenir aucun compte des erreurs que l'on a reprochées à la jeunesse de Jean-Baptiste Cibo, erreurs sur lesquelles la certitude est loin d'être acquise, et ce nuage écarté, Innocent VIII apparaîtra sous un jour plus favorable que le jour sous lequel nous le représentent communément les écrivains modernes. Nous consentons bien à ne pas voir, dans le successeur de Sixte IV, tous les mérites que lui prodiguent certains panégyristes contemporains, mais nous ne saurions non plus reconnaître en lui les vices que lui attribuent des historiens postérieurs, d'un puritanisme trop suspect. Innocent VIII possédait les qualités de l'homme de bien, ajoutons qu'il avait aussi les vertus qu'on aime à retrouver dans le prêtre. Il voulait sincèrement le bien, et il l'aurait toujours fait, s'il ne lui en eût coûté que de le vouloir. Mais son caractère servait mal la rectitude de ses intentions. Il fléchissait devant les obstacles, cédait à la crainte et se laissait dominer par les influences. La suavité de ses manières, son indulgence, sa facilité à oublier les torts, en avaient fait l'idole de ceux qui approchaient de sa personne, et jamais le trépas d'aucun pontife n'inspira à la cour romaine plus de regrets que le sien (3). Mais les qualités, qui font les délices de la

(1) Oratio Leonelli, episc. concord. ap. Ciaccon. in addit. Oldoïni, p. 117.

(2) Infessura, p. 1242. — Diario di Nantiporto, p. 1108.

(3) Ubertus Folieta, in Elogiis clarorum Ligurum.

famille, se changent en défauts, dans la pratique du gouvernement, quand elles ne sont point soutenues par cette sévérité juste et ferme qui sait réprimer à propos. Il se commit plus d'attentats, pendant les huit années d'Innocent, qu'on n'en avait vus sous les huit pontificats précédents. Il y eut pourtant des occasions où ce pape, surmontant sa débonnaireté naturelle, sut déployer une sage rigueur.

Il s'était formé, parmi les officiaux attachés aux bureaux de la Chancellerie, une association pour fabriquer de fausses bulles. On se faisait payer selon l'importance des services. Le plus souvent, on se contentait de 100 ducats, mais quelquefois on en recevait jusqu'à 2000 pour un seul acte. Les chefs de cette association d'escrocs étaient Dominique de Viterbe et Francesco Maldenti ; ils comptaient avec eux un grand nombre de complices. On les découvrit en 1489. Ils furent jetés en prison et on confisqua leurs biens. Quoiqu'ils eussent de puissants protecteurs, et que leurs parents offrissent une grande somme d'argent pour les racheter, le pape n'écouta que l'honneur du Saint-Siége, et se montra inexorable. Les coupables furent pendus et leurs corps jetés au feu (1). Ce fait explique comment des écrivains, mal instruits ou de mauvaise foi, ont pu attribuer à Innocent VIII des concessions contraires à la morale ou opposées aux antiques règles de l'Eglise. Bien loin de là, les actes authentiques d'Innocent VIII nous le montrent se préoccupant de l'extirpation des scandales, de la restauration de la

(1) Infessura, p. 1229. — Burchard, dans les manuscrits de la Bibliothèque du roi, t. I, p. 89. — Raynald.. anno 1490, nus 22.

bonne discipline, de l'honneur sacerdotal, de la régularité et de la ferveur monastiques(1); mais se préoccupant de tout cela à sa manière, avec un inexplicable mélange de zèle et de faiblesse, de bonnes intentions et d'impuissance.

Si peu toutefois que ce pontife entendît le grand art de régner, il y a chez-lui, comme souverain, un côté incontestablement glorieux. La ville de Rome lui doit, comme à Sixte IV, une bonne partie de sa splendeur, et il protégea les lettres avec une remarquable munificence. Nous avons, sur ce dernier point, un témoignage qui ne saurait être récusable; c'est Angelo Poliziano qui nous le fournit. Gâté par toutes les faveurs de Lorenzo Médicis, ce savant aurait-il pu se permettre une gratuite adulation envers Innocent VIII ? Il fit, pour le pontife et sur sa demande, la traduction d'Hérodien et il en reçut, avec une belle récompense, l'accueil le plus flatteur. Or à cette occasion, Poliziano lui écrivait ces lignes, qui montrent bien qu'il n'était pas le seul à jouir des royales faveurs du pontife : « Continuez, Très-Saint Père, à favoriser les beaux arts qui viennent chercher près de vous un asile ; ils implorent votre nom contre l'ignorance et la barbarie (2). » L'université romaine eut à s'applaudir de

(1) Raynald., anno 1488, n^us^ 21, et 1490, n^us^ 22.—Nous avons vu dans la bibliothèque ambrosienne de Milan un manuscrit sous le n° 202, renfermant une pièce curieuse, intitulée : *Excessus emendandi in regno Franciæ*, dans laquelle Innocent fait justice d'un grand nombre d'abus.

(2) Virorum illustrium, epist., libr. VIII, epist.. III. — Voir la lettre IV et la lettre XIV du même recueil.

l'intelligente libéralité de ce pape. Elle avait été un peu oubliée dans la distribution des faveurs que Sixte IV faisait aux lettres. Innocent VIII prit à cœur de l'en dédommager. Il voulut d'abord que les professeurs en fussent exactement et largement rétribués. Qnand les fonds effectés à cette destination ne suffisaient pas, il y suppléait par le trésor apostolique. Il exigeait, du reste, que ces professeurs eussent fourni préalablement d'éclatantes preuves de leur capacité. Un de ses projets était de renouveler les bâtiments de la *Sapienza* qui ne lui semblaient point dignes de la mère des études et tombaient de vétusté, mais le temps ne lui permit pas d'attacher son nom à cette reconstruction (1).

(1) Renazzi, t. II, p. 196.

LIVRE QUINZIÈME.

—

SOMMAIRE.

Election d'Alexandre VI. — Notice sur le nouveau pape. — Allégresse du peuple romain à l'élévation de Borgia. — Espérance conçue par la chrétienté — Vigoureuse administration d'Alexandre VI, dans les premiers jours de son règne. — Il se laisse aller au désir d'élever sa famille. — Puissance, grandeur et richesse de l'Italie à cette époque. — Défauts de son système militaire. — Sa supériorité dans la marine. — Sa politique. — Ses progrès dans les arts, les sciences et les lettres. — Principes de trouble qu'elle recèle dans son sein. — Pietro Médicis, successeur de Lorenzo. — Lodovico Sforza, dit le *Moro*, régent du duché de Milan, travaille à en devenir le souverain. — Obstacle du côté de Naples. — Mécontentement d'Alexandre VI causé par le roi des Deux-Siciles. — Alexandre s'allie avec Lodovico Sforza, Venise et Ferrare. — Ferdinand se retourne du côté du pape et du Moro. — Cette politique inspire peu de confiance à ce dernier, qui envoie une ambassade, en France, à Charles VIII pour l'appeler en Italie. — Portrait de Charles VIII. — Intrigues des réfugiés napolitains à la cour de France. — Traité secret de Charles VIII avec les ambassadeurs de Lodovico Sforza. — Le roi de France se prépare à une grande expédition et négocie avec le roi d'Espagne, celui d'Angleterre et Maximilien d'Autriche. — Sa politique échoue en Italie, auprès du pape, de Florence et de Venise. — Alexandre VI se lie fortement avec Alphonse de-

venu roi de Naples. — Entrevue de Vicovaro. — Activité d'Alphonse et du pape. — Hésitation de Charles VIII, vaincue par le cardinal Giuliano della Rovère. — Départ de Charles VIII. — Puissance et beauté de son armée. — Perfidie de Lodovico Sforza. — Mort du duc, son neveu. — Nouvelles hésitations de Charles VIII. — Les succès du duc d'Orléans, à droite, et de d'Aubigny, à gauche, le décident. — Traité honteux de Pietro Médicis avec les Français. — Révolution à Florence et chute de Pietro Médicis. — Charles VIII à Florence. - Alexandre VI effrayé se met en rapport avec le roi de France. — Il échoue d'abord, et veut résister. — Il se décourage de nouveau. — La vue de l'armée napolitaine le rassure, et il espère arrêter Charles par une ligue de l'Europe contre lui. — Il se décourage encore. — La défection des Orsini achève de le désespérer, et il veut fuir de Rome. — Ambassade de Charles VIII. — Alexandre finit par traiter avec le roi de France. — Entrée de l'armée française à Rome. — Après bien des difficultés, le pape et le roi en viennent à une entente. — Entrevue des deux souverains.

Le conclave, qui suivit les obsèques de Innocent VIII, s'ouvrit en face de la situation la plus grave. Les rênes du gouvernement général de l'Eglise flottaient presque délaissées; les abus avaient reparu dans l'administration; les vassaux du Saint-Siége ne connaissaient plus le pouvoir suzerain; le désordre était dans Rome où régnaient le meurtre et le pillage; la justice se taisait; l'autorité, insultée par les brigands, se cachait timide et impuissante derrière les fortifications pour se dérober aux attentats (1). Jamais le sénat apostolique, en pareille circonstance, n'avait dû éprouver de plus sérieuses préoccupations.

Trois cardinaux exerçaient sur le Sacré-Collége un

(1) Histoire des conclaves, t. I, p. 61 et 62. — M.ss. conclavi diversi, in-4 n°, T, 6, 4, p. 232, bibliothèque Angélique.

égal ascendant : c'étaient Ascanio Sforza, Giuliano della Rovère et Rodrigue Borgia. Le premier ne se distinguait ni par de brillants talents, ni par un caractère remarquable; mais l'illustration de sa naissance, sa qualité d'oncle du duc de Milan, lui prêtaient une valeur politique considérable; et l'opinion publique lui déférait la tiare (1). Pour le courage, la grandeur des idées, la capacité administrative, nul ne le disputait au neveu de Sixte IV. Quant à Borgia, on était subjugué par l'énergie de son caractère, la finesse de son esprit, sa dextérité dans les affaires, son art de persuader, enfin, par l'éclat de sa grande fortune et sa popularité.

Le 6 août 1492, vingt-trois cardinaux entrèrent au conclave. D'abord le sort de la lutte électorale sembla devoir se décider entre Sforza et la Rovère (2). Ascanio, appuyé par Orsini, avait un grand nombre de voix assurées, point assez toutefois pour être élu. Mais les chances des deux candidats s'effacèrent bientôt devant celles de Borgia, qui se présenta dans la lice avec des moyens d'influence auxquels ses rivaux durent céder. Ascanio, tout le premier, se rangea du côté de l'Espagnol qui, d'accord avec Raphaël Riario, disposa aussitôt de toute la faction qui avait porté la Rovère. Orsini essaya un instant de se roidir contre l'entraînement : « On ne fera pas le pape sans moi, disait-il » (3). Plusieurs autres cardinaux balançaient aussi à donner la préférence à Borgia, crai-

(1) Josephi Ripamontii Hist. urbis Midiolani, libr. XI, p. 653, t. II. Thesauri Burmani.

(2) Guicciardini, Hist. ital., libr. I.

(3) Non si fara il papa senza di me.

gnant d'élever trop haut la puissance déjà inquiétante de l'Espagne (1). Mais celui-ci alla trouver Orsini, et, flattant son amour propre : « J'ai bien le nombre suffisant de suffrages pour être pape, dit-il, mais je veux tenir de vous cette incomparable dignité. » Orsini céda, et l'élection de Borgia fut consommée le 11 août, après cinq jours de conclave. Il prit le nom d'Alexandre VI (2).

La cérémonie de l'adoration à peine finie, le nouveau pontife se désista de tous ses biens. Le cardinal Ascanio fut investi de la charge de vice-chancelier; le cardinal Orsini reçut le palais de l'élu, les châteaux de Monticello et de Soriano; le cardinal Colonna, l'abbaye de Subiaco, avec les dépendances féodales, le cardinal de Saint-Ange, l'évêché de Porto, avec la forteresse et les richesses qu'elle contenait; le cardinal de Parme, la possession et le patronage de la ville de Népi; le cardinal de Gênes, l'église de Sainte-Marie in Via lata; le cardinal Savelli, Citta di Castello et l'église de Sainte-Marie-Majeure. Les cardinaux qui n'obtinrent ni fiefs, ni bénéfices, reçurent des largesses (3). Cinq sur vingt-deux refusèrent absolument de donner leur voix à Borgia, ce furent Olivier Caraffa, cardinal de Naples; Georges Certa, cardinal de Portugal; Francesco Piccolomini, cardinal de Sienne; Giuliano della Rovère, cardinal de

(1) Josephi Ripamont. Hist. Mediol.. ubi supra.

(2) Infessura, p. 1243 et 1244. — Corio, Istor. di Milano, p. 880. — Relazione del pontificato di papa Alessandro VI, ms. codex 1323, p. I, bibliothèque Corsini.

(3) Marino Sanuto l'affirme du cardinal de Venise, p. 1250. — Le ms. cité, p. 2.

Saint-Pierre in Vincula; Giovanni Médicis, cardinal de Sainte-Marie in Porticu (1).

Le nouveau pape avait vu le jour à Xativa, au diocèse de Valence, en 1431, et comptait ainsi soixante-un ans (2). Son nom primitif était Lanzuoli; mais, à l'élévation de Calixte III dont la mère de Rodrigue était la sœur, les Lanzuoli prirent le nom et les armes de Borgia. De bonne heure, Rodrigue manifesta pour les sciences une aptitude peu commune. Il fit ses études avec la plus grande distinction et s'adonna de préférence au droit civil. Il s'était déjà acquis une réputation méritée dans la profession d'avocat, lorsqu'il abandonna tout à coup la robe pour l'épée, par goût ou par l'espoir d'arriver plus rapidement à la fortune dans la carrière des armes. Il fit alors connaissance d'une jeune femme de la plus grande beauté, que les uns appellent *Catherine*, les autres *Rose*, mais que l'on connaît plus communément sous le nom de Vanozza. Les rapports de

(1) Manuscrit de Burchard, exemplaire de la bibliothèque Corsini, codex 131. Chaque fois que je n'indiquerai aucun manuscrit de cet auteur, c'est que j'aurai suivi l'édition d'Eccard. — Burchard rapporte, qu'avant d'entrer au conclave, Borgia avait envoyé, chez Ascanio Sforza, quatre mulets chargés d'argent, sous le prétexte de mettre ces richesses en dépôt dans sa maison et de les soustraire au pillage s'il était élu. D'abord le journaliste ne rapporte ce fait que comme un bruit, *fertur;* il n'en prend point la responsabilité. Ensuite il était fort douteux que ces richesses fussent plus en sûreté chez Ascanio que chez Borgia, attendu que les chances de l'élection étaient au moins autant pour le premier que pour le second. Enfin le nombre et la charge de ces mulets manquent de vraisemblance.

(2) Jacobi Volaterrani Diar. roman., p. 129.

Rodrigue avec cette femme sont enveloppés d'un profond mystère. Il lui fut fidèle et elle lui donna quatre fils et une fille, nommée Lucrèce, pour lesquels Rodrigue se montra le père le plus tendre. Peut-être s'il n'épousa pas publiquement Vanozza en fut-il empêché par la condition inférieure de cette femme, craignant de rabaisser la noblesse des Borgia, par cette union roturière. Mais rien ne prouve qu'il ne l'ait pas fait en secret. Un historien, qui ne le ménage point, dit qu'il entretenait Vanozza plutôt comme une légitime épouse que comme une concubine sacrilége (1). L'élévation subite d'Alphonse Borgia à la Papauté changea une troisième fois la carrière de Borgia. Calixte III appela son neveu à Rome. Charmé, dès la première entrevue, de son esprit, de son aptitude aux affaires, il le fit d'abord archevêque de Valence, puis cardinal-diacre, du titre de Saint-Nicolas-in-Carcere Tulliano, avec la dignité de vice-chancelier de l'Eglise romaine.

Engagé dans l'état ecclésiastique, sans autre vocation que le hasard des circonstances, et avant d'avoir eu le temps de se former à l'esprit de cet état, le jeune cardinal comprit qu'il devait s'interdire toute relation avec Vanozza d'abord (2), puis environner sa conduite de ce qui pouvait recommander un prince de l'Église. Tout en lui devint

(1) L'hebbe in luogo più di legitima moglie che di sacrilega concubina. (Tomaso Tomasi, Vita di Cesare Borgia, Montechiaro, 1671, p. 15).

(2) Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette femme ne se montre dans aucune circonstance de la vie du cardinal et du pape.

exemplaire. Les cardinaux, qui voyaient leur jeune collègue, croître en gravité dans ses actions, en même temps qu'il portait, dans la pratique des affaires, une sagesse prématurée, applaudissaient au choix du souverain pontife (1).

Une seule fois il arriva à Rodrigue de faillir à cette sage circonspection. C'était sous Pie II. Il revint aux oreilles du rigide pontife, alors aux bains de Petrioli, pour sa santé, que le jeune cardinal, à Sienne, au milieu d'une réunion mondaine, dont il aurait dû se tenir éloigné, n'avait point gardé la dignité de son état. La chose avait fait du bruit, et le pape adressa à Rodrigue de sévères reproches (2) qui le firent rentrer en lui-même. On le vit, dès ce moment, expier par un redoublement de vigilance et de régularité la faute commise à Sienne et sa conduite n'éveilla plus la critique.

Sous les pontificats qui suivirent celui de Pie II, il accrut sa fortune et sa renommée, monta les degrés des honneurs ecclésiastiques, devint, sous Sixte IV, légat en Espagne et en Portugal, puis évêque d'Albano, enfin évêque de Porto et doyen du Sacré-Collége. Dans le sénat apostolique, nul n'avait plus d'autorité que Borgia. Pendant sa légation, le vertueux cardinal de Pavie lui

(1) Cardinali tutti attoniti della gran pratica di questo soggetto e per tanti segni cosi continuati di giorno in giorno lo veneravano con grandissima loro contento di veder stabilito nel loro numero uno che avanzava tutti con la soprabondanza di tanti dotti. (Vita ms. di Rodrigo Borgia, papa col nome di Alessandro VI, in-4, biblioth. Casanatense).

(2) Raynald., anno 1459, n[i] 31 et 32.

écrivait : « Je vous conseille de revenir... votre autorité est ici souveraine et votre influence puissante... vous pouvez, par la persuasion, vos prières et votre sage opposition, rendre d'utiles services au Saint-Siége (1). » Au dehors, nul n'était plus populaire. Tout le monde était comme fasciné, les uns par ses talents, les autres par ses libéralités et ses manières royales (2). Le cardinal de Pavie s'estimait heureux d'être l'ami du vice-chancelier, et tout en blâmant légèrement en lui un peu d'ambition et de faste, il le regardait comme un des membres les plus distingués de l'Eglise et lui prédisait la tiare (3). L'historien, qui a peut-être attaqué le plus vivement sa mémoire, Guicciardini, lui accorde une rare pénétration, l'art de manier les esprits et le talent de mener à bout les grandes affaires (4). Ceux qui l'aiment le moins ne peuvent lui refuser un génie supérieur et de vastes pensées (5); une éloquence naturelle et irrésistible, une activité infatigable, une sobriété exemplaire (6). Plus tard, lorsqu'il se sera donné en spectacle au monde, et sur des données quelconques, on accusera ses mœurs, on lui reprochera la perfidie et la cruauté,

(1) Epist. DXIV.

(2) Philippe de Bergame dit qu'il y avait dans Alexandre : *Cœlestis quædam in eo species; utrique et nomini et pontificatui apte conveniens.* (libr. XVI, p. 414).

(3) Epist. 670 et 678 et in additamentis Oldoini, t. III, p. 156.

(4) Libr. I, c. I. — Raphaël Volaterr., libr. XXII. p. 318.

(5) Pollet ingenio vir iste, magnique animi argumenta præ se tulit multa. (Petri martyris, libr. V, epist. 117).— Jacobi Volaterrani, Diar. rom., p. 130.

(6) Manuscrit d'Egidius de Viterbe, p. 260.

ce qui est certain c'est qu'au moment où les suffrages de ses collègues le portèrent sur la chaire pontificale, la chrétienté ne connaissait de Rodrigue Borgia que ses grandes qualités, et le regardait comme un homme prédestiné à l'empire (1). Quelques rares individus seulement, qui savaient son ardent amour pour ses enfants, s'inquiétaient de son élection, et se permettaient de prédire le bouleversement de l'Italie, l'ébranlement du monde chrétien, de grandes catastrophes (2). Quant au peuple, qui ne juge que par les dehors, qui ne se préoccupe

(1) Dava a vedere a ciunque l'osservava che 'l suo genio e talento fosse nato veramente all' imperio. (Tomaso Tomasi, p. 32).

(2) Petri Martyris Epist. libr. V, epist. citata et epist. 188. —Dans la vie d'Alexandre VI, écrite par Duboulai, et qui est loin d'être favorable à ce pontife, puisque l'auteur y dit que *si la mémoire de Borgia avait péri, on ignorerait jusqu'à quel point un homme peut être corrompu et méchant,* on est d'accord avec nous pour dire que, pendant son long cardinalat, Rodrigue Borgia n'avait donné au public que des preuves de son mérite personnel. On y repousse également l'authenticité de la parole que l'on prête à Giovanni Médicis, immédiatement après l'élection: « *Nous sommes livrés à la gueule du loup le plus vorace qui ait peut-être jamais été dans le monde, et qui nous dévorera infailliblement si nous ne le prévenons par la fuite.* » Ce cardinal, remarque avee raison Duboulai, avait à peine quinze ans (il en avait dix-sept, étant né en 1475), et l'on ne peut supposer qu'à cet âge il ait eu assez de perspicacité, assez de connaissance des hommes pour juger du caractère d'Alexandre VI. Gordon, qui rappelle ce fait et bien d'autres, sans aucune espèce de critique, a cru faire une histoire d'Alexandre VI, et il n'a réussi qu'à écrire une diatribe.—Masse, qui s'est contenté de traduire librement Tomaso Tomasi, sans citer d'autres sources et sans aucun examen des faits, ne mérite qu'on le cite que pour montrer qu'on n'a pas ignoré son livre.

que du présent, au peuple qui aimait la munificence, la libéralité de Borgia, et qui avait besoin d'un souverain énergique et décidé pour imposer silence à l'anarchie, il applaudit vivement à l'élection d'Alexandre VI.

On vit d'éclatantes marques de son enthousiasme dans la *cavalcata* qui eut lieu à la suite de son couronnement. La pompe de cette cérémonie dépassa tout ce que Rome moderne avait jusque là contemplé, à l'avénement de ses souverains. La route que devait parcourir le nouveau pontife, du Vatican à Saint-Jean-de-Latran, était ornée de tentures, d'oriflammes, d'arcs de triomphe, sur lesquels apparaissaient de nombreuses devises où l'allégresse publique, pour exprimer ses transports, avait emprunté le langage de l'adulation. Un historien contemporain nous a conservé les plus remarquables de ces inscriptions (1). Dans l'une on lisait : « Honneur et grâces à Alexandre, très-invincible, très-sage, très-magnifique, très-grand en toutes choses. (2). » Une autre comparait la félicité de son règne à celle de l'âge d'or (3). La plus célèbre de toutes ne se contentait pas de l'élever au-dessus du premier César, elle l'égalait à Dieu même (4). Mais avant qu'une plus triste réalité vînt le leur apprendre, un incident, survenu au milieu de cette pompe

(1) Corio, Istoria di Milano, édit. de Padoue, 1646, in-4, p. 887-890.

(2) Alexandro invictissimo, Alexandro sapientissimo, Alexandro magnificentissimo, Alexandro in omnibus maximo honor et gratia.

(3) Libertatis, pia justitia et pax aurea, opes, quæ
Sunt tibi, Roma, novus fert deus iste tibi.

(4) Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima : Sextus
Regnat Alexander ; ille vir, iste Deus.

triomphale, avertit les spectateurs que le pontife n'était qu'un homme. On rapporte qu'Alexandre VI, soit émotion, soit fatigue, ne monta qu'avec peine les degrés de l'autel des SS. Apôtres, et que là, après avoir béni la foule, il s'évanouit (1).

Ces magnificences improvisées, ces acclamations que le nouveau pontife n'avait pas provoquées, ces louanges, immodérés sans doute, mais librement proférées par tout un peuple, prouvaient combien le nom de Borgia était populaire. Les princes ne tardèrent pas à répéter l'enthousiasme des Romains. Des ambassades spéciales furent envoyées, suivant l'usage, pour féliciter le nouvel élu sur son exaltation. Or si nous avons bien compris les harangues qui furent prononcées en cette occasion, nous pouvons affirmer que jamais le langage des cours n'exprima plus de sympathie, de plus vives congratulations ; et, si l'on pouvait supposer, qu'en cette circonstance, l'éloquence officielle manqua de sincérité, il faudrait dire que jamais elle ne débita plus de gratuites et ridicules flatteries.

Pour les puissances chrétiennes, il n'est aucun doute que le règne d'Alexandre ne soit l'âge d'or commençant de l'Eglise (2). Non seulement l'élection de Borgia a été

(1) Petri Delphini epist. ap. Cancellieri, Storia de' solenni possessi, p. 52. — Hieronimi Porcii in Alexandro VI Commentarius, Romæ, 1498. Cet auteur, de la famille Borgia, raconte avec une emphase ridicule les détails de ce couronnement.

(2) Adeo tuæ splendor claritatis omnium mentibus effulsit, ut aurea illa, quæ a majoribus nostris tempora Saturni vocabantur, evenisse profecto videamus. (Oratio Jacobi Spinolæ Genuensium

la récompense de son incontestable mérite, elle a encore répondu aux besoins du temps, et tous les chrétiens en conçoivent les plus grandes espérances (1). Le peuple fidèle soupirait après un pontife qui compatît, par sa clémence, à ses infirmités, après un prince qui retraçât le grand roi de Macédoine, par sa libéralité, après un pilote intrépide dans la tempête, vigilant pendant le calme. Alexandre, dans les harangues des ambassadeurs, est ce pontife clément, ce prince libéral, ce pilote sans pareil (2). Il n'est pas jusqu'au nom d'Alexandre qui ne soit un présage glorieux pour le monde chrétien. Si l'Église, si les peuples ont sujet de se réjouir de l'élévation de Borgia, à leur tour, les arts, les lettres, les savants, doivent attendre beaucoup de celui qui les protégeait déjà dans un rang inférieur (3). Et la garantie de toutes ces espérances, ce sont les nombreuses vertus que l'univers admire dans Alexandre VI, sa profonde doctrine, sa longue expérience, la religion dont son enfance a été nourrie et qui n'a fait que se perfectionner avec l'âge (4).

Ainsi, dans les provinces, comme à la capitale, dans les cours des princes comme dans la cour romaine, tous

nomine, p. 71, dans la collection intitulée : Clarorum hominum orationes, 12, Coloniæ, 1559).

(1) Oratio Jasonis Maini Mediol. Principis nomine, ibidem, p. 76.

(2) Oratio Gentilis episc. Aretini Florentinorum nomine, ibid., p. 93.

(3) Oratio Angeli Politiani pro senensibus oratoribus, ibidem, p. 205.

(4) Oratio Nicolaï Tigrini pro Lucensibus, ibid., p. 207.

les esprits étaient dans l'attente, comme si la Providence eût suscité Alexandre VI, pour être l'instrument de desseins particuliers sur l'Eglise (1). Seul, entre les souverains de l'Italie, le roi de Naples, ne vit point avec joie le nouvel élu et se permit de dire : que l'avénement de Rodrigue Borgia ne devait exciter l'allégresse de personne de sensé, et qu'il ne pouvait que causer le malheur de l'Italie (2).

Cependant Alexandre VI, dans les premiers jours de son règne, prit à tâche de justifier la grande idée que le monde concevait de son futur gouvernement. Immédiatement après son élection, il dit aux cardinaux : que son dessein était de suivre les préceptes du Saint-Esprit

(1) In tutti luoghi, e nella corte della chiesa romana massimamente era nato gran travaglio e perturbatione, come si Iddio havesse eletto questo principe per suo singulare instrumento a causare qualche revelato effetto nella sua chiesa, tanto grande era la espettatione che universalmente pareva che gl' huomini avessero conceputo di lui. (Nardi, delle hist. Fiorent., in-4, Lugdun., 1582, libr. I, p. 9). Quand nous lisons dans certains auteurs contemporains ou postérieurs, comme Pierre Martyr, libr. V, epist. 188, — Tomaso Tomasi, p. 20, — Roscoë, Histoire de Léon X, t. I, p. 141), que l'avénement de Borgia ne répandit aucune allégresse dans le cœur des princes, aucune sérénité sur leurs fronts, qu'il fut également blâmé des cours et des peuples, et qu'il causa en Italie une affliction générale, nous devons en conclure que ces écrivains ont mis sur le compte du public d'alors leurs propres impressions.

(2) Tomaso Tomasi, p. 21, et Guicciardini, libr. I, c. I. Ce dernier ajoute que Ferdinand accompagna ces paroles de larmes amères. On nous permettra de ne pas croire à une telle sensibilité de la part de ce vieux et perfide politique.

et de publier, avec intrépidité, ses saintes lois. Quelques instants après, revenu au Vatican, il leur adressa une harangue dans laquelle il les exhortait à réformer leur manière de vivre et les assurait qu'il avait résolu d'examiner sans partialité tous ceux d'entre eux qui étaient coupables d'avarice ou de simonie (1). Il parla bientôt avec la même sévérité à son second fils, César Borgia.

Ce jeune homme, qui perfectionnait ses études dans l'université de Pise (2), étant accouru à Rome, pour recueillir les honneurs qu'il croyait trouver à la cour de son père, le pape l'atterra en lui disant : que ses enfants se faisaient illusion, s'ils concevaient des espérances que n'autorisait nullement leur mérite personnel : « Nous avons aspiré, ajouta-t-il, avec ardeur au souverain pontificat, mais avec l'intention, une fois arrivé au but, de faire concourir tous les moyens que nous aurions en main à procurer le meilleur service de Dieu, aussi bien que la plus grande gloire et exaltation de la Chaire apostolique, afin d'effacer le souvenir de nos erreurs passées, et de tracer à nos successeurs un sentier remarquable (3). » César se retira plein de trouble et de confusion.

Ici Alexandre VI parlait-il autrement qu'il ne pensait ? Plus d'un historien l'a cru. Nous ne partageons point cette opinion. Quel aurait été le but de Borgia ? Nous ne voyons pas l'avantage qu'il y a à supposer qu'un homme,

(1) Gordon, p. 23 et 24.

(2) Pauli Jovii in vita magni Gonsalvi Cordub., libr. III, p. 244.

(3) Tomaso Tomasi, p. 25. — Relazione ms. del pontificato di papa Alessandro VI, p. 8.—Codex ms., Vita di Rodrigo Borgia papa col nome di Alessandro VI, bibliothèque Casanatense.

si méchant qu'on le fasse, n'a jamais un seul moment pu être bon, et à l'accuser d'hypocrisie quand on ne peut lui reprocher des actions mauvaises. D'ailleurs, Alexandre joignait alors les faits aux paroles. Sous sa main vigoureuse l'ordre rentrait dans le gouvernement.

A partir du jour où Innocent VIII était tombé malade jusqu'au jour où Borgia prit possession du souverain pontificat, plus de deux cent vingt meurtres avaient été commis dans Rome. Alexandre VI ordonna de sévères enquêtes sur ces crimes et le brigandage s'arrêta (1). Il ne s'en tint pas là; voulant restaurer la justice qui ne s'observait plus, il institua une commission de quatre docteurs, d'une intégrité reconnue, pour connaître des causes tant civiles que criminelles. De plus, afin de maintenir, dans le cercle rigoureux de la loi, ceux qu'il chargeait de l'appliquer aux autres, il créa une commission de visiteurs, pour inspecter les prisons. Son but par là était d'empêcher toute injustice ainsi que tout retard ou déni de justice (2). Lui-même consacrait le mardi de chaque semaine à entendre les plaintes des citoyens. Ce jour là, il donnait, à toute heure, audience à quiconque se présentait, débrouillant les questions les plus difficiles avec une finesse, un bon sens et une impartialité admirables (3). Si quelqu'un, par intérêt pour sa santé, le priait de se livrer avec plus de modération aux affaires

(1) Infessura, p. 1244. — Ms. conclavi diversi, n[i] T. 6, 4, bibliothèque Angélique.

(2) Infessura, p. 1245. — Tomaso Tomasi, p. 31. — Codex ms., n° 1263, Vita di papa Alessandro VI, bibliothèque Corsini.

(3) Même manuscrit. — Infessura, p. 1245.

il répondait : qu'il n'était point pape pour s'occuper de lui mais pour gouverner les autres. Son vaste esprit embrassait à la fois l'ensemble et les détails de l'administration. En même temps qu'il rétablissait l'ordre et remettait la justice en honneur, il pourvoyait, avec une si intelligente activité, aux subsistances, que l'on ne se souvenait pas, de mémoire d'homme, d'avoir vu à Rome une telle abondance. Et pour que les indigents pussent en profiter, il faisait distribuer, dans chaque région de la ville, de riches aumônes.

Son attention à ne s'environner que d'hommes capables de seconder ses vues administratives était singulière (1). A la connaissance qu'il avait acquise autrefois des sujets capables, il joignit, en arrivant au pouvoir, une active recherche des sujets les plus distingués dans toutes les professions, moines, clercs, séculiers, laïques, pour les élever aux dignités les plus éminentes de l'Eglise ou de la magistrature. Il résulta de ce soin, qu'en peu de temps, la cour romaine fut remplie d'illustres prélats, et que la ville de Rome devint le rendez-vous des personnages les plus remarquables de la chrétienté (2).

Si Alexandre VI eût continué dans cette voie ; si, re-

(1) Ms. conclavi diversi, n[i] T, 6, 4, biblioth. Angél. Ce ms. ajoute : E fece molte altre cose, che lui parevano appartenenti al buon regolamento, riputazione e grandezza della santa apost. chiesa.

(2) Tomaso Tomasi, p. 31 et 32. — Gordon s'est bien gardé d'insérer dans son factum ces faits honorables à la mémoire de Borgia.

nonçant aux considérations humaines qui dirigèrent la conduite de Rodrigue Borgia, il n'avait plus désormais visé qu'aux intérêts de la religion, l'histoire oublierait quelques écarts d'une jeunesse orageuse, pour admirer la sainte et glorieuse carrière d'un grand pontife. Mais ce brillant début fut comme une aurore sans soleil (1). Est-ce à dire encore que le naturel, chez Alexandre, était foncièrement corrompu, et qu'impatient de contrainte, il fît irruption dans la conduite de ce pape, aussitôt que le déguisement ne fut plus nécessaire ? On l'a dit si souvent que cette opinion semble avoir acquis l'autorité d'une sentence. Un contemporain habile homme, qui avait vu de près Borgia et le connaissait mieux que tout autre, en parlait autrement, à l'époque même où le conclave venait de jeter les yeux sur lui, et alors qu'Alexandre VI ne s'était signalé par aucun acte qui pût inspirer des craintes ou créer des espérances. Ce qu'il en a écrit mérite d'être cité : « L'élévation du nouveau pape, disait-il, doit-elle être un sujet d'appréhension ou de joie ? Je ne le sais. S'il renonce aux idées de l'ambition, si oubliant ses fils, il tourne son zèle vers la sainte Eglise, je ne doute point que le Saint-Siége apostolique ne soit heureux. Si au contraire la puissance souveraine ne sert qu'à accroître en lui le désir d'élever sa famille, tout ira vers la ruine (2). »

(1) Non tamen illuxit sol. (Ms. d'Egidius de Viterbe).

(2) Verùm enim verò nobis christianæque religioni gaudeam, nec ne, adhuc versatur in deliberatione.... si esse ambitiosus desierit, si filiorum oblitus ad Ecclesiam augustam se converterit, felicem fore sedem apostolicam judico. Ast si cum majore

Les glorieux commencements d'Alexandre VI prouvent combien l'opinion de Pierre Martyr était juste. Le pontife a résisté un instant au désir de faire la fortune de ses enfants, il a voulu franchemeut travailler au bien de l'Eglise, et peu de jours lui ont suffi pour entourer le Saint-Siége d'un éclat inconnu aux deux règnes précédents. Les abus ne commenceront à reparaître dans le gouvernement que le jour où Alexandre VI, détournant ses yeux du bien de la religion, ne verra plus, dans la puissance apostolique, qu'un marchepied pour l'élévation de sa famille. C'est l'amour déréglé de son sang qui a perverti cette nature faite pour les grandes choses. Ce seul exemple suffirait à montrer combien la paternité, qui prête aux pasteurs de l'Eglise un caractère si élevé et si pur, tant qu'elle reste dans les limites de la sphère spirituelle, serait capable, si elle passait jamais dans l'ordre naturel, de rabaisser et de corrompre les plus nobles et les plus puissants esprits.

Encore si de sages conseillers eussent pu s'emparer de Borgia et fortifier dans son âme, par le: salutaire influence, les précieuses dispositions qui s'y étaient montrées! Mais, pour le malheur de l'Eglise, le nouveau pape se trouva livré à la merci des courtisans. Cardinaux, prélats, ambassadeurs se précipitèrent à l'envi dans l'adulation.

potentia, filialem cæcitatem adauxerit, in præceps omnia ruent. (Petri Martyris epist., lib. V, epist. 117). — Joignons à ce témoignage celui de Monaldeschi : Alessandro fu magnanimo e generoso et prudente, se non che si lascio vincere dell' amore de' figliuoli che haveva, e da troppo cupidita. (Commentarii historici, libr. XVI, p. 148).

Comme si chacun eût souffert impatiemment que le maître comprimât ses penchants, il se fit, autour de lui, comme une ligue fatale pour attaquer ses généreuses résolutions. On commença par lui demander qu'il décorât de la pourpre Jean Borgia, son neveu et César son fils. Alexandre résista d'abord, mais bientôt vaincu, par les pressantes sollicitations, il crut pouvoir accorder aux vœux de ceux qui l'entouraient ce qu'il n'osait prendre sur lui-même, et dans le premier consistoire, il nomma cardinal, son neveu Jean Borgia, déjà archevêque de Montréal. Pendant le règne précédent, ce prélat avait pris part au gouvernement de Rome, et dirigé la chancellerie pour son oncle. S'il faut en croire un historien, nulle part il n'avait laissé une bonne renommée (1). Alexandre se borna pour lors à cette promotion. César dut se contenter du siége de Valence qui venait d'être élevé au rang de Métropole, mais un an après il reçut à son tour la pourpre avec le titre de Sainte-Marie-la-Neuve (2).

Pendant l'intervalle de ces deux promotions, Alexandre s'occupa de la fortune de sa fille Lucrèce, et la maria à Giovanni Sforza, seigneur de Pesaro (3). Une fois les premiers pas faits dans cette voie, le pontife ne s'arrêtera plus et dirigera, vers la grandeur de sa famille, toutes les idées de son esprit comme toute la puissance de son génie. Mais au moment où la conduite du nouveau pape commençait à s'inspirer de ces vues per-

(1) Tomaso Tomasi, p. 33.

(2) Id., p. 34, 37 et 38.

(3) Infessura, p. 1246 et 1247. — Muratori, Annali d'Italia anno 1493.

sonnelles, un événement se préparait qui, en changeant la face de l'Italie, allait menacer de ruine tous ses projets d'ambition.

Depuis la guerre de Naples qui avait agité les premières années d'Innocent VIII, jusqu'en 1493, le repos de la péninsule n'avait été troublé par aucune guerre sérieuse. Cet intervalle de huit années constitue la période la plus tranquille des annales italiennes, et l'on peut dire qu'elle en est la plus florissante. Au début de sa belle histoire, Guicciardini s'arrête, avec une sorte de complaisance, sur ces jours de prospérité, pour en offrir le tableau à ses lecteurs. Sur le point d'aborder le récit des révolutions, qui couvriront, pendant si longtemps, sa noble patrie de sang et de ruines, il jette un dernier regard sur les éléments de richesse et de gloire, qui excitaient encore l'admiration de l'étranger et allaient bientôt en devenir la proie. Il se livre à un patriotique enthousiasme, à la vue de ces divers États, alors au plus haut degré de puissance, du nombre de leurs habitants, de la beauté, de la splendeur de leurs villes, de la fierté de leur indépendance, de la magnificence de leurs princes supérieure à celle des plus grands souverains (1).

Et cet enthousiasme n'a rien d'exagéré. L'Italie était de beaucoup le pays le plus avancé de l'Europe. Ce que nous entendons aujourd'hui par le progrès, c'est-à-dire, l'extension des libertés populaires, l'emploi mieux compris des ressources de l'Etat pour l'utilité de tous, l'égale distribution du bien-être social, le mouvement des esprits vers un but commun, le déve-

(1) Istoria d'Italia, lib. I, c. I.

loppement de l'industrie, l'éclat des arts et des lettres, tout cela, eh! bien, l'Italie le possédait, lorsque le reste de l'Europe en avait à peine l'idée. Nulle part l'agriculture n'était exploitée avec autant d'activité et d'intelligence; nulle part, le commerce n' tait pratiqué sur une plus vaste échelle. Le monde entier était tributaire de Venise, de Florence, de Gênes. On s'explique par là, comment ces cités resplendissaient de bâtiments de marbre, lorsque les plus célèbres capitales des autres contrées ne présentaient que le triste aspect de chétives constructions. Les nombreux palais que le voyageur admire à Gênes, à Florence, et dont le caractère est si original, si mâle, appartiennent à cette époque d'activité, de richesse et de gloire. Quand on parcourt Venise, malgré l'abaissement où se trouve descendue aujourd'hui cette ville fameuse, on n'a aucune peine à comprendre l'étonnement que les Grecs, se rendant au concile de Ferrare, firent éclater, en voyant les merveilles de Saint-Marco, l'air de grandeur que présentait l'ensemble de la cité, l'architecture et l'opulence des maisons dorées qu'habitaient les sénateurs (1).

Quand les souverains de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Allemagne, se trouvaient gênés dans leurs finances, ou méditaient quelque grande entreprise, ils s'adressaient tantôt à Venise, tantôt à Florence, tantôt à Gênes, et l'acceptation ou le refus d'une seule maison de banque, sur l'une ou l'autre de ces places de commerce, suffisait pour élever ou abaisser leur puissance. L'Italie possédait les plus riches capitalistes et le

(1) Acta græca concil. florent., ap. Labbe, t. XIII, p. 80.

peuple le plus opulent de l'univers. Et il fallait bien qu'il en fût ainsi pour que des républiques, presque sans territoire, pussent suffire à tout ce qu'elles entreprenaient. Quand on pense que Venise, avec ses seules ressources, soutint, pendant douze ans, sur terre et sur mer, une guerre acharnée contre l'empire turc, alors dans le plus grand développement de sa force, sans rien rabattre de ses projets dans la péninsule, on se demande avec étonnement, à quel degré inoui de richesse était arrivée à Venise la fortune publique !

Il y a toutefois un point sur lequel l'Italie était inférieure aux pays qui l'environnaient, c'est l'art militaire. Ce n'est pas qu'elle eût moins qu'eux ressenti ces discordes qui arment les peuples les uns contre les autres. Son histoire en est remplie. Ce n'est pas qu'on y connût, moins qu'ailleurs, les règles de la guerre. Nous voyons, au contraire, par le traité qu'écrivait alors Macchiavelli, par celui plus ancien de Cornazzano, qu'on y savait très-bien la manière d'attaquer et de se défendre. Ce n'est pas encore que l'Italie manquât de généraux de réputation. Les Braccio de Montone, les deux Sforza, les deux Piccinino, les Montefeltro, les Malatesta, qui avaient brillé à diverses époques, montraient assez que le sang héroïque n'y était point épuisé. Mais de savantes théories et quelques chefs de talent ne suffisent pas à constituer un système militaire redoutable, il faut avant tout une armée. Or, l'Italie n'avait pas d'armée. Ce qui fait l'armée, ce n'est pas le grand nombre d'hommes sous les armes, c'est l'esprit militaire, la discipline, le courage, le patriotisme. Mais il n'y avait rien de tout cela dans ces compagnies de condottieri, composées de mer-

cenaires aux gages d'un aventurier intelligent et ambitieux, qui se vendait au parti qui le payait le plus chèrement, et servait ainsi, tour à tour, les causes les plus ennemies. Sans haine comme sans amour, n'ayant aucun intérêt à se nuire, les condottieri avaient cessé depuis longtemps d'être redoutables les uns aux autres. Entre de tels soldats, la guerre n'était plus une chose sérieuse. Les opérations militaires se réduisaient à de stériles manœuvres, et les batailles, à un jeu ridicule d'évolutions, au bout duquel on se séparait, comme à un signal convenu, sans avoir quelquefois répandu une goutte de sang. Aucune arme n'avait été perfectionnée, l'artillerie était encore dans la première enfance, et l'on se traînait toujours dans l'ornière des vieilles routines.

Mais si le système militaire était arriéré et faible, en revanche la marine était puissante. De bonne heure, les relations commerciales de la péninsule avec les îles de l'archipel, les côtes de l'Asie, la Chersonèse taurique, le besoin d'y défendre ses comptoirs et ses colonies, lui avaient fait tourne les regards vers l'empire des mers, et l'on peut dire, qu'à la fin du XV° siècle, elle le possédait d'une manière incontestée. L'avantage d'avoir une marine ne lui appartenait pourtant pas exclusivement. L'Espagne, le Portugal avaient également compris que ces flots tumultueux, qui roulent les tempêtes, portent aussi la grandeur et la richesse des nations. Mais ces deux puissances n'étaient point les rivales de l'Italie; leur activité s'exerçait sur l'Océan, l'Italic régnait dans la Méditerranée. Venise et Gênes la couvraient de leurs voiles, et faisaient respecter le pavillon italien jusque

sous les murs de Constantinople. Tandis que leurs ennemis n'avaient que des barques grossièrement travaillées, mal montées et plus mal commandées, ces deux républiques possédaient des vaisseaux, à la fois lestes et solides, une manœuvre savante et précise, des marins intelligents et audacieux, des chefs expérimentés. Nous l'avons vu, pendant le siége de Constantinople, cinq bâtiments italiens avaient suffi pour percer l'immense flotte ottomane. Ce fut la marine italienne qui sauva la chrétienté des Osmanlis.

La politique avait suivi le progrès de la civilisation. Le cardinal d'Amboise disait un jour à Macchiavelli, que ses compatriotes ne s'entendaient pas à faire la guerre. Celui-ci répartit : qu'aussi bien les Français n'entendaient rien à la politique (1). Ce qui était vrai des Français l'était non moins des Allemands, des Anglais et des autres nations. Il y avait en Italie une diplomatie savante, lorsque partout ailleurs on ignorait encore les premiers éléments des rapports internationaux. Ce système de contreforces qui tient si sagement en respect l'ambition des grands Etats, et protége la condition des faibles dans l'Europe moderne, l'Italie l'appliquait depuis longtemps à elle-même. Il est vrai que la situation dans laquelle elle se trouvait, morcelée en plusieurs nationalités diverses, lui faisait une nécessité de remplacer la force de l'unité par l'équilibre de la puissance, mais pour arriver à la réalisation d'un système si compliqué, il fallait, dans la pratique du gouvernement et des relations politiques, une spécialité

(1) Le Prince, c. III.

d'idées et une maturité d'expérience auxquelles les autres parties de l'Europe étaient tout à fait étrangères.

Au reste, l'Italie était le foyer des lumières en tout genre. Les hommes les plus distingués qu'eût vus jusque-là le siècle, étaient sortis de son sein, et alors, elle fournissait à l'Espagne le plus grand de tous, ce Colombo dont le génie avait deviné l'existence d'un monde nouveau, et dont l'intrépidité allait le chercher à travers des océans inconnus. C'était à ses écoles ouvertes par Giotto et Cimabuë, que s'étaient formés tous les artistes qui avaient restauré la peinture. Masaccio, Frate Angelico da Fiesole, Fra Bartolomeo, Gentile de Fabriano, qui semblaient l'avoir amenée à la perfection, étaient Italiens. Le Pinturicchio, le Pérugin, Léonard de Vinci, qui l'enrichissaient de nouveaux chefs-d'œuvre, l'étaient également. Raphaël d'Urbino et Michel-Ange étaient nés! Quelles merveilles ses architectes n'offraient-ils pas aux regards des étrangers, dans les splendides monuments dont Rome, Florence, Venise, Sienne, Gênes, étaient décorées!

Nous avons déjà plus d'une fois parlé des littérateurs, des savants, des érudits dont l'active patience scrutait la docte antiquité, en ressuscitait les chefs-d'œuvre, et qui parlaient la langue de Cicéron et de Virgile avec la pureté, l'élégance du grand siècle. Déjà on ne se contentait plus de rechercher et d'imiter les modèles de la littérature grecque et latine, quelques hommes se hasardaient à écrire dans la langue nouvelle, longtemps négligée pour l'idiome ancien. Macchiavelli composait, avec les idées et sur le plan de Tite-Live, sa magnifique Histoire de Florence, tandis qu'en poésie, Luigi Pulci, par son *Mor-*

gante maggiore, le Boyardo, par son *Orlando inammorato*, Francesco Cecco, par son *Membriano*, préludaient aux immortels poèmes de l'Arioste et du Tasse.

Si on parcourt l'Europe, on y trouve à peine cinq ou six de ces hommes dont le génie et le goût répandent autour d'eux quelques clartés. L'Espagne offrira Antonio Lebrixa (Antonius Nebrissensis), le Sicilien Luccio Marineo, ébauchant, à Salamanque, les commencements de la réforme littéraire (1). L'Allemagne nous montrera le Frison Agricola et le Saxon Conrad Celtes, à Heidelberg, puis le poète Reuchlin, à Wittemberg (2) En France et en Hollande, Guillaume Budé et Erasme commencent seulement à poindre. L'Angleterre n'a encore personne. Tandis que, dans la péninsule, les beaux esprits abondent. On les retrouve partout, à Naples, à Milan, à Rome, à Venise, à Ferrare, à Florence, partout où il y a un prince libéral ou un gouvernement intelligent pour encourager leurs efforts. Ainsi, à l'époque où nous sommes arrivés, l'Italie était le théâtre à la fois des lumières, de la prospérité et de la puissance.

Le calme profond dont elle jouissait alors tenait sans doute au caractère pacifique qu'avait déployé le dernier pontife, mais on en était redevable encore à l'habileté de Lorenzo Médicis (3). L'influence que ce grand homme d'état avait su acquérir sur les autres gouvernements, par la supériorité de ses lumières, sa modération, l'estime

(1) Maldonat au XVI[e] siècle, par le Père J.-M. Prat, livre I, c. I, p. 4.

(2) Voir Hallam, Littérature de l'Europe, t. I, c. III, p. 109-211.

(3) Guicciardini, lib. I. c. I.

personnelle dont il était en possession en avait fait comme la clef de voûte de l'équilibre italien. On aurait dit que toutes les puissances étaient fascinées, comme Florence, par le charme de ce génie brillant. Mais par une coïncidence fatale, Lorenzo était descendu dans la tombe presque en même temps qu'Innocent VIII, et le malheur voulut que le fils, qui héritait de son pouvoir, n'eût aucune des grandes qualités de son père.

Pietro Médicis était vigoureux et plein d'adresse dans les exercices du corps, il ne manquait pas non plus d'une certaine instruction qu'il avait puisée aux leçons d'Angelo Poliziano; il se distinguait également par une libéralité et une politesse devenues héréditaires dans sa famille. Mais un naturel emporté et une présomption hautaine ne lui permettaient ni ce calme, ni cette réflexion, ni cette prudence, sans lesquels on ne parvient pas à manier les esprits et à s'en assurer la domination (1). Lorsqu'on annonça la mort de Lorenzo à Ferdinand, le vieux monarque s'écria : « Cet homme a vécu assez pour la gloire, mais trop peu pour le bonheur de l'Italie ; plaise à Dieu que l'ambition ne trame pas, après sa mort, des projets qu'elle n'aurait osé concevoir pendant sa vie (2) ! » Ces paroles de Ferdinand n'exprimaient pas seulement un éloge mérité par la valeur politique de Lorenzo, elles indiquaient encore que la situation, en apparence si brillante de l'Italie, renfermait des principes de trouble dont l'oreille fine et inquiète du vieux monarque entendait la sourde fermentation.

(1) Nardi, Delle hist. Fiorent., lib. I, p. 9.

(2) Roscoë, Vie de Laurent de Médicis, c. x, p. 305.

Le principal germe de perturbation était dans la nullité de Galeazzo Sforza (1), duc de Milan, et l'ambition de Lodovico dit le Moro, son oncle et son tuteur. Ce dernier, depuis quatorze ans, gouvernait la Lombardie avec autant de talent que son pupille en annonçait peu. Pendant ce long intervalle, il avait brisé tous les obstacles qui s'opposaient à ses vues, avec l'audace d'un homme qui veut atteindre son but, n'importe à quel prix. Quoique déclaré majeur, depuis l'âge de douze ans, et capable de gouverner, Galeazzo ne gouvernait point encore à vingt-trois ans. Lodovico, fait au pouvoir suprême, ne voulait plus restituer ce séduisant dépôt au maître légitime, et, dans l'appréhension d'y être contraint, il employait toute son habileté à se rendre inexpugnable dans son usurpation. Ainsi, il ne confiait le commandement des places fortes, et surtout de la citadelle de Milan, qu'à des officiers dévoués à sa personne. Les revenus du duché, qui montaient au chiffre de 60,000 ducats (2), étaient presque en entier dstribués à l'armée, pour en corrompre les soldats et les chefs. Du reste tous les fils de l'administration, toutes les ressources de l'Etat étaient tellement à la disposition du régent que

(1) Ce prince, malgré son âge, était encore dans l'enfance, soit que son oncle eût étouffé, à dessein, les facultés de son âme, par la mollesse de son éducation, soit que Galeazzo fût naturellement, comme le dit Commines, *de petit sens*. (Philippe de Ségur, Hist. de France, t. X, p. 245. — Sismondi, Hist. des républ. ital., t. XII, p. 81. — Pauli Jovii, Hist. sui temporis, lib. I, p. 8.)

(2) C'est l'évaluation de Corio. Commines dit 650,000 et même 700,000.

Galeazzo et sa femme Isabelle manquaient quelquefois du nécessaire (1).

En vain l'opinion publique réclamait en faveur du duc (2), Lodovico imposait silence au cri de l'opinion, comme à celui de sa conscience, et ce qui achevait de le rassurer, c'est, dit un historien, que « nul serviteur ni parent du duc Galeaz ne donnoit empêchement audit seigneur, à prendre le duché pour lui (3). » Mais l'épouse de Galeazzo était la fille du duc de Calabre; or, il n'était pas à présumer que Lodovico pût détrôner son neveu, sans s'exposer au ressentiment de la maison d'Aragon. Des faits récents venaient d'avertir le Moro qu'il avait tout à craindre de ce côté.

Isabelle, que Commines nous peint comme une femme courageuse et sage, Isabelle avait écrit à la cour de Naples, pour la renseigner sur les traitements qu'elle et son époux éprouvaient de la part de Lodovico, et conjurer son père et son aïeul de les protéger tous deux contre le péril qui menaçait leur vie (4). Ce message secret avait eu pour effet, d'amener à Milan une ambassade napolitaine, chargée de prier le régent de mettre un terme à

(1) Corio. part. VII, p. 886. — Pauli Jovii hist. sui temporis, lib. I, p. 8.

(2) Cette manifestation eut lieu à l'occasion d'une monnaie nouvelle que Lodovico fit frapper, et sur laquelle son effigie était empreinte avec celle de son neveu. (Philippe de Commines, liv. VII, c. II.)

(3) Id., livre VIII, c. I.

(4) Georg. Florus Medio., De exped. Caroli VIII, ap. Godefroy, p. 218. — Guicciardini, lib. I, c. I.

une tutelle dont le besoin ne se faisait plus sentir (1).

D'abord Lodovico s'en émut peu ; cette ambassade coïncidait avec la mort d'Innocent VIII, il avait des espérances fondées de voir son frère Ascanio monter sur la Chaire de Saint-Pierre et de devenir par là tout puissant, et il trouva le moyen d'amuser la cour de Naples par des réponses évasives (2). Mais ces espérances ne tardèrent pas à être trompées de ce côté. Alors il s'occupa de sonder les dispositions où se trouvaient, à son égard, les puissances de l'Italie. Il découvrit avec inquiétude que le fils de Lorenzo Médicis, entraîné par son parent, Virginio Orsini, penchait du côté de Naples (3). Ce ne fut d'abord qu'un soupçon, mais un incident vint bientôt changer ce soupçon en certitude. Alexandre VI venait de monter sur la Chaire pontificale, Lodovico qui affectait d'imaginer des combinaisons singulières, pour paraître plus habile que les autres, proposa à Florence et à Naples d'arranger les choses de telle sorte que leurs ambassadeurs fissent leur entrée à Rome ensemble et reçussent une audience commune. Il espérait par là montrer au nouveau pape l'intelligence et l'union des trois puisances. Cette proposition fut aggréée de Ferdinand, mais elle déplut à Pietro Médicis dont elle contrariait la vanité et qui n'eut aucune peine à en dégoûter le roi. Il n'y avait pas à en douter, Florence marchait avec

(1) Pauli Jovii hist. sui temporis, lib. I, p. 9. — Corio, ubi supra. — Petrus Bembus, Hist. Venet., libr. II, p. 24.

(2) Josephi Ripamont., Hist. Mediol., lib. VI, p. 685, thesauri Burmani.

(3) Guicciardini, lib. I, c. I.

Naples. Un nouveau fait vint confirmer la portée de celui-ci.

Franceschetto Cibo possédait les fiefs d'Anguillara, de Cervetri et quelques autres châteaux dans le voisinage de Rome. Après la mort de son père, ce seigneur s'était retiré à Florence. Là, Pietro Médicis, l'entourant de caresses, l'engagea, d'accord avec Ferdinand, à vendre ces fiefs à Virginio Orsini, leur parent, moyennant une somme de 40,000 ducats. Le roi et Médicis avancèrent secrètement cette somme, dans l'espérance de tirer de cette acquisition les plus grands avantages. En effet, les fiefs en question, ajoutés aux autres possessions des Orsini, leur permettaient d'enlacer Rome. Virginio était dévoué à la maison d'Aragon ainsi qu'aux Médicis. Dans un cas donné, la communication de Naples et de Florence était par là même assurée (1).

Cette transaction porta la terreur dans l'âme du Moro. Il se rassura toutefois lorsqu'il apprit que la vente de fiefs si importants avait provoqué le mécontentement du pape. Ici, Ferdinand manqua d'habileté et de prévoyance en ne ménageant point un homme tel qu'Alexandre VI. A l'époque où Lucrèce devenait princesse de Pesaro, le pontife avait demandé en mariage, pour son fils, Geoffrey, une fille naturelle d'Alphonse, à laquelle on aurait constitué un douaire dans le royaume de Naples, et Ferdinand avait répondu par des atermoiements équivalents à un refus (2). La vente subreptice des fiefs d'Anguillara et de Cervetri, venant s'a-

(1) Guicciardini, lib. I, c. I. — Tomaso Tomasi, p. 42.
(2) Guicciardini, ibid. — Tomaso Tomasi, p. 43.

jouter à cette première mortification, blessa vivement Alexandre. Aussi déclara-t-il que cette aliénation, accomplie à son insu et sans son aveu, était nulle ; et comme s'il y eût démêlé des vues hostiles au Saint-Siége, il se plaignit hautement de Ferdinand, de Pietro Médicis, de Virginio Orsini, et protesta qu'il était décidé à tout faire pour soutenir la dignité et les droits de l'Eglise (1).

Promptement renseigné par son frère Ascanio, le Moro profita, en habile homme, des dispositions du pape, pour le ranger à sa cause. Sa politique, dans cette occasion, fut si pressante que déjà, au mois de novembre 1492, le bruit courait à Rome qu'Alexandre était d'accord avec Lodovico, pour inviter le roi de France à faire revivre, contre la maison d'Aragon, les prétentions de la maison d'Anjou (2). Rien ne prouve toutefois, qu'à cette époque, la cour de France ait eut, de la part du Moro, aucune communication d'un pareil dessein, et qu'Alexandre VI songeât à favoriser alors un projet auquel il opposa plus tard une si vive répulsion. Le pape et Lodovico se contentèrent de contrebalancer l'alliance de Florence et de Naples par une ligue dans laquelle ils entraînèrent Venise et Ferrare, et qui fut publiée le 25 avril 1493 (3).

De Milan la terreur avait passé à Naples. Le cardinal de la Rovère, qui regardait Alexandre VI comme son

(1) Guicciardini, ibidem.

(2) Petri Martyris, epist., libr. V, epist. 121 et 124.

(3) Marino Sanuto, Vite dei duchi, etc., p. 1250. — Andrea Navaggiero, Hist. Veneziana, Murat., t. XXIII, p. 1201.—Petrus Bembus, Hist. Venet., lib. I, p. 22 et lib. II, p. 25.

ennemi personnel, s'était rangé du côté de Ferdinand. Maître d'Ostie et de l'embouchure du Tibre, il conseillait de surprendre Rome avec les compagnies de Prosper et de Fabrizio Colonna, secondées par la faction gibeline. Mais les confédérés avaient prévu l'éventualité d'un tel projet, et un des articles du traité d'alliance portait que le sénat de Venise et le duc de Milan feraient marcher incessamment à Rome, chacun deux cents hommes d'armes, tant pour la sécurité du pape et de ses Etats que pour aider le Saint-Siége à recouvrer les châteaux achetés par Virginio Orsini (1). Au surplus, Ferdinand, en politique expérimenté, s'opposa à ce qu'on en vînt à des hostilités prématurées, ne voulant point justifier les soupçons que sa conduite avait pu faire concevoir, et surtout pousser ses adversaires à précipiter l'explosion des desseins qu'on leur prêtait. Au lieu d'achever d'aigrir le pape, il préféra l'adoucir. La vente des fiefs d'Anguillara et de Cervetri avait causé une partie du mal. Ferdinand envoya à Rome son fils Frédéric, pour en régulariser le contrat. La négociation éprouva de nombreuses difficultés, mais enfin on finit par convenir que Virginio Orsini garderait les fiefs, en donnant au pape une somme pareille à celle qui avait été déjà comptée à Franceschetto Cibo. Cet accord conclu, on reprit l'affaire du mariage de Geoffrey, dernier fils d'Alexandre, avec Sancia, fille naturelle d'Alphonse. Les conditions en furent promptement arrêtées. On décida que Geoffrey irait demeurer à Naples et que son épouse aurait, pour dot, la prin-

(1) Guicciardini, ibid.

cipauté de Squillace avec 10,000 ducats de rente (1).

En même temps que Ferdinand traitait à Rome, il négociait à Milan. Jamais le fier Aragonais ne s'était montré si souple, si déterminé aux concessions. Il ne songeait plus à sommer le Moro de descendre du trône, il consentait à le voir régner. On dit même que, pour dissiper tous les soupçons de Lodovico, il avait résolu de se rendre à Gênes en personne, de se remettre ainsi entre les mains du régent, et de traiter avec lui, décidé à tout oser afin d'éloigner la tempête qu'il voyait se former au-delà des Alpes. S'il n'entreprit pas un tel voyage, c'est qu'il en fut empêché par les instances de son fils qui redoutait, pour la vieillesse septuagénaire de son père et pour sa santé affaiblie, les hasards et les fatigues d'une navigation d'hiver (2).

Mais tous ces moyens que la peur inspirait au vieux roi, pour réparer les erreurs d'une politique depuis longtemps imprudente, avaient le sort de la plupart des remèdes, ils arrivaient trop tard. Un an plus tôt, quelques concessions peut-être auraient suffi à maintenir le calme, l'ébranlement une fois donné, toutes ces avances, de la part du roi, étaient incapables de le ramener. La peur n'était point sortie du cœur du Moro. Il était trop perfide pour croire à la sincérité de la cour de Naples, pour se persuader que cette cour, une fois le danger éloigné, n'aurait aucun souci de se venger. D'un autre côté, quoique le pape, en se rapprochant de Ferdinand, n'eût

(1) Guicciardini, lib. I, c. II.

(2) Macchiavelli Frammentia. — Pauli Jovii hist. sui temporis, lib. I, p. 18.

Charlemagne l'enflammaient d'un héroïque enthousiasme, et son ambition aspirait à les reproduire (1).

L'ambassade milanaise trouva, à la cour de Charles, le prince de Salerne, le comte de Bisignano avec tous les réfugiés napolitains qui cherchaient des ennemis à la maison d'Aragon. Agents véritables de Lodovico, bien que non avoués, tous ces seigneurs, formés de longue main aux intrigues, s'occupaient de préparer les voies à ses desseins. Dans cette vue, ils ne s'étaient point adressés aux vieux serviteurs de Louis XI et de madame de Beaujeu, car, ils n'avaient pas tardé à comprendre que ces hommes sages étaient aussi peu en crédit qu'ils avaient peu de goût pour les expéditions aventureuses. Des conseillers, plus assortis au caractère imprudent du jeune monarque, avaient pris leur place, et dirigeaient ses pensées. A la tête de ces favoris nouveaux, figuraient Étienne de Vesc, valet de chambre du roi, et Guillaume Brissonnet, qui, de marchand, était devenu successivement trésorier général des finances, évêque de Saint-Malo, et portait son ambition plus haut encore (2).

C'était par l'organe de ces conseillers que les Napolitains avaient su pénétrer jusqu'au roi, pour lui inspirer la conquête de leur patrie. D'abord, comme l'ambition toute seule est un mauvais titre pour légitimer la conquête d'un trône, les réfugiés s'efforçaient d'établir, à l'aide de vieux parchemins trouvés à Gênes, que la succession au royaume de Naples appartenait à la

(1) Philippe de Ségur, Hist. de Charles VIII, t. I, p. 259.

(2) Guicciardini, lib. I, c. I. — Commines, livre VII, c. II.

maison de France (1). Puis, ils représentaient combien les circonstances étaient favorables à la poursuite de ce bel héritage; la jalousie réciproque des principaux États d'Italie, l'impopularité de la maison d'Aragon dans la partie basse de la péninsule, la haine que portait la noblesse à Ferdinand ainsi qu'à son fils Alphonse; la puissance d'un allié tel que le Moro, sa position qui plaçait, entre ses mains, les versants italiens des Alpes, clefs de l'Italie; enfin, ils faisaient valoir la facilité que l'occupation du royaume des Deux-Siciles procurerait à l'invasion de la Grèce.

Le discours officiel que prononça le prince de Belgiozozo, dans l'audience royale, accordée à l'ambassade milanaise, ne fut guère qu'une répétition de ce que Charles avait entendu, dans le cours de ses conversations secrètes avec les réfugiés (2). Les vieux conseillers n'écoutèrent qu'avec étonnement une proposition dont le but était de précipiter la France dans les hasards d'une expédition, ruineuse en cas de succès, funeste en cas de revers. Ils s'efforcèrent d'en faire sentir la vanité. Un moment leur autorité sembla triompher. Ébranlé par leurs sages observations, le monarque flottait indécis. Mais Belgiozozo et les réfugiés redoublèrent leurs instances. Le malheur de l'Italie l'emporta, et Charles conclut, à l'insu de sa cour, avec les représentants de Lodovico, un traité par lequel il s'engageait à aller, en per-

(1) Vetustissimas tabulas tunc Genuæ repertas ostentare, quibus contineretur Napolitanum regnum Francorum regibus successorio jure deberi. (Georgius Florus, De exped. Caroli VIII, lib. I, p. 219.)

(2) Id., lib. I, ibidem.

sonne, attaquer le royaume de Naples. Le duc de Milan devait donner passage, par ses États, à l'armée française, y joindre cinq cents lances, permettre au roi d'équiper à Gênes autant de bâtiments que les besoins l'exigeraient, lui prêter 200,000 ducats avant son départ. La garantie de la souveraineté du Milanais et la cession de la principauté de Tarente devraient, la conquête du royaume de Naples achevée, récompenser Lodovico de ses services (1).

Cependant tout semblait s'opposer à l'accomplissement d'un tel pacte. Le roi d'Espagne, Ferdinand, réclamait la province de Roussillon, engagée à Louis XI, trente ans auparavant, sur une avance de 300,000 écus, et bien que cette somme n'eût point été encore remboursée, il menaçait de prendre les armes pour revendiquer ce qu'il appelait son droit. Déjà en 1492, ses ambassadeurs avaient secrètement négocié une alliance avec le roi des Romains, Maximilien, et Henri VII, roi d'Angleterre, dans le but d'attaquer la France. Maximilien brûlait de faire expier à Charles VIII l'affront que ce prince venait de lui faire en épousant Anne de Bretagne, au mépris des promesses qui l'engageaient à Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien. Quant à Henri VII, soit qu'il s'intéressât à la querelle du roi des Romains, soit qu'il voulût profiter des embarras où se trouvait la France pour venger les vieilles défaites des Anglais, il s'était laissé entraîner à passer le détroit, et avait mis le siége devant Boulogne (2). Il est vrai que Charles VIII,

(1) Guicciardini, lib. I, c. II.

(2) Epist. Petri Martyris, lib. V, epist. 120 et 123.

par le traité d'Étaples, 3 novembre 1492, était parvenu à renvoyer promptement Henri VII en Angleterre, en lui faisant un pont d'or avec 745,000 écus (1). Mais Maximilien était toujours sous les armes et Ferdinand ne cessait de menacer.

Impatient de résoudre ces difficultés, Charles ne regarda à aucun sacrifice. Par le traité de Senlis, 23 mai 1493, il restitua à Maximilien, avec sa fille Marguerite, qui avait jusque-là séjourné en France, les comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois occupés comme dot de Marguerite (2), et la paix fut conclue. Enfin, il rendit au roi d'Espagne la province de Roussillon, malgré l'opposition du parlement, et sans demander d'autre compensation que la garantie d'une complète neutralité dans la lutte qui allait s'engager, pensant que la conquête d'un royaume valait bien l'abandon d'une province (3).

Pendant que Charles aplanissait ainsi les obstacles au-delà des monts, un agent français, Perron Basche, parcourait l'Italie pour y sonder les dispositions des puissances, et s'efforcer de les rattacher à la cause de la France. Sa mission obtint peu de succès, et il ne rapporta de Venise et de Florence que des réponses va-

(1) Du Tillet, recueil des traités entre les rois de France et d'Angleterre, p. 385. — Observation sur l'Hist. de Charles VIII, p. 629-637.

(2) Commines, livre VII, c. III. —Denys Godefroy, observations sur l'hist. de Charles VIII, p. 640-652.

(3) Guicciardini. ubi supra. — Pauli Jovii hist. lib. I, p. 16. — Corio, Istoria di Milano, p. 895-899.

gues, parce que la campagne n'étant point ouverte, personne ne voulait découvrir ses intentions avant l'événement (1).

L'année 1494 s'ouvrit sur ces préparatifs de la part de la France, et ces hésitations de la part de l'Italie. La mission de Basche n'avait point satisfait le roi, il lui fallait des assurances positives, non des paroles équivoques, et il envoya dans la péninsule une ambassade, composée de quatre grands personnages dont le général Ébrard d'Aubigny était le chef. Ces représentants déterminèrent sans peine de petits États, comme Ferrare et Bologne, à une coopération active, en faveur de la France. Mais aucune considération ne put arracher Venise à sa neutralité. Cette prudente république, invulnérable au milieu de ses lagunes, voulait rester spectatrice immobile des commencements de la lutte, bien disposée à vendre à propos et chèrement son accession à celui des deux partis qui lui assurerait le plus d'avantages (2).

On espérait encore du côté de Florence. Malgré les attermoiements de la politique de Médicis, on ne pouvait se résoudre à penser que la plus ancienne alliée de la France en Italie lui ferait défaut dans une occasion aussi solennelle que celle qui se préparait. Les représentants français demandèrent donc à cette république qu'elle donnât quelque marque de son union avec la France, quand ce ne serait que le libre passage de l'armée du roi. Il faut le dire, les Florentins penchaient vers la France,

(1) Guicciardini, lib. I, c. II. — Commines, livre VII, c. II.

(2) Pauli Jovii hist., lib. I, p. 17. — Comines, lib. VII, c. IV.

le peuple souhaitait qu'on accordât le passage à l'armée royale. C'était même l'avis des membres les plus accrédités du gouvernement. Mais le conseil était sous la main de Médicis, et celui-ci, qui avait moins peur de Charles VIII que de Ferdinand, ne voulut jamais renoncer à son alliance avec la maison d'Aragon, alléguant : que, s'il se détachait de cette alliance, les Français seraient trop éloignés pour le défendre, les Aragonais bien près pour le punir, et il répondit aux ambassadeurs : que ni la crainte du péril, ni aucune menace de guerre ne lui ferait rompre l'accord que son père Lorenzo et le sénat de Florence avaient passé avec le roi de Naples, et que le roi de France ne pouvait lui savoir mauvais gré s'il gardait la promesse de sa foi (1).

Le refus de Médicis donnait une grande importance au parti que prendrait Alexandre VI. D'abord la mission de d'Aubigny porta le trouble dans l'âme du pontife. Il fallait toutefois se décider, car tout en témoignant de leur profond respect envers le Saint-Siége, les envoyés voulaient une réponse positive. Pour Alexandre, la neutralité n'était pas possible, attendu qu'il ne pouvait être indifférent à la Papauté, qu'un compétiteur vînt disputer à Naples la couronne au prince sur la tête duquel elle l'avait posée en sa qualité de pouvoir suzerain. Dans une si grave occurrence, Alexandre voulut prendre conseil des cardinaux, mais les avis du sénat apostolique ne lui laissèrent que le choix de se déclarer pour ou contre la France (2).

(1) Nestor, Hist. des hommes illustres de la maison de Médicis, p. 104.—Guicciard., lib. I, c. II. — Pauli Jovii hist. lib. I, p. 17.

(2) Pauli Jovii hist. lib. I, p. 18 et 19.

L'habileté du pontife sut le faire glisser entre ces deux écueils également dangereux, sans se heurter à aucun. Il répondit aux envoyés que, l'investiture du royaume de Naples ayant été accordée aux princes de la maison d'Aragon, le chef de l'Eglise ne pouvait la leur enlever pour la donner au roi de France avant qu'il eût été juridiquement établi que le droit de Charles VIII était le meilleur. Il ajouta que, le royaume de Naples dépendant de l'autorité du Saint-Siége, il était plus convenable à la dignité d'un roi de France de faire autoriser, par la justice compétente, les prétentions qu'il alléguait, que de violer les droits que ses prédécesseurs s'étaient fait gloire de défendre; que c'était là, du reste, tout ce qu'un roi très-chrétien pouvait exiger du pape dont le devoir était d'éteindre non de fomenter les guerres.

Cette réponse simple et digne, Alexandre la répéta dans un bref adressé à Charles VIII, en y ajoutant quelques observations sur l'instabilité de la fortune, les horreurs de la guerre, et le conseil de tourner plutôt contre les Turcs cette soif de puissance et de gloire dont le monarque paraissait enflammé (1). Dans le fond, Alexandre, comme Pietro Médicis, avait plus de confiance en la fortune de Ferdinand qu'en celle de Charles, il avait peine à se persuader que les Français, dont les expédi-

(1) Baluzii Miscellanea, t. III, p. 124 et seq. — D'après l'Infessura, Alexandre, pour détourner Charles VIII de son projet, lui aurait répondu que la peste et la famine sévissant à Rome, il y avait péril pour lui d'y venir; de plus qu'il était à craindre que le roi de Naples n'appelât les Turcs en Italie. Une telle réponse est un conte dépourvu de sens.

tions contre Naples avaient constamment échoué, depuis un siècle, fussent plus heureux dans celle-ci.

Conséquemment à cette opinion, Alexandre s'était définitivement lié avec Alphonse, devenu roi de Naples par la mort de son père Ferdinand, arrivée le 4 janvier 1494. Alphonse avait toujours manifesté la plus vive opposition aux avances du pape, non que, chez un homme tel que lui, la répugnance que pouvait inspirer la personne d'Alexandre fût d'un grand poids, mais parce qu'il ne pardonnait point, au neveu de Calixte III, la politique hostile de son oncle contre Ferdinand. Cependant, lorsque le vieux roi eut disparu de la scène, et que ce fut au tour d'Alphonse à répondre des affaires, la prévision des événements l'effrayant tout à coup, il imposa silence à la fierté de son caractère, et tourna vers Rome des regards moins dédaigneux. Quatre ambassadeurs vinrent solennellement de sa part porter, aux pieds du souverain pontife, l'expression de son obéissance, de ses hommages, de riches présents, et solliciter l'investiture du royaume. Ils avaient ordre de ne mettre aucune limite à leurs promesses.

Alexandre écouta les propositions d'Alphonse, et tous deux convinrent de se prêter un mutuel appui dans la défense de leurs États. Entre autres conditions, Alphonse s'engagea à compter immédiatement au pape 30,000 ducats, à livrer, sur le champ, sa fille Sancia à Geoffrey Borgia, afin que le mariage fût célébré sans retard ; à donner à Geoffrey la principauté de Squillace, un présent de 10,000 ducats, et le protonotariat, l'une des sept charges principales de l'État. Il s'obligea encore à donner au duc de Gandie, fils aîné du pape, des terres

pour 12,000 ducats de rentes avec le premier des sept offices principaux qui viendrait à vaquer, enfin, il devait réserver les bénéfices les plus opulents du royaume à César Borgia. A ce prix, Alexandre VI s'engagea, de son côté, à donner à Alphonse l'investiture du royaume de Naples, avec la réduction du cens dont Ferdinand avait joui, sa vie durant; à envoyer un légat apostolique pour le couronner, et élever au cardinalat Lodovico d'Aragon, neveu d'Alphonse (1).

C'était après la conclusion de ce traité secret que l'ambassade française s'était présentée à Rome. Mais il n'y avait que l'autorité des événements qui pût détourner le souverain pontife de la politique qu'il venait d'embrasser. Plus tard, le pape et le roi se virent personnellement à Vicovaro, terre du domaine des Orsini. Là, bien que le bruit d'immenses préparatifs, de la part de Charles VIII, eût déjà franchi les monts, et frappé l'Italie d'épouvante, les deux souverains resserrèrent les liens de leur récente amitié, concertèrent ensemble les moyens de résistance qu'ils opposeraient à l'invasion, et se séparèrent satisfaits l'un de l'autre (2). On assure que le roi parla, dans cette conférence, avec un tel entraînement du besoin d'assurer l'indépendance de l'Italie, que le pape, se laissant aller à une sorte d'enthousiasme belliqueux, ouvrit l'audacieux conseil

(1) Guicciardini, lib. I, c. II.. — Corio, Ist. di Milano, p. 920. — Infessura, p. 1150. — Tomaso Tomasi, p. 41-50.

(2) Guicciardini, ibidem. — Petri Bembi hist. Venet., lib. II, p. 28. — Burchard. Diarium ap. Eccard, corpus hist. Mœdii ævi, t. II, p. 2047. — Tomaso Tomasi, p. 55-58.

de prévenir leur adversaire, au lieu de l'attendre (1).

Alexandre nomma son neveu, le cardinal de Montréal, légat *à Latere*, pour aller couronner à Naples le successeur de Ferdinand et recevoir son serment de fidélité. Cette cérémonie fut accomplie, le 2 mai 1494, avec toute la magnificence que les Borgia savaient déployer dans les grandes représentations (2). Quelques jours après, le nouveau roi créa Jean Borgia, déjà duc de Gandie, prince de Tricaric, comte de Claremont, de Lauria, de Corinola. D'autre part, Geoffrey Borgia, fait prince de Squillace, comte de Curia et protonotaire du royaume, épousa solennellement la princesse Sancia (3). Suivant les conventions, Geoffrey devait rester à Naples, mais Alexandre qui ne voulait pas laisser, entre les mains de son allié, un ôtage de cette importance, lequel aurait compromis l'indépendance de sa politique, avait chargé le cardinal de Montréal d'engager adroitement Alphonse à permettre que les jeunes époux vinssent à Rome, et procurâssent ainsi, par leur présence, à un père déjà sur le déclin de la vie, la consolation de voir, près de sa personne, l'un des soutiens de sa maison (4). Alphonse dut profondément sentir où portait la demande du pape, mais, dans les circonstances présentes, la faveur ponti-

(1) Pauli Jovii hist., lib. I, c. 24.

(2) Burchard, dans son Diarium rom. curiæ, p. 2031, nous a donné les détails de cette cérémonie fastueuse, qui devait être suivie de si près de la chute de la maison d'Aragon. — Voir Summonte, lib. VI, t. 3, p. 482-496.

(3) Burchard, p. 2043.

(4) Tomaso Tomasi, p. 52.

ficale lui était si nécessaire, qu'il ne crut pas trop la payer par les plus amers sacrifices.

Cependant Alphonse déployait une activité digne du vainqueur d'Otrante. Il mettait ses places fortes en état de défense, construisait des vaisseaux, rassemblait des soldats. Tout, autour de sa personne, était plein de mouvements. D'après les conventions de Vicovaro, Alphonse devait prendre lui-même le commandement en chef de l'armée de terre. Effectivement ce monarque vint se poster à la pointe des Abbruzzes, pour être à portée de couvrir à la fois, de cette position, le royaume de Naples et l'Etat ecclésiastique. A son tour, son fils Ferdinand s'avança en Romagne à la tête de soixante-dix escadrons de gendarmerie, dans le but de soulever les peuples du Milanais en faveur de l'infortuné Galeazzo, et de recevoir les Français à leur entrée en Lombardie. D'un autre côté, Frédéric, frère d'Alphonse, à la tête d'une puissante escadre, fit voile vers Gênes où l'on s'était préalablement mis en intelligence avec les Fieschi et les Fregozo, pour faire révolter cette ville contre le Moro et enlever par là à Charles VIII, la seule puissance qui pût lui fournir des vaisseaux. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu, dans la mer Thyrrénienne, une flotte si belle et si bien équipée. Elle était composée de trente-cinq galères légères, de dix-huit navires, sans compter les autres bâtiments de moindre grandeur, portait une artillerie formidable et trois mille hommes de débarquement (1).

En même temps, Alexandre VI secondait activement

(1) Guicciardini, lib. I, c. II. — Tomaso Tomasi, p. 58. — Pauli Jovii hist. lib. I. p. 24.

Alphonse, soit par des enrôlements, soit par sa politique. Comme Bajazet était aussi bien qu'eux menacé par les armées françaises, les deux souverains essayèrent de l'intéresser à leur querelle. Alphonse envoya à Constantinople un agent, nommé Camille Pandone, et Alexandre VI, plus secrètement, un certain Georges Buzardo, gênois non moins versé dans la langue turque que dans la langue italienne. Nous avons les instructions qui furent données par Alexandre à son nonce. La coïncidence des dates ne permet pas de douter que cette double ambassade n'ait été concertée à Vicovaro. Buzardo devait d'abord informer Sa Hautesse que le roi de France marchait sur Rome, avec de puissantes forces de terre et de mer, pour enlever Gem, l'envoyer en Turquie, s'emparer du royaume de Naples, et de là passer en Grèce pour réduire ce pays sous sa domination. Puis, il devait prier le sultan d'avancer le payement des 40,000 ducats d'or qu'il s'était engagé à compter chaque année, afin qu'on pût les employer à organiser des moyens de résistance. Enfin, il devait persuader à Bajazet d'envoyer à Venise un ambassadeur afin de déterminer cette république à se déclarer contre le roi de France (1).

L'activité des deux souverains, la réputation militaire d'Alphonse rassuraient d'autant mieux les partisans de la maison d'Aragon que l'irrésolution s'était de nouveau emparée des conseils de Charles VIII. Malgré les lettres pressantes de Lodovico, les exhortations de Belgiozozo, malgré l'ardeur chevaleresque de la jeune noblesse qui

(1) Burchard, ap. Eccard, t. II. p. 2023 et seq. — Tomaso Tomasi, p. 112. — Guicciardini, lib. I, c. II.

brûlait de montrer à l'Italie ses brillantes armures, ses puissants chevaux et sa valeur impétueuse, l'influence des vieux serviteurs de Louis XI avait repris le dessus. D'ailleurs on manquait d'argent. Le seul équippement de la flotte avait épuisé le trésor du roi. Pour en combler le vide, on avait emprunté, de la maison Sauly de Gênes, une somme de 100,000 ducats, à un taux si élevé, qu'en quatre mois, les intérêts étaient montés à 14,000 francs. D'un autre côté, les missions diplomatiques avaient échoué. A la vérité, elles avaient mis au jour l'impopularité de la maison d'Aragon en Italie; mais aussi elles avaient appris que la domination française y comptait peu de partisans. A cela venait s'ajouter les embarras inséparables d'une expédition lointaine, puis la renommée de sagesse et d'expérience que s'étaient faite les adversaires qu'on voulait attaquer. Toutes ces considérations réunies étaient de nature à faire impression, Brissonnet lui-même en fut frappé, et cet homme, jusque là, si ardent à pousser à la guerre, se déclara vivement pour la paix. De Vesc toutefois persistait encore à conseiller l'entreprise. Partagé, entre ses deux favoris, Charles ne savait à quoi se résoudre. « Un jour, dit Commines, étoit l'allée rompue, et l'autre renouvelée (1), » et quoique les préparatifs fûssent presque achevés, que le roi se fût avancé jusqu'à Vienne, on ignorait encore s'il passerait les monts.

Il allait peut-être se rebuter, lorsque survint tout à coup le cardinal Giuliano della Rovère. Ce prince de l'Eglise avait peu séjourné à Rome, après l'élection d'A-

(1) Livre VII, c. IV.

lexandre VI. Il s'était d'abord retiré à Ostie, dont il possédait les forteresses. De là Giuliano avait suivi le parti d'Aragon, tant qu'Alexandre avait fait mine de vouloir marcher avec le Moro. Mais le pape s'étant rapproché de Naples, et ayant stipulé, dans le traité d'alliance, qu'Alphonse l'aiderait à recouvrer les châteaux d'Ostie, au cas où la Rovère refuserait de se rendre à Rome, celui-ci changea aussitôt de parti, se jeta de nuit sur un brigantin, et se sauva à Savone, d'où il vint en France (1).

L'énergique prélat se mit en devoir de relever le courage du roi, il lui dit : qu'un facile succès et une grande gloire l'attendaient en Italie, mais que s'il renonçait à son projet, il ne recueillerait qu'une immense honte, parcè qu'il reculerait, sans motifs, tous ses préparatifs de guerre achevés, et parce qu'il abandonnerait ses alliés è la merci de l'ennemi commun, qui ne manquerait pas de se venger sur eux de la terreur que leur aurait causée la France (2).

A cet appel à son honneur militaire, Charles VIII n'hésita plus. Louis d'Orléans reçut l'ordre de courir à Gênes, avec 2,000 Suisses, prendre le commandement de la flotte. En même temps 300 lances françaises et 3000 Suisses franchirent les Alpes, sous la conduite de d'Aubigny, pour faire face à l'armée de Ferdinand qui s'a-

(1) Corio, Istor. di Milano, p. 921. — Bartolom. Snaregæ comment. de reb. Genuensibus, ap. Murat., t. XXIV, p. 539. — Guicciard., lib. I, c. II.

(2) Guicciardini, lib. I, c. III. — Pauli Jovii hist. lib. I, p. 23. — Philippe de Ségur, Hist. de Charles VIII, t. I, part. III, livre IV, p. 286 et suiv.

vançait en Romagne. Ce premier corps devait être rallié d'abord par le contingent du duc de Milan, puis par 500 gendarmes italiens, guidés par San Severino, le comte Gajazzo, le comte della Mirandola, Rodolphe de Gonzague (1). Le roi lui-même monta à cheval le 23 août 1494, et entraînant après lui le reste de l'armée, se dirigea vers la Lombardie, par le mont Genèvre.

Depuis les grandes guerres de Charlemagne, jamais armée plus nombreuse, plus leste et plus aguerrie n'avait paru sur le théâtre de l'Italie. Les historiens, qui furent témoins de son passage, en ont soigneusement noté les détails. Rien, ce semble, ne prouve mieux combien le système militaire de la France l'emportait sur celui de l'Italie, que l'étonnement dont leur récit est empreint. Tout excite leur surprise ; dans l'infanterie, c'est la physionomie martiale ou sauvage des soldats, la précision de leurs mouvements, leur marche cadencée au son des instruments de guerre, la singularité des costumes, la variété des armes ; dans la gendarmerie, c'est la science des évolutions, la splendeur des armures, la vigueur des hommes, la puissance des chevaux. L'artillerie les frappait surtout d'admiration. En effet, le génie guerrier de la nation française, sous le règne de Louis XI, avait fait faire à cette arme un progrès tel, qu'aucune autre artillerie en Europe ne pouvait soutenir la comparaison avec celle de la France. Paul Jove compte trente-six pièces de canon qui avaient huit pieds de long, avec un nombre bien plus considérable

(1) Guicciardini, lib. I, c. II. — Pauli Jovii hist. lib. I, p. 28. — Commines, lib. VII, c. V.

de coulevrines et de fauconniers (1). Le nombre et la valeur des soldats répondaient à cette formidable organisation. C'était 8000 Suisses et Allemands, armés de piques et de hallebardes, 6000 archers de pied, 6000 arbalétriers, 8000 arquebusiers, 1200 artilleurs, enfin 40000 hommes de toutes armes (2). L'infanterie suisse avait fait ses preuves à Granson et à Morat; c'était la meilleure alors. L'élite de la noblesse française composait la gendarmerie. Quant aux généraux, c'étaient le duc d'Orléans, le duc de Vendôme, le comte de Montpensier, Louis de Ligny, seigneur de Luxembourg, Louis de la Trémouille, les maréchaux de Rieux et de Gié, Ebrard d'Aubigny, en un mot tout ce que la France comptait de grandes renommées militaires (3).

Jamais expédition, dans sa marche militante, ne ressembla plus à un triomphe. En Savoie et dans la haute Italie, les Français furent accueillis par des fêtes. Les Alpes s'abaissèrent sous leurs pas. Lodovico, accompagné du duc de Ferrare, accourut à leur rencontre à Asti. On avait besoin de son or, de ses provisions, il fournit tout avec empressement. Mais là, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'on entrait dans l'atmosphère de la

(1) Pauli Jovii hist., lib. II, p. 41 et 42. Nous ne savons où Philippe de Ségur, qui cite Paul Jove, a vu que le nombre des pièces était de 140, qu'elles avaient dix pieds de long et que les roues des affûts étaient évasées.

(2) Panégyrique de la Trimouille par Jean Bouchet, c. XVII. — Guicciardini, lib. I, c. III. Les évaluations de cette armée varient beaucoup.

(3) Jean Bouchet, ubi supra. — Pierre Denys de Troye, Relation du voyage de Charles VIII, ap. Codefroy, p. 191.

politique italienne. La franchise chevaleresque du roi semblait mal à l'aise à travers les hommages officiels. En dépit des flatteries et des obséquiosités du Moro, on sentait, malgré soi, qu'il y avait peu de fonds sous cette surface si séduisante, et les assiduités même du régent faisaient naitre la défiance. Elles s'accrurent lorsqu'on vit le malheureux Galeazzo s'éteindre dans les langueurs d'une maladie qui offrait tous les caractères d'un empoisonnement, et Lodovico revêtir l'hermine grand'ducale, en vertu d'une investiture extorquée d'avance au roi des Romains (1). Enfin, elles furent au comble par le bruit qui se répandit tout à coup que Lodovico trahissait, qu'il n'avait appelé les Français que pour exécuter impunément son usurpation, et que ce crime accompli, il voulait s'en faire absoudre par l'Italie, en perdant ses alliés. C'était de Florence même que venaient ces incroyables renseignements. Par une sorte d'imprudence concertée avec Alphonse, Pietro Médicis avait fourni à l'ambassadeur de France une occasion de surprendre la perfidie du Milanais, cette perfidie n'était que trop réelle.

A cette sinistre révélation, Charles et les barons qui le suivaient sont saisis de stupeur ; ils se demandent s'il n'y a pas une grande témérité à se lancer au travers d'un pays ennemi, en s'appuyant sur un allié qui débutait par l'assassinat et la trahison, et l'on met en délibération si l'on poussera plus avant. Mais le Moro, fait à la dissimulation, paya d'audace, dans une circonstance, où il ne pouvait, ce semble, éviter sa ruine, il sut si bien en im-

(1) Guicciardini, lib. I, c. III.— Pauli Jovii hist. lib. II, p. 37. — Commines, lib. VII, c. VI.

poser à l'inexpérience du roi, qu'il réussit à donner à son infernale politique l'apparence d'un trait d'habileté inventé pour favoriser l'expédition (1).

On en était là, lorsqu'on reçut, coup sur coup, au quartier royal, la nouvelle, qu'à droite, le duc d'Orléans avait battu la flotte napolitaine près de Rapallo, qu'à gauche, d'Aubigny avait prévenu, en Romagne, la grande armée de Ferdinand, que le château de Modano avait été emporté avec une impétuosité qui avait glacé de terreur les Italiens, que le Faventin s'était soumis, que les Colonna avaient levé l'étendard de la révolte contre le pape, que le contingent pontifical était rappelé à Rome pour faire tête à ces nouveaux ennemis, enfin que Ferdinand, affaibli et découragé était en pleine retraite (2).

Ainsi les obstacles tombaient comme par enchantement. Le roi, qui s'était arrêté un instant indécis à Plaisance, se remit en marche. Le reste de la campagne ne devait plus être qu'une promenade militaire, au milieu de populations, vaincues par la renommée ou désarmées par la sympathie.

La route la plus naturelle à suivre était, ce semble, la voie que d'Aubigny venait d'ouvrir à travers la Romagne. On en jugea autrement dans le conseil du roi, et l'on se décida pour la route de la Toscane et du terri-

(1) Guicciardini, ibidem.—Macchiavelli, Frammenta. — Commines, livre VII, c. VI. — Philippe de Ségur, t. I, p. 302.

(2) Guicciardini, lib. I, c. III. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 28-30.—Commines, livre VII, c. VI.—Marino Sanuto, Chron. Venet., Murat., t. XXIV, p. 7. — Georgii Flori hist. exped. Caroli VIII, p. 224.

toire de Rome, soit qu'on se fît un point d'honneur de montrer aux Florentins et au pape qu'on pouvait passer malgré eux ; soit plus raisonnablement, qu'on regardât, comme dangereux, de s'engager dans le royaume de Naples, en laissant derrière soi des pays dont on ne se serait point assuré. On surmonta les Apennins, comme on avait fait les Alpes, sans trouver d'autres difficultés que celles de la nature. La première place de la république que rencontrèrent les Français, le château de Fevizano, voulut résister, Gilbert de Montpensier l'emporta d'assaut et en mit en pièces la garnison (1).

Il n'en fallut pas d'avantage pour porter l'abattement dans l'âme de Pietro Médicis. Ce seigneur, qui avait si généreusement rejeté les offres et bravé les menaces de la France pour suivre la fortune da la maison d'Aragon, ne tenta aucun effort sérieux pour résister aux ennemis qu'il n'avait pas craint d'affronter. Quoique la République eût une armée sur pied, que Paolo Orsini se trouvât dans Florence, avec des forces imposantes, il ne vit de salut, pour l'Etat, que dans une prompte soumission, et il courut seul à Sarzanna, l'offrir à Charles VIII. Les conditions de l'accommodement furent bien vite arrêtées, car Médicis accorda plus qu'on n'aurait osé exiger. Il convint de remettre entre les mains du roi, jusqu'après la conquête de Naples, Sarzanna, Sarzanello, Pietra Santa, Pise, Livourne et d'autres places moins importantes. Il s'engagea de plus à lui faire prêter 200,000 ducats par les Florentins. Les seigneurs français, qui se seraient contentés de beaucoup moins,

(1) Guicciardini, lib. I, c. III. — Pauli Jovii hist. lib. I, p. 31.

étaient ébahis à la vue de telles concessions. En retour, Charles promit sa protection et son amitié (1).

Les Florentins, qui partageaient les terreurs des Médicis, n'étaient pas plus disposés que leur chef à lutter contre l'armée française, mais ils voulaient un accord honorable, non une soumission honteuse. A la nouvelle que Pietro avait livré la république, la ville fut saisie d'étonnement et de colère. On ne pouvait concevoir qu'un simple citoyen, sans mandat, eût pris sur lui de disposer ainsi d'une partie de l'Etat. Pietro, à son retour de Sarzanna, trouve Florence dans cette stupeur menaçante. Il se présente au palais où la seigneurie était en séance; l'entrée lui en est interdite. D'abord, il ne songe qu'à se venger de ce qu'il regarde comme une injure. Revenu dans sa maison, il mande la compagnie de Paolo Orsini, arme ses serviteurs et se disposait à marcher à leur tête, contre le sénat, quand on vient l'informer que la seigneurie l'a déclaré rebelle et que tout le peuple est avec elle. Alors sa tête se trouble, il monte à cheval, et suivi du cardinal Giovanni et de Juliano, ses frères, il s'échappe de Florence, et fuit, sans s'arrêter, jusqu'à Bologne, d'où il ne tarda pas à se rendre à Venise (2).

La retraite des Médicis devint le signal de ces scènes

(1) Guicciardini, lib. I, c. III. — Pauli Jovii hist. lib. I. p. 31 et 32.—Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 8 et seq.—Commines, livre VII, c. VIII.

(2) Guicciardini, lib. I, c. IV. — Pauli Jovii Hist. lib. I, p. 32 et 33. — Nardi, lib. I, p. 13.—Commines, livre VII, c. VIII. — Nestor, Histoire des hom. illust. etc., p. 105 et 106.

sauvages dont l'histoire des révolutions n'offre que trop d'exemples. Dans l'emportement de sa fureur, le peuple, en armes, court d'abord assaillir les habitations des amis connus des malheureux proscrits et les saccage. Sans respect pour la mémoire de ces grands Médicis qu'il avait entourés, pendant plus de soixante ans, de tant d'amour, il renverse leurs armes, efface leurs images, puis, il se tourne vers ce magnifique palais que Cosimo avait élevé dans la Via-Larga, et où trois générations de princes avaient entassé, à si grands frais, les richesses de l'industrie, les trésors de la science, les merveilles de l'art, et y porte le ravage. Il brise, sans pitié, les précieux monuments de la sculpture antique, qu'on venait à peine d'arracher à l'oubli, il disperse cette belle collection de manuscrits dont la découverte avait excité les transports d'admiration des humanistes. Pour la populace déchaînée qu'importent les arts, les sciences, les livres! Mais elle se précipite, avec une avidité rapace, sur les objets qui enflaient ses brutales convoitises, même au milieu de ses vengeances. Ce que perdirent les Médicis, en ce jour, dit Commines, valait cent mille écus et plus (1). (*Pièces justificatives n° 4*).

Charles fit son entrée à Florence plutôt en conquérant qu'en hôte de la république. Il voulait tout à la fois et la restauration des Médicis et la seigneurie de la ville. Il aurait infailliblement exécuté la première de ces choses, si Pietro, au lieu de fuir à Venise, s'était réfugié dans le camp français. Quant à la seconde, il comprit bien vite qu'il fallait y renoncer, pour ne pas pousser au

(1) Commines, livre VII, c. IX. — Pauli Jovii, lib. I, p. 33.

désespoir un peuple qui se repentait déjà d'avoir cédé à la crainte, et se contenta d'être l'ami des Florentins, qui, de leur côté, s'engagèrent à fournir, pour son entreprise, 120,000 ducats, payables en trois termes (1).

Les affaires ainsi réglées, Charles VIII lança, le 28 novembre, un manifeste où il annonçait, qu'il allait faire la guerre aux Turcs, mais qu'auparavant il voulait recouvrer le royaume de Naples, qui lui appartenait de droit et dont la frontière orientale devait lui offrir une grande facilité pour son entreprise. Il priait le père commun des fidèles de n'opposer aucun obstacle au passage de l'armée française, promettant de payer exactement les dépenses, mais menaçant aussi, en cas de refus, de traiter le pays en ennemi (2).

Alexandre VI n'avait pas attendu cet avertissement pour se mettre en rapport avec Charles. Déjà, à l'entrée de ce prince en Toscane, il lui avait envoyé le cardinal de Sienne. Francesco Piccolomini était bien un des membres les plus honorables et les plus conciliants du Sacré-Collége, mais il était le neveu de Pie II qui avait si énergiquement soutenu la cause de la maison d'Aragon contre les prétentions de la maison d'Anjou, et Charles n'avait voulu ni l'entendre ni même le recevoir dans son camp (3). Piccolomini était revenu à Rome annoncer au pape le

(1) Guicciard., lib. I, c. IV. — Barthom. Snaregæ comment. Murat., t. XXIV, p. 544. — Nardi, lib. I, p. 15-17. — Burchard, Diarium, p. 2049. — Commines, livre VII, c. IX.

(2) Tomaso Tomasi, p. 62 et seq.

(3) Diarii Sanesi di Allegretto Allegretti, Murat., t. XXIII, p. 833. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 39.

traité de Sarzana, la chute des Médicis et l'entrée du roi à Florence.

Alexandre était déconcerté. Une circonstance acheva de le troubler. Georges Buzardo, cet agent secret qu'il avait précédemment envoyé à Bajazet, venait, à son retour de Constantinople, d'être arrêté, à la hauteur de Sinigaglia, par le prefetto della Rovère, qui lui avait pris 50,000 ducats et cinq lettres dans l'une desquelles le sultan priait le pontife de lui rendre le service de faire mourir Gem, le plus tôt possible et par le moyen le plus convenable, promettant en récompense une sincère amitié et 300,000 ducats (1). La Rovère avait gardé l'argent, mais il avait envoyé les dépêches à Charles VIII.

Cet événement, le mauvais accueil fait à Piccolomini, la facilité avec laquelle tous les obstacles s'applanissaient devant la marche conquérante du roi, déterminèrent Alexandre à se tourner vers les membres du Sacré-Collége qui suivaient le parti français, et le cardinal Ascanio fut mandé à Rome. On lui donna en ôtage César Borgia qui se rendit à Castel Marino, terre des Colonna. Ascanio partit pour Florence (2).

Ce fut dans l'intervalle de la mission de Sforza que parut le manifeste de Charles. Peut-être Alexandre VI, cédant aux circonstances, aurait-il dès lors accepté les conditions que renfermait cette proclamation, si des motifs personnels de défiance n'eussent préoccupé son esprit. Il voyait, à la suite ou dans le parti du roi, les

(1) Burchard, Diar., p. 2058. — Tomaso Tomasi, p. 118. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 43 et 44.

(2) Burchard, Diar., p. 2048. — Guicciard., lib. I, c. IV.

cardinaux Sforza, la Rovère, Colonna, Savelli, San Severino et Gurk. Quelques-uns d'entre eux tenaient le premier rang, dans le Sacré-Collége, par la naissance, les richesses, les talents, les alliances; tous étaient les ennemis déclarés de la grandeur des Borgia; on leur supposait le dessein d'en poursuivre le renversement, de vouloir assembler un concile général pour déposer Alexandre VI, et le pontife craignait que le jeune monarque, enivré par sa fortune, ne se laissât entraîner à de pernicieuses nouveautés, et ne conçût l'idée de joindre au titre de conquérant celui de réformateur de l'Eglise. Le retour d'Ascanio, qui avait lui aussi échoué dans sa mission, fit résoudre Alexandre à s'opposer aux Français. Les mesures les plus promptes furent prises dans ce but. On appela à Rome toutes les milices que le Saint-Siége avait enrôlées, pour le compte des Aragonais, on y ajouta de nouvelles troupes. Par le moyen de César Borgia et de ses frères, on distribua au peuple romain des armes et de l'argent. Enfin, le cardinal de Montréal fut envoyé à Ferdinand pour le presser de venir au secours de la ville sainte (1).

Mais à peine avait-il achevé ces préparatifs que le découragement ressaisit de nouveau Alexandre. Il envoya pour renouer, avec le roi, les négociations interrompues, Francesco Argentino, évêque de Concordia, Jean de Fonsalida, évêque de Terni et le docteur Balthazar Graciano, son confesseur. Charles, déterminé à traiter avec le pape seul, ne répondit à cette députation qu'en faisant lui-

(1) Tomaso Tomasi, p. 67 et 68. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 40.

même partir, pour Rome, une ambassade composée du président Ganay, du seigneur de la Trémouille, auxquels il adjoignit les cardinaux Ascanio et Colonna. Mais au moment où ces personnages mettaient le pied dans la capitale de l'Eglise, Ferdinand y arrivait aussi avec toute son armée. La vue des colonnes napolitaines défilant sous ses yeux, nombreuses et intactes, ramena le courage au cœur du pontife, il reprit ses projets de résistance, et tout d'abord, pour s'assurer des ennemis qui se trouvaient sous sa main, il fit arrêter Ascanio, Colonna, l'évêque de Césène et quelques autres partisans déclarés du roi de France. Les propositions des ambassadeurs furent rejetées et il répondit, avec intrépidité, qu'il n'avait nullement l'intention de livrer le passage et d'accorder des vivres à une armée qui venait pour troubler le repos de l'Italie (1).

En même temps, Alexandre VI recevait de bonnes nouvelles de Venise, devenu le foyer de la politique hostile à la France; les représentants des principales puissances européennes y étaient déjà réunis, afin de se concerter dans le but de ruiner une expédition qui effrayait tout le monde. Un moment la confiance du souverain pontife fut au comble et il espéra pouvoir former une ligue de tous les princes chrétiens contre Charles VIII (2). Mais pour que les espérances d'Alexandre VI ne devinssent point une erreur, il fallait supposer

(1) Tomaso Tomasi, p. 69. Guicciard. lib. I. c. IV — Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 10. — Jean Bouchet, édit. du Panthéon, p. 757. — Commines, livre VII, c. x.

(2) Tomaso Tomasi, p. 70 et 71.

que Ferdinand résisterait assez énergiquement et assez longtemps pour permettre aux ennemis de Charles de s'organiser. Effectivement on s'attendait à une lutte opiniâtre. Ferdinand était venu reconnaître la position de Viterbe pour s'y asseoir, s'y fortifier et arrêter les Français (1).

Mais l'illusion fut courte. Ferdinand, soit qu'il doutât du courage de ses soldats, soit plutôt que les indécisions du pape l'eussent rendu lui-même irrésolu, se replia promptement sur Rome, sans attendre ses adversaires, les laissant maîtres de la campagne. Alexandre, qui venait de rêver une coalition de l'Europe contre la France, reprit son premier dessein de traiter avec le roi et lui envoya le cardinal San Severino. Il était décidé à livrer passage et à fournir des vivres à ses soldats, seulement il priait le monarque, en venant à Rome, de ne point exposer, aux profanations d'une multitude indisciplinée, le siége du souverain pontificat, les tombeaux des martyrs, la ville sainte qu'Attila lui-même avait respectée. Mais Charles dit, qu'ayant fait un vœu à Monseigneur saint Pierre de Rome, il fallait qu'il l'accomplît, fût-ce même au péril de sa vie (2).

Cette réponse ne fit que redoubler la perplexité du pape. Tantôt il était déterminé à défendre Rome et permettait à Ferdinand de fortifier les endroits faibles de la ville, tantôt il désespérait de soutenir un siége, à cause de la difficulté d'approvisionner la capitale, du peu de

(1) Commines, livre VII, c. IX. — Guicciard., lib. I, c. IV.

(2) Brantôme, hommes illustres et capitaines français, IIe livre, Charles VIII. — Pauli Jovii hist., lib. II, p. 39.

confiance que commençait à lui inspirer cette foule d'étrangers mercenaires qui composaient l'armée napolitaine, et de la crainte que les factions n'attendissent cette circonstance pour se réveiller.

Cependant les Français avançaient toujours. Déjà ils poussaient leurs courses jusqu'au Monte Mario. Il fallait se décider et Alexandre flottait encore, quand une grande défection vint faire succéder l'abattement à la perplexité. Tout à coup le bruit se répandit que Virginio Orsini, quoique général dans l'armée de Naples et grand connétable du royaume, quoique étroitement uni au roi Alphonse par le mariage de Gian Jordano Orsini son fils, avec une fille naturelle du feu roi Ferdinand, et comblé de toutes les faveurs royales, que Virginio Orsini n'avait point été retenu par tant de liens, et que, pour sauver ses domaines de l'invasion, il avait consenti à ce que ses enfants s'accommodassent avec le roi de France, s'obligeassent à lui ouvrir un passage sur leurs terres ; qu'enfin, ils remissent, en garantie de ces engagements, Campagnano et d'autres places entre les mains des Français (1).

A cette nouvelle, la consternation d'Alexandre n'eut plus de bornes. Comme si conseils, ressources, pensées, tout lui manquât à la fois, il ne sut plus que recommander, les larmes aux yeux, sa personne à ses serviteurs. Il était disposé à abandonner Rome, et dans cette idée, il obligea, en plein consistoire, les cardinaux restés fidèles, de s'engager par écrit signé de leur main, à le suivre partout (2). Le sénéchal de Beaucaire, le maréchal de

(1) Guicciard., lib. I, c. IV.

(2) Id., ibidem. — Tomaso Tomasi, p. 72 et 73.

Gié et le président Ganay vinrent, de la part du roi, la veille de Noël, mettre un terme à ces angoisses. Ils assurèrent le pape que leur maître était tout à fait éloigné de rien entreprendre sur l'autorité du chef de l'Eglise, qu'il ne demandait que ce qui était nécessaire au passage de son armée. Ils le pressèrent ensuite vivement de permettre au roi de visiter la capitale du monde chrétien, et l'exhortèrent à ne pas s'exposer, par un refus, aux inconvénients de l'emploi de la force (1).

Dans le fait, Charles VIII avait autant besoin qu'Alexandre VI de sortir pacifiquement de la position où il se trouvait. Il lui répugnait de commencer une lutte qui n'aurait pu qu'aboutir à l'oppression de l'Eglise romaine et peut-être au schisme. D'ailleurs, à quoi bon s'amuser à combattre le pape lorsqu'il avait un royaume et un empire à conquérir ? Toutefois l'avantage était de son côté. Il parut sans doute bien dur au pape de se remettre à la discrétion d'un si puissant ennemi, avant de s'être abrité sous les articles d'un traité protecteur. Mais la nécessité était là pressante, impérieuse, et il aima mieux s'exposer aux éventualités d'une paix sans garantie, qu'affronter les chances d'une lutte désespérée. Le jour même de Noël, il expédia à Charles VIII le cardinal de Montréal, avec la mission de permettre à Sa Majesté d'entrer à Rome, dans le temps et la forme qu'elle jugerait convenable. Ayant ensuite exposé à Ferdinand, en présence du Sacré-Collége, la nécessité de céder aux circonstances, pour ne pas exposer aux insultes d'une soldatesque sans frein, la dignité pontificale et les choses saintes de Rome, il le pria

(1) Guicciard., lib. I, c. IV.

de se retirer avec son armée, ajoutant, qu'il lui obtiendrait du roi de France un sauf-conduit jusqu'aux frontières de Naples. Ferdinand répondit : qu'il était prêt à partir sur le champ, puisque ses services n'étaient plus utiles au pape et aux cardinaux ; mais il refusa poliment le sauf-conduit, alléguant avec fierté que les Aragonais ne connaissaient d'autre sauvegarde que leur épée (1).

L'armée napolitaine sortit de Rome, le dernier jour de l'année 1494, par la porte Saint-Sébastien, pendant que l'armée française y entrait par la porte del Popolo. Ce fut un imposant spectacle pour les Romains que la pompe de ce défilé militaire. Charles parut armé de toutes pièces. Les cinquante mille hommes qui le suivaient, infanterie, cavalerie, artillerie, se déroulèrent, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir, à la lueur des flambeaux dont les clartés inégales et vacillantes, frappant sur tant d'armures, faisaient paraitre les hommes et les chevaux plus grands et plus terribles (2). Partout sur leur passage, retentissaient ces cris répétés par les échos de la nuit : « *Viva Francia! Colonna ! Vincola !* » Les clefs de la ville furent remises aux mains du maréchal de Gié, et le roi alla prendre son logement au palais San Marco. A l'exception de Caraffa et d'Orsini, tous les cardinaux firent visite au monarque français. Quant au pape, il se tint prudemment retiré au Vatican, ne se montrant en public que pour les fonctions sacrées, et attendant qu'un accord fût conclu (3).

(1) Guicciard., lib. I, c. IV. — Tomaso Tomasi, p. 77-79.

(2) Pauli Jovii hist., lib. II, p. 42.

(3) Tomaso Tomasi, p. 81 et 82. — Burchard, p. 2053. —

On y travaillait activement. Mais plus d'un article rencontrait de sérieuses difficultés. Entre autres choses, Alexandre refusait opiniâtrément de remettre aux Français le Château-Saint-Ange, que ceux-ci réclamaient comme gage de sécurité. La discussion s'envenimant, le pape vint chercher un asile dans cette forteresse même, et deux fois les canons furent braqués, de la part des Français, contre ses murailles, pour l'arracher de force. On n'en vint pourtant pas à cette extrémité, et Charles que ces difficultés irritaient, sut encore résister aux instances que Sforza, la Rovère, San Severino, Savelli, Colonna et même un certain nombre de barons romains redoublaient auprès lui pour l'engager à ne pas laisser échapper l'occasion d'affranchir l'Eglise romaine de l'autorité d'un homme qui, disaient-ils, avait déplorablement acquis une dignité qu'il portait plus déplorablement encore.

En face de telles passions, le fils de Louis XI montra qu'il avait de la religion, quelquefois du bon sens, et qu'il n'était pas toujours aussi mal conseillé que Commines le donne à entendre. Le rôle séduisant de réformateur ne le tenta pas un seul instant. Il comprit qu'en attaquant Alexandre VI, comme pape, il ne ferait que contenter les ressentiments de quelques cardinaux, sans réformer l'Eglise et s'éloignerait de son but. Les avis de la modération prévalurent donc. Alexandre sut gagner par des promesses et des présents ceux qui avaient le plus d'influence sur l'esprit du monaque. Ces nouveaux

Pauli Jovii hist. lib. II, p. 41 et 42. — Jean Bouchet, p. 759. Commines, livre VII, c. x.

amis joints aux cardinaux d'Alexandrie, Pallavicini, Carvajal et Riario qui menaient la négociation, finirent par persuader à Charles d'abandonner ses prétentions sur le Château-Saint-Ange et l'on arrêta un traité de paix et d'amitié aux conditions suivantes : 1° Que le roi recevrait du pape l'investiture du royaume de Naples, et jusqu'à la complète prise de possession dudit royaume, occuperait les cités pontificales de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spoleto ; 2° que le pape ne témoignerait aucun ressentissement aux cardinaux ainsi qu'aux barons romains qui avaient suivi le parti du roi ; 3° que, moyennant une somme de 20,000 scudi payés par le roi, Gem, le frère de Bajazet, serait remis entre ses mains pour six mois, lesquels écoulés, le roi rendrait ce prince au pape. On ajouta à ces articles que le cardinal César Borgia suivrait la personne du roi, pendant quatre mois, avec le titre de légat, mais en réalité comme un ôtage, une garantie de la fidélité des promesses d'Alexandre (1).

Toutefois ce traité, dont les conditions avaient été si vivement débattues et si difficilement consenties, ne sortit jamais de l'état de projet. Les cardinaux de la Rovère et Gurk, qui n'y avaient point concouru, quoique le roi leur eût promis de ne rien conclure sans eux, le trouvèrent inopportun, inconvenant, inutile aux intérêts de Sa Majesté, funeste même à ses partisans, et en

(1) Burchard, p. 2061. — Guicciard., lib. I, c. IV. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 42 et 43. — Tomaso Tomasi, p. 83 et 84. — Commines, livre VII, c. XII.

empêchèrent la ratification (1). Les cardinaux Ascanio et de Luna en ressentirent un tel dépit qu'ils s'échappèrent de Rome et coururent à Milan préparer les moyens de s'en venger.

Ainsi, on peut affirmer qu'il n'y eut jamais, entre le pape et le roi, qu'un projet de convention, et d'autre engagement que des paroles réciproquement échangées. Cette particularité, peu remarquée des historiens, est importante néanmoins. Elle sert à expliquer comment les diverses copies de ce traité ne concordent point entre elles ; puis comment certains articles, notamment celui de l'investiture du royaume de Naples, furent un sujet de discussion, entre le pape et le roi, postérieurement à la conclusion du traité; enfin, comment les autres furent si peu observés (2).

Charles VIII séjourna un mois entier à Rome. Pendant ce temps, les deux souverains eurent plusieurs entrevues où ils échangèrent mutuellement ces politesses officielles que l'étiquette prescrit entre les majestés de la terre. Le roi s'y montra respectueux et courtois ; le pape y dé-

(1) Burchard, p. 2061. Roscoë, dans sa vie de Léon, tome I, c. IV, p. 222, dit avoir vu à Venise une copie de ce traité qui paraît différer de celle qui a été imprimée par Lunig, dans son *Codex Italiæ diplomaticus*, t. II, p. 795. D'un autre côté, Burchard, qui était à la portée d'être parfaitement renseigné sur ce qu'on avait arrêté dans les conférences, cite quelques articles qu'on ne retrouve point dans la pièce qui a été rendue publique. Il suit de là que le célèbre traité n'a jamais été qu'une série de notes entre les parties contractantes, dans lesquelles notes chacun avait consigné ses propres exigences et ses concessions.

(2) Burchard, p. 2062. — Tomaso Tomasi, p. 89-92.

ploya une dignité qui s'efforçait de plaire, sans parvenir à déguiser la hauteur et l'embarras. Charles fit solennellement acte d'obédience au vicaire de Jésus-Christ. De son côté, le pape, sur la demande du roi, accorda le chapeau de cardinal à l'évêque de Saint-Malo, Guillaume Brissonnet, et à l'évêque du Mans, Philippe de Luxembourg (1). Il y eut bien encore quelques contestations, mais Civita-Vecchia, Terracine, Spoleto excepté, furent occupées par des garnisons françaises. Au départ du roi, Gem lui fut remis, César Borgia suivit l'armée royale, et les deux souverains se séparèrent, en apparence du moins, satisfaits l'un de l'autre (2).

(1) Burchard, p. 2062-2064.

(2) Burchard, p. 2065. — Petri Bembi hist, Venet., lib. II, p. 31 et 32. — Commines, livre VII, c. XIII.

LIVRE SEIZIÈME.

SOMMAIRE.

Révolution à Naples. — Abdication d'Alphonse. — Ferdinand II, roi des Deux-Siciles. — Départ de Charles VIII de Rome. — Fuite de César Borgia. — Mission arrogante de Fonseca auprès de Charles. — Ferdinand désespère d'arrêter les Français. — Entrée de Charles VIII à Naples. — Mauvaise conduite des vainqueurs. — Coalition secrètement organisée à Venise contre les Français. — Charles VIII quitte Naples pour revenir en France. — Alexandre VI s'enfuit à son approche. — Mécontentement de Charles. — Victoire de Fornoue. — Les Français perdent le royaume de Naples. — Restauration de Ferdinand. — Alexandre VI veut abattre les Orsini, il échoue dans l'exécution de son projet. — Son dessein de faire du duc de Gandie un prince puissant. — Mort de ce seigneur. — Etat moral de l'Eglise. — Conquêtes de l'Evangile en Afrique, dans l'Inde, dans le Nouveau-Monde. — Nombreux saints fournis par le XV[e] siècle. — Saint Casimir de Pologne. Sainte Jeanne de Valois. — Saint François de Paule. — Efforts de la Papauté pour réformer les abus. — Besoins de plus en plus impérieux de cette réforme. — Danger qu'il y avait à l'ajourner. — Tendances alarmantes dans le pouvoir séculier. — Tendances révolutionnaires. — Prophètes au XV[e] siècle. — Savonarola. — Commencements de cet homme extraordinaire. — Ses prédications sur l'Apocalypse. — Ses prodigieux succès. — Il annonce l'expédition de Charles VIII. — Ca-

ractère de son éloquence. — Réformes opérées par lui dans les lettres, dans les arts, dans les mœurs. — Il veut réformer l'Eglise. — Difficultés qu'il rencontre.— Des partis se forment pour et contre lui, à Florence. — Les *Arrabiati*. — Savonarola devient tribun; il crée un nouveau système de gouvernement. — Division introduite à Florence par Savonarola. — Ses ennemis l'attaquent auprès du pape. — Il est cité à Rome et ne s'y rend point, mais il s'abstient de la prédication. — Savonarola remonte en chaire. — Le pape ordonne d'informer contre lui. — Déchaînement contre le moine des partis qui lui sont opposés. — Excommunication de Savonarola, et nouvelle citation à Rome. — Il quitte la chaire. — Mais il y reparaît bientôt et brave les censures. — Ses efforts pour justifier sa conduite. — La seigneurie de Florence, poussée par Alexandre VI, finit par imposer silence à Savonarola.

Cependant une révolution inattendue éclatait à Naples. A partir du jour où l'on y avait appris que Ferdinand était sorti de Rome, fuyant devant la marche victorieuse des Français, le peuple et les grands n'avaient plus caché la haine qu'ils portaient à Alphonse. C'était une explosion de murmures. On rappelait publiquement la perfidie, l'avarice, la cruauté du vieux Ferdinand, et ce souvenir achevait d'aigrir les esprits contre son fils. L'injustice du gouvernement de tous deux, leur orgueil, leur dureté, étaient le sujet de violentes réclamations et de ces reproches passionnés qui sont le signe avant-coureur de la vengeance des nations. L'oreille d'Alphonse en fut bientôt importunée, son esprit se troubla, et une agitation fébrile s'empara de sa personne. D'étranges visions le poursuivaient de leurs terreurs; tantôt c'était les ombres des barons massacrés qui se dressaient devant lui pour demander compte de leur sang versé; tantôt c'était les flots d'une multitude en furie qui l'assiégeaient de leurs menaces. La nuit, des songes funestes

lui représentaient l'arrivée des Français ; le jour, les échos de la campagne redisaient le nom de la France (1).

Dans cette situation d'esprit, le prince, qui s'était acquis autrefois une si grande réputation de courage dans les guerres de l'Italie, désespéra de pouvoir faire tête à ses ennemis, et il ne vit plus de salut que dans une abdication volontaire. Malgré les instances de la reine, sa belle-mère, qui le priait de différer seulement de deux ou trois jours, afin d'achever l'année de son règne, il remet le sceptre aux mains de son fils Ferdinand, se flattant, par ce renoncement spontané, de désarmer la haine de ses sujets envers son sang. Puis, avec toute la précipitation d'une fuite, il va cacher sa honte et sa frayeur en Sicile, où il termina bientôt sa vie dans le repentir et la pénitence (2).

Charles VIII, parti de Rome le 28 janvier, apprit à Castel Marino ce changement qui l'assurait de la sympathie du peuple napolitain pour sa cause. Mais le lendemain, 30 janvier, à Velletri, le cardinal Borgia, se couvrant des ombres de la nuit et déguisé en palfrenier, s'évada du camp français et revint à Rome. Charles adressa aussitôt au pape des plaintes très-vives, sur une fuite qui avait tout l'air d'une félonie. Il en reçut immédiatement une protestation qui l'assurait que l'évasion du légat avait eu lieu sans la moindre connivence de la

(1) Guicciard., lib. I, c. IV. — Commines, lib. VII, c. XI.

(2) Guicciard., ibid. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 48 et 49. — Commines, livre VII, c. XI. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, lib. XXIX. — Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 13.

part du souverain pontife (1). On se contenta de ces excuses sans exiger que César revînt à son poste. Mais cet incident dut apprendre à tout le monde qu'une victoire prompte et décisive pouvait seule engager Alexandre à respecter un accord qui n'était, après tout, qu'une humiliation pour le Saint-Siége.

Du reste un fait, qui venait de coïncider avec la fuite de Borgia, était de nature à en expliquer la signification, à montrer que l'horizon politique s'assombrissait derrière les Français, que toutes les nationalités, qu'ils avaient si insolemment foulées aux pieds dans leur marche conquérante, supportaient impatiemment le joug, que leur mécontentement avait trouvé des échos, et qu'elles n'attendaient qu'une occasion pour se déclarer. Quelques heures avant qu'on eût pu remarquer l'absence de César Borgia, un Espagnol, le représentant de Ferdinand et d'Isabelle à Rome, Charles-Antoine Fonseca, avait tout d'un coup paru au milieu du conseil du roi; là, sur le ton le plus hautain, il s'était plaint de la violation du traité de Perpignan. C'était, avait-il dit, pour aller faire la guerre aux Turcs que le roi de France s'était réconcilié avec son maître, c'était en pacificateur qu'il avait promis de traverser l'Italie. Et toutefois, au lieu de ce noble dessein et de ces brillantes promesses, que voyait-on depuis cinq mois? Les États italiens envahis ou révolutionnés, leurs places fortes occupées, la capitale de l'Eglise opprimée, le Saint Père contraint à accepter des conditions déshonorantes, ses villes au pouvoir de gar-

(1) Burchard, p. 2065 et 2066. — Guicciard., lib. I, c. IV. — Tomaso Tomasi, p. 96 et 97.

nisons françaises, Gem extorqué par des menaces, le fils d'Alexandre plutôt traîné captif à la suite de l'armée que gardé en ôtage. Puis, il avait conclu en disant : que Sa Majesté catholique ne pouvait souffrir ni qu'on outrageât ainsi la majesté pontificale, ni qu'on vînt dépouiller la dynastie d'Aragon d'un domaine que lui assuraient de nombreuses investitures pontificales et soixante années de possession.

A cet impérieux langage, les gentilshommes francais avaient répondu avec un frémissement d'indignation, que le droit ne manquait pas plus à leurs armes que leurs armes ne feraient défaut à leur droit ; que si Ferdinand oubliait les traités, ils sauraient eux l'en faire ressouvenir et qu'il apprendrait, dans ce cas, la différence qu'il y avait entre les cavaliers de la France et les archers d'Afrique. Cette fière réplique, au lieu d'impóser silence à l'Espagnol, avait redoublé son arrogance. Il s'en était suivi une violente scène, à la suite de laquelle Fonseca avait déchiré une copie du traité de Perpignan, et jeté les lambeaux du parchemin aux pieds du roi (1).

La mission de Fonseca et la fuite de Borgia se liaient donc ensemble, premier et alarmant symptôme de la réaction qui se préparait! Les sages commencèrent à s'inquiéter, mais cette foule de jeunes et brillants chevaliers qui entouraient le roi en prit peu de souci. Leur attention était alors fixée sur l'armée napolitaine arrêtée aux frontières du royaume de Naples, et avec laquelle

(1) Pauli Jovii hist., lib. II, p. 46 et 47.— Mariana, De rebus hispanicis, lib. XXVI, c. VII.

ils se flattaient de terminer d'un seul coup leur conquête et la guerre.

En effet, le jeune Ferdinand, après avoir pris possession du royaume, était revenu, à la tête de cinquante escadrons de cavalerie et de 6,000 hommes de pied, commandés par les plus renommés capitaines de l'Italie, prendre position près de San Germano. Là, son front protégé par le Garigliano, sa droite appuyée aux montagnes, sa gauche, à des marécages, il espérait pouvoir arrêter l'ennemi. Ces dispositions ne laissaient rien à désirer. Mais à San Germano comme à Viterbe, les guerriers français furent dispensés de tirer l'épée, la terreur de leur nom suffit pour dissiper l'armée de Ferdinand, personnellement digne d'une meilleure fortune. Capoue est livrée par trahison, Aversa se rend d'elle-même. Placé, entre une armée qui refuse de se battre et une population qui l'abandonne, le fils d'Alphonse cède à sa mauvaise destinée et se retire dans l'île d'Ischia (1).

Le 22 février, Charles VIII fit son entrée à Naples, au milieu d'acclamations si spontanées et d'une allégresse si générale, qu'on eût dit des Napolitains, qu'ils recevaient un père et non un conquérant. Un mois après, le royaume entier était sous son obéissance. Ce triomphe ne fut troublé que par la mort imprévue de Gem, que des bruits sinistres attribuèrent au poison, et dans laquelle certains esprits crurent apercevoir un nouveau symptôme de l'orage qui se formait dans la haute Italie.

(1) Commines, liv. VII, c. XII et XIII.—Pauli Jovii hist. lib. II, p. 47, 50 et 51. — Guicciardini, lib. I, c. IV. — Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 11 et 12.

La conduite que tinrent bientôt les vainqueurs ne pouvait moins faire que de le provoquer. Uniquement occupés de fêtes, de tournois et de plaisirs, ils n'organisaient rien, ne pourvoyaient à rien, laissant toutes choses, pour ainsi dire, à la discrétion du hasard. Leur insouciance alla si loin qu'ils ne songèrent pas même à inquiéter les Aragonais dans les quelques places qui leur étaient restées. Quant à porter la guerre chez les Turcs, c'est de quoi personne ne se préoccupait, si tant est que l'idée en eût été un instant sérieuse. Le roi donnait l'exemple de la négligence et ne s'occupait qu'à passer le temps, dit Commines. Ennemi du travail et bien éloigné de s'assujétir à écouter les requêtes et les plaintes de ses nouveaux sujets, il se déchargeait du poids des affaires sur des ministres qui ne pensaient, eux, dit encore Commines, qu'à prendre et à profiter. Cette manière de gouverner opéra le plus fâcheux effet chez un peuple aussi impressionnable que les Napolitains, et l'on porta bientôt à la domination française autant de haine qu'elle avait d'abord excité d'enthousiasme (1).

Cette inconséquence n'échappait point à l'œil observateur des autres États de l'Italie. Depuis longtemps Venise était devenue le centre de leurs relations. De là, ils avaient épié la marche des Français, observé l'imprévoyance de leur politique, l'orgueil de leurs prétentions, les mécontentements peu déguisés qu'ils soulevaient sur leur passage, et ils attendaient le moment d'agir. L'âme

(1) Commines, livre VIII, c. I. — Guicciardini, lib. II, c. II. — Pauli Jovii hist. lib. II, p. 55. — Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 19.

de cette coalition de haines, de dépits et de vengeances, que Commines surveillait avec la plus vive anxiété, était ce même Lodovico dont l'égoïsme avait attiré dans l'Italie les vainqueurs qui l'opprimaient. Ce prince, qui avait sacrifié le repos de son pays à la soif de régner, ne songeait plus, cette convoitise satisfaite, qu'à sauver l'indépendance de l'Italie. Les Vénitiens, les premiers, avaient ouvert l'oreille à ses excitations. De puissants alliés ne tardèrent pas à se joindre à eux. Ces alliés étaient le pape, le roi des Romains Maximilien et le roi d'Espagne. Nous savons déjà les raisons qu'avait Alexandre VI de se ranger parmi les ennemis de la France. Maximilien ne pouvait voir, sans une extrême jalousie, la grandeur subite d'un prince duquel il avait à se plaindre. Quant à Ferdinand, il commençait à s'inquiéter pour la Sicile et la Sardaigne que Charles pouvait réclamer au même titre que Naples. Philippe de Commines vit avec effroi les agents de ces diverses puissances arriver à Venise. D'abord, ils s'étaient montrés timides. N'osant se déclarer ouvertement, ils tenaient leurs conférences de nuit et par l'entremise de leurs secrétaires, se flattant de pouvoir tromper l'ambassadeur français dont l'œil clairvoyant les avait déjà devinés, et qui avait déjà averti le roi, bien qu'inutilement. Mais ils s'enhardirent peu à peu.

Les négociations marchèrent si rapidement qu'à l'époque où Florence subissait la loi, les plénipotentiaires étaient déjà arrivés à une entente, et qu'au rapport de Commines, si le roi eût rencontré à Viterbe une sérieuse résistance comme on le croyait, ou même si Ferdinand n'eût point quitté Rome, on aurait alors éclaté et pris

les armes contre les Français. Ce fait sert à expliquer les tergiversations d'Alexandre VI, ses répugnances à conclure un traité, puis plus tard l'audace de Fonseca et la fuite de César Borgia. Si l'invasion de Naples se fût accomplie avec sagesse, il est à croire que cet état de politique expectante se serait prolongé. La témérité des conquérants le fit cesser. Il était évident que les puissances délibérantes ne pouvaient laisser passer, sans en profiter, l'occasion que leur offraient les Français de réagir contre eux, et le 31 mars 1495, elles conclurent une alliance qui devait durer vingt-cinq ans. Dans ce qui en fut publié, cette alliance n'avait pour but que la défense mutuelle des contractants, mais des articles secrets y étaient joints qui en changeaient absolument la nature et la préparaient pour une guerre offensive. Afin de protéger la liberté de l'Eglise, une armée de 34,000 hommes d'infanterie et de 27,000 de cavalerie devait être mise sur pied, à frais communs (1). Déjà une flotte de soixante galères, envoyée par Ferdinand et Isabelle, était arrivée en Sicile, portant, avec des troupes de débarquement, le célèbre Gonzalve de Cordoue, dit le grand capitaine. Le souverain déchu, Ferdinand, devait se servir de cette armée pour rentrer dans ses États, où déjà le rappelaient les vœux des habitants dégoûtés des Français. De leur côté, les Vénitiens s'étaient chargés d'attaquer, avec leurs forces navales, les villes mari-

(1) Lunig, Codex Italiæ diplomaticus, t. I, p. 111 et seq., donne bien le texte du traité d'alliance, mais non les articles secrets. — Voir Andrea Navaggiero, Storia Venez., Murat., t. XXIII, p. 1204. — Marino Sanuto chron. Venet., p. 17.

times de la Pouille, tandis que le duc de Milan fermerait l'entrée de l'Italie aux renforts qui arriveraient de France en chassant d'Asti le duc d'Orléans qui y était resté. Enfin le roi d'Espagne et Maximilien devaient armer pour attaquer simultanément la France elle-même (1).

Ce ne fut pas sans trouble qu'on lut à la cour de Naples les dépêches de Commines qui apprenaient cette redoutable confédération. Déjà Charles, pour complaire aux désirs de ses chevaliers qui soupiraient après la France, s'était décidé à en reprendre le chemin. La coalition une fois formée, l'accomplissement de cette résolution devint une nécessité. Il fallait même se hâter si l'on voulait prévenir les alliés, trouver sa ligne d'opération encore intacte, et ne pas laisser l'Italie se fermer devant soi. Conséquemment, le 12 mai, après avoir donné à Naples le spectacle solennel de son couronnement, Charles VIII nomma, pour commander en son absence, Gilbert de Montpensier, avec le titre de lieutenant-général du royaume, lui adjoignit, en qualité de connétable, d'Aubigny, le plus renommé de ses capitaines, laissa une partie de son armée, tant pour achever que pour défendre la conquête du pays, et le 20 mai, il partit de Naples, suivi de 9,000 hommes seulement (2).

(1) Commines, livre VII, c. XV. — Pauli Jovii hist., lib. II, p. 56.—Petri Bembi hist. Venet., lib. II, p. 35 et 36.—Mariana, De reb. Hispan., lib. XXVI, c. IX. — Guicciardini, lib. II, c. II.— Burchard, p. 2067.

(2) Commines, livre VIII, c. I. — Guicciardini, lib. II, c. II et III. — Vergier d'honneur, dans les Archives curieuses de l'histoire de France, t. I, p. 360 et suiv.

Malgré les brèches qui avaient été faites à la convention de Rome, Alexandre VI et le roi n'avaient point interrompu leurs relations. Il y avait eu constamment, entre les deux cours, des échanges d'ambassades et de politesses. Le pape, quoiqu'il traitât avec les ennemis de Charles, lui avait envoyé la rose d'or (1). Le cardinal de Saint-Denis, Jean de la Grolaye, était venu à Naples pour suivre un cours de négociations dont le point principal était l'investiture du royaume. Le roi tenait beaucoup à cette concession, sans laquelle la légitimité de son nouveau titre pouvait toujours être contestée. Mais le cardinal était reparti sans avoir rien pu terminer à cet égard, parce que le pape voulait, avant tout, n'accorder cette faveur qu'après avoir prononcé juridiquement sur les droits respectifs des deux prétendants.

Charles espérait, par sa présence à Rome, pouvoir décider le pontife, se flattant qu'il ne résisterait pas deux fois à ses instances (2). Dans le but de préparer les voies, il envoya devant lui l'archevêque de Lyon, André d'Epinay, pour avertir Alexandre de ne point redouter sa visite, parce qu'il n'était animé que d'intentions pacifiques et ne désirait, pour terminer leurs différents, qu'une simple entrevue (3). Il fut trompé dans ses espérances. Le 1[er] juin, à son arrivée dans la capitale de l'Eglise, il apprit du cardinal de Sainte-Anastasie, chargé de le recevoir et de lui offrir un logement au Vatican, que deux jours avant, Alexandre s'était retiré à Orvieto, avec la cour romaine et dix-huit cardinaux.

(1) Burchard, p. 2067.

(2) Guicciardini, lib. II, c. II.

(3) Pauli Jovii hist., lib. II, p. 57.

Ainsi déçu, le monarque français ne fit qu'un séjour de vingt-quatre heures à Rome. Lorsqu'il approcha de Viterbe, le pontife sortit d'Orvieto et se rendit à Pérouse. Il se serait, dit-on, enfui à Ancône, à Venise même, si les Français s'étaient dirigés sur Pérouse (1). Il n'entrait ni dans les intentions ni dans les intérêts de Charles de chercher à contraindre le pape. Il se vengea de ses mécomptes en saccageant Toscanella. Commines vint l'avertir à Sienne des préparatifs de ses ennemis pour arrêter sa marche, et le pressa de mettre le temps à profit afin de prévenir la complète organisation de leurs forces. Mais ici, le roi et ses gentilshommes, qui avaient retrouvé toute leur présomption, et qui ne doutaient aucunement de battre, avec leur petite armée, toutes les armées de l'Italie, ne firent que rire de la prudence de Commines, et perdirent six jours à s'occuper du gouvernement de Sienne, à délibérer s'il convenait de rendre aux Florentins leurs places fortes, de prendre 30,000 ducats qui étaient encore dus, d'en accepter 70,000 autres à titre de prêt, enfin de recevoir un capitaine qui accompagnerait le roi jusqu'Asti, avec un corps de 300 hommes d'armes et 2,000 fantassins, ce qu'on finit par refuser (2).

Quoiqu'à partir de Sienne, Charles mît dans sa marche toute la diligence possible, il ne put prévenir ses

(1) Guicciardini, lib. II, c. III. — Nardi, lib. II, p. 22. — Corio, Istor. di Milano, p. 941. — Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 19. — Commines, livre VIII, c. II. — Vergier d'honneur, p. 366.

(2) Guicciardini, lib. II, c. III. — Commines, livre VIII, c. II.

adversaires. 40,000 hommes l'attendaient de l'autre côté des Apennins. Le roi les rencontra à Fornoue postés sur le Taro et n'hésita pas à les attaquer. Un quart d'heure lui suffit pour enfoncer cette masse formidable et la mettre en déroute. De tous les faits d'armes de la campagne aucun ne fut plus glorieux et plus utile que cette courte et brillante bataille de Fornoue. Dans cette occasion, la témérité de Charles le servit mieux que n'aurait pu le faire la prudence. Un général plus sage aurait regardé une attaque de front comme impossible, Charles, sans même réfléchir, osa la tenter, et obtint un triomphe qui, en immortalisant son courage, lui acquit le droit d'achever sa retraite sans être inquiété (1).

(1) Muratori, Annali d'Italia, dit que les soldats italiens, à cette bataille, montrèrent non moins de valeur que les Français. Nous ne comprenons point cette patriotique flatterie sous la plume judicieuse du grand annaliste. Que les Italiens aient déployé à Fornoue un peu moins de lâcheté que dans les occasions précédentes, à la bonne heure. Mais il est ridicule de parler de l'intrépidité de 40,000 hommes qui se laissent, en moins d'un quart d'heure, passer sur le ventre par 9,000 ; et il l'est encore plus de dire, comme le fait Sanuto, Chron. Venet., p. 22, que les Français furent battus. Si les Français eussent été battus, le sable du Taro aurait été leur tombeau, et pourtant ils regagnèrent la France intacts et fiers. Roscoë, à son tour, profère contre Charles VIII et ses chevaliers une injure digne d'un Anglais, quand il dit, t. I, p. 269 de sa vie de Léon X : « Qu'il ne s'agit pas de savoir, dans cette journée, celle des deux armées qui acquit le plus de gloire, mais celle qui se couvrit le moins de honte. » — Voir pour ce fait d'armes du Taro, Guicciard., lib. II, c. IV.—Pauli Jovii hist., lib. II, p. 67-73 — Bartholom. Snaregæ commentar., p. 553. — Commines, livre VIII, c. VI.—Vergier d'honneur, p. 380. Ce

Mais le prestige de ses armes ne suffisait pas à Charles VIII pour défendre sa belle conquête. Elle fut bientôt attaquée, après son départ, par Ferdinand et Gonzalve de Cordoue réunis. Les Français, laissés à sa garde, ne démentirent point leur vieille renommée. Ils vainquirent plus d'une fois. Mais sans espérance de secours, en face d'ennemis qui se recrutaient sans cesse, leurs victoires ne faisaient qu'accélérer leur ruine. Dix-huit mois après le couronnement de Charles, les débris de son armée revenaient comme ils pouvaient en France, et un an plus tard, le vainqueur de Fornoue s'éteignait lui-même subitement, lorsqu'il méditait une seconde expédition, laissant à son successeur le soin de prendre sa revanche et de poursuivre ses projets.

On ne peut disconvenir que, dans cet ébranlement causé par la téméraire ambition de Charles VIII, Alexandre VI n'eût suivi une politique bien entendue, généreuse et vraiment italienne. Mais la restauration de la maison d'Aragon et la retraite des Français rendirent ce pontife aux projets de grandeur qu'il avait formés pour sa famille. Cette fois, c'était son fils aîné, Francesco Borgia, duc de Gandie, dont il voulait faire un prince puissant. Pour cela, il avait jeté ses vues sur les riches domaines que possédaient depuis des siècles, dans le patrimoine, les Colonna et les Orsini. Ces deux maisons ne lui avaient donné que trop de sujets de mécontentement; les Colonna en embrassant, de prime abord, la

journal évalue à 50,000 le nombre des confédérés, *et plus de gens de faict ou autrement dix contre ung.* — Philippe de Ségur, Hist. Charles VIII, part. III, livre IX, c. VI et VII.

cause de la France, les Orsini, en faisant avec Charles VIII, presque sous les murs de Rome, un traité qui ressemblait à une trahison. Alexandre avait déjà sévi contre les Colonna, en les déclarant privés de leurs états, et en faisant raser leurs palais. Mais le retour de ces seigneurs au parti d'Aragon était venu à propos arrêter le cours de son ressentiment ; il le déchargea tout entier sur les Orsini qui étaient restés fidèles à la France, malgré ses revers (1).

Le premier acte d'hostilité du pontife contre eux fut d'engager Ferdinand à retenir prisonnier Virginio, Paolo Vitelli et les autres Orsini, qu'il avait entre les mains, bien que la liberté de ces chefs eût été comprise dans la capitulation accordée par le monarque aux Français. Le cardinal de Montréal, légat à Naples, agit en même temps avec vigueur pour que Paolo en particulier fût remis en son pouvoir. Cette dernière concession ne put être accomplie, parce que le marquis de Mantoue, général de l'armée vénitienne, avait emmené Paolo Vitelli avec lui. Mais Ferdinand, désireux de complaire au pape, ne fit aucune difficulté d'enfermer au château de l'Œuf Virginio Orsini, Paolo Orsini, Giovanni Giordano, fils de Virginio, et Bartolomeo d'Alviano, leur parent. Ce dernier trouva le moyen de briser ses fers (2).

Profitant de cette captivité, Alexandre, au milieu d'un consistoire tenu à cet effet, déclara rebelles Virginio et les autres Orsini, parce qu'ils s'étaient mis, contre

(1) Tomaso Tomasi, p. 158.

(2) Guicciardini, lib. III, c. III. — Tomaso Tomasi, p. 161 et 162.

ses défenses, à la solde des Français, les condamna à perdre leurs biens, et résolut de mettre sans retard une armée en campagne pour exécuter cette sentence. Au sortir de l'assemblée, le pape en habits pontificaux, suivi de tout le Sacré-Collége, se rendit à Saint-Pierre et donna solennellement les insignes du généralat de l'Eglise romaine au duc de Gandie qui devait commander l'expédition. Les Colonna, représentés par Fabrizio, commirent la faute de venir se ranger sous les étendards du duc pour aider à la destruction de leurs vieux adversaires (1).

Ce fut le 27 octobre 1496 que les milices pontificales sortirent de Rome et se dirigèrent contre les terres des Orsini. L'expédition fut vivement conduite. Dans l'espace d'un mois on se rendit maître de Gabra, de Bassano, de Sutri, de Campagnano, de Formello, de Scrofano, de Cesano, de Viano, de Bieda. Les confédérés ne commencèrent à trouver de résistance sérieuse qu'à Travignano, à l'Isola, et surtout à Bracciano où l'Alviano, seul chef libre des Orsini, avait concentré le peu de forces qu'il pouvait opposer à l'invasion. Il tint assez dans Bracciano pour donner à Carlo des Orsini, fils naturel de Virginio et à Vitellozzo Vitelli, qui amenaient de France quelques secours obtenus de Charles VIII, le temps de venir au secours de la dernière place des Orsini.

L'armée pontificale marcha au-devant de ces auxiliaires, et il s'ensuivit, entre Soriano et Bassano, une rude bataille, dans laquelle le duc de Gandie fut blessé

(1) Masse, Histoire d'Alexandre VI, p. 114.

et ses troupes mises dans une déroute complète. Les Orsini poursuivirent vigoureusement leur fortune. Le pape, frappé de terreur, envoya promptement à Naples prier Ferdinand d'expédier à son aide Prosper Colonna et Gonsalve de Cordoue. Il n'eut pas heureusement besoin de ce secours. Dans l'intervalle, les ambassadeurs de Venise et d'Espagne interposèrent leur médiation pour amener la paix. Ils y travaillèrent si efficacement qu'elle fut promptement conclue à la satisfaction du pape et des Orsini. Alexandre utilisa la présence du grand capitaine au recouvrement de la ville d'Ostie qui était jusque-là restée au pouvoir du cardinal della Rovère, et il ajourna à un temps plus favorable ses projets contre les grands barons romains (1). Frédéric, frère d'Alphonse et oncle de Ferdinand, venait de succéder tout récemment à son neveu, mort au milieu de ses victoires sur les Français, Alexandre sentit le besoin de s'unir étroitement avec le nouveau roi. Conséquemment, par une bulle solennelle, il l'investit du royaume de Naples et nomma César Borgia pour aller, avec le titre de légat, accomplir la cérémonie du couronnement (2).

Trompé dans son espoir de donner au duc de Gandie les dépouilles des Orsini, le pape, le 7 juin 1497, au milieu d'un consistoire, proposa au Sacré-Collége d'ériger en duché Bénévent, Terracine, Ponte-Corvo avec leur territoire et d'en investir Francesco Borgia. Le car-

(1) Guicciardini, lib. III, c. v.—Marino Sanuto, chron. Venet., p. 44. — Tomaso Tomasi, p. 165-167.

(2) Raynald., anno 1497, ni 9-11.

dinal de Sienne, Piccolomini, eut le courage de protester en face du pontife contre ce démembrement des Etats de l'Eglise, mais ses collègues approuvèrent les plans de leur maître (1). Quelques semaines après ce consistoire, on retirait du Tibre le cadavre du duc de Gandie couvert de neuf blessures, sans qu'on ait jamais pu connaître l'auteur d'un si grand crime (2).

Au milieu de ces prodigieux mouvements qui agitaient la société humaine, quelle était la situation de cette autre société à laquelle a été confiée la mission de guider l'homme vers ses immortelles destinées ? Si nous la considérons au point vue de la propagation, nous trouvons que l'Eglise avait considérablement reculé les bornes de son empire. Les bannières de l'islamisme ne flottaient plus en Espagne ; et les Portugais avaient eu un instant la pensée de les renverser de l'autre côté des colonnes d'Hercule et d'y restaurer l'étendard de la croix abattu depuis tant de siècles (3). Mais alors même, sans changer d'objet, leur ambition s'était tournée vers de plus vastes conquêtes. Depuis quatre-vingts ans, leurs audacieux navigateurs affrontaient les menaces d'un océan sans bornes, et poussaient leurs vaisseaux bien au-delà des limites connues. Ils avaient successivement visité les côtes occidentales de l'Afrique, et tout récemment, sous la conduite de Vasco de Gama, ils venaient, en doublant le cap de Bonne-Espérance, de s'ouvrir la route des Indes orientales. A la suite de leur glorieux

(1) Tomaso Tomasi, p. 177 et 178.
(2) Burchard, p. 2082 et seq.
(3) Maffei Hist. india., lib. I, p. 6.

pavillon, la foi chrétienne avait été introduite dans les îles de l'Atlantique, en Guinée, dans le Congo (1).

Un des buts principaux de la nation portugaise, dans ses aventureuses explorations, avait été d'éclaircir le fait merveilleux, en Orient, d'une aggrégation chrétienne dont les députés du prêtre Jean, au concile de Florence, étaient venus confirmer l'existence. Grâce à leurs relations, on avait appris que les États de ce souverain, à la fois pontife et monarqne, au lieu d'être situés dans le centre de la grande Asie, s'étendaient dans les régions de la haute Ethiopie. On voulait se mettre en rapport avec ce prince extraordinaire, achever de l'instruire dans la foi et le relier d'une manière définitive à la suprématie de Rome (2). Au lieu de ce mystérieux empire, les Portugais avait découvert, dans l'Indoustan, les vestiges de l'apostolat de saint Thomas, réuni à l'Eglise romaine les restes de la chrétienté fondée par ce disciple du sauveur, et que le zèle d'ardents missionnaires devait bientôt agrandir (3). La gloire des Portugais excitant l'émulation de leurs voisins, les Castillans, guidés par le célèbre Génois Colombo, venaient de révéler à l'Europe étonnée tout un monde nouveau. La croix du fils de Dieu avait été arborée sur ces plages inexplorées, et déjà, envoyé par Alexandre VI, un religieux mineur, Bernard de Beuil, avec douze ouvriers évangéliques, était parti pour conquérir à la foi les sauvages

(1) Maffei Hist. lib. I, p. 13-32.

(2) Laffiteau, Histoire des conquêtes des Portugais, livre I, p. 45.

(3) Maffei Hist. ind., lib. II, p. 82 et seq.

populations de cette immense portion du globe (1). Ainsi, à l'Orient, à l'Occident et au Midi, l'Eglise avait élargi ses frontières.

Si nous la considérons au point de vue de ces admirables exemples d'abnégation, de charité, de dévouement, de pureté que l'esprit du christianisme lui fait produire, nous ne trouverons pas que sa fécondité se soit ralentie. A cet égard, le quinzième siècle n'est inférieur à aucun autre de ceux qui l'ont précédé. Nous avons fait connaître quelques saints personnages qui se sont rencontrés sur la route de l'histoire, comme Albergati et Jean de Capistran. Mais le plus grand nombre, grâce à l'isolement et surtout au calme de leur existence, échappent à l'écrivain chargé de retracer le mouvement du monde. Leur vie, comme leurs idées et leurs actions n'ont rien de commun avec le siècle qu'ils dédaignent. On dirait que ces figures sereines, dans lesquelles se reflète quelque chose de la paix du ciel, ne sont pas faites pour la terre, puisqu'elles y sont presque étrangères et la touchent à peine de leurs pieds. Elles passent au milieu de la corruption d'ici-bas comme ces aurores éphémères qui éclairent un instant la sombre nuit des régions boréales, et ce que peut faire l'historien, c'est de noter leur passage.

Le seul ordre de saint François fournit vingt saints ou bienheureux, l'ordre de saint Dominique douze; nous ne citons que les plus féconds. Sans doute, nous n'avons pas la prétention de croire que les adversaires de notre foi s'inclineront devant les auréoles dont nous entourons

(1) Raynald., an. 1493, ni 24 et 25.

les fronts de ces personnages, mais il nous suffit qu'il ne leur refusent pas la gloire d'avoir atteint à la perfection de la dignité morale. Or personne n'ignore que cette perfection ne se retrouve que dans la pratique sincère du christianisme.

En Pologne, la sainteté éclata sur les marches même du trône, dans Casimir deuxième fils de Casimir III. Il avait eu pour précepteur le savant et vertueux Dlugoss, surnommé *Longin,* chanoine de Cracovie et l'un des historiens de la Pologne. Casimir profita si bien des leçons de cet habile maître, qu'il devint un modèle d'humilité, de douceur, de mortification, de pureté. La mort, qui termina, à l'âge de vingt-trois ans, cette existence merveilleuse, fut le martyre de la chasteté, vertu qui brille d'un éclat plus vif encore au milieu d'une époque de corruption (1).

Presque en même temps que Casimir édifiait la Pologne, une autre âme royale donnait en France des exemples non moins admirables de l'héroïsme évangélique. C'était une fille de Louis XI, Jeanne de Valois, épouse de Louis XII. Bien que née avec des difformités corporelles qui semblaient de nature à la condamner au célibat, elle avait été, par l'inflexible politique de son père, unie au premier prince du sang. Malgré les inestimables qualités morales de Jeanne, Louis, si généreux pour tous les autres, n'avait qu'un cœur d'airain pour sa femme. Cette princesse ne trouva dans le mariage que des rebuts, d'amers délaissements, de poignantes ingra-

(1) Johannis Dlugossi vita. — Cromer, De rebus Polonorum, lib. XXIX, p. 423.

titudes qui furent couronnés par une répudiation solennelle et juridique, affront le plus sanglant que puisse recevoir une vertueuse épouse. Tant d'épreuves, loin d'abattre Jeanne, ne servirent qu'à tremper plus fortement cette angélique nature destinée aux grands sacrifices. Elle souffrit tout, sans se plaindre, et après le coup, qui la dégradait aux regards du monde, elle se retira dans la solitude où elle acheva sa vie dans les pratiques de la piété qui avait soutenu son âme aux jours de la tribulation. Elle fonda un nouvel ordre de religieuses qui reçut le titre de l'Annonciade. Le but de cette congrégation devait être d'en former les membres aux vertus principalés de la mère du Sauveur, à sa prudence, à sa pureté, à son humilité, à sa discrétion, à son assiduité à la prière, à son obéissance, à son esprit de pauvreté, à sa patience, à sa charité, à sa mortification. C'étaient aussi les vertus qui avaient distingué l'héroïque fondatrice (1).

L'Italie, à qui n'avaient pas manqué les mauvais exemples, fournit en revanche les plus nombreux et les plus éclatants modèles d'édification. La plupart de ses grandes villes furent illustrées par la présence de quelque grand serviteur de Dieu. Rome eut sainte Françoise Busco, fondatrice des religieuses Collatines ou Oblates, qui composaient moins un ordre particulier qu'une congrégation où les femmes, qui voulaient se retirer du monde, pussent suivre l'attrait de leur piété. Sienne vit saint Bernardin, Bologne, sainte Catherine, abbesse des Clarisses, Gênes, une autre sainte Catherine plus célèbre encore,

(1) Histoire de l'Eglise gallicane, t. XVIII, p. 339 et suiv.

Milan, sainte Véronique, Florence contempla les vertus de saint Antonin, son archevêque, Venise, celles de saint Lorenzo Justiniani, son premier patriarche. Enfin l'Italie entière admira la vie séraphique de saint François de Paule. Quoique né dans une humble bourgade, au fond de la Calabre, de parents sans fortune, quoique étranger à la cléricature, aux lettres humaines, quoiqu'il n'eût appris que la science de Jésus-Christ crucifié et n'eût jamais recherché que l'obscurité d'une cellule et les humbles pratiques de la vie cénobitique, il devint une des plus grandes célébrités de son siècle ; tant la vraie sainteté a d'attrait même pour le monde! On ne l'appelait que le *saint homme*. Jamais il ne mangea rien de ce qui a vie ou en contient le germe. Sa nourriture se bornait au pain et aux légumes. Il fonda un ordre dont les membres devaient se conformer, même dans la maladie, à cette stricte observance, et lui imposa le nom de *Minimes*, afin que ses disciples portassent, dans leur dénomination même, l'expression de la vertu à laquelle ils devaient principalement viser.

François de Paule fuyait les honneurs, mais l'éclat de ses miracles lui attirait partout le respect et l'admiration des peuples. Louis XI, sentant sa vie s'éteindre lentement dans les langueurs d'une maladie qui résistait à tous les remèdes, voulut le voir et le fit demander à Sixte IV. François de Paule, ne sachant point résister aux injonctions du chef de l'Eglise, quitta sa cellule, traversa l'Italie au milieu des témoignages de la vénération publique et fut reçu en France avec un indicible enthousiasme. Le monarque s'agenouilla devant ce pauvre solitaire. Il avait espéré que ce grand thaumaturge serait assez puis-

sant pour lui prolonger la vie. Mais l'homme de Dieu ne parut devant le royal moribond que pour lui apprendre à mourir. « Il semblait, dit Commines, qu'il fût inspiré de Dieu ès choses qu'il disoit et remontroit (1). » Sa renommée ne perdit rien quoiqu'il eût dédaigné de faire ce que l'on attendait de lui. Il passa en France les dernières années de son existence, tantôt logé dans le palais des princes, tantôt rendu au calme de la solitude, toujours environné des faveurs royales ; et ce qui prouve la solidité de sa vertu, elle se montra au-dessus de la gloire, comme elle avait été à l'épreuve des humiliations (2).

Ces éblouissantes lumières de la piété n'éclairaient pas seules les ténèbres de la mondaine corruption, il y avait encore de nombreuses clartés plus ou moins brillantes qui répandaient çà et là les pratiques de la vertu. Mais ces précieux exemples, s'ils maintenaient les traditions saintes, n'empêchaient pas pourtant que les institutions ecclésiastiques ne fussent généralement en décadence (3), et que, sur beaucoup de points, l'esprit du christianisme eût cessé de présider à l'exercice du saint ministère. Le réforme violente du concile de Bâle, bien loin de remédier au mal, n'avait fait qu'ajouter un scandale de plus à ceux qui existaient déjà, le scandale du schisme. Les papes, comme nous l'avons déjà fait observer, es-

(1) Commines, livre VI, c. VIII.

(2) Voir sa vie dans les annales de Bzovius, année 1507.

(3) On lit dans une histoire manuscrite du monastère de la Cava : Terrestris olim paradisus cavense erat hoc tempore in speluncam latronum conversum et draconorum evaserat cubile. p. 158.

sayèrent de ramener avec quelque succès dans la discipline la sévérité primitive. Eugène IV, par une de ses constitutions, attaqua, sans ménagement, tous les abus que l'on repprochait alors à la cour romaine. Pie II, à son tour, renouvela les bulles de ses prédécesseurs à cet égard. Sa constitution est particulièrement remarquable par les résolutions qu'y prend personnellement ce pontife de porter la main à tous les détails de la réforme. Après avoir fait une profession de foi catholique et avoir déclaré qu'il ne perdra pas un instant de vue la guerre contre les Musulmans et la pacification des princes chrétiens, il ajoute : « Nous nous étudierons aussi à chasser du champ de l'Eglise les hérésies, les divisions, les mauvaises mœurs et les vaines superstitions, et nous ferons en sorte que l'observance des divins commandements, des règles de la bonne vie, qui paraît avoir été oubliée du monde comme des ecclésiastiques, refleurisse partout (1). »

Nous avons vu que Paul II continua l'œuvre de son devancier, et que la cour romaine, sous ce pontife, était arrivée à un degré singulier de rigidité. Malheureusement après Paul II ce salutaire mouvement de réforme s'était arrêté ou du moins considérablement ralenti (2). A la vérité, dans plus d'un endroit les conciles provinciaux

(1) Ces précieux documents sont contenus dans un recueil manuscrit intitulé ; *Romanæ curiæ reformatio facta tempore Pii II* et catalogué, dans la bibliothèque Barberini, sous le nº 2275.

(2) Nescio voluntate an facilitate potiùs id evenerit, ita molliri omnia permisit. (Ms. d'Egidius de Viterbe card. hist. XX sæculorum, en parlant de Sixte IV. Passage déjà cité.)

firent de louables efforts. Par exemple, le synode de Cologne en 1482, celui de Soissons, en 1456, celui d'Evreux, en 1466, et surtout le concile de Tolède en 1473 et celui de Sens, en 1485 (1), dressèrent des règlements de la plus haute sagesse pour rappeler, dans le clergé, les bonnes mœurs, l'étude de la science, la gravité religieuse, le désintéressement, le zèle du devoir. Mais ces essais partiels de correction ne pouvaient étendre au loin leur influence et par là même ne répondaient point suffisamment aux besoins du temps. Le mal venait de trop haut et de trop loin, il avait jeté des racines trop profondes pour qu'on pût le détruire par des attaques isolées et locales.

Dans le rapport officiel d'une commission, nommée par Paul III, pour rechercher les vraies sources du relâchement, nous lisons que les principales causes des abus existants étaient : le peu d'attention qu'on apportait à l'ordination des clercs, les vues humaines qui présidaient à la collation des bénéfices, les transmissions, les permutations intéressées, la pluralité des mêmes bénéfices, le défaut de résidence, enfin les commendes (2). Ainsi c'étaient les mêmes principes délétères que nous avons signalés au début du deuxième livre de cette histoire. Mais les mêmes causes amènent les mêmes effets. Déjà,

(1) Labbe, concilior., t. XIII, passim.

(2) Concilium delectorum cardinalium de emendanda Ecclesia romana jussu Pauli III papæ conscriptum. Cette pièce se trouve ms. dans la bibliothèque Chigi. — Voir le Libellum viæ regiæ Georgii Wicelii, dans le Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum, t. II, p. 744.

en 1425, Guillaume de Salisbury, abbé de Beaulieu, dans une proposition présentée à Martin V, de la part du roi d'Angleterre, disait à ce pontife ces paroles remarquables : « Père-Saint, si l'on n'oppose au mal un prompt et salutaire remède, il est à craindre que la réforme négligée par l'autorité ecclésiastique, ne soit accomplie par la puissance séculière (1). »

Cette menace faillit être exécutée vers la fin du règne d'Innocent VIII. Un journaliste de cette époque nous apprend qu'alors le bruit se répandit, dans la cour romaine, que le roi d'Espagne, Ferdinand-le-catholique, avait envoyé à Maximilien, roi des Romains, un mémoire divisé en chapitres, dans lequel, après avoir tracé un tableau exagéré peut-être des abus de la cour romaine, il le conjurait d'interposer son autorité pour empêcher, disait-il, la ruine de l'Eglise (2) ; et le même journaliste ajoute que le pape et les cardinaux ne furent pas médiocrement troublés d'une pareille nouvelle.

Cet acte de Ferdinand, si tant il est qu'il se le soit permis, n'eut pourtant pas de suite. Mais au commencement du règne d'Alexandre VI, il fit directement et en son nom, une démarche pour se plaindre de certains

(1) P. B. nisi salubri et celeri occurratur remedio, timendum quod in brevi, reformationem quam negligit ecclesia, in ejus defectu perficiet sæcularis potestas. (Præfatio, p. 30, fasciculi rer. expet. et fugiend.)

(2) Infessura, p. 1232. Le journaliste met peut-être ici sur le compte de Ferdinand-le-Catholique le mémoire dont Ferdinand de Naples était l'auteur, et qui était aussi adressé au roi des Romains Maximilien.

désordres qui existaient dans l'administration relativement à la promotion aux grandes dignités ecclésiastiques, ainsi qu'à la collation des bénéfices, et supplier le nouveau pontife de les faire cesser (1). Il faut peut-être attribuer à ces plaintes les améliorations que présentent sur ce point les premiers temps qui suivirent l'élévation d'Alexandre VI. Mais les bonnes résolutions de ce pontife durèrent peu, et l'attention salutaire qu'il avait d'abord donnée à cette partie si essentielle de l'administration fit bientôt place à une impardonnable incurie, et les choses allèrent au pire sur tous les points (2).

Cependant l'expulsion des Maures, la découverte d'un monde nouveau, l'accroissement de puissance et de gloire qui en était la conséquence, redoublaient la fierté naturelle de Ferdinand. Ce monarque ne s'en tint pas là, et lorsqu'il permit à Gonsalve de Cordoue d'aller au secours du pape, dans sa lutte désastreuse avec les Orsini, il lui fit adresser par le général de nouvelles observations auxquelles la rondeur militaire du guerrier mit peu de façon (3). Le même monarque ne tarda pas à revenir à la charge, par l'ambassadeur qu'il avait à Rome. Dans cette circonstance, le roi de Portugal, Emmanuel, joignit ses instances à celles de Ferdinand, et, sans attendre l'effet de ses représentations, il commença à mettre lui-même la main à la réforme dans ses Etats (4). Il n'y eut pas jusqu'au roi Charles VIII à

(1) Infessura, p. 1248.

(2) Ms. d'Egidius de Viterbe, p. 260.

(3) Raynald., anno 1497, nus 2.

(4) Id., nus 35. Osorius, de Emmanuele, lib. I, ap. Raynald., anno 1498, nus 20.

qui il ne vint en pensée de rappeler l'ordre ecclésiastique à la discipline. « Il mettait, dit Commines, grand peine à réformer les abus de l'ordre de Saint-Benoist et d'autres religions. Il avoit bien vouloir s'il eust pu, qu'un evesque n'eust tenu que son evesché, s'il n'eust été cardinal, et cetuy-là deux et qu'ils se fussent allés tenir sur leurs bénéfices (1). »

Il y avait dans cette attitude prise par les gouvernements laïques, en face de la discipline ecclésiastique, un danger imminent pour l'Eglise romaine de servitude et de sécularisation, danger qui alarmait singulièrement le souverain pontife. Mais il y en avait un autre plus grand encore à ce qu'une réforme fût tentée, en dehors de toute espèce d'autorité, par le zèle fanatique d'individus isolés qui entraîneraient les peuples. Avec de l'habileté on pouvait conjurer le premier de ces dangers; le second pouvait éclater tout à coup, sans qu'on l'eût prévu, dans l'audace de quelque enthousiaste et provoquer une révolution. On en avait eu déjà un premier avertissement dans le hussitisme où l'on s'était obstiné à ne voir qu'une hérésie, et où il y avait aussi une populaire et violente réaction contre les vices de l'époque. Mais avant qu'un second mouvement de ce genre s'accomplît en Allemagne, l'Italie allait en produire un auquel les circonstances ont prêté un caractère tout particulier de célébrité.

Un fait qui frappe l'attention, quand on étudie l'histoire des dernières années du XV[e] siècle, c'est la tendance qu'on y avait à croire aux prophéties sinistres.

(1) Livre VIII, c. XVIII.

Chaque fois qu'un fait pareil s'est manifesté dans la vie des peuples, on a pu observer qu'il était accompagné d'un malaise social. Alors les hommes, assombris par le présent, se tournent avec effroi vers l'avenir ; les sociétés malades sentent le transport au cerveau et ont des visions fébriles qui les épouvantent. A l'époque dont il s'agit, les scandales du sanctuaire, l'immoralité des grands, les gémissements des saints, attristaient le monde et le disposaient à accepter, comme parlant au nom de Dieu, quiconque annonçait de lugubres événements. Il parut en Suisse un certain Nicolas, ermite, qui affectait d'être prophète en ce genre. Sa vie austère prêtait beaucoup de crédit à ses paroles, et les populations se portaient en foule vers lui (1). En 1491, Rome contempla un semblable voyant. Il était habillé en mendiant, personne ne connaissait sa patrie. Il parcourait la ville, une croix de bois à la main, se plaçait dans l'endroit le plus éminent des places publiques, et, s'adressant à ceux qui passaient, il disait qu'il avait quelque chose à leur annoncer sur l'Evangile. La manière dont il s'exprimait accusait un homme lettré, éloquent même. Imitant les anciens prophètes auxquels le peuple Juif jetait le reproche de folie pour se dispenser de les croire, il s'écriait : « Ainsi faites-vous à mon égard. Mais je vous annonce, ô Romains, que l'année 1491 ne se passera pas sans que vous ne versiez beaucoup de larmes, à cause des tribulations qui vont fondre sur vous. » Ces tribulations, d'après lui, devaient être des massacres occasionnés par l'accaparement des grains.

(1) Trithemii chron. Hirsaug., p. 528 et seq.

L'année suivante, la même calamité devait s'étendre à toute l'Italie; Florence, Milan et d'autres villes perdraient leur indépendance, Venise serait dépouillée de ses possessions continentales. Enfin, dans l'année 1493, le clergé n'aurait plus de domination temporelle et produirait un pasteur angélique dont le soin unique serait de travailler au salut des âmes (1). C'est ainsi que certains esprits exaltés prétendaient arriver à la restauration du christianisme primitif. Mais ce prédicateur extravagant, et que l'on ne revit plus, n'était que le précurseur d'un prophète plus sérieux qui allait s'arroger à Florence la haute mission de changer la face de l'Eglise, et, ce qui achève de peindre le caractère de l'époque, c'est que des témoignages contemporains affirment que des oracles, en Allemagne aussi bien qu'en Italie, avaient annoncé l'avénement de ce nouveau Messie, comme on l'appela (2).

Hieronimo Savonarola naquit à Ferrare, en 1452. Son enfance fut grave, il aimait la solitude et ne se livrait point aux amusements de son âge. Pour la grammaire et les lettres humaines il reçut les leçons de son aïeul et y fit de rapides progrès. Pour la philosophie et la théologie, il suivit les cours publics qui se faisaient alors. En dépit des efforts qu'on avait tentés pour détrôner Aristote, ce sage était toujours l'oracle de l'école. Mais le chef des péripatéticiens n'inspira aucun goût à Savonarola. Sa méthode sèche et circonscrite ne convenait point au génie fier et indépendant de Hieronimo, et

(1) Infessura, p, 1236.

(2) Bzovii annales, anno 1492, nus IX.

celui-ci s'attacha à saint Thomas qu'il considérait avec raison comme le plus grand philosophe qu'eussent produit les Latins (1). La sévérité de son caractère et une forte inclination pour la piété le portaient vers la vie religieuse, ce qui ne l'empêcha pas de lutter quelque temps contre lui-même, mais le sermon d'un religieux ermite triompha de ses irrésolutions, et, à l'âge de vingt-trois ans, il quitta furtivement le toit paternel et courut s'enfermer dans le couvent des Dominicains de Bologne où il revêtit incontinent l'habit de l'ordre.

Savonarola devint bientôt l'un des plus fervents observateurs de la règle et le religieux le plus distingué du couvent. L'extérieur de sa personne annonçait la supériorité de l'intelligence. Tout y était remarquable : la proéminence du front, l'énergie des traits, le feu du regard, la courbure aquiline du nez, la majesté de la pose, la fierté de la démarche (2). Pour mettre à profit ses talents, les supérieurs l'appliquèrent d'abord à l'enseignement de la philosophie, puis une remarquable facilité d'élocution, jointe chez lui à une précoce gravité, les déterminа à le faire prêcher.

Savonarola commença sa carrière oratoire en 1482, dans l'église de San Lorenzo, à Florence. Mais, comme si tout eût dû être extraordinaire dans notre Dominicain, son début fut des plus malheureux, il ne produisit aucun

(1) Burlamachi, Vita del P. Girolamo Savonarolo, Lucca, 1761, in-8, p. 13 et 14.—Anonymo, Vita del padre Girolamo Savonarola, Ginevra, 1781, in-8, p. 2—Carle, Histoire de Fra Hyeronimo Savonarola, in-8, Paris, 1843, p. 59 et seq.

(2) Burlamachi, p. 13.

effet et acheva sa station avec vingt auditeurs (1). Savonarola crut comprendre, et d'autres avec lui, que la prédication n'était pas son fait, et il remonta dans sa chaire de philosophie où il finit de se dégoûter d'Aristote et des vaines subtilités de l'école péripatéticienne. Il se prit alors à étudier la Sainte Ecriture. L'élévation des idées, le style figuré et mystérieux de ce livre divin firent sur cette nature rêveuse et mélancolique l'effet de l'enivrement. Savonarola n'eut bientôt plus qu'un livre, la Bible, il la lisait nuit et jour, l'appelait sa lumière.

Malgré sa répugnance pour la tribune sacrée, ses supérieurs l'obligèrent à y reparaître et une sorte de hasard le rappela à Florence. Le fameux Pico della Mirandola, qui avait entendu notre Dominicain disserter à Reggio, avait été si frappé de son éloquence et de son savoir qu'il engagea Lorenzo Médicis à l'attirer dans la capitale de la Toscane. On était dans l'année 1489. Le couvent de Saint-Marc revit donc, après une absence de sept années, le prédicateur de la station de San Lorenzo. Mais cette fois le moine avait, pour mission unique, d'enseigner l'Ecriture sainte aux jeunes religieux. Les facultés oratoires de Savonarola, sans qu'il s'en doutât, s'étaient prodigieusement développées depuis ses premiers essais, et la surprise de ses anciens confrères fut grande quand ils l'entendirent prononcer avec les formes les plus distinguées de l'éloquence, l'exégèse la plus érudite, la plus élégante, et la plus originale qui se puisse imaginer du livre divin.

(1) Burlamachi, p. 23. — Anonymo, p. 4. — Carle, ch. v, p. 87.

Ce fut d'abord dans le jardin du couvent et sous l'ombrage d'un rosier de Damas que Savonarola donna ses leçons. Bientôt l'auditoire, qui n'était composé que de religieux de Saint-Marc, se grossit d'un si grand nombre de laïcs qu'on fit consentir le professeur à parler dans l'église. L'affluence des auditeurs qui se portèrent à Saint-Marc fut telle que l'enceinte réservée aux religieux, la sacristie, les intervalles des portes se remplirent d'une foule avide (1). Il fallut encore élargir l'espace en transportant les leçons dans l'enceinte de la cathédrale où elles furent continuées.

A la vue de l'enthousiasme qu'il excitait, Savonarola n'hésita pas à prendre l'attitude d'un homme envoyé de Dieu pour annoncer la réforme de l'Eglise et l'approche de terribles châtiments pour les peuples qui ne reviendraient point au Seigneur. Qu'on se figure l'étonnement de la riche et voluptueuse Florence, lorsque du sein de la paix et de la prospérité elle entendit un moine, peu connu jusque là, lui annoncer avec l'autorité d'un prophète des bouleversements et des ruines! C'était le plus souvent dans l'Apocalypse, dans les lugubres symboles de ce livre inexpliqué, que l'orateur allait puiser les oracles terribles dont il effrayait son auditoire. Alors sa parole revêtait un caractère vague et sombre, elle s'élevait au ton de l'inspiration et semblait venir des cieux comme les éclats du tonnerre.

L'Italie avait eu et possédait encore des prédicateurs sur lesquels les auteurs du temps nous ont transmis de grands éloges. Il serait difficile aujourd'hui de com-

(1) Burlamachi, p. 28. — Carle, c. VIII, p. 107.

prendre l'enthousiasme qu'ils inspirèrent. Si l'on ouvre, par exemple, les sermons de saint Bernardin de Sienne, de Roberto de Lecce, du bienheureux Alberto de Sarzanna, de Michel de Carcano, on se demande par quoi de telles oraisons sont éloquentes. On n'y trouve, en effet, que d'arides traités de scolastique ou de morale, farcis de citations d'auteurs sacrés et profanes, où saint Augustin se heurte à Virgile, saint Chrysostome à Juvénal, et dont la monotonie n'est interrompue que par de rares exclamations, et par la peinture des vices de l'époque. L'immense vogue de ces orateurs serait inexplicable, si l'on ne connaissait pas la sainteté de leur vie (1).

Il n'en est pas de même des improvisations de Savonarola, car ce qui nous en reste n'a point été écrit de sa main, c'est la simple copie de quelque sténographe de l'auditoire (2). Rarement Savonarola suit un courant d'idées. En général, il expose les textes de la Sainte Ecriture. Ce genre qui a l'avantage de ne point emprisonner l'esprit dans le cercle étroit d'un plan méthodique, convient mieux aux allures indépendantes de son génie. Quelquefois, il converse avec une sorte de familiarité avec son auditoire. Puis, tout à coup, il s'interrompt comme saisi d'un transport involontaire, pour diriger vers le ciel une brûlante prière où lancer à Florence une soudaine et menaçante apostrophe. Quand on relit aujourd'hui ces pages, on reste parfois stupéfait. Bien qu'on n'ait plus devant soi les traits enflammés de l'o-

(1) Tiraboschi, lib. III, c. VI, p. 1103.
(2) Id., ibidem, p. 1131.

rateur, l'éclair de son regard et son geste impérieux, on sent que le monstre n'a point disparu tout entier, et l'on comprend très-bien l'immense effet qu'il dut produire trois siècles avant le nôtre sur la multitude.

L'éloquence de Savonarola n'est point cette éloquence qui vient de l'emploi savant des moyens oratoires, ou de la vigueur de l'argumentation, ou d'une émotion vive et forte ressentie par l'orateur, c'est une éloquence qui semble dédaigner les ressorts humains et se plait dans les hautes régions, qui, semblable aux figures mystiques de frate Angelico, regarde le ciel et ne touche pas la terre de ses pieds. C'est un trait perçant, imprévu, qui jaillit au milieu du discours, comme l'éclair qui fend la nue, un cri d'effroi qui vient vous surprendre comme un pressentiment sinistre. Savonarola ne ressemble à aucun orateur connu. Vrai ou prétendu c'est un prophète : il en a les visions, l'incohérence, les saisissements, le langage figuré, la hardiesse. C'est par là, bien plus que par son talent, quelque grand qu'il soit, qu'il subjugue la foule.

Plusieurs années avant l'expédition de Charles VIII, il avait prédit à ses auditeurs que le Seigneur amènerait d'au delà des monts un prince semblable à Cyrus qui foulerait aux pieds l'Italie et s'en rendrait maître sans tirer l'épée. Les murailles des forteresses tomberaient à sa vue et les portes des villes s'ouvriraient devant lui. Dans ce temps là, la sagesse des conseils abandonnerait les hommes d'Etat de Florence, ils chancelleraient comme des hommes ivres et suivraient la voie qui mène à la ruine. A mesure que l'événement approchait, les oracles du moine se précisaient, ils affirmaient que le glaive de

la vengeance du Seigneur allait frapper plus spécialement sur Florence et sur Rome. Enfin, en 1494, lorsqu'on entendait de l'Italie les préparatifs de la France, Savonarola, expliquant le passage de la Genèse qui renferme les menaces du déluge, s'écria tout à coup : « Hommes justes, montez dans l'Arche, voilà que les cataractes du ciel se sont ouvertes, je vois les plaines inondées, les montagnes se rapetissent au milieu des eaux, voilà le jour de la vengeance du Seigneur (1) ! » L'auditoire tout entier sentit comme un frisson de mort (2). Personne ne doutait de la vérité de tels oracles, tant la parole du moine avait d'autorité (3) !

L'effroi que Savonarola inspirait aux peuples, loin de les éloigner de lui, les attirait, au contraire, à ses prédications. Chaque jour des flots plus pressés d'auditeurs entouraient la chaire de Santa-Maria del Fiore. La passion de Florence pour son prophète, comme elle l'appelait, devint telle qu'un historien contemporain doute que la postérité puisse jamais y croire (4). Excités par l'ardeur de l'entendre, les habitants des cités voisines abandonnaient leurs demeures, les montagnards descendaient des Apennins; des jeunes gens, des vieillards, des femmes, des enfants mêmes stationnaient, une par-

(1) Burlamachi, p. 67. — Carle, c. XII, p. 131.

(2) Voir la predica 11a fatta a XI di gennaio 1494.

(3) Jam in tantum auctoritatis pervenerat, ut quæ ille futura prædixisset, pro certis ac præsentibus haberentur. (Josephi Ripamontii hist. urbis Mediol., lib. VI, p. 697.)

(4) Parrano queste cose quasi impossibile a qui che l'udiranno, come elle sono anche molto difficile a chi le vidde ad esprimerle con parole. (Nardi, Historia della citta di Firenze, lib. II, p. 29).

tie de la nuit, devant la cathédrale, pour pouvoir s'y précipiter les premiers sitôt qu'on en ouvrirait les portes, et s'emparer des places les plus commodes. L'immense métropole devint elle-même trop petite.

L'effet moral produit par l'éloquence de Savonarola fut d'abord égal à l'admiration qu'elle provoquait. Le moine avait trouvé une foule d'hommes pleins de sagesse humaine qui, non-seulement ne croyaient à rien, mais qui se moquaient encore de la foi et de ceux qui l'avaient conservée, puis un plus grand nombre d'autres qui, se contentant de croire, vivaient dans une complète indifférence à l'égard des devoirs religieux. Savonarola tira les premiers de l'incrédulité, et rappela les seconds aux préceptes du christianisme (1). Florence changea de face; les dissolus réparaient leurs scandales, les injustes restituaient le bien mal acquis, les femmes mondaines revenaient à la modestie. Il y eut un moment où les vices semblèrent exilés de la ville et où la piété était devenue si générale, qu'on aurait pu se croire reporté aux plus beaux jours de la primitive Eglise (2).

L'éloquence de Savonarola ne corrigeait pas seulement les vices du siècle, elle ramenait encore le christianisme dans les lettres qui sont l'expression de la société et influent si puissament sur les mœurs. Le besoin d'une telle réforme n'était douteux pour aucun homme sensé. La renaissance s'était montrée beaucoup moins favorable à la morale et à la foi qu'à la science et à la ci-

(1) Nardi, lib. II, p. 29.

(2) Talchè pareva proprio una primitiva chiesa. (Burlamachi, p. 86).

vilisation. Le culte idolâtrique, professé depuis un siècle, pour les œuvres de l'antiquité payenne, l'habitude d'entendre ses poètes raconter les gracieuses fables de la mythologie, chanter, en vers harmonieux et mous, les amours des dieux et les voluptueuses fêtes de la Grèce, de contempler les marbres sur lesquels ses artistes avaient retracé les formes séduisantes de la beauté humaine, l'enthousiasme qu'excitait chez les humanistes, la gloire des héros, la science des philosophes, le génie des conquérants; enfin les excursions que la curiosité intellectuelle avait faites à travers les écoles de la sagesse antique; la hardiesse, l'indépendance de leurs systèmes, si attrayantes pour cette raison orgueilleuse que la sainte autorité de l'Eglise avait tant de peine à contenir; tout cela avait singulièrement affaibli dans les âmes la vénération pour les dogmes de la foi, l'estime pour les austères vertus du christianisme, l'admiration pour la sagesse évangélique, le goût pour les cérémonies mystiques de la religion. Le paganisme s'était insensiblement glissé dans les idées, les opinions, les habitudes sociales, en même temps qu'il s'était emparé des chants des poètes, des inspirations des artistes, du style des écrivains. Les Pères de l'Eglise semblaient petits comparés aux orateurs et aux philosophes d'Athènes et de Rome. La lyre de David et d'Isaïe paraissait moins harmonieuse que celle d'Homère et de Virgile. On en était à ce point que l'autorité de l'Ecriture sainte en général n'était admise qu'autant qu'elle se trouvait d'accord avec l'autorité du prince de l'école péripatéticienne (1).

(1) Rio, Poésie chrétienne dans l'art, p. 312.

Nous avons déjà vu qu'ils étaient nombreux les hommes qui, à cette époque, se moquaient de la simplicité du christianisme. Les membres de l'Académie romaine de Pomponius Lœtus, ce savant lui-même avaient été accusés de penser que la foi orthodoxe reposait sur des fondements puérils (1). Un biographe de Savonarola affirme avoir connu à Florence plus d'un artiste qui n'avait jamais eu la foi de sa vie (2).

Cet esprit mécréant était inoculé à la jeunesse dès le principe même de l'éducation. Les instituteurs, sous prétexte d'inspirer le goût du beau à leurs élèves, négligeaient de placer sous leurs yeux les ouvrages qui renfermaient les enseignements du christianisme, l'histoire de ses mâles vertus, et ne leur montraient que les fictions de la mythologie et la vie des grands hommes payens (3).

Savonarola s'éleva avec énergie contre cette dangereuse manie de son siècle de déserter le Sinaï, le Thabor et le Golgotha pour courir à l'Olympe, de dédaigner les sources pures et limpides de l'Evangile, pour aller s'abreuver aux eaux bourbeuses des écoles philosophiques, de détourner les regards des vertus sincères enfantées par la charité et l'abnégation, pour les fixer sur les hypocrites travestissements de la vanité. Il est des sermons entiers, consacrés à combattre ce culte de l'antiquité qui

(1) Canensius, in vita Pauli II, p. 78. — Tiraboschi, t. VI, part. II, lib. II, p. 649.

(2) Burlamachi, p. 85.

(3) Rio, p. 311.

faisait, en quelque sorte, rétrograder l'esprit humain jusqu'à la gentilité.

Cependant il y avait là un écueil à éviter, c'était l'excès opposé à l'excès que l'on condamnait, c'était de répudier absolument les œuvres littéraires de l'antiquité, en haine de ce qu'elles contenaient de trop sensuel, et de vouloir replonger la société dans les ténèbres du moyen-âge d'où l'Eglise elle-même s'efforçait de la tirer. Rendons justice à Savonarola, il ne donnait point dans cette exagération que l'on a cherché de nos jours un instant à faire prévaloir. Il consentait volontiers à admettre les chefs-d'œuvre anciens, comme auxiliaires de la civilisation moderne, mais seulement à titre de modèles, pour former l'imagination et le goût; il voulait que ce qui constitue le fond de la vie humaine fût puisé à une source plus pure, que les meilleurs ouvrages des saints Pères fussent placés à côté des livres profanes, afin, disait-il, que la jeunesse ne reçoive pas une leçon de paganisme sans recevoir en même temps une leçon de christianisme, et qu'on lui enseigne simultanément l'éloquence et la vérité (1).

Le paganisme qui viciait la littérature corrompait aussi les arts. Les peintres et les sculpteurs, séduits par les monuments antiques exposés dans les jardins des Médicis, s'étaient tournés exclusivement vers la perfection de la forme matérielle et l'expression de la beauté purement humaine. Ce naturalisme remplaçait dans la peinture, par exemple, la décence et la modestie, si ad-

(1) Ces idées sont développées dans le sermon pour le mardi de la troisième semaine de carême. — Voir Rio, p. 523 et 524.

mirablement empreintes dans les types de l'école mystique. On étalait, sans pudeur, dans des tableaux de madones et de saintes, des nudités attrayantes et des figures de jeunes filles, le plus souvent trop connues, et sur lesquelles s'attachaient, dans le lieu saint, mille regards curieux et profanes. Savonarola stigmatisait, avec la plus véhémente indignation, cet abus impie; il demandait aux artistes pourquoi ils portaient leurs propres vanités sur les autels, et pourquoi, en particulier, ils paraient la sainte Vierge comme une courtisane, tandis que de son vivant elle allait comme une simple et modeste femme (1).

La victoire, que Savonarola remporta sur le paganisme artistique et littéraire, est une des particularités les plus remarquables de sa carrière oratoire. Non seulement les paroles du moine ramenèrent à l'esprit chrétien l'élite des savants et des artistes, elles furent encore un arrêt de proscription pour toutes les œuvres entachées du sensualisme païen. On vit, à deux reprises différentes, les Florentins dévouer spontanément à l'anathème les livres déshonnêtes, ainsi que les statues et les peintures lascives, et les brûler, au son des cloches et de la musique, dans un immense feu de joie (2). On ne peut se dissimuler qu'il ne se mêlât un peu de fanatisme à ces

(1) Ces idées se trouvent dans le sermon du samedi avant le deuxième dimanche de carême. — Rio, p. 325 et 326.

(2) Nardi, lib. II, p. 34 et seq.— Burlamachi, p. 122-126. — Carle, c. XXVIII. — Vie ms. de Savonarola, par le Père Seraphino Razzi, florentin, théologien dominicain. Bibliothèque de l'Oratoire, à Rome.

auto-da-fé, mais le caractère distinctif des réactions est d'être exagéré. L'excès mis à part, on doit avouer que la réforme, introduite par Savonarola dans la littérature et les arts, était raisonnable dans son principe et salutaire dans les résultats. Celle qu'il essaya sur l'Eglise devait être beaucoup moins heureuse, parce qu'elle manquait de mesure et surtout d'autorité.

Nous avons vu le moine, au début de sa prédication, proclamer la rénovation du sanctuaire. Alors, et longtemps encore, sa parole, hardie à l'égard de tout le reste n'aborda ce sujet délicat qu'avec une réserve timide; ses déclamations, sur ce point, se bornaient à des tirades touchant le relâchement de la discipline ecclésiastique, l'attiédissement de l'esprit religieux, les mauvais exemples de ceux qui devaient être les modèles des peuples (1). Mais à mesure que les progrès de sa renommée donnaient plus d'autorité à ses sermons, il se permettait plus d'audace; et depuis qu'Alexandre VI était monté sur la Chaire de Pierre, ses invectives ne respectaient pas même le chef de l'Eglise. Mais ici il rencontra des adversaires sérieux. Parmi ses auditeurs assidus, il y avait des hommes qui, de parti pris ou de bonne foi, voyaient son zèle de mauvais œil et s'en inquiétaient pour l'Eglise autant que pour l'Etat. On les appela d'abord *tepidi* ou tièdes, plus tard *arrabiati* ou enragés. Les partisans de Savonarola portaient le nom de *frateschi*, ou bien celui de *piangoni*, pleureurs (2).

(1) Burlamacchi, p. 22.

(2) Burlamachi, p. 85. — Nerli, Commentarii de' fatti civili di Firenze, fol., p. 68 et 69.

Parmi les *arrabiati*, il y avait un religieux augustin, supérieur de son ordre, estimable par ses talents, plus estimable encore par la pureté de ses mœurs. On le nommait Mariano da Gennazzano. C'était l'ami de Lorenzo Médicis qui avait fait construire en sa faveur un magnifique couvent, dans un des faubourgs de Florence (1). Poliziano, Pontano font le plus grand éloge du mérite de Mariano, comme prédicateur. Nous lisons dans une lettre du premier, à Tristano Calchi, que le moine augustin possédait toutes les qualités qui, dans un orateur chrétien, attirent les auditeurs et les captivent : une voix sonore, une physionomie expressive, une diction élégante, des pensées élevées, de la vigueur dans l'argumentation, enfin du pathétique (2). Lorsque Savonarola débuta dans la carrière de la prédication, Mariano était en pleine possession de sa renommée oratoire, et depuis, les succès du Dominicain avaient si peu éclipsé sa gloire, qu'un des plus sincères partisans de Savonarola ne craignait pas de lui dire : « que s'il avait l'éloquence de Mariano, il serait le premier des orateurs (3). »

Les *arrabiati*, pour paralyser l'influence de Savonarola, s'avisèrent de lui opposer le talent de Mariano. Celui-ci donc, le jour de l'Ascension 1494, fit, dans l'Eglise de San-Gallo, un sermon qui avait pour but d'établir que les prétentions du moine dominicain à la

(1) Burlamachi, p. 32.

(2) Epist., lib. IV, p. 6.

(3) Burlamachi, p. 33. — Tiraboschi, t. VI, lib. III, p. 1118-1124.

prédiction des choses futures ne pouvaient que semer la discorde parmi le peuple. Mais cet essai d'opposition ne réussit point. Le talent de Mariano pâlit mis en face du génie passionné de Savonarola. On suscita encore un frère mineur Observantin, nommé Dominique de Ponzo; mais bien moins que Mariano, le nouvel athlète était de taille à se mesurer avec le moine. Ponzo se vit même forcé de quitter Florence, après avoir reçu du grand Conseil la défense de prêcher. On imagina alors d'enlacer le Dominicain dans les piéges d'une discussion publique, mais il sortit vainqueur de cette épreuve (1). On dut renoncer à de tels moyens. Les *arrabiati* en imaginèrent un autre plus efficace, ce fut de le dénoncer au pape, et d'envoyer à Rome quelques-uns des sermons où le moine se donnait libre carrière contre la cour romaine (2). Mariano passa à Rome, et, dans un sermon prêché en présence du Saint-Père et du Sacré-Collége, il s'écria tout à coup : « Brûlez, brûlez, Saint-Père, l'instrument du diable : brûlez, je vous le dis, le scandale de toute l'Eglise » (3). Le pontife s'émut d'abord, et chargea le cardinal Caraffa, protecteur de l'Ordre de Saint-Dominique, d'aviser aux moyens de mettre un frein au zèle indiscret de Savonarola. Mais comme le courroux du pape n'eut pas alors d'autre suite, on doit présumer que les parti-

(1) Burlamachi, p. 33, 76-81. - Anonymo, p. 11 — Carle, c. XIX.

(2) Burlamachi, p. 94.

(3) Abrucia, abrucia, S. padre, lo instrumento del diavolo; abrucia, dico, lo scandalo di tutta la chiesa. (Burlamachi, p. 34). — Nardi dit : abscinde, Abscinde hoc monstrum ab Ecclesia Dei, B. Pater. (lib. II, p. 35).

sans du moine parvinrent à calmer Alexandre. Peut-être Caraffa lui-même, qui aimait les réformes, fut-il le premier à détourner le pontife des voies de rigueur.

Les *arrabiati* accusaient Savonarola d'être hérétique, de s'ériger en prophète, de s'immiscer dans les affaires de l'Etat. La première de ces accusations n'était pas encore sérieuse. Dans la chaleur de l'improvisation, le Dominicain avait bien pu laisser échapper quelques inexactitudes, mais nous ne voyons pas qu'il ait jusque là, de propos délibéré, attenté au dogme catholique. La seconde accusation avait plus de solidité. Cependant plus tard, Savonarola nia qu'il se fût jamais donné comme prophète (1). En fait, la forme seule, chez lui, était ambitieuse, et il n'y avait rien dans ses prédictions les plus célèbres, rien qu'un prédicateur, moins que lui jaloux de l'effet, n'eût pu dire, sans passer pour prophète. Ce qu'il y avait de plus grave et de plus fondé, dans les reproches des *arrabiati,* c'était pour le moine de s'immiscer dans les affaires de l'Etat, de mêler le caractère de tribun à celui d'apôtre, de porter, dans la chaire chrétienne, les passions de la tribune politique (2).

Le jour où Savonarola avait commencé à prêcher, il s'était posé en adversaire de Médicis dont il supportait impatiemment la domination sur Florence et qu'il accusait d'avoir corrompu le peuple(3). Elu prieur de Saint-Marc,

(1) Responsio F. Hieron. Savonarolæ ad Alexandrum papam, ap. Burchard, p. 2155.

(2) Burlamachi, p. 94.

(3) Vita Hyeronimi Savonarolæ, auth. fr. Pico Mirandol., t. I, p. 128.

il avait refusé la visite d'usage au chef de la république, regardant cet hommage comme un acte de servitude. Chaque fois que Lorenzo venait au couvent, Savonarola affectait de se tenir à l'écart (1). Appelé près du grand duc, dans sa dernière maladie, il n'avait paru que pour le sommer avec hauteur de rendre la liberté à Florence, et sur le refus du moribond, il s'était retiré, lui laissant à peine sa bénédiction (2). Le successeur de Lorenzo avait hérité des antipathies du superbe Dominicain, et Pietro Médicis n'avait pas, comme son père, ces qualités séduisantes qui font aimer la tyrannie. On peut dire que la chute de Pietro fut au moins autant le fait des déclamations de Savonarola que le fait du traité de Sarzanna qui acheva de rendre le fils de Lorenzo odieux. Alors le moine était l'ambassadeur de la seigneurie auprès de Charles VIII. On ne peut disconvenir que, dans les circonstances difficiles où se trouva alors la république, il n'ait rendu un grand service à Florence en employant avec efficacité son influence à la sauver des excès auxquels voulait se porter le vainqueur couronné (3). Mais au lieu de borner à cette médiation pacifique et toute sacerdotale le rôle que sa renommée lui avait un instant imposé, il se laissa aller à la dangereuse tentation de changer sa popularité en pouvoir et, de donner une nouvelle constitution à l'Etat.

Savonarola professait, sur la liberté, une largeur d'idée

(1) Burlamachi, p. 30, — Anonymo, c. II, p. 6. — Nestor, Hist. des hommes illustres de la maison de Médicis, p. 112.

(2) Burlamachi p. 38. — Poliziano epist. Antiquario suo.

(3) Burlamachi, p. 72-73.

qui n'a point été dépassée même de nos jours. Il n'admettait pas que, dans une république, il y eût un seul citoyen exclu du gouvernement. Tous, selon lui, devaient concourir à la direction de l'Etat, puisque tous y étaient intéressés (1). Or, voici de quelle manière Savonarola concevait l'application d'un principe si étendu. Des votes de tous les citoyens devait sortir une assemblée composée de 1000 membres. C'était le grand Conseil, *consiglio grande*. Puis ces 1000 membres devaient former, tous les six mois, un second conseil composé de quatre-vingts membres pris dans leur sein et âgés de plus de quarante ans. On lui donnait le nom de conseil des élus, *consiglio degli scelti* (2).

Nous n'avons point à juger ici Savonarola comme législateur et à examiner si le système si profondément démocratique, introduit par lui à Florence, pouvait faire le bonheur d'un peuple fatigué de la liberté et habitué, depuis soixante années, à vivre sous le régime à peu près absolu d'un seul. Il nous suffit d'avoir montré que c'était avec raison que les adversaires du moine lui reprochaient de mettre la main au pouvoir. Par le fait, Savonarola avait cessé d'être un homme privé, sa cellule était devenue une salle d'audience publique, et rien ne se faisait dans l'Etat sans son consentement (3). Le despotisme

(1) Nardi, lib. I, p. 18.

(2) Nardi, lib. I, p. 18 et lib. II, p. 19. — Anonymo, c. VIII et IX.

(3) Raphaël de Volterre in Geographia, lib. V, p. 77. — Anonymo, c. XIII. — In Firenze non si movesse pietra senza suo consentimento.... in tanta reputaziona era venuto, che si poteva

du Dominicain avait remplacé celui des Médicis. Son crédit se heurta à cet écueil et s'y brisa. Ceux, à qui déplaisait le gouvernement de Savonarola, se joignirent à ceux qui méprisaient son inspiration prophétique et commencèrent aussi à mettre en question sa mission divine. Ces opposants n'étaient point encore en majorité, mais ils étaient actifs, et ne reculaient devant aucun moyen pour perdre le moine (1).

La division devenait extrême dans la cité. Savonarola avait cru inaugurer l'âge d'or de la république, en prêchant au début du nouvel ordre de choses, le dévouement à la patrie, l'oubli des haines politiques, la concorde et la paix (2). Et toutefois jamais Florence n'avait vu se former dans son sein de plus nombreuses et plus violentes factions. A côté des *arrabiati* et des *frateschi,* on voyait les *bigi* ou gris, les *bianchi* ou blancs. La malignité leur appliquait ces deux dénominations qu'un historien appelle maudites (3). Les bigi étaient les partisans des Médicis, les bianchi, les amis de l'Etat et de la liberté. Enfin, il y avait les partisans de la petite magistrature des *six fèves*, qui avait survécu à la ruine des autres institutions, et à laquelle était remise la nomination du gonfalonier et des compagnies du peuple. Or, ceux qui la composaient alors se moquaient des révélations du moine (4).

chiamare signore e governatore della citta Fiorentina. (Marino Sanuto chron. Venet., p. 51.—Burchard, Diarium, p. 2087.)

(1) Nardi, lib. II, p. 19.

(2) Nardi, lib. I, p. 18.

(3) Duoi maledetti nomini (id., lib. II, p. 36.)

(4) Audin, Vie de Léon X, t. I, p. 229 et 230.

Ces factions ne pouvaient vivre à côté les unes des autres, sans en venir à des querelles qui, en politique, commencent par des disputes et finissent par des émeutes. Aussi, les historiens nous disent-ils que les enfants eux-mêmes, à l'imitation des grands, se livraient à la discorde et se battaient à coups de pierres, dans les rues (1).

Embarrassé de tous ces partis, Savonarola s'efforçait de les dominer en les menaçant des vengeances du ciel. Mais il ne faisait qu'accroître l'irritation. On touchait à la fin de l'année 1494. Le Franciscain Dominique de Ponzo, avait reparu à Florence, et recommencé son opposition publique. Les colères que soulevait cette polémique, moitié religieuse, moitié politique, alarmèrent les supérieurs de Saint-Dominique; ils crurent prudent de retirer à Savonarola l'autorisation de prêcher le carême suivant, malgré un bref apostolique qui le lui permettait. Il lui fut même enjoint de quitter Florence et d'aller répandre ailleurs la parole divine. Savonarola annonça à ses auditeurs cette décision, en leur imposant des jeûnes et des prières pour détourner de dessus la ville la colère de Dieu. Ses partisans s'émurent, et la seigneurie, toute composée de *frateschi*, se hâta de recourir à Rome, pour demander au pape de ne pas permettre que la cité fût privée de la prédication de Savonarola, pendant la sainte quarantaine. Alexandre VI cassa la défense des supérieurs, n'ayant point encore été personnellement offensé par les hardiesses du moine (2).

(1) Nerli, Comment., lib. IV, p. 74.

(2) Nardi, lib. II, p. 19.

Il ne devait pas tarder à l'être. Tout à coup le cardinal Ascanio reçut de son frère Lodovico la copie d'une lettre circulaire, dans laquelle, Savonarola écrivant aux souverains de la chrétienté, leur dénonçait avec un style mystérieux les vices et les abominations qui déshonoraient l'Eglise romaine, les accusait d'être, par leur négligence, la cause du mal; ajoutait qu'Alexandre VI n'était point pape, en raison de la simonie de son élection, et que le seul moyen d'empêcher la damnation des âmes était d'assembler un concile général, auquel ils devraient tous prêter leur autorité, sous peine d'encourir la colère de Dieu (1). Les espions du prince avaient saisi cette étrange correspondance. On peut expliquer par là le zèle subit pour la réforme qui s'était tout à coup emparé de plusieurs cours de l'Europe. Ascanio, fidèle à son mandat, mit cette lettre sous les yeux du pape (2).

Jusque là, malgré l'active malignité des agents qu'entretenaient dans la cour romaine les *arrabiati*, Alexandre VI n'avait donné qu'une attention distraite aux faits qu'on lui rapportait contre Savonarola. Il avait même pris du goût pour le moine et pour son talent, et l'idée lui était venue de l'élever au cardinalat (3). Mais à ce coup, il n'hésita plus à voir, dans le prédicateur, un homme dangereux, et il lui envoya un bref dans lequel il lui enjoignait, en vertu de l'obéissance, de venir à Rome

(1) Mansi, dans le 1er tome des Miscellanea de Baluze, a publié quelques-unes de ces lettres, p. 584.

(2) Burlamachi, p. 95.

(3) Id., p. 95.

donner des explications sur sa conduite (1). Ce bref toutefois ne portait aucune défense de prêcher. Savonarola était trop habile pour ne pas comprendre que, s'il se rendait à Rome, il n'en reviendrait plus, et au lieu de partir, il écrivit au Saint-Père pour s'excuser rejetant avec respect sur ses infirmités, les embûches, de ses ennemis, le besoin que Florence avait de lui, son défaut à la citation (2).

De telles excuses, si humble qu'en fût la forme, déguisaient mal les défiances de Savonarola. Aussi, sans en tenir compte, le pape renouvela-t-il, et cette fois sous peine des censures, la citation de venir à Rome. Alexandre écrivit en même temps à la seigneurie de Florence, menaçant d'interdire et d'excommunier la ville, si frère Hieronimo n'obéissait point (3). Ce langage comminatoire redoubla l'agitation et porta l'effroi chez les marchands florentins. Toutefois, les nombreux amis de Savonarola, auxquels se joignirent plusieurs cardinaux, réussirent encore à apaiser l'orage. Quelques apologies, venues à propos, et dans lesquelles la doctrine et les intentions du moine étaient suffisamment justifiées, achevèrent d'adoucir le courroux du Saint-Père, il retira sa citation et s'en remit au jugement de la conscience de Savonarola touchant l'usage de la permission qu'il avait de prêcher.

(1) Littera Alexandri VI, priori et conventui S. Marci, ap. Burchard, p. 2151.

(2) Littera Savonarolæ ad Alessandrum VI, Burchard, p. 2157.

(3) Nardi, lib. II, p. 36. — Grande chronique ms. de Sanuto, bibliothèque S. Marc, à Venise, Codex 1577, lib. VI, p. 21.

Ici, les plus simples considérations de la prudence devaient conseiller à Savonarola de céder à la vivacité des circonstances, et de ne pas pousser à bout ses adversaires. Il s'abstint donc, pendant quelque temps, de monter en chaire. Mais, pour ne pas abandonner son œuvre, il substitua à sa place frère Dominique de Pescia, un de ses compagnons (1). C'était un religieux du même Ordre, plus âgé que lui, d'une grande réputation de piété, doué de quelque talent oratoire, mais admirateur passionné du moine. Dominique de Pescia, en chaire, c'était toujours le prieur de Saint-Marc, moins l'éloquence. Il y portait les pensées du maître, et transmettait à la foule les sentiments qui débordaient de cette âme irritée et impatiente. Toutefois, comme il déployait moins de fougue, et qu'à sa personne ne se rattachait aucun ardent souvenir, les passions se calmèrent un peu.

Savonarola les crut assez assoupies, au mois d'octobre 1495, pour songer à rompre le silence. Mais son retour dans la chaire ne fut point accompagné de modération. Du fond de son repos le lion avait vu ses ennemis s'applaudir de sa retraite comme d'un triomphe, et son premier signe de vie fut un rugissement terrible par lequel il appela toutes les vengeances légales contre les perturbateurs du gouvernement populaire, de ce gouvernement qui était son œuvre, et que, selon lui, personne ne pouvait changer sans attenter à l'œuvre de Dieu (2). Ce langage inconsidéré, auquel vinrent se

(1) Nardi, lib. II, p. 27.

(2) Anonymo, c. XIII, p. 46,

joindre de nouvelles déclamations sur la réforme de l'Eglise, ranima toutes les divisions.

Ses adversaires veillaient à Rome, et un nouveau bref ne tarda pas à arriver par lequel Alexandre VI nommait le vicaire général des Dominicains à Bologne, pour examiner les charges portées contre Savonarola, le juger et le punir suivant les règles de l'Ordre, s'il était reconnu coupable. Tout le temps que dureraient les procédures, le moine devait s'abstenir de prêcher (1). Mais nonobstant cet article du bref, le prédicateur ne quitta pas la chaire (2).

Les *arrabiati* jetèrent de violentes clameurs, l'esprit de discorde agita les partis avec un redoublement de fureur. Le désordre n'avait jamais été plus grand, une circonstance y mit le comble. Le pape, dont Savonarola contrariait la politique autant qu'il fatiguait la sollicitude pastorale, envoya menace sur menace, à la seigneurie, de jeter l'interdit sur Florence, de la traiter en ville rebelle au Saint-Siége et à l'Eglise, si elle ne changeait son nouveau gouvernement. Il alla même jusqu'à demander publiquement que le moine agitateur fût remis entre ses mains (3).

Redoublant d'audace, à mesure qu'ils se sentaient plus sûrs de l'appui du pape, les *arrabiati* ne craignirent plus d'attaquer ouvertement le Dominicain, bien que les *frateschi* eussent encore pour eux tout l'ascendant du nombre et de la puissance. Ils faisaient circuler contre

(1) Epist. Alexandri VI, ap. Burchard, p. 2161.
(2) Anonymo, c. xv, p. 51.
(3) Nardi, lib. II, p. 38.

lui, dans le public, des satires anonymes. De vulgaires poètes le chansonnaient dans des couplets burlesques; on semait dans les rues des caricatures de son portrait; on sifflait autour du couvent de Saint-Marc, on en souillait les portes. Le jour de l'Ascension 1497, lorsque Savonarola vint pour prêcher, il trouva la chaire remplie d'immondices et occupée par un âne empaillé. Il y eut même des complots pour l'assassiner. De tels excès restaient impunis, parce que les magistrats, différant d'opinion, laissaient à la licence toute permission de s'ébaudir (1).

Ces triviales insultes, loin de nuire à Savonarola, auraient peut-être servi sa cause, si lui-même n'avait outragé le Saint-Siége par la plus indigne révolte. Poussé à bout, par les plaintes continuelles qu'il recevait de Florence contre le prédicateur, Alexandre VI se décida enfin à l'excommunier. La sentence fut publiée le 18 juin 1497, on la lut solennellement dans six églises, au son des cloches, et à la lumière des flambeaux. Dans les autres, on se contenta de l'afficher (2).

A ce coup, rendons-lui justice, la première pensée de Savonarola fut une pensée de soumission, il se retira dans l'intérieur du couvent, ferma la porte de sa cellule et écrivit au pape une lettre pleine d'humilité (3). Alexandre VI répondit au moine. Son bref est remarquable par le ton paternel qui y règne. Après quelques

(1) Nardi. lib. II, p. 37 et 38. — Burlamachi, p. 103 et seq. — Anonym., c. XXII, p. 74.

(2) Nardi, lib. II, p. 38. Anonymo, c. XXII, c. 75.

(3) Epist. Alexandri VI, ap. Burchard, p. 2152.

reproches, le pape y dit : « Nous commençons à croire, malgré les faits, que vous n'avez point parlé avec mauvaise intention, mais plutôt avec simplicité et zèle pour la vigne du Seigneur. » Le Saint-Père finit en le priant de nouveau, en vertu de la sainte obéissance, de s'abstenir de toute prédication et de se rendre à Rome. A ce prix, il consentait à annuler tous ses brefs précédents, quelles que fussent les procédures et les sentences qu'ils renfermaient (1).

Cette sommation réveilla toutes les appréhensions de Savonarola ; il s'excusa poliment à Sa Sainteté de ne pouvoir se rendre à Rome ni même à Bologne, et demanda à être jugé à Florence (2). Toutefois il continua à respecter les censures, mais il ne voulut se donner aucun souci pour s'en faire décharger, laissant à ses amis, les *frateschi*, le soin de travailler en sa faveur. Ceux-ci déployèrent, à cet égard, la plus grande activité. Offre de riches présents aux cardinaux, pétitions couvertes d'imposantes signatures, supplications, ils mirent tout en œuvre, mais en vain, le pape resta inflexible (3).

Il y avait six mois que Savonarola ne paraissait plus en chaire. Les jeux et les débauches, qu'il avait combattus d'abord avec un si merveilleux succès, se montraient de nouveau. Les libertins, se croyant rendus à la liberté, s'écriaient : « Maintenant, en dépit du frère,

(1) Epist. Alexandri VI, ap. Burchard, p. 2152.

(2) Epist. Savonarolæ ad Alexandrum VI, ap. Burchard, p. 2153 et seq.

(3) Anonymo, c. XXII, p. 76 et 77.

nous pouvons nous livrer à tous les plaisirs ! » Les magistrats, qui appartenaient aux *frateschi*, s'alarmèrent et firent des instances au Dominicain pour l'engager à ne pas laisser sans défense la bergerie menacée par des loups ravissants (1). La tête de Savonarola ne tint pas contre cette tentation, il crut sa parole nécessaire à Florence. En conséquence, comme s'il eût été inspiré de Dieu de ne plus garder le silence (2), il secoua ouvertement le joug de l'excommunication, et le jour de Noël, célébra les trois messes d'usage, communia ses religieux, conduisit une procession solennelle autour du couvent et annonça qu'il allait reprendre ses prédications dans la cathédrale.

A cette nouvelle, les *frateschi* firent éclater leur joie. Mais tous ceux, à qui la passion n'empêchait pas de voir les conséquences d'une telle conduite, ne cachèrent point leur affliction. Le Chapitre de la cathédrale se réunit sur la convocation du vicaire général de l'archevêque Rinaldo dei Orsini, il fulmina, avec une défense expresse à tous les membres du clergé d'assister aux sermons de Savonarola, l'ordre à tous les prêtres des paroisses d'avertir les fidèles que, vu la gravité des censures dont était frappé le prédicateur, tous ceux qui suivraient ses sermons seraient exclus du tribunal sacré, de la table sainte et privés de la sépulture ecclésiastique. L'officialité de l'archevêque ne faisait ici qu'appliquer les règlements de l'Eglise, néanmoins la seigneurie protesta contre ses conclusions.

(1) Carle, c. XXXV.

(2) Egli mosso (secondo che diceva) et inspirato da Dio non dover più tacere. (Nardi, lib. II), p. 41.

Il serait difficile de dire à quel degré de scandale s'éleva la discorde, provoquée soit par l'antagonisme de la seigneurie avec l'archevêque, soit par les disputes bruyantes auxquelles se livrait la multitude (1). Rien de tout cela n'ébranla le courage de Savonarola, résolu qu'il était à suivre ce qu'il appelait l'inspiration de Dieu. Le 2 février 1497, il recommença donc à parler devant un auditoire aussi nombreux que jamais (2).

Quelle que fût pourtant la confiance du moine dans son inspiration, il ne pouvait se dissimuler que sa conduite ne fût de nature à détruire l'autorité de sa parole ; et il fit paraître une apologie dans laquelle il attaquait la validité de la censure (3). Non content de cette justification, il revenait sans cesse, dans ses discours, sur ce sujet. Tantôt il soutenait que l'excommunication d'un mauvais pape était de nulle valeur, tantôt, supposant qu'Alexandre VI l'avait excommunié sans motif, il déclarait que son devoir était de ne pas obéir ; tantôt, se retranchant dans une misérable subtilité, il disait que la censure du pape s'adressait à l'homme qui avait semé la zizanie et le trouble et non à lui (4). Il alla, un jour, jusqu'a prier ses auditeurs, pendant qu'il tenait, dans ses mains, la sainte Eucharistie, de demander à Dieu, qu'il fît tomber le feu du ciel sur sa personne, s'il était vrai qu'il les eût trompés, et si la censure apostolique était valide (5).

(1) Nardi, lib. II, p. 42.

(2) Id., ibidem. — Anonymo, c. 23. — Burlamachi, p. 105.

(3) Nardi, lib. II, p. 41.

(4) Voir le sermon du 25 février 1797 et le 48e et dernier sermon de carême.

(5) Burlamachi, p. 106.

Il ne fallait pas moins que ces terribles imprécations pour rassurer les âmes pieuses, car les raisonnements du moine étaient ce qu'il y a de plus faible au monde. C'est à ne pas reconnaître Savonarola quand on le suit dans cette lutte entre sa conscience et l'autorité du père commun des fidèles. Son talent paraît toujours grand sans doute, mais on devine qu'il n'est ni à l'aise, ni sûr de lui-même. Savonarola voit dans l'esprit de ses auditeurs des objections qui l'inquiètent et auxquelles il s'efforce de répondre. Il invente des paraboles triviales afin d'exciter le rire, il s'encombre d'hypothèses, il s'étaie de principes hasardés, équivoques, dangereux, et dont il aurait sûrement répudié les conséquences (1). Son éloquence ne le suit pas toujours dans cette argumentation dépourvue de logique et de vérité; ses mouvements oratoires sont forcés et froids. Rien ne montre mieux la fausse position dans laquelle s'était placé Savonarola que cette défaillance de son génie. Du reste, le moyen suprême auquel il revenait sans cesse, c'était de déclamer contre Alexandre VI, contre les agents de ce pontife et contre certains grands dignitaires ecclésiastiques dont la conduite, il faut le dire, n'était pas invulnérable, et qu'il traitait, dit un témoin, comme les derniers des hommes (2). Ici Savonarola jetait le masque, et conséquent avec lui-même, il déclarait tout net qu'un

(1) Ainsi, il avance que l'Eglise catholique se compose proprement de tous les chrétiens qui vivent bien et qui ont la grâce de Dieu. (48 et dernicr sermon de carême).

(2) Macchiavelli, lettre du 8 mars 1498 à un ami. — Nardi, lib. II, p. 42.

homme tel qu'Alexandre VI n'était point le vicaire de Jésus-Christ (1). Wiclef et Jean Huss n'auraient point tenu un autre langage.

Un tel mépris des censures frappa la cour romaine de stupeur. On était loin de s'attendre à cet éclat, car le représentant de la république avait entamé des négociations pour obtenir l'absolution du moine. La liberté avec laquelle le prédicateur s'exprimait sur la réforme de l'Eglise ajoutait encore à la gravité de la révolte. Le pape et la cour craignaient un schisme général. Et cette appréhension était si peu vaine qu'un historien contemporain, d'ailleurs favorable à Savonarola, ne fait pas difficulté de dire, qu'une grande division de la chrétienté aurait eu lieu alors, s'il se fût rencontré quelque chef ecclésiastique de réputation et d'autorité (2).

Sous le coup de la première émotion, Alexandre VI fut sur le point de faire saisir les effets et les personnes des négociants florentins à Rome et d'étendre encore plus loin le châtiment. Mais il se contenta d'envoyer à la seigneurie une simple menace d'en venir là, si, à la réception de son bref, elle ne faisait arrêter Savonarola, qu'il qualifiait d'enfant de perdition, et ne l'envoyait à Rome. Malgré le ton significatif de ce monitoire, la seigneurie s'était si vivement prononcée en faveur du moine, qu'elle osa n'en tenir aucun compte. Alexandre VI écrivit de nouveau. Cette fois, parlant un autre langage, il décla-

(1) Nardi, ibidem.

(2) Al qual disordine si vedeva che non sarebbe altro mancato che quelche capo ecclesiastico di riputatione e di autorita. (Nardi, lib. II, p. 43.

rait que, si les censures ne pouvaient forcer le gouvernement à l'obéissance, il saurait l'y contraindre par d'autres voies. Les magistrats s'effrayèrent et firent plus de cas de ce second message. La république n'était point préparée à la guerre, il y avait de l'imprudence à pousser à bout le chef de l'Eglise. Savonarola reçut ordre de rentrer dans le silence ; Dominique de Pescia continua les prédications (1).

(1) Nardi, lib. II, p. 42 et 44.—Anonymo, c. XXIV et XXV.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

—

SOMMAIRE.

Dominique de Pescia, remplaçant Savonarola dans la prédication, défie les adversaires du moine et s'offre à subir l'épreuve du feu. — Ce défi est accepté par Savonarola, par les Franciscains et par la seigneurie. Apprêts de ce terrible spectacle. — Il n'a pas lieu, à la suite de contestations inattendues. — Fâcheux effet de cette déception sur la foule. — Savonarola perd définitivement sa popularité. — Emeute contre le moine. — Il est pris avec deux autres Dominicains.— Procédures contre les trois religieux. — Incertitude sur la justice de ces procédures. — Condamnation des trois religieux. — Ils sont exécutés. — Jugement sur Savonarola. — Alexandre VI essaie de réformer les abus. — Son zèle pour le maintien de la pureté de la foi. — Les Picards ou Adamites. — Origine de l'*index*. — Tentative de guerre contre les Turcs. — Alexandre VI songe de nouveau à faire un grand établissement pour sa famille. — Frédéric, successeur de Ferdinand sur le trône de Naples, refuse de s'associer à ces projets. — Alexandre se tourne du côté de la France. — Louis XII en profite pour faire casser son mariage avec sainte Jeanne de Valois et épouse Anne de Bretagne. — César Borgia quitte le cardinalat pour devenir duc de Valentinois et se rend en France. — Il épouse Charlotte d'Albret. — Louis XII, résolu à conquérir le Milanais, cherche des alliances en Italie et réussit. — Lodovico Sforza, en revanche, échoue partout. — Ligue des Français et des Vénitiens.

— Conquête du Milanais. — Projets du pape contre les vicaires pontificaux.—Manifeste contre eux.—César Borgia, avec l'aide de Louis XII, prend Forli et Imola. — Révolution en Lombardie contre les Français, et restauration de Lodovico Sforza. — Seconde et définitive chute du *Moro*. — Triomphe de César Borgia à Rome. — Son portrait — Toujours avec l'aide de Louis XII, il restitue au Saint-Siége Faenza. — César Borgia proclamé duc de Romagne. — Joie des Romains. — Projets sur Bologne. — Ils se brisent contre la protection de la France. — Projets contre Florence. — Traité de la république avec le duc. — Borgia attaque la principauté de Piombino. — Conquête du royaume de Naples par Louis XII et Ferdinand d'Espagne. — Chute définitive de la maison d'Aragon. — Anéantissement des Colonna. — César Borgia achève de conquérir la principauté de Piombino. — Lucrèce Borgia devient duchesse de Ferrare. — Alexandre VI visite Piombino. — Nouveaux projets de César Borgia contre Florence. — Mécontentement de Louis XII. — César se retire et s'empare du duché d'Urbino par trahison. — Orage contre Borgia à la cour de Louis XII dissipé par le cardinal d'Amboise. — César plus puissant que jamais. — Les vicaires pontificaux se réunissent à la Maggione et se liguent contre Borgia. — Moment critique pour César. — Florence se range de son côté. — Politique habile de César. — Les vicaires pontificaux reviennent à lui. — Scène de Sinigaglia. — Trahison insigne. — Anéantissement de tous les adversaires du Saint Siége. — Politique d'Alexandre VI. — César Borgia sur le point de devenir roi. — Mort d'Alexandre VI. — Maladie et fin de César Borgia. — Jugement sur Alexandre VI. — Exagérations sur son compte. — Ce qu'il a fait pour les arts et les lettres. — Ses qualités. — Conclusion.

Le drame singulier dont Florence était le théâtre depuis neuf ans touchait à son terme. Le caractère de Savonarola en avait amené les dernières péripéties, la témérité de son compagnon, Dominique de Pescia allait en précipiter le dénouement. Au nombre de ceux qui s'efforçaient de ruiner l'influence du moine parmi le peuple était un frère mineur du nom de Francesco da Puglia. Un jour, il arriva à ce religieux, prêchant dans

l'église de Santa Croce, de dire : que frère Hieronimo abusait de la crédulité publique en s'érigeant en prophète, que l'inspiration divine n'était jamais descendue dans son âme, enfin que les censures de l'Eglise l'avaient justement puni de son imposture; et pour prouver ce qu'il avançait, il ajouta qu'il était prêt à entrer dans les flammes avec frère Hieronimo. Dominique de Pescia prêchait en même temps à San Lorenzo. On vint lui rapporter le défi du frère mineur. Sans réfléchir un instant, il l'accepta et déclara publiquement, qu'il ne faisait aucune difficulté de tenter l'épreuve (1).

Dans l'intervalle, Francesco da Puglia avait eu le loisir de mesurer la portée de ses paroles. Averti de la résolution du Dominicain, il répondit : qu'il prétendait bien tenter l'épreuve, mais avec Savonarola seul, non avec Dominique de Pescia (2)

Savonarola ne vit qu'avec une extrême peine le zèle indiscret de son collègue. Mais comme il avait lui-même plus d'une fois avancé, en face de ses auditeurs, que, si les raisonnements ne suffisaient pas à établir la vérité de sa prédication, il était prêt à invoquer des preuves surnaturelles (3), il ne pouvait désavouer Dominique de Pescia. Bien plus, comme il était appelé lui-même en cause par son adversaire, il accepta le défi, mais il y mit pour condition, qu'un légat du pape, que des ambassadeurs de tous les princes chrétiens assisteraient au

(1) Nardi, lib. II, p. 44. — Burlamachi, p. 127. — Anonymo, c. XXVI, p. 95.

(2) Burlamachi, p. 128.

(3) Nardi, lib. II, p. 44.

spectacle, et que, s'il sortait vainqueur du brasier, il voulait qu'on mît, sans plus tarder, la main à la réforme de l'Eglise (1). Les partisans du frère mineur eurent beau se récrier, que ce n'était là que de vains prétextes pour gagner du temps, Savonarola demeura inébranlable, et Francesco da Puglia déclara qu'il ne pouvait accepter de telles conditions.

Mais le désaveu des deux champions ne dégageait pas leurs partisans d'en venir à une épreuve surnaturelle. D'un côté, Dominique de Pescia n'avait point fléchi dans sa résolution, et une foule de prêtres, de religieux, de séculiers mêmes briguaient à l'envi l'honneur de l'accompagner au milieu des flammes; de l'autre, plusieurs frères mineurs s'offraient à remplacer Francesco da Puglia, entre autres un frère convert, nommé Giuliano Rondinelli (2). Les conclusions, qu'il s'agissait d'établir par ce duel étrange, rédigées par frère Dominique de Pescia et acceptées par la partie adverse, étaient celles-ci : « L'Eglise a besoin de réforme; elle sera châtiée; elle sera renouvelée; Florence sera châtiée, puis elle sera renouvelée et elle prospèrera; les infidèles se convertiront; toutes ces choses ne tarderont pas d'arriver; enfin l'excommunication contre Savonarola est nulle (3). »

Ces conclusions furent portées devant la seigneurie

(1) Burlamachi, p. 128. — Burchard, p. 2091.

(2) Burlamachi, p. 133. — Nardi, lib. II, p. 44. — Burchard, p. 2091.

(3) Burlamachi, p. 129. — Burchard, p. 2088. — Nardi, ibidem.

avec les noms des rivaux qui s'étaient inscrits pour et contre. La seigneurie, moins favorable que les précédentes à Savonarola, ressentait, à son endroit, ce vague embarras que font naître les difficultés que l'on craint d'aborder, parce qu'on ne sait comment les résoudre. Elle accepta l'épreuve, comme un heureux expédient, propre à simplifier la situation, quoi qu'il arrivât. Car, si le Dominicain périssait dans les flammes, Savonarola était perdu; si, au contraire, il en sortait intact, on n'avait plus rien à redouter du pape, obligé de s'incliner devant le miracle (1). Il y avait là une de ces habiletés perfides, que la politique humaine appelle à son aide dans certaines complications. Aussi un apologiste de Savonarola écrit-il, que le jour où le consentement de la seigneurie fut donné au projet, ce moine vit un démon dans le palais du gouvernement (2).

Bien qu'un grand nombre de personnes, de part et d'autre, eussent ambitionné le périlleux honneur de jouer un rôle actif dans ce spectacle terrible, la seigneurie se contenta de choisir deux personnages qui furent, pour les Dominicains, Dominique de Pescia, et pour les Franciscains, Giuliano Rondinelli (3). Une commission de dix citoyens, cinq pour chaque parti, fut nommée pour accorder les différents qui pourraient s'élever.

Cependant, des scrupules sur la légitimité de l'expérience qui venait d'être acceptée se manifestèrent au sein

(1) Nardi, lib. II, p. 44.

(2) Burlam., p. 131.

(3) Nardi appelle ce dernier, par erreur, André. — Nerli, Commentarii de' fatti civili occorsi etc., p. 77.

du gouvernement. L'Eglise n'avait jamais admis en principe de tels appels à la divinité, quoique des saints y eussent eu parfois recours, et l'on fut d'avis de demander préalablement l'autorisation du pape. Il y eut sur ce sujet à Rome, en consistoire, une délibération dont la conclusion fut le rejet de l'autorisation. Alexandre VI se contenta d'écrire aux frères mineurs un bref dans lequel le Saint-Père louait leur zèle et leur dévouement à l'Eglise romaine, et les engageait à poursuivre énergiquement les restes de l'erreur (1). Mais l'impatience où l'on était à Florence de voir la funèbre expérience ne permit pas d'attendre la réponse du pape, et l'on fixa le spectacle au 7 avril (2).

On dressa, au milieu de la place de la seigneurie, aujourd'hui *Del gran duca*, un immense échafaud, pavé en briques et recouvert de toutes sortes de matières combustibles. Au milieu s'ouvrait un passage destiné à conduire, au sein du brasier, les champions choisis pour l'expérience. En avant étaient deux loges, l'une

(1) Ap. Baluzii Miscellanea, t. IV, p. 543. — Burlam., p. 132. — Nous sommes étonnés de trouver, dans le livre de M. Carle, la lettre d'Alexandre VI, citée comme approuvant l'expérience demandée. Si nous avons bien compris les paroles du pontife, elles ne sont nullement en contradiction avec le témoignage de l'historien qui affirme que la décision du consistoire fut contraire à l'autorisation. Elles renferment simplement un éloge de la ferveur, *fervor*, du zèle, *studio*, du dévoûment, *devotione* que les Franciscains avaient déployés dans leur lutte contre Savonarola.

(2) Nardi porte le 17 avril. Cette erreur pour un témoin oculaire du fait est inexplicable. Mais il y a peut-être une faute d'impression,

pour la seigneurie, l'autre pour les frères des deux ordres (1). Attiré par l'étrangeté de la chose, tout un peuple de spectateurs remplissait l'enceinte, les abords de la place et jusqu'aux toits des maisons.

A l'heure convenue, les Franciscains vêtus du simple habit de leur ordre, conduisant Rondinelli, vinrent s'asseoir en silence dans la loge préparée. Parurent ensuite les Dominicains, marchant en procession, en psalmodiant des psaumes. On voyait à leur tête Dominique de Pescia et Savonarola, en habits sacerdotaux. Dominique tenait un crucifix, Savonarola portait une custode d'argent où reposait la Sainte Eucharistie. La seigneurie ayant pris place, Rondinelli s'avança et dit : « Me voici prêt à tenter l'épreuve; je sais que les flammes me dévoreront, pécheur que je suis. Mais après que mon corps aura brûlé, que frère Dominique ne chante pas victoire, qu'il entre à son tour dans la fournaise. S'il en sort intact, qu'il soit proclamé vainqueur, autrement, non (2). » Les juges se consultèrent et répondirent, qu'il serait fait comme on le désirait.

Ici commença une série de contestations auxquelles personne ne s'attendait. Les juges, craignant que les moines n'eussent sous leurs habits quelque enchantement caché firent apporter deux robes, destinées à remplacer celles que portaient les champions. Rondinelli ne fit aucune difficulté de changer d'habit, il offrit même de traverser à nu les flammes. Dominique refusa d'abord de

(1) Nardi, lib. II, p. 45. — Burlam., p. 139 et 140.

(2) Burchard, p. 2093. — Nardi, lib. II, p. 48. — Burlam., p. 140. — Anonymo, c. XXVI.

quitter le sien. « Que cela ne nous arrête point, dit Rondinelli, la robe de mon rival étant de bure brûlera avec le corps. » Dominique finit toutefois par ôter son vêtement, bien que les juges lui permissent de le garder (1). Mais il retenait dans ses mains le crucifix; on exigeait qu'il le déposât. « Non, ajouta Rondinelli, le crucifix est de bois, il brûlera avec tout le reste. » On n'insista pas. Alors Savonarola remit à son collègue la custode d'argent qui contenait la divine Eucharistie. Mais un murmure général s'éleva. Les Franciscains, les magistrats, le peuple même, se récrièrent. Savonarola n'en soutint pas moins que l'épreuve ne pouvait avoir lieu qu'à cette condition (2). Une interminable dispute s'ensuivit et le spectacle finit par le ridicule.

On ne trompe jamais impunément une grande attente de la multitude. Le bûcher de la place du Palais fut le tombeau de l'autorité de Savonarola et le triomphe de ses adversaires. L'indignation populaire éclata si vivement sur son passage, quand il s'en retournait à Saint-Marc, que, s'il n'eût été protégé par la puissance de la divine Eucharistie qu'il portait dans ses mains, il aurait été outragé. En vain monta-t-il en chaire, en vain appela-t-il à son aide le prestige de son éloquence pour raconter, à ceux qui l'avaient suivi, les circonstances du fait qui venait de se passer. On ne l'écouta qu'avec défaveur. On se demandait publiquement, pourquoi Savonarola et

(1) Burlamachi, p. 141.

(2) Burchard, p. 2093. — Nardi, lib. II, p. 45. — Nerli, Commentarii, p. 78. — Anonymo, p. 101 et 102.

Dominique, au lieu de tant disputer, n'avaient point, au défaut de Rondinelli, tenté l'épreuve.

Ces fâcheuses dispositions de la foule, malicieusement fomentées par les ennemis du moine, devinrent de moment en moment si passionnées, que les auditeurs habitués de San Marco ou de Santa Maria del Fiore ne pouvaient se montrer dans les rues sans provoquer ces cris insultants : *pleureurs, excommuniés, hypocrites* et *imposteurs* (1). La situation était trop tendue pour qu'une catastrophe ne fût pas imminente. Le lendemain même de l'épreuve qui était le dimanche des Rameaux, pendant qu'un des religieux de Savonarola prêchait dans la cathédrale, à l'issue des Vêpres, une troupe de jeunes libertins entre tumultueusement dans l'église et interrompt le sermon. Les auditeurs effrayés se dispersent : Aux armes! s'écrie-t-on, *à Saint-Marc !* Et la populace court à Saint-Marc assaillir le couvent. Les amis des Dominicains essayent de défendre leur asile. Mais la seigneurie, d'accord avec l'émeute, lance un ordre qui enjoint à tous les séculiers d'évacuer le couvent. On met le feu aux portes et la foule suit la route ouverte par les flammes. Fuyant devant les assaillants, Savonarola s'était retiré dans la bibliothèque où il priait agenouillé devant le Saint-Sacrement en compagnie de Dominique de Pescia et de quelques autres religieux. Des commissaires de la seigneurie lui intiment, ainsi qu'à son compagnon, l'ordre de les suivre. Quelques heures après, frère Sylvestro Maruffi vint les rejoindre. Étrange retour de la popularité! L'homme qui, peu de jours avant, pouvait se dire

(1) Nardi, lib. II, p. 46.

le maître de Florence, marchait entre des soldats comme un criminel. Peu s'en fallut que, dans le trajet, il ne fût mis en pièces par ceux-mêmes qui, la veille de l'épreuve, n'auraient pas cru faire trop en lui érigeant des statues (1).

Des courriers portèrent aussitôt à Rome la nouvelle de ce qui venait de se passer à Florence. Alexandre VI se hâta d'exprimer à la seigneurie la satisfaction que lui causait un tel événement. L'absolution de ce qui avait pu, dans le fait, blesser les immunités ecclésiastiques accompagnait cette lettre gracieuse, mais le pape recommandait instamment, l'interrogatoire achevé, de remettre le prisonnier aux mains du commissaire du Saint-Siége (2). On doit regretter que ce parti n'ait point été pris.

Pour examiner les trois Dominicains on nomma une commission de seize citoyens, auxquels furent adjoints deux chanoines de Florence, en qualité de commissaires du pape. Il y avait dans ce nombre quelques hommes neutres, mais la plupart comptaient parmi les adversaires des accusés. L'examen commença le 9 avril, le lendemain même de l'arrestation et fut poursuivi jusqu'au 19 (3). Savonarola parut d'abord avec fermeté devant ses juges et soutint ce qu'il avait dit et fait, mais dès qu'on l'appliqua à la question, sa contenance faiblit aux premières douleurs, et il demanda à écrire (4).

(1) Nardi, lib. II, p. 46 et 47. — Burchard, p. 2093. — Anonymo, c. XXVII, p. 109. — Burlamachi, p. 144-152.

(2) Nardi, lib. II, p. 47.

(3) Voir le procès, ap. Miscellanea Baluzii, t. IV, p. 544.

(4) Nardi, lib. II, p. 47. — Burchard, p. 2095. — Burlam.,

Ici on éprouve une pénible incertitude. Quelle foi doit-on accorder aux aveux faits par l'accusé ? Bien que les actes du procès soient imprimés, sous le titre de *Copie du procès authentique de Jérôme Savonarola*, que la signature de ce religieux figure au bas de ces actes, de fortes présomptions s'élèvent contre l'authenticité des aveux qu'ils renferment. D'abord, la composition du tribunal, le préambule de l'interrogatoire, les témoignages des historiens, tout prouve que les procédures ne furent point conduites avec la calme impartialité de la justice (1). Ensuite, il est constant que Savonarola se rétracta plus d'une fois pendant le cours de son interrogatoire et montra beaucoup de mobilité ; qu'il déclara à plusieurs reprises, en présence des commissaires pontificaux, que ce qu'il avait dit et prédit était la pure vérité, et que les démentis, qu'il s'était donnés à lui-même, avaient été extorqués par l'appréhension des tortures ; qu'il dirait tout ce qu'on voudrait, chaque fois qu'il serait soumis à la question, parce qu'il se sentait incapable d'en supporter les douleurs (2). De quoi les repré-

p. 154 et seq. — Nerli, Comment., p. 80. — Processus, p. 544. — Ms. de la bibliothèque Saint-Marc, à Venise, Cl. VI, tit. 321, contenant une relation touchant l'épreuve du feu et la prise de Savonarola.

(1) Procederono i tutti uniti animosamente all' esamina, per insino alla fine del processo. (Nerli, Commentarii, p. 80).

(2) E havendo domandato il frate quello che diceva e affermava delle sue esamine fatti... rispose che cio che gl'haveva ne tempi passati detto et predetto, era la pura verita, e che quello di che egli s'era ridetto e haveva rittrattato era tutto falso e era seguito per dolor grande, e per la paura che egli haveva

sentants pontificaux furent fort embarrassés. Enfin, la commission a été accusée d'avoir falsifié les dépositions de Savonarola, dans l'impossibilité d'obtenir des faits réels assez sérieux ; et l'on ajoute qu'un notaire, nommé *Ser Ceccone*, aurait prêté son ministère à cet odieux stratagème (1). Il est vrai que c'est un apologiste de Savonarola qui rapporte cette particularité, et que l'on doit se défier du témoignage de ceux qui se pâmaient devant les visions du moine, mais nous retrouvons la même accusation, non moins nettement formulée, dans plusieurs historiens contemporains qui n'avaient pas le même intérêt que Burlamachi à attaquer l'équité de la commission des seize (2).

de tormenti, e che di nuovo si riderebbe e ritratterebbe tante volte, quante volte ei fusse di nuovo tormentato ; per cio che si conosceva molto debole e inconstante nel supportare i supplicii. (Nardi, lib. II, p. 48).—Chronique ms. de Sanuto, lib. V, p. 29 et 42.

(1) Burlam., p. 155-160.

(2) Furono formati poi i suoi processi, della verita et qualita de quali perche all' hora e poi fu molto dubitato. (Nardi, lib. II, p. 47). Le même Nardi raconte ensuite l'anecdote suivante, pour ne pas être accusé, dit-il, d'avoir retenu la vérité. Uno cittadino grande nobile che fu uno de gli esaminatori di detti frati e come inimicissimo loro a tale uffizio eletto, essendo egli stato confinato con molti altri cittadini doppoi la tornata de Medici nella citta, e rittrovandomi in villa sua, ed essendo da me domandato à certo proposito soprà la verita del detto processo, mi rispose ingenuamente presente la sua donna esse vera cosa, che del processo di frate Hieronymo à buon fine s'era levata qualche cosa, et a quello aggiunta qualche cosa. (lib. II, p. 52). Guicciardini dit à son tour: Molti per lo contrario credettero o che la confessione che si pub-

Avant la fin de l'examen des prévenus, la seigneurie, qui venait d'être renouvelée, envoya à Rome demander au pape l'autorisation de procéder jusqu'à la sentence capitale. Dans la délibération qui eut lieu à ce sujet, les avis furent partagés. Les uns opinaient pour que les prisonniers fussent remis aux mains du pape, et ceux-ci voulaient les sauver; les autres, et c'était le plus grand nombre, voulaient qu'on n'eût aucun égard à l'immunité ecclésiastique, attendu que les prévenus étaient excommuniés, et qu'on procédât contre eux, selon toute la rigueur de la justice. On s'arrêta toutefois à un parti mitoyen, celui de demander à Sa Sainteté des commissaires chargés de présider à la sentence et à l'exécution des coupables.

A la réception de ce message, Alexandre VI abandonna ses premières exigences, pour adopter un parti qui semblait tout concilier et envoya promptement à Florence Gioacchino Turriani, général des Dominicains et Francesco Ramolino, clerc espagnol, auditeur du gouverneur de Rome (1). Dès ce moment les accusés furent perdus. Sans doute Ramolino, qui devint plus tard cardinal, était un homme du plus grand mérite, et

blico fosse stata falsamente fabricata, o che nella complessione sua molto delicata havesse potuto più la forza di tormenti che la verita. (Ad calcem, libri III). D'autres écrivains n'ont pas craint, plus tard, d'affirmer cette supposition. (Voir Muratori, Annali d'Italia, anno 1198). Et l'un d'eux proteste qu'il a vu des preuves irréfragables de cette inique et scélérate imposture. (Spizelius, in libro, cui titulus : *Infelix litteratus*, p. 662.)

(1) Nardi, lib. II, p. 48. — Anonymo, c. XXVII, p. 10 et c. XXVIII, p. 125. — Burlamachi, p. 163.

Turriani un homme plein d'humanité et de douceur (1) ; mais ils arrivèrent à Florence avec de fortes préventions et une opinion presque arrêtée contre les accusés. Or, la vivacité des passions au milieu desquelles ils tombèrent, n'était point de nature à les ramener au sentiment d'une justice éclairée et impartiale. Après quelques interrogatoires, ils ratifièrent les procédures déjà faites, et les trois Dominicains furent condamnés à être brûlés, comme coupables d'hérésie, de schisme, de persécution envers l'Eglise et de séduction à l'égard du peuple (2).

Le 23 mai 1498, à la place où moins de deux mois auparavant avait été élevé le bûcher de la fatale épreuve, on en dressa un autre pour le supplice. Au milieu était une potence destinée à recevoir trois patients. Le matin de leur dernier jour, les trois religieux se confessèrent et reçurent la sainte communion avec beaucoup de piété, puis ils marchèrent à la mort. On commença par les dégrader de la dignité sacerdotale, en leur ôtant, l'un après l'autre, les insignes de l'ordre sacré. Comme le prélat, chargé de cette humiliante cérémonie, se permit de dire à Savonarola : « Je te sépare de l'Eglise militante et triomphante, » celui-ci répondit, d'une voix capable d'être entendue des assistants : « De l'Eglise militante, à la bonne heure, de l'Eglise triomphante, non (3). » Cette opération achevée, un des commissaires

(1) Osservazioni di eruditissimo anonymo ap. Baluzii Miscellanea. t. IV, p. 522. — Grande chronique de Sanuto ms., lib. VI, p. 42.

(2) Nardi, lib. II, p. 49. — Processus, ap. Baluz. Miscell., p. 549, 561 et seq. — Anonymo, c. XXVIII, p. 125.

(3) Burlam., p. 168. — Nardi, p. 40.

pontificaux demanda aux patients, s'ils acceptaient l'indulgence plénière de leurs péchés que Sa Sainteté voulait bien leur accorder, ceux-ci inclinèrent la tête et répondirent, qu'ils acceptaient cette faveur (1). Quelques instants après, trois corps se balançaient au milieu des flammes. Pour que les débris de ces corps ne devinssent pas, entre certaines mains, l'objet d'une superstitieuse vénération, on précipita dans l'Arno ce que le feu avait épargné. La populace, toujours vile, insultait ces restes (2).

Ainsi se dénoua ce drame, sans analogue dans l'histoire. Le dernier mot n'a point encore été dit sur celui qui y joua le premier rôle : et à voir les passions ardentes qui s'agitent autour de sa mémoire, même après plus de trois siècles écoulés, on peut présumer que ce mot ne sera pas dit de longtemps. C'est une fatalité attachée à certains noms qu'on ne puisse ni les louer, ni les blâmer à demi. Ceux-ci ont fait de Savonarola un fanatique, un sectaire, un imposteur; ceux-là, un apôtre, un saint. Il y a, en effet, de tous ces personnages divers, dans le Dominicain. Si l'on entr'ouvre la porte de sa cellule de Saint-Marc et qu'on le contemple, au pied de son crucifix, amaigri par les jeûnes et abîmé dans l'extase de la prière; si on le suit à Santa-Maria del Fiore et qu'on l'entende foudroyer les vanités et les vices de la volup-

(1) Burlam., p. 169.

(2) Razzi, Vie ms. de Savonarola. — Nardi, lib. II, p. 50. — Burlam., p. 172. — Anonymo, c. XXIX. — Processus ap. Baluz. Miscall., t. IV, p. 549. — Nerli, Commentar., p. 81. — Grande chronique ms. de Sanuto, lib. VI, p. 59 et 60.

tueuse Florence, Savonarola est un saint, un apôtre. Mais si l'on se retourne du côté du tribun qui mêle la politique à la religion, du déclamateur qui invective contre les pouvoirs existants, du voyant qui oppose une mission divine à l'autorité du chef de l'Eglise, Savonarola ressemble beaucoup à un fanatique, à un sectaire, à un imposteur. Malheureusement, c'est avec ce dernier caractère qu'il finit, c'est la dernière impression qu'il laisse aux spectateurs, en disparaissant de la scène, et l'on est en droit de se demander si, dans le cas où la faveur populaire lui serait restée fidèle, il n'aurait pas devancé le rôle du moine de Witemberg. Les protestants semblent ne pas en douter, puisqu'ils regardent Savonarola comme un de leurs devanciers. Mais ils oublient que ce moine brisa le lien qui aurait pu le rattacher à leur révolte, le jour où, du haut de son bûcher, il accepta l'absolution du pape, et jeta à la postérité cette preuve tardive mais solennelle de son repentir.

Pour nous, qui avons écrit, libre de prévention comme d'enthousiasme, l'histoire de ce moine célèbre, Savonarola ne saurait être ni un saint ni un apôtre. Nous aurions pourtant regret d'en faire un sectaire, et il nous répugnerait plus encore de dire qu'il a été un imposteur. Pour nous, Savonarola fut un prédicateur sincère, mais prodigieusement exalté. Si nous l'avons bien étudié, depuis le jour où il commence son exégèse prophétique sur l'Apocalypse, jusque au jour où il substitue ouvertement à l'autorité de l'Eglise celle d'une mission prétendue céleste, il nous semble emporté par le courant d'une imagination déréglée. Son éloquence est admirable, sans doute, mais elle porte plutôt le ca-

ractère d'une déclamation véhémente que celui d'une exposition solide et éclairée. On y voit l'agitation violente et convulsive de la fièvre plutôt que l'essor d'une pensée puissante et saine. Sa verve n'échauffe pas, elle brûle, elle bouillonne comme la lave dans le cratère d'un volcan. Il n'éclaire pas, il éblouit, il ne guide pas, il entraîne, il ne marche pas, il se précipite. Son esprit n'aborde pas le côté positif des choses. Savonarola est rarement vrai, l'exagération semble être son domaine, ses figures sont colossales, ses situations forcées, son but plus grand que ses moyens. Qu'on ne s'étonne donc pas si un tel homme, ainsi organisé, avec cette puissance d'imagination et cette faiblesse de sens, jointes à l'enthousiasme qui accueille ses paroles et à l'opinion qui l'encense, si un tel homme s'enivre de lui-même, s'il affecte des prétentions extraordinaires, s'il se figure voir la main du Très-Haut déposer sur son front le rayon de feu, s'il se croit l'envoyé du Seigneur, et ose le dire presque ouvertement. Pour atteindre au but qu'il a rêvé, il lui faut une mission surnaturelle et il se permet de dire qu'il en est investi (1). Savonarola succomba à la haine des partis qu'il avait soulevés contre lui. De nos jours, il serait tombé sous les coups du ridicule.

Cependant, la réforme qu'avait prêchée Savonarola, que réclamaient tous les cœurs catholiques, Alexandre VI fut sur le point de l'entreprendre, après la mort du

(1) Fu tanto animoso questo frate... et venne in tanta opinione di santita, ch' egli ardi predicando di dire : che dio voleva cosi... affermando d'essere stato in cielo ambasciadore de' Fiorentini. (Nerli, Commentarii, lib. IV, p. 65).

duc de Gandie. Cette mort, indépendamment de la douleur qu'il en ressentit, lui causa une impression si religieuse, il y vit si clairement la main de Dieu s'appesantir sur sa personne que, pour calmer la souveraine justice, il eut un moment l'idée d'abdiquer la Papauté. Il communiqua ce projet à Ferdinand-le-catholique, mais le monarque répondit qu'un tel dessein méritait de profondes réflexions. Il n'eut effectivement aucune suite. Le pape, en revanche, parut donner une sérieuse attention à la correction des abus qui avaient envahi certaines parties de l'administration ecclésiastique. Dans ce but, il institua une commission de cinq cardinaux, choisis dans la portion la plus sévère du Sacré Collége. Francesco Piccolomini en fut le membre principal. Les autres étaient Giovanni d'Aragona, Georgio de Lisbonna, Antoniotto Pallavicini, Galeotto Riario et Gianantonio Alexandrino (1).

L'enquête qui eut lieu alors fit connaître que Bartolomeo Florida, archevêque de Cosenza et secrétaire des brefs, avait supposé un nombre considérable de brefs, entre autres une dispense, délivrée à une religieuse, unique héritière de la couronne de Portugal, pour se marier avec un fils naturel du roi de Portugal, dispense dont Ferdinand-le-catholique s'était vivement plaint, comme faisant obstacle à ses prétentions. Florida fut arrêté, déposé de son siége, dégradé de l'épiscopat, dépouillé de ses biens et condamné à une réclusion perpétuelle. D'abord l'accusé soutint, devant ses juges, qu'il n'avait fait qu'exécuter des instructions venues de haut, mais

(1) Raynald., an. 1497, n[i] 4-6. — Novaës, t. VI, p, 97.

ce système de défense ne le sauva pas et lorsqu'il n'eut plus rien à perdre, il céda, dit-on, à des promesses séduisantes, et avoua qu'il était l'unique auteur des falsifications qui lui étaient imputées (*Pièces justificatives* nº 5) (1). Plus tard, un clerc, du diocèse de Bâle, fut appliqué à la question et détenu dans les prisons de Terranuova, pour de fausses signatures apposées au bas de certaines suppliques concernant les ordres sacrés (2). Mais les efforts d'Alexandre ne furent pas persévérants. Les règlements dressés par la commission ne reçurent qu'une imparfaite exécution, sous prétexte qu'ils attentaient à la liberté pontificale (3). On ne punit également qu'un petit nombre de coupables, parce qu'il y en aurait eu trop à rechercher et que la qualité de quelques-uns aurait embarrassé la justice. Tout ne fut pourtant pas perdu, et il resta, dans la chancellerie, des réformes de cette époque, d'assez notables vestiges pour que Paul III, quarante ans plus tard, pût encore les signaler (4).

Il est un point sur lequel le zèle d'Alexandre VI ne faiblit jamais et se montra constamment au niveau de

(1) Les nombreuses copies du Diarium que nous avons consultées sur ce fait s'accordent assez bien pour le fond des choses. Mais il y a quelques variantes sur les détails, notamment sur le nombre des brefs falsifiés. Il en est qui en portent 3,000, d'autres 300 ; d'autres 30, d'autres 20.

(2) Id., p. 2138.

(3) Novaës, ubi supra.

(4) Codex ms., 2275, Romanæ curiæ reformatio tempore Pauli III, biblioth. Barberini.

la sainteté du mandat apostolique, ce point est la défense de la foi (1).

Dès le début de son pontificat, il travailla avec activité, près du roi Wladislas IV, à la pacification des troubles religieux de la Bohême. D'abord, on employa les mesures de rigueur pour dompter la férocité qui n'avait jamais cessé de former le caractère distinctif des disciples de Jean Huss, puis Alexandre eut recours à la douceur. Il révoqua les anathèmes portés par ses prédécesseurs, favorisa les moyens de persuasion, et ouvrit les bras de la miséricorde. Ses efforts furent couronnés d'un si grand succès qu'il ne resta plus bientôt que quelques débris de ce terrible hussitisme que nous avons vu si puissant et si cruel au commencement du siècle (2).

Alexandre VI poursuivit encore, toujours de concert avec Wladislas IV, l'extinction de la secte des Picards ou Adamites, qui avait pénétré en Bohême depuis l'année 1418. Cette secte, peu nombreuse pour l'honneur de l'humanité, n'était qu'une transformation de la vieille hérésie des Vaudois. On y retrouvait le fond de leurs erreurs, les Picards y ajoutèrent la nudité religieuse et la promiscuité des sexes. Au milieu de la confusion où la Bohême était plongée, il s'était trouvé des gens assez fanatiques ou assez immoraux pour donner dans ces abominations (3).

(1) Istori degli ultimi quatro secoli della chiesa, da fra Filippo Angelico Becchetti, Roma 12°, t. VI, lib. XII, p. 495.

(2) Raynald., ann. 1493, nus 8, et 1499, nus 30.

(3) Dubraw, Hist. Bohemic., lib. XXVI, p. 686 et 687. — Æneæ Sylvii hist. Bohem., c. XLI. Voir la dissertation sur les

Les Picards inspirèrent de l'horreur aux hussites eux-mêmes qui les combattirent à outrance. Ils ne succombèrent pas toutefois, mais avec le temps, ils se transformèrent. Renonçant aux infamies qui les déshonoraient, et passant des excès de la licence à l'exagération de la piété, ils firent, pendant la dernière moitié du XV[e] siècle, de grands progrès en Bohême et en Moravie, et s'établirent de préférence dans les hautes régions de la société. Il était presque passé de mode, parmi la noblesse et surtout les grandes dames, d'appartenir à la secte des picards. La prétention des membres de la congrégation était de pratiquer le pur Evangile. Ils élevaient leurs filles avec une sévérité telle, que beaucoup d'entre elles arrivaient à l'âge nubile, sans avoir parlé à un homme. Un grand nombre savaient, de mémoire, l'Ecriture Sainte toute entière. Dans les réunions, leurs discours roulaient principalement sur la charité qu'ils devaient garder les uns à l'égard des autres, et sur le mépris de cette vanité qui se manifeste, chez les femmes, par le luxe des vêtements. Chacun devait se faire un devoir de fuir tous les vices, et quiconque, après avoir été averti trois fois,

Adamites, à la suite de l'histoire du concile de Bâle par Lenfant. Beausobre, auteur de cette dissertation très-savante et très-critique, s'efforce d'établir, que la secte des Picards n'est qu'une pure fiction ; que la nudité religieuse, la promiscuité des sexes, les pratiques impures, les erreurs extravagantes qu'on lui impute ne sont point des faits historiques. Beausobre donne pour preuve de ses assertions le silence absolu de quelques historiens, la confusion qui règne dans les témoignages de ceux qui parlent des Picards, enfin l'invraisemblance des excès dont on les a chargés. Ces raisons ne sont point péremptoires.

continuait à donner des scandales, était banni de la société, ce qu'ils appelaient, *se remettre dans le monde* (1).

Mais ce puritanisme si rigide cachait les erreurs les plus pernicieuses. Ainsi la doctrine évangélique des Picards n'admettait point la doctrine romaine sur l'existence de l'Eglise, qui n'était, d'après leurs principes, que la simple aggrégation des fidèles se conduisant selon l'Evangile. Jésus-Christ n'avait point de vicaire sur la terre; la donation de Constantin avait seule donné naissance à la Papauté; l'Eglise romaine était cette grande prostituée dont il est parlé dans l'Apocalypse; le pape était la source de toute les erreurs; l'Eglise romaine, regorgeant de vices, ne pouvait être l'épouse de Jésus-Christ; un pape scandaleux ne méritait aucune obéissance; les prélats, qui n'imitent point la sainteté des Apôtres, n'ont aucune part à leur autorité. Enfin, les Picards n'admettaient point l'efficacité des prières pour les morts, le dogme du purgatoire, le précepte de la confession auriculaire, la sacramentalité du mariage et de l'ordre (2). Luther, qui était déjà né, ne devait pas avoir beaucoup de choses à inventer.

On ne voit que trop bien ce qui donnait occasion ou servait de prétexte à la plupart de ces erreurs. Les docteurs catholiques leur opposaient des arguments sans réplique. Mais le mal avait besoin d'un autre remède, et les efforts d'Alexandre VI, non plus que les édits de

(1) Bohuslaus Balbin., hist. de ducibus ac regibus Bohem., sect. V, in notis, p. 229. — Raynald., anno 1498, n[us] 25.

(2) Raynald., anno 1498, n[i] 25-35, et anno 1500, n[i] 60-69.

Wladislas IV ne purent étouffer les principes de révolte qui devaient bientôt éclater en une vaste insurrection (1). Plus d'un monument contemporain témoigne du soin qu'Alexandre prenait de défendre l'intégrité de la foi et de préserver l'orthodoxie des attaques de l'erreur. Le plus célèbre est la bulle : *Inter multiplices*, qu'il publia en 1501 contre la reproduction des mauvais livres (2). Aujourd'hui qu'une longue expérience nous a appris le danger que courent la religion et la morale par la publication des livres impies et licencieux, danger qui ne rencontre qu'un faible contrepoids dans la propagation des œuvres solides et pures, parce que les pensées de la fragilité humaine ont plus de propension au mal qu'au bien, nous trouvons la bulle d'Alexandre VI toute simple. Mais à l'époque de la renaissance, lorsque l'imprimerie était regardée comme la grande merveille du siècle, lorsqu'elle sauvait de l'oubli les chefs-d'œuvre de l'esprit humain et répandait des flots de lumière, il ne venait pas encore à l'idée des sages que cet art si prodigieux et si utile cachât un ennemi terrible. Alexandre VI fut le premier à le deviner, à reconnaître que, si l'on n'y prenait garde, la plus admirable des inventions pourrait devenir le fléau des âmes. Il recommande aux évêques de détruire les livres pernicieux qui seraient déjà imprimés, puis d'exercer une active vigilance sur les œuvres destinées à l'impression, et de n'en permettre la publication qu'après les avoir soumises préalablement à une censure éclairée. On peut dire que cette bulle

(1) Bohusl. Balbin., ubi supra.

(2) Raynald, anno 1401, n[os] 36.

a été l'origine de ce tribunal de l'*index* qui, s'il ne réussit point à empêcher l'apparition des mauvais livres, sert au moins à en signaler la perversité et à contre-balancer heureusement le crédit que la renommée des auteurs prête trop souvent à des œuvres faites pour ruiner la foi et la morale.

Alexandre parut aussi vouloir sérieusement réprimer la puissance ottomane qui commençait à redevenir formidable, même sous Bajazet, et insultait les colonies vénitiennes dans le Péloponèse. En l'année 1500, il chercha, par de chaleureuses exhortations, à réveiller l'ardeur des princes chrétiens pour la guerre sainte. Afin de donner l'exemple, il imposa aux cardinaux de fortes contributions, ordonna une levée de décimes par toute l'Eglise et envoya de tous côtés des internonces pour en activer la perception, ainsi que pour soutenir auprès des princes l'effet de son encyclique (1). Celui de Hongrie devait offrir au roi, outre le produit des décimes, un subside de 40,000 ducats à la charge de l'Eglise romaine (2). Personne ne s'ébranla. Peut-être si quelque grave circonstance avait tout à coup tourné les regards des souverains vers l'Orient, Alexandre eût-il avec utilité secondé ce mouvement, mais il n'était capable d'en provoquer aucun. Le roi de France crut faire assez en envoyant, à Constantinople, dire qu'on cessât d'inquiéter les Vénitiens, avec un ton menaçant qui n'effraya personne et qu'on n'appuya d'aucune démonstration (3).

(1) Raynald., anno 1500, n[i] 7-17.

(2) Instructions du pape Alexandre VI à son légat, 18 novembre 1500, Codex 69, cl. XXXVII, biblioth. Megliabechi.

(3) Raynald., ibidem, n[us] 18.

En Allemagne, en Pologne, les internonces ne purent même accomplir leur mandat. La vieille indifférence des princes put trouver, cette fois, une excuse dans la crainte de voir le produit des décimes employé à un tout autre but que celui de la guerre sainte (1).

Dans le fait, Alexandre poursuivait alors en Italie, au profit de sa famille, des projets qui n'étaient que trop de nature à justifier cette défiance. Si profonde qu'eût été la douleur du pape, à la mort du duc de Gandie, elle avait fait bientôt place, dans son âme, à l'espérance de reverser sur César Borgia cette grandeur souveraine qu'il avait rêvée pour son fils aîné. César était, il est vrai, cardinal et engagé aux ordres sacrés, mais ce n'était point là un obstacle insurmontable. Il ne s'agissait que de trouver une voie qui pût le conduire à la fortune. Le pontife se tourna d'abord du côté de Frédéric, et lui fit demander une de ses filles, la princesse Charlotte, avec la principauté de Tarente, pour César qui n'attendait, disait-il, qu'une réponse favorable pour abandonner l'état ecclésiastique.

L'investiture qu'Alexandre VI venait d'accorder à Frédéric, les complaisances dont il avait entouré le couronnement de ce monarque, la fidélité qu'il avait gardée à la maison d'Aragon, à l'époque de ses désastres, la faiblesse du royaume napolitain, à peine délivré de l'invasion, tout semblait donner à penser que le frère d'Alphonse aurait à cœur de saisir cette occasion de s'attacher un allié tel qu'Alexandre. Les calculs du pape furent trompés. La demande pontificale rencontra à la

(1) Id., nus 20.

cour de Naples une répugnance inattendue. Cependant, il se passait, de l'autre côté des Alpes, des faits qui auraient dû apprendre à Frédéric combien il lui importait de ne point s'aliéner Alexandre. Au monarque français qui avait bouleversé l'Italie, venait de succéder Louis d'Orléans, prince non moins entreprenant que Charles VIII, et qui, aux droits de son prédécesseur sur le royaume de Naples, unissait, à l'égard du duché de Milan, des prétentions qu'il tenait de son aïeule, Valentine Visconti. Le nouveau roi, pressé de montrer qu'il était disposé à faire valoir ses droits et ses prétentions, avait ajouté à son titre de roi de France, les titres de roi de Jérusalem, des Deux-Siciles et de duc de Milan, et dans le moment même, il envoyait à Rome, à Venise, à Florence, des agents négocier avec ces puissances un accord nécessaire à la double expédition qu'il méditait pour conquérir Milan et Naples (1).

Ces avertissements, déjà significatifs par eux-mêmes, Lodovico se chargea encore de les expliquer à Frédéric ; ce rusé politique s'efforça de prouver au monarque, qu'un péril imminent menaçait le royaume des Deux-Siciles aussi bien que la Lombardie, qu'il n'y avait qu'un moyen de la conjurer, celui de mettre le pape dans leurs intérêts ; qu'en conséquence la maison d'Aragon ne devait point hésiter à s'allier par un mariage avec les Borgia. Dans le but de vaincre la répugnance du roi, l'ambassadeur milanais, Marquesino Stampa, alla jusqu'à la dureté. Mais en vain objecta-t-il que des refus obstinés obligeraient le pape à se jeter entre les bras de la France,

(1) Macchiavelli frammenta ist. — Guicciardini, lib. IV, c. I.

et qu'il ne fallait pas, par une fausse délicatesse, perdre la maison d'Aragon et compromettre le repos de l'Italie, Frédéric ne put être ébranlé. Ce prince infortuné voyait très-bien que César, une fois maître d'une portion du royaume de Naples, chercherait l'occasion de s'emparer du tout, et il répondait à l'envoyé du Moro : « Je n'ignore pas que le ressentiment du pape peut mettre mon royaume en danger ; mais je sais aussi que, donner ma fille à Borgia, c'est l'y mettre moi-même ; et péril pour péril, je préfère celui qui ne me déshonore pas (1). »

Toutefois, pour contrebalancer, aux yeux d'Alexandre VI, ce que son refus, à l'égard de César, avait de blessant, il consentit à ce qu'Alphonse, prince de Salerne et duc de Bisegli, fils naturel du feu roi Alphonse, épousât Lucrèce Borgia, dont le mariage avec Giovanni Sforza, seigneur de Pesaro, venait d'être déclaré nul (2). Le souverain pontife ne rejeta pas les avantages accessoires que cette union offrait à la famille Borgia, mais il rompit avec la maison d'Aragon et se tourna du côté de Louis XII qui lui faisait des avances.

Le successeur de Charles VIII avait besoin du pape pour le succès d'une affaire qui importait autant à l'État qu'à sa personne. Cette affaire était la dissolution de son mariage avec Jeanne de France, troisième fille de Louis XI. Alexandre VI vit tout d'abord le profit politique qu'il pouvait tirer de cette situation du roi, et vou-

(1) Guicciardini, lib. IV, c. I. — Tomaso Tomasi, p. 204 et seq.

(2) Burchard, p. 2097. — Macchiavelli framm. ist.

lut s'en assurer les avantages, quoi qu'il dût arriver. Il promit des juges, mais à la condition que Louis XII ferait épouser à César Borgia cette même Charlotte, fille de Frédéric, qui avait été jusque là élevée à la cour de France, et qui semblait ne pouvoir refuser le mari que lui offrirait Louis. 2,000 livres de pension, la conduite de cent lances françaises et la ville de Valence en Dauphiné, avec le titre de duc, devaient composer l'apanage de l'époux de Charlotte (1).

Nous n'avons point à nous occuper des procédures relatives à l'union du roi avec Jeanne; il nous suffira de dire qu'elles furent conduites avec lenteur, mesure et gravité de la part de la commission qui en avait été chargée, et qu'elles conclurent à la dissolution du mariage (2).

César Borgia n'eut pas plutôt acquis la certitude de ce résultat, qu'il se présenta au consistoire, déclara au pape et aux cardinaux que, s'étant toujours senti porté à l'état séculier plutôt qu'au sacerdoce, il suppliait Sa Sainteté de lui permettre de suivre ses inclinations et de rentrer dans le monde. Tout ayant été arrangé d'avance, personne ne fit d'opposition à cette requête. César résigna donc ses dignités et ses bénéfices, dépouilla la pourpre, revêtit un habit à la française et se dirigea vers la France, suivi de l'ambassadeur de Louis XII (3).

(1) Legendre, Vie du card. d'Amboise, in-4, livre II, p. 68 et 69. — Guicciardini, lib. IV, c. III. — Macchiavelli frammenta ist. — Tomaso Tomasi, p. 209..

(2) Voir l'Histoire de l'Eglise gallicane, t. XVII, p. 282-305.

(3) Tomaso Tomasi, p. 211 et seq. — Macchiavelli frammenta ist. — Burchard, p. 2096.

Le but d'Alexandre VI était atteint ; il avait désormais l'espoir de faire de César un prince puissant, peut-être de placer la maison de Borgia sur l'un des trônes de l'Italie. C'est ce que parut craindre la cour d'Espagne lorsqu'elle vit le fils d'Alexandre déposer la pourpre pour ceindre l'épée. Elle en fit porter à Rome ses doléances par une ambassade extraordinaire qui demanda nettement que l'ex-cardinal rentrât dans son ancien état. Le pape répondit : que non seulement la chose était faite, mais encore qu'il était impossible qu'elle ne le fût pas. Les envoyés, là dessus, passant des plaintes aux reproches, il s'en suivit une altercation, au milieu de laquelle, Sa Sainteté, offensée de l'arrogance des représentants espagnols, les chassa de sa présence (1). Ascanio vint, à son tour, dire au pape, qu'en envoyant César en France, il voulait la ruine de l'Italie, Alexandre lui répliqua vivement : « Il appartient à votre frère d'appeler les Français en Italie (2). » Ces protestations n'eurent aucune suite.

En abandonnant la maison d'Aragon, pour se retourner vers la France, Alexandre VI changeait le système politique que suivait le Saint-Siége depuis plus de soixante ans. La chambre apostolique reçut 30,000 ducats, Georges d'Amboise, premier ministre de Louis XII, fut fait cardinal, Borgia entra en possession de la seigneurie de Valence, dont il prit le nom. Celui-ci dut toutefois renoncer à épouser l'infante Charlotte, parce que les

(1) Tomaso Tomasi, p. 213 et 214. — Ms. cl. VI, Cod. 321 de la Biblioth. de Saint-Marc.

(2) Grande chronique de Sanuto, lib. I, t. VI, p. 148.

mêmes obstacles qui s'étaient rencontrés à Naples se retrouvèrent à Paris. Mais Louis, toujours généreux, répara cette déconvenue en donnant, pour femme, au nouveau duc, Charlotte d'Albret, et en l'unissant par là au sang royal de France (1). Ainsi, César Borgia, en quelques jours, était devenu duc, prince français et général. Il y avait là de quoi contenter amplement une ambition ordinaire ; mais pour César, ce n'était que le premier échelon de la grandeur; il fallait à cette âme avide de domination la possession de vastes États. Les événements qui se préparaient allaient lui fournir les moyens d'atteindre un instant à ce suprême but de ses désirs.

Après avoir satisfait aux besoins de son cœur et rattaché à sa couronne la Bretagne, en épousant la veuve de Charles VIII, Louis XII ne laissa pas longtemps l'Europe en suspens, à l'égard des projets qu'il méditait. Entre les deux domaines qui excitaient sa convoitise, le duché de Milan attira d'abord son attention. Placé à la porte de la France, le Milanais devait naturellement recevoir les premiers coups; car cette conquête était la base nécessaire de la seconde entreprise. L'expédition de Charles VIII n'avait échoué que parce que ce point d'appui, mal assuré, s'était tout à coup dérobé derrière l'armée.

Résolu à tourner les forces vives de la France contre le Milanais, Louis XII chercha à se mettre bien avec ses voisins et y réussit même vis à vis de l'Espagne,

(1) Diario di Biagio Buonaccorsi, p. 9 et 10. — Legendre, Vie du card. d'Amboise, livre II, p. 71. — Barthol. Snaregæ Comment. de rebus genuens., Murat., t. XXIV, p. 565. — Nardi, Hist. Fiorent., lib. III, p. 57. — Tomaso Tomasi, p. 222.

malgré l'ombrage momentané qu'elle avait pris, en voyant César Borgia rentrer dans la vie laïque. L'Autriche opposa plus de difficultés. Ce n'est pas que les querelles de Maximilien avec le nouveau roi de France fussent invétérées ou énergiquement poursuivies, mais elles étaient habilement fomentées par la politique et l'argent de Lodovico. Les obstacles cédèrent toutefois, et les deux monarques convinrent d'une trève, dans laquelle le duc de Milan ne fut pas compris (1).

Cependant la bonne harmonie de Louis avec les grandes puissances ne lui suffisait pas pour s'aventurer de l'autre côté des Alpes, sans y avoir conclu auparavant de fortes alliances ou s'y être assuré d'importantes neutralités. C'était là peut-être le point le plus difficile. On devait présumer que l'Italie avait compris, par une première et rude épreuve, quel danger il y avait pour elle à laisser pénétrer dans son sein un monarque étranger, combien on devait se méfier de ses promesses, combien il fallait redouter son ambition. Il était donc à croire qu'au signal d'une expédition française, la pensée de la plupart des Etats de la péninsule serait de se réunir à Lodovico pour la rejeter au-delà des monts. En effet, c'était cette politique bien entendue que le duc de Milan s'efforçait de faire prévaloir à Venise, à Florence et à Naples. Si l'Italie était sage, il y avait les plus grandes chances d'élever une barrière impénétrable aux Français. Il importait à Louis XII de prévenir et d'annuler cette politique. Or la situation de quelques Etats de la péninsule pouvait donner au roi l'espérance fondée d'y

(1) Guicciardini, lib. IV, c. III.

réussir. D'abord l'attitude prise par Alexandre VI devait y aider puissamment, et l'on pouvait compter sur ce pontife aussi longtemps que la fortune de César Borgia serait attachée à celle de la France (1). Ensuite Naples n'inspirait aucune crainte. A la vérité, son chef avait complété la restauration de son autorité, par la retraite de Gonsalve de Cordoue qui venait d'évacuer la Calabre, pour obéir aux ordres pacifiques de son gouvernement, mais épuisé par une lutte qui avait dépeuplé ses provinces et anéanti son trésor, il ne sentait aucune envie de se ranger parmi les adversaires d'un prince qui n'avait pas même besoin de prétexte pour l'attaquer. A son tour Florence, déchirée, depuis la chute des Médicis, par la fureur des factions qui se disputaient le pouvoir, Florence ne montrait plus que des irrésolutions. Louis avait peu de chose à en redouter. Quant à Venise, elle sentait bien la nécessité d'opposer une barrière à la puissance formidable qui s'avançait sur ses frontières, mais elle était profondément irritée contre le Moro qui n'avait payé les services de la république que par la perfidie et l'ingratitude; d'ailleurs, elle se défiait des dispositions secrètes des autres Etats. De plus, menacée dans ses colonies par les Turcs, elle appréhendait avec raison, si elle se déclarait contre Louis XII, d'avoir deux guerres sur les bras. Ces motifs réunis la faisaient pencher vers la France. Après tout, elle espérait, pour prix de sa condescendance, obtenir une augmentation de territoire qui lui resterait toujours, quel que fût le sort de la conquête française (2).

(1) Diario di Biagio Buonacorsi, p. 22.

(2) Guicciard., lib. IV, c. III.

Louis, au courant de ces dispositions, fit offrir au sénat, par ses ambassadeurs, la ville de Crémone et la Ghiarra d'Adda, dans le cas où la république consentirait à s'unir à la France contre le Moro, et cette proposition fut acceptée. Dans cette circonstance, le cardinal de la Rovère, les nonces du pape, et grand nombre de seigneurs italiens qui se trouvaient à Venise, appuyèrent les négociations qui se terminèrent par un traité signé à Angers, le 10 février 1499 (1). Les articles de ce traité furent tenus si secrets que, pendant longtemps, on ignora dans le monde, s'il était offensif ou simplement défensif; même plus tard, on n'en sut que ce que les événements en découvrirent (2). L'exemple de Venise n'entraîna pourtant pas Florence dont Louis avait aussi sollicité l'alliance et qui ne lui accorda que sa neutralité; mais cela suffisait à la France (3).

Cependant pour entraver les desseins du roi, le Moro ne négligeait aucun moyen. D'abord, il s'était efforcé d'obtenir de Louis un accommodement et avait employé dans ce but, à la cour de France, les offres, les largesses, les artifices, tout ce que son génie politique pouvait lui fournir de ressources, mais en vain, le roi qui ambitionnait un trône n'eut garde de se laisser circonvenir (4). Plus tard et de concert avec Frédéric, il avait envoyé des agents à Constantinople,

(1) D'autres disent conclu à Étampes et signé à Méri, le 15 avril.

(2) Macchiavelli, Frammenta ist.—Guicciardini, lib. IV, c. III. — Petri Bembi hist. Venet., lib. III, p. 93 et 94.

(3) Guicciardini, lib. IV, c. IV.

(4) Id., lib. IV, c. III,

afin d'exciter Bajazet contre Venise (1). Ces excitations clandestines ne furent pas sans doute étrangères à la guerre que le sultan déclara, dans ces entrefaites, à la république, mais cette circonstance ne changea rien à la situation du malheureux duc. En dépit de son habileté, en dépit de la haine que devaient inspirer les Français, Lodovico ne pouvait gagner aucun allié. L'Italie semblait frappée d'aveuglement (2).

Les Français, commandés par Trivulzio, le comte de Ligny et d'Aubigny, franchirent les Alpes au mois d'août 1499. De leur côté, les Vénitiens attaquèrent la Ghiarra d'Adda. Cette double invasion ne surprit point Lodovico, il était en mesure d'y faire tête, soit par le nombre et la force de ses places, soit par les troupes qu'il avait sur pied. Mais ni chefs ni soldats ne tentèrent la fortune des combats. Un mois après leur entrée dans le Milanais, les Français tenaient, entre leurs mains, toute la puissance de Lodovico qui s'enfuit auprès de Maximilien. Louis XII qui attendait à Lyon l'issue de la lutte, vint prendre possession de Milan le 6 octobre (3).

Une conquête, qui aurait dû doublement faire rougir de honte l'Italie, ne lui inspira qu'une inconcevable adulation envers le conquérant. A l'exception du roi Frédéric, tous les princes vinrent à Milan ou y envoyè-

(1) Id., lib. IV, c. IV. — Corio, istor. di Milano, p. 981.

(2) Sanuto dit : Lodovico di doglia al tutto volea morire. (Chron. Venet., p. 85.)

(3) Guicciardini, lib. IV, c. IV. — Corio, Istor. di Milano, 969-980. — Marino Sanuto, Chron. Venet., Murat., t. XXIV, p. 99-102. — Nardi, Hist. Fiorent., lib. III, p. 62. — Tomaso Tomasi, p. 223-234.

rent des ambassadeurs, les uns pour féliciter Louis XII, les autres pour s'excuser d'avoir paru, un moment, plus attachés à Sforza qu'à la France. Le roi les reçut avec bonté et daigna leur accorder sa protection. Les Florentins se présentèrent à leur tour, mais ils éprouvèrent à leur détriment combien la neutralité est un mauvais parti lorsqu'on n'a pas les moyens de la faire respecter ; ils se virent obligés, sous peine d'attirer sur eux le ressentiment du roi, de conclure avec lui et au prix de mesquins avantages, l'alliance qu'ils avaient refusée avant la guerre (1).

Mais parmi ceux que réjouissait le triomphe de la France, Alexandre VI était bien celui qui y applaudit avec la joie la plus sincère ; ce triomphe lui permettait, en effet, de poursuivre les plans de grandeur qu'il rêvait pour sa famille. Ces plans étaient de reprendre le dessein, formé autrefois par Sixte IV, de renverser les vicaires pontificaux de la Romagne et de la Marche d'Ancône, de composer, de tous leurs Etats réunis, une principauté dont le nouveau duc de Valentinois deviendrait le souverain. Si l'on met à part ce qu'il y avait de personnel dans les vues d'Alexandre, c'était, sans doute, un utile et louable dessein d'abattre la tyrannie des vicaires dont l'indépendance et l'hostilité étaient un continuel obstacle au gouvernement pontifical. Mais pour le réaliser, Alexandre VI, comme Sixte IV, employait un mauvais instrument. Au surplus, nous ne saurions affirmer si réduire la Romagne et la Marche d'Ancône à un seul vicariat, placé sur la tête d'un homme qui

(1) Guicciardini, lib. IV, c. IV. — Nardi, lib. III, p. 64.

n'offrirait que des serments en garantie de sa fidélité, n'était pas un système aussi dangereux que celui qu'on voulait détruire. Il y avait, il est vrai, plus de chances, dans un cas donné, d'abattre un seul homme, mais aussi cet homme n'avait-il pas sous la main plus de puissance pour se rendre redoutable et nuire (1) ? Quoi qu'il en soit, en s'alliant à Louis XII, Alexandre avait fait entrer le monarque dans ses vues et s'était assuré de sa coopération. Puis, il avait obtenu du sénat de Venise que la république n'aporterait aucun empêchement à ses entreprises (2). Or César n'avait pas quitté un instant le roi, suivant avec attention le progrès des événements, instruisant le pape par de fréquents messages et afin de n'être point pris au dépourvu, concertant avec lui les moyens d'arriver au but, lorsque le temps favorable serait venu (3). Il ne laissa pas languir la conjoncture. Son royal protecteur était à peine installé à Milan, qu'il se présenta à lui, pour le presser d'accomplir leurs secrètes conventions. Toujours fidèle à sa parole, Louis, qui n'avait plus besoin de toutes ses troupes, céda au duc de Valentinois 300 lances, sous les ordres d'Yves d'Alègre, et 4,000 Suisses commandés par le bailli de Dijon (4).

(1) Decreverat Alexander pontifex jam diu omnes Romandiolæ et Umbriæ ac Piceni regulos omninò eliminare, suosque Borgias in eisdem atque aliis regionibus præficere. (Jacobi Bergom. Chron. supplem., lib. XVI, p. 417.)

(2) Marino Sanuto, Chron. Venet., p. 108 et 128. — Corio, Istor. di Milano, p. 968. — Guicciardini, lib. IV, c. III.

(3) Tomaso Tomasi, p. 225.

(4) Guicciard., lib. IV, c. V. — Nardi, lib. III, p. 64. — Tomaso Tomasi, p. 234.

Assuré d'un si puissant renfort, César se rendit à Rome afin de prendre les instructions du pape, et en repartit aussitôt avec 2,000 hommes d'armes et 4,000 fantassins, à la solde de l'Eglise, pour aller rejoindre en Romagne le contingent français qui devait l'y avoir précédé (1). L'Italie apprit bientôt ce qu'Alexandre et César se proposaient de faire de cette masse de forces subitement concentrées sur ce point. Dans un consistoire, tenu au milieu d'octobre, le pape avait déjà déclaré que les seigneurs de Pesaro, de Rimini, de Faenza, d'Imola et de Forli avaient manqué au devoir de leur vassalité envers le Saint-Siége, en n'acquittant point le cens annuel, condition de l'investiture (2). Sur ce fait, légalement constaté, un tribunal secret avait prononcé que les domaines desdits seigneurs rentraient de droit sous l'autorité directe de l'Eglise romaine qui nommait capitaine général, pour les recouvrer, le duc de Valentinois. Mais cette sentence avait dû être tenue cachée, tant qu'on n'avait pas été en mesure de l'appuyer par les armes. Sitôt que César fut prêt, on la publia. Quand les vicaires pontificaux apprirent qu'on allait les attaquer, l'ennemi était à leurs portes (3).

Bien que l'anéantissement de tous les vicaires pontificaux fût le but de César Borgia, toutefois, pour ne pas, en les effrayant tous, les déterminer à s'unir dans une redoutable alliance, et se charger de plus d'affaires qu'on ne pouvait en accomplir, le manifeste apostolique ne

(1) Marino Sanuto, ibidem, p. 128. — Burchard, p. 2009.
(2) Burchard, p. 2107.
(3) Tomaso Tomasi, p. 236.

s'adressait qu'aux seigneurs de Pesaro, de Rimini, de Faenza et d'Imola. Les premiers efforts du duc de Valentinois tombèrent sur Imola, possession des enfants de Jeronimo Riario. Il assiégea cette place pendant vingt jours et la reçut à composition avec la citadelle. D'Imola, César se porta sur Forli, où s'était retirée la veuve de Riario. Cette femme, d'un courage au-dessus de son sexe, crut pouvoir affronter la puissance du duc. Sa constance sut résister aux sollicitations qu'on lui fit de se rendre, mais elle ne put empêcher la ruine de ses murailles; l'héroïne succomba à la fin et demeura prisonnière de César qui l'envoya à Rome (1).

Cette conquête achevée, Borgia se disposait à attaquer les autres villes, mais il fut tout à coup arrêté dans sa marche conquérante par un événement inattendu. Cet événement était la restauration de Lodovico dans ses Etats, et la retraite précipitée des Français devant les sympathies que témoignaient les Lombards à leur ancien souverain. Rappelés au secours de leurs compatriotes, Yves d'Alègre et le bailli de Dijon quittèrent la Romagne, et Borgia, affaibli par leur départ, se vit hors d'état de rien entreprendre (2).

Mais le triomphe du Moro fut de courte durée. Louis de la Trémouille accourut de France avec 600 lances

(1) Guicciardini, lib. IV, c. v. — Nardi, lib. III, p. 64. — Diario di Biagio Buonaccorsi, p. 27. — Petri Bembi Hist. Venet., lib. V, p. 107. — Marino Sanuto chron. Venet., p. 130-136.

(2) Nardi, lib. IV, p. 65. — Guicciard., lib. IV, c. v. — Petri Martyris lib. XIII, epist., 213. — Mallet, Histoire des Suisses, t. II, c. VI.

auxquelles vinrent se joindre, par diverses routes, une nouvelle levée de 10,000 Suisses et un renfort de milices vénitiennes. Les Français purent reprendre l'offensive. La supériorité du nombre était pourtant encore du côté de Sforza, et il aurait pu se mesurer avantageusement avec ses ennemis, mais les Suisses, à sa solde, refusèrent de croiser le fer avec leurs compatriotes, et lui déclarèrent que tout ce qu'ils pouvaient faire en sa faveur, était de protéger son évasion et de le conduire en lieu sûr. Cette triste convention ne put pas même être exécutée. Reconnu par les Français, lorsqu'il voulut sortir, déguisé en simple soldat et mêlé aux Suisses, le malheureux fugitif fut saisi, et conduit en France où il devait mourir captif (1).

Pendant que ces faits s'accomplissaient en Lombardie, César Borgia s'était rendu à Rome, où Alexandre VI lui avait préparé une réception triomphale. En effet, le séjour que fit le duc dans la capitale de l'Eglise ne fut qu'une suite non interrompue de fêtes, aux milieu desquelles le vainqueur de Forli et d'Imola parut comme les anciens triomphateurs. On voyait écrite, en lettres d'or, sur ses enseignes, cette devise : *Ou César ou rien* (2), qui exprimait ou son orgueil ou son ambition. Le quatrième dimanche de Carême, le pape le nomma solennellement général et gonfalonier de la sainte Eglise,

(1) Panégyrique de Loys de la Trémouille, par Jean Bouchet, c. XIX. — Guicciardini, lib. IV, c. V. — Nardi, lib. IV, p. 65. — Diario di Biagio di Buonaccorsi, p. 29. — Petri Martyr. lib. XIII, epist. 214. — Mallet, lieu cité.

(2) Aut Cæsar aut nihil.

et lui donna le bâton et l'étendard de cette dignité, après les avoir bénis de sa main. Dans le serment qu'il prêta selon l'usage, César affecta de prendre le nom de César Borgia de France, et la cérémonie fut terminée par le présent de la rose d'or (1).

Le duc de Valentinois est un de ces personnages abhorrés sur lesquels les historiens, comme à l'envi, se sont crus obligés d'épuiser les traits du blâme. Si l'on veut voir en lui autre chose qu'un monstre à face humaine, il ne faut pas lire la plupart des notices imprimées ou manuscrites qui en ont été faites. Les meurtres, les trahisons, les empoisonnements, les débauches, les excès de tous genres qui les remplissent d'un bout à l'autre, ne permettent d'autre sentiment que celui de l'horreur. Mais il est peu vraisemblable que l'homme soit vicieux sans compensation, et il y a épars çà et là, dans les monuments historiques de l'époque, des traits trop peu relevés, qui montrent que César Borgia n'était pas, sous tous les rapports, un homme méprisable. On ne peut lui refuser de grands talents, un sens profond, une sagacité très-fine, le génie des affaires. Ceux qui approchaient de sa personne admiraient sa magnanimité envers les soldats, sa libéralité, sa munificence envers ses amis. Il avait des manières polies et ne manquait d'instruction ni dans les sciences ni dans les lettres (2). Marchiavelli, qui re-

(1) Tomaso Tomasi, p. 247-254. — Burchard, p. 2115.

(2) Est hic juvenis eorum judicio, qui apud illum familiariter versati sunt, natura magnanimus, in strenuos milites liberalis, erga gratos munificus habitudinis decore amari dignus, nec litterarum ignarus. (Petri Martyris epist. 251, lib. XV). — Adeo

présenta près de lui, pendant quatre mois, la république de Florence, nous a conservé, parmi sa correspondance, de précieuses conversations qui accusent, dans le caractère de César, un fond très-remarquable de bonhomie, et dans ses rapports un incomparable talent de séduction (1). A son tour, Raphaël de Volterre, qui l'avait étudié de près, ne craint pas d'affirmer que César, s'il fût tombé, dès le principe, en de bonnes mains, aurait été capable de faire la gloire éternelle de Rome (2). Dans les conseils, nul ne donnait un meilleur avis, dans les camps, nul ne savait mieux faire respecter la discipline. Il avait au besoin de l'éloquence, détestait l'avarice et montra plus d'une fois un certain zèle pour la justice. Il ne serait pas impossible, en remontant aux sources, de trouver que plusieurs des graves accusations qui pèsent sur son nom, comme des faits avérés, ne sont fondées que sur des *ouï-dire* ou des conjectures, et que l'unanimité des témoignages, à cet égard, n'est que la répétition pure et simple d'un bruit ou d'une première assertion.

profecit ut flagranti ingenio, præpositis in utroque jure quæstionibus erudite disputaret. (Pauli Jovii vita magni Consalvi Cordub., lib. I II, p. 244.)

Philippe de Bergame appelle César : acri consilio virum, manu videlicet strenuum et militibus charum ac ingentis animi juvenem. (lib. XVI, p. 417).

(1) Voir les 52 lettres de la légation auprès du duc de Valentinois.

(2) Ea fuit indole ut si ab initio in bonos incidisset vitæ monstratores perpetuam sibi reique romanæ gloriam peperisset. (Antropologia, lib. XXII, p. 318.)

Mais quand on réussirait à décharger sa mémoire de plusieurs imputations contestables, il en resterait encore assez de réelles pour la rendre à tout jamais odieuse. Avait-il quelques principes de religion et de morale cet homme qui joua un rôle si décrié? nous ne saurions le dire. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'en suivait aucun dans sa conduite. Sa règle était son intérêt, son point de mire le succès. Lui aussi connaissait la souveraineté du but. Le sien fut d'arriver à une grande puissance par son père. Pour y atteindre, tous les moyens lui parurent bons. Pour cela il dépouilla la pourpre, pour cela il devint perfide, cruel, implacable, ingrat, parce que tout cela, selon lui, était nécessaire. Il ne respecta son père qu'autant qu'il le fallait pour ne pas s'en faire haïr, et il était même parvenu à s'en faire craindre au point que le malheureux pontife n'osait s'opposer à ce qu'il voulait (1).

Avec cette audace qui ne reculait devant rien, le trésor de l'Eglise où il pouvait puiser en toute liberté, la faveur de la France et le bonheur qui accompagnait ses entreprises, César Borgia était devenu un des princes les plus puissants de l'Italie. La plupart des seigneurs, inquiets pour leur existence, étaient heureux de travailler à sa fortune. Venise et Florence le craignaient, le Sacré Collège, Rome elle-même étaient à ses genoux.

Cependant, lorsqu'il triomphait près du pape et formait les plus vastes projets, le principal appui de sa grandeur faillit crouler sous ses pieds. Louis XII, redevenu maître de la Lombardie, se hâta de faire sentir, à Alexandre et

(1) Neque audet pontifex illi obviam ire ulla in re. (Petrus Martyr., loc. citat.)

à César, son mécontentement de ce qu'il n'avait reçu d'eux aucun secours dans la circonstance critique où il s'était trouvé. Il alla même jusqu'à les soupçonner d'avoir prêté les mains à la réaction qui avait, un instant, rétabli Sforza, bien qu'il n'y eussent évidemment aucun intérêt. Mais le bonheur de Borgia voulut alors que Louis XII ne pût donner suite à son ressentiment. Ce monarque, qui méditait la conquête du royaume de Naples et qui avait de très-grands ménagements à garder envers l'Allemagne, ne crut pas qu'il fût prudent de se brouiller avec le pape. Car il faisait un cas tout particulier de ce souverain, parmi les puissances italiennes, parce qu'il déployait plus de moyens militaires, qu'il avait moins d'embarras, et qu'il était le chef de la religion (1). Son ministre, le cardinal d'Amboise, contribua puissamment aussi à le déterminer à ne rien précipiter. Ce prélat ambitionnait le titre de légat apostolique en France. Or, il ne pouvait arriver à son but qu'autant que la bonne harmonie ne serait point troublée entre le Saint-Siége et son maître. De son côté, Alexandre VI promit tout ce qu'on voulut. Renonçant donc à se venger des Borgia, le roi prit le parti de continuer à servir leurs intérêts et envoya de nouveau Yves d'Alègre avec trois cents lances et deux mille hommes d'infanterie au duc de Valentinois ; il alla même jusqu'à déclarer publiquement qu'il regarderait comme une injure personnelle, toute démarche ayant pour but de traverser les entreprises du chef de l'Eglise (2).

(1) Légation de Macchiavelli à la Cour de France, lettre XXIII.

(2) Guicciardini, lib. V, c. I. — Legendre, Vie du card. d'Amboise, livre II, p. 119 et 120.

Avec ce renfort et ses propres forces, le duc de Valentinois rentra en Romagne. Il menait à sa suite les Orsini, les Vitelli, les Savelli, les Baglioni et plusieurs autres barons. Ces seigneurs ne se dissimulaient pas les dispositions de Borgia à leur égard, mais ils espéraient éviter leur ruine en l'aidant à consommer celle des autres. Les menaces du roi de France et la terreur qu'inspirait personnellement le duc marchaient devant cette armée. Pesaro et Rimini se rendirent sans coup férir. Effrayés de leur faiblesse et n'espérant point être secourus, les Sforza et les Malatesta prirent la fuite. César tourna ensuite ses armes contre Faenza. Le seigneur de cette ville était Astorre dei Manfredi, jeune homme de dix sept ans. Malgré sa jeunesse et quoiqu'il se vît abandonné de tous ses alliés, Manfredi ne perdit pourtant pas courage, et admirablement secondé par l'affection des habitants, il résolut de faire tête à l'orage. Quand donc le duc de Valentinois se présenta devant Faenza, il trouva la ville préparée à une vigoureuse résistance. Tous les assauts furent vaillamment repoussés. Il leva le siége et le reprit plusieurs fois. Enfin ce ne fut qu'après cinq mois d'attaque, que les habitants, à bout de ressources et cédant à la crainte d'être traités avec trop de rigueur, se rendirent à la condition qu'il ne leur serait fait aucun mal, qu'ils conserveraient la jouis- de leurs biens, et qu'Astorre, leur seigneur, aurait la liberté de se retirer où il voudrait. César exécuta fidèlement la capitulation en ce qui concernait les habitants, mais il retint Astorre et le fit mourir (1).

(1) Guicciardini, lib. V, c. I et II. — Nardi, lib. 67 et 70. — — Burchard, p. 2128. — Diario di Biagio Buonaccorsi, p. 36 et 39. — Petri Bembi, Hist. Venet., lib. V, p. 123.

La reddition de Faenza complétait la soumission de la Romagne, Alexandre VI en accorda aussitôt l'investiture à César avec le titre de duc de Romagne, et le Sacré Collége approuva, en plein consistoire, l'aliénation d'un domaine que le Saint-Siége venait à peine de recouvrer. Les fêtes que le pape donna au peuple romain, pour célébrer les heureux succès de ses armes, coïncidèrent avec l'anniversaire de la fondation de Rome que l'usage s'était introduit de solenniser, depuis Pomponius Lœtus. Le peuple qu'exaltaient les victoires de Borgia confondit, dans un même enthousiasme, ces deux sujets de joie; il appelait Alexandre, le vainqueur des tyrans et l'arbitre du monde! de toutes parts dans les rues éclataient des témoignages de l'allégresse publique. Le prince de Squillace et Carlo Orsino excitaient en personne ces démonstrations. On voyait ces deux seigneurs parcourir la cité, suivis d'une jeunesse nombreuse, inviter la foule à crier tour à tour : vive Alexandre! vive César! vivent les Orsini! vive le duc de Romagne (1) !

Les succès du duc de Valentinois avaient enflammé son ambition, il résolut de marcher contre Bologne dont Giovanni Bentivoglio était seigneur. On dit qu'il avait été secrètement poussé à cette expédition par les Marescotti, famille puissante et fière, ennemie des Bentivogli. Mais celui-ci, qui avait prévu l'orage, s'était prudemment placé sous le patronage de la France (2); puis, à tout événement, il avait enrôlé de nombreuses troupes auxiliaires.

(1) Burchard, p. 2128. — Tomaso Tomasi, p. 293 et 294.

(2) Macchiavelli, lettre XXIII de la légation à la cour de France.

Le vainqueur de Faenza, qui croyait surprendre, fut d'abord surpris lui-même, à son arrivée devant Bologne, de trouver ce déploiement de forces. Il resta interdit lorsqu'il reçut, de la part du roi de France, un courrier qui lui remit une défense formelle d'inquiéter en aucune manière, Bologne et son seigneur. Alexandre eut beau se plaindre, il fallut renoncer, pour le présent, à recouvrer Bologne (1).

Afin de se dédommager de cette déconvenue, César voulut tenter une entreprise sur Florence même. Il savait que le plus grand désordre régnait dans la cité, que la lutte des partis y paralysait les conseils, que les forces militaires y étaient peu nombreuses; puis il espérait que là il ne rencontrerait point la protection de la France, car Louis XII, dans le moment, était mécontent de la république. Avec cette confiance, il s'avança vers l'Etat de Florence, et envoya d'abord demander à la seigneurie le passage et des vivres, qu'il s'engageait à payer fidèlement, marchant toujours en avant, sans attendre la réponse. Mais après avoir franchi l'Apennin, il changea de ton et de langage, fit porter à la seigneurie une sommation plutôt qu'une demande de s'allier avec lui pour le maintien de l'ordre nouveau établi en Romagne, de le prendre pour son capitaine, enfin de réintégrer les Médicis, ou tout au moins d'établir une forme de gouvernement sur laquelle il pût compter relativement à l'exécution du traité qui serait fait.

Ces arrogantes propositions n'excitèrent d'abord à Flo-

(1) Diario Ferrarese, Murat., t. XXIV, p. 395. -- Guicciard., lib. V, c. II. — Nardi, lib. IV, p. 70.

rence qu'une méprisante indignation. Mais, on se vit bientôt obligé d'y prêter une attention sérieuse. Le duc de Valentinois était sur les terres de la république, les moyens de résistance dont on disposait étaient faibles, et il fallut se résigner à s'entendre avec lui. On conclut donc, à Campi, un traité dont les conditions principales furent : qu'il y aurait alliance défensive entre la république et le duc ; que Florence ne prêterait aucun secours à ceux qui se révolteraient contre César, lequel, de son côté, s'engagerait à ne point soutenir ceux que Florence regarderait comme des rebelles ; enfin, que la république prendrait à sa solde, pendant trois ans, le duc de Valentinois, avec 300 hommes d'armes, et lui payerait, par an, 36,000 ducats d'appointement. Il ne fut question ni de la restauration des Médicis, ni d'aucune modification dans la forme du gouvernement, articles auxquels César tenait fort peu, et qu'il n'avait mis en avant que dans l'intention d'obtenir de meilleures conditions (1).

Si le duc de Valentinois s'était proposé de rançonner Florence, on peut dire qu'il y avait réussi. Mais là sans doute ne se bornaient pas les vues de son ambition, car, après cet accord, il ne cessa point de traiter le domaine de la république comme s'il en eût été l'ennemi, demanda qu'on lui avançât un quartier de sa solde, et manifesta d'autres exigences que n'autorisaient point les conventions. Ici l'habileté de César le trahit. En voulant arracher de force ce qu'on ne lui devait point, il lui arriva de perdre les avantages qu'il avait pacifiquement

(1) Guicciard., lib. V, c. II. — Nardi, lib. IV, p. 70-72.

obtenus. Mis en éveil par les plaintes des Florentins, Louis XII lui commanda d'évacuer promptement le territoire de la république, ordonnant même à d'Aubigny de l'y contraindre par la force, s'il refusait d'obéir (1).

Contrarié de nouveau dans ses plans par la puissance de son allié, Borgia ajourna ses projets sur Florence et se rabattit sur la principauté de Piombino. Jacopo d'Appiano, seigneur de cet État, soit qu'il eût été averti d'avance, soit qu'il eût deviné les vues de Valentinois, s'était mis en mesure de résister à l'invasion. Trop faible pour pouvoir arrêter en rase campagne l'armée du duc, il avait lui-même dévasté son propre territoire, rasé ses villages, brûlé ses fourrages, coupé ses vignes, détruit ou corrompu le peu de sources qui fournissaient au pays des eaux salubres, démantelé ses forteresses ; puis, il s'était renfermé dans Piombino avec ses vassaux les plus dévoués et ses soldats les plus fidèles (2). Ce désert n'arrêta point César, il se rendit maître en quelques jours de Sughereto, de Scarlino, de l'Ile-d'Elbe, de celle de Pianosa et se prépara à faire le siége de Piombino (3). Mais un événement, qui fixait alors l'attention de toute l'Italie, le força de suspendre la poursuite de sa fortune personnelle pour aider à celle de son allié,

(1) Guicciardini, loco citato. — Idem, loco citato. — Diario di Biagio Buonaccorsi, p. 41-46. — Tomaso Tomasi, p. 301-303.

(2) Nardi, lib. IV, p. 73.

(3) Nardi, loc. cit. — Guicciard., lib. V, c. II. — Tomaso Tomasi, p. 304.

Louis XII avait entrepris la conquête du royaume de Naples.

A partir du jour où le drapeau des Valois avait remplacé sur les tours de Milan l'étendard des Sforza, il n'avait plus été douteux pour Frédéric qu'une tempête, semblable à celle qui avait emporté le trône de son frère, menaçait le sien, et il s'était mis en devoir de la conjurer. Convaincu qu'avec les ressources d'un royaume épuisé d'argent et dépourvu d'esprit militaire, il lui était impossible de repousser l'invasion d'un ennemi dont la guerre était l'élément naturel, il avait cherché à s'appuyer sur une alliance capable d'en imposer, et il s'était adressé au sultan des Turcs. Un agent secret avait représenté à Bajazet que la cause de la maison d'Aragon était celle des Ottomans; qu'il ne fallait point oublier le péril dont l'expédition de Charles VIII avait menacé Constantinople; que les vues de Louis XII ne différaient point de celles de son prédécesseur.

A de telles ouvertures, Mahomet II aurait répondu, sans hésiter, par une ligue offensive avec Naples, mais le faible Bajazet, qui avait déjà entendu le fier langage des agents de Louis XII, n'osa point se déclarer l'adversaire des projets du monarque français. Repoussé à Constantinople, Frédéric s'était retourné du côté de l'Espagne. Sans doute, il n'ignorait rien des prétentions de Ferdinand à la couronne des Deux-Siciles, mais rival pour rival, il se flattait que Ferdinand, en bon politique, devait mieux aimer à Naples un prince de la maison d'Aragon que le roi de France, dont l'ambition serait un danger permanent pour la Sicile. En même temps, comme il n'était pas suffisamment rassuré par ces considé-

rations, il avait envoyé supplier Louis XII de le laisser régner en paix, lui offrant à ce prix de se rendre son tributaire et son homme lige (1).

C'était une juste défiance, inspirée par le caractère cauteleux de Ferdinand, qui avait dicté à Frédéric cet excès de précaution. Mais il était loin de soupçonner que ce monarque songeât à le tromper par la plus noire des perfidies. Le fait n'était pourtant que trop réel. Pendant que le malheureux prince représentait à l'Espagnol le besoin qu'il avait de son appui, lui proposait de lier les deux maisons par un mariage, et plaçait son royaume sous sa protection, Ferdinand signait à Grenade, avec les ambassadeurs de Louis XII, un traité par lequel les deux souverains s'unissaient ensemble pour dépouiller Frédéric et se partager entre eux son royaume. La terre de Labour et les Abbruzzes devraient appartenir à Louis XII avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem, le reste serait le lot de l'Espagnol, avec le titre de duc de Pouille et de Calabre (2). Les motifs qui avaient déterminé les contractants à cette inique et singulière convention sont faciles à comprendre. Le Français voulait empêcher l'Espagnol de traverser sa conquête, et ce dernier voulait au moins obtenir une partie de ce qu'il lui était trop difficile d'acquérir tout entier, puis chacun d'eux espérait que quelque circonstance lui permettrait

(1) Giannone, Storia civile del regno di Napoli, lib. XXIX, c. III.

(2) Guicciard., lib. V, c. II.— Giannone, Storia etc. lib. XXIX, c. III. — Ferreras, Hist. générale d'Espagne, t. VIII, p. 192 et 200.

de s'emparer de la totalité (1). Mais si une telle combinaison était un chef-d'œuvre de politique de la part de Ferdinand qui, déjà en possession de la Sicile, avait tous les moyens de protéger sa future acquisition, elle dénotait le plus inepte des calculs chez Louis XII qui, oublieux des obstacles naturels qu'il aurait à vaincre pour défendre ses nouvelles provinces, avait encore adopté le mode de partage le plus favorable à son rival pour les attaquer.

Ce traité conclu, les deux monarques se préparèrent à la guerre, Louis XII ouvertement, parce qu'il n'avait besoin de rien dissimuler, Ferdinand, avec mystère, colorant ses armements du prétexte spécieux de répondre à l'appel du souverain pontife contre les Turcs, et de surveiller l'expédition de la France. Dans ce but supposé, une escadre de quarante-sept bâtiments partit de Malaga au mois de mai 1501, sous la conduite de Gonsalve de Cordoue et mouilla dans le port de Messine, le 10 juillet. Elle portait 4,000 hommes d'infanterie, 300 lances et 300 chevaux (2).

Louis XII n'attendait que l'arrivée de ses alliés pour mettre ses troupes en mouvement. Elles traversèrent la Toscane, sous la conduite de d'Aubigny, fortes de 1,000 lances, de 4,000 Suisses et de 6,000 fantassins. A la nouvelle de leur marche, Frédéric, qui ignorait que l'expédition espagnole était destinée contre lui, pressa Gonsalve de quitter Messine et de s'avancer jusqu'à Gaëte. Ce général ayant exigé qu'on lui livrât quelques

(1) Petri Martyris epist. 218, lib. XIV.
(2) Ferreras, t. VIII, p. 200.

villes de la Calabre, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de ses troupes, Frédéric ne fit aucune difficulté d'accéder à ses désirs. Il se flattait qu'avec un si puissant renfort, ses propres milices, celles des Colonna et un général tel que Gonsalve, il pourrait avec avantage tenir la campagne contre les Français. Dans cette conviction, il alla prendre position à San Germano, espérant mieux défendre l'entrée de son royaume que ne l'avaient fait son frère et son neveu. Les puissances de l'Italie, qui n'avaient pas plus que Frédéric le mot de l'énigme, contemplaient, avec étonnement, une armée aussi faible que celle de d'Aubigny, marcher à la conquête d'un royaume que l'Espagne paraissait avoir pris sous sa protection.

Mais l'étonnement cessa quand cette armée entra sur le territoire de Rome. Les ambassadeurs de France et d'Espagne se présentèrent ensemble au consistoire, et notifiant au pape l'alliance de leurs maîtres et le partage qu'ils avaient fait du royaume de Naples, demandèrent que l'investiture leur en fût octroyée, conformément au traité, alléguant que la France et l'Espagne n'avaient eu d'autres vues, dans cet accord, que de se mettre en état de faire, avec plus de succès, la guerre aux infidèles (1).

Alexandre VI, non seulement n'hésita pas à acquiescer à leur demande, il s'engagea encore à seconder les projets des deux monarques, et sur le champ ordre fut donné au duc de Valentinois de rejoindre l'armée de d'Aubigny. Ainsi tout avait été préparé à l'avance, à

(1) Guicciard., lib. V, c. II.

Rome comme à Grenade, pour porter le coup fatal à la maison d'Aragon (1).

Quand Frédéric apprit ce qui s'était passé à Rome, il fut saisi d'une indicible stupeur. Il ne pouvait concevoir, de la part de Ferdinand, une si odieuse trahison et refusa d'y croire. Par une dissimulation, indigne d'un si grand homme, Gonsalve s'efforçait encore de l'entretenir dans cette incrédulité, en lui faisant espérer de venir le rejoindre, et ce fut peut-être par son conseil que Frédéric abandonna alors la forte position de San Germano pour se replier sur Capoue, afin d'attendre là les renforts qu'amenaient les Colonna. Mais l'erreur fut courte. L'armée française n'eut pas plutôt quitté Rome que Gonsalve déclara publiquement les ordres dont il était chargé et commença les hostilités.

Dans cette situation critique, Prosper Colonna conseilla à Frédéric de concentrer toutes ses forces et de hasarder, avec cette masse compacte, une bataille contre les Français séparés des Espagnols. S'il parvenait à les battre et à les rejeter au-delà de ses frontières, il réduirait à l'impuissance leurs alliés, trop faibles dès lors pour rien entreprendre; tandis qu'en temporisant, il donnerait à ses ennemis le temps d'opérer leur jonction et d'exécuter leurs plans. Mais ce parti, le seul qui offrît quelque chance de salut, demandait une audace, une activité, un génie militaire dont Frédéric était dépourvu, quoique brave de sa personne. Il préféra défendre ses forteresses,

(1) Raynald., anno 1501, ni 53 et seq. — Burch., p. 2131. La bulle qui contient l'investiture donnée aux monarques ligués et la déchéance de Frédéric est du 25 juin, mais elle ne fut publiée que le 28 juillet.

et jeta dans Capoue Fabrice Colonna avec une forte garnison. D'Aubigny et le duc de Valentinois ne tardèrent pas à assaillir cette place. La vigoureuse résistance qu'elle leur opposa montra qu'on aurait pu tenter avec avantage la fortune des batailles. Mais elle succomba et fut traitée avec barbarie.

Frédéric, dont les opérations, depuis l'arrivée des Français, n'avaient été qu'une suite de tâtonnements, perdit tout à fait la tête, à la prise de Capoue, et courut s'enfermer dans le Château-Neuf. Naples abandonnée à elle-même capitula aussitôt. Quelques jours après, Frédéric traita avec d'Aubigny, et remit entre ses mains ce qui lui restait de la portion de ses États qui était échue à Louis XII, excepté l'île d'Ischia qu'il retint pour six mois et où il se retira avec sa famille.

Ainsi une seconde fois, la maison d'Aragon venait de perdre le royaume de Naples, presque sans combat. Elle ne devait plus y revenir.. Dépouillé de tout, Frédéric se jeta entre les bras de Louis XII et se rendit en France. Il se pressa trop de prendre ce parti extrême. S'il fût resté quelque temps de plus dans l'île d'Ischia, il aurait pu voir, du fond de sa retraite, ses ennemis se disputer son manteau, et trouver, au milieu de leurs brouilleries, le moyen de recouvrer son domaine. Mais Frédéric, après avoir vu les malheurs de son père, de son frère, de son neveu et éprouvé le même sort, était dégoûté du trône, et il préféra l'obscure tranquillité de la vie privée à la gloire agitée de commander aux hommes (1).

(1) Guicciard., lib. V, c. II. — Nardi, lib. IV, p. 74. — Bur-

Il était dans la destinée des Borgia que tous les événements devinssent tributaires de leur fortune. La conquête de Naples fournit à Alexandre VI le moyen d'anihiler les Colonna, de tout temps si redoutables au Saint-Siége. Alors, un concours de circonstances fatales à cette famille voulut qu'elle se trouvât en proie au ressentiment de toutes les grandes puissances qui se partageaient l'empire de l'Italie. Aussi, à partir du jour où le monde avait appris que Louis et Ferdinand s'étaient unis ensemble pour dépouiller Frédéric, s'était-elle crue perdue. Ne pouvant sauver leurs biens, les membres de cette famille songèrent à sauver leur vie, et ils remirent leurs possessions aux mains du Sacré Collége. Instruit de cette résolution, Alexandre VI déclara qu'il ne reconnaîtrait d'autre consignataire que lui-même, et menaça les Colonna de sévir contre leurs personnes, s'ils ne déposaient entre ses propres mains les clefs de toutes leurs places.

La nécessité était là, les Colonna obéirent donc et remirent les clefs demandées à l'évêque de Césène, auditeur général de la Chambre apostolique, envoyé près d'eux à cet effet. De plus le cardinal Colonna renonça spontanément à l'abbaye de Subiaco dont il était commendataire perpétuel, ainsi qu'à toutes les terres qui en dépendaient, terres que le pape érigea en majorat au profit de la famille Borgia (1). Du consentement du roi de France,

chard, p. 2132. — Petri Martyris epist. 219, lib. XIV. — Summonte dell' hist. di Napoli, t. III, lib. VI, p. 533-536. — Giannone, lib. XXIX, c. III.

(1) Burchard, p. 2129. — Tomaso Tomasi, p. 305-306.

les milices pontificales entrèrent dans les possessions des Colonna et s'en emparèrent. Elles occupèrent Sermonetta et toutes places situées sur le territoire de Rome, à l'exception d'Amelia, et de Rocca Papale, dont les garnisons résistèrent. D'autre part, d'Aubigny, en passant, brûla Marino, Cave et quelques autres places qui avaient servi de rendez-vous aux troupes que les Colonna avaient levées en faveur de Frédéric. Les Savelli, pour avoir suivi le parti des Colonna, éprouvèrent le même sort, et il ne leur resta que la vie avec l'espoir d'une occasion qui pût changer leur fortune (1). Alexandre VI compléta la ruine des Colonna, en appelant sur eux, dans une bulle foudroyante, tous les anathèmes que Boniface VIII avait autrefois lancés contre cette famille. Il crut user de clémence en ne privant point le cardinal Giovanni Colonna de la dignité de prince de l'Eglise (2).

Pendant que le pape accablait ainsi les plus redoutables adversaires du Saint-Siége, le duc de Valentinois reprenait ses desseins sur Piombino. Après son départ, Jacomo d'Appiano s'était remis en possession de ce qui lui avait été enlevé. Mais la restauration de son autorité fut courte. Vitellozzo Vitelli et Giovanni Paolo Baglione, lieutenants du duc, revinrent au mois d'août sur le territoire de Piombino. Désespérant de lutter longtemps, avec ses propres forces, contre de si puissants ennemis, d'Appiano confia à son frère la défense de sa capitale et courut en France solliciter la protection de Louis XII. Mais ce monarque lui répondit de s'accommoder comme

(1) Burchard, p. 2132. — Tomaso Tomasi, p. 306 et 307.

(2) Raynald., anno 1501, ni 18-20.

il pourrait avec Borgia, parce qu'il avait promis au pape de ne faire aucun obstacle à ses desseins, et que d'ailleurs il ne le tenterait pas sans se faire tort à lui-même. Piombino se rendit le 3 septembre.

La joie de la reddition de Piombino vint se mêler aux fêtes que provoquait le quatrième mariage de Lucrèce Borgia. Nous avons vu qu'Alexandre VI avait uni cette princesse à Alphonse d'Aragon, duc de Bisegli et neveu de Frédéric. Cette union plaisait à Lucrèce, en raison des qualités personnelles de son époux, mais elle était devenue insupportable à César, soit qu'il ne pût souffrir un prince du sang d'Aragon dans sa famille, soit que l'alliance de ce prince avec les Borgia lui parût un prétexte de suspicion pour la France. Alphonse n'avait pas tardé à s'apercevoir que Rome ne pouvait lui offrir aucune sécurité, il avait quitté secrètement cette capitale et s'était réfugié sur les terres des Colonna (1). Une sorte de fatalité l'y ramena. Peut-être l'amour sincère que lui portait sa femme le rassurait-il contre les sinistres desseins qu'il appréhendait. Mais qu'importait à César l'amour de sa sœur pour un homme qu'avait condamné sa politique ou sa vengeance! Le 15 juillet 1500, l'infortuné Alphonse, comme il sortait du Vatican, fut assailli, sur l'escalier de Saint-Pierre, par des gens inconnus et laissé pour mort. Il ne l'était point, et les soins qu'on lui prodigua auraient pu le ramener à la vie, mais il ne fallait pas qu'il vécût, et trois jours après on le trouva étranglé dans son lit (2).

(1) Burchard, 2101.

(2) Burchard, p. 2122 et 2123. — Nardi, lib. IV, p. 75. — Tomaso Tomasi, p. 273.

La douleur de Lucrèce fut extrême, elle quitta la cour et alla à Népi cacher son chagrin. Mais, si dégoûtée qu'elle dût être du mariage, les exigences de la politique ne purent lui permettre de demeurer veuve. Cette fois, on songea à lui donner, pour époux, Alphonse d'Este, fils aîné d'Ercole, duc de Ferrare. Une telle alliance paraissait de nature à consolider la conquête de la Romagne et à en faciliter d'autres. Le roi de France employa ses bons offices à la négocier et la maison d'Éste en écouta favorablement la proposition. On ne saurait dire avec quelle joie la conclusion de ce mariage fut reçue à Rome. On en fit la publication au bruit de l'artillerie du Château-Saint-Ange, les réjouissances durèrent plusieurs jours (1).

Alexandre VI distinguait Lucrèce par une estime et une affection particulières. Il lui en avait donné, à plusieurs reprises, des marques honorables. Pendant l'une de ses absences de Rome, il avait voulu qu'elle partageât avec les cardinaux les soins du gouvernement de l'Etat (2). Et l'on doit dire que Lucrèce méritait une telle confiance par sa rare aptitude aux affaires, la gravité de ses mœurs et la dignité de sa conduite. Plus tard, lorsque son père et son frère eurent disparu de la scène, elle montra aux yeux de l'Italie entière, sur le trône ducal de Ferrare, l'exemple de toutes les vertus (3).

Après la solennité des fêtes, Alexandre VI voulut voir

(1) Diario ferrarese, Murat., t. XXIV, p. 402. — Burchard, p. 2133. — Tomaso Tomasi, p. 321 et 322.

(2) Burchard, p. 2132. — Raynald., anno 1501, n[os] 21.

(3) Questa signora Lucretia ne seguenti tempi fu tenuta poi

sa nouvelle conquête, et s'y rendit avec toutes les pompes de la royauté. Il visita les dépendances de Piombino et en particulier l'île d'Elbe, donna des ordres pour ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes, signala son passage par des réjouissances et des libéralités et fit hommage à César Borgia de la seigneurie du pays recouvré (1). Celui-ci voulait faire de cette principauté comme le point d'appui de la nouvelle expédition qu'il méditait contre la Toscane. Pour la préparer, il fit, le 4 juin 1502, par le moyen de Vitellozzo Vitelli, de Giovanni Paolo Baglione et de Pandolfo Petrucci de Sienne, révolter Arezzo, en faveur de Pietro Médicis, se tenant lui-même à Viterbe, prêt à saisir avec son armée l'instant favorable des événements. Les Florentins ne s'y méprirent point; ils savaient que César ne tenait que médiocrement à la restauration du fils de Lorenzo, et ils ne virent, dans l'insurrection d'Arezzo, qu'un prétexte pour le duc, de satisfaire son ambition personnelle. Toujours incapables de lui résister par leurs propres forces, ils eurent recours au roi de France et représentèrent à ce monarque que, non-seulement sa gloire mais encore la sécurité du duché de Milan étaient intéressées à ce qu'il protégeât la république dans cette circonstance; car, s'il laissait insulter ses alliés, on trou-

di molto lodevol vita. (Nardi, lib. IV, p. 75. — Roscoë, à la fin du 1er volume de la *Vie et du pontificat de Léon X*, a placé une remarquable dissertation sur le caractère de Lucrèce Borgia.

(1) Guicciardini, lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 73-76. — Tomaso Tomasi, p. 340.

verait plus tard le moyen de l'insulter lui-même (1).

Le hasard voulut que Louis XII, en même temps que les Florentins portaient leurs doléances à ses oreilles contre Borgia, reçût, de Chaumont d'Amboise, gouverneur de Milan, sur l'affaire même d'Arezzo, un rapport alarmant et qui l'invitait à prendre des mesures de précaution. Louis XII, pour qui les progrès et les desseins de Borgia étaient devenus un grave sujet de pensées, écouta favorablement les députés de Florence, résolut de se transporter de sa personne en Italie, afin de surveiller de plus près les affaires, écrivit promptement à Chaumont d'Amboise d'expédier, au secours de Florence, un détachement de quatre cents lances, et envoya un héraut commander, de sa part, au duc de Valentinois ainsi qu'à ses lieutenants, de laisser la république en repos. Dans cette circonstance, il parla lui-même avec beaucoup de vivacité au nonce du pape, et adressa des menaces à Giuliano Médicis et aux agents de Pandolfo et de Vitellozzo qui se trouvaient à sa cour (2).

César Borgia n'avait pas eu besoin de recevoir les ordres du roi pour connaître ses dispositions. Bien avant l'arrivée du héraut, il avait déjà renoncé à son dessein sur la Toscane, et laissé à ses lieutenants toute la responsabilité de l'affaire d'Arezzo; bien plus, mettant à profit l'embarras où les jetait cette révolution avortée, il avait tourné son attention vers une entreprise qu'ils auraient infailliblement contrariée, dans toute autre cir-

(1) Guicciardini, lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 77. — Tomaso Tomasi, p. 340-343.

(2) Guicciard., lib. V, c. III. —Nardi. lib. IV, p. 78 et 79.

constance. Cette entreprise était l'acquisition du duché d'Urbino qui touchait aux possessions de Baglione et de Vitellozzo. Cet important domaine était gouverné par Guid'Ubaldo, fils de l'illustre Federigo de Montefeltro. Vaillant et héroïque comme son père sur les champs de bataille, Guid'Ubaldo portait encore comme lui, dans ses relations avec ses peuples, une modération et une justice qui lui en avaient assuré l'amour, et qui contrastaient singulièrement avec l'esprit de tyrannie qui dominait partout ailleurs.

Il n'était pas facile d'attaquer, à force ouverte, un prince chéri de ses sujets, allié de Venise et jusqu'à un certain point encore, le protégé de la France. Mais à défaut de la force, la fraude était au service de Borgia. Il feint d'en vouloir à Camérino, envoie Paolo Orsini, le duc de Gravina et Oliverotto de Fermo, ses lieutenants, commencer le blocus de cette ville; pour lui, pendant qu'il achève de masser ses troupes sur les frontières du Pérousin, il fait prier le duc d'Urbino de vouloir montrer son attachement au Saint-Siége, en secondant l'entreprise de son capitaine. Le message, chargé de cette mission, demande l'artillerie nécessaire au siége de Camérino, la réparation des chemins, les moyens de transport suffisants, le passage et des vivres pour 1,500 hommes de pied. Sans défiance parce qu'il était sans crainte, Guid'Ubaldo se hâta d'envoyer à César un de ses gentilshommes pour l'assurer de son dévouement, et lui offrir tous les services qui dépendraient de ses Etats comme de sa personne. César répond à ces témoignages d'amitié par des protestations exagérées de gratitude, mais à peine a-t-il enlevé au duc d'Urbino les moyens

de se défendre, qu'il part brusquement de Nocera, fond sur les terres du prince, saccageant tout sur son passage, et annonçant que, dans la matinée suivante, il voulait être à Urbino. Guid'Ubaldo s'occupait à faire préparer des rafraîchissements pour le duc de Valentinois, lorsqu'il apprit cette soudaine invasion. Hors d'état d'y faire tête, il n'a que le temps de s'y dérober par la fuite, avec Francesco Maria della Rovère, son neveu. Le duché d'Urbino passa de la sorte sans obstacle entre les mains de César. Quelques jours après, pendant que Valentinois semblait prêter l'oreille à des propositions d'accommodement que lui adressait Varano, seigneur de Camérino, il s'introduisit dans la ville, à la faveur d'une intelligence, se saisit de Varano, de ses deux fils, les fit étrangler tous trois, et réunit leurs États à ses autres conquêtes. Il serait difficile de dire la terreur dont furent frappés Pandolfo Petrucci, Vitellozzo, Baglione et les Orsini à la vue de ce double trait de perfidie; le doute n'était plus possible, ils voyaient clairement ce qu'ils avaient à redouter pour eux-mêmes (1).

Cependant des nuages menaçants s'amoncelaient contre cette puissance qui semblait vouloir tout envahir. Le roi de France arrivait dans le Milanais, extrêmement irrité contre Alexandre VI et son capitaine. Tous les seigneurs dépouillés par Valentinois, tous ceux qui craignaient de l'être, accouraient auprès de Louis implorant, à grands cris, sa protection. Surexcité par leurs doléances et inquiet

(1) Guicciard,. lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 78 et 79. — Diario di Biagio Buonaccorsi, p. 58 et 800. — Petri Bembi Hist. Venet., lib. VI, p. 140. — Tomaso Tomasi, p. 342-353.

pour lui-même, ce monarque méditait tout haut le dessein de faire marcher huit cents lances, sous la conduite de la Trémouille, pour enlever au duc de Valentinois la Romagne et les autres Etats dont il s'était emparé. Il allait même jusqu'à dire, qu'il voulait commander en personne cette expédition, se flattant de rendre un aussi grand service à la religion que s'il faisait la guerre aux Turcs (1). Tous les princes, toutes les villes libres de l'Italie, envoyèrent des ambassadeurs à la cour de Milan.

Alexandre et César mesurèrent d'un coup d'œil l'étendue du péril qui les menaçait, et jugèrent qu'il ne fallait point le braver. Le duc de Valentinois se transporta en Lombardie. Il y trouva tous ses ennemis occupés à échauffer le ressentiment du roi. Mais Valentinois était non moins séduisant par sa politique que redoutable par son audace et sa perfidie. Il s'apprêtait à faire usage des ressources de son esprit. Le cardinal d'Amboise, pour la seconde fois, lui vint en aide et le dispensa de ce soin, en se chargeant d'adoucir lui-même le roi. Ce ministre qui voulait être continué dans la légation de France, et qui de plus souhaitait d'obtenir le chapeau pour plusieurs de ses parents et de ses amis, afin d'arriver plus tard à la tiare, ne voulait point que son maître se brouillât avec le pape. Il remontra à Louis XII d'abord, que le roi des Romains, Maximilien, concentrait dans le Tyrol une armée entière, prêt à entreprendre, sous prétexte d'aller se faire couronner empereur, un voyage, menaçant pour la position de Louis XII en Italie, et qu'Alexandre ne pouvait permettre que dans le cas d'une brouillerie entre la

(1) Guicciard., lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 80 et 81.

France et le Saint-Siége ; ensuite que, la guerre venait d'éclater, dans le royaume de Naples, entre les deux puissances qui s'étaient partagé les dépouilles de Frédéric ; que ce n'était point le cas de mécontenter le pape ; qu'une mésintelligence avec Alexandre VI, dans une telle circonstance, engagerait celui-ci à se ranger du côté de Maximilien et de l'Espagne. Sans doute les Français étaient assez forts pour vaincre leurs ennemis, sans le secours du pape, mais il était évident qu'ils ne pourraient en venir à bout s'ils avaient le pape contre eux.

Louis XII avait été frappé de ces considérations avant même que le duc de Valentinois parût à la cour, et son esprit en avait subit l'influence. Aussi lorsque ce prince arriva à Milan, au lieu d'entendre des reproches fut-il accueilli avec les plus grands honneurs. Cette réception inattendue surprit tout ceux qui ne pénétraient pas la véritable cause du changement de Louis. Les ennemis des Borgia en furent atterrés, et ceux, qui comptaient sur la disgrâce de Valentinois, pour embrasser un parti, retournèrent à la dissimulation. César n'eut aucune peine pour justifier sa conduite, on était plus que disposé à l'oubli du passé. Il offrit de restituer aux Florentins ce qui leur avait été enlevé, promit, pour la guerre de Naples, de mettre, à la disposition du roi, cinq cents lances et deux mille hommes d'infanterie (1), et l'amitié fut rétablie. César, après avoir accompagné la roi jusqu'à Asti, reprit le chemin de la Romagne, méditant plus que jamais des projets hostiles aux feudataires de l'Eglise, car il était assuré, cette fois, que la protection française ne viendrait plus les

(1) Guicciard., lib. V, c. IV. — Nardi, lib. IV, p. 80 et 81.

soustraires à ses attaques. En effet, les ambassadeurs de Venise ayant essayé de remontrer au roi, qu'il faisait tort à sa gloire, en servant un prince cruel et perfide comme le duc de Valentinois, Louis leur répondit : qu'il ne pouvait ni ne devait empêcher le pape de disposer des Etats qui appartenaient à l'Eglise (1).

Les premiers coups de César devaient tomber sur Bentivoglio, seigneur de Bologne. Il attendait, pour les porter, quatre cents lances françaises que le roi devait lui envoyer. Mais un événement qu'il n'avait pas prévu vint tout à coup déjouer ses plans. Ceux que menacait l'ambition du conquérant, voyant qu'ils n'avaient plus à compter ni sur la France ni sur aucun allié, songèrent enfin au parti qu'ils auraient dû prendre depuis longtemps, celui d'imposer silence à leurs défiances réciproques, de se liguer ensemble et de se défendre avec leurs propres forces réunies. Le cardinal des Orsini alla trouver Paolo Orsini son frère, le duc de Gravina, Vitellozzo Vitelli, Giovanni Paolo Baglione, Pandolfo Petrucci de Sienne, Oliverotto de Fermo, Annibale Bentivoglio, puis, tous ces seigneurs se réunirent secrètement à la Maggione dans le Pérousin. Là, après avoir examiné ensemble le péril commun, ils s'engagèrent à mettre sur pied une armée de sept cents hommes d'armes et de neuf mille hommes d'infanterie. Un commencement de révolte venait de rappeler, dans le duché d'Urbino, l'ancien souverain Guid' Ubaldo ; on arrête qu'on prendra la défense de Guid' Ubaldo ; que Bentivoglio entrera sur le territoire d'Imola, tandis que les autres, avec de plus grandes forces, feront une dé-

(1) Guicciard., lib. IV, c. IV.

monstration du côté de Rimini et de Pesaro. Toutefois, pour ménager Louis XII, et en se flattant, qu'au fond, ce monarque ne serait pas fâché de voir qu'on suscitât des affaires au duc de Valentinois, ils stipulèrent, dans le traité, que tous les confédérés seraient obligés de servir la France de leurs personnes et de leurs troupes dès qu'elle l'exigerait (1). Les résolutions prises à la Maggione furent aussitôt connues de toute l'Italie, et ceux qui souffraient impatiamment la nouvelle domination, espérèrent de la voir bientôt puissamment attaquée (2).

Ce ne fut pas sans effroi que César apprit la nouvelle de cette confédération. Dans le moment même où il s'apprêtait à envahir les Etats des autres, voilà qu'il lui fallait songer à défendre les siens! Lui accoutumé à surprendre ses adversaires il venait d'être prévenu par eux, et dans quelles circonstances! Lorsqu'il n'était prêt à rien, que les troupes sur lesquelles il comptait, pour la réalisation de ses desseins, venaient de passer sous un étendard ennemi, que les renforts qu'il attendait étaient éloignés! Il y eut pour lui un moment d'indicible détresse. Mais son étoile brillait encore, et le secours arriva d'où il devait le moins l'espérer, des Florentins que son ambition avait tant alarmés. Les confédérés avaient invité la république à se réunir à eux, et son intérêt devait la porter à le faire; mais elle était à la fois irritée contre les Vitelli et les Orsini, et jalouse de plaire à la France. Bien loin donc de

(1) Nardi, lib. IV, p. 83. — Guicciard., ibidem. — Tomaso Tomasi, p. 355-360.

(2) Macchiavelli, epist. dans la légation près du duc de Valentinois.

répondre à l'invitation des ennemis de César, elle résolut au contraire d'embrasser sa cause et lui envoya l'historien Niccolo Macchiavelli, son secrétaire, pour lui offrir son amitié.

L'ambassadeur florentin trouva César à Imola, opposant à la mauvaise fortune une contenance fière, mais dans le fond très alarmé de sa position. Les offres inattendues de la république relèvent son courage. D'abord il cherche à repousser les premières attaques de la ligue avec le peu de troupes qu'il a sous sa main ; puis pendant qu'il envoie de toutes parts faire de nouvelles levées, qu'il presse l'expédition du contingent français, il a recours aux négociations. César connaît les confédérés, il sait qu'ils se défient les uns des autres, qu'une profonde jalousie les divise, que la crainte seule d'un grand danger a pu les réunir, et qu'ils seront disposés à rompre les nœuds qui les lient le jour où ils verront leur intérêt particulier à le faire, n'importe à quel prix, car pour eux, comme pour lui, la conscience et l'honneur sont de vains mots (1), et il ne désespère pas de les détacher les uns des autres, par ce grand art de la persuasion que nul ne possède à un si haut degré que lui. S'adressant d'abord à tous, il s'efforce de leur montrer qu'ils ont eu tort de prendre l'alarme, qu'il est tout disposé à consentir à ce qu'ils gardent leurs possessions, que satisfait du titre de prince, il ne leur disputera ni le territoire ni la souveraineté (2);

(1) Giudicava... che ciascuno d'essi senza respetto alcuno de compagni havesse a cercare il suo vantaggio, che cosi usa di fare sempre chi non tien conto dell' honesto. (Nardi, lib. IV, p. 83)

(2) Macchiavelli, légation près du duc de Valentinois.

puis, il ouvre en particulier avec qnelques uns d'entre eux de secrètes négociations (1). De son côté, Alexandre VI cherchait à regagner le cardinal des Orsini, par le moyen de Julio Orsini, son frère (2).

L'effet immédiat de ces habiles manœuvres fut de jeter l'hésitation parmi les alliés. Réunis à Ghinazzano, ils se décidèrent à envoyer Paolo Orsini pour excuser et justifier d'abord se qui s'était passé à la Maggione, pour connaître les intentions du duc et en faire part aux autres. Il était clair que, dès ce moment, la confédération n'était plus qu'un vain fantôme (3). César tint à Paolo les discours les plus séduisants, il s'excusa lui-même d'avoir éveillé la défiance de ses anciens alliés, et de n'avoir pas su se conduire avec eux de manière à leur ôter tout soupçon. Il espérait que cette brouillerie d'un instant, produite par de vains ombrages, serait suivie d'une constante union et d'une parfaite intelligence. A ces paroles flatteuses pour tous, il ajouta en particulier, pour Paolo Orsini (4), les épanchements de la confiance la plus intime, afin de s'insinuer dans son esprit, et y réussit.

Déja les confédérés ne pouvaient plus songer qu'à négocier, ayant perdu le temps d'agir. Des corps nombreux d'infanterie et de cavalerie arrivaient au duc de Valentinois de tous côtés. Cinq cents lances françaises venaient

(1) Voir la lettre XIV de la légation. — Nardi, lib. IV, p. 84.

(2) Guicciard., lib. V, c. IV.

(3) Macchiavelli, epist. XIV, dans la légation au duc de Valentinois. — Nardi, lib. IV, p. 84.

(4) Guicciard., ibidem.

de faire leur entrée à Imola (1). César aurait pu dès lors attaquer ouvertement ses ennemis, mais le lion préféra jouer le rôle du renard. Il avait éprouvé que les éléments empruntés dont se composait sa puissance n'offraient qu'un précaire et chancelant appui, il ne voulait plus se fier ni à la France, ni à aucune autre force extérieure, et songeait à se débarrasser d'un seul coup de ses ennemis par un de ces traits de perfidie que son affreux génie savait concevoir et exécuter sans remords comme sans pitié (2).

Ainsi au lieu de concentrer ses forces, à mesure qu'elles arrivèrent, il les distribua dans différents postes, afin que les confédérés ne pussent douter de ses sentiments pacifiques. Il dissimula si bien qu'il parvint à conclure avec eux, le 18 octobre 1502, un traité qui fut approuvé le 4 novembre suivant par le pape, et par lequel il proclamait l'oubli des torts et des injures qu'il avait reçus des confédérés, faisait avec eux paix et alliance perpétuelles pour la défense réciproque de leurs Etats, reprenait à son service les Orsini et les Vitelli et s'engageait à ne plus inquiéter Bentivoglio. De leur côté, les confédérés promirent de rendre au duc de Valentinois le duché d'Urbino, la seigneurie de Camerino et de ne faire la guerre à aucune puissance, de ne prendre parti pour qui que ce soit, sans son consentement (3).

La publication de ce traité fut, pour Guid' Ubaldo, le

(1) Epist. XVII de la légation, et celle où est narrée la prise des confédérés.

(2) Macchiavelli, ch. VII du livre du Prince.

(3) Macchiav., epist. XXII de la légation.

signal de la fuite. Varano abandonna également Camerino, et les domaines de ces deux seigneurs rentrèrent sous l'obéissance du duc de Valentinois. Celui-ci vint s'établir à Césène vers le commencement de décembre. Là, il passa plusieurs jours à délibérer avec les envoyés des Vitelli et des Orsini qui se trouvaient, à la tête de leur armée, dans le duché d'Urbino, sur les entreprises qu'il convenait de former. Oliverotto de Fermo proposa de marcher en Toscane, ou bien d'aller assiéger Sinigaglia qui était au pouvoir de la Rovère. César repoussa le premier dessein, parce que les Florentins étaient ses amis, mais il approuva le second.

Bientôt il apprit que ses alliés étaient maîtres de Sinigaglia, mais que la citadelle résistait parce que le gouverneur ne voulait la remettre qu'au duc en personne. L'occasion parut favorable à César de se rapprocher de ses nouveaux alliés, sans craindre de leur inspirer de l'ombrage. Pour les rassurer tout à fait, il congédia, tout à coup, le 22 décembre, le contingent français, n'en retenant auprès de lui que cent hommes d'armes. Il partit ensuite de Césène et se rendit à Fano, d'où il envoya prier Baglione, les Vitelli et les Orsini de l'attendre à Sinigaglia. Ces derniers obéirent. Baglione, qui connaissait mieux César, s'en dispensa. Avant de quitter Fano, il donna à ses serviteurs dévoués tous les ordres nécessaires pour l'exécution du projet qu'il méditait. Puis il se dirigea vers Sinigaglia avec son corps d'armée.

Les Vitelli et les Orsini avaient tout disposé pour recevoir convenablement le duc. Afin que ses troupes ne fussent point gênées dans la ville, ils avaient distribué

les leurs dans les forteresses voisines, et n'avaient laissé à Sinigaglia qu'Oliverotto avec 1,000 fantassins et 150 cavaliers. La cavalerie du duc de Valentinois resta en dehors des portes, mais son infanterie entra dans la ville. Vitellozzo, Paolo Orsini, le duc de Gravina accoururent au-devant de César, suivis seulement d'une faible escorte. Ils le saluèrent avec courtoisie et en furent reçus d'un air riant. Vitellozzo était sans armes, couvert d'un simple manteau, l'air triste et abattu[1], comme s'il eût pressenti quelque chose de sinistre. Sa tristesse frappa plusieurs de ses amis qui connaissaient son intrépidité naturelle. On dit même qu'en quittant son armée, pour se rendre à Sinigaglia, il lui avait fait ses adieux, qu'il avait recommandé aux chefs de sa famille, de songer plutôt à la valeur de leurs ancêtres qu'à sa grandeur passée.

César, ne voyant point Oliverotto, l'envoya chercher. Il se trouvait sur la place occupé à exercer sa troupe. On lui fit observer que le moment de l'arrivée du duc ne pouvait être celui d'une manœuvre; Oliverotto courut se mettre à la suite du prince. Chemin faisant, César se montra aimable pour ses lieutenants, s'entretenant avec chacun d'eux des choses les plus indifférentes. Ils étaient déjà prisonniers. Arrivés à la maison préparée pour le duc, on les entraîna dans une pièce secrète où ils furent enfermés. L'ordre de désarmer les soldats d'Oliverotto fut aussitôt donné; on envoya ensuite des troupes pour en faire autant à ceux de Vitelli et des Orsini, cantonnés dans les environs. La nuit suivante, Vitellozzo et Oliverotto furent étranglés dans un endroit écarté. Plus tard, le 18 janvier, Paolo Orsini et le duc de

Gravina eurent le même sort. Valentinois différa la mort de ces deux chefs, parce qu'il voulait être assuré de l'arrestation du cardinal Orsini et de quelques autres membres de cette famille. Le Sacré Collége essaya d'exciter la pitié du pape à l'égard du cardinal Orsini, mais Sa Sainteté répondit que ce prince de l'Eglise avait conspiré avec les Vitelli et les Baglioni contre la vie du duc de Valentinois, et il mourut dans la prison (1).

Sans perdre de temps, César marcha à Pérouse pour surprendre Baglione; mais celui-ci, que la défiance avait empêché de suivre ses collègues à Sinigaglia, s'était déjà mis à couvert par la fuite. Valentinois rétablit à Pérouse la domination du Saint-Siége et courut, sans s'arrêter, jusqu'à Sienne pour en chasser Pandolfo Petrucci, qui s'exila lui-même. Il revint ensuite, dans les environs de Rome, achever la ruine des Orsini et des Savelli. Mais là, des ordres positifs du roi de France arrivèrent, à propos pour eux, et arrêtèrent les progrès de Borgia (2).

Quand on pense que les feudataires, sacrifiés par César, étaient des hommes souillés de toutes sortes de crimes, on n'éprouvera qu'une faible compassion pour leur sort. C'étaient des scélérats punis par un autre scélérat. Mais de pareils exploits n'en outragent pas moins la morale,

(1) Relation de la prise des vicaires et epist. XLIII, XLIV et et XLV de la légation au duc de Valentinois. — Burchard, p. 2148, 2149 et 2150. — Nardi, lib. IV, p. 85. — — Diario di Biagio Buonaccorsi, p. 67-74. — Guicciard., lib. V, c. IV et V.

(2) Nardi, lib. IV, p. 86. — Guicciard., lib. V, c. V. — Tomaso Tomasi, p. 367-380.

et le devoir de l'historien est de les stigmatiser comme ils le méritent. Une heureuse conséquence en résultait toutefois, l'anéantissement des vicariats qui étaient, depuis des siècles, la plaie des Etats pontificaux; et si le duc de Valentinois n'avait pas dû recueillir pour lui seul les héritages de tant de tyrans abattus, ses succès auraient définitivement affermi l'autorité pontificale et complété l'œuvre si glorieusement commencée cent cinquante ans auparavant par le grand Egidius Albornoz.

En faisant abstraction de ce qu'il y avait de personnel, dans les vues d'Alexandre VI, et de détestable dans les moyens employés par César pour les réaliser, il est permis d'admirer combien la politique de ce pontife fut conduite avec intelligence. Nous avons vu qu'il se montra l'allié sincère et fidèle de la maison d'Aragon, tant qu'il espéra pouvoir en faire servir la puissance à ses intérêts. Pendant que tout fléchissait devant Charles VIII, il lui résista jusque dans Rome même, et plus tard il devint l'âme de la coalition qui faillit faire de l'Italie le tombeau de ce monarque. Mais du jour où il entrevit la chute prochaine et inévitable du trône de Frédéric et l'irrésistible prépondérance de Louis XII dans les affaires de l'Italie, Alexandre se rangea du côté de la France. Il serait difficile de donner moins que ne le fit ce pontife et d'obtenir plus que lui, dans son alliance avec Louis XII. Tous les changements heureux ou malheureux qui suivirent l'établissement de la domination franke dans la péninsule servirent à l'édification de la grandeur des Borgia, sans qu'ils fussent obligés au plus léger sacrifice. Grâce à la protection du roi, la Papauté, pour la première fois, put contempler au pied de son

trône les terribles maisons Colonna et Orsini abattues et soumises en même temps; pour la première fois, elle put faire la loi à ceux qui la bravaient naguère impunément; pour la première fois, elle put transmettre directement ses ordres d'un bout à l'autre de ses Etats. Il est vrai que la tyrannie de César Borgia allait remplacer celle des vicaires, mais ce ne serait plus qu'une seule tyrannie, et tout ne devait pas être perdu dans l'œuvre sanglante de ce conquérant.

Les succès de Louis XII en Italie tiennent du prodige. Il y eut un moment où ce monarque fut l'arbitre souverain de la péninsule. Alors Alexandre VI commença à s'inquiéter du développement d'une puissance qui pourrait menacer plus tard l'indépendance de l'Eglise, et ce fut pour y opposer un contrepoids, qu'il essaya d'annexer la Toscane aux domaines de Valentinois. Mais bientôt les faux calculs de Louis XII, en partageant le royaume de Naples avec le roi d'Espagne, fournirent au pontife, tout en lui épargnant l'odieux d'un revirement, le moyen d'affaiblir une prépondérance qui commençait déjà à devenir exigeante et superbe. Cette considération peut seule expliquer comment Alexandre VI se décida à approuver un contrat qui ouvrait à Ferdinand-le-Catholique des chances évidentes de réunir, sous son sceptre, l'héritage entier de la maison d'Aragon. Mais alors le pape ne savait pas et ne pouvait pas savoir que c'était là seulement déplacer le danger qu'il voulait conjurer, car il ne prévoyait pas que la couronne de Ferdinand, la vaste domination de la maison de Bourgogne et l'empire d'Allemagne passeraient sur la tête de son successeur, que cette masse de puissance, inouïe

depuis Charlemagne, pèserait lourdement sur l'Italie, et que l'on en serait réduit à regretter le contrepoids trop faible alors de la France.

L'extinction des vicariats, l'abaissement des Orsini, des Savelli, des Colonna avaient mis le comble à la prépondérance des Borgia. Déjà Alexandre, pour satisfaire l'impérieuse ambition du duc de Valentinois, méditait d'ériger en royaume la Romagne, la Marche et l'Ombrie, et cherchait à obtenir, du Sacré Collége, un consentement nécessaire à cette aliénation sans exemple (1). Tout porte à croire qu'au point où en étaient les choses, ce consentement ne se serait point fait attendre. Sa politique tendait aussi à s'éloigner des Français que la victoire abandonnait dans le royaume de Naples, elle se rapprochait insensiblement des Espagnols auxquels tout paraissait devoir bientôt céder, et avec lesquels il espérait accomplir ce qu'il n'avait pas osé jusque-là avouer de ses desseins (2). Mais il comptait sans la mort. Celle-ci frappait à la porte du Vatican.

Le 10 août 1503, Alexandre VI éprouva les premiers symptômes de la fièvre tierce qui règne à cette époque à Rome. Le 12 il se trouva plus mal et la fièvre devint continue. Le 15, les médecins essayèrent de la saignée, puis de la purgation. Le pape sentit un mieux. Mais les jours suivants, le mal, surmontant tous les remèdes, fit de tels progrès que le 18 on désespéra de sa vie. Ce jour là, il se confessa, reçut le saint viatique, pendant la messe qui fut célébrée dans sa chambre et à laquelle

(1) Murat., Annali d'Italia, anno 1503.
(2) Guicciard., lib. VI, c. I.

assistèrent cinq cardinaux. Le soir il se trouva plus mal. On lui administra l'extrême onction et il expira quelques instants après. (*Pièces justificatives* n° 6). Ce récit si simple, appuyé sur des pièces authentiques, fait évanouir la fable du double empoisonnement que la malveillance aura inventée dans le temps, que la plupart des historiens ont répétée sur de faux bruits et dont les circonstances ne soutiennent pas la critique (1).

La Providence permit, que le duc de Valentinois, au moment où son père expirait, fût atteint de la même maladie que lui. Bien que gravement attaqué, il n'en mourut point. La jeunesse et la force du tempérament le sauvèrent. Un sort plus terrible que la mort lui était réservé, celui de survivre à sa fortune, ainsi qu'à la restauration de ses ennemis. A l'aide de son génie, de ses alliances, des trésors dont il avait spolié l'Eglise, il put encore quelque temps lutter avec avantage contre ses rivaux, mais la base sur laquelle s'appuyait sa puissance avait disparu. Bientôt cette puissance si formidable se dissipa comme un songe, et l'on put voir alors, dans un seul homme, les extrémités des choses humaines. Celui qui s'était montré le personnage le plus considérable de l'Italie, qui avait failli placer sur son front la couronne des rois, abandonné tout à coup de la France qui patronnait naguère ses entreprises, n'eut plus

(1) Marini, degli Archiatri, t. I, p. 250. — Grande chronique ms. de Sanuto, lib. V, p. 44. Nous avons vu avec peine M. Léopold Ranke ajouter foi à cette fable, lui qui déploie dans son livre une critique si saine. — Voir les réflexions d'Audin dans le Ier t. de la Vie de Léon X, p. 303.

d'autres ressources que la fuite. Devenu plus tard le prisonnier de l'Espagne, par une de ces trahisons qu'il avait si souvent employées pour perdre les autres, il s'échappa de prison à l'aide d'une corde, pour venir, en 1507, mourir comme un aventurier sur un obscur champ de bataille (1), et un poète composa sur lui ce distique qui est bien l'expression des vicissitudes de sa vie agitée et qu'on aurait pu graver sur son tombeau : « O César, tu triomphais de tout et ton ambition ne connaissait pas de limites ! mais voilà que tout te manque à la fois, et tu n'es plus rien !

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cesar ;
Omnia deficiunt, incipis esse nihil (2).

Depuis longtemps l'opinion publique est fixée sur Alexandre VI, et peu de personnages historiques ont été traités par elle plus sévèrement. On ne se contente pas de lui refuser les vertus les plus essentielles à un pontife, on le charge encore de tous les vices qui dégradent l'homme. La luxure, la cruauté, l'avarice, la perfidie s'unissent, dans les portraits qu'on a de lui, à la simonie et au sacrilége. Entreprendrons-nous de réhabiliter sa mémoire ? Nous ne croyons pas qu'il soit possible de tout justifier, et puis à quoi bon ? Il n'y a que l'ignorance ou la mauvaise foi qui puisse rendre l'Eglise responsable des erreurs personnelles de quelques uns de ses ministres.

(1) Tomaso Tomasi, p. 418-420. — Petri Martyris epist., lib. XX, epist. 336.

(2) Sannazar.

Mais après avoir avoué que Rodrigue Borgia ne fut pas toujours un pontife selon le cœur de Dieu, et qu'il y a dans sa vie plusieurs passages dignes de la plus grave répréhension, peut-on se taire, comme si toute justice avait été rendue à sa mémoire? Nous ne le croyons pas. Les morts plus encore que les vivants ont besoin de la vérité parce qu'il ne sont plus là pour réclamer. Eh bien! a-t-on épuisé la vérité sur Alexandre VI quand on l'a montré comme un pontife vicieux? N'avait-il donc aucune vertu? Peut-on assurer que tous les griefs dont on l'accuse soient irréfragablement prouvés? Et lorsqu'un écrivain protestant, William Roscoë, soutient qu'on a même considérablement exagéré plusieurs de ceux qui sont incontestables (1), n'avons-nous pas quelque droit de douter de la plupart des jugements qui ont été portés, et de vouloir en appeler au tribunal d'une critique plus éclairée et surtout plus impartiale?

Burchard est la grande autorité qu'on invoque contre Alexandre VI; mais ceux qui s'en prévalent comme d'un témoignage irréfragable, en connaissent-ils bien la valeur? Savent-ils que ce fameux maître des cérémonies n'a point laissé derrière lui une bonne réputation? qu'un de ses collègues l'a appelé le plus grossier, le plus brutal, le plus envieux des hommes (2)? que son livre a été écrit de telle manière qu'il ressemble bien plus à un grimoire qu'à un journal, et que chacun peut

(1) Vie et pontificat de Léon X, t. I, p. 361 et suiv.

(2) Non solum non humanus, sed suprà omnes bestias bestialissimus, inhumanissimus, invidiosissimus. (ex diario Paridis, ad an. 1506.)

y lire ce qui lui plait? Or, quand un pareil chroniqueur nous raconte non ce qu'il a vu de ses yeux ou entendu de ses oreilles, mais ce qu'il a *ouï-dire*, et que, sous la garantie de son mot sacramentel *fertur* (on rapporte), il nous fait des récits d'antichambre, d'après les propos des laquais du duc de Valentinois, un historien qui se respecte doit-il admettre de tels récits, en dépit de leur étrangeté, de leur invraisemblance même, parce que, dit-on, Burchard était maître des cérémonies du pape et qu'un maître des cérémonies n'a pu en imposer?

Outre Burchard, on invoque d'autres sources accusatrices, ce sont des histoires devenues célèbres, telles que celles de Guicciardini, de Tomazo Tomasi, de Paul Jove, et quelques notices Ms. Nous pouvons hautement récuser, pour les faits particuliers, le témoignage des premières, parce que les auteurs, n'ayant point été à portée de connaître Alexandre VI par eux-mêmes, n'ont écrit que sur des *ouï-dire*, malveillants ou stupides, comme le prouve la fable du double empoisonnement du pape et de César Borgia. Quant aux notices Ms. elles nous ont paru encore moins dignes de foi que les histoires imprimées. D'abord, elles sont presque toutes sans nom d'auteur, par conséquent sans garantie, ensuite elles portent l'empreinte d'un caractère passionné, haineux, voisin de celui de la diatribe. Ce sont des pamphlets. On y affirme ce qui est douteux, on y tait ce qui est honorable. Elles font regretter parfois la crédulité barbare mais au moins sans fiel de Burchard. Nous y avons trouvé peu de lumières. C'est aux actes et aux faits qu'il faut s'en rapporter, et ils nous apprennent qu'Alexandre VI ne manqua pas de zèle pour la religion, qu'il

apporta, dans le gouvernement de l'Etat, une intelligence, une fermeté, une prudence, une activité, une prévoyance peu communes; ce qui explique les succès constants de ses entreprises, l'attachement du peuple pour lui, la profonde tranquillité de son règne, et ce qui a fait dire à un contemporain que Rome fut heureuse sous son pontificat (1). Son grand tort, et il faut le dire, son unique tort, comme souverain pontife, parce que ce tort a enfanté tous les autres, est d'avoir voulu faire la fortune de sa famille, et de s'être servi, pour l'accomplissement de ses desseins politiques, de César Borgia qui lui a fait partager l'odieux de ses crimes.

Alexandre VI se montra pour les savants un autre Mécènes (2). Quoiqu'il ne s'appliquât pas spécialement à l'étude des lettres, il les estimait, récompensait largement ceux qui les professaient et avait pour principe de leur faire payer avec exactitude la rétribution convenue, pour ne pas avoir l'air de la leur disputer (3). Il enrichit la capitale de l'Eglise de belles et utiles constructions (4). Pour lui, Giuliano di San Gallo refit la toiture de l'église de Sainte-Marie-Majeure qui tombait en ruine, et en restaura les lambris qu'on y voit encore et qui furent dorés, dit-on, avec le premier or que fournit l'Amérique (5). Le frère de Giuliano, Antonio di San

(1) Felix igitur tanto pontifice Roma. (Anonyme à la suite de Platina. édit. de Paris 1505). — Naucleri chronograph. generat., XL, p. 1109. — Ciaccon., 151.

(2) Litterarum alter Mecenas. (L'anonyme ci-dessus).

(3) Ciaconius, p. 51.

(4) Victorelli ap. Ciaccon., p. 154 et Oldoinus, p. 162.

(5) Vasari, Vita di Giuliano et Antonio di S. Gallo.

Gallo, fortifia, comme il l'est aujourd'hui, le Château-Saint-Ange. Cet architecte fut aussi estimé que largement rétribué par Alexandre VI qui l'employa dans plusieurs autres ouvrages et l'attacha à son service (1), ce qui dépose en faveur de son jugement (2). Torrigiano. Balthazar Peruzzi et surtout Bernardino Pinturrichio ornèrent le Vatican de belles peintures. Ce dernier décora les appartements d'Alexandre VI et les trois pièces dites *Borgia,* dont il revêtit les voûtes d'un stuc doré (3).

L'université romaine attira la munificence d'Alexandre. Son prédécesseur était mort sans avoir accompli le dessein qu'il avait formé de rebâtir l'Archiginazio, sur un plan plus vaste et plus commode, et d'en faire un édifice, en rapport, par la grandeur et la majesté, avec l'importance de sa destination. Alexandre VI se chargea d'exécuter les intentions d'Innocent VIII. Par un *motu proprio* du 17 décembre 1497, il ordonna de commencer le nouvel édifice, et mit, à la disposition du recteur et des réformateurs, une somme de 10,000 ducats pour faire face aux premières dépenses. Nous voyons, par un second *motu proprio* du 16 novembre 1498, que ce furent deux architectes florentins, Antonio di San Gallo et Andrea dal Monte San Severo qui dirigèrent les travaux. Alexandre affecta aux frais de cette construction le revenu entier que la chambre apostolique retirait de l'impôt sur les Juifs. Malheureusement l'œuvre des deux artistes a disparu, n'ayant pas reçu d'eux cette solidité

(1) Fu non meno premiato che stimato da lui. (Vasari).

(2) Roscoë, p. 364.

(3) Vasari.

qui résiste au temps. Mais les contemporains en ont loué la grandeur et l'élégance (1) (2).

Si quelques historiens ont décrié Alexandre VI, les artistes et les poètes, qui éprouvaient sa libéralité, on ont fait quelquefois l'éloge, sans restriction. Une épigramme, rapportée par Burchard, suffira pour montrer que tout le monde ne rougissait pas de ce pontife. L'auteur s'adresse à Rome et lui dit : « Vieille cité de Rome, célèbre par tant de triomphes, et à qui Dieu a confié un empire éternel, réjouis-toi. Si glorieuse que tu aies été sous le règne des Césars, tu l'es encore plus sous la domination de tes pontifes. Les merveilles que nous voyons l'emportent sur les prodiges enfantés par ton antique puissance. Alexandre VI, espagnol d'une noble origine, règne et exerce les fonctions du ministère divin. Sa prudence, sa justice, sa constance, sa piété, sa modestie, le rendaient digne du rang suprême. Nations chrétiennes, rendez au Seigneur des actions de grâce, et que chacun redise : vive Alexandre, déjà grand par lui-même, devenu plus grand encore par sa dignité et non moins grand par sa probité (3) ! » Lorsque l'on cite à satiété les dis-

(1) Renazzi, Storia dell' universita di Roma, t. I, p. 197 et seq. et appendice, p. 281.

(2) Hæc loca Alexander sextus renovavit et auxit,
Adjungens ædes spatio majore propinquas,
Amplaque porticibus designans atria magnis.

(3) Grande Roma vetus, magnis celebrata triumphis,
Cui Deus æternum contulit imperium,
Claris cæsaribus quondam regnare fecisti,
Multo clarior es subdita præsulibus
Qui virtute licet intuerunt tempore prisco,

tiques composés sur la simonie, l'avarice et l'immoralité d'Alexandre VI, il nous est bien permis de rappeler cette apologie. (*Pièces justificatives,* n° 7).

Malgré les mérites incontestables de Rodrigue Borgia, nous le disons sans détour, nous aurions souhaité de fermer ce livre sur une plus sainte et plus glorieuse figure que la sienne. Alexandre sera toujours dans le petit nombre des pontifes dont l'Eglise n'a point à bénir la mémoire. Quand ils arrivent à son histoire, nos adversaires ne peuvent dissimuler leur joie. Certes, nous ne leur demanderons pas de ne point s'en prévaloir, puisqu'ils prétendent y trouver un avantage contre nous, mais nous exigerons d'eux, et ce n'est pas trop, qu'ils aient assez de bonne foi pour ne point personnifier la Papauté dans ce seul homme, et ne pas dire aux lecteurs sans défiance : Voilà les papes ! comme si une succession d'hommes se résumait dans un seul homme, comme si un fait était l'histoire entière.

Dites, si vous le voulez, qu'Alexandre VI déshonora

Haud viderunt ætas quæ modo nostra videt.
Sextus Alexander Hispanus origine celsa
Regnat et officio fungitur Æthereo.
Qui prudens, justus, constans, pius atque modestus
Pro meritis tanto culmine dignus erat.
Eia Christicolæ Domino persolvite gentes,
Quilibet, et vestrum mente pia resonet :
Vivat Alexander celebrandus magne, magni
Fastigio major, non probitate minor.

Cette poésie réunit le double défaut de la barbarie et de l'adulation, ce n'en est pas moins un témoignage.

la religion et l'humanité, s'il le faut, nous ne vous contredirons pas. Mais tenez compte, en même temps, de ce qu'une suite presque ininterrompue de pontifes, pendant dix huit siècles, ont déployé d'austères vertus, de grand caractère, de zèle, d'abnégation; de ce qu'ils ont accompli de sublimes sacrifices, d'héroïques dévouements; de ce qu'ils ont fait pour l'extension de la vérité, l'indépendance des nations, pour la propagation des lumières naissantes, la civilisation du monde, pour la défense du droit contre la force, la protection des peuples contre la tyrannie, le maintien de la justice contre l'arbitraire, exposez aussi ce côté glorieux de notre histoire aux regards du monde afin qu'il puisse juger. Voilà la Papauté, telle qu'elle est sortie des mains du Sauveur, la Papauté, agissant d'après son principe, la Papauté accomplissant sa mission divine! sans cette Papauté, il faut le répéter, un peu haut aujourd'hui parce qu'on a l'air de l'oublier, l'Europe serait peut-être musulmane ou tout au moins barbare.

Nous nous attristons sans doute avec raison, lorsque nous voyons, à certains intervalles, sur la Chaire de saint Pierre, l'oubli de la dignité sacerdotale, mais ce spectacle est loin d'affaiblir notre confiance; car, nous savons que les portes de l'enfer ne doivent point prévaloir contre l'Eglise. De ces regrettables éclipses des vertus apostoliques nous concluons seulement que la Providence a voulu que cette Eglise, dont la destinée est de combattre toujours, ne fût étrangère à aucune épreuve, qu'elle subît, successivement et parfois en même temps, les assauts de la persécution, de l'hérésie, du schisme, et, ce qui est pire, l'action dissolvante de la corruption morale, dans

la sublime région du ministère pastoral, comme dans la sphère inférieure de l'aggrégation chrétienne; pour montrer à toutes les générations que, rien de ce qui tue les sociétés les plus fortes ne lui a été épargné, et que, si elle survit aux orages qui paraîtraient devoir la renverser, c'est la vertu divine seule qui la soutient.

RECTIFICATION.

—

Page 136, aux lignes 20 et 21, à la place de cette phrase : *Et que Brunelleschi élaborait le plan de son élégant Campanile,* il faut substituer celle-ci : *Et que Brunelleschi élaborait le plan de sa majestueuse coupole.* La construction du Campanile est antérieure d'un siècle à Brunelleschi. Elle fut commencée par *Giotto* en 1334, et achevée sur ses dessins par *Taddeo Gaddi.*

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NUMÉRO 1.

Lettre de Calixte III à Sforza, tirée de la correspondance manuscrite de ce prince. Bibliothèque Ambrosienne de Milan.

Dilecte salutem, apostolicam benedictionem. Sanctissimum opus cruciatæ prosecuturi, fili dilecte, apparatusque paraturi, quo perditissimorum Turcorum aliorumque infidelium impetum adversus christianos reprimamus. Cum nras oms (nostras omnes) facultates consumpserimus, argentum, aurum, gemmas et quidquid pretiosi haberemus exposuerimus, nonnullasque ex Terris nostris et Ecclesiæ alienaverimus, pro sustentenda classe jam feliciter emissa; aliaque nova nuper constructa et statim in alterius auxilium emittenda; quascumque potuerimus pecunias, res et bona collegerimus, nec ea ad magnam partem sufficiant; et tamen incepti operis nos non tedeat, quinimo in dies magis incendamur ad prosecutionem tam sancti et laudabilis operis ! Non desinimus cogitare quibus auxiliis nos adjuvare possimus, ad hoc tam sanctum, tam laudabile et gloriosum ac necessarium opus pro laude Dei et exaltatione fidei orthodoxæ prosequendum. Cum igitur pro prima classe manu tenenda imposuerimus decimam universali clero, eaque jam exacta sit, et in victoriam nobis dari ceptam prosequi totis viribus intendamus, præparavimus aliam novam classem, quam noviter emissuri sumus, ad quam necessariis rebus communiendam cum non sufficiant quas undique collegimus pe-

cunie et eleemosine, et statuimus denuo et tuum et aliorum christianorum auxilium implorare; ut ab opere quod feliciter incepimus, turpiter desistere non compellamur. Mittimus igitur ad istam provinciam Lombardiæ dilectum filium Robertum de Luro ordinis minorum, theologiæ magistrum, et in facultate prædicandi verbi dei ardentissimum et efficacissimum, ut in ea provincia cruciatam prædicet, oblationes colligat, nostraque præcepta pro veritate urgente inducat, alliciat, moneat et incendat ad contribuendum huic tantæ moli, tam sancto operi, tam necessariæ expeditioni, quæ universum christianorum consertum et rempublicam concernit. Tuam itaque Excellentiam, fili dilecte, quam maxime exhortamur ut quæmadmodum te ardentissimum in præstando fidei christianæ auxilio minime dubitamus, ita verbo, opere, consilio, favore, auxilio et assistentia huic nuntio nostro assistere et opitulari velis. Ita ut mediante opera et patrocinio tuo, rem pro qua accedit in præceptis tibi commissis, feliciter exequi possit... Datum Romæ ap. S. Petrum sub annulo Piscatoris, die XV februarii 1457.

NUMÉRO 2.

Portrait de Calixte III (excerptum ex ms. Egidii Viterbiensis card. Historia XX sæculorum. Bibliothèque Angélique de Rome).

Clementem octavum Paniscolæ ad saniorem mentem non sine ingenti periculo redegit. Qua ex re, multum sibi famæ, gloriæ, auctoritatis comparavit. Postea vocatus semper ad res grandes, inter Hispaniæ regem et Eugenium pacem composuit... Summa in eo viro gravitas, nihil quod adulandi animum redoleret. Summa loquendo fiducia, summa vero profitendo libertas, natum se natura liberum dicere, servire hominibus eos qui falsa affingant, contra qui vera referant. Pontifex creatus non ad suas, non ad domesticas res agendas, sed ad publica negocia expedienda se accinxit... tantæ in ecclesiis credendis constantiæ fuit, ut Alfonsi regis alioquin tum potentissimi inimicitias contrahere non curaret,

ut res sacras ineruditis, ecclesias rudibus, episcopatus jura ignorantibus, non committeret.

NUMÉRO 3.

Lettre de Pier Filippo Pandolfini à Lorenzo Medici, sur l'élection d'Innocent VIII, extraite d'Angelo Fabroni.

Al nome di Dio a di 4 di settembre 1484. Per una che sara con questa, vedrete quanto ha scritto il cardinale d'Aragona al duca di Calabria sopra la electione dei nuovo pontefice; ma havendomi di poi mostro il sig. Lodovico quanto gli serive Monsig. Ascanio sopra questa medesima materia, non essendo conforme alla scrivere del card. d'Aragona m'e parso significarvelo per una lettera separata, perche il sig. Lodovico m'ha pregato, che la scrivere di Monsig. sia segreto. Scrive adunche Monsig. Ascanio, che come intro in conclavi ha sempre avuto a ogni sua volonta la voce di Milano, Nocera et Parma, e havendo queste voci ferme, et intendendo che S. Marco havea grande favore concorse con Ragona e Vicancelliere alla deliberatione, che per la prima mattina non si facesse il papa per accessioni di voci. Et questo die consenti solo per vedere chi erano quelli che haveano piu favore, per poter poi meglio deliberare a chi s'avessi a voltare. E cosi la prima mattina S. Marco ebbe undici voci. Molfetta, Napoli, Vicecancelliere, Siena, Lisbona furono poi delle più voci, ma vedendo più favore a Molfetta che in altri, e presupponendo aver per l'ordinario il favore di S. Piero in Vincula ogni volta che si voltassi a Molfetta, e havendo lui la voce di Milano, Nocera, Parma, si ristrinse col Savello et Orsino, e conferito con loro il pensiero suo, che era volere fare papa Molfetta, e apertogli l'animo suo, da lui fu grandemente ringraziato, e capitolo con lui di quello voleva essendo papa, e rimasono di poi d'accordo per avere maggiore favore e vie più al sicuro, che Monsig. Ascanio si ristringersi con Ragona per mostrare, che unitamente col favore d'amendue procedeva questa electione, e cosi lui fe, e restato

d'accordo con Ragona, aggiuntovi il Vicancelliere praticarono la notte in forma, che innanzi fusse otto ore, scrive Monsig. Ascanio, che ebbe in sue mani i voti di 18 card. scritti di loro mano. Et quelli lui solo porto à Molfetta, e gettogli in sul letto per mostrargli, che l'havea fatto papa. Et cosi la mattina detto la messa al primo squittinio, nemine discrepante, lo feciono papa, et S. Marco vedendo il favore che havea Molfetta, vi concorse, e dettegli le sue voci per accessione. Narra le promesse fatte a più persone ; e come lui cedette al Savello la legazione di Bologna, la quale S. Piero in Vincula per dare favore a Molfetta, avea messo in campo, e a lui era stata promessa, restagli quella del patrimonio; quella di Vignone fu datta a Milano ; a Novara confirmata quella di Perugia e dato uno certo castello. Parma ancora n'e stato di meglio...

NUMÉRO 4.

Récit du pillage du palais Médicis, tiré de Nestor, Histoire des hommes illustres de la maison de Médicis.

Après cette fuite, le peuple accourut de tous costez pour sacager leurs maisons, en premier lieu rompit les portes des jardins excellens que le seigneur Pierre avoit patiemment meublez, et en emportant tout le meuble, enfoncea la maison du cardinal située près l'église S. Antoine et la pilla de fond en comble. De ce pas se voulut ruer sur la maison du seigneur Pierre, mais les magistrats l'en empeschèrent, pour ce qu'on l'avoit richement préparée de tapis et de prétieus meubles peur la reception du roi de France. Qui pis est encor, les trois frères furent par edict publique déclarez ennemis de la république, et recompense promise à ceux qui les tueroient ou rameneroient vivans à Florence. Leurs armoiries furent arrachées çà et là sans qu'il en demeurast une seule enseigne par la ville, l'encamp de leurs biens publié, la maîtresse porte de la maison que l'ancien Cosme avoit fait bastir la plus superbe de l'Italie, et qui toujours avoit été

un vrai théatre de gentillesse, de vertu et de lettres, fut fermée en signe d'infamie, et un seul huis de derrière ouvert, par lequel furent introduits tous ceux qui vouloient achepter des meubles à l'enchère. Là se voioit, outre un nombre infini de tapis d'or et de soie, et de plusieurs aultres rehaulsez de même étoffe, oultre les vaisseaux d'or et d'argent, un monde de statues élabourées à l'antique, et composées de bronze, de cuivre et d'airain; là se voioit un magasin de tableaux, peins par ouvriers les plus singuliers du monde, et le tout se délivrer à vil pris, ore que les seigneurs de cette maison eussent, par l'espace de soixante ans, mis peine de recouvrer ces riches meubles, non tant pour orner leur édifice que pour en faire plaisir au publicque quand besoin en seroit. Depuis que ces lieus avoient été acquis, on ne les avait veuz découverts en si grand nombre qu'ils furent le jour de cet encamp auquel chacun les pouvoit voir et contempler à l'aise, chacun en pouvoit achepter, chacun y repaistre ses yeux, non toutes fois avec un tel plaisir que les hommes reçoivent ordinairement d'une belle peinture: car la mémoire refreschie de l'ancien Cosme et de Laurent contraignit quelques-uns des plus aspres achepteurs de pleurer en despit qu'ils en eussent. Mais quoi? ce doux nom de liberté (que toujours faisoient sonner en leur bouche) leur donnoit le crédit de desrobber à souhait: ne plus ni moins que si par un combat cruel et dangereux, eussent chassé de leur ville les plus énormes tyrans de tout le monde, et non ceux qui tant pour leur singulière vertu, que pour leurs grans mérites, estoient à bon droit les princes de la cité. Chose qui finalement feit mal au cueur à plusieurs, et les força d'attester que cette noble famille etoit indigne d'un tel sac : spécialement quand on se mit à fourrager la bibliothèque, laquelle le signeur Cosme, puis son fils Pierre, et recentement Laurent, avoient amplement fournie de tous livres rares, Hebreus, Grecs, Latins, et à l'augmentation de laquelle tant de bons esprits avoient travaillé et tant d'hommes pérégrinés, que la Grèce en estoit presque demeurée vuide. Je croi que les Gots ne feirent pis, lorsqu'ils prindrent Athènes, que les Florentins lorsqu'ils pillèrent cette bibliothèque... Le peuple pilla tout, la seigneurie eut

une partie des plus riches bagues, quelques vingt mille ducatz trouvez lors en son banc, sans une infinité de pots d'agathe, de camaieux taillez en perfection, et bien trois mille médailles d'or et d'argent montantes au pois de quarante livres, de façon qu'en tout le reste de l'Italie n'y en avoit autant. En somme, Pierre de Médicis perdit ce jour (par le récit de Commine) plus de cent mille écus, qui n'est tant de beaucoup que ce qui est porté par les histoires d'Italie (1). Aussi est-il croiable que la seule bibliothèque approchoit bien près de cette somme.

NUMÉRO 5.

Sur le fait de l'archevêque de Cosenza (Excerptum ex Burchardi Diario, manuscrit de la bibliothèque Corsini).

Feria V, 14 7bris 1497, circa quintam horam noctis SSus Dus N., Vocato ad se R. P. Bartholomeo Florido archi. Cusentino secretario suo, fecit eum capi et carceribus Castri S. Angeli et Turris novæ respective mancipari tres servitores dicti archi. Videlicet Johannem, Benedictum et camerarium suum Antonium. Deinde etiam ipsum Archiep. per deambulatorium, quod inter dictum castrum et palatium apost. per capitaneum custodiæ dicti palatii, et quosdam ex gentibus suis ad idem castrum duci et in eo cautiùs custodiri. Intellexerat enim Sanctitas Sua præfatum secretarium multa brevia fraudulenter et dolose per falsam illorum continentiam et relationem, præter scitum et voluntatem ejusdem Sanctitatis expedivisse, et ejusmodi, ac quædam ex eis per præfatos servitores ejus sollicitata esse, interquæ fecit unam dispensationis pro quadam moniali regni Portugalliæ vera hærede et regina, ut matrimonium contrahere posset habitu religionis demisso, et votis emissis non obstantibus, cum filio naturali et illegitimo regis ultimo defuncti. Item quod quidam in subdiaconatus or-

(1) Car il s'était montré mécontent de son expulsion ; mais il le fit en vain chercher.

dine constitutus posset similiter matrimonium contrahere. Item mutationes collationum expectativarum dispensationes ad duo incompatibilia, exemptiones a juridictione ordinariorum, et tot alia quæ ad numerum trigenta brevium ascendere dicebatur. Et super præmissis idem SS[us] D[us] N. commisit gubernatori urbis et auditori cameræ contra Archi. et alios inquisitionem fieri, et pro ut de jure procedi, quod est factum, prout infra dicetur; fuerunt etiam sequenti die tanquàm sollicitatores brevium prædictorum capti et incarcerati Joannes Halves litterarum apostol. scriptor et Zeapeda, quorum primus videlicet Joannes fuit paucos post dies relaxatus et alius diutiùs detentus.

Feria V X oct. 1497, fuit consistorium secretum, in quo lectus est processus contra Archi. Cusentinum SS[i] D[i] N[i] papæ secretarium, in quo apparebat confessio per eum facta, ac aderant plures minutæ brevium per ipsum. ut dicebatur, sine scitu et volontate papæ expeditorum. Et die mercurii XI[a] ejusdem mensis in alio consistorio SS[us] D[us] N. de consilio cardinalium in præsentia plurium prælatorum ac R. Petri Arch. Rhegiensis, urbis gubernatoris, Petri de Vincentia episc. Cesenatensis, curiæ cameræ apost. generalis auditoris commissarium, contra dictum Arch. Cusentinum in causa per fiscum contra ipsum mota tulit sententiam contra eum absentem in Castro S. Angeli detentum, per quam dictum Archiepiscopatu suo et aliis privavit, ac ab omni ordine deposuit et degradavit, ac pronunciavit curiæ sæculari tradendum, committens commissariis prædictis, quod contra eum privatum, depositumque, prout de jure ad ulteriora procederet, qui commissarii die veneris 13 dicti in Castro S. Angeli prædictum olim arch. Cusentinum coràm eis personaliter constitutum ad instantiam D[i] Mariani de Cusinis procuratoris fisci ibidem præsentis, habito priùs ab eodem Cusentino ad eorum interrogationem responso, quod aliter quàm defensus esset, defendere non vellet, aut factum suum justificare per eorum definitivam sententiam archiepiscopatu, et ab omnibus aliis beneficiis et officiis eum privaverunt, et ab omnibus ordinibus degradarunt, ac curiæ sæculari tradiderunt, seu potiùs sententiam papæ priùs habitam per ejusmodi eorum sententiam ipsi Cusentino intima-

runt, et ad statim ipsum Barisellio urbis ibidem etiam præsenti corporaliter assignarunt et tradiderunt. Quo facto R. D. Joannes Marades, electus Tullensis SS[i] N[i] papæ cubicularius secretus, venit ad aulam Castri prædicti, in quo commissarii et alii supra nominati præsentes erant, et de speciali mandato SS[i] D[i] N. Viva voce, ut asseruit sibi facto mandavit Barisellio prædicto, ut Cusentinum privatum ex castro non educeretur, sed eum in ipsum dimitteret, et in cameram in qua priùs et usque nunc morari consuevit, reponeret, prout factum est.

Eadem die, post prandium præmissis sic peractis, omnia bona prædicti Cusentini fecerunt ex mandato papæ asportata de camera sua, quam in palatio apost. habitare consuevit reposita in forçria papæ, deinde die 28 dicti mensis octobris idem privatus eductus fuit de camera, quam in dicto Castro inhabitabat ex commissione papæ, et positus in alia squalida, et acriori carcere in eodem castro, ut ibidem perpetuo pœnas luat in pane doloris, et acqua mæstitiæ, prout infra sub eodem die dicetur.

Sabathi 28 octobris, Bartholomæus Floridus olim arch. Cusent., nuper omni honore, dignitate, ordine et beneficio privatus indutus est super camisiam suam, deposito omni habitu, et vestibus suis, gonella loco diploidis de panno albo grossissimo duplicata longa ad medium palmum supra genua, uno pari caligarum albarum de panno grosso, uno pari calceamentorum coraminis grossissimi, gabbano de panno viridi longo ad terram, et bereto duplo albo, et data sibi in manus figura et imago crucifixi satis magna ligno incisa et cruci affixa, sicque vestitus ductus de camera in qua usque tunc detentus fuerat, ad locum sepulturæ Adriani imperatoris pro perpetuis carceribus sibi assignatum, in quo parata sibi fuit letticra ex tabulis more solito composita cum testiera caput ab humiditate muri præcavente, et desuper positus paliaritius et mataratium cum duobus sclavinis, et datum sibi breviarium, bibliæ et epistolæ, item unum barile aquæ, tres cadsiatæ panis, unum boccale olei, et lucerna pro lumine conservando, ibidem inclusus quoad vixerit permansurus. Mandatum fuit per papam, quod singulis diebus, duobus vel tribus vicibus idem inclusus per castellanum dicti Castri, seu ejus no-

mine visitari debeat, et panem et aquam pro ejus victu, et oleum pro lumine sibi ministrari.

Relatum fuit superioribus diebus SSum Dum N., singulis diebus D Joannem Marades electum Tullensem et alios familiares suos ad prædictum Cusentinum carceratum misisse, qui secum in tabulis cum scacdeis luderent, ac ipsum convenientibus persuasionibus inducerent ad confitendum se plura brevia sine papæ jussu expedivisse ut pontifex, per id se de aliis suo ordine expeditis, quæ regem et reginam Hispaniarum irritaverant, excusaret ac si etiam eo inscio expedita essent, quod si ipse Cusentinus faceret, pontificem eum exaltaturum et majoribus beneficiis remuneraturum, hujusmodi persuasionibus Cusentinum præmissa confessum esse, et confessione ipsa per eum facta Dos Tullensem et alios ad eum nunquam rédiisse.

NUMÈRO 6.

Mort d'Alexandre VI (excerptum ex Diario manuscrito Burchardi, bibliothèque Corsini).

Sabbato 12 Augusti 1503, in manè papa sensit se male habere, et post horam vesperorum XXI, vel XXII venit ei febris, quæ mansit continua. Die Martis 15 Augusti 1503, extractæ fuerunt ei trexdecim unciæ sanguinis, et supervenit febris tertiana. Die Jovis 17 Augusti 1503, Hora duodecima accepit medecinam, et Die Veneris 18 Augusti 1503, Circa horam 12 vel 13, confessus est R. P. D. Petro Episcopo Culmensi, qui deinde dixit, coram eo missam, et post communionem suam dedit papæ sacramentum Eucharistiæ sedenti in lecto. Quo facto finivit Missam cui interfuerunt quinque cardinales, videlicet Aborensis, Cusentinus, Montisregalis, Casanova, Constantinopolitanus, quibus deinde papa dixit se male sentire.

Hora vesperarum data sibi extrema unctione per episcopum culmensem expiravit, præsentibus datario, et eodem episcopo, et papæ paraphrenariis tantùm stantibus.

Dux (Valentinus) nunquàm venit ad papam in totâ ejus infirmitate, nec in morte, nec papa fuit memor unquàm sui, vel Lucretiæ in aliquo minimo verbo, in totâ suâ infirmitate (1).

NUMÉRO 7.

Caractère d'Alexandre VI (excerptum ex vita di Rodrigo Borgia, codice manuscrito in-4, Biblioth. Casanatense à Rome).

Alessandro VI fu costante nelle aversita, senza aver timore, ne spavento come si vidde nel sangue sparso de principi romani, cardinali et altri. Gran cosa che quest' uomo era papa, e sempre dubitava di restar povero o privo di denaro, e per cio attese sempre ad accumular richezze, ma non per questo badava allo spendere prodigamente. Tratto la guerra e la pace, e si accomodava a tutti i partiti. In somma, per concluderla, dove conosceva il suo utile.

Si faceva da tutti ammirare e rispettare per la sua risoluta giustizia. Non fu mai Alessandro nel cuore di nessuno, e quelli che credevano poter assai appresso di lui, restono burlati e mal-

(1) A ce récit il faut ajouter ce que dit Sardi, contemporain de Guicciardini et de Paul Jove, dans son histoire Ms. conservée à la Bibliothèque ducale de Ferrare :

Ma Beltrando Costabile, che allora era Ambasciatore del Duca Ercole di Ferrara in Roma, e Nicola Boncane Fiorentino, amico intrinseco del Gonfaloniere Soderino, con dieci lettere in cinque diversi giorni da loro scritte al Duca, e al Cardinale da Este, e lette da noi, mostrano la morte del papa, succeduta in otto giorni per febbre terzana, in quel tempo estivo regnante in Roma : dalla quale egli il 10° giorno di Agosto assalito, nè mitigata per apertura di vena, nè rinfrescata per manno presa, spiro la sera, che dicemmo. Poi per la subullizzione del sangue putrefatto in que' giorni restando il cadavero annerito e gonfio, sorse la fama del veleno da chi non conobbe la causa di quagli effetti.

tratti. Haveva gran politica, e alle volte con la sua bella maniera e persuasiva di discorso se avava dalla bocca altrui quello voleva, e in questa maniera veniva a sapere ogni cosa... fu avaro nello spendere infruttuosamente, ma liberale nel impiegare il danaro per farlo fruttare.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 218, ligne 19, au lieu de *demandait à ce que*, lisez *demandait que*.

Page 274, ligne 24, au lieu de *les articles, les traités*, lisez *les articles des traités*.